

Jacques Rime

**Charles Journet :
un prêtre intellectuel
dans la Suisse romande de l'entre-deux-guerres**

**Thèse présentée à la Faculté de théologie
de l'Université de Fribourg (Suisse)
pour obtenir le grade de docteur**

Approuvé par la Faculté de théologie sur la proposition des Professeurs Guy Bedouelle (premier rapporteur) et Philippe Chenaux, Rome (deuxième rapporteur). Fribourg, le 6 décembre 2005. Prof. Barbara Hallensleben, doyenne.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEvF	Archives de l'Evêché de Fribourg
A.F.	Action française
ALS	Archives littéraires suisses (à la Bibliothèque nationale, Berne)
A.P.P.	Amis de la pensée protestante
AVic	Archives du Vicariat général de Genève
BCU	Bibliothèque cantonale et universitaire (Fribourg)
CG	<i>Courrier de Genève</i>
CIC 1917	<i>Codex juris canonici</i> (Code de droit canonique, promulgué en 1917)
CJM I, II, III, IV, V	<i>Correspondance Journet – Maritain</i> (5 volumes publiés)
<i>Colloque de Genève</i> (1991)	Philippe CHENAUX (éd.), <i>Charles Journet (1891-1975), un théologien en son siècle</i> , actes du colloque de Genève (1991), Editions universitaires – Editions MAME, Fribourg – Paris, 1992
cop.	copie(s)
d(d)	double(s)
EVI	<i>L'Eglise du Verbe incarné</i>
FCJ	Fondation du Cardinal Journet (Villars-sur-Glâne)
Hg.	Herausgeber (éditeur)
intr.	introduction
n.s.	nouvelle série
NV	<i>Nova et vetera</i>
OC	Œuvres complètes de Jacques et Raïssa Maritain (16 vol. publiés)
ph	photocopie
SC	<i>La Semaine catholique de la Suisse française</i>
<i>Semaine théologique de Fribourg</i> (2002)	Marta ROSSIGNOTTI JAEGGI – Guy BOISSARD (éd.), <i>Charles Journet, un témoin du XX^e siècle</i> , actes de la semaine théologique de l'Université de Fribourg, 8-12 avril 2002, Parole et Silence, Paris – Les Plans, 2003

Lorsque les études ont plus de trois auteurs, ces derniers ne sont généralement pas mentionnés.

AVANT-PROPOS

La vie et l'œuvre du cardinal Charles Journet (1891-1975) ont suscité l'intérêt d'un certain nombre d'auteurs. A sa mort en 1975, le dominicain et futur cardinal Georges Cottier rédigeait un bilan de la pensée de son maître¹. Dans un ouvrage de 1981 à visée biographique et synthétique, Lucien Méroz le présentait comme le défenseur de la *sainte* théologie, mise à mal dans les débats postconciliaires². Deux ans plus tard, le dominicain Pierre-Marie Emonet donnait un portrait *intérior* du théologien en insistant sur sa proximité avec les artistes et les contemplatifs³. Les années suivantes sont caractérisées par les recherches de Marie-Agnès Cabanne, secrétaire de la Fondation du Cardinal Journet (les bureaux de cette Fondation à Villars-sur-Glâne près de Fribourg abritent les archives du théologien⁴). Ayant publié un recueil de pensées spirituelles⁵, Marie-Agnès Cabanne s'intéressait à la position de Journet face aux totalitarismes⁶. En parallèle à la Fondation du Cardinal Journet, on fonda une association des Amis du cardinal Journet qui fit paraître un petit bulletin (1982-1999) comprenant divers inédits, témoignages etc.

Le centenaire de la naissance du théologien en 1991 fut marqué par la parution d'un numéro spécial de *Nova et vetera*⁷, la revue fondée par Journet en 1926, et par l'organisation d'un colloque à Genève⁸ qui permit de mettre au point diverses questions (la position de Journet face à l'œcuménisme par Etienne Fouilloux, son amitié avec le dominicain Jean de Menasce par Guy-Thomas Bedouelle, ses interventions au concile Vatican II par Jean-Pierre Torrell etc.). Le colloque était publié par les soins de Philippe Chenaux dont on connaît l'ouvrage de référence sur le thomisme des années vingt, dans lequel Charles Journet n'est pas oublié⁹. En 1991 toujours, l'abbé Philippe Blanc éditait une partie de

¹ Georges COTTIER, « L'œuvre de Charles Journet (1891-1975) », *NV*, octobre-décembre 1975, t. 50, pp. 242-258.

² Lucien MEROZ, *Le cardinal Journet ou la sainte théologie*, L'Age d'Homme, Lausanne, 1981¹ (Dominique Martin Morin, Bouère, 1993²).

³ Pierre-Marie EMONET, *Le cardinal Charles Journet, portrait intérieur*, C.L.D., Chambray-lès-Tours, 1983.

⁴ La Fondation a longtemps été présidée par Mgr Pierre Mamie, évêque du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg de 1970 à 1995 et secrétaire du cardinal au concile Vatican II (elle est présidée actuellement par son deuxième successeur, Mgr Bernard Genoud). Comme les documents de la Fondation du Cardinal Journet (FCJ) sont en cours de classement définitif, ils apparaîtront ici sans cote particulière, à part les « témoignages écrits », dont la référence restera inchangée (FCJ, TE + numéro).

⁵ Charles JOURNET, *Comme une flèche de feu*. Lettres choisies par Marie-Agnès CABANNE, Le Centurion, Paris, 1981.

⁶ Par exemple : Marie-Agnès CABANNE, « Charles Journet, un théologien qui s'engage dans la foi », *NV*, avril-juin 1985, t. 60, pp. 81-97.

⁷ *Charles Journet, un théologien contemplatif*, *NV*, octobre-décembre 1991, t. 66/4.

⁸ Philippe CHENAUX (éd.), *Charles Journet (1891-1975), un théologien en son siècle*, actes du colloque de Genève (1991), Ed. universitaires – Ed. MAME, Fribourg – Paris, 1992.

⁹ Philippe CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*. Une génération intellectuelle catholique (1920-1930), Cerf, Paris, 1999. Dans notre étude, les expressions « années vingt » ou « années trente » se rapportent bien

sa thèse consacrée à Journet¹⁰. De nombreux travaux universitaires, thèses et mémoires de licence ont été consacrés jusqu'à aujourd'hui à la pensée théologique du cardinal, spécialement à son ecclésiologie.

En 2000 paraissaient deux ouvrages documentés, la thèse de l'abbé Emmanuel Lumière sur la genèse de *L'Eglise du Verbe incarné*¹¹ et l'ouvrage de Guy Boissard sur l'attitude de Journet durant la guerre et son esprit de résistance contre les totalitarismes¹². C'était le début de plusieurs publications¹³ en vue d'une biographie d'ensemble du personnage¹⁴. Ensuite, onze ans après le colloque de Genève, une grande semaine théologique eut lieu à Fribourg¹⁵ puis en 2006, pour fêter divers anniversaires liés au théologien (les quatre-vingts ans de *Nova et vetera* par exemple), on organisait dans la même ville une journée d'études sur Charles Journet et la liberté religieuse ainsi qu'une exposition, transférée à Genève puis à Paris¹⁶. Ces activités étaient accompagnées d'un numéro spécial de *Nova et vetera*¹⁷. Cette même année, le père Michel Cagin publiait une étude concernant les liens du théologien avec le poète Paul Claudel¹⁸. Signalons enfin deux thèses de doctorat auprès de l'Université de Fribourg¹⁹.

La correspondance échangée entre Jacques Maritain et Charles Journet – plus de 1900 lettres – revêt une grande valeur. Elle est le témoignage de deux amis qui ont traversé le siècle et réfléchissent sur une multitude de thèmes et d'événements. Une équipe (cardinal Georges Cottier, Mgr Mamie, Claude Favez, Jacqueline Favre, + Monique Sallès, Dominique et René Mougel) travaille à son édition scientifique. Le premier volume a paru en 1996²⁰. La Fondation du Cardinal Journet a également

évidemment au XX^e siècle. Philippe Chenaux a publié d'autres études sur Charles Journet. Elles sont citées dans notre bibliographie en fin de volume.

¹⁰ Philippe BLANC, *L'Eglise : mystère trinitaire et sacrement du salut*. Etude de l'ecclésiologie de Charles Journet, Saint-Maurice, 1991 (avec une première grande biographie des ouvrages de Journet).

¹¹ Emmanuel LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie de l'Eglise*, Parole et Silence, Saint-Maur, 2000.

¹² Guy BOISSARD, *Quelle neutralité face à l'horreur ? Le courage de Charles Journet*, Ed. Saint-Augustin, Saint-Maurice, 2000.

¹³ Guy BOISSARD, « Les controverses entre Charles Journet et les protestants. Un œcuménisme vigoureux », *NV*, janvier-mars 2002, t. 77/1, pp. 67-125 ; « L'amour du beau dans la vérité. Charles Journet, ami de l'art et des artistes », dans : *La vérité vous rendra libres*. Hommage au cardinal Georges Cottier, o.p., théologien de la Maison pontificale, Parole et Silence, Paris – Les Plans, 2004, pp. 205-223 ; *Charles Journet – Jacques Maritain, une grande amitié*, Ad Solem, Genève, 2006.

¹⁴ Guy BOISSARD, *Charles Journet (1891-1975)*, Salvator, Paris, 2008.

¹⁵ Marta ROSSIGNOTTI JAEGGI – Guy BOISSARD (éd.), *Charles Journet, un témoin du XX^e siècle*, actes de la semaine théologique de l'Université de Fribourg, 8-12 avril 2002, Parole et Silence, Paris – Les Plans, 2003.

¹⁶ Son catalogue a été publié : Guy BOISSARD – Renata LATALA – Jacques RIME, *Charles Journet et Nova et vetera*, Ad Solem, Genève, 2006.

¹⁷ *Le cardinal Charles Journet : une vie cachée dans la lumière*, *NV*, avril-juin 2006, t. 81/2 (petits chapitres à visée biographique).

¹⁸ Michel CAGIN (éd.), *Paul Claudel – Charles Journet, entre poésie et théologie*. Textes et correspondance, Ad Solem, Genève, 2006.

¹⁹ Nicolas GLASSON, « La doctrine de Dieu dans l'œuvre de Charles Journet » (Université de Fribourg, thèse en cours) ; Renata LATALA, « "Penser la culture" travers la correspondance polonaise de Charles Journet » (Université de Fribourg, thèse en cours).

²⁰ Cinq volumes (sur six) sont publiés : vol. I (1920-1929), Ed. universitaires – Ed. Saint-Paul, Fribourg – Paris, 1996 ; vol. II (1930-1939), mêmes éditeurs, 1997 ; vol. III (1940-1949), Ed. Saint-Augustin, Saint-Maurice,

décidé de lancer le projet des Œuvres complètes du théologien, confié à René et son épouse Dominique Mougel, dont les cinq premiers volumes concernent l'ouvrage majeur de l'abbé Journet, *L'Eglise du Verbe incarné*²¹. Un sixième volume a paru ensuite (tome 9, années 1944-1947). Lorsque le travail sera achevé, on se rendra compte de l'ampleur de l'œuvre de Charles Journet.

L'optique première de notre étude était d'établir une biographie d'ensemble du cardinal Journet, mais comme Guy Boissard travaillait à ce projet, nous avons décidé sur le conseil de Mgr Pierre Mamie d'étudier les premières années de sa vie. Pour donner une certaine unité à la recherche, le personnage sera présenté dans la première partie de son *ministère*, et le retour sur son enfance et ses études servira à éclairer son temps de vicariat et les débuts de son professorat à Fribourg. La première partie du ministère de Charles Journet a pour cadre chronologique la période de l'*entre-deux-guerres*, une époque bien typée, souvent choisie pour des recherches en Suisse dans différents domaines²². Ce choix semble justifié : ordonné prêtre en 1917, le théologien prit nettement position face à la crise du libéralisme et à la montée des doctrines d'ordre, deux caractéristiques majeures des années vingt et trente du XX^e siècle, avant de s'engager dans de nouveaux défis durant la guerre. Nous aborderons le personnage par le contexte local, la Suisse romande et le milieu ecclésiastique, et nous tenterons de tracer les premiers chapitres de sa biographie intellectuelle.

Notre étude est redevable aux travaux qui ont été cités, notamment les livres et articles de Guy Boissard, Emmanuel Lemièrre, Philippe Chenaux et les deux colloques de 1991 et 2002. Nous avons eu la confirmation par les archives que Méroz était bien informé, voilà pourquoi il mérite qu'on le suive. Des études sur le contexte ont été aussi consultées. Elles concernent l'histoire générale ou un point précis (Alfred Berchtold pour la Suisse romande intellectuelle « au cap du XX^e siècle », Bernard Reymond pour l'histoire de la Réforme, Jacques Prévotat pour l'Action française, Etienne Fouilloux pour l'œcuménisme etc.). La bibliographie générale donne les références.

Notre travail se fonde également sur des documents d'archives, en premier lieu ceux de la Fondation du Cardinal Journet, avec la correspondance du théologien, sa bibliothèque, ses papiers (sermons, cours...) et de précieuses notes spirituelles du début de son ministère. Charles Journet, si discret sur lui-même, livre par là quelques traits de son âme. Comme les documents de cette Fondation ne sont pas encore systématiquement inventoriés, il arrive qu'on fasse quelques découvertes inattendues, une lettre dans un livre par exemple. La deuxième grande source est constituée par les archives de

1998 ; vol. IV (1950-1957), même éditeur, 2005 ; vol. V (1958-1964), même éditeur, 2006 [désormais cités : *CJMI*, II, III, IV ou V].

²¹ Charles JOURNET, *L'Eglise du Verbe incarné [EVI]*, t. 1, Desclée De Brouwer, Paris, 1941-1942¹, 1955², 1962³ (Œuvres complètes, t. 1, 1998) ; t. 2, même éditeur, 1951¹, 1962² (Œuvres complètes, t. 2, 1999 et t. 3, 2000) ; t. 3, même éditeur, 1969 (Œuvres complètes, t. 4, 2004), t. 5, Compléments et inédits (Œuvres complètes, t. 5, 2005). Les Œuvres complètes sont publiées aux Ed. Saint-Augustin à Saint-Maurice (Valais).

²² Par exemple : Roland RUFFIEUX, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, Payot, Lausanne, 1974 ; *19-39, la Suisse romande entre les deux guerres : peinture, sculpture, art religieux, architecture, céramique, photographie, littérature, musique, cinéma, radio, théâtre, fêtes*, Payot, Lausanne, 1986 ; Urs ALTERMATT (Hg.), *Schweizer Katholizismus zwischen den Weltkriegen : 1920-1940*, Universitätsverlag, Freiburg, 1994.

l'Evêché de Fribourg. Un carton est réservé à l'abbé Journet, mais beaucoup d'informations utiles peuvent être glânées dans divers dossiers (registres, dossiers des prêtres, correspondance avec le vicaire général de Genève etc.). Au Séminaire, nous avons mis la main bien fortuitement (il s'agissait d'un déménagement...) sur des boîtes d'archives qui donnent l'intéressant rapport annuel du supérieur de la maison, grâce auquel on peut reconstituer la vie des séminaristes et leur programme de cours. Notre enquête nous a également conduit à Berne pour consulter les papiers de Gonzague de Reynold ainsi qu'à Genève (archives cantonales, archives du Vicariat général etc.).

A côté des sources manuscrites, nous avons consulté des sources imprimées, notamment l'hebdomadaire officiel du diocèse, *La Semaine catholique de la Suisse française*, et cité des auteurs du moment, un Gonzague de Reynold, un Léon Savary, intarissable sur le vieux Fribourg, ou un théologien protestant, René Guisan. Nous avons aussi interrogé quelques personnes qui ont connu le théologien et pris connaissance des témoignages écrits, recueillis par les soins de la Fondation du Cardinal Journet. Cette source doit naturellement être prise avec précaution car les personnes parlent très longtemps après les événements et donnent une vision nécessairement subjective de ce qu'elles ont vécu.

Enfin, nous disons notre gratitude au professeur Guy-Thomas Bedouelle pour l'accompagnement de notre travail ainsi que son enseignement de l'histoire de l'Eglise à l'Université de Fribourg. Nous voulons aussi remercier René Mougel pour nous avoir généreusement aidé par ses conseils et ses découvertes.

Après un chapitre introductif décrivant la Suisse romande et Genève dans l'entre-deux-guerres, notre étude effectuera un retour en arrière et présentera l'origine genevoise de Journet, son temps de collègue et son séminaire à Fribourg.

Puis viendra le moment où Charles Journet fut vicaire, entre 1917 et 1924. On verra que le jeune prêtre devenu grand ami de Maritain était entré dans le débat intellectuel, qu'il polémiquait avec le protestantisme libéral et était soucieux de promouvoir saint Thomas d'Aquin et la culture catholique.

Une nouvelle partie du travail s'articulera autour de la revue *Nova et vetera* que le théologien avait fondée en 1926. Davantage que l'enseignement au séminaire du diocèse où il fut nommé en 1924, la revue sera représentative du développement de la pensée de Charles Journet. Cette partie permettra d'évoquer les liens entre Journet et son évêque, auquel on l'oppose volontiers, de découvrir son attitude face à la condamnation de l'Action française, de décrire sa méfiance par rapport au mouvement œcuménique naissant, et son soutien positif cette fois à l'art moderne.

La section suivante montrera l'activité de Charles Journet durant les années trente, période pendant laquelle il s'attela à deux problèmes majeurs, la rédaction de *L'Eglise du Verbe incarné* et les questions de politique chrétienne, dans un esprit différent de ses prises de position antérieures. Moins marqué par l'apologétique, Journet était devenu un véritable théologien. A ce moment, sa réflexion

ecclésiologique englobe déjà tout ce que les trois volumes publiés en 1941-1942, 1951 et 1969 allaient mettre en lumière. Et grâce à Maritain qui relut les épreuves de sa *Juridiction de l'Eglise sur la cité* de 1931 et lui montra qu'il fallait parler d'une soumission essentielle du politique au spirituel en raison de l'autorité maternelle de l'Eglise, Charles Journet prit conscience que l'Etat et l'Eglise n'étaient pas deux puissances juxtaposées comme son livre le donnait à penser, mais que les valeurs temporelles possédaient un caractère de fin intermédiaire portée par le spirituel. Une telle vision des choses était d'une brûlante actualité au moment de la montée des totalitarismes.

A la fin, comme conclusion de notre étude, nous présenterons le personnage de manière synthétique, en essayant de dresser son portrait théologique et spirituel.

CHAPITRE INTRODUCTIF :

LE CONTEXTE ROMAND ET GENEVOIS

La Suisse romande, une et diverse

La Suisse, confédération de vingt-six cantons et demi-cantons parlant quatre langues différentes, possède en sa partie occidentale une région francophone, formée des cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel, de la majeure partie de Fribourg et du Valais, et des contrées jurassiennes. On l'appelle Suisse française, Suisse romande ou encore Romandie¹.

Lorsque, pour avoir un aperçu de ce coin de terre, le promeneur monte sur quelque sommet dominant le lac de Neuchâtel ou Yverdon, il est peut-être frappé par la relative unité qui s'en dégage, comme si la Suisse romande était un bassin entre deux chaînes de montagnes, le Jura et les Alpes, ne s'ouvrant franchement qu'en direction du nord-est vers la Suisse alémanique. Cette unité géographique se traduit par de nombreux traits communs d'histoire, l'appartenance de la Romandie au second royaume de Bourgogne (888-1032) avec les résidences royales de Payerne, Orbe et Vevey, le rôle fédérateur qu'y joua la maison de Savoie présente dès le XIII^e siècle, l'orientation de ces terres vers la Suisse (entrée de Fribourg comme neuvième canton en 1481), la conquête du Pays de Vaud par Berne en 1536, les alliances confédérales de l'évêché de Bâle, de la principauté de Neuchâtel, de la ville de Genève et du Valais jusqu'à leur transformation après la Révolution en cantons suisses (ou pour l'évêché de Bâle son intégration à Berne²). Au XIX^e siècle, les Romands avaient montré leur attachement à l'autonomie cantonale, au fédéralisme. Le partage d'une même langue, d'une même culture, avait favorisé l'émergence d'une littérature, – pensons au célèbre Charles-Ferdinand Ramuz – et l'on y rencontrait une certaine cohésion de l'opinion publique : durant la Première Guerre mondiale, les sympathies des Romands allaient pour la France face à une Suisse alémanique favorable aux Empires centraux.

Après avoir souligné l'unité de la Suisse romande, il convient de montrer sa diversité. Sans forcément partager le propos d'Alain Pichard, pour qui *La Romandie n'existe pas*³, ou encore celui qui ne voit dans la Romandie qu'un terme géographique⁴ car le paragraphe précédent a montré le contraire, il faut avouer que cette parcelle de la Suisse est une réunion de « pays » bien différents et, de fait, la vallée du Rhône entre Martigny et Sierre est bien éloignée de ce bassin romand que l'on contemple depuis les hauteurs du lac de Neuchâtel. Aujourd'hui encore, il reste quelque chose des mentalités cantonales et l'accent révèle la provenance territoriale du Romand. Dans l'entre-deux-guerres de Charles Journet,

¹ Roland RUFFIEUX (avec la collaboration de Bernard PRONGUE), *Le mouvement chrétien-social en Suisse romande (1891-1949)*, Ed. universitaires, Fribourg, 1969, pp. 13-26 ; Roger FRANCILLON – Roland RUFFIEUX, « La Suisse de la Belle Epoque au début de la Seconde Guerre mondiale », dans : Roger FRANCILLON (éd.), *Histoire de la littérature en Suisse romande*, t. 2 : de Töpffer à Ramuz, Payot, Lausanne, 1997, pp. 221-232.

² La partie francophone septentrionale de l'évêché de Bâle deviendra le canton du Jura en 1978.

³ Alain PICHARD, *La Romandie n'existe pas*. Six portraits politiques : Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud, Ed. 24 Heures, Lausanne, 1978.

⁴ RUFFIEUX, *Le mouvement chrétien-social*, op. cit., p. 13.

les différences étaient davantage marquées encore. Pour l'écrivain vaudois Pierre Deslandes (pseudonyme pour Justin Duplain) par exemple, qui présentait la Suisse française devant l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon⁵, la cosmopolite Genève, « ville remuante, au sourire tendu », n'était pas identique à la patrie vaudoise et à sa « race très humaine, un peu passive, presque toujours tolérante, riche de bon sens », sur laquelle « la rigueur calviniste n'a[vait] jamais mordu ». Elle-même différait du « petit peuple éveillé, vif, caustique, industriel » des Neuchâtelois, « race de discuteurs et d'horlogers, de théologiens raisonneurs et de notaires ». Quant aux peuples catholiques, « Jurassiens tenaces et fidèles, Gruyériens solides, Valaisans ardents comme leur vin », ils « sent[aient] plus qu'ils ne raisonn[aient], et leur apparente lenteur, celle des Fribourgeois tout au moins, proc[édait] d'une instinctive philosophie de la vie humble ».

Dans ce chapitre, on pourrait poser un troisième regard sur la réalité romande. Il s'inspire de Gonzague de Reynold qui discernait deux composantes dans la Suisse française, « *le Pays romand* proprement dit », Genève, Vaud et Neuchâtel, et des « *marches intermédiaires* », Valais, Fribourg, vallées jurassiennes, caractérisées par leur contact avec la culture germanique et la langue allemande, et, pour la plupart d'entre elles, par le catholicisme⁶. Si la question linguistique demeure pertinente aujourd'hui, la question confessionnelle l'est beaucoup moins en raison du brassage de la population et de la privatisation du fait religieux⁷, mais elle était très présente durant l'entre-deux-guerres. On sait en effet que la Suisse, avec Zwingli et Calvin, fut le second berceau de la Réforme après l'Allemagne, et que chaque canton avait choisi sa propre voie confessionnelle. Le protestantisme était majoritaire en Suisse. En 1920, lors du premier recensement fédéral après la Première Guerre mondiale, sur une population totale de 3'880'320 habitants, le pays comptait 57,5 % de protestants et 40,9 % de catholiques ; la proportion de citoyens donnait le protestantisme plus dominant encore avec 60,8 % de citoyens protestants contre 38 % de citoyens catholiques⁸. Cette proportion se retrouvait d'une manière analogue en Suisse romande⁹ et le protestantisme s'y présentait sous une forme compacte, à l'inverse du catholicisme. Les contrées catholiques du Valais, de Fribourg, du Jura et les îlots d'ancien catholicisme à Genève, Vaud et Neuchâtel, étaient excentrés les uns par rapport aux autres, tandis que c'était une surface réformée d'un seul tenant ou presque qui allait de Genève à Bienne, en passant par Lausanne et Neuchâtel. Exerçant une forte attractivité auprès des travailleurs des cantons catholiques, les cantons protestants¹⁰ étaient économiquement beaucoup plus développés que leurs voisins. En outre, avec trois villes universitaires, Genève, Lausanne et Neuchâtel, ils avaient atteint un niveau culturel plus élevé, de sorte qu'au tournant du XX^e siècle, comme le montre la thèse d'Alfred

⁵ Pierre DESLANDES, « La Suisse romande de l'après-guerre », *Les Causeries doctrinales, documentaires, délassantes*, juin 1928, n.s. t. 7, 441-448, pp. 442-444.

⁶ Gonzague de REYNOLD, *La Suisse une et diverse*, Fragnière frères, Fribourg, 1923, pp. 144 et 148-149.

⁷ Dans PICHARD, *La Romandie*, op. cit., la question confessionnelle est encore bien présente.

⁸ Urs ALTERMATT, *Le catholicisme au défi de la modernité*. L'histoire sociale des catholiques suisses aux XIX^e et XX^e siècles, Payot, Lausanne, 1994, pp. 363-364. Les statistiques mélangeaient encore les catholiques romains et les catholiques chrétiens. Pour obtenir le pourcentage des catholiques romains, il faudrait enlever environ 1 %.

⁹ Cf. : « En 1930, on n'y comptait que 401'645 catholiques sur une population totale de 960'658 habitants, soit 41,8 % » (RUFFIEUX, *Le mouvement chrétien-social*, op. cit., p. 16).

¹⁰ Bien que le mot « protestant » s'applique aux luthériens et le mot « réformé » aux disciples de Calvin, les deux termes seront employés de manière indifférente, suivant l'usage de l'époque.

Berchtold¹¹, la plupart des intellectuels romands étaient issus de la tradition réformée. Une telle situation était particulière. L'historien protestant Bernard Reymond écrit que la Suisse romande a été « la seule [région] au monde dans laquelle, depuis le XVI^e siècle, des contrées francophones ont été entièrement gagnées à la Réforme et ont vécu plusieurs siècles sous son influence dominante »¹².

L'auteur poursuit :

« *Considéré sous cet angle, on peut dire que, dans cette région du monde, la Réforme a été à l'origine d'une nouvelle forme de civilisation, minuscule il est vrai, mais une civilisation tout de même* ».

Attaché à sa patrie genevoise et ouvert sur la réalité romande – *Nova et vetera* portera longtemps comme sous-titre « Revue catholique pour la Suisse romande »¹³ – Charles Journet ne se contentera pas de laisser le catholicisme sur les marches extérieures de cet ensemble mais voudra témoigner de sa foi au cœur du Pays romand. Son action sera facilitée par une conjoncture propice au catholicisme.

Un catholicisme en position favorable¹⁴

La guerre de 1914-1918 marqua une rupture importante dans la vie de la Confédération helvétique, restée pourtant à l'écart du conflit mondial¹⁵. La croyance en un développement harmonieux d'une Suisse moderne, opinion partagée par les radicaux, aux commandes de l'Etat fédéral depuis 1848, et leurs alliés libéraux, influents en Suisse romande, s'était heurtée à de graves antagonismes sociaux révélés par la grève générale de novembre 1918.

Alors qu'ils avaient éprouvé en Suisse et ailleurs « un indéniable sentiment de supériorité » au cap du XX^e siècle¹⁶, les protestants rencontrèrent une certaine difficulté à affronter les défis de l'entre-deux-guerres, parce qu'ils étaient psychologiquement affaiblis par le conflit¹⁷ et qu'ils s'étaient trop associés

¹¹ Alfred BERCHTOLD, *La Suisse romande au cap du XX^e siècle*. Portrait littéraire et moral, Payot, Lausanne, 1963.

¹² Bernard REYMOND, *Le protestantisme en Suisse romande*. Portraits et effets d'une influence, Labor et Fides, Genève, 1999, p. 56.

¹³ Cf. : Philippe CHENAUX, « Le cardinal Journet et la Suisse », dans : *Charles Journet, un théologien contemplatif*, op. cit., 173-182, p. 177.

¹⁴ Urs ALTERMATT, « Die goldenen Jahre des Milieukatholizismus (1920-1945) », dans : ALTERMATT (Hg.), *Schweizer Katholizismus*, op. cit., pp. 3-24.

¹⁵ Résumé de la Première Guerre mondiale et de l'entre-deux-guerres dans : Georg KREIS, *La Suisse dans l'histoire, 1700 à nos jours*, Silva, Zurich, 1997, pp. 175-206.

¹⁶ Olivier BLANC – Bernard REYMOND, *Catholiques et protestants dans le Pays de Vaud*. Histoire et population (1536-1986), Labor et Fides, Genève, 1986, p. 61 et cf. p. 69.

¹⁷ « La récente guerre a mis hors de combat, au moins pour le moment, la grande rivale de Rome : l'Eglise orthodoxe ; et le protestantisme, affaibli par ses discussions dogmatiques et critiques, vient de perdre l'appui que lui donnait le gouvernement prussien » (Jaques ADAMINA [ancien pasteur], « La Suisse va-t-elle au-devant d'une lutte confessionnelle ? », *Journal religieux des Eglises indépendantes de la Suisse romande*, 16 août 1924, 130-131, p. 130).

au modèle de la démocratie libérale d'avant la guerre¹⁸. Les catholiques en revanche, regroupés au sein d'une Eglise hiérarchique à la pensée bien charpentée, étaient plus à l'aise dans une époque où le besoin d'« ordre » et de discipline se faisait sentir chez plusieurs. Bien qu'il ne faille pas croire à une unanimité confessionnelle¹⁹, nous pouvons souscrire à l'analyse de Philippe Chenaux qui parle d'une « convergence inédite entre l'*establishment* bourgeois et les forces catholiques »²⁰. Les cantons catholiques aidèrent le gouvernement fédéral pour surmonter la grève générale de 1918 et les conservateurs-catholiques se montrèrent les alliés des radicaux, qui avaient perdu leur hégémonie au Conseil national (chambre basse du parlement) en raison de l'introduction du système proportionnel. Les portes du Conseil fédéral s'étaient même ouvertes à un deuxième conservateur, le fribourgeois Jean-Marie Musy. La Suisse entra en 1920 dans la Société des Nations en partie grâce au vote des cantons catholiques. En cette même année, la nonciature supprimée lors du « Kulturkampf » était rétablie et les évêques dénonçaient le socialisme. Le Kulturkampf désigne la lutte du pouvoir civil contre l'Eglise au XIX^e siècle, forte en Allemagne et dans certaines régions de Suisse. Nous reviendrons, dans le chapitre suivant, sur les troubles religieux de ce siècle à Genève.

Du point de vue ecclésiastique, la majeure partie de la Suisse romande appartenait au diocèse de Lausanne et Genève, à part les vallées jurassiennes rattachées au diocèse de Bâle et la vallée du Rhône qui dépendait du diocèse de Sion et de l'abbaye territoriale de Saint-Maurice²¹. Le diocèse de Lausanne et Genève, nommé diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg depuis 1925 après que Fribourg eut été choisi comme siège épiscopal et que son ancienne collégiale Saint-Nicolas fut transformé en cathédrale, sera dirigé pendant la quasi-totalité de l'entre-deux-guerres et du second conflit mondial par Mgr Marius Besson, en charge de 1920 à 1945. Il redonna une stabilité à la direction du diocèse à la suite des brefs épiscopats de Mgr André Bovet (1911-1915) et de Mgr Placide Colliard (1915-1920).

L'Eglise catholique en Suisse romande manifestait son dynamisme par un certain nombre d'initiatives qui traduisaient la bonne santé de l'Eglise de Pie XI (1922-1939), le pape de l'Action catholique et des missions, de la signature des concordats et de la liquidation de la Question romaine²². Parmi ces initiatives, signalons le développement de l'Action catholique dans les années trente et

¹⁸ Cf. : BLANC – REYMOND, *Catholiques et protestants*, op. cit., p. 70.

¹⁹ « Für die katholischen Diasporastädte wie Zürich oder Genf galt die Regel : ein Drittel der Katholiken war in Kirche, Vereinen und Partei aktiv tätig ; ein Drittel machte passiv, hauptsächlich in der Kirche, mit ; und ein letztes Drittel besass ein äusserst distanzierendes Verhältnis zu Kirche und politischem Katholizismus » (ALTERMATT, « Die goldenen Jahre », art. cit., p. 20).

²⁰ Philippe CHENAUX, « La Suisse », dans : Jean-Marie MAYEUR (éd.), *Guerres mondiales et totalitarismes (1914-1958)*, t. 12 de : *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, Desclée – Fayard, Paris, 1990, 554-566, p. 555. Voir aussi : Hans-Ulrich JOST, « Menace et repliement (1914-1945) », dans : *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Payot, Lausanne, 1986², 683-770, pp. 710-711 ; ALTERMATT, *Le catholicisme*, op. cit., pp. 110-111.

²¹ Le village de Saint-Gingolph et une partie de celui du Bouveret en Valais appartenaient (et appartiennent encore) au diocèse d'Annecy.

²² René REMOND, « Imprévisible renouveau » (entretien avec René Rémond) et « Pie XI, un grand pape », dans : *Deux mille ans de christianisme*, Aufadi – Société d'histoire chrétienne, Paris, 1976, t. 9, pp. 103-110 et 114-118. Voir aussi : Marc AGOSTINO, « Pie XI », dans : Philippe LEVILLAIN (éd.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Fayard, Paris, 1994, pp. 1351-1362.

l'épanouissement, un peu plus précoce, du catholicisme social. Ce dernier avait fondé des syndicats et proposait le remède aux problèmes des temps en organisant les métiers selon des associations regroupant patrons et employés, les corporations²³. Mais arrêtons-nous sur trois autres pôles de la vitalité catholique romande auxquels l'abbé Charles Journet fut particulièrement lié, les conversions, le renouveau thomiste et l'art sacré²⁴.

Même si « l'enquête d'Agathon » qui révélait un grand désir de certitudes dans la jeunesse française à la veille de la guerre n'était pas scientifiquement exacte²⁵, il y avait eu en France un certain nombre de conversions au catholicisme : « Nous n'étions plus ces isolés, s'écriait Raïssa Maritain à la suite de l'enquête, ces animaux étranges à la condition desquels nous nous étions résignés »²⁶. Un mouvement semblable, un peu plus tardif, affecta la Suisse romande et peut être daté de 1917, au moment où trois étudiants en théologie de Lausanne entraient dans l'Église catholique²⁷. Somme toute peu nombreuses, les conversions frappèrent l'opinion. Journet sera lui-même un « grand convertisseur », « [ayant] à son actif quelques belles prises au sein de la société genevoise »²⁸. Une deuxième caractéristique de l'époque concerne le domaine intellectuel. « C'est à Fribourg, notait Charles Journet, que s'est ouverte en Suisse la *Somme* de saint Thomas »²⁹. Le canton avait en effet fondé une université en 1889 et lui avait donné une orientation catholique et thomiste. Favorisé par l'abbé de Saint-Maurice, Mgr Joseph Mariétan (1914-1931), le mouvement thomiste rencontrera après la Première Guerre mondiale un plus large succès auprès d'artistes et d'intellectuels. Par ailleurs, la Suisse romande fut le théâtre dans l'entre-deux-guerres d'une école artistique originale, ce Groupe Saint-Luc qui, autour d'Alexandre Cingria et de l'architecte Fernand Dumas, voulait redonner un souffle à l'art et le rendre proche du peuple. Charles Journet s'en félicitera :

« Les artistes de chez nous fraternisent avec le "peuple fidèle" beaucoup plus qu'avec n'importe quel autre "peuple". Aussi bien, n'ont-ils jamais donné, ni dans la défiguration

²³ RUFFIEUX, *Le mouvement chrétien-social*, op. cit. ; cf. : Philippe MASPOLI, *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, Histoire et société contemporaines (collection de la section d'histoire de la faculté des lettres de l'Université), Lausanne, 1993.

²⁴ Philippe CHENAUX, « Jacques Maritain et la Suisse romande », dans : Bernard HUBERT (éd.), *Jacques Maritain en Europe*. La réception de sa pensée, Beauchesne, Paris, 1996, 113-132, p. 114.

²⁵ Un historien parle de la « stratégie menée en France par l'Action française dans les années 1910-1914 qui vise – et réussit largement – à imposer une certaine image de la jeune génération, à partir d'affirmations péremptoires et d'enquêtes partiales » (Alain CLAVIEN, *Les helvétistes*. Intellectuels et politique en Suisse romande au début du siècle, Société d'histoire de la Suisse romande – Ed. d'En bas, Lausanne, 1993, p. 253). Voir aussi : Frédéric GUGELOT, *La conversion des intellectuels au catholicisme en France (1885-1935)*, CNRS Ed., Paris, 1998.

²⁶ Raïssa MARITAIN, *Les grandes amitiés*, Desclée De Brouwer, Paris, 1948 [réunion de deux livres parus en 1941 et 1944] (OC XIV, p. 960).

²⁷ CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 108. D'autres jeunes protestants abandonnaient la théologie pour des carrières sociales ou politiques, à l'exemple du licencié en théologie Jules Humbert-Droz, qui passa au socialisme et à la Troisième Internationale (BLANC – REYMOND, *Catholiques et protestants*, op. cit., p. 71 et note 73, *ibid.*).

²⁸ Olivier FATIO, « Les catholiques vus par des protestants : mauvais souvenirs de l'entre-deux-guerres », dans : Victor CONZEMIUS (Hg.), *Schweizer Katholizismus 1933-1945*. Eine Konfessionskultur zwischen Abkapselung und Solidarität, Verlag *Neue Zürcher Zeitung*, Zürich, 2001, 179-187, p. 182.

²⁹ Charles JOURNET, « Chronique des idées religieuses et philosophiques », pp. 84-103 (avec « Réplique à M. Gillouin » de Jacques MARITAIN, pp. 101-102), p. 93.

grossière, systématique et mécanique des formes humaines, ni dans l'inspiration théosophique, spirite, surréaliste et satanique : leur bon sens, leur art, leur foi surtout, les ont gardés »³⁰.

Entre les catholiques et les réformés, les relations étaient dans l'ensemble tendues ou inexistantes. Le théologien René Guisan se rendait compte des difficultés dans lesquelles se trouvait le protestantisme (pourtant riche en œuvre de toutes sortes) :

« Je ne vois d'utile qu'une action concertée dans le sein des milieux protestants, pour leur faire prendre conscience de la portée de leurs principes, pour réhabiliter la notion d'Eglise, pour rendre aux Eglises vie et puissance d'attraction. Quand nous serons quelque chose, alors nous pourrons croiser le fer avec les catholiques. Pour le moment, tâchons de nous instruire de leurs initiatives et de profiter de leur exemple »³¹.

La création de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse en 1920 s'inscrit dans cette époque de réorganisation. Face à un catholicisme sûr de lui, qui manifestait sa présence par des signes symboliques forts, la procession de la Fête-Dieu dans les rues de Berne, un Katholikentag dans la ville réformée de Bâle en 1924, le transfert triomphal des restes mortels de Mgr Mermillod de Rome à Carouge, les protestants réagissaient comme un organisme blessé. En 1921, le très protestant Robert de Traz, directeur de *La Revue de Genève*, avait dénoncé « les effets d'une campagne ecclésiastique méthodiquement organisée qui se répand[ait] de Saint-Maurice à Lausanne, de Genève à Fribourg »³². Un éditorial des *Cahiers de jeunesse* ressentait lui aussi le changement de climat :

« Nous avons connu, et aimé, des catholiques qui, sans avoir jamais douté de la vérité de leurs principes, savaient reconnaître que le protestantisme avait joué un grand rôle dans l'histoire. C'était avant la guerre. Il semble que ces temps soient passés désormais, et que nous allions au-devant d'une période dans laquelle les discussions confessionnelles se feront plus fréquentes et plus vives »³³.

On avait fondé en France puis en Suisse une association des Amis de la pensée protestante (A.P.P.). Regroupant plusieurs noms prestigieux, elle voulait combattre la perte d'influence du protestantisme et plaider sa cause dans la haute culture. Cette association ne cachait pas son opposition à l'influence du catholicisme comme nous le verrons plus bas. Les réformés se montraient ainsi prêts à la lutte confessionnelle, dans laquelle Journet n'hésita pas à entrer :

« Conduite dans l'esprit chrétien, c'est-à-dire dans la vérité, dans la justice et dans la charité, elle fera du bien tout d'abord en ramenant l'attention sur les questions religieuses, qui sont essentielles, bien que les pouvoirs publics et la presse politique s'efforcent de les ignorer, puis il faut avoir confiance au triomphe de l'Evangile de Jésus-Christ sur celui de la hiérarchie romaine »³⁴.

³⁰ Charles JOURNET, « Inventaire », *NV*, janvier-mars 1930, t. 5, 1-14, p. 12.

³¹ Guisan à Arnold Reymond, 16 novembre 1921, dans : *René Guisan par ses lettres*, 2 t., La Concorde, Lausanne, 1940² [Pierre BOVET éd.], t. 2, p. 289.

³² Robert de TRAZ, « Lettre à La Revue Romande », *La Revue romande*, 10 mai 1921, citée dans : CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 118.

³³ VALDO [Arnold REYMOND ?], Editorial des *Cahiers de jeunesse*, avril-mai 1926, t. 10, 129-141, p. 133.

³⁴ ADAMINA, « La Suisse va-t-elle au-devant d'une lutte confessionnelle ? », art. cit., p. 131.

Le catholicisme genevois

Charles Journet exerça le ministère dans la région la plus occidentale de la Suisse : Genève, agglomération urbaine entourée d'un petit territoire campagnard. Cette ville avait une longue histoire derrière elle. Lieu de passage sur le Rhône entre le pays des Allobroges et l'Helvétie, elle avait été citée par Jules César. Elle avait gardé du Moyen Age sa cathédrale romano-gothique ainsi que le souvenir de ses foires et de ses luttes temporelles contre l'évêque et les ducs de Savoie. Jean Calvin et Théodore de Bèze firent d'elle la « Rome protestante », la cité austère et dévote chantant les psaumes sous les voûtes de Saint-Pierre. Au XVIII^e siècle, Genève avait donné naissance à Jean-Jacques Rousseau et hébergé quelque temps Voltaire. Au siècle suivant, elle fut la ville de la Croix-Rouge puis, après la Première Guerre mondiale, le siège de la Société des Nations. Malgré cet hôte de marque, elle passait durant les deux conflits mondiaux et l'entre-deux-guerres par « une véritable traversée du désert »³⁵. Une partie de la population étrangère l'avait quittée et des affrontements socio-politiques allaient la déchirer pendant les années trente.

Nous verrons dans le chapitre suivant les raisons de la présence massive de catholiques à Genève. Les catholiques du canton, qui appartenaient au diocèse de Lausanne et Genève, formaient en fait une juridiction autonome dans le cadre d'un vicariat général. Après Eugène Carry (1907-1912) et Etienne Ruche (1912-1917)³⁶, la charge de vicaire général fut occupée durant dix ans par Mgr Eugène Petite (1918-1928), qui apparaîtra plusieurs fois dans notre étude. Né à Genève en 1866, Eugène Petite avait été agent d'affaires. Il passa au Séminaire de Bourg puis accomplit sa théologie à Fribourg. Ordonné en 1900, il fut vicaire à Chêne et Promasens, curé de cette dernière paroisse puis de Collonge-Bellerive³⁷. Homme énergique, c'était un administrateur admiré, « un financier remarquable, un homme qui connaissait la valeur de l'argent » pour employer des expressions qui n'étaient que des demi-éloges sous la plume de l'artiste Alexandre Cingria³⁸. Le vicaire général s'attela à trois œuvres principales³⁹. Il s'occupa de promouvoir l'Œuvre du clergé, « l'Œuvre des œuvres » disait-il⁴⁰, qui assurait depuis le Kulturkampf le traitement du clergé cantonal. Il fut en outre le constructeur des nouveaux bâtiments du petit séminaire Saint-Louis, inaugurés en 1921 sur la rive droite du Rhône, en direction d'Aïre (localité à l'ouest de Genève). Il fit aussi tous ses efforts pour assainir la situation

³⁵ Jean-Claude FAVEZ – Claude RAFFESTIN, « De la Genève radicale à la cité internationale », dans : Paul GUICHONNET (éd.), *Histoire de Genève*, Privat – Payot, Toulouse – Lausanne, 1974, 299-385, p. 330.

³⁶ Ancien curé de Carouge, Etienne Ruche (1856-1945) devint vicaire général à la mort de l'abbé Carry. N'étant pas fait pour le travail administratif, il quitta assez rapidement cette fonction pour le poste d'aumônier à l'orphelinat d'Ecogia, près de Versoix, où il restera jusqu'en 1939 (nécrologie du chanoine Etienne Ruche, *CG*, 4 décembre 1945).

³⁷ Nécrologie de Mgr Petite, *SC*, 16 novembre 1944, pp. 665-667. Voir aussi sa nécrologie dans *CG*, 10 et 11 novembre 1944 [par A. M.].

³⁸ Alexandre CINGRIA, *Souvenirs d'un peintre ambulant*, Payot, Lausanne, 1933, p. 150.

³⁹ Nécrologie de Mgr Petite, *SC*, art. cit., p. 666.

⁴⁰ Compte rendu de l'Œuvre du clergé pour 1944, avis nérologique, p. 2 (AVic). L'Œuvre du clergé publiait un compte rendu annuel avec, jusqu'en 1933, un rapport du vicaire général sur la vie catholique à Genève.

financière du *Courrier de Genève* et le développer⁴¹. Fondé en 1868, le *Courrier de Genève* était le quotidien catholique de la cité de Calvin⁴². Journet y publiera de nombreux articles. Dirigé de 1869 à 1911 par le prêtre savoyard Louis Jeantet (1839-1911) et l'abbé Snell (1911-1917), qui perpétuaient l'esprit des combats du XIX^e siècle, le *Courrier* avait non sans tension opéré sa mue en s'ouvrant davantage au monde présent et en collaborant avec le Parti indépendant (le parti catholique). Comme simple curé, l'abbé Petite avait déjà milité pour ce changement de ligne rédactionnelle. Le *Courrier* avait alors déménagé à la rue des Granges, un quartier proche de la cathédrale Saint-Pierre habité par l'aristocratie protestante, où se trouvait déjà le Vicariat général.

L'intégration des catholiques genevois au diocèse de Lausanne (appelé diocèse de Lausanne et Genève en 1821) eut lieu en 1819 seulement⁴³. Durant de longs siècles, ils avaient appartenu à l'évêché de Genève, déplacé à Annecy après la Réforme. Une telle union n'était pas évidente. Siège du diocèse, la ville à moitié germanique de Fribourg était éloignée de ces terres liées à la Savoie, à l'évêque saint François de Sales, à la France, et le grand canton réformé de Vaud les séparait. Un enfant de Meyrin, Louis Rendu, avait du reste été évêque d'Annecy au XIX^e siècle⁴⁴ et plusieurs prêtres savoyards exercèrent le ministère à Genève. Du temps de l'abbé Journet, le particularisme genevois n'était pas éteint. L'abbé Jeantet en 1906 croyait que les constitutions synodales établies pour le vicariat apostolique de Genève en 1881 étaient encore en vigueur⁴⁵ (entre 1873 et 1883, Genève fut séparée officiellement de Lausanne), et Marius Besson, qui souhaitait publier un document pour l'ensemble du diocèse, le laissait penser⁴⁶. L'expression de « clergé de Genève » était encore vivace. Deux prêtres contemporains de Journet avaient signé leur ouvrage sous ce vocable⁴⁷ et en 1921, Eugène Petite se plaignait que le diocèse détournait pour « la partie Lausanne » l'argent romain de la Propagation de la foi prévu pour Genève et qu'il ne favorisait pas la promotion intellectuelle des prêtres du vicariat⁴⁸. Cet esprit ne s'arrêtera pas à l'entre-deux-guerres. Suite à la transformation du vicariat général de Genève en 1971, Edmond Ganter, qui est un historien du cru, qualifiait de « déplorable régression hiérarchique » le fait que le chef des catholiques genevois devait se contenter du titre de vicaire épiscopal⁴⁹.

⁴¹ « De 1923 à 1931, le nombre des abonnements passe de 3000 à 8000 » (David HILER – Geneviève PERRET BARI, *Le Parti démocrate-chrétien à Genève*. Un siècle d'histoire, PDC, Genève, 1992, p. 87 (très bonne synthèse de l'histoire du catholicisme genevois au XIX^e siècle).

⁴² *Cent ans d'histoire*, Genève, 1968 [centenaire du *Courrier*].

⁴³ Edmond GANTER, « Le transfert des Communes réunies du diocèse de Chambéry à celui de Lausanne (1819) » *Revue du Vieux Genève*, t. 3 (1973), pp. 35-47 et t. 4 (1974), pp. 36-49.

⁴⁴ François-M. GUILLERMIN, *Vie de Mgr Louis Rendu, évêque d'Annecy*, Charles Douniol, Paris, 1867.

⁴⁵ Louis JEANTET, *Le cardinal Mermillod (1824-1892)*, Lethielleux, Paris, 1906, pp. 612-613.

⁴⁶ Discussion à ce sujet dans : Benoît CLERC, *Contribution à l'histoire des constitutions synodales de l'actuel diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg*, Université de Fribourg, mémoire, 1975, pp. 83-88. L'auteur estime que les constitutions genevoises étaient caduques.

⁴⁷ Charles COMTE, « du Clergé de Genève », *Le cardinal Mermillod d'après sa correspondance*, Jacquemoud – Bloud et Gay, Genève – Paris, 1924 ; Raoul SNELL, « du clergé de Genève », *Autour du protestantisme*, L'Art catholique, Paris, 1931.

⁴⁸ Petite à Besson, 15 mars 1921 (AEvF, paroisses 43, dossier de doc. détachés). Voir une autre lettre de plainte : Petite à Besson, 10 mars 1921 (AEvF, paroisses 42).

⁴⁹ GANTER, « Le transfert des communes réunies », art. cit., 1973, p. 35.

Lorsque Charles Journet débuta dans le ministère, l'Eglise catholique à Genève comprenait trente-trois curés, vingt-six vicaires, deux aumôniers et un prêtre au *Courrier de Genève*⁵⁰. A cet effectif s'ajoutaient des ecclésiastiques extérieurs au diocèse, comme un Mgr de Mathies sur lequel l'évêque avait en vain fondé de grands espoirs pour la pastorale des hautes écoles⁵¹. Le clergé catholique, plus nombreux que le corps pastoral protestant composé en 1921 de quarante-six pasteurs, « dont trois à demi-charge »⁵², comptait plusieurs figures, les abbés Pierre Tachet des Combes (1868-1933), curé de Charles Journet au Sacré-Cœur, Jules-Maximilien Schuh (1860-1930), recteur de Sainte-Clotilde, fondateur de « l'Œuvre apostolique de Jésus-Ouvrier »⁵³ ou encore Raoul Snell (1874-1951) dont nous avons déjà parlé. Il avait précédé Journet dans la controverse confessionnelle :

« Un théologien catholique, Genevois et demeurant à Genève, doit tout naturellement se poser en adversaire du protestantisme et en apologiste de l'Eglise »⁵⁴.

Ce prêtre dont le premier ouvrage de 1903 s'intitule *Lettres à un protestant* fut en contact avec des convertis célèbres, Hugh Benson, le fils de l'ancien archevêque de Cantorbéry, Fernand Hayward, André de Bavier qui devint chanoine de Saint-Maurice. Après la Première Guerre mondiale, Snell enseigna à Saint-Louis. Il semble moins faire parler de lui. Mentionnons encore Albert Vogt (1874-1942), savant byzantinologue et professeur d'histoire à l'Université de Fribourg, qui allait devenir curé-archiprêtre de Notre-Dame en 1918⁵⁵. Ce personnage important du catholicisme genevois apparaissait comme un concurrent aux yeux du vicaire général, qui se plaignait de lui à l'autorité diocésaine. Il faudrait analyser les circonstances de sa démission de la cure de Notre-Dame en 1928 : elle est liée à la chute de Mgr Petite⁵⁶.

Le vicariat d'Eugène Petite se termina de manière abrupte⁵⁷. En 1927, à la réunion de l'Œuvre du clergé, le prélat avait réclamé la restitution des biens catholiques confisqués par l'Etat durant le

⁵⁰ ANONYME, « Œuvre du clergé à Genève », *SC*, 2 mars 1918, 133-134, p. 133.

⁵¹ Mgr Colliard à Petite, 17 septembre 1918 et 27 septembre 1918 (AVic, correspondance Petite-Evêché). Ce prêtre converti de Hambourg fut durant plusieurs années aumônier des étudiants à Zurich. Il mourut à Tunis en 1924 (nécrologie de Mgr de Mathies, *SC*, 22 mai 1924, p. 331).

⁵² Auguste GAMPERT, « L'Eglise de Genève et la suppression du budget des cultes », *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 9 (1921), 5-58, p. 39.

⁵³ Robert LOUP, *Un grand apôtre de Jésus-Ouvrier, Jules-Maximilien Schuh (1860-1930)*, Casterman – Saint-Augustin, Paris – Saint-Maurice, 1937. Jusque dans l'entre-deux-guerres, Sainte-Clotilde, fondée comme rectorat en 1911, dépendait juridiquement de la paroisse du Sacré-Cœur.

⁵⁴ [Raoul SNELL], « Un humaniste chrétien. L'abbé Snell », manuscrit dactylographié, 324 p., sans date, p. 100 (AVic).

⁵⁵ Nécrologie de l'abbé Vogt, *CG*, 6 octobre 1942 [par Henri PETIT] ; Roland RUFFIEUX (éd.), *Histoire de l'Université de Fribourg Suisse – 1889-1989 – Geschichte der Universität Freiburg Schweiz*, 3 t., Ed. universitaires, Fribourg, 1991, t. 3, 1992, p. 1000.

⁵⁶ AEvF, prêtres 125, dossier Petite (articles de journaux).

⁵⁷ Ibid. ; cf. : *SC*, 2 août 1928, pp. 481-483 (Petite à Besson et réponse de ce dernier). Ganter prend le parti du vicaire général, « dont la position était lucide et nuancée » (Edmond GANTER, *L'Eglise catholique de Genève. Seize siècles d'histoire*, Slatkine, Genève, 1986, p. 445). Voir aussi : William MARTIN, « Le vicaire général et la paix confessionnelle », *Les Cahiers protestants*, juillet-août 1928, t. 12, pp. 292-297 ; Léon SAVARY, *Lettres à Suzanne*, Marguerat, Lausanne, 1949, p. 138 (l'« ignoble chantage politique » de Mgr Petite) ; Françoise LARDERAZ, *René Leyvraz (1898-1973)*. Portrait et combats d'un journaliste catholique engagé, 2 t., Genève, 1999 (Université Lumière Lyon II, thèse), t. 1, pp. 252-256.

Kulturkampf⁵⁸. Le conflit entre la France et la Suisse à propos des zones franches autour de Genève, supprimées en totalité par la France après la Première Guerre mondiale, lui sembla l'occasion favorable pour obtenir satisfaction⁵⁹. Pour justifier son pays, un sénateur français avait déclaré que la Suisse avait renoncé la première aux traités qui établissaient les petites zones, en opprimant les catholiques placés sous la garantie de ces traités. Dans un mémoire « relativement confidentiel » du 12 avril 1928, le vicaire général expliquait au Conseil d'Etat que si elle était interrogée par la Cour de justice de La Haye, responsable de juger l'affaire pendante entre les deux pays, l'Eglise montrerait son insatisfaction devant la spoliation des biens des congrégations religieuses lors du Kulturkampf⁶⁰. Pour obtenir le soutien de l'Eglise, l'Etat aurait été ainsi obligé de restituer les propriétés confisquées. Utilisée comme argument par la France, la position de Mgr Petite fut vertement critiquée par un journal d'extrême gauche, *Le Travail*, et un journal d'extrême droite, *Le Pilori* et ce qu'on qualifia de « chantage caractérisé »⁶¹ du prélat suscita un grand émoi au bout du lac Léman, jusqu'au Conseil d'Etat. Le *Courrier* avait pris la défense du vicaire général et publié une déclaration de soutien du clergé, mais Mgr Petite présenta sa démission. Il pensait qu'elle était souhaitée par son évêque, tandis que ce dernier renversait la vapeur en disant qu'il l'avait accordée pour répondre à ses désirs⁶². La charge de vicaire général passa alors au curé de Journet, l'abbé Tachet des Combes, puis à l'abbé Henri Petit, de 1932 à 1956.

Selon des témoignages de l'époque, les catholiques des « pays mixtes » ou de la « diaspora », c'est-à-dire des régions suisses où ils étaient minoritaires, affichaient une plus grande vitalité que leurs frères des cantons catholiques :

« La vie paroissiale est plus vivante, plus nécessaire et plus active dans les cantons de la Diaspora qu'en vieille Suisse catholique, s'écrivait un auteur en 1928. Tout y est neuf, le jeune clergé peut donner son effort sans être bridé par des coutumes routinières. Les paroissiens ont plus d'esprit de corps et plus de conscience de leurs responsabilités et de leurs devoirs. (...) Enfin les milieux ouvriers et la petite bourgeoisie commerçante sont plus éveillés et plus accessibles à l'étude que les milieux ruraux »⁶³.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 252. Il s'agissait de cinq propriétés.

⁵⁹ A la chute de Napoléon I^{er}, de petites zones franches avaient été établies le long de la frontière genevoise. Napoléon III créa une grande zone sur tout le Chablais et le Faucigny, pour favoriser l'acceptation du plébiscite visant à réunir la Savoie à la France.

⁶⁰ Un exemplaire de ce mémoire se trouve aux archives du Vicariat, classeur « Circulaires de Mgr Petite 1918-1928 ». Voir aussi : FAVEZ – RAFFESTIN, « De la Genève radicale à la cité internationale », art. cit., pp. 335-337. En 1932, la Cour permanente de justice internationale de La Haye ordonna de rétablir les petites zones autour de Genève ainsi que celle de Saint-Gingolph (mais pas la grande zone de la Savoie du nord).

⁶¹ MARTIN, « Le vicaire général et la paix confessionnelle », art. cit., p. 293.

⁶² *CJMI*, note 1, p. 621.

⁶³ Marcel de WECK, « Georges de Montenach (1862-1925) », *NV*, janvier-mars et avril-juin 1928, t. 3, 88-109 et 209-230, p. 214. Voir aussi : Colliard au père Ambroise Gardeil, 11 mars 1916 (AEvF, Sé 21, dossier Séminaire diocésain 1921-1945, d). Ce document est une présentation intéressante du clergé du diocèse à celui qui devait prêcher la retraite des prêtres en 1916.

Le catholicisme genevois était en tout cas florissant. Mgr Petite manifestait sa satisfaction :

« Il est certain que la vie religieuse individuelle s'accroît. Nos églises sont bien fréquentées, et, fait particulièrement réjouissant, l'assistance des hommes aux offices est en continuelle progression. Les sacrements sont reçus assidûment par une foule de fidèles qui viennent nombreux aussi dans les réunions de piété : heure sainte, adoration nocturne, etc. L'auguste Sacrement de nos autels est sans doute plus honoré à Genève, aujourd'hui, qu'il ne l'a jamais été dans le passé. Les prédications sont suivies avec ardeur ; les missions données dans plusieurs de nos paroisses ont produit d'heureux fruits, et bien des âmes, à cette occasion, sont revenues à Dieu. (...)

La vie religieuse sociale se développe, elle aussi, et s'épanouit d'une façon réjouissante, soit en des œuvres sociales proprement dites, soit en diverses œuvres de charité »⁶⁴.

En ville de Genève, le nombre de paroisses dépassait celui de Fribourg ou de Lausanne. Les rectorats urbains (Saint-Germain/Sacré-Cœur, Notre-Dame, Saint-Joseph, Saint-François-de-Sales) avaient été érigés en paroisses tandis que six autres circonscriptions, en ville ou dans la campagne, avaient été fondées entre 1884 et 1915. Malgré un retard romand typique par rapport à la Suisse allemande⁶⁵, le catholicisme social genevois connaissait une période florissante, aux grandes heures des syndicats chrétiens et des corporations. Un de ses représentants influents, René Leyvraz (1898-1973), donnait au *Courrier* une tonalité typée et le Parti indépendant, le parti politique catholique fondé en 1892, prenait en 1926 le titre de « Parti indépendant chrétien-social ». Dans ce contexte, l'Union des Travailleuses catholiques fondée en 1907 avait fait œuvre de pionnier. Jugée dès cette époque comme « toujours à l'avant-garde pour les initiatives sociales »⁶⁶, elle est confirmée dans ce rôle par une historienne moderne⁶⁷. Charles Journet pourra, grâce à elle, développer son apostolat intellectuel.

Dans ce chapitre introductif, nous avons découvert une Suisse romande en crise relative et un catholicisme local dynamique. Ces deux composantes sont importantes pour comprendre l'action de Charles Journet qui devint vicaire de Carouge en 1917. Mais en commençant le ministère, le jeune prêtre possédait déjà son caractère et certaines idées sur le monde, acquis durant son enfance et sa jeunesse. Afin de comprendre l'attitude de Journet durant l'entre-deux-guerres, il est nécessaire d'opérer un retour en arrière dans sa biographie.

⁶⁴ Rapport de l'Œuvre du clergé pour 1924, p. 13 (AVic). Un constat pareil était fait en 1913, par le converti Théodore de la Rive : « Jamais l'heure n'a été plus favorable au développement de la vie catholique. La persécution religieuse, qui avait pris naissance il y a quarante ans, n'existe plus. (...) Les églises sont restituées. De nouveaux sanctuaires sortent du sol. Les paroisses essaient et se multiplient. Les œuvres de toute nature se développent et prospèrent » (Théodore de la RIVE, *De Genève à Rome. Impressions et souvenirs*, Plon-Nourrit, Paris, 1914² (préface de 1913), p. XVIII). Nous reviendrons, dans le chapitre suivant, sur les troubles religieux du XIX^e siècle.

⁶⁵ ALTERMATT, *Le catholicisme*, op. cit., p. 200.

⁶⁶ Rapport de l'Œuvre du clergé pour 1920, p. 5 (AVic).

⁶⁷ LARDERAZ, *René Leyvraz*, op. cit., t. 1, p. 188.

PREMIERE PARTIE : LES ANNEES DE FORMATION

I. UNE JEUNESSE GENEVOISE (1891-1907)

La famille de Charles Journet

Les premières années de Charles Journet sont connues par des papiers administratifs et des documents publics que nous avons consultés principalement aux archives cantonales de Genève¹, par des témoignages écrits, de rares confidences, et quelques pages de Lucien Méroz. L'auteur est bien informé sur le jeune Charles : la date de sa première communion, le départ de son père de la laiterie (mais il ne parle pas du séjour à la rue des Bains), la durée de ses études secondaires, son vœu de devenir missionnaire (d'entrer dans la congrégation des Missionnaires de Saint-François-de-Sales selon une lettre du curé de Journet) ou sa maladie durant le temps de séminaire corroborent les informations données par les documents d'archives.

Après le village de Cruseilles sur le flanc méridional du Salève, la route de Genève à Annecy franchit au pont de la Caille le torrent des Usses. Non loin de son embouchure dans le Rhône à Seyssel, cette rivière passe au pied de Desingy, la commune d'origine des Journet, magnifiquement située face au Jura et au Mont Vuache. Desingy avait été mentionnée pour la première fois en 1168². Placée en grande partie sous la seigneurie du chapitre cathédral de Genève, elle dépendra ensuite des Regard, une famille importante de Savoie. Gallois Regard, chanoine de Genève et évêque de Bagnorea, donna la tonsure à François de Sales en septembre 1598 dans la chapelle du château qu'il avait fait construire à Clermont, à côté de Desingy³. En 1815, après l'occupation française, elle revint au royaume de Sardaigne (c'est-à-dire à la maison de Savoie puisque les ducs avaient pris le titre de roi de Sicile, puis de Sardaigne, au XVIII^e siècle). Cette grosse commune, fragmentée en plusieurs hameaux, était jadis plus peuplée que maintenant. Elle atteignait 1559 habitants en 1848 alors qu'en 1999 elle ne comptait qu'un peu plus de 600 habitants.

Dans sa monographie consacrée à Desingy, Félix Fenouillet ne cite aucun fait relatif aux Journet, anciennement appelés Jorner⁴. Ils furent vraisemblablement laboureurs, ou vigneron, car Desingy était une commune viticole⁵. Reposant dans le cimetière de l'endroit⁶, les Journet y sont actuellement

¹ Notre information provient des registres d'état civil, des fiches de recensements, des tableaux électoraux, des listes de prix scolaires ainsi que des catalogues annuels, imprimés, parus sous différents titres (*Annuaire du commerce genevois* etc.). Par recoupement l'arbre généalogique de Charles Journet a pu être établi, et l'on a obtenu des renseignements sur les métiers exercés par des membres de sa parenté, leur domicile etc. Ces informations ne seront pas systématiquement référencées. Sur la famille de Charles Journet, voir les tableaux généalogiques en fin de volume.

² Sur la commune : Félix FENOUILLET, *Monographie de la commune de Desingy (Haute-Savoie)*, Imprimerie Vve Ménard, Chambéry, 1907 (réimpression en 1985).

³ *Ibid.*, pp. 81-82 et p. 4.

⁴ *Ibid.*, p. 153.

⁵ « Avant l'apparition des maladies cryptogamiques et du phylloxera, la vigne était la principale culture de la contrée et la principale ressource de ses habitants » (*ibid.*, p. 30).

éteints, mais ils existent encore à Seyssel. Quant aux Neyroud, la famille de la grand-mère maternelle de Journet, ils sont en revanche nombreux et habitent le hameau de Planaz, vers la rivière des Usses⁷.

Le grand-père de Charles, François-Marie Journet (1821-1884), est un exemple des mouvements migratoires du XIX^e siècle, période pendant laquelle de nombreux ressortissants de Savoie s'établirent à Genève. Né à Desingy, il épousa en premières noces Louise Fontaine du village genevois de Soral (~1830-1851), qui lui donna une fille, Eugénie⁸. Il vécut non loin de là à Vernier. Après la mort de sa jeune épouse, il se remaria en 1852 avec Josephite (ou Joséphine) Boquet, de Cercier en amont de Desingy. Le couple resta en Suisse puisqu'il déménagea à Montfleury, un hameau de Satigny limitrophe des communes de Vernier et de Meyrin. Les Journet eurent six fils : Louis-Jérôme, mort au berceau, Louis-Jules, Frédéric-René (dit Jean⁹), Louis-Alphonse, François-Marie (Joseph) et Jean-Louis, le benjamin de la famille, né le 16 octobre 1865, le père de Charles Journet. Naturalisé en 1861, François-Marie reçut le droit de cité de la commune de Meyrin¹⁰. C'est d'ailleurs sur le territoire meyrinois que les Journet, tout en demeurant à Montfleury, semblaient avoir déménagé¹¹. Ils se seraient ensuite installés au village même¹².

Désigné comme berger dans l'acte de naissance de sa fille, puis comme cultivateur au décès de sa première épouse, François-Marie Journet possédait un domaine de taille moyenne et exploitait diverses parcelles entre Meyrin, Satigny et Vernier. Sur les soixante-cinq membres de la Société des agriculteurs de Meyrin, quatre d'entre eux seulement, en 1878, alignaient plus de dix pièces de bétail¹³. François-Marie présentait quant à lui quatre à six têtes. La campagne genevoise était beaucoup plus étendue qu'elle ne l'est maintenant. Le paysage lui-même était différent : des haies vives morcellant les champs et des « hutins », ces vignes en treille qui couraient d'arbre en arbre, lui donnaient un cachet particulier.

Restés à Meyrin, Jean et Joseph Journet, les oncles de Charles, furent aussi agriculteurs. Jean reprit le domaine familial (il remplace son père à la Société des agriculteurs) et son frère travaillait sans doute avec lui. Preuve que la famille naturalisée depuis peu s'intégrait à sa nouvelle patrie, Jean (1857-1931)

⁶ Nous avons trouvé deux tombes, comportant cinq inscriptions : Françoise (+ 1920) et son mari Jean-Marie Journet (+ 1937), R. Journet (1909-1984) ; Georges (1895-1965) et Maria Journet (1899-1966).

⁷ « Ce nom d'*Usses*, au pluriel, paraît un peu étrange. On l'explique par le fait qu'il y a deux Usses, la grande et la petite, qui se réunissent sous le château de Sallenôves » (FENOUILLET, *Monographie de la commune de Desingy*, op. cit., p. 7, note 1).

⁸ Cette grande famille de Soral a donné naissance... à un patriarche de Venise, Pierre La Fontaine (1860-1935). Entré dans les ordres, ce fils d'un soldat du pape fut en effet remarqué par Joseph Sarto, le futur Pie X (A. T., « L'origine genevoise du cardinal Pierre La Fontaine », *CG*, 12 juillet 1935).

⁹ Son nom varie d'après les documents (on l'appelle encore Frédéric-Ernest).

¹⁰ *Mémorial des séances du Grand Conseil*, du 27 novembre 1861 au 5 novembre 1862, t. 1, Imprimerie Blanchard, Genève, 1862, p. 143.

¹¹ En 1855, Louis-Jules est inscrit sur le registre des naissances de Satigny tandis qu'en 1857, Frédéric-René, né également à Montfleury, est inscrit sur le registre de Meyrin.

¹² La tradition veut que les Journet aient habité une maison près du centre paroissial catholique Saint-Julien (témoignage de l'abbé Ottavio Predebon, curé de Meyrin, 14 mars 2003).

¹³ Registre de la Société des agriculteurs de la commune de Meyrin 1877-1895 (archives communales de Meyrin).

fut choisi comme capitaine des pompiers et devint membre du Conseil municipal¹⁴. Il faisait partie du comité de la Société des agriculteurs. L'historien de Meyrin Eugène-Louis Dumont cite par ailleurs un J. Journet membre de la première fanfare du village¹⁵. Jean Journet survivra à ses frères. Le curé Auguste Villet note en 1931 qu'il fit une « mort bien chrétienne »¹⁶.

D'après une amie de la sœur de Charles Journet, son père Jean-Louis était « un homme bon mais un nerveux », qui « n'avait pas l'éducation de [s]a femme », Jenny (Eugénie) Journet-Bondat : « J'ai l'impression, d'après son comportement, que la femme était d'un autre milieu », disait-elle¹⁷. Quant à Marie, la sœur de Charles, une cousine Journet la juge « gentille » :

*« Mais, continuait-elle, elle nous faisait un peu sentir qu'elle était autre chose ; moi, vous comprenez, j'étais en tablier, j'étais comme une servante pour elle »*¹⁸.

Marie Journet se sentait-elle supérieure parce qu'elle venait de la ville où son père avait déménagé ? Avait-elle conscience d'appartenir à une classe sociale plus élevée en raison de l'origine de sa mère ?

Sans être d'un milieu différent des Journet, les Bondat fréquentaient effectivement du « beau monde » et c'est peut-être à cela que Marie Journet pensait. Louis Bondat (1823-1894), le père de Jenny, était devenu vigneron « chez M. Lullin »¹⁹, apparemment le propriétaire du château de Chouilly, une très belle demeure du XVIII^e siècle, exemple typique des résidences bourgeoises de la campagne genevoise. Natif du Pays de Gex²⁰, Louis Bondat eut de son mariage avec Charlotte Neyroud cinq enfants : Annette qui fut à l'image de son père au service de la haute bourgeoisie chez Louis Lullin et dans la maison d'un autre banquier genevois, Arthur Chenevière²¹, Henri, mort au berceau, Jenny, la mère de Charles, née en 1867, Jean et Marie-Joséphine. Un registre de la paroisse notait que c'était une « bonne famille »²². Ils habitaient au village de Chouilly sur Satigny. Notons que sur les tableaux du corps électoral, Louis Bondat était passé du statut de « vigneron » à celui, plus noble, de « propriétaire ».

¹⁴ Registre des délibérations du Conseil municipal 1873-1900, 20 juin 1892 et 20 mai 1894, pp. 86 et 111 (ibid.). Son frère Joseph refusa quant à lui l'élection qui l'avait porté à l'exécutif communal (ibid., 6 mars 1898, p. 159).

¹⁵ Eugène-Louis DUMONT, *Histoire de Meyrin*, ouvrage édité par le Conseil administratif de la commune de Meyrin, Meyrin, 1991, p. 515.

¹⁶ Registre des sépultures 1907-1951 (archives paroissiales de Meyrin).

¹⁷ Témoignage de M^{me} Waeber, 26 février 1979 (FCJ, TE 16.01).

¹⁸ Témoignage de Lina Comte-Journet, 8 mai 1980 (FCJ, TE 13).

¹⁹ Recensement 1882-1902, Mi A 712n, La 25, fiche 145 (archives cantonales de Genève).

²⁰ Son père est déjà cité comme journalier à Chouilly (Edouard Galissard de Marignac, « Familles du Mandement » (ibid., Ms hist 335.29, f. 168), mais il ne devait pas vivre à l'année dans ce village car son fils Louis naquit à Prévessin (registre des baptêmes 1873-1894, p. 325, paroisse du Sacré-Cœur) et d'ailleurs ce dernier, nous apprend Galissard de Marignac, obtint le permis de séjour en 1866.

²¹ Recensement 1882-1902, Mi A 744n, La 145, fiche 145 et ibid. (ville de Genève), Mi A 629n, L 9, fiche 224 (archives cantonales de Genève).

²² « Registre de Satigny », note de 1885 [?] (archives paroissiales de Meyrin).

Charles Journet, un enfant de Genève

Jean-Louis Journet et Jenny Bondat devaient se connaître depuis l'enfance car jusqu'à la création de la paroisse de Satigny – La Plaine au début du XX^e siècle, les catholiques de Chouilly et de Satigny fréquentaient les offices religieux à Meyrin²³. Des liens existaient peut-être entre les familles : tout comme le père de Jean-Louis, la mère de Jenny était originaire de Desingy²⁴. Jean-Louis avait vingt-trois ans lorsqu'il épousa Jenny, de deux ans sa cadette. Le mariage fut célébré le 27 décembre 1888 et c'est à Genève que le nouveau foyer demeura²⁵, « cette Genève d'avant la Société des Nations, cette Genève genevoise dont le cœur était suisse et l'esprit européen »²⁶. En 1888, la ville comptait 75'709 habitants avec ses trois communes suburbaines de Plainpalais, des Eaux-Vives et du Petit Saconnex, parmi lesquels 41'605 protestants et 32'168 catholiques²⁷.

Jean-Louis et Jenny eurent trois enfants, Marie-Annette (Marie), familièrement appelée Mazy²⁸, en 1889, Charles-Joseph (Charles) en 1891 et Alphonse-Jean en 1893. Charles-Joseph naquit à la rue de la Rôtisserie 9 à côté de la place des Trois-Perdrix, le 26 janvier 1891, « à sept heures trente minutes du matin »²⁹. On l'appela Charles, sans doute en l'honneur de sa grand-mère Charlotte Bondat, car nul ne portait ce prénom parmi ses proches. Son deuxième prénom est celui de son parrain de baptême, Joseph Charrière, un ami d'enfance de Jean-Louis³⁰. Né à la fin de janvier, l'enfant ne fut baptisé que trois semaines plus tard le 15 février à la paroisse du Sacré-Cœur, par celui qui deviendra son maître au Collège Saint-Michel, l'abbé Albert Charpine, pour lors vicaire à Genève³¹. Le petit frère, Alphonse-Jean, ne vécut qu'un mois et mourut à la rue Dassier, où habitait Alphonse Journet, l'oncle de Charles³². Il ne fut pas oublié par son aîné. Il écrira à une personne qui avait perdu son enfant :

*« Vous pouvez prier cette petite fille et l'invoquer. J'ai eu un petit frère, Jean qui est mort à quelques mois : nous allions toujours prier sur sa tombe, prier pour qu'il nous bénisse et qu'il nous conduise ; c'est un des beaux souvenirs de ma petite enfance »*³³.

²³ Il y avait un certain nombre de catholiques sur la commune de Satigny. En 1838, on en comptait plus de deux cents (DUMONT, *Histoire de Meyrin*, op. cit., p. 72).

²⁴ Galissard de Marignac, « Familles du Mandement », doc. cit., f. 168.

²⁵ Un registre de population (fin XIX^e siècle) des archives paroissiales de Meyrin (p. 11), comporte la notice suivante : « Jean-Louis, marié à Jenny Bondat (demeure à Genève 1889) ».

²⁶ Gonzague de REYNOLD, *Mes mémoires*, Ed. générales, Genève, 3. t, 1960-1963, t. 3, p. 120.

²⁷ *Statistique de la Suisse*, n° 84, Berne, 1892, pp. 180-183.

²⁸ Témoignage de Jeanne Bondat, 29 mai 1979 (FCJ, TE 04).

²⁹ Extrait du registre des naissances, 26 septembre 1905 (FCJ). Le « bordereau de l'élève » Charles Journet nous apprend que le 9 de la rue de la Rôtisserie était à la place des Trois-Perdrix (archives du Collège Calvin, ph). Pour Guy Boissard, la Rôtisserie jouxte la place et c'est « sans doute par extension » que l'on placera aux Trois-Perdrix la demeure des Journet (BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 33, note 1).

³⁰ Son nom apparaît dans le registre des confirmations et premières communions 1865-1947 (confirmation 1873, p. 9), dans la même série que Jean-Louis Journet (archives paroissiales de Meyrin).

³¹ Registre des baptêmes 1873-1894, p. 346 (paroisse du Sacré-Cœur). Le vicaire Marc Dalbard, qui signe l'extrait de baptême au moment où Charles Journet entre à Mariahilf, se trompe en écrivant qu'il fut baptisé le 26 janvier (FCJ).

³² *Bottin genevois* pour 1894 (W. Kündig et Fils, Genève), p. 533.

³³ JOURNET, *Comme une flèche de feu*, op. cit., p. 119.

La rue de la Rôtisserie et la place des Trois-Perdrix appartiennent aux « Rues basses » de Genève, près du temple de la Fusterie et du lac Léman. C'est là que se concentrait une grande partie du commerce de la ville, à la différence de la ville haute, apanage de l'aristocratie. Jean-Louis était commerçant, laitier plus précisément, comme divers membres de son entourage : sa mère, son frère Jean et son beau-frère Jean Bondat en tout cas. A la Rôtisserie 9 où habitaient les Journet se trouvait la Laiterie de Collex, dont Jean-Louis était gérant³⁴. Ce magasin écoulait certainement la production du village de Collex près de Versoix, comme d'autres établissements le faisaient pour diverses localités (Laiterie de Vandœuvres, de Jussy etc.)³⁵. Jean-Louis était actif dans son travail³⁶ et Charles participa à l'entreprise paternelle en livrant le lait ou d'autres denrées à domicile. Jesús Polo Carrasco, qui avait étudié à Fribourg, écrivait :

*« Il me rappelait un jour que, lorsque dans son enfance il allait porter des commandes du magasin de ses parents à des familles de Genève, il pouvait difficilement s'imaginer que, au fil du temps, beaucoup de ces personnes – protestantes – viendraient lui demander une autre sorte d'aliments »*³⁷.

Tout en habitant la ville, Jean-Louis Journet et son frère Alphonse demeuraient attachés à leur village d'origine. En 1892, les deux hommes demandaient leur inscription sur la liste des électeurs de Meyrin, arguant qu'ils étaient propriétaires dans la commune³⁸. Jean-Louis s'y bâtit même une maison, au chemin du Grand-Puits³⁹. En 1893, Alphonse-Jean, le petit frère de Charles, fut enterré au cimetière de Meyrin⁴⁰. Deux ans plus tard, Jean-Louis était présenté par le Conseil municipal sur la liste des six jurés pour 1896 et quelque temps plus tard, il signait avec ses frères Joseph, Alphonse et Jean une pétition de 81 électeurs demandant la mise à la disposition de l'Eglise catholique romaine de l'église et

³⁴ Il fut auparavant – ou simultanément pour un temps ? – gérant de deux autres laiteries (recensement 1882-1902, Mi A 740n, La 130, fiche 132 et ibid. (ville), Mi A 636n, L 24, fiche 186).

³⁵ Sur le commerce laitier à Genève, voir la brochure : *Laiteries réunies, Fédération des producteurs de lait de Genève et environs, société coopérative (1911-1961), cinquantième anniversaire*, Genève, 1961, et aussi : Armand SCHWEINGRUBER, « Le lait et le fromage : des fruitières aux Laiteries réunies », dans : *Encyclopédie de Genève*, Association de l'Encyclopédie de Genève, Genève, t. 2, 1983, pp. 166-168.

³⁶ « Schon sein Vater [Jean-Louis] war ja ein Mann, der nicht unüberlegt ans Werk ging. Mit andern Genfer Geschäftsleuten arbeitete der Vater an der Gründung einer Genossenschaft » (Anton TROXLER, « Von der Suche nach der Wahrheit zum ewigen Licht. Zum Tode des Schweizer Kardinals Charles Journet », *Schweizerische Kirchenzeitung*, 1. Mai 1975, 291-294, p. 292).

³⁷ « Me recordaba un día que cuando de pequeño iba a llevar encargos de la tienda de sus padres a familias de Ginebra, mal podía figurarse él que, andando el tiempo, muchas de aquellas personas – calvinistas – vendrían a pedirle otra clase de alimentos » (Jesús POLO CARRASCO, préface à : Charles JOURNET, *Las siete palabras de Cristo en la cruz*, Ed. Rialp, Madrid, 1976, 13-29, p. 14). Voir aussi : « Er hat mir einmal erzählt, wie er als Kind regelmässig seinem Vater bei der Alltagsarbeit half » (TROXLER, « Von der Suche nach der Wahrheit », art. cit., p. 292).

³⁸ Registre des délibérations du Conseil municipal 1873-1900, 28 mars 1892, p. 78. Le cadastre de Meyrin (répertoire des propriétaires, sans date, f. 57) indique que Jean-Louis possédait quatre parcelles ; elles passeront ensuite à Charles (archives communales de Meyrin).

³⁹ ANONYME, « La nomination de Mgr Journet », *Le Courrier*, 26 janvier 1965 ; Henri VILLY, « Le cardinal Charles Journet et la petite histoire », *Journal de Genève*, 18 avril 1975. Selon Guy Boissard, il y avait déjà une demeure très modeste avant la construction de la villa par les parents de Charles (BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 37).

⁴⁰ Registre des sépultures 1865-1906 (archives paroissiales de Meyrin).

du presbytère, confisqués lors du Kulturkampf⁴¹. Alphonse, qui mourut à Genève en 1903, fut inhumé dans le cimetière meyrinois.

Quel était le caractère du jeune Charles Journet ? Un camarade d'enfance le présente comme un jeune de son âge (« le copain qui bousculait et que nous bousculions en entrant au catéchisme »), studieux et néanmoins plein de vie, qu'il trouvait assis sur les marches de la laiterie familiale :

« Il était perdu dans ses "tâches" [ses devoirs] plus compliquées et plus longues que celles dont nous étions dotés dans les petites classes. Nous le harcelions jusqu'à ce que, laissant là ses livres, il s'envole avec nous dans la course folle des "allées traversantes" qui percent de toutes parts notre vieille ville »⁴².

Et pourtant, bien qu'il aimât les farces, sa cousine Lina Comte-Journet explique que lorsqu'il passait à Meyrin il ne restait pas longtemps à jouer au football avec son cousin mais préférait s'en aller au jardin et s'intéressait à des choses comme les roses ou les greffes⁴³. De son côté, Jeanne Bondat expliquait :

« Il a eu peu de relations familiales, même avec nous ses cousins. On ne le voyait qu'aux vacances. Il mangeait et repartait avec ses livres, même la nuit. Du coup, sa mère partait en vacances avec lui pour l'empêcher de travailler »⁴⁴.

Ce témoignage doit se rapporter au temps où Journet était collégien ou séminariste. M^{me} Waeber, qui avait fréquenté l'école secondaire avec la sœur de Charles, estime quant à elle « que ses camarades étaient plus joyeux que lui » : « Ce n'est pas lui qui aurait mis de l'entrain dans une société »⁴⁵. On s'approche ainsi de la vérité en affirmant que le jeune Charles avait un tempérament moins actif que studieux et contemplatif. Cela se voit dans une photographie de classe alors qu'il avait peut-être douze ans, qui le montre sagement concentré à écrire tandis que les autres élèves paraissent beaucoup plus extravertis⁴⁶.

Les séquelles du Kulturkampf

Naturalisé en 1886, le grand-père de Charles, Louis Bondat, avait acquis le droit de citoyenneté de Meyrin et non de Satigny dont dépendait Chouilly⁴⁷. Une raison confessionnelle explique peut-être ce choix. Meyrin était un village catholique, contrairement à Satigny qui appartenait à l'ancien « mandement » protestant, possession de Genève durant l'Ancien Régime. Aujourd'hui reléguée dans

⁴¹ Registre des délibérations du Conseil municipal 1873-1900, 28 mars 1895 et 3 mai 1897, pp. 120 et 148-149 (archives communales de Meyrin).

⁴² Francis-J. LAURENCET, « Notre cardinal : quelques chers souvenirs », *La Liberté*, 30-31 janvier 1965.

⁴³ Témoignage de Lina Comte-Journet, 8 mai 1980 (FCJ, TE 13).

⁴⁴ Témoignage de Jeanne Bondat, 29 mai 1979 (FCJ, TE 04).

⁴⁵ Témoignage de M^{me} Waeber, 26 février 1979 (FCJ, TE 16.01).

⁴⁶ Document à la FCJ.

⁴⁷ *Mémorial des séances du Grand Conseil*, du 1^{er} mai au 30 juin 1886, Imprimerie centrale genevoise, Genève, 1886, p. 1523. Le Conseil municipal de Meyrin notait, en date du 27 avril 1886 (p. 7), que le candidat à la naturalisation « é[tait] suffisamment connu de tous les membres présents ». Il fut accepté à l'unanimité.

la sphère privée, la religion entraît jadis dans les choix cruciaux de la vie. Selon le cardinal Cottier⁴⁸, une des grands-mères de Charles avait été haranguée par son curé de ne pas aller à Genève, de peur de perdre la foi catholique. Il s'agit peut-être de Charlotte Neyroud qui était domestique à Chouilly⁴⁹. Un détail piquant est pourtant à signaler : comme le Pays de Gex fut acquis majoritairement à la Réforme et demeura longtemps protestant, les ancêtres de Charles du côté Bondat avaient peut-être fréquenté le prêche plutôt que la messe. Quant à Eugénie, la fille de François-Marie Journet et de Louise Fontaine (la tante de Charles), mariée selon la forme catholique⁵⁰ avec un réformé d'Argovie, elle est présentée par une fiche de recensement comme protestante, ainsi que ses enfants⁵¹.

Nous avons évoqué l'existence de localités catholiques dans le canton de Calvin. Après l'occupation française qui avait transformé la ville libre en chef-lieu du département du Léman, Genève avait reçu par les traités de Paris et Turin (1815-1816) tout ou une partie de certaines communes, les « Communes réunies » – qui de fait étaient catholiques –, afin de former un territoire homogène lié à la Suisse. Six furent prises au Pays de Gex (dont Meyrin, Vernier) et les autres à la Savoie (Carouge, Bernex, Compesières, Hermance etc.). Ce fait était capital pour l'histoire civile et religieuse de Genève car il avait transformé la vieille république réformée en un canton mixte. Les protestants dominèrent longtemps encore la scène politique et la culture⁵² et considérèrent les catholiques comme des citoyens de second rang⁵³. L'entrée des Communes réunies fut néanmoins difficile à admettre pour de nombreux « vieux Genevois ». L'augmentation démographique des catholiques, due principalement à l'émigration locale comme celle des ancêtres de Journet, renforça un sentiment obsidional : « Il ne s'agit plus d'une Escalade de nuit qui échoue, mais d'une Escalade de vingt-cinq ans qui réussit », se lamentait le pasteur Chenevière, une des têtes pensantes de Genève durant la première moitié du XIX^e siècle⁵⁴. L'« Escalade » désigne la tentative savoyarde de s'emparer de Genève dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602. Les chiffres, naturellement, avaient de quoi inquiéter les protestants. En 1860, les catholiques, au nombre de 42'099, avaient dépassé la barre des 50 % de la population cantonale. En 1870, leur taux passera même à 51,3 %⁵⁵.

Les tensions n'avaient donc pas manqué et le bouillant curé de la ville, Jean-François Vuarin (1769-1843)⁵⁶, cristallisa sur lui les reproches anticatholiques. Vuarin n'avait pas accepté l'annexion des

⁴⁸ Témoignage du cardinal Cottier, 22 août 2001.

⁴⁹ Galissard de Marignac, « Familles du Mandement », doc. cit., f. 168.

⁵⁰ Registre des mariages 1865-1908, p. 20 (archives paroissiales de Meyrin).

⁵¹ Recensement 1882-1902, Mi A 730n, La 97, fiche 36 (archives cantonales de Genève).

⁵² « A Genève, nous sommes pauvres. Sauf quelques exceptions que l'on pourrait compter sur les cinq doigts de la main, les nôtres doivent pourvoir aux nécessités matérielles de l'existence » (Eugène CARRY – Théodore de la RIVE, *Lettres sur les intérêts catholiques à Genève*, Imprimerie Studer, Genève, 1899, p. 22 [CARRY à de la RIVE]).

⁵³ Le biographe du théologien protestant Auguste Bouvier notait ainsi qu'à l'Eglise romaine, vers le milieu du XIX^e siècle, « se rattachait surtout le groupe des immigrés » (Jules-Emile ROBERTY, *Auguste Bouvier, théologien protestant (1826-1893)*, Alcan – Eggimann, Paris – Genève, 1901, p. 5).

⁵⁴ Paroles citées dans : Georges GOYAU, *Une Ville-Eglise, Genève (1535-1907)*, Perrin, Paris, 1919, 2 t., t. 2, p. 46.

⁵⁵ ALTERMATT, *Le catholicisme*, op. cit., p. 192.

⁵⁶ Abbé FLEURY – abbé MARTIN, *Histoire de M. Vuarin et du rétablissement du catholicisme à Genève*, 2 t., A. Jaquemot, Genève, 1861 ; Danielle COUDRAY, *Les trois patries de l'abbé Vuarin*, Université de Fribourg,

Communes réunies⁵⁷. Il se distinguait d'un curé Joseph Aebischer à Neuchâtel⁵⁸, attentif à entretenir des relations courtoises avec les autorités civiles protestantes :

« *Toujours sur la brèche, racontait complaisamment l'ultramontain Louis Veillot, toujours prêt à payer de sa personne, de sa bourse et de son vaste savoir, il a fait passer à la vénérable compagnie des pasteurs et au magnifique conseil bien des mauvais jours dont nous le bénissons* »⁵⁹.

La « Compagnie des pasteurs » est le terme officiel désignant l'ensemble des pasteurs genevois. Elle s'appelle aujourd'hui « Compagnie des pasteurs et des diacres ». Protégés par le protocole du traité de Vienne et le traité de Turin (1815-1816), les catholiques eurent droit malgré les tensions à une existence autonome dans leur nouvelle patrie. Le régime de James Fazy, qui renversa le gouvernement de la Restauration dans les années 1840, eut même à cœur de les soutenir non sans arrière pensée électorale, et leur donna du terrain sur les anciennes fortifications pour bâtir l'église Notre-Dame, comme il en donna aux orthodoxes, aux anglicans, aux Juifs et aux francs-maçons. Ce n'est qu'au début des années 1870 qu'un conflit majeur entre l'Eglise catholique et l'Etat de Genève éclata.

Pour l'historien François Ruchon, le Kulturkampf cantonal a été motivé par la peur des vieux Genevois face à un dynamisme catholique jugé menaçant, illustré par l'affaire de l'évêché⁶⁰. Le curé de Genève Gaspard Mermillod (1824-1892) avait été sacré évêque d'Hébron en 1864 par Pie IX en personne dans le dessein de restaurer le diocèse de Genève. Pour le nouvel homme fort du gouvernement, Antoine Carteret, un « protestant austère qui était loin de porter l'Eglise romaine dans son cœur »⁶¹, il s'agissait de mettre fin à cette tentative. La politique religieuse de Carteret est indissociable de sa volonté de tout soumettre à l'Etat : l'Eglise protestante et l'Académie de Calvin en firent l'expérience⁶². Il fut appuyé par ses pairs, notamment des élus catholiques libéraux. Après une escalade de l'affrontement, un arrêté du gouvernement fédéral suisse expulsait Mgr Mermillod du territoire helvétique le 17 février 1873. Mais l'exil du vicaire apostolique n'était qu'un épisode des vexations de l'Etat contre l'Eglise romaine. Le canton supprima les congrégations, proscrivit la soutane et les processions, procéda à l'inventaire des églises. Comme tous les prêtres genevois avaient refusé les dispositions stipulant l'élection des curés et des vicaires par les fidèles et leur

mémoire, 1962. Sœur Danielle Coudray a poursuivi ses recherches sur le personnage : *L'abbé Vuarin, curé de Genève (1769-1843)*, t. 1, biographie, 1984 (?), exemplaire dactylographié à la BCU.

⁵⁷ Jean-François Vuarin « ne prit jamais son parti, ni d'être Suisse, ni d'être citoyen d'un canton mixte et il s'épuisa en une lutte gigantesque et vaine contre ces deux faits qu'il ne pouvait modifier » (William MARTIN, *La situation du catholicisme à Genève (1815-1907)*, Etude de droit et d'histoire, Félix Alcan – Payot, Paris – Lausanne, 1909, p. 8).

⁵⁸ Jean GLASSON, *Le doyen Joseph Aebischer (1787-1852)*. Prêtre du diocèse de Lausanne et Genève et premier curé de Neuchâtel, Université de Fribourg, mémoire, 2002.

⁵⁹ Louis VEUILLOT, *Les pèlerinages de Suisse*. Einsiedeln, Sachslen, Maria-Stein, Société nationale pour la propagation des bons livres, Bruxelles, 1839, p. 30.

⁶⁰ François RUCHON, *Histoire politique de la République de Genève de la Restauration à la suppression du budget des cultes (31 décembre 1813 – 30 juin 1907)*, 2 t., Alexandre Jullien, Genève, 1953, t. 2, pp. 257-258. Voir aussi : HILER – PERRET BARI, *Le Parti démocrate-chrétien*, op. cit., pp. 29-31.

⁶¹ RUCHON, *Histoire politique de la République de Genève*, op. cit., t. 2, p. 264.

⁶² Olivier FATIO, « Genève », dans : Pierre GISEL – Lucie KAENNEL (éd.), *Encyclopédie du protestantisme*, Quadrige / Presses universitaires de France – Labor et Fides, Paris – Genève, 2006², 539-542, p. 541 ; Marco MARCACCI, *Histoire de l'Université de Genève (1559-1986)*, Université de Genève, Genève, 1987, pp. 158-159.

assermentation civile, le canton appela des prêtres étrangers en rupture avec leurs évêques et provoqua ainsi un schisme entre l'écrasante majorité des catholiques fidèles à Mgr Mermillod et à Rome et les catholiques « nationaux » ou « vieux-catholiques ». Ce fut, pour employer l'expression de Jeantet, « un schisme par l'Etat »⁶³. L'historien Ruchon appuie Jeantet :

*« A Genève, cette église fut une machine de guerre contre Rome avant d'être une véritable Eglise. Viciée par la politique et les politiciens, elle eut toutes les peines du monde à se constituer un clergé digne de ce nom – ce qui ne fut pas le cas en Suisse allemande. Création sans fondements solides, elle ne vécut – et péniblement – que par l'appui de l'Etat. Les espoirs de 1873 furent vite déçus »*⁶⁴.

On aimerait connaître l'impact des événements du Kulturkampf sur la conscience du jeune Charles Journet, car on peut supposer qu'enfant il avait eu écho de toutes les brimades subies par les catholiques. Il est probable que son père lui ait raconté l'épisode de sa confirmation. Des paroisses entières se transportaient afin de rendre visite à Mgr Mermillod en exil à la frontière. « Accompagnés de la plus grande partie de la paroisse », Jean-Louis Journet et les enfants de Meyrin avaient été ainsi conduits à Fernex le 1^{er} novembre 1873 pour recevoir le sacrement des mains du prélat⁶⁵. Par ailleurs, on a rapporté que Journet, enfant, assistait à l'eucharistie « dans une grange »⁶⁶. Les églises ayant été confisquées en faveur des vieux-catholiques, les catholiques romains avaient été obligés à se réfugier dans des abris de fortune, les « chapelles de la persécution ». Journet, qui avait de la famille à Meyrin, a probablement participé aux offices dans la chapelle provisoire, sise le long de l'ancienne route de la Maladière (actuellement rue Virginio-Malnati)⁶⁷, car l'église Saint-Julien, prise comme la cure en 1875⁶⁸, ne fut réoccupée qu'en mai 1901, lorsque Journet avait dix ans⁶⁹.

Répondant au cardinal Seper, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, au sujet de la *communicatio in sacris*⁷⁰ avec les vieux-catholiques, Charles Journet, plus qu'octogénaire, se souvenait des luttes confessionnelles dans son canton :

⁶³ [Louis JEANTET], *Histoire de la persécution religieuse à Genève*. Essai d'un schisme par l'Etat, Lecoivre, Paris – Lyon, 1878.

⁶⁴ RUCHON, *Histoire politique de la République de Genève*, op. cit., t. 2, p. 289.

⁶⁵ Registre des confirmations et premières communions 1865-1947, pp. 7-8 (archives paroissiales de Meyrin). Jenny Bondat fut confirmée à Meyrin même, par Mgr Bagnoud, abbé de Saint-Maurice (ibid., pp. 14-15). La tante maternelle de Journet épousera un Mermillod, mais il ne semble pas avoir de parenté (proche du moins) avec l'évêque d'Hébron.

⁶⁶ Témoignage de Mgr Bernard Genoud, cité dans : BOISSARD, « Les controverses entre Charles Journet et les protestants », art. cit., p. 117.

⁶⁷ DUMONT, *Histoire de Meyrin*, op. cit., p. 743. Le lieu de culte est devenu une église copte orthodoxe (APIC [Agence de presse internationale catholique], 2 avril 2004, pp. 8-9).

⁶⁸ Voir à ce propos « Annales paroissiales (1722 à 1899) », pp. 114-145 ; « Notes de Mr Jules Ramusat, sacristain de 1865 à 1898 – Recettes des baptêmes et des mariages », pp. 58-62 (archives paroissiales de Meyrin).

⁶⁹ ANONYME, « Restitution d'église », SC, 25 mai 1901, p. 245.

⁷⁰ « Participation active d'un fidèle à la liturgie d'une Eglise qui n'est pas en communion avec la sienne » (Olivier de LA BROSSE – Antonin-Marie HENRY – Philippe ROUILLARD (éd.), *Dictionnaire des mots de la foi chrétienne*, Cerf, Paris, 1989 [nouvelle édition], col. 169).

« Il faut insister sur la disparité profonde des conditions historiques entre d'une part les Eglises orthodoxes et d'autre part les communautés qui se nomment catholiques-chrétiens [c'est-à-dire les vieux-catholiques]. Dans le premier cas, la dissidence s'est faite insensiblement par une sorte de fatalité historique. Dans le second cas, elle a été l'effet d'une déchirure voulue et consciente. A Genève, elle s'est accompagnée d'une persécution au cours de laquelle toutes nos églises nous ont été arrachées et toutes nos cures données à des prêtres catholiques mariés venus de l'étranger : parmi eux le célèbre Hyacinthe Loyson. La *communicatio in sacris* ne pourrait se faire sans troubler nombre de fidèles »⁷¹.

Ce témoignage indique que Charles Journet gardait un mauvais souvenir du Kulturkampf genevois. Tout en ignorant s'il faisait l'amalgame entre l'Etat persécuteur et les protestants, nous pouvons supposer que sa vigueur à défendre le catholicisme durant les polémiques confessionnelles des années vingt s'explique en partie par les blessures infligées à l'Eglise à la fin du XIX^e siècle⁷².

La paroisse du Sacré-Cœur et l'abbé Carry

Dans son testament daté du jour de Pâques 1975, le cardinal Journet mentionnait la paroisse de son enfance : « [Dieu] n'a pas permis que je perde jamais la foi de mon Baptême, il y a 84 ans, au Sacré-Cœur à Genève »⁷³. Le Sacré-Cœur⁷⁴, bâtiment à fronton et colonnade grecque, était un ancien temple maçonnique. Il avait été acquis lors de l'attribution de l'église Saint-Germain, située en vieille-ville, aux catholiques nationaux. Il servait d'église, de cure et disposait d'une grande salle de réunion. L'église, sombre et basse, formant une forêt de trente-sept piliers⁷⁵, était l'église catholique principale de Genève, d'autant plus que Notre-Dame à Cornavin était encore inaccessible aux catholiques romains. Au Sacré-Cœur, le nombre des nouveaux baptisés de 1891 jusqu'à 1907, date de l'entrée de Journet au collège à Fribourg, oscillait entre 101 et 184 par année (144 baptêmes en moyenne). Au dire du vicaire général Broquet, ancien curé de la paroisse, « on a[vait] à cœur en effet d'y garder les traditions de M. Vuarin, qui voulait que les cérémonies de la Semaine-Sainte fussent exécutées avec autant de dignité et de ponctualité que dans une cathédrale », l'office des Ténèbres du *Triduum* était entièrement psalmodié et à Pâques l'assistance débordait dans le vestibule et les escaliers⁷⁶.

Regroupés autour du curé Jean-François Chuit, plusieurs prêtres desservaient la paroisse. Charles Journet était particulièrement lié à un vicaire, chez qui il allait se confesser⁷⁷, l'abbé Joseph Broquet, présent au Sacré-Cœur de 1892 à 1900. Neveu et filleul du vicaire général, ce prêtre était « à la fois enjoué et sérieux, plein d'esprit et de cœur », sachant offrir aux jeunes « le goût du plain-chant et de la belle musique religieuse »⁷⁸. Charles Journet participa au groupe des servants de messe et suivit le

⁷¹ Brouillon de la lettre envoyée le 15 février 1972 (FCJ).

⁷² BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., pp. 127-130.

⁷³ Testament de Charles Journet, Pâques 1975 (FCJ).

⁷⁴ Edmond GANTER, *Histoire de Saint-Germain et du Sacré-Cœur*, [Genève, 1973 ?] (plaquette publiée à l'occasion du centenaire de l'église du Sacré-Cœur).

⁷⁵ Si elle laissa inchangée sa hauteur, la restauration de 1939 lui donna plus d'espace en enlevant ses colonnes.

⁷⁶ Broquet à Mgr Deruaz, évêque du diocèse, 28 avril 1905 (AEvF, paroisses 41).

⁷⁷ MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., p. 20.

⁷⁸ Nécrologie de l'abbé Broquet, *CG*, 18 décembre 1921.

catéchisme, faisant sa première communion à l'âge de douze ans et demi, le 11 juin 1903, jeudi de la Fête-Dieu⁷⁹. Cet âge avancé était la norme à l'époque, avant la réforme de Pie X⁸⁰. La confirmation en revanche ne tarda pas puisqu'elle lui fut conférée le lendemain, par Mgr Joseph Deruaz, l'évêque du diocèse⁸¹.

La paroisse du Sacré-Cœur était aussi celle de l'abbé Eugène Carry (1853-1912), l'âme du catholicisme genevois et futur vicaire général⁸². Tandis que le fougueux abbé Jeantet estimait, en 1878, que la lutte avait renforcé la cohésion des catholiques⁸³, l'abbé Carry refusait une telle attitude combative :

« Jamais nous ne nous retirerons à l'écart comme des enfants boudeurs et aigris, ni comme des citoyens découragés qui cherchent à se faire oublier, s'écriait-il dans une brochure écrite en collaboration avec le converti Théodore de la Rive. Jamais, sauf les cas extrêmes où la conscience l'exige, nous n'entrerons en conflit avec l'âme nationale »⁸⁴.

Cet état d'esprit, conjugué avec le retour en Suisse, mais à Fribourg, de Gaspard Mermillod, l'attitude conciliante de son successeur Joseph Deruaz et la bonne volonté des nouvelles autorités politiques explique le changement de climat à Genève, où les séquelles du Kulturkampf s'estompaient. Les églises et les cures étaient progressivement restituées et la fameuse « loi Reverchon » abolie. Cette loi de 1875 qui supprimait le quorum nécessaire pour les élections ecclésiastiques, permettait l'instauration d'un curé national dans une paroisse si un seul citoyen participait à l'élection. En 1907 enfin, le peuple décidait grâce au vote déterminant des catholiques la suppression du budget des cultes, ce qui signifiait concrètement la séparation de l'Eglise et de l'Etat :

« La loi fut votée par 7653 oui contre 6823 non. A part les Pâquis et Plainpalais, fiefs radicaux, la ville donna une majorité rejetante. Les 30 communes catholiques l'acceptèrent par 2611 voix contre 1016 et arrachèrent ainsi la décision »⁸⁵.

⁷⁹ Registre des confirmations et premières communions 1876-1910 (paroisse du Sacré-Cœur).

⁸⁰ Par le décret *Quam singulari* de 1911 (Maurilio GUASCO, « Pie X », dans : LEVILLAIN (éd.), *Dictionnaire historique de la papauté*, op. cit., 1349-1351, p. 1350). Jean-Louis Journet et Jenny Journet-Bondat firent également leur première communion à l'âge de douze ans, en 1877 et 1879 (registre des confirmations et premières communions 1865-1947, pp. 12 et 13, archives paroissiales de Meyrin).

⁸¹ Registre des confirmations 1858-1910 (paroisse du Sacré-Cœur).

⁸² Marie-Louise HERKING, *Un prêtre genevois, l'abbé Carry 1853-1912*, Jacquemoud, Genève, 1932. Un chapitre parut auparavant dans la revue de Journet : « L'apostolat de M. l'abbé Carry », *NV*, janvier-mars 1932, t. 7, pp. 55-76. Voir aussi : L. F., « M. le vicaire général Carry et l'église Notre-Dame à Genève », *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, t. 47 (1913), pp. 12-16 ; REYNOLD, *Mes mémoires*, op. cit., t. 3, pp. 64-68.

⁸³ « La vie intérieure de l'Eglise s'est fortifiée elle-même au milieu de la lutte. Comme autrefois les Hébreux, au retour de la captivité, repoussaient l'ennemi d'une main pendant que de l'autre ils travaillaient à la réédification du temple, ainsi nous voyons toutes les œuvres catholiques prospérer et se développer à Genève, en même temps que l'ennemi est tenu à distance » ([JEANTET], *Histoire de la persécution religieuse à Genève*, op. cit., p. 512).

⁸⁴ CARRY – de la RIVE, *Lettres sur les intérêts catholiques à Genève*, op. cit., p. 8 (lettre à de la Rive).

⁸⁵ GANTER, *L'Eglise catholique de Genève*, op. cit., p. 493. Malgré la suppression du budget des cultes, la faculté de théologie resta financée par l'Etat, avant d'être transformée, en 1927, en une faculté autonome gérée par une fondation (Paul-Edmond MARTIN, *L'Université de 1914 à 1956*, t. 4 de *l'Histoire de l'Université de Genève*, Georg, Librairie de l'Université, Genève, 1958, pp. 97-108).

Cette loi corrigeait l'injustice de la subvention de l'Eglise protestante et de l'Eglise catholique nationale par l'ensemble des contribuables, au détriment des catholiques romains, et mettait chaque confession sur le même pied. Ecoutons le vicaire général :

« Pour nous, catholiques, [l'année 1907] aura marqué l'avènement du droit commun, la restitution d'une partie de nos biens, l'inscription de notre état civil dans la constitution genevoise, l'abolition des lois de 1873 et l'égalité de toutes les confessions religieuses devant la loi »⁸⁶.

Orateur écouté, admirateur du philosophe protestant Ernest Naville, l'abbé Carry avait souci de collaborer avec les réformés dans le domaine social. Il avait même la réputation de libéral parmi ses pairs⁸⁷. Cependant, nous noterons qu'à la fin de sa vie il semblait « complètement revenu » de son enthousiasme à travailler avec les protestants et les libéraux⁸⁸. Il ne s'agit donc pas de dépeindre le vicaire général sous une couleur unique. Du reste, conjointement à ses actions manifestant son « ouverture », Eugène Carry s'était distingué par une série d'initiatives pour animer le catholicisme local. En 1884, il reprenait le cours pour les jeunes filles du niveau secondaire et, deux ans après, dynamisait le patronage du Sacré-Cœur, le cercle Saint-Germain. En 1903, il créait une « Fédération catholique genevoise », qui voulait regrouper les associations confessionnelles du canton.

L'historien Urs Altermatt a insisté sur l'importance du « ghetto » catholique dans la Suisse, depuis le XIX^e siècle jusqu'au milieu du siècle suivant, une société à l'intérieur de la société globale dans laquelle l'Eglise, en réponse à l'ostracisme dont elle était l'objet, avait organisé la vie de ses fidèles. Mais ce ghetto n'était pas un simple réduit car les catholiques essayaient d'agir sur l'ensemble de la société. L'abbé Carry est une figure de cette période historique :

« S'assimiler, mais en même temps résister à une assimilation complète. Un moyen d'échapper à ce dilemme consiste à ce que le groupe minoritaire ne se sépare pas de la société dont il se distingue, mais forme une société en soi qui en fasse partie intégrante, c'est-à-dire une sous-société, et qu'à partir de ce refuge, il agisse dans l'ensemble de la communauté »⁸⁹.

Il serait intéressant de tracer un parallèle entre Eugène Carry et Charles Journet. La suite du travail montrera que Journet reprit, après d'autres, des œuvres chères à l'abbé Carry : sa présence à l'Union des Travailleuses catholiques, son cours pour jeunes filles du niveau secondaire, ses prédications au Sacré-Cœur. Carry était un homme d'action préoccupé par les questions morales et Journet un théologien et un homme de réflexion. Les deux personnages avaient pourtant plusieurs traits communs. Sur le plan physique, un corps frêle attaqué par la tuberculose. Au niveau intellectuel, des

⁸⁶ « Journal du Vicariat général de Genève, commencé sous la protection de Dieu le 1 janvier 1905 », pp. 45-46 (AVic).

⁸⁷ L'abbé Dupraz reconnaîtra que le livre de Marie-Louise Herking sur Eugène Carry avait changé son point de vue, car il avait pensé auparavant que le personnage « s'était (...) aventuré assez loin dans ses sympathies envers le libéralisme, l'américanisme, le sillonisme, le modernisme » (Emmanuel-Stanislas DUPRAZ, recension de : HERKING, *Un prêtre genevois, l'abbé Carry*, op. cit., dans : *NV*, avril-juin 1933, t. 8, p. 242).

⁸⁸ Petite à Louis Ems, vicaire général de Fribourg, 8 février 1921 (AVic, correspondance Petite-Evêché, d). Cf. : « M. Carry qui un temps, était fort féru de cette loyale et surtout naïve coopération, en était complètement revenu les dernières années de sa vie et ne voulait plus en entendre parler » (Petite à Ems, 30 décembre 1919, *ibid.*).

⁸⁹ ALTERMATT, *Le catholicisme*, op. cit., p. 90.

connaissances variées, un intérêt pour Savonarole, Luther, Newman ou le père Marie-Joseph Lagrange. Dans le domaine politique, la volonté souvent incomprise de faire passer l'Eglise de la théocratie du Moyen Age à un système adapté à l'époque contemporaine, système de la chrétienté profane pour Journet, modèle anglo-saxon pour Carry, qu'il n'avait pas forcément renié depuis le moment où il regretta sa collaboration avec les libéraux. Nous ignorons cependant si le jeune Charles était un proche de l'abbé Carry et s'il participa, par exemple, au cercle Saint-Germain.

Les premières études de Charles Journet

L'histoire de la famille Journet révèle le progrès de l'instruction publique dans la campagne genevoise. A la naissance de sa fille, le grand-père de Charles ne signait pas, « étant illitéré ». Au décès de sa première épouse, il le pouvait, puis à son remariage il apposait son paraphe avec une écriture gauche, « mais non l'épouse ni son père, pour ne savoir ». Parlait-il français, ou seulement patois savoyard ? L'autre grand-père de Charles présente le même cas de figure. Les parents de Charles Journet fréquentèrent en revanche l'école primaire, où ils reçurent plusieurs fois des prix⁹⁰. Jean-Louis passa même à l'école secondaire de Meyrin et se signala par ses bonnes capacités en mathématiques, ce qui était un avantage pour un futur commerçant⁹¹. La génération suivante, celle de Charles et Marie, fut plus favorisée encore car le frère et la sœur purent entrer à l'école secondaire. Ils avaient auparavant fréquenté l'Ecole du Grütli, une école primaire à côté du Sacré-Cœur. Chaque année (1897-1902), Charles avait été le premier de classe – ce sera une constante dans presque toute sa vie d'étudiant – et Marie y fut deuxième puis première durant quatre années de suite⁹². Le climat familial, les aptitudes des parents furent peut-être à l'origine de ces bons résultats.

Alors que le jeune Gaspard Mermillod avait refusé, pour motif religieux, d'entrer au collège à Genève⁹³, Journet ne dédaigna pas de le faire. La vénérable école, « le Sacré Collège » comme l'appelle Henri de Ziegler, avait été bâtie à la fin de la vie de Jean Calvin (elle prendra au XX^e siècle le nom de Collège Calvin)⁹⁴. Située à l'extrémité orientale de la vieille-ville, elle comprenait à l'époque de Journet une division inférieure de trois ans et une division supérieure de quatre, qui préparait à la maturité. Journet suivit les cours de la section inférieure de 1902 à 1905 et en garda un bon souvenir,

⁹⁰ Liste des prix scolaires du canton (archives cantonales de Genève, Instruction publique Gi 15-22). Ils reçurent des prix de « bonnes notes » et de « progrès littéraires ». Jean-Louis Journet décrocha en outre divers prix de branches.

⁹¹ Une loi de 1872 décidait la mise sur pied d'écoles secondaires rurales (Charles MAGNIN – Marco MARCACCI, *Le passé composé*. Images de l'école dans la Genève d'il y a cent ans, Tribune Ed., Genève, 1987, p. 117). D'après recensement 1882-1902, Mi A 712 n, La 25, fiche 145, Jenny n'a fréquenté que l'école primaire.

⁹² Les informations sur l'Ecole du Grütli proviennent de la liste des prix scolaires du canton (archives cantonales de Genève, Instruction publique Gi 38-43).

⁹³ « Je n'irai pas, répondit-il. Vous ferez de moi ce que vous voudrez, vous m'enverrez aux champs, à la charrue, aux bêtes, j'irai où il vous plaira, mais jamais à ce collège hérétique de Genève ! » (JEANTET, *Le cardinal Mermillod*, op. cit., p. 4). Mermillod entra dans un petit séminaire près de Chambéry.

⁹⁴ Henri de ZIEGLER, *Le Collège de Genève*, Victor Attinger, Paris – Neuchâtel, 1933. Voir également : Philippe MONNIER, *Le livre de Blaise*, Jullien, Genève, 1904.

évoquant en 1971 les « Maîtres que nous respectons et que nous aimions et auxquels nous avons gardé une reconnaissance que les années ne pouvaient qu’approfondir »⁹⁵. Ses camarades provenaient en bonne partie des milieux du commerce et des carrières libérales et étaient protestants aux deux tiers. Certains étaient fils de pasteurs. Dans cette institution, Charles Journet reçut un enseignement de base, découvrit les humanités et apprit les rudiments du latin, auprès d’un *régent* chargé d’enseigner cette langue aux potaches tel celui que Philippe Monnier a superbement décrit :

« Mais il a levé le doigt et recommence. Patient et résigné comme la vie, il recommence. Une fois de plus, une fois encore,— après tant de fois,— il lui échoit de découvrir le latin à une génération nouvelle. Après tant de générations, il découvre le latin à une autre génération, qui, elle aussi, grandira, qui elle aussi deviendra volontaire, qui elle aussi ira par les routes, montera la colline, la descendra, accomplira une destinée inconnue, quoique marquée au livre de la Providence. Comment son soin sera-t-il récompensé ? Quelle fleur ou quel fruit germera-t-il de la graine qu’il épand ? Que sortira-t-il de cette volée de petits écoliers courbant devant lui leurs têtes blondes ? Dieu le sait.

Il a levé le doigt selon le rite, et il a dit : “Rosa, la rose” »⁹⁶.

Lucien Méroz présente le père de Charles Journet comme un homme entreprenant, soucieux d’assurer un avenir à son fils. Ainsi venait-il souvent à l’école durant les récréations pour « l’aider à répéter ses leçons »⁹⁷. C’est dans cette optique qu’après trois ans de scolarité secondaire à Genève, Charles fut envoyé en Suisse allemande au collège catholique Mariahilf de Schwytz, tout près du Lac des Quatre-Cantons⁹⁸ : « Sans doute, explique Emmanuel Lemièr, son père entendait-il donner à Charles ce bilinguisme qui, en Suisse, ouvre la porte à tant de carrières »⁹⁹. Le jeune élève fut placé en section industrielle. Preuve supplémentaire d’un projet paternel pour l’avenir professionnel de son fils ? Le programme prévoyait sept heures d’allemand par semaine. Charles suivit aussi des cours d’arithmétique, de comptabilité, de dessin etc.¹⁰⁰. Ce séjour le mit également en contact avec la culture italienne, en raison de la présence massive d’Italiens à Mariahilf.

Deuils intimes et vocation sacerdotale

D’après le registre des élèves de l’école, Charles quitta Mariahilf avant la fin de l’année scolaire, son père n’ayant peut-être plus assez d’argent pour payer l’écolage. Depuis 1904-1905 en effet, il était

⁹⁵ Journet à un maître délégué aux archives du Collège, 9 juin 1971 (photocopie communiquée par le Collège Calvin).

⁹⁶ MONNIER, *Le livre de Blaise*, op. cit., pp. 56-57.

⁹⁷ MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., p. 19.

⁹⁸ Sur cette école : ANONYME, « Pour le Collège de Schwyz », *SC*, 16 avril 1910, p. 185.

⁹⁹ LEMIERE, *Charles Journet : l’aurore d’une théologie*, op. cit., p. 34.

¹⁰⁰ Extrait du rapport d’année 1905-1906 transmis par la Kantonsschule Kollegium Schwyz, successeur de Mariahilf.

devenu malade et avait dû abandonner la Laiterie de Collex¹⁰¹ pour habiter le quartier de la Jonction non loin de Plainpalais (rue des Bains, boulevard Carl-Vogt)¹⁰². Ce quartier était ainsi nommé en raison du confluent de l'Arve et du Rhône. Selon Lucien Méroz¹⁰³, la famille s'était aussi retirée pour peu de temps à Meyrin où Jean-Louis possédait une maison. Le Cadastre genevois indique qu'elle fut vendue, selon toute apparence par souci financier.

Après le séjour en Suisse allemande, Journet travailla quelque temps dans une banque :

*« A une autre occasion, il riait de bon cœur d'avoir été "banquier suisse" dans sa prime jeunesse. Et lui-même d'ajouter : "J'ai pu connaître beaucoup de personnes qui par la suite vinrent me voir comme prêtre du Christ" »*¹⁰⁴.

Selon Lucien Méroz, Journet devint *apprenti* au Crédit suisse (à la place Bel-Air) avec sa sœur Marie¹⁰⁵. Le curé de Vernier, dans une lettre au supérieur du Séminaire de Fribourg le présente comme ayant été « commis dans une banque »¹⁰⁶ et le *Courrier* explique que « c'[était] dans une banque, où il était employé, que la vocation [était] venue le chercher »¹⁰⁷. Cette expérience professionnelle, que cela soit un apprentissage proprement dit ou non, dura au maximum un an et demi (fin 1905 ou début 1906 – été 1907). Journet en garda une certaine connaissance financière qui lui fut plus tard utile. En feuilletant la correspondance Journet-Maritain, on voit que le théologien conseille son ami en cette matière temporelle et lui gère de l'argent¹⁰⁸.

Plusieurs membres de la famille Journet moururent jeunes. Ce destin tomba aussi sur le père et la sœur de Charles : ils furent emportés par la tuberculose¹⁰⁹ ou phtisie galopante. Le père mourut le 5 mars 1907 à Plainpalais, quelques semaines avant Marie, décédée le 20 avril. Les tombes de Jean-Louis et de Marie Journet se voient encore dans le petit cimetière de Chouilly. Elles portent les épitaphes suivantes :

« Vous qui m'aimez ne pleurez pas. Je quitte la terre des misères pour le royaume de la paix. S. Augustin »

« Bienheureux ceux qui ont le cœur pur car ils verront Dieu. St Matt[hieu] ch. V. V[erset] 8) ».

Les deux décès constituèrent une douloureuse épreuve pour Journet. Comme il ne se livrait guère, il est difficile de connaître ses sentiments, mais son cousin Auguste Journet prétend que ces deuils « le

¹⁰¹ Contrairement aux précédents, le registre des élèves du Collège de Genève pour l'année 1904-1905 note que Jean-Louis Journet était « anc[ien] laitier » et l'*Annuaire du commerce genevois* pour 1905 (Chapalay et Mottier, Genève, p. 453) signale un E. Bernard comme gérant de la Laiterie de Collex à la Rôtisserie 9.

¹⁰² Registre des élèves du Collège pour 1904-1905 ; *Annuaire du commerce genevois* pour 1906, pp. 277 et 23; pour 1907, pp. 354 et 116.

¹⁰³ MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., pp. 19-20.

¹⁰⁴ POLO CARRASCO, préface à : JOURNET, *Las siete palabras de Cristo en la cruz*, préface cit., p. 14.

¹⁰⁵ MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., p. 20. Cf. aussi : « Entró como aprendiz en el Credit Suisse » (POLO CARRASCO, préface à : JOURNET, *Las siete palabras de Cristo en la cruz*, préface cit., p. 14). Les archives de la banque sont muettes sur la question.

¹⁰⁶ Certificat du curé Broquet au supérieur du Séminaire, 31 juillet 1913 (FCJ).

¹⁰⁷ L. G., « Une heureuse paroisse », *CG*, 5 août 1917.

¹⁰⁸ A ce propos : BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 39.

¹⁰⁹ MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., p. 20. Pour une description clinique de la maladie, voir la dernière partie du roman de Joseph MALEGUE, *Augustin ou le Maître est là*, Spes, Paris, 1953, pp. 695 et suivantes.

plongèrent dans un profond désespoir »¹¹⁰ et Charles lui-même, qui avait expliqué en substance que son « meilleur ami » avait été son père¹¹¹, fera cet aveu à l'artiste Théodore Strawinsky qui avait perdu une sœur :

« Laissez-moi vous dire d'abord toute la peine profonde que me cause la nouvelle du deuil qui vient de vous affliger. Oui, je comprends votre souffrance, peut-être plus encore que vous ne pensez [c'est nous qui soulignons], car j'ai perdu autrefois une sœur qui avait 18 ans et demi et qui est partie de cette maladie-là »¹¹².

Après les deux décès, Charles et sa mère déménagèrent à Vernier tout près de Genève et habitèrent dans la famille maternelle, vraisemblablement auprès de la sœur de Jenny, Marie-Joséphine Mermillod, puis ils partirent « chez Ramu »¹¹³, une pension du village¹¹⁴. Davantage que Meyrin, Vernier était une localité en pleine mutation, avec l'arrivée du tramway et l'implantation d'usines¹¹⁵. Ces transformations causaient des inquiétudes à l'autorité ecclésiastique¹¹⁶. Pour Charles Journet, la venue dans ce village fut l'occasion de retrouver l'abbé Joseph Broquet, son ancien vicaire au Sacré-Cœur, devenu curé de la paroisse.

Charles Journet allait bientôt commencer des études en vue du sacerdoce. Depuis quand voulait-il devenir prêtre ? On a signalé qu'il était d'un tempérament plutôt contemplatif et certainement était-il religieux dans son enfance puisqu'il faisait partie de la jeunesse fréquentant le Sacré-Cœur¹¹⁷. Le curé de Vernier écrira : « C'est un caractère qui ne s'est jamais démenti »¹¹⁸. Mais cela ne veut pas dire que Charles pensa au sacerdoce dès l'âge de huit ou douze ans. De la même manière, lorsque l'abbé Broquet parle de « l'époque où sa vocation s'est affirmée », ces mots peuvent désigner ou bien la maturation d'un projet plus ancien ou bien l'irruption de quelque chose de nouveau. Alors que Méroz adopte une hypothèse longue¹¹⁹, Auguste Journet lie le choix de son cousin aux deux décès de 1907 (« C'est alors qu'il décida d'entrer dans les ordres »)¹²⁰. Journet lui-même donne une date récente à son désir de devenir prêtre puisque, présent à Venise en 1957, il semble dire – à moins que cela ne désigne le caractère irréel, impossible de sa vocation – que vers 1907, il ne songeait pas à la prêtrise :

¹¹⁰ Eugène TROLLUX, « S. E. le cardinal Journet a des cousins à Genève », *Tribune de Genève*, 25 février 1965.

¹¹¹ Témoignage du cardinal Cottier, 22 août 2001.

¹¹² Journet à Théodore Strawinsky, 18 décembre 1938, lettre publiée dans : *Bulletin des Amis du cardinal Journet*, n° 16 (décembre 1989), p. 7 et commentaire par André BISE, p. 6.

¹¹³ MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., p. 20.

¹¹⁴ *Annuaire du commerce genevois* pour 1908, p. 658.

¹¹⁵ Charles-Louis PERRIN, *Les communes genevoises*. Descriptions et souvenirs, Georg, Genève, 1905, pp. 124-125.

¹¹⁶ Le vicaire général s'inquiétait de l'augmentation notable à Vernier de « l'élément protestant et matérialiste » (Broquet à Deruaz, 20 août 1905, AEvF, paroisses 41). On pourrait également citer des lettres du curé du lieu durant la Première Guerre mondiale. En 1921, le vicaire de Vernier demandera l'aide de Journet pour la bibliothèque paroissiale, afin de « lutter d'influence avec la bibliothèque communale » et ses « doux fruits laïco-protestants » (Henri Deville à Journet, 20 juin 1921, FCJ).

¹¹⁷ LAURENCET, « Notre cardinal : quelques chers souvenirs », art. cit.

¹¹⁸ Certificat du curé Broquet, 31 juillet 1913, doc. cit. (FCJ).

¹¹⁹ « Lui-même, depuis un certain temps, sentait mûrir en lui une vocation religieuse » (MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., p. 20).

¹²⁰ TROLLUX, « S. E. le cardinal Journet a des cousins à Genève », art. cit.

« Messe à S. Marc (...) – Il y a 50 ans que j'étais venu [?, mot difficilement lisible] là avec maman. Je ne pensais pas qu'un jour je serais prêtre »¹²¹.

Enfin, une fille spirituelle de Charles Journet fut l'objet de la confiance suivante :

« Oh ! lorsque j'avais 18 ans, ma mère m'a interrogé sur ce que je voulais faire dans la vie, alors je lui ai répondu : j'ai trop souffert, je veux devenir prêtre »¹²².

Par ces témoignages, il convient de souligner l'importance du double deuil de 1907. Ayant peut-être libéré Charles d'un projet paternel à son égard¹²³, l'épreuve lui a sans aucun doute fait prendre conscience de la misère humaine, du caractère transitoire des choses de ce monde et qu'il importait seulement de se jeter en Dieu. Nous verrons plus tard que la dimension tragique de l'existence était une composante majeure de la spiritualité de Charles Journet.

Journet eut des velléités de devenir religieux, comme l'explique le curé de Vernier :

« Je l'ai suivi depuis sa tendre jeunesse, alors que j'étais encore vicaire au Sacré Cœur à Genève – A l'époque où sa vocation s'est affirmée, il m'a été donné d'intervenir en lui conseillant de rester parmi les prêtres séculiers de notre diocèse, au lieu d'aller chez les RR. PP. de St François de Sales où voulait l'entraîner Mr Chancenotte »¹²⁴.

Ce père Edouard-François Chancenotte¹²⁵, curé de Satigny, la paroisse de la grand-mère de Charles, était un homme entreprenant :

« Il a du caractère de notre feu cardinal [Mermillod] : poète (?), voyant quantité de choses à travers les éblouissements de l'imagination, suivant avec ténacité une idée, un projet ; et n'apercevant jamais les difficultés qui se dressent à l'encontre »¹²⁶.

Il n'est donc pas étonnant qu'il chercha à persuader Charles d'entrer dans sa congrégation. Mais son voisin, le curé Broquet, avait une forte tête lui aussi : « Vous êtes un homme ! » lui avait dit le général Galliéni, en villégiature dans la région, après l'avoir écouté prêcher¹²⁷. Lucien Méroz rapporte que le curé insista auprès de Charles sur la nécessité de ne pas abandonner sa mère, « très éprouvée » par les deux décès de 1907. Il gagna ainsi la partie et garda Journet pour le diocèse.

Les études préparatoires au séminaire du diocèse se donnaient à Fribourg, à Saint-Maurice ou en Suisse allemande, notamment à Einsiedeln. Charles Journet entra comme interne à Saint-Michel.

¹²¹ Charles Journet, carnet de notes 1948-1962, 25 mai 1957 (FCJ).

¹²² Cité dans : BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 40.

¹²³ Cf. : « Dans quelle mesure la mort de ce père si prévoyant a-t-elle libéré Charles d'un avenir matériellement assuré et peut-être brillant, mais qui ne correspondait pas à sa vocation profonde ? » (LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., p. 35).

¹²⁴ Certificat du curé Broquet, 31 juillet 1913, doc. cit. (FCJ).

¹²⁵ Edouard-François Chancenotte, né en 1860 dans le diocèse de Saint-Claude, fut ordonné prêtre en 1884. Il entra au noviciat des Missionnaires de Saint-François-de-Sales en 1893 et fut un des fondateurs de la paroisse de Satigny en 1904. Il semble qu'il ait quitté la congrégation en 1910 (renseignements fournis par le père Morel, provenant d'un registre de la congrégation des Missionnaires de Saint-François-de-Sales). Voir aussi : Joseph-André Broquet, vicaire général, à Deruaz, 8 février 1903 (AEvF, paroisses 41).

¹²⁶ Broquet à Deruaz, 8 septembre 1906 (ibid.).

¹²⁷ Rapport de l'Œuvre du clergé pour 1921, p. 2 (AVic).

II. LE COLLEGE SAINT-MICHEL (1907-1913)

Fribourg la catholique

Entre Genève, troisième ville de Suisse, et Fribourg, localité de vingt mille habitants où Charles Journet commença ses études en automne 1907, les différences étaient nombreuses. La ville de Fribourg était bien petite et bien provinciale¹. L'écrivain-journaliste Léon Savary notait que « la cité, amène aux clercs, maternelle aux étudiants, propice à l'étude et au rêve, n'offrait guère de distractions profanes »². Contrairement à Genève aux portes de la France, Fribourg était une ville bilingue, un avant-poste de la latinité face à la Germanie, où certains parlaient un dialecte franco-allemand, le « bolze ». Mais la plus grande différence résidait peut-être dans la place faite au catholicisme. Genève était une cité mixte dominée socialement par l'aristocratie protestante, tandis que Fribourg, avec ses couvents, son Université, la tombe du bienheureux Pierre Canisius, comptait parmi les capitales de l'Eglise romaine en Suisse³. Le canton s'estimait même l'objet d'une plus haute vocation encore, comme l'expliquait *L'Ami du peuple*, un journal catholique de la ville :

« Nous croyons de plus en plus que notre petit pays est destiné visiblement à une mission de salut et de lumière en face de la société moderne ; tout, dans le passé, l'y a préparé ; son histoire est marquée d'étapes en étapes du sceau de la prédestination. Ce coin de terre n'a-t-il pas été, en effet, depuis les temps du B. Nicolas de Flüe et du B. Canisius, l'objet des plus délicates attentions de la Providence ? »⁴.

Certes, il ne faudrait pas considérer de façon monolithique le canton et la ville des bords de la Sarine, dont la municipalité fut dominée de 1882 à 1907 par les radicaux et les libéraux⁵. Léon Savary distingue le Fribourg local, *bolze*, d'un autre Fribourg, *international*, « celui de l'Université, des abbés américains à chapeau melon, des comités à ramifications européennes, des dominicains, du fanatisme, de l'internationale noire » (sic), « le Fribourg qui veut de la religion et celui qui ne veut que de la religion ; (...) le Fribourg qui est un grand Romont et le Fribourg qui est une petite Rome⁶ ». L'évêque du diocèse y résidait dans une position quelque peu inconfortable. Chassé de Lausanne par les Bernois lors de l'invasion du Pays de Vaud en 1536, le gouvernement patricien de Fribourg et les chanoines

¹ L'effectif de la population, il est vrai, avait crû rapidement, passant de 15'794 habitants en résidence ordinaire en 1900, à 20'293 en 1910 (*Statistique de la Suisse*, n° 140, Berne, 1904, p. 66 et n° 195, Berne, 1915, p. 154).

² Léon SAVARY, *Le troupeau sans berger*, Ed. du Milieu du monde, Genève, 1942, p. 220. Gonzague de Reynold se rappelait de l'époque « où l'on était obligé de se rendre à Lausanne pour entendre une pièce de théâtre ou un concert ou pour prendre des leçons de littérature » (Gonzague de REYNOLD, « Une lacune », *Monat-Rosen*, t. 55 (1910-1911), 513-525, p. 521).

³ En 1910, sur 20'293 habitants, il y avait 87,4 % de catholiques et 11,7 % de protestants à Fribourg contre 46,2 % de catholiques et 48,1 % de protestants à Genève et dans les trois communes suburbaines, qui comptaient en tout 115'243 habitants (*Statistique de la Suisse*, n° 195, op. cit., pp. 154-155 et 284-287).

⁴ ANONYME, « La victoire », *L'Ami du peuple*, 8 décembre 1886.

⁵ Nicolas WILLEMIN, *Georges Python et la République chrétienne (1881-1896)*. Structure et activité parlementaire du régime, Université de Fribourg, mémoire, 1987, p. 32.

⁶ Léon SAVARY, *Fribourg*, Payot, Lausanne, 1929, pp. 49-50. La petite cité de Romont est le chef-lieu du district de la Glâne.

exempts de Saint-Nicolas l'avaient accueilli avec réticence. Dans les années 1900, la situation avait bien sûr évolué mais il restait des traces de l'ancien état d'esprit :

« L'évêque reste, sinon un intrus – le mot serait trop fort – du moins un hôte, surtout s'il est étranger au canton.

Ce n'est pas lui qui incarne le catholicisme de Fribourg, médiéval, national, replié sur lui-même, aussi peu universel que possible. Ce rôle est encore dévolu au prévôt [de Saint-Nicolas] »⁷.

Mgr Mermillod, qui n'était pas l'homme attendu par le parti conservateur pour reprendre le diocèse après le trop court épiscopat de Christophore Cosandey⁸, était entré en conflit avec son chef Georges Python et son successeur, le genevois Joseph Deruaz, ne s'y sentait pas vraiment chez lui⁹.

Malgré ces nuances, Fribourg présentait la figure d'une cité cléricale. C'était cela que découvrait le voyageur à la sortie du train, intrigué, intéressé ou irrité :

« S'il est un pays béni sous la calotte des cieux, c'est bien le nôtre. Un torrent qui jamais n'est à sec charrie sans cesse, de Rome à Fribourg, un inépuisable trésor de breffs et de bénédictions (...).

La ville de Fribourg s'est transformée en une véritable garnison sacerdotale et lorsque parfois nous abordons cette arche sainte, nous sommes profondément surpris du spectacle qui nous est offert, spectacle dont le contraste paraît étranger au sein d'un pays moderne et républicain »¹⁰.

Pour reprendre l'expression de René de Weck, Fribourg était une « ville toute parfumée d'encens, où l'on croise à chaque pas des soutanes et des frocs, des guimpes et des cornettes »¹¹. Le parti conservateur ultramontain exerçait au niveau cantonal une domination presque sans partage. Il avait instauré le régime dit de la « république chrétienne »¹². Cette mouvance, menée par le chanoine Joseph Schorderet, était dirigée politiquement par Georges Python (1856-1927). Arrivé au Conseil d'Etat en 1886, il sera l'homme fort du gouvernement jusqu'à la fin de la Belle Epoque.

La République chrétienne se caractérisait par son dynamisme, à la différence des conservateurs modérés que les ultramontains avaient éliminés du pouvoir. Ces derniers partageaient avec les

⁷ *Ibid.*, pp. 47-48.

⁸ Voir le récit haut en couleurs de sa nomination à Fribourg : Paul de STOECKLIN, *Ce sont là jeux de prêtres*. En marge de l'histoire du canton de Fribourg, en Suisse. Les origines du parti catholique dans le canton de Fribourg, Presses universitaires de France, Paris, 1927, pp. 65-76.

⁹ Cf. : Léon SAVARY, *Le fonds des ressuscités*. Mémoires, t. 1, Jack Rollan, Lausanne, 1956, p. 159. L'arrivée au siège épiscopal de Mgr Bovet constitua en revanche la victoire du catholicisme politique fribourgeois (*ibid.*, pp. 159-160).

¹⁰ X., « Pays béni », *La Gruyère* [journal d'opposition], 16 mars 1898.

¹¹ René de WECK, *Jeunesse de quelques-uns*, Plon, Paris, 1924, p. 38. Fribourg accueillit au début du siècle de nombreuses congrégations françaises, chassées de leur pays par la politique anticléricale d'Emile Combes.

¹² Ce terme consacré (RUFFIEUX, *Le mouvement chrétien-social*, op. cit., p. 29), était déjà apparu auparavant : « Organiser le canton en une république chrétienne, telle fut l'œuvre à laquelle travailla (...) le chanoine Joseph Schorderet » ([Jeanne NIQUILLE], *Un siècle d'histoire fribourgeoise*, Saint-Paul, Fribourg, 1941, p. 159 [réédition chez Barré et Dayez, Paris, 1994]). Sur l'Université et le régime Python : bibliographie générale, VI, 10.

radicaux, mais dans un autre but, celui du « Règne social de Jésus-Christ »¹³, le besoin de s'adapter à leur temps¹⁴. Schorderet déclarait :

« Ce qu'il importe de donner aux âmes, c'est la Vérité, en la portant par les journaux à ceux qui ne viennent plus la chercher au pied de la chaire catholique, c'est d'user largement pour la cause de Jésus-Christ de la puissance de l'imprimerie, de la vitesse des chemins de fer, de l'organisation internationale des postes, de la rapidité de la télégraphie »¹⁵.

Le régime marqua le canton de son empreinte. Il accueillit quelques entreprises (chocolaterie Cailler de Broc), développa l'instruction publique, et plaça le couronnement de son œuvre dans la fondation d'une université en 1889, haute école pour les catholiques suisses à la teinte confessionnelle bien marquée et cependant sous contrôle étatique, ce qui lui assura une reconnaissance de la part de la Confédération et des autres cantons. Vers elle gravitaient deux régies fondées à ce moment, les Eaux et Forêts (futurs Entreprises électriques fribourgeoises) et la Banque de l'Etat de Fribourg, qui lui versaient de substantiels revenus.

Saint-Michel, un collège catholique et humaniste¹⁶

Plus qu'une école, le Collège Saint-Michel était, comme le Collège de Genève, une véritable institution¹⁷. Fondé en 1580 par le jésuite Pierre Canisius, il demeura longtemps la seule école supérieure du canton. Les jésuites en furent chassés en 1847, le gouvernement radical le changea « en vulgaire Ecole cantonale »¹⁸, mais la maison retrouva son caractère religieux et humaniste. Elle était dirigée à l'époque de Charles Journet par Mgr Jean-Baptiste Jaccoud (1847-1927), recteur pendant trente-six ans de 1888 à 1924 et homme du régime Python¹⁹. Il était secondé par des préfets et

¹³ « Une humanité intégrée en Eglise et animée de l'Esprit de Jésus-Christ. C'est ce qu'il voulait dire par "le Règne social de Jésus-Christ", mot qu'il [le chanoine Schorderet] avait sans cesse à la bouche et sous la plume » (Dominique BARTHELEMY, *Diffuser au lieu d'interdire*. Le chanoine Joseph Schorderet (1840-1893), Ed. Saint-Paul – Ed. universitaires, Fribourg-Paris – Fribourg, 1993 (+ vol. d'index), p. 3).

¹⁴ *Ibid.*, pp. 112-113.

¹⁵ Cité dans : *ibid.*, p. 245. Cf. l'optimisme de Georges Python face à l'Eglise de son temps : « Il nous est arrivé de l'entendre préférer notre siècle à ceux qu'on range parmi les meilleurs de l'âge chrétien. (...) L'Eglise lui paraissait plus vivante et plus grande que dans aucun siècle » (Pie PHILIPONA, *Georges Python (1856-1927)*, Publications « Lumière », Dijon, 1927, p. 181 [réédition chez Barré et Dayez, Paris, 1995]).

¹⁶ Sur Saint-Michel : Auguste SCHORDERET, « Le Collège St-Michel », *Annales fribourgeoises*, mars-avril 1918, t. 6, pp. 49-90 ; Jean-Baptiste JACCOUD, *Notice sur le Collège St-Michel de Fribourg*, Saint-Paul, Fribourg, 1914 ; Jean-Denis MURITH – Georges ROSSETTI, *Le Collège Saint-Michel*, Ed. Saint-Paul, Fribourg, 1980.

¹⁷ Plusieurs anciens écrivirent leurs souvenirs d'étudiant, preuve que passer par « le Collège » avait marqué leur personnalité. Léon SAVARY, entré une année après Journet, est intarissable : *Le Collège Saint-Michel*, Victor Attinger, Paris – Neuchâtel, 1932 ; *Le troupeau sans berger*, op. cit. ; *Le fonds des ressuscités*, op. cit. ; voir également : REYNOLD, *Mes mémoires*, op. cit., t. 2, pp. 209-234 ; Gabriel OBERSON, *L'âme damnée*, Ed. du Vieux-Mazel, Vevey, 1960 (autre édition : Perret-Gentil, Genève, 1944).

¹⁸ JACCOUD, *Notice sur le Collège*, op. cit., p. 81.

¹⁹ Cf. : Pierre-Philippe BUGNARD, *Le machiavélisme de village*. La Gruyère face à la République chrétienne de Fribourg (1881-1913), Le Front littéraire, Lausanne, 1983, p. 314 ; Dominique BARTHELEMY, *Idéologie et fondation*, Etudes et documents sur l'histoire de l'Université de Fribourg Suisse – Studien und Dokumente zur

coordonnait le travail d'un certain nombre de professeurs (72 en 1910-1911), dont beaucoup étaient prêtres du diocèse et habitaient à l'école même. Le nombre des élèves fréquentant Saint-Michel était de 567 en 1907-1908²⁰ et sera de 590 à la sortie de Charles Journet²¹. Géographiquement, le Collège comprenait plusieurs parties, l'église Saint-Michel, les trois ailes du Gymnase et le Lycée, bâtiment carré du XIX^e siècle qui abritait trois des quatre facultés de l'Université²². La maison dominant le ravin du Varis n'était pas encore construite.

Même si l'on accueillait les non-catholiques – Léon Savary était protestant en y entrant et rendit hommage au respect du maître qui le reçut – Saint-Michel avait une forte saveur catholique : « Les jeunes gens sans religion seraient dépaysés chez nous » écrivait le *Catalogue* de 1907-1908²³. La messe du dimanche était obligatoire pour internes et externes habitant la ville²⁴ et il y avait une retraite annuelle de quelques jours. Plusieurs saints étaient fêtés, saint Thomas d'Aquin, patron des écoles catholiques le 7 mars, le bienheureux Pierre Canisius (il sera canonisé en 1925) le 27 avril, saint Louis de Gonzague, un modèle de la jeunesse, le 21 juin²⁵. Les élèves participaient à la troisième procession des Rogations et à celle de la Fête-Dieu, cette solennité qui transformait Fribourg en un « état de ciel »²⁶. Les étudiants les plus pieux fréquentaient des associations religieuses appelées « congrégations »²⁷. Saint-Michel n'était cependant pas un petit séminaire. Les futurs clercs, « élément en général plus recueilli et plus laborieux »²⁸, côtoyaient les futurs cadres du canton. Il s'agissait de se connaître en vue de bâtir ensemble la République chrétienne ou, comme l'écrivait le rapport de la maison, « de faire contracter sur les bancs du collège, entre les futurs membres du clergé et les laïcs instruits, de bons rapports, souvent même une véritable intimité, qui durent toute la vie »²⁹.

Le programme d'études durait huit ans. En raison de sa scolarité antérieure, Charles Journet n'y accomplit que les six dernières années. Il entra en troisième dans la classe du professeur Elie Morand,

Geschichte der Universität Freiburg Schweiz (études 1), Ed. universitaires, Fribourg, 1991, p. 52, note 115 et p. 66.

²⁰ *Catalogue. Année scolaire 1907-1908*, Saint-Paul, Fribourg, 1908 (aperçu rétrospectif, p. 3). Ce document imprimé chaque année qui évoque la vie du Collège et les résultats des élèves sera désormais cité : *Catalogue*, op. cit., + année scolaire.

²¹ *Catalogue*, op. cit., 1912-1913, aperçu rétrospectif, p. 4. A ce chiffre il faut ajouter les élèves d'autres écoles reliées au Collège, comme la Villa Saint-Jean au quartier de Pérolles, tenue par les marianistes.

²² Description de ce bâtiment dans : REYNOLD, *Mes mémoires*, op. cit., t. 2, p. 138.

²³ *Catalogue*, op. cit., 1907-1908, aperçu rétrospectif, p. 5.

²⁴ Jusqu'en 1912, la messe quotidienne fut également obligatoire pour tous. Mais le recteur reconnaissait qu'il y avait eu « beaucoup de difficultés à faire assister les externes à la messe » (« Rapport sur la marche du Collège pendant l'année scolaire 1912-1913 » adressé au directeur de l'Instruction publique, cop. de lettres, 12 janvier 1913 – 10 novembre 1914, f. 222, archives du Collège, Fribourg).

²⁵ Cf. : JACCOUD, *Notice sur le Collège*, op. cit., p. 163.

²⁶ Claude MACHEREL – Jean STEINAUER, *L'état de ciel. Portrait de ville avec rite, la Fête-Dieu de Fribourg* (Suisse), Méandre Ed., Fribourg, 1989.

²⁷ Il y avait trois congrégations au Collège : celle des Saints Anges pour les élèves des classes inférieures, la Grande Congrégation de la Sainte Vierge pour les classes supérieures, une congrégation spéciale de la Vierge pour les élèves de langue allemande (annonces à l'église, 1^{er} juin 1907 – 28 mai 1911, p. 100, archives du Collège). Nous n'avons pas trouvé de listes indiquant une éventuelle participation de Journet à ces associations.

²⁸ *Catalogue*, op. cit., 1912-1913, aperçu rétrospectif, p. 18.

²⁹ *Ibid.*, 1910-1911, aperçu rétrospectif, p. 8.

prêtre jeune et « vénéré »³⁰, qui sera connu pour sa piété et sa dévotion envers saint Pierre Canisius. Il passa ensuite chez l'abbé Joseph Genoud, appelé « le Vieux », célèbre pour ses calembours désopilants³¹. Ce prêtre était également rédacteur du journal *La Semaine catholique*³² et auteur de plusieurs études d'histoire locale, notamment deux volumes³³ sur *Les saints de la Suisse française*. Journet le retrouvera lorsqu'il débutera dans la carrière de « journaliste », nous y reviendrons. La cinquième année était tenue par un prêtre lettré et solennel, admiré par Léon Savary³⁴, Emile Dusseiller (1866-1941). Il venait de Genève et sera curé de Notre-Dame durant quelques années, de 1912 à 1918. Nous avons relevé la grande facilité de Charles Journet pour l'étude. Elle se manifesta aussi à Saint-Michel, dans ses résultats scolaires et son goût pour l'étude :

« Ce qui nous frappait, au collège, note son condisciple Henri Barras, c'était sa fidélité au règlement. Nous nous levions à 5 h du matin, et à 5 h 1/2, il fallait être en étude. Or, ce que nous admirions, c'est que Charles Journet était toujours prêt à 5 h 1/4, et lorsque nous arrivions en étude, il était déjà au travail, penché sur la Somme de S. Thomas d'Aquin, ou sur un livre d'un Père de l'Eglise »³⁵.

Le Collège Saint-Michel comprenait des sections latin-sciences et commerciale, mais il défendait jalousement l'esprit classique : l'enseignement des humanités et de la philosophie et le système du maître de classe. Le recteur Jaccoud était catégorique à ce sujet. Pour lui, la section latin-grec constituait « la partie principale du Collège, celle où se font les meilleures études et où se recrutent le clergé et la magistrature du canton »³⁶. Les mathématiques, la physique, l'histoire et la géographie ne venaient qu'en second rang, tandis que « le reste » (dessin, musique et gymnastique³⁷) était considéré comme « un accessoire, plus ou moins utile, mais jamais strictement nécessaire »³⁸. Dans les études à Saint-Michel, il y avait deux cycles bien séparés, les humanités (le temps du « gymnase » terminé par l'année dite de rhétorique) et la philosophie, à laquelle on joignait les sciences (le temps du « lycée »). Comme l'explique un rapport d'année du recteur, la progression pédagogique voulue par les fondateurs du Collège suivait un plan cohérent³⁹. Il y avait tout d'abord les années de grammaire où l'on cultivait la mémoire et la réflexion. Venait ensuite la rhétorique (art de bien parler, préceptes de la littérature, poétique), qui ajoutait à ces deux qualités l'imagination et le sentiment, ce qui permettait à l'élève d'exercer « la spontanéité, l'amour du beau et la tendance idéale ». Après cela (c'est-à-dire après la formation de l'âme sensible), on s'adressait à la raison par l'apprentissage de la philosophie et

³⁰ François CHARRIERE, « Unis dans l'amitié et le service de l'Eglise », *La Liberté*, 27-28 février 1965.

³¹ SAVARY, *Le Collège Saint-Michel*, op. cit., pp. 52-58.

³² Fondé en 1872 sous le titre de *Semaine catholique du Jura*, le journal se transporta à Fribourg pour la première livraison de 1879 et devindra l'organe officiel du diocèse de Lausanne et Genève à partir de 1914 (histoire du journal dans : *SC*, 31 janvier 1946, pp. 70-75).

³³ Joseph GENOUD, *Les saints de la Suisse française*, 2 t., Saint-Paul, Paris, 1882.

³⁴ SAVARY, *Le Collège Saint-Michel*, op. cit., pp. 66 et suivantes.

³⁵ Henri Barras à Mgr Mamie, 10 décembre 1976 (FCJ, TE Lausanne). A noter que Journet suivit des cours facultatifs d'anglais (*Catalogue*, op. cit., 1907-1908, p. 118 ; 1908-1909, p. 114), qu'il apprit l'harmonium et fit partie du chœur du Collège. Il fut, en 1911-1912, porte-drapeau de la fanfare (*ibid.*, 1911-1912, p. 156).

³⁶ « Rapport sur la marche du Collège », doc. cit., f. 220 (archives du Collège).

³⁷ JACCOUD, *Notice sur le Collège*, op. cit., p. 127.

³⁸ *Catalogue*, op. cit., 1910-1911, aperçu rétrospectif, p. 10.

³⁹ *Catalogue*, op. cit., 1909-1910, aperçu rétrospectif, p. 11 et suivantes.

des sciences. Une telle formation développait les facultés de l'intelligence « dans le sens d'une plus grande aptitude à percevoir les choses qui ne tombent pas sous les sens, telles que la pensée, le sentiment, la vérité, la vertu, la justice, le droit, le bien, etc. ». Elle était donc spiritualiste. La prépondérance des lettres puis de la philosophie garantissait cette dimension. En outre, le Collège Saint-Michel revendiquait vigoureusement le système du maître de classe. Contrairement aux professeurs de branches, le maître de classe formait avec ses élèves comme une famille. L'acquisition des connaissances était facilitée et un tel système contribuait à une œuvre d'éducation et non simplement d'instruction⁴⁰.

Au Collège de Fribourg, Journet rencontra ses futurs confrères. Dans sa classe il y avait Claude Monney, Etienne Dumas et François Charrière, tous trois de la campagne fribourgeoise. Fils d'un agriculteur de Cerniat, « syndic, juge de paix et député au sein de la "République chrétienne" de Georges Python »⁴¹, François Charrière sera évêque du diocèse de 1945 à 1970. En quatrième année arrivèrent Henri Barras de Bulle et Georges Borel de Neuchâtel. Ces six étudiants entrèrent ensuite au séminaire du diocèse et formèrent la classe d'ordination 1917 qui, au dire de la notice nécrologique de l'abbé Monney, fut « très unie »⁴². Des signes de cette bonne entente se percevaient déjà à Saint-Michel. Écoutons le prieur de La Valsainte, Dom Nicolas Barras :

« Lorsque le règlement le permettait je voyais quelques instants mon cousin, mais comme il était très lié avec ses amis Journet et Charrière, je les voyais souvent les trois ensemble. Je me souviens combien, ils m'impressionnaient. Bien qu'ils fussent très simples, très gais et enjoués, j'admirais leur savoir et je voyais en eux de grands savants, des hommes supérieurs, des modèles à imiter. Journet surtout avait la juste réputation d'être l'étudiant exemplaire, toujours le premier de sa classe avec le maximum des points dans toutes les branches. Et avec cela d'une très grande piété et d'une discipline exemplaire »⁴³.

C'était la présence et la qualité de ses amis qui avait motivé Henri Barras, hésitant sur sa vocation, à entrer au séminaire⁴⁴. Journet était également lié à Louis Clerc, qui se trouvait une classe avant lui et avec qui il aimait *philosopher*⁴⁵. Ils seront tous deux professeurs de dogme au Séminaire. Le jeune

⁴⁰ « Chacun sait que le travers des spécialistes est de ne voir que leur branche et d'en exagérer l'importance » (*ibid.*, 1909-1910, aperçu rétrospectif, p. 15). Un long rapport de Jaccoud du 15 mai 1910 comparant les mérites des deux systèmes se trouve dans : cop. de lettres, 4 juillet 1909 – 8 janvier 1911, ff. 245-270 (archives du Collège).

⁴¹ Francis PYTHON, « Un test pour les catholiques romands au sortir de la guerre. L'accession à l'épiscopat de Mgr François Charrière en 1945 », dans : Catherine BOSSHART-PFLUGER – Joseph JUNG – Franziska METZGER (Hg.), *Nation und Nationalismus in Europa*. Kulturelle Konstruktion von Identitäten, Festschrift für Urs Altermatt, Huber, Frauenfeld, 2002, 639-661, p. 642.

⁴² Nécrologie de l'abbé Claude Monney, *SC*, 14 janvier 1954, p. 23. Georges Borel et Charles Journet auront cependant de la peine à s'entendre car Borel, esprit éclectique et original, aimait bien Ockham et affichait son dédain des *Degrés du rasoir* (sic) de Maritain ; Journet refusera d'écrire son article nécrologique (témoignage du chanoine Bavaud, 11 janvier 2001 et 9 décembre 2002).

⁴³ Dom Nicolas Barras, prieur de La Valsainte, à Mgr Mamie, 18 novembre 1976 (FCJ, TE 20.04, ph).

⁴⁴ « Alors, ayant réfléchi, la conclusion a été qu'il ne fallait pas abandonner la volée où j'étais, et que cette volée, par la qualité de ses membres, m'aiderait, dans ma perplexité, à réaliser ma vie sacerdotale » (Barras à Mgr Mamie, 10 décembre 1976, doc. cit., FCJ).

⁴⁵ Témoignage d'un condisciple de Journet, cité dans : Fernand CARRIER, « En hommage au cardinal », *Le Message du Collège*, juin 1965, t. 18, 69-74, p. 70.

étudiant « ne faisait pas mystère de sa vocation » et laissait « [pressentir] qu’il avait souffert », mais il était aussi « un peu caustique, un peu “rosse”, “genevois” pour tout dire »⁴⁶. Au dire de Mgr Charrière, lui et d’autres amis s’étaient réunis en un petit groupe où ils avaient adopté chacun un nom, comme dans les sociétés d’étudiants. Journet avait choisi pour lui « héméra », « le jour, la lumière » en grec : tout un programme⁴⁷.

Un maître : l’abbé Albert Charpine

En sixième année, Journet fut l’élève de l’abbé Albert Charpine, un prêtre qui, pensons-nous, exerça une profonde influence sur lui. D’après l’article nécrologique qu’il écrit à sa mémoire – jeune encore, le prêtre se tua dans un accident de montagne –, Charpine « n’a[vait] pas été un professeur, mais un maître », qui « laiss[a] une indélébile empreinte sur ses élèves »⁴⁸. Albert Charpine venait du canton de Genève⁴⁹ ; vicaire au Sacré-Cœur de 1889 à 1895, il avait même baptisé Charles Journet, on l’a dit. Appelé à Saint-Michel comme préfet de l’internat, il reçut ensuite la classe de sixième année dite de rhétorique, où il enseignait la religion, le français, le latin et le grec. Journet retint surtout deux éléments de son enseignement : « Béni soit Dieu qui l’a mis sur notre chemin pour nous apprendre le prix de la beauté et l’amour de la sincérité ».

Dans son article nécrologique, Journet se rappelait sa lecture des tragiques grecs, ses explications du théâtre du Grand Siècle et son enthousiasme pour Bossuet⁵⁰. Et Charpine lui fit sans doute découvrir certains auteurs modernes, comme il le fera pour la classe de Léon Savary, sans toujours citer par prudence le titre du livre ou son auteur⁵¹. Le professeur était un être libre qui détonnait, au point d’être appelé par un journal de l’opposition « une des rares gloires » du Collège⁵². Il était entouré d’une mauvaise réputation auprès des *honnêtes gens*. Un jour, un curé l’interpella à la table du Collège :

⁴⁶ *Ibid.* ; cf. : « Lui, le citadin genevois, avait décidé un jour qu’il ne connaissait rien aux travaux du paysan (...). Alors, pendant les repas, il s’amusait à poser aux élèves venus des villages toutes sortes de questions, plus drôles les unes que les autres » (Barras à Mgr Mamie, 10 décembre 1976, doc. cit., FCJ).

⁴⁷ Témoignage cité dans : Jean-Marie Pasquier, conférence sur « Monsieur Journet au Grand Séminaire », Fribourg, 11 novembre 1975 (texte à la FCJ, p. 8).

⁴⁸ Charles JOURNET, « A la mémoire de M. l’abbé Charpine », *CG*, 6 septembre 1922 (également dans : *L’Echo*, 9 septembre 1922 et *Le Fribourgeois*, journal conservateur de la Gruyère, 14 septembre 1922).

⁴⁹ Il publia un petit article sur l’abbé Vuarin : ALBERT CHARPINE, « Une longue et glorieuse lutte », *Almanach catholique de la Suisse française*, t. 65 (1923), pp. 58-61. Il projeta également un conte sur la chroniqueuse Jeanne de Jussie, expulsée de Genève avec sa communauté de clarisses, et sur la fin du catholicisme dans la ville (JOURNET, « A la mémoire de M. l’abbé Charpine », art. cit.).

⁵⁰ « Jamais personne ne nous a parlé de la souveraineté de l’art dans Bossuet comme il savait le faire ».

⁵¹ SAVARY, *Le Collège Saint-Michel*, op. cit., p. 85.

⁵² Notice nécrologique de l’abbé Charpine, *L’Indépendant* (« organe du parti libéral-radical du canton de Fribourg »), 2 septembre 1922.

« Il paraît que vous leur lisez des romans d'un certain Flaubert. – Eh bien ? repartit M. Charpine. – Oh ! moi, je ne connais pas ce Flaubert. Mais je me suis laissé dire qu'il se conduisait très mal et qu'il avait des relations avec une dame Bovary »⁵³.

L'abbé Louis Glasson expliquait que les collégiens se trouvaient « enchantés par son non-conformisme »⁵⁴ et Savary apprécia beaucoup celui qui « ne pensait point par lieux communs »⁵⁵. Mais Charpine n'était pas un simple original. Journet déclarait : « La grande vertu de sa vie, c'est à mes yeux la sincérité. L'ombre même du mensonge l'outrait ». Il pouvait même être très dur lorsqu'il qualifiait les travaux des élèves⁵⁶. Son franc parler n'épargnait pas les hommes d'Eglise comme en témoigne sa nouvelle intitulée *Un archéologue*, dans laquelle un savant chinois de l'an 4400, ayant découvert des ouvrages de Zola parmi les ruines de Paris, dénonçait les turpitudes de la classe ouvrière et l'hypocrisie de la bourgeoisie⁵⁷.

En condamnant le mensonge, l'abbé Charpine n'aurait-il pas contribué à former chez Charles Journet cette exigence de vérité qui retentit dans ses articles de controverse des années vingt ? En s'attaquant à l'hypocrisie du clergé, ne lui aurait-il pas permis de faire la distinction entre l'Eglise et les hommes d'Eglise, entre les « grandeurs de sainteté » et les « grandeurs de hiérarchie » dont il sera question plus bas ? Outre ces deux questions, il serait intéressant de découvrir dans quelle mesure Charpine aida Charles Journet à approfondir sa vocation. Car cet homme, tout en se vantant d'aimer ses aises, avait le souci d'accompagner ses élèves, et éventuellement de les tirer d'embarras⁵⁸. Découvrant un personnage plus mystique qu'il ne paraissait, Journet garda le souvenir d'une discussion avec lui :

« Je me rappellerai toujours le soir où m'ayant interrogé sur ma vocation, il me parla du grand esprit surnaturel avec lequel il fallait se préparer au Séminaire. Ce fut pour moi une surprenante découverte de son âme »⁵⁹.

Journet revit son maître plusieurs fois après le temps du collège : « Pendant ces deux dernières années, il m'a souvent redit : “Nous ne sommes pas chrétiens ! si nous étions chrétiens, nous serions saints” »⁶⁰. L'ancien élève, que Charpine appelait « mon Charlot »⁶¹, apporta sa contribution à l'élaboration d'une nouvelle écrite par le professeur, où un personnage, Jacques Métral, parlait des masques mis par les hommes dans leurs relations avec autrui. Le récit avait surpris Journet. En tous cas, il désapprouvait la vivacité de cette idée du masque, qu'il souhaitait atténuer par l'exemple contraire des saints. Charpine modifia son texte en tenant compte en partie des souhaits de Journet. Il

⁵³ SAVARY, *Fribourg*, op. cit., p. 63. Voir aussi le témoignage de Maurice ZUNDEL : « Conférence du père Maurice Zundel. Retraite de l'année 1967 », *Carmel de Matarieh (Le Caire)*, février 1967, 5-15, p. 8.

⁵⁴ Louis GLASSON, « Il y a 40 ans. M. Charpine se tuait aux Gastlosen », *La Liberté*, 31 août 1962.

⁵⁵ SAVARY, *Le Collège Saint-Michel*, op. cit., p. 94.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 84.

⁵⁷ Albert CHARPINE, *Un archéologue*, Librairie de l'Université, Fribourg, 1909.

⁵⁸ Avec un professeur de l'Université, il sauva le jeune Gonzague de Reynold, menacé de renvoi de Saint-Michel « pour cause d'obscénité », parce qu'il avait traduit un minnesänger allemand (REYNOLD, *Mes mémoires*, op. cit., t. 2, pp. 317-318).

⁵⁹ Cf. : « Sous certaines apparences désinvoltes, il était surnaturel » (GLASSON, « Il y a 40 ans. M. Charpine se tuait aux Gastlosen », art. cit.).

⁶⁰ JOURNET, « A la mémoire de M. l'abbé Charpine », art. cit.

⁶¹ Charpine à Journet, 18 novembre 1921 (FCJ).

lui écrivait : « Je te garde à toi une toute bonne amitié. J'ai même l'impression que tu fais des efforts pour ne pas garder toujours le masque »⁶². De sa part, c'était un beau compliment ! Le conte, lu peut-être en public à La Grenette de Fribourg⁶³, resta inédit. Quelques années plus tard, Journet en faisait paraître le début dans la première édition de *Nova et vetera* et le donnait dans sa totalité en 1941⁶⁴. Le professeur, loué pour « sa sincérité si absolue, si délicate » et pour « sa profonde bonté »⁶⁵ était cependant corrigé sur un point. A un Charpine pessimiste qui écrivait par exemple :

*« Nous sommes nés païens, avec tous les instincts païens. Nos parents, nos curés, nos maîtres, dès notre enfance, nous ont appliqué sur le visage un masque chrétien et nous vivons dans un pieux carnaval »*⁶⁶,

Journet répliquait que la philosophie de Jacques Métral n'était pas bien profonde :

*« Plus qu'il ne croit, chacun de nous est, à tour de rôle, simultanément le pharisien et le publicain de l'Évangile ; plus qu'il ne croit, le cœur de tout homme est un mariage du ciel et de l'enfer »*⁶⁷.

Le théologien savait que les frontières de l'Église traversent le cœur de l'homme.

La maturation de l'esprit

La période de l'adolescence entraîne des crises et des remises en question. Léon Savary écrivait :

*« Ce qui se passait dans l'âme troublée de leurs jeunes élèves, ou de quelques-uns d'entre eux, du moins, nos professeurs ne le soupçonnaient guère. (...) Je le dis franchement. Ce n'est pas un blâme ; mais je voudrais être ici tout à fait vrai. Or je mentirais en affirmant que nous eussions en eux les guides qu'il nous eût fallu, dans l'ordre moral »*⁶⁸.

Dans *L'âme damnée*, Gabriel Oberson raconte sa propre crise affective, un repli tragique sur lui-même qui le conduisit à la clinique psychiatrique. Gonzague de Reynold parle d'une tentative de suicide⁶⁹. Et l'abbé Charpine, tout disposé à aider ses élèves, devait « retourner » certains par son attitude désinvolte sur la religion. Ainsi Gustave Serdon, c'est-à-dire Gabriel Oberson,

*« finissait par voir dans l'abbé Pinchard [Charpine] un être dangereux, sans convictions réelles, assez habile pour ne pas choquer ouvertement, mais parvenant, au bout de quelques mois, à insuffler par des détours subtils toute sa pensée à ses jeunes auditeurs »*⁷⁰.

⁶² Ibid.

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Albert CHARPINE, « Gruyères », *NV*, janvier-mars 1926, t. 1, pp. 42-50 et « La pureté d'intention », *NV*, janvier-mars 1941, t. 16, pp. 36-58.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 36.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 55.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 36.

⁶⁸ SAVARY, *Le Collège Saint-Michel*, op. cit., p. 76.

⁶⁹ « J'arrivais donc, moi aussi, à cette conclusion : la fin de l'homme, c'est la mort, non la vie ; la vie ne mérite point d'être vécue » (REYNOLD, *Mes mémoires*, op. cit., t. 2, p. 280).

⁷⁰ OBERSON, *L'âme damnée*, op. cit., p. 110.

Bien qu'ils soient rares, les témoignages du passage de Journet de l'enfance à l'âge adulte décrivent un adolescent plutôt volontaire, marqué par l'aspiration à l'idéal. Il avoua ainsi qu'au moment des « premières études », il avait été « séduit » par le stoïcisme :

« La pauvreté ou l'effacement de sa métaphysique nous le rendait, sans nulle peine, accessible ; son mépris du monde, la dignité hautaine de sa morale, nous attiraient ; sa sérénité nous semblait plus admirable que le trouble dionysiaque d'un Nietzsche outre que nous ne rencontrions pas, en lui, ce constant blasphème qui est la marque trop visible de quelque faiblesse intérieure »⁷¹.

Un papier de la Fondation du Cardinal Journet que nous datons de 1910-1911 (mention de la sixième littéraire dans laquelle Journet se trouvait en cette année-là, verso consacré à la course d'école de l'année précédente) nous donne de précieuses indications sur le jeune homme. Compte tenu de son importance, nous le citons en entier :

*« Si l'on ne se perd pas, travaille régulièrement, on arrivera à quelque chose.
Les autres se marient ; je ne le ferai pas. Que de temps gagné ; ils changent d'idéal tandis que je n'ai qu'à marcher tout droit.
Quand je serai dégoûté je lirai : kai hèn zôèn to phôs tôn anthropôn – ho phôtizei panta anthropôn⁷² –
Exercice de la volonté par des privations. De l'intelligence par l'ensemble des sciences. De la sensibilité par les arts et la douleur, de l'imagination –
Ne lire que les sources –
Mais tout coordonner à Dieu, rester pur.
Quand on est découragé, se réjouir, car on a l'occasion de faire marcher sa volonté.
Faire tout pour le Surnaturel, et l'on va droit au but.
Bonté. Franchise.
L'art, c'est la plus belle des vanités. Il faut abdiquer ses idées, ses croyances, tous ses beaux sentiments pour le juger impartialement !
Etudier la médecine pour parler aux malades.
Rôle splendide de la femme dans la maladie ; de la mère de famille.
Et ne pas les mépriser.
Veillotes = (mot illisible) – Bonnes habitudes et délicatesse de conscience.
Résilles = dans les vitraux⁷³.
Esprit entier qui ne se met pas au point de vue des autres. Il faut faire des sacrifices pour l'art, comme (proportion gardée) pour la religion.
T'es bête pour tout : français, latin, maths : c'est pas de ta faute. Il ne te reste qu'à vivre bien, tu le peux, le fais-tu ? Et quand veux-tu t'y mettre ?
VI litt. Quelle vie ! aux heures de (mot illisible) ».*

⁷¹ Charles JOURNET, « Chronique sur des choses antiques et récentes », *NV*, octobre-décembre 1929, t. 4, 423-446, p. 423.

⁷² « Et la vie était la lumière des hommes – [le Verbe] qui illumine tout homme » (Jn 1,4,9).

⁷³ Ces deux mots de vocabulaire n'avaient peut-être rien à faire avec le reste du papier.

Ce document montre le côté sérieux, décidé du jeune Charles, qui veut se donner tout entier à Dieu. Il a offert son célibat et est prêt à d'autres sacrifices. C'est aussi un travailleur prompt à l'étude dans tous les domaines. On lui découvre un côté quelque peu manichéen (« L'art, c'est la plus belle des vanités »). Ce jugement évoque probablement la tension qu'il voyait entre des auteurs jugés dangereux mais séduisants pour leur style. Journet parviendra ensuite à une vision plus harmonieuse de l'art et de la foi :

« Renan surtout, et France, moins peut-être Barrès, c'étaient les noms qui, au moment de notre adolescence, nous apparaissaient revêtus de je ne sais quel troublant prestige, dont nous avons peine aujourd'hui à ressusciter le souvenir. (...) Notre foi, malheureusement, était encore peu éclairée, et nous tombions en des conflits douloureux, nous demandant s'il faudrait finalement choisir, devant le Christianisme et la Beauté »⁷⁴.

Dans l'article consacré à Renan, France et Barrès, Journet écrivait que la foi lui « tenait aux entrailles ». En revanche, on sait qu'« à l'égard de la Vérité », il avait éprouvé « au point de vue philosophique, des hésitations » :

« Quand on est jeune, on est sceptique au sujet des doctrines les plus profondes et on hésite ; il y a tellement de réponses qui ont été données autour de nous, on ne sait pas trop comment s'engager »⁷⁵.

Cette interrogation métaphysique, qui n'était pas une crise religieuse⁷⁶, avait été résorbée par une lecture du père Garrigou-Lagrange :

« Je me rappelle à ce moment-là ce qui m'était tombé sous la main : c'était un écrit du Père Garrigou-Lagrange, qui n'était pas encore paru en livre à ce moment-là, qui a paru quelques années après : Le sens commun, la philosophie de l'être et les formules dogmatiques⁷⁷, où, prenant aussi ce thème – c'était celui de toute sa vie de métaphysicien –, il disait : “Dieu ou l'absurdité radicale” »⁷⁸.

Journet fut sensible au dilemme que posait le dominicain et relevait à son auditoire que « la seule raison qui puisse expliquer le monde c'est Dieu, le mystère de Dieu »⁷⁹.

En 1907-1908, Garrigou-Lagrange avait publié plusieurs articles qui seront à la base du livre dont parlait Journet⁸⁰. Il est difficile d'identifier l'écrit auquel l'ancien collégien faisait allusion car la

⁷⁴ Charles JOURNET, « La critique littéraire de Henri Massis », *CG*, 25 juillet 1923. Il faisait la recension de : Henri MASSIS, *Jugements*. Renan, France, Barrès, Plon, Paris, 1923.

⁷⁵ Charles JOURNET, *Entretiens sur le mystère chrétien, exposé de la foi catholique*. I. Ordre naturel – ordre surnaturel, conférences données par le cardinal Journet à Genève au Centre universitaire catholique du 21 octobre 1967 au 8 juin 1968, publication par la Fondation du Cardinal Journet, 1988, p. 160. Cette problématique a été relevée par : BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., pp. 43-45.

⁷⁶ « Dieu merci, pour la foi, Dieu m'a toujours gardé, je ne saurai jamais assez lui dire ma reconnaissance » (JOURNET, *Entretiens sur le mystère chrétien*, op. cit., p. 160).

⁷⁷ Réginald GARRIGOU-LAGRANGE, *Le sens commun, la philosophie de l'être et les formules dogmatiques*, Beauchesne, Paris, 1909.

⁷⁸ JOURNET, *Entretiens sur le mystère chrétien*, op. cit., p. 160.

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ Réginald GARRIGOU-LAGRANGE, « Les preuves thomistes de l'existence de Dieu critiquées par M. Le Roy », *Revue thomiste*, juillet-août 1907, t. 15, pp. 313-331 ; « Le panthéisme de la “philosophie nouvelle” et la preuve

formule « Dieu ou l'absurdité radicale » n'existe que dans le livre de 1909⁸¹. Peut-être était-ce celui où Garrigou-Lagrange écrivait : « *Supprimer l'Acte pur, qui est à l'être comme A est A, supprimer la transcendance divine, c'est mettre l'absurdité à la racine de tout* »⁸². Comme qu'il en soit, l'idée revenait souvent dans ces articles que la doctrine aristotélicienne de la puissance répondait aux deux positions jugées impossibles de Parménide, qui niait le devenir et la multiplicité, et d'Héraclite, dont Bergson était l'héritier, qui proclamait le devenir sans le rattacher à un principe.

Une telle lecture constitua probablement l'heure de la *conversion* métaphysique de Journet. Le jeune étudiant avait découvert grâce à Garrigou-Lagrange la possibilité d'affirmer philosophiquement un principe permettant d'échapper aux oppositions entre l'être et le devenir, l'unité et la multiplicité. C'est porté par l'Acte pur que des êtres passaient de la puissance à l'acte. Journet avait vu aussi, peut-être, l'unité entre le message de la foi proclamant la dépendance du croyant face à Dieu et le discours métaphysique montrant que la contingence humaine conduisait à l'affirmation de Dieu, que seul Dieu pouvait expliquer l'homme. Des échos de cette réflexion se retrouveront plusieurs fois chez lui. Dans une petite étude selon laquelle la thèse aristotélicienne de puissance résolvait les contradictions de Parménide et d'Héraclite, Journet expliquera que les cinq voies de saint Thomas constituaient une seule preuve de l'existence de Dieu, celle qui enracinait l'être contingent dans l'Être absolu. L'étude était dédiée précisément au père Garrigou-Lagrange⁸³. Mais revenons au Collège. La lecture du dominicain est un événement capital dans la vie de Journet. On peut supposer que c'est grâce à une telle expérience qu'il s'ouvrit à la pensée réaliste de saint Thomas d'Aquin, qui avait intégré Aristote dans la réflexion de l'Église. Charles aimera lire la *Somme théologique* « dans les petits matins du collège »⁸⁴.

La philosophie au Collège Saint-Michel

Après la classe de rhétorique, les étudiants passaient leur baccalauréat ès lettres. Dans le programme de 1910-1911, la première série d'épreuves allait jusqu'aux *Lettres* de Voltaire – un Voltaire sans doute expurgé – tandis que la seconde poussait jusqu'à Lamartine, mais pas plus loin⁸⁵. Journet entra ensuite au lycée, où l'on n'oubliait pas complètement la littérature, mais où l'accent était porté sur les sciences et davantage encore sur la philosophie comme on l'a déjà dit :

« *Entrer au lycée n'était pas un mince événement : on était désormais traité en homme. On cessait d'être l'élève Un tel ; on devenait Monsieur Un tel. On obtenait le droit de fumer dans*

de la transcendance divine », *ibid.*, novembre-décembre 1907, pp. 613-642 ; « Le sens commun, la philosophie de l'être et les formules dogmatiques », *ibid.*, mai-juin ; juillet-août ; novembre et décembre 1908, t. 16, pp. 164-186 ; 259-300 ; 566-616 ; « Comment le principe de la raison d'être se rattache au principe d'identité d'après saint Thomas », *ibid.*, septembre-octobre 1908, pp. 422-442.

⁸¹ GARRIGOU-LAGRANGE, *Le sens commun*, op. cit., p. 297.

⁸² GARRIGOU-LAGRANGE, « Le panthéisme de la "philosophie nouvelle" », art. cit., p. 641.

⁸³ Charles JOURNET, « La preuve de l'existence de Dieu », *Revue des jeunes*, 25 juillet 1923, t. 37, pp. 166-172. Dans son article « Le thomisme vu du dehors », *CG*, 6 janvier 1925, Journet citera encore « le fameux dilemme » de Garrigou. Cf. aussi un article précédent : « La philosophie à l'Université », *CG*, 13 novembre 1919.

⁸⁴ BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 43.

⁸⁵ *Programme des études*, 1910-1911, pp. 83-85 (document imprimé aux archives du Collège).

la rue, à l'exception des environs immédiats du Collège. On suivait des cours de philosophie faits par des dominicains, et en latin, s'il vous plaît »⁸⁶.

La philosophie thomiste dispensée à l'époque de Journet n'avait pas toujours été à l'honneur. Dans l'Europe du XIX^e siècle, la pensée chrétienne était marquée par l'héritage kantien, le cartésianisme, le traditionalisme de Lamennais et Joseph de Maistre, l'ontologisme⁸⁷. Au Collège Saint-Michel, selon Jean-Baptiste Jaccoud, le jésuite Rothenflüe avait enseigné le rosminianisme⁸⁸. Jaccoud, adepte de la philosophie réaliste, s'en lamentait :

« On avait eu tort de se laisser amener par la partie adverse, par Descartes et Kant, sur un terrain défavorable, où la cause ne pouvait plus être bien défendue. Il aurait fallu revenir en arrière, ne pas admettre que la vérité et la certitude de nos connaissances aient besoin d'être démontrées, mais établir en principe cette vérité et cette certitude comme un double fait qu'il suffit de constater et que l'on peut, en outre, vérifier, mais qu'on ne peut nier ni révoquer en doute »⁸⁹.

La question du caractère révolutionnaire du retour au thomisme à la suite de l'encyclique *Aeterni Patris* de Léon XIII en 1879⁹⁰ demeure discutée, car des germes d'intérêt pour la scolastique, quoique souvent mêlés à d'autres idées philosophiques, apparurent en divers pays d'Europe avant le document pontifical. C'est dans le néo-thomisme italien, dont on peut faire remonter la paternité au chanoine Vincenzo Buzzetti (1777-1824), professeur de séminaire à Plaisance, que l'évêque de Pérouse, le futur Léon XIII, avait découvert l'inspiration sur le problème central à ses yeux des relations entre l'Eglise et le monde moderne :

« La lecture des traités du P. Taparelli d'Azeglio et des articles de la Civiltà cattolica, dont nous savons qu'elle avait beaucoup d'abonnés à Pérouse, lui avait révélé la fécondité de la philosophie sociale de S. Thomas, beaucoup plus adaptée aux aspirations du XIX^e siècle que les systèmes élaborés par Suarez et ses disciples dans l'atmosphère absolutiste des XVI^e et XVII^e siècles. Mais en même temps, il avait de mieux en mieux compris que tout se tient dans la synthèse thomiste et qu'à la base de cette philosophie sociale, il y a une métaphysique, une psychologie, une épistémologie, dont on ne peut la dissocier »⁹¹.

⁸⁶ SAVARY, *Le Collège Saint-Michel*, op. cit., p. 103.

⁸⁷ Paul POUPARD, « L'encyclique *Aeterni Patris*. Le contexte historique et l'influence », dans : *L'enciclica Aeterni Patris, significato e preparazione*, t. 2 des actes du 8^e Congrès thomiste international (1980), Libreria editrice vaticana, Roma, 1981, 46-56, p. 47.

⁸⁸ Jean-Baptiste JACCOUD, « Mes souvenirs de collège », *Les Echos de Saint-Maurice*, mars 1927, t. 25, 230-232, p. 232. La contribution de l'ancien recteur commence au numéro de septembre-octobre 1925 pour s'achever au numéro de novembre 1927 (pas de contribution en mai 1926). L'auteur évoquait ses études à Saint-Maurice et à Saint-Michel.

⁸⁹ *Ibid.*, avril 1927, 3-10, p. 4.

⁹⁰ LEON XIII, encyclique *Aeterni Patris*, 4 août 1879 (*Acta Sanctae Sedis*, t. 12 (1879), pp. 97-115). Texte original avec plan et traduction italienne dans : Benedetto D'AMORE (ed.), *Tommaso d'Aquino nel I centenario dell'enciclica Aeterni Patris*, atti del convegno organizzato a Roma (15-16-17 nov. 1979), Società internazionale Tommaso d'Aquino, Roma, 1981, pp. 285-319. Sur la renaissance thomiste : bibliographie générale, VI, 11.

⁹¹ Roger AUBERT, « Le contexte historique et les motivations doctrinales de l'encyclique *Aeterni Patris* », dans : *ibid.*, 15-48, p. 35.

Présentant la doctrine de saint Thomas comme le sommet d'une évolution antérieure avec « un certain schématisme historique, quelque peu simplifié »⁹², l'encyclique *Aeterni Patris* était placée au niveau philosophique et non pas théologique et Léon XIII, dans plusieurs documents de la même année, montra qu'il souhaitait une restauration de la « philosophie chrétienne »⁹³. L'encyclique voyait dans la doctrine de Thomas d'Aquin une aide précieuse non seulement pour l'Église mais encore pour la société tout entière et les sciences. Elle demandait aux évêques de la favoriser, de choisir des professeurs allant dans ce sens et de revenir aux sources, en détournant les élèves des doctrines qui avaient été faussement attribuées au saint docteur.

C'est par Jean-Baptiste Jaccoud, professeur au Collège en 1878, que le thomisme entra à Saint-Michel. Déjà critique comme étudiant envers un professeur à la Grégorienne⁹⁴, il écrivait :

*« Plus tard, enseignant moi-même la philosophie à Fribourg, je me conformai à l'encyclique Aeterni Patris de Léon XIII, et m'engageai en plein dans le thomisme, quoique sans servilisme et avec une pleine indépendance intellectuelle, mais aussi en m'affranchissant tout à fait de certaines tendances contractées au Collège germanique »*⁹⁵.

Au temps de Journet, Jaccoud ne donnait plus qu'une heure d'esthétique, « qui d'ailleurs était plutôt un cours d'histoire de l'art »⁹⁶. La philosophie était alors enseignée par le père dominicain François Claverie⁹⁷ et son confrère Ambroise Montagne, de la *Revue thomiste*. Au remplacement en dernière minute du père F. René Hedde, nommé professeur à Lyon⁹⁸, par François Claverie, le recteur Jaccoud se plaignait de la présence d'« un Ordre religieux étranger au pays ».

*« Cela est d'autant plus vrai que les étrangers qu'on nous donne, arrivent jeunes et non formés, se forment un peu à nos dépens et nous quittent ensuite, dès qu'ils pourraient nous rendre de véritables services. En outre, un professeur de philosophie fribourgeois ou du moins suisse, pourrait s'occuper de nos grands élèves, qui se trouvent malheureusement sans direction depuis nombre d'années »*⁹⁹.

L'évêque du diocèse, Mgr Placide Colliard, déplorait aussi la présence dominicaine, parce qu'il redoutait une concurrence pour le recrutement du clergé diocésain. On peut comprendre une telle réaction, car les professeurs étaient proches des élèves et n'hésitaient pas à participer à leurs activités. Journet écrivait à un ami :

⁹² POUPARD, « L'encyclique *Aeterni Patris* », art. cit., p. 52.

⁹³ Voir par exemple sa lettre au cardinal De Luca, 15 octobre 1879 (*Acta Sanctae Sedis*, t. 12 (1879), 225-228, p. 225).

⁹⁴ « Il est vrai que certaines théories empruntées par le Père Palmieri à Suarez ou au cartésianisme, ne m'avaient jamais satisfait (...). Ce que j'aurais pu reprocher à mon ancien professeur de philosophie, c'est de procéder avec une subtilité de mathématicien, là où il aurait fallu rester, comme dans la question de la nature des corps, sur la base positive des faits et de l'expérience » (Jean-Baptiste JACCOUD, « Souvenirs du Collège germanique (1867-1872) », *Monat-Rosen*, 15 novembre 1926, t. 71, 96-104, p. 98 (début de l'article : 15 août 1926, t. 70, pp. 512-520 et 15 octobre 1926, t. 71, pp. 39-58).

⁹⁵ *Ibid.*, t. 70, p. 516.

⁹⁶ SAVARY, *Le Collège Saint-Michel*, op. cit., p. 104.

⁹⁷ Le père Claverie enseigne de 1911 à 1914 au Collège Saint-Michel et de 1918 à 1930 à l'Université (nécrologie de François Claverie, *SC*, 8 juin 1939, p. 378).

⁹⁸ *SC*, 16 septembre 1911, p. 436.

⁹⁹ Jaccoud au directeur de l'Instruction publique, 28 août 1911, cop. de lettres, 7 janvier 1911 – 13 janvier 1913, f. 149 (archives du Collège, d).

« Je pense que vous aurez eu beau temps à la Dent de Broc (...). Vous ne trouverez pas le temps long si vous avez le Père ; vous auriez dû encore inviter le P. Montagne et le P. Mandoline ; tu vois d'ici comme ils se seraient cramponnés au rocher »¹⁰⁰.

A la fin de 1913 toutefois, le recteur avait donné un satisfecit au religieux : « Le nouveau professeur de philosophie a parfaitement su se faire accepter de tous, de ses collègues comme des élèves, et il s'est aussitôt plié au genre du pays »¹⁰¹.

L'enseignement de la philosophie était consistant, avec une nette prédominance de la philosophie systématique. François Claverie donnait six heures en première année et quatre en seconde contre une heure d'histoire de la philosophie durant chaque année, assurée par Ambroise Montagne. Loin d'être un survol de l'évolution de la pensée humaine, la philosophie exposait une vision du monde bien précise :

« On nous enseignait, en latin, la philosophie thomiste. Cet enseignement a gravé dans mon esprit une trace ineffaçable. Précision dans les termes, clarté dans les définitions, liaison des idées : voilà ce que j'en ai gardé pour la vie »¹⁰².

Pour la première année, le programme de 1911-1912 annonçait l'étude de la logique, de la cosmologie, de la psychologie (vie, opérations, facultés et nature de l'âme, union de l'âme et du corps, immortalité de l'âme) ainsi que la lecture et la critique d'auteurs (Le *Phédon* de Platon et le *De republica* de Cicéron)¹⁰³. L'année suivante prévoyait la métaphysique, la théologie naturelle, la morale, la sociologie et la critériologie (étude de la certitude, du scepticisme, du dogmatisme, de la vérité, de la valeur objective des connaissances)¹⁰⁴. On pourrait accuser un tel enseignement d'enfermer les élèves dans un système de pensée. Un thomiste répondra à l'objection en mettant en valeur le caractère réaliste de la philosophie du Docteur commun : « respectueuse de l'être », au lieu d'être « tournée vers le seul sujet humain », elle se voulait « ouverte à tout ce qui est »¹⁰⁵.

Le 25 juillet 1913, après deux années de philosophie et la réussite brillante des examens de la deuxième partie du baccalauréat, Charles Journet obtenait son diplôme¹⁰⁶, puis il se prépara à entrer au Séminaire de Fribourg.

¹⁰⁰ Journet à Henri Barras, été 1913 (?) (FCJ, ph). Il est probable que « le Père » désigne le professeur Claverie, amateur de courses en montagne (nécrologie de François Claverie, art. cit.). Le père Mandoline est peut-être un surnom du professeur Mandonnet, qui aimait participer aux réunions et aux promenades des étudiants (Marie-Humbert VICAIRE, « Le P. Mandonnet à Fribourg », *NV*, avril-juin 1938, t. 13, 158-168, p. 164).

¹⁰¹ « Rapport sur la marche du Collège », doc. cit., f. 223 (archives du Collège).

¹⁰² REYNOLD, *Mes mémoires*, op. cit., t. 3, p. 711.

¹⁰³ *Programme des études*, 1911-1912, p. 47. La présence de la rubrique « lecture et critique d'auteurs philosophiques grecs et latins » était un arrangement pour obéir, sans affaiblir l'enseignement de la philosophie ni surcharger le programme, à la Commission de maturité fédérale qui demandait une heure supplémentaire de langues anciennes (lettre au directeur de l'Instruction publique, 16 avril 1911, cop. de lettres, 7 janvier 1911 – 13 janvier 1913, f. 50, ibid.).

¹⁰⁴ *Programme des études*, 1912-1913, p. 52.

¹⁰⁵ EMONET, *Le cardinal Charles Journet*, op. cit., p. 23.

¹⁰⁶ Cf. : MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., p. 21.

III. QUATRE ANS DE SEMINAIRE (1913-1917)

Le Grand Séminaire

Le Séminaire de Fribourg, ou Grand Séminaire¹, était très proche de la colline de Saint-Michel². Séparé par la trouée du Varis, il se dressait dans le quartier d'Alt, près des anciens remparts de la ville. Avec son annexe plus récente, c'était l'aile sud d'un complexe d'une certaine allure construit en 1825-1827 pour servir de séminaire et de pensionnat pour les étudiants étrangers inscrits au Collège³. Le Séminaire comptait un rez-de-chaussée et quatre étages. Le rez abritait la chapelle consacrée à Notre-Dame Auxiliatrice, saint Charles Borromée et saint François de Sales, la salle dite des *exercices* (spirituels), le réfectoire, et plus haut se trouvaient les chambres des séminaristes, les logements des professeurs et les salles de classe. Chaque séminariste possédait sa propre chambre « pour qu'il y développe sa vie individuelle »⁴. Traitant l'histoire d'un autre séminaire, un auteur émet l'hypothèse que la présence des prêtres parmi les séminaristes, et non dans une partie différente de la maison, permettait « une surveillance diffuse » de ces derniers et leur donnait d'être « témoins quotidiens de vies sacerdotales qui se v[oulaient] exemplaires »⁵.

Charles Journet commença son séminaire le 6 octobre 1913. Il participa à la retraite spirituelle d'année, revêtit la soutane au terme de celle-là⁶ et débuta les études de théologie. Les jeunes lévites étaient au total vingt-cinq, dont sept nouveaux : Charles Journet, ses cinq camarades rencontrés au Collège Saint-Michel ainsi qu'un septième, dont seul le nom de famille nous est connu (Jaquier) et qui ne resta pas plus d'une année⁷. A part Georges Borel de Neuchâtel, les séminaristes de la volée de Journet étaient fribourgeois.

Le Séminaire de Fribourg était dirigé par le supérieur Joseph Fragnière, entouré de plusieurs prêtres-professeurs dont l'un d'eux assurait la fonction d'économe. Il s'agissait des abbés Hubert Savoy, l'économe de la maison (dogmatique, exégèse, hébreu), Marc Dalbard (dogmatique, homilétique), Antoine Bosson (droit canonique, liturgie, catéchèse), Amédée Castella (morale, sociologie,

¹ Il se distinguait ainsi des petits séminaires du diocèse, Saint-Charles à Romont et Saint-Louis à Genève.

² Sur l'histoire de cet établissement : Henri MARMIER, *Le Séminaire de Fribourg*, Saint-Paul, Fribourg, 1939 (tiré à part de SC, année 1939, p. 260 et passim). Voir aussi : bibliographie générale, VI, 12.

³ Au début du XX^e siècle, le pensionnat n'existait plus. Le corps central et l'aile septentrionale servaient alors d'école et d'orphelinat (plan du 23 janvier 1919, AEvF, Sé 21, dossier Séminaire diocésain 1901-1920).

⁴ L. G., « Notre Grand Séminaire », SC, 24 novembre 1921, 749-750, p. 749 (adaptation de l'article anonyme : « Le Grand Séminaire », *L'Echo*, 15 octobre 1921).

⁵ Louis KÖLL, *Ils ont voulu être prêtres*. Histoire d'un grand séminaire, Nancy-Bosserville (1907-1936), Presses universitaires, Nancy, 1987, p. 22.

⁶ « Chronik. Die Kreuzschwester vom Seminar in Freiburg », 6 octobre 1913, p. 50 (chronique manuscrite à la communauté des sœurs du Séminaire, années 1912-1945, avec résumé de la situation antérieure).

⁷ « Il faut ajouter une somme de 450 frs. pour payer la pension de l'élève Jaquier qui est parti sans rien payer » (protocole de la Commission des fondations du Séminaire, des subsides ecclésiastiques et des bénéfices, 4 juin 1915, p. 55, AEvF).

pastorale), Marius Besson (histoire), Eugène Dévaud (pédagogie) et Joseph Bovet, le musicien bien connu en Suisse romande (chant). Comme au Collège Saint-Michel, il existait pour l'intendance une communauté de religieuses de la Sainte-Croix d'Ingenbohl. Une commission du Séminaire supervisait l'établissement⁸.

Le supérieur Joseph Fragnière

L'abbé Joseph Fragnière (1842-1923) occupa la charge de supérieur de 1911 à 1919⁹. Il reçut grâce à l'évêque Mgr Bovet qui le vénérait le titre honorifique de protonotaire *ad instar participantium*, « la plus haute des prélatures romaines »¹⁰. Mais bien avant d'être supérieur, il était le *spiritus rector* de la maison. Entré comme professeur dès 1869 – il avait étudié dans la Rome du pouvoir temporel de Pie IX –, l'abbé Fragnière fut au Séminaire la personne « qui a[vait] le plus contribué au relèvement des études »¹¹. C'est sous son impulsion que le programme des quatre années de théologie avait été modifié en 1886¹². Le prélat avait été aussi actif dans la vie politique du canton :

« On disait volontiers en ville qu'il n'approuvait pas le gouvernement et restait fidèle, dans le silence de son cœur, à cet ancien parti du Bien public, dit bien-publicard, où plusieurs membres de sa famille, jadis, avaient joué un rôle et qui comportait une sorte de libéralisme politique associé, chez la grande majorité de ses adhérents, à un sincère attachement à l'Eglise »¹³.

Joseph Fragnière fut même une éminence grise de cette tendance des conservateurs modérés regroupée autour du journal *Le Bien public* (qui avait succédé au *Chroniqueur*). En 1876, il fut l'auteur d'une mise en garde contre le chanoine Schorderet, le célèbre « Mandement laïque »¹⁴, que l'évêque Mgr Marilley avait corrigé de sa main¹⁵. La pièce avait suscité une nette protestation des prêtres fribourgeois, qui épousaient en majorité la cause du chanoine ultramontain.

Les témoignages sont unanimes pour décrire la qualité spirituelle du personnage. Léon Savary, qui pense que le silence de Fragnière s'explique au-delà de la politique par le fait qu'il n'« aimait point » le monde, le décrit comme « un mystique, qui ne cherchait pas dans la science une satisfaction de son

⁸ En conformité avec le droit canonique de 1917, elle fut divisée en deux commissions, l'une pour la discipline, l'autre pour les questions temporelles (cf. : protocole de la Commission des biens temporels du Séminaire, 4 février 1919, p. 67, AEvF).

⁹ Auparavant, il avait été supérieur *ad interim* durant trois ans pour aider son prédécesseur malade (registre des nominations et décès 1909-1962, 28 septembre 1910, AEvF).

¹⁰ SAVARY, *Le Collège Saint-Michel*, op. cit., p. 98. Minutieuse description de cette dignité dans : Léon SAVARY, *Le fardeau léger*, Victor Attinger, Neuchâtel – Paris, pp. 148-150.

¹¹ Rapport pour l'année scolaire 1927-1928, p. 3 (archives du Séminaire, Villars-sur-Glâne).

¹² « C'était un peu l'adaptation à nos milieux de ce qui avait été réalisé à l'Université grégorienne de Rome » (MARMIER, *Le Séminaire de Fribourg*, op. cit., p. 83).

¹³ SAVARY, *Le Collège Saint-Michel*, op. cit., pp. 96-97.

¹⁴ BARTHELEMY, *Diffuser au lieu d'interdire*, op. cit., p. 252.

¹⁵ *Ibid.*, p. 246.

esprit, mais un reflet de la vérité éternelle »¹⁶. Son dirigé Marius Besson l'avait également beaucoup apprécié et reconnaissait avoir gardé pour lui « un véritable culte »¹⁷. Il l'avait décrit ailleurs comme « le Maître incontesté de notre Clergé »¹⁸. François Charrière, le biographe de Mgr Besson, donnait son propre avis lorsqu'il évoqua « l'incomparable professeur de dogme qu'était Mgr Fragnière », « ce professeur, dont la science théologique et l'attachement à l'Eglise ont fait une des colonnes de notre diocèse »¹⁹.

Charles Journet partagea cette vénération commune. En 1923, il évoquait « le souvenir du vieillard un peu courbé, qui déjà vivait à demi dans le ciel, et qui ne savait point parler des vertus théologiques ou du Sacrement de l'Eucharistie sans pleurer d'émotion »²⁰. Beaucoup plus tard, il confiera que Mgr Fragnière était un prêtre très saint qui, lorsqu'il parlait de l'eucharistie ou de la charité, finissait en pleurant²¹. Journet avait ajouté qu'il se confessait à lui et qu'il avait continué de le faire après son ordination²². La situation étrange à nos yeux d'un supérieur, non pas simplement conférencier spirituel²³ mais directeur d'âmes et donc responsable au for interne ne l'était pas à l'époque²⁴. Cette pratique provenait de la tradition sulpicienne, fort répandue dans les séminaires français dès l'Ancien Régime :

« Partout on avait adopté, à peu de chose près, le type vincentien ou sulpicien : direction collégiale de la communauté sous l'autorité du supérieur, même règlement pour les directeurs que pour les séminaristes, ceux-ci trouvant auprès de l'un de ceux-là ou du supérieur l'accompagnement spirituel souhaité »²⁵.

¹⁶ SAVARY, *Le Collège Saint-Michel*, op. cit., p. 97. Mais en 1914, lors du conflit de pouvoir entre Georges Python embarrassé par des spéculations financières hasardeuses et son jeune concurrent Jean-Marie Musy, l'abbé Fragnière écrivait une longue lettre à l'évêque, la faisant cosigner par trois autres professeurs. Le chef du diocèse était exhorté à prendre position pour la paix, le clergé devait dénoncer les abus et reconnaître les mérites de Python, mais ce dernier était mal entouré et avait à travailler avec d'autres (lettre du Séminaire à l'évêque concernant la politique cantonale, 9 juin 1914, archives du Séminaire, carton 2, dossier 2, cop.).

¹⁷ François CHARRIERE, *Son Excellence Monseigneur Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg*, Saint-Paul, Fribourg, 1945, p. 153.

¹⁸ Marius BESSON, préface à : Joseph FRAGNIERE, *Commentaire des litanies du Sacré-Cœur*, Fragnière frères, Fribourg, 1924, v-VI, p. v.

¹⁹ CHARRIERE, *Monseigneur Marius Besson*, op. cit., p. 22. Cf. : « Il formait les élèves à la théologie dogmatique, et il vivait son cours de vues personnelles ; il était doublé d'un saint qui semblait poursuivre, un dialogue intime avec Notre-Seigneur Jésus-Christ » ([SNELL], « Un humaniste chrétien », doc. cit., p. 26, AVic). Voir aussi : REYNOLD, *Mes mémoires*, op. cit., t. 2, p. 153.

²⁰ Charles JOURNET, « Mgr Fragnière », *CG*, 17 juin 1923. Le jeune prêtre rendait compte d'un portrait du supérieur dû au peintre Falquet en 1917.

²¹ POLO CARRASCO, préface à : JOURNET, *Las siete palabras de Cristo en la cruz*, préface cit., p. 15.

²² « Yo me confesaba con él y así seguí haciéndolo luego de ser sacerdote » (*ibid.*).

²³ Rapport envoyé à Rome par Mgr Besson sur le Séminaire, 26 février 1926, ad 10 (AEvF, V 1, dossier Congrégation des Séminaires et Universités, d).

²⁴ Comme le futur chanoine Schorderet, qui confiera son âme troublée à son supérieur Christophore Cosandey (BARTHELEMY, *Diffuser au lieu d'interdire*, op. cit., p. 55), Renan explique que son directeur spirituel au Séminaire d'Issy était son propre supérieur (Ernest RENAN, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Œuvres complètes éditées par Henriette Psichari, t. 2, Calmann-Lévy, Paris, 1948, pp. 836-837).

²⁵ I. NOYE, « Séminaire », dans : *Catholicisme*, t. 13, Letouzey et Ané, Paris, 1993 (imprimatur), 1057-1068, col. 1064. Voir aussi : Marcel LAUNAY, *Les séminaires français aux XIX^e et XX^e siècles*, Cerf, Paris, 2003, p. 92.

Mais la vénération de Journet pour Joseph Fragnière n'empêcha pas le jeune séminariste d'adopter un distance critique face à sa théologie. Cette remarque tirée d'un compte rendu de ses *Commentaire des litanies du Sacré-Cœur* nous l'indique :

« Mgr Fragnière a toujours pensé, contre saint Thomas – je ne sais pourquoi, – que l'adoration était la même chose que la charité, qu'elle était un acte des vertus théologiques, et qu'elle devait atteindre Dieu immédiatement »²⁶.

Charles Journet se réjouissait de voir l'ancien supérieur insister sur la sainteté substantielle du Christ provenant du seul fait de l'Incarnation, « thèse que, comme on sait, les théologiens scotistes, avec qui pourtant Mgr Fragnière avait bien des parentés, n'admettent point ».

La découverte de Catherine de Sienne

Faite de gravité et de distinction, la tradition sulpicienne existait au Séminaire de Fribourg depuis l'époque de sa fondation²⁷. Elle avait été introduite par les premiers directeurs, des prêtres diocésains de Besançon²⁸, et c'est à ce courant que se rattache la lecture de passages de *Politesse et convenances ecclésiastiques* durant le temps de l'abbé Georges Vermot, supérieur entre 1895 et 1911²⁹. La tradition sulpicienne insistait beaucoup sur la formation spirituelle. Elle avait la particularité d'appeler « directeurs » les prêtres habitant la maison, car ils étaient avant tout directeurs d'âmes³⁰. Seuls les prêtres résidant sur place avaient droit à ce titre, et non les professeurs extérieurs, comme l'abbé Bovet qui venait de l'école normale d'Hauterive³¹. Le règlement minutieux et austère, qui favorisait les personnes matinales, faisait débiter la journée à 5 h (5 h 30 certains jours, selon le règlement de Mgr Besson) et distillait au long du jour les « exercices » spirituels³². S'il était interdit de veiller, il

²⁶ Charles JOURNET, « Un livre posthume de Mgr Fragnière », *CG*, 15 juin 1924.

²⁷ Rapport du père Felder, « Relatio de visitatione apostolica in seminariis Helvetiae peracta », p. 23, AEvF, Sé 21, dossier Séminaire diocésain 1921-1945, d). Cf. : rapport de Mgr Besson, 26 février 1926, doc. cit., ad 9 (AEvF).

²⁸ Jean-Baptiste d'ODET (imprimé par ordre de), *Motifs de l'établissement du Séminaire de Fribourg en Suisse pour le diocèse de Lausanne*. Objets et ordre des exercices qui s'y pratique, B. Louis Piller, Fribourg, 1797, p. 12.

²⁹ Louis BRANCHEREAU, *Politesse et convenances ecclésiastiques*, Vic et Amat, Paris, 1889⁷ (exemplaire à la Bibliothèque du Centre diocésain, Villars-sur-Glâne, portant le nom de G. Vermot). Comme certains passages sont biffés et qu'on transforme le début d'une phrase pour le rendre indépendant des lignes précédentes supprimées (p. 38), on peut supposer que l'ouvrage était lu devant les séminaristes.

³⁰ « Le séminaire n'a pas de *professeur* ; tous les membres de la congrégation ont le titre uniforme de *directeur* » (RENAN, *Souvenirs*, op. cit., p. 826).

³¹ Patrice BORCARD, *Joseph Bovet 1879-1951*. Itinéraire d'un abbé chantant, Ed. La Sarine, Fribourg, 1993, p. 224. Cf. : « In regimine Seminarii maioris rectorem adiuvant quatuor magistri commorantes in ipso Seminario et officio Directorum fungentes pro foro interno, ad normam Seminarii Sancti Sulpitii » (rapport de Mgr Besson, 26 février 1926, doc. cit., ad 9, AEvF).

³² Nous nous inspirons de deux règlements, dont les différences sont minimes entre eux, l'un de la fin du XIX^e siècle, l'autre du temps de Mgr Besson, mais avant l'année scolaire 1939-1940 (archives du Séminaire, carton 2, dossier 1, et carton 1).

était possible de se lever plus tôt, à l'exemple de Maurice Zundel qui lisait la *Somme* dans sa chambre bien avant l'aube³³ :

« Sans doute, s'écriait l'abbé Fragnière, cette fidélité, à des exercices qui reviennent chaque jour, ne laisse pas que d'être, en de certains moments, assez pénible à la nature ; mais nous voudrions que nos chers élèves se persuadassent de plus en plus que le fruit de cette fidélité sera précisément d'acquérir cette forte trempe du caractère, cette rigueur (?) morale qui ne recule jamais devant le devoir et qui constitue la grande force d'une vie chrétienne »³⁴.

Et plus bas, il notait : « Nous avons besoin de prêtres qui sachent obéir ».

La journée commençait par la prière et la méditation préparée la veille, puis par la messe. Favorisée par le pape Pie X, la communion fréquente voire même quotidienne était un sujet de joie pour le supérieur : « C'est à ce sacrement d'amour que nous devons attribuer l'esprit de parfaite unité qui n'a cessé de régner entre élèves et professeurs et entre les élèves eux-mêmes »³⁵. Plusieurs temps de prières punctuaient la journée, examen particulier à midi, visite au Saint-Sacrement en fin d'après-midi, lecture spirituelle, prière et examen de conscience le soir. Le supérieur Vermot estimait que la durée des exercices de piété était de « deux heures et demie à trois heures » par jour³⁶. Le dimanche avait naturellement un horaire particulier (instruction du supérieur, chapelet récité en commun, comme le samedi). A part les vêpres dominicales, le Grand Séminaire en revanche ne célébrait pas la liturgie des heures. Le bréviaire était une affaire privée, concernant les séminaristes depuis le sous-diaconat uniquement, moment de leur engagement définitif et de leur obligation à l'office divin.

Apparemment fidèle aux exercices³⁷, Charles Journet manifesta une certaine indépendance d'esprit. Elle se signalera par sa fréquentation du milieu dominicain, regardée avec méfiance par Mgr Colliard parce que les séminaristes étaient entraînés hors de la maison et attirés vers cet ordre :

« C'est ainsi que 8 Séminaristes (dont Journet) sortent un jour du Séminaire, donnant à M. Fragnière les raisons les plus diverses et lui extorquant une permission, pour se retrouver ensemble chez les Dominicains où ils sont reçus dans le Tiers-Ordre »³⁸.

Autre preuve de cette indépendance, Journet montra, dès l'automne 1913³⁹, qu'il était attaché à sainte Catherine de Sienne :

« Je l'ai découverte lorsque j'étais séminariste. (...) Je l'ai découverte, connue et aimée dans un livre qui s'appelle : Le Dialogue »⁴⁰.

³³ « Conférence du père Maurice Zundel. Retraite de l'année 1967 », art. cit., p. 9.

³⁴ Rapport pour l'année scolaire 1908-1909, pp. 4 et 5 (archives du Séminaire). « Le règlement, pénible dans la pratique, doit assouplir et façonner le caractère du futur prêtre qui, demain dans le monde, sera un homme séparé, irréprochable quant aux mœurs et fidèle à ses devoirs » (LAUNAY, *Les séminaires français*, op. cit., p. 80).

³⁵ Rapport pour l'année scolaire 1913-1914, p. 6 (archives du Séminaire).

³⁶ Rapport pour l'année scolaire 1905-1906, p. 1 (ibid.).

³⁷ Cf. : « Il entra donc au Grand Séminaire dont la discipline rigoureuse, à cette époque, n'était pas pour le gêner puisqu'au contraire elle correspondait à ses vœux » (MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., p. 21).

³⁸ Colliard à Petite, 20 novembre 1918 (AEvF, paroisses 42, d).

³⁹ EMONET, *Le cardinal Charles Journet*, op. cit., p. 13.

⁴⁰ Charles JOURNET, « Sainte Catherine de Sienne », *Bulletin des Amis du cardinal Journet*, n° 8 (décembre 1985), 7-16, p. 7 (Causerie aux Petits Frères de Jésus à Annemasse, le 30 avril 1966).

Un tel intérêt n'était pas évident à l'époque. Le séminariste avouera même « avoir été grondé » pour cette lecture⁴¹. C'est que, expliquait Journet, on mettait comme « un plafond » à la religion, « et on ne respirait pas... »⁴². Deux difficultés jaillissent de cet épisode devenu très célèbre pour ceux qui connaissent le cardinal Journet. Tout d'abord, les circonstances exactes de la découverte de la mystique siennoise. Elles ne sont pas claires car devant les religieuses d'Estavayer auxquelles il avait fait la confidence, Journet expliquait que c'était *après* avoir été grondé pour sa lecture de Catherine qu'il avait découvert un livre de la sainte à la bibliothèque du Séminaire. Était-ce une faute de transcription ? Ensuite, la raison du blâme. Il existait au Séminaire, depuis 1912, un cours de théologie ascétique et mystique dont le responsable était le pieux supérieur. Il est vrai qu'en 1915, ce dernier expliquait qu'il n'avait pu par manque de temps aborder la deuxième partie de son cours consacrée à l'union mystique comme telle. Il voulait toutefois « mettre dorénavant cette partie au premier rang »⁴³. On a peine à croire que l'abbé Fragnière censurait les mystiques. Mais peut-être Journet fut blâmé (par le supérieur ou un autre prêtre) non parce qu'on méprisait la mystique, mais parce qu'on la jugeait délicate pour des débutants en théologie : trop osée par l'emploi du vocabulaire amoureux, trop favorable au quiétisme, elle pouvait induire les âmes non averties à désirer des visions et états extraordinaires plutôt que l'humble accomplissement du devoir chrétien. Une raison prudentielle expliquerait ainsi cette réserve face à la mystique.

Pour Journet, la lecture de la mystique siennoise, encouragée peut-être par le célèbre historien dominicain Joachim-Joseph Berthier, un des fondateurs de la faculté de théologie de Fribourg que Journet connut comme prédicateur à Saint-Michel⁴⁴, constitua une étape importante dans sa vie spirituelle et théologique. Le séminariste s'y sentit à l'aise sans doute par la place donnée à l'intelligence :

« Tout cela, ma très douce fille [c'est le Christ qui parle à Catherine], est pour te faire connaître la perfection de cet état d'union, où l'œil de l'intelligence est ravi par le feu de ma Charité, qui donne la lumière surnaturelle. Avec cette lumière l'on m'aime, parce que l'amour suit l'intelligence. Plus l'on connaît plus on aime, et plus l'on aime plus on connaît. Amour et connaissance s'alimentent ainsi l'un l'autre réciproquement »⁴⁵.

Journet y découvrit en tout cas « la doctrine chrétienne la plus haute : la Trinité, l'Incarnation, l'Eglise, le Christ, la Vierge, le péché, la grâce... »⁴⁶. La sainte « di[sait] toutes les choses du catéchisme avec un amour qui surélève, en sorte que ces vérités du Credo nous apparaissent comme belles parce que Dieu est beau. Partout où il y a la vérité, il y a la beauté ». Charles Journet apprécia les images données par la mystique. Il goûta la comparaison du vase et du contenu, car elle éclairait le rapport

⁴¹ Conférence de Journet aux dominicaines d'Estavayer, citée dans : EMONET, *Le cardinal Charles Journet*, op. cit., p. 13.

⁴² JOURNET, « Sainte Catherine de Sienne », art. cit., p. 7.

⁴³ Rapport pour l'année scolaire 1914-1915, p. 9 (archives du Séminaire).

⁴⁴ Charles JOURNET, « A la mémoire du père Berthier », *CG*, 25 décembre 1924. Dans la bibliothèque de Journet, le deuxième tome du *Dialogue* conserve un billet qui semble indiquer une conversation avec le père Berthier.

⁴⁵ CATHERINE DE SIENNE, *Le dialogue*, ch. 85 (Jourdain HURTAUD éd., Lethielleux, Paris, 1913, t. 1, p. 295).

⁴⁶ JOURNET, « Sainte Catherine de Sienne », art. cit., p. 7. Cf. : « J'ai tout de suite beaucoup aimé sainte Catherine parce qu'elle parlait de la grande doctrine révélée, du grand Credo catholique avec la Trinité, avec le Verbe éternel qui vient au milieu de nous » (*ibid.*, p. 10).

entre la souffrance et l'amour. A propos de l'image des fidèles allant communier les uns avec une grande bougie, les autres avec une petite, qui s'allumaient à leur retour – cela signifiait la grâce donnée selon l'amour de chacun mais dépassant en même temps les dispositions humaines –, il s'écria : « J'aime beaucoup ces comparaisons, parce qu'elles rendent explicable aux petits enfants une grande doctrine de l'Eglise »⁴⁷. Catherine de Sienne lui dévoila aussi et surtout le mystère de l'Eglise : « C'est une splendeur ! C'est elle qui m'a fait aimer l'Eglise »⁴⁸. La mystique avait une vision surnaturelle de l'Eglise. L'abbé Journet lui attribua sa grande idée que l'Eglise est sans péché. Présent à Rome le 17 septembre 1961, il notait dans son carnet :

« Sainte Catherine de Sienne.

*Je cherchais d'où me venait cette pensée de l'Eglise sans péché – comment ai-je pu oublier que c'est d'elle, lue en cachette en mon temps de séminaire ? »*⁴⁹.

Il faudrait préciser que l'axiome « Eglise sans péché, non sans pécheur » est le fruit d'une réflexion personnelle prolongeant la lecture du *Dialogue* plutôt qu'une idée tout faite de cette œuvre. Journet a traduit dans son langage des notes de Catherine expliquant que l'Eglise ne peut subir « aucun amoindrissement », que les pasteurs ont besoin de réforme mais non « le fruit de l'Eglise » :

*« Cette malheureuse Epouse est environnée d'épines de toutes sortes, par tous les péchés qui se commettent. Non, en vérité qu'elle puisse être elle-même atteinte par la corruption du péché, et que la vertu des Sacrements puisse en subir aucun amoindrissement, mais ce sont ceux qui se nourrissent au sein de l'Epouse, qui reçoivent la corruption dans leur âme »*⁵⁰.

*« Ce sont mes ministres, ce sont les Pasteurs qui seront réformés. Mais le fruit de l'Eglise mon épouse n'a pas besoin de réforme : il n'est ni corrompu, ni amoindri par les fautes des ministres »*⁵¹.

Toute l'œuvre écrite de Journet est entourée par Catherine de Sienne. Dans son testament daté de Pâques 1975, Catherine est présente⁵². Elle figure aussi dans la dédicace du premier et du deuxième tome de *L'Eglise du Verbe incarné*. Mais elle affleure déjà dans son tout premier écrit, un texte lu le 12 juin 1916 lors du jubilé sacerdotal du supérieur Fragnière⁵³. Ce texte eut même droit aux honneurs de *La Semaine catholique*, l'hebdomadaire officiel du diocèse, preuve de l'estime en laquelle il fut tenu⁵⁴. Le travail, intitulé « Le Christ et le prêtre », était une réflexion sur la médiation du Christ

⁴⁷ *Ibid.*, p. 9.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 7.

⁴⁹ Charles Journet, carnet de notes 1956-1961 (FCJ).

⁵⁰ CATHERINE DE SIENNE, *Le dialogue*, ch. 122 (HURTAUD éd., op. cit., t. 2, p. 60).

⁵¹ *Ibid.*, ch. 12 (HURTAUD éd., t. 1, pp. 48-49).

⁵² Ces mots : « Il m'attendait pour me laver dans le Sang de son Eucharistie » peuvent être rapprochés de : « Soudain, en un instant, toute baignée de ce Sang [celui du Christ], elle [l'âme] passe par la porte de mon Verbe, pour arriver à moi l'Océan de Paix » (*ibid.*, ch. 131 [HURTAUD éd., t. 2, p. 118]). « Al nome di Gesù Cristo e di Maria dolce », qui se trouve à la fin du testament, provient de la correspondance de sainte Catherine (« Al nome di Gesù Cristo crocifisso e di Maria dolce »).

⁵³ *Souvenir du jubilé sacerdotal de Mgr Joseph Fragnière, protonotaire apostolique A.I.P., Supérieur du Grand Séminaire de Fribourg (Suisse), 12 juin 1916*, pp. 24-29. La brochure imprimée contient aussi un travail du séminariste Louis Clerc sur « la charité et le bonheur en ce monde » (pp. 35-41).

⁵⁴ Charles JOURNET, « Le Christ et le prêtre », *SC*, 8 juillet 1916, pp. 442-445. En note, le journal écrivait : « On lira avec profit cette instructive étude qu'une assemblée imposante et compétente a très favorablement accueillie ».

prolongée par celle du prêtre, ministre de l'eucharistie : « Entre l'éternelle misère et l'éternelle justice, il fallait éterniser la médiation ». La pensée de Catherine apparaissait par exemple dans la description de la misère humaine, considérée comme « la rive où s'appuie le pont vivant qui joint le ciel à la terre, Jésus-Christ ». C'était une allusion à la doctrine du pont de la mystique siennoise⁵⁵.

Ce travail de jeunesse était la première publication de Journet. L'apprenti journaliste conserva une lettre que nous pourrions qualifier de prémonitoire du directeur de la *Semaine*, son ancien professeur à Saint-Michel l'abbé Joseph Genoud :

*« Je viens de contrôler les épreuves de votre travail (...) Il paraîtra donc en entier en tête du n° du 8 juillet, où il produira une excellente impression. Après cela, ne quittez plus le métier de la plume. Vous verrez qu'il est lucratif »*⁵⁶.

La formation intellectuelle

Jusqu'au moment de l'expulsion des jésuites de Fribourg en 1847, les séminaristes suivaient les cours de théologie à Saint-Michel. A la réouverture du Séminaire en 1857 (il avait été fermé par le régime radical), étant donné que la théologie avait été supprimée au Collège, l'enseignement fut organisé dans la maison même. Cette situation perdura plus d'un siècle jusqu'à la fin des années 1960, malgré la fondation de la faculté de théologie à l'Université en 1890⁵⁷. Mgr Mermillod en avait décidé ainsi, peut-être pour mieux contrôler son clergé, ou pour faire preuve d'indépendance face aux dominicains, responsables de la théologie à l'Université, ou encore pour manifester son dépit de n'avoir pas pu fonder une université dirigée par l'épiscopat suisse et organisée selon le modèle des instituts catholiques français⁵⁸. Ces raisons peuvent se compléter.

Le Séminaire manifestera de temps à autre une hostilité face à la Faculté⁵⁹. En 1902, il réagira au discours d'un père dominicain recteur de l'Université, qui avait comparé l'excellence de la faculté de théologie par rapport à d'autres écoles :

*« C'était donc pour assister à notre propre exécution que nous et nos élèves avons été invités à cette solennité académique » ; « Pense-t-on, par de pareils moyens, rendre plus populaire et mieux affermie parmi nous une faculté de Théologie où aucun Fribourgeois n'est admis à prendre place ? »*⁶⁰.

⁵⁵ CATHERINE DE SIENNE, *Le dialogue*, ch. 20 et suivants (HURTAUD éd., op. cit., t. 1, pp. 73 et suivantes).

⁵⁶ Genoud à Journet, 27 juin 1916 (FCJ).

⁵⁷ Il est vrai que les séminaristes pouvaient assister à certains cours à l'Université. Nous ignorons si Journet profita de cette possibilité.

⁵⁸ « Les partisans de l'Université libre usaient d'un argument qui frappait les esprits timides et superficiels. "Quelle arme, disaient-ils, vous mettriez entre les mains d'un futur régime radical, si vous donniez la préférence à l'Université d'Etat !" » (PHILIPONA, *Georges Python*, op. cit., p. 139).

⁵⁹ Marie-Humbert VICAIRE, « Les relations hiérarchiques. Les évêques – Fribourg et son séminaire », dans : RUFFIEUX (éd.), *Histoire de l'Université de Fribourg Suisse*, op. cit., t. 2, pp. 504-509.

⁶⁰ Brouillon d'une lettre écrite par le supérieur Vermot au Conseil d'Etat, 3 décembre 1902 (AEvF, Sé 21, dossier Séminaire diocésain 1921-1945).

En 1920, l'administrateur du diocèse écrivait à Marius Besson, évêque élu, ces paroles au sens très clair :

« *Ce n'est pas le Séminaire ni le diocèse qui ont besoin de l'Université, c'est l'Université qui a besoin du Séminaire. Nous voulons bien aider à rendre l'Université plus populaire et plus directement utile au pays, mais nous ne pouvons pas le faire au détriment de nous-mêmes* »⁶¹.

Il est vrai que le Séminaire était doté de prêtres bien formés. Hubert Savoy avait fréquenté l'Université de Fribourg et la jeune Ecole biblique de Jérusalem, les abbés Fragnière, Castella, Bosson et Dalbard étaient docteurs romains, Marius Besson et Eugène Dévaud avaient le doctorat ès lettres de Fribourg⁶². Dalbard avait également suivi quelques semestres de médecine.

Au Séminaire, le programme des cours comprenait quatre années de théologie. Le dogme s'en réservait la part principale, avec deux cours de quatre heures sur un cycle de quatre ans⁶³ :

« *C'est plus que tous les séminaires qu'on a consultés. A Rome on n'a que deux heures de plus, lesquelles sont d'ordinaire changées en sabbatines* »⁶⁴.

Le dogme avait droit à deux professeurs qui donnaient leur cours devant l'ensemble des séminaristes. Son enseignement suivait un schéma logique : théologie générale conjointe avec le traité de l'Eglise (on verra plus bas que cette place, pour explicable qu'elle soit, entraînait un inconvénient), la foi, Dieu et la création, le monde racheté par le Christ, les sacrements, la grâce et les fins dernières. Il différait en grande partie de l'enseignement dogmatique protestant. A Genève, entre 1907 et 1924, le professeur Fulliquet, le premier adversaire genevois de Charles Journet, partait de Jésus-Christ et des « expériences chrétiennes » pour aborder en deuxième année le Royaume de Dieu et les questions autour de la science et de la foi. Il consacrait la troisième année à l'histoire des dogmes. Il n'était question ni d'un *De Trinitate* ou d'un *De Deo uno*⁶⁵.

Arrêtons-nous sur la place du traité de l'Eglise au Séminaire de Fribourg. Le professeur l'abordait au début du cycle, c'est-à-dire à côté de la théologie fondamentale, et non pas à la suite de la christologie où il aurait figuré comme la conséquence du traité de l'Incarnation (l'Eglise corps du Christ). Sa place montre que l'on présentait l'Eglise dans une optique avant tout apologétique, en l'envisageant comme

⁶¹ Rapport présenté à Mgr Besson par Louis Ems, 16 mai 1920, p. 5 (ibid.). Cf. : « On ne peut se le dissimuler, l'exclusion absolue du clergé diocésain de l'enseignement supérieur de la théologie à l'Université a produit une pénible impression dans le clergé » (« Rapport lu et agréé à la conférence des professeurs du Séminaire, présidée par M. l'Administrateur du diocèse, M. L. Ems, le 8 juin 1920, p. 5, ibid.). Voir aussi : archives du Séminaire, carton 3, dossier 1. Echo de cette polémique dans le rapport du père Felder, doc. cit., p. 22 (AEvF).

⁶² Eugène Dévaud défendit en 1904 sa thèse sur l'école primaire fribourgeoise sous la République helvétique (nécrologie de Mgr Dévaud, *SC*, 29 janvier 1942, 73-75, p. 73). Marius Besson le fit l'année suivante avec une thèse consacrée aux premiers évêques romands (*SC*, 15 juillet 1905, p. 329).

⁶³ Rapport pour l'année scolaire 1907-1908, p. 9 (archives du Séminaire). Cf. : Gaspard MERMILLOD, *Statuta dioecisana seu constitutiones synodales*, Saint-Paul, Fribourg, 1885, pars III, p. 16.

⁶⁴ Brouillon d'un plan d'études écrit par l'abbé Fragnière [années 1890 ?] (archives du Séminaire, carton 2, dossier 1). La sabbatine est une « petite thèse que les écoliers soutenaient autrefois le samedi, sans solennité, afin de s'exercer » (Jean-Baptiste GLAIRE, *Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques*, Poussielgue, Paris, 1868, t. 2, p. 2006)

⁶⁵ Sauf un cours spécial donné en 1910-1911 sur « la doctrine moderne de Dieu » (Frédéric KLEIN, *La pensée religieuse de Georges Fulliquet*, Labor, Genève, 1942, p. 383). Chaque année était accompagnée d'une introduction aux études de théologie.

la garante de la vérité. Cette insistance rappelle la doctrine de Robert Bellarmin pour qui l'Eglise était la « société parfaite ». Une telle conception était celle de l'abbé Fragnière. Le prêtre, selon lui, avait à « occuper une place déterminée, dans un organisme social parfaitement réglé, dans une société divinement constituée et semblable à une armée rangée en bataille »⁶⁶. L'ecclésiologie de Journet sera bien différente.

A l'instar de l'enseignement de l'ecclésiologie, celui de la théologie morale pouvait donner prise au reproche d'extrincésisme. En effet, jusqu'à la réforme de la fin des années vingt qui répartira les deux branches sur quatre ans⁶⁷, la théologie morale était comme le prolongement du droit canonique : les deux premières années abordaient la loi extérieure, le droit canonique, et ne cédaient le pas qu'ensuite à l'étude de la loi intérieure, la conscience morale. N'y avait-il pas là le danger de privilégier une vision juridique de l'Eglise et de l'homme ?

Malgré la part énorme de dogme, on avait conscience que les séminaristes ne devaient pas étudier la théologie pour elle-même mais pour se préparer au ministère : « Former des confesseurs très éclairés en même temps que très zélés fut sa constante préoccupation », écrivait-on à propos du professeur de morale Amédée Castella⁶⁸. L'introduction de la sociologie en 1905⁶⁹, de la pédagogie en 1911⁷⁰ et, nous l'avons dit, de la théologie mystique en 1912, manifeste que le Séminaire n'était pas fermé aux nouvelles formes du savoir et n'accusait en tout cas pas de retard sur les séminaires français⁷¹. La maison organisait aussi des cours d'éloquence, c'est-à-dire d'homilétique, et des catéchismes dispensés à des enfants de la ville. Elle favorisait la musique et le chant, avec des cours d'harmonium et d'orgue donnés par l'abbé Bosson et de chant grégorien assurés par l'abbé Bovet.

Journet pourrait faire croire que saint Thomas était banni du Séminaire, lui qui affirmait « avoir été grondé », non seulement en raison de sa lecture de Catherine de Sienne, mais également pour avoir « étudié saint Thomas d'Aquin »⁷². Autre fait curieux, il écrivait en 1922 que son ami Louis Clerc, professeur depuis 1920, était « le seul thomiste » de la maison⁷³. Une tradition affirmera même que les

⁶⁶ Rapport pour l'année scolaire 1908-1909, prononcé par Joseph Fragnière en remplacement du supérieur Vermot, pp. 1-2 (archives du Séminaire).

⁶⁷ Requête du professeur Charrière à Mgr Besson, 24 juillet 1929 (ibid., carton 1) ; rapport pour l'année scolaire 1929-1930, p. 2 (ibid.).

⁶⁸ Nécrologie du chanoine Castella, *SC*, 17 janvier 1924, 41-44, p. 42.

⁶⁹ Rapport pour l'année scolaire 1905-1906, p. 5 (archives du Séminaire).

⁷⁰ Rapport pour l'année scolaire 1911-1912, p. 6 (ibid.).

⁷¹ « Au lendemain de la Séparation, en 1907, les mandements épiscopaux révèlent un consensus sur la nécessité d'un programme social dans les séminaires. (...) A cette époque Arras est seule à posséder un cours spécial » (LAUNAY, *Les séminaires français*, op. cit., p. 112). A Nancy, les séminaristes eurent droit à « l'éloquence sacrée et des éléments de pédagogie » après la Première Guerre mondiale et des leçons consacrées à la « morale économique et sociale » ne débutèrent qu'en 1931 (KÖLL, *Ils ont voulu être prêtres*, op. cit., p. 212).

⁷² Conférence de Journet aux dominicaines d'Estavayer, citée dans : EMONET, *Le cardinal Charles Journet*, op. cit., p. 13.

⁷³ Journet à Maritain, 10 avril 1922 (*CJMI*, p. 61).

professeurs du Séminaire étaient molinistes⁷⁴, ou du moins qu'il y avait un professeur suarézien ou moliniste parmi eux⁷⁵. Pensait-on à Mgr Fragnière, ou bien à Marc Dalbard ? En fait, Thomas d'Aquin n'était pas ignoré au Séminaire de Fribourg. Il était « celui que l'Eglise nous signalait, lorsque j'étais séminariste, comme le "Docteur commun"(...) »⁷⁶. Mais c'était peut-être un saint Thomas adapté à la « théologie des manuels » qu'on enseignait. Les informations en apparence contradictoires de Maurice Zundel entré deux ans après Journet, expliquant qu'il « avai[t] l'avantage sur les maîtres d'avoir lu la Somme Théologique de Saint Thomas », alors que pourtant « on enseignait Saint Thomas en mauvais latin » trouveraient là leur explication⁷⁷. Peut-être présentait-on saint Thomas comme un théologien parmi d'autres systèmes, comme une rapide consultation des notes de cours de François Charrière semble l'indiquer⁷⁸. Ou bien l'on s'appuyait sur saint Thomas, mais sans exclusivisme : selon Mgr Bovet, professeur de dogme jusqu'en 1911, l'auteur de la *Somme* était un « astre de première grandeur » qui « d[evait] être cependant enseigné sans cette ferveur superstitieuse qui ne permet[tait] de rien voir hors de lui et qui ferait de sa lettre une borne au lieu d'en faire pétiller le feu vivifiant »⁷⁹.

A la différence de l'Université, le Séminaire resta à l'abri de la tourmente moderniste⁸⁰. Hubert Savoy, ancien de l'Ecole biblique de Jérusalem, était trop occupé par ses diverses activités pour approfondir des questions controversées d'exégèse. Le modernisme n'était pas ignoré puisque l'abbé Dalbard « trait[a] de l'Eglise au double point de vue apologétique et dogmatique spécialement en opposition avec les doctrines protestantes et modernistes »⁸¹, mais on ne versa pas dans la chasse aux sorcières comme ce fut le cas à l'Université. Une preuve de cet état d'esprit réside dans l'examen entrepris par l'abbé Fragnière (et d'autres professeurs ?) d'un ouvrage consacré au Qohélet du père Zapletal, professeur à la faculté de théologie. La Bible était en ce moment un terrain explosif. L'abbé Fragnière, tout en montrant qu'il divergeait de Zapletal sur l'eschatologie du Qohélet, tenait à éviter de mal interpréter dans un sens alarmiste la position du savant dominicain⁸². La situation du Séminaire de Fribourg semble donc correspondre à la moyenne générale décrite par Marcel Launay dans sa synthèse sur les séminaires français :

⁷⁴ C'était l'avis de l'abbé Georges Borel. Il avait dit un jour en substance : nos professeurs étant molinistes et les étudiants ayant l'esprit de contradiction, il était normal que nous fussions thomistes (témoignage du chanoine Bavaud, 1^{er} février 2001).

⁷⁵ Témoignage de Mgr Mamie, 26 janvier 2001.

⁷⁶ Charles JOURNET, « Regard rétrospectif à propos du dernier livre du R. P. Congar sur l'Eglise », *NV*, octobre-décembre 1963, t. 38, 294-312, p. 307.

⁷⁷ « Conférence du père Maurice Zundel. Retraite de l'année 1967 », art. cit., p. 9.

⁷⁸ AEvF, cartons François Charrière.

⁷⁹ Julien FAVRE, *Mgr André Bovet, évêque de Lausanne et Genève*. Notice biographique, Saint-Paul, Fribourg, 1915, p. 63. Dans son autobiographie, l'abbé SNELL nuance ce propos (mais que voulait-il dire précisément ?) en notant que l'abbé Bovet « professait également [comme Fragnière] la théologie dogmatique à la lumière de Saint Thomas d'Aquin » (« Un humaniste chrétien », doc. cit., p. 26, AVic).

⁸⁰ Sur le modernisme à l'Université : Dominique BARTHELEMY, « Les retombées de la crise moderniste », dans : RUFFIEUX (éd.), *Histoire de l'Université de Fribourg*, op. cit., t. 1, pp. 148-154 et son développement dans : *Idéologie et fondation*, op. cit., pp. 82-166. L'évêque du diocèse fut touché par ricochet, sa volonté de ne pas se mêler des affaires de l'Université ayant été interprétée comme un soutien au modernisme (c'est du moins l'avis de : SAVARY, *Le fonds des ressuscités*, op. cit., p. 166).

⁸¹ Rapport pour l'année scolaire 1913-1914, p. 11 (archives du Séminaire).

⁸² Brouillon d'un rapport à l'évêque (ibid., carton 3, dossier 3).

« *La crise moderniste qui se développe au tournant du siècle peut apparaître comme un épiphénomène finalement limité à quelques milieux ecclésiastiques fortement spécialisés, ce qui n'était pas le cas de tous les séminaires de France* »⁸³.

Un mois après le motu proprio *Sacrorum antistitum* du 1^{er} septembre 1910, les professeurs du Grand Séminaire avaient prêté le serment antimoderniste, le 9 octobre 1910⁸⁴.

Dans son rapport lu devant l'évêque et les autres invités à la clôture scolaire, le supérieur dénonça à plus d'une reprise les faiblesses intellectuelles de plusieurs séminaristes. Mais en déplorant les thèses apprises par cœur⁸⁵, le supérieur attaquait, à coup sûr inconsciemment, la méthode de travail de l'époque qui privilégiait le cours magistral sur le travail personnel et limitait l'accès des étudiants aux livres ! Journet n'était pas concerné par ces remarques. Il fut toujours un très bon élève, toujours premier de classe⁸⁶, et obtint la note maximale à « l'examen d'approbation », examen de dernière année qui contrôlait la capacité des futurs prêtres à entendre les confessions⁸⁷. La religieuse qui tenait la chronique du Séminaire portait sur lui le jugement suivant : « Ist Er doch einer unserer besten und talentvollsten Seminaristen »⁸⁸. L'élève eut toutefois de la peine en éloquence (6/8 les deux premières années), ce qui ne doit guère étonner. Divers témoignages indiquent en effet que Journet, devenu prêtre, avait des difficultés pour trouver la phrase juste dans un sermon, se reprenant au point d'allonger la prédication. Cela n'enlève pas un certain souffle dans sa façon de s'exprimer, mais sa surdité précoce, son manque d'intérêt pour les joutes orales montreront qu'il sera avant tout un homme de l'écrit et non du débat.

Maurice Zundel avait gardé un mauvais souvenir de son temps de séminaire, qui fut « une terrible épreuve », durant laquelle « la Parole de Dieu devint un sujet d'examen »⁸⁹. Charles Journet fut moins dur que son collègue car, une cinquantaine d'années après son séminaire, il évoquait les « très gentils professeurs qui étaient très patients »⁹⁰. Mais la remarque, si charitable pour leur personne, omettait de les féliciter pour la qualité de leur enseignement. Le prêtre n'a du reste quasiment rien gardé de ses cours de théologie, la Fondation du Cardinal Journet ne conservant à notre connaissance qu'un cahier d'hébreu et des notes de spiritualité prises lors des instructions du supérieur. On peut penser par là que Journet ne fut guère enthousiasmé par l'enseignement au Grand Séminaire et qu'il dut beaucoup de sa formation théologique, notamment la lecture de la *Somme*, à un travail autodidacte⁹¹. Le curé de Vernier relevait son acharnement à l'étude durant les vacances :

⁸³ LAUNAY, *Les séminaires français*, op. cit., p. 124.

⁸⁴ Registre des nominations et décès 1909-1962, 28 septembre 1910 (AEvF).

⁸⁵ Rapport pour l'année scolaire 1914-1915, p. 12 (archives du Séminaire).

⁸⁶ La liste des résultats scolaires se trouve à la Bibliothèque du Centre diocésain (Villars-sur-Glâne).

⁸⁷ « Sub fine Seminarii, et ante ordinationem ad presbyteratum, alumni subeunt examen, per spatium unius horae, circa totam Theologiam moralem, ad obtinendam approbationem pro audiendis confessionibus » (rapport de Mgr Besson, 26 février 1926, doc. cit., ad 34, AEvF).

⁸⁸ « Chronik », doc. cit., 19 mai 1915, p. 87 (communauté des sœurs du Séminaire).

⁸⁹ « Conférence du père Maurice Zundel. Retraite de l'année 1967 », art. cit., p. 9.

⁹⁰ JOURNET, « Sainte Catherine de Sienne », art. cit. (1985), p. 8.

⁹¹ Dans le même ordre d'idées, relevons que les cahiers de Collège de Journet furent transformés en porte-dossier pour des notes personnelles.

« Son zèle pour le travail intellectuel tient presque de la passion. Levé à 4 h il occupait tout son temps à l'étude de la théologie, sauf les heures de récréation qu'il s'était octroyées par son règlement de vie, lesquelles du reste étaient très courtes, trop courtes à mon avis »⁹².

Charles Journet discutait aussi de théologie avec ses confrères. Il expliquait au père Allo que durant les quatre ans de son séminaire, ils avaient parlé de la parousie, « et nous ne trouvions jamais de réponse solide »⁹³.

Il est difficile de présenter la chronologie des lectures de Charles Journet, car les résumés fort nombreux qui existent à la Fondation du Cardinal Journet ne sont pas datés et ils peuvent remonter à l'époque du collège et aller jusqu'au temps du vicariat. Leur caractère est éclectique. Journet aborda la philosophie, notamment la psychologie, la mystique, par exemple saint Jean de la Croix, la théologie (ses fondements, la Trinité...), la littérature (poèmes de Lamartine, de Baudelaire), l'art etc. Il avait beaucoup lu d'articles dans la *Revue thomiste*.

Deux travaux personnels effectués par le séminariste ont été conservés. Le premier a déjà été mentionné, c'était « Le Christ et le prêtre ». Une année plus tard, Charles Journet donnait pour la *Revue cécilienne*, petit périodique animé par l'abbé Bovet, un article où il comparait la conception personnelle de saint Augustin et celle plus large de saint Thomas face au chant d'Eglise. Relevons ce passage :

« Quand on examine, comme le fait saint Augustin, le détail des actes humains, on ne peut voir à la fois, leur portée générale ; on manque de l'éloignement nécessaire. Il faut, pour cela, juger les choses de haut ; et, plutôt que de monter des faits particuliers à la recherche des principes, descendre vers la vie pratique à la lumière des vérités générales. Ce sera l'œuvre de saint Thomas »⁹⁴.

Descendre vers la vie pratique à la lumière des vérités générales : cette méthode employée par Thomas d'Aquin, que Journet annonça dans ce travail de jeunesse, fut celle de sa vie entière. Elle comportait son avantage et son danger. En effet, Journet détenait un principe d'interprétation des choses mais le danger était grand pour lui de ne pas tenir compte du contexte dans lequel une pensée adverse avait été formulée. En 1963, Journet défendra encore cette méthode en réponse au père Congar⁹⁵.

Itinéraire vers le sacerdoce

Au Séminaire, après la retraite d'ouverture, les semaines se succédaient aux semaines jusqu'à la relâche de Nouvel An et aux vacances plus longues de Pâques. Les promenades donnaient de

⁹² Certificat de vacances écrit par le curé de Vernier, 2 octobre 1914 (AEvF, carton Journet).

⁹³ Journet à Ernest-Bernard Allo, 8 (?) février 1920 (FCJ, ph).

⁹⁴ C. T. [Charles JOURNET], « Des *Confessions* de saint Augustin à la *Somme* de saint Thomas. A propos du chant liturgique », *Revue cécilienne*, n° 3/4 (mai 1917), 41-45, pp. 42-43.

⁹⁵ JOURNET, « Regard rétrospectif à propos du dernier livre du R. P. Congar sur l'Eglise », art. cit. (1963), pp. 306-307.

l'exercice aux jeunes étudiants, qui se transportaient aussi dans leur campagne (« domus rusticationis »⁹⁶) de Saint-Loup près de Fribourg. Quelques événements apportaient une coupure dans l'année : les fêtes des directeurs, la fête de saint Charles Borromée patron de la maison, le 4 novembre, des cérémonies à l'extérieur du séminaire, ou encore une séance de cinématographe en janvier 1915 sur la vie de Jésus⁹⁷ et le passage, en juin 1917, du général Pau chez les séminaristes français, internés dans la maison en raison de la guerre⁹⁸.

Les conséquences du conflit mondial s'étaient ressenties non seulement du point de vue économique, car la guerre avait apporté un « renchérissement considérable de la vie, malgré les restrictions apportées aux menus de MM. les Directeurs du Séminaire et des élèves »⁹⁹, mais aussi du point de vue de l'enseignement. Le cours de l'aumônier militaire Savoy en pâtit et la pédagogie fut suspendue par suite de l'activité d'Eugène Dévaud auprès des prisonniers de guerre en Allemagne. L'effectif des étudiants se réduisit, surtout à cause de la mobilisation générale, au nombre de vingt-trois séminaristes en 1914-1915¹⁰⁰.

Pour Journet, le rythme fut brisé durant le troisième trimestre de l'année scolaire 1914-1915, à l'occasion d'un grave ennui de santé¹⁰¹. Le 11 mai 1915 – séquelles de l'héritage familial ? – on lui diagnostiqua une pleurésie. Le 17, une première ponction opérée au côté gauche lui retira un litre et demi d'eau, mais le lendemain une phlébite se déclara. Il dut partir pour l'hôpital, quittant le Séminaire les yeux en larmes, alors que la sœur qui tenait la chronique de la maison se demandait s'il reviendrait¹⁰². Au début de juin, son cas s'aggravait par une nouvelle pleurésie qui attaquait le côté droit et l'on pensa qu'il allait vraisemblablement mourir¹⁰³. Sa mère était à ses côtés. Après une alternance d'amélioration et de rechute durant laquelle il reçut la visite de l'évêque Mgr Bovet, sa santé s'affermir et le convalescent put rentrer avec sa mère à Vernier, le 1^{er} juillet. A l'automne, Journet reprit le cursus normal des études, mais sa santé demeura précaire durant les premières années de ministère. Il se crut alors proche de la mort, ce qui ne sera pas sans influencer son caractère et sa spiritualité.

⁹⁶ « Unum maius Seminarium habet domum rusticationis in qua alumni partim ferias hebdomadarias agunt » (rapport de Mgr Besson, 26 février 1926, doc. cit., ad 3, AEvF).

⁹⁷ « Chronik », doc. cit., 19 janvier 1915, p. 81 (communauté des sœurs du Séminaire).

⁹⁸ Selon MARMIER (*Le Séminaire de Fribourg*, op. cit., p. 73), leur nombre se monta à quarante, « 36 clercs séculiers et 4 clercs réguliers ». Parmi eux figurait Pierre-Marie Gerlier, le futur cardinal-archevêque de Lyon, que Journet n'eut pas le temps de connaître car il était déjà parti de la maison.

⁹⁹ Protocole de la Commission des fondations du Séminaire, des subsides ecclésiastiques et des bénéfices, 5 juin 1917, p. 60 (AEvF).

¹⁰⁰ MARMIER, *Le Séminaire de Fribourg*, op. cit., p. 73.

¹⁰¹ Informations provenant de : « Chronik », doc. cit., à partir du 11 mai jusqu'au 1^{er} juillet 1915, pp. 86-90 (communauté des sœurs du Séminaire).

¹⁰² « Nachmittag 2 Uhr wurde Er in einem Krankenwagen in Begleitung vom Hochwürdigem Herrn Superior dort hingebacht. Mit thränenfeuchten Augen verliess Er sein so viel geliebtes Seminar. Auch wir verliessen (?) Ihn mit schwerem Herzen; ist Er doch einer unserer besten und talentvollsten Seminaristen: wird Er wiederkehren? » (ibid., 19 mai 1915, p. 87).

¹⁰³ « Sehr schwer krank wenig Hoffnung vorhanden » (ibid., 7 juin 1915, p. 88).

Avant la recherche théologique qui mena à Vatican II, la doctrine n'était pas fixée au sujet de la sacramentalité de l'épiscopat. C'était le prêtre, ministre de l'eucharistie, qui constituait la clé de voûte sacramentelle du monde des clercs. On s'approchait de cet état par diverses étapes. Après la tonsure, moment préliminaire qui marquait l'entrée dans la cléricature, il y avait quatre « ordres mineurs » qui faisaient du séminariste un portier, un lecteur, un exorciste et un acolyte. Le sous-diaconat, le premier des trois « ordres majeurs », marquait le passage définitif, l'engagement au bréviaire et au célibat, puis venaient le diaconat et le sacerdoce. La pratique dans le diocèse avait ramené la tonsure et les quatre ordres mineurs en une célébration unique, pour les étudiants de deuxième année¹⁰⁴. Elle avait lieu (du moins au temps de Journet) le samedi des Quatre-Temps de carême, qui était aussi le jour de l'ordination au sous-diaconat pour les étudiants de quatrième année. La coutume, sanctionnée par le droit canonique, d'ordonner le samedi des Quatre-Temps ou lors d'une vigile semblable en carême (le droit prévoyait encore le Samedi Saint) venait de Rome et remontait à une très haute antiquité. Ces jours de jeûne et de prières constituaient une excellente préparation non seulement chez les candidats mais aussi chez les fidèles¹⁰⁵. Journet reçut ainsi la tonsure et les ordres mineurs le 27 février 1915 puis le sous-diaconat le 3 mars 1917¹⁰⁶. Avant cette célébration, il avait dû acquérir son « titre » d'ordination¹⁰⁷. L'Eglise en effet n'ordonnait pas un candidat s'il n'était revêtu d'un « titre », c'est-à-dire de « la garantie exigée par le droit (...), qui assure au clerc majeur les moyens d'une subsistance convenable pour toute la durée de sa vie »¹⁰⁸. Au temps de Journet, cela consistait dans le versement d'une somme de 500 fr. au profit de la caisse de retraite du clergé¹⁰⁹.

Journet fut ordonné diacre peu de temps après, le 24 mars 1917¹¹⁰, la veille du premier dimanche de la Passion. L'ordination sacerdotale, elle, n'était pas fixée aux Quatre-Temps de Pentecôte mais en juillet, sans doute pour terminer l'année scolaire auparavant. Célébrée par Mgr Placide Colliard, l'ordination sacerdotale de Charles Journet et de ses confrères de classe eut lieu le 15 juillet dans la chapelle du Grand Séminaire. La première messe du nouveau prêtre fut célébrée la semaine suivante à Vernier, à la demande de sa mère qui y résidait¹¹¹. Selon le *Courrier de Genève*, les nombreuses fleurs qui ornaient le sanctuaire « attestaient la pieuse joie qui remplissait tous les cœurs » et « symbolisaient

¹⁰⁴ En 1919, suite à la réforme du droit canonique, la tonsure et les ordres mineurs furent répartis sur les trois premières années, « ce qui favorise mieux la vie spirituelle du Séminaire par les retraites régulières que chaque clerc est appelé à suivre chaque année » (MARMIER, *Le Séminaire de Fribourg*, op. cit., p. 75).

¹⁰⁵ Joseph-André JUNGSMANN, *La liturgie de l'Eglise romaine*, Salvator – Casterman, Mulhouse – Paris-Tournai, 1957, p. 215. Cf. : « Singulis Quatuor Temporum dominicis, parochi excitent fideles ut precibus suis dignos sacerdotes promereantur » (Marius BESSON, *Constitutiones synodales*, Saint-Paul, Fribourg, 1923, p. 21).

¹⁰⁶ Registre des ordinations 1903-1939 (AEvF).

¹⁰⁷ L'attestation de Mgr Colliard en faveur de Charles Journet date du 2 mars 1917 (FCJ).

¹⁰⁸ Raoul NAZ, « Titre d'ordination », dans : Raoul NAZ (éd.), *Dictionnaire de droit canonique*, Letouzey et Ané, Paris, t. 7, 1965, 1278-1288, col. 1278.

¹⁰⁹ Nous ignorons si l'autre possibilité prévue par les constitutions synodales encore en vigueur de Mgr Mermillod – la présentation d'un patrimoine suffisant soumis à certaines règles – était toujours valable (MERMILLOD, *Statuta diocesana seu constitutiones synodales*, op. cit., pars II, p. 52). Les constitutions synodales de Mgr Besson ne mentionnent plus qu'une somme de mille francs à verser au diocèse (BESSON, *Constitutiones synodales*, op. cit., p. 22).

¹¹⁰ Registre des ordinations 1903-1939 (AEvF).

¹¹¹ D'après le bulletin paroissial du Sacré-Cœur, *L'Echo de Saint Germain*, mars 1965, p. 2. Pour les détails de la cérémonie : L. G., « Une heureuse paroisse », *CG*, 5 août 1917.

le sacrifice accompli par ce jeune homme, admirablement doué, et qui aurait pu obtenir un succès facile dans le monde, quelle que soit la profession qu'il eût choisie »¹¹². Au-delà de la rhétorique de circonstance, le journal semblait annoncer un bel avenir au primiciant. Parmi les prêtres, on compta le vicaire général Ruche et le supérieur Fragnière, qui prêcha. Le prélat,

« dans un éloquent sermon, démontra que le point culminant de l'économie de la religion de Jésus-Christ était le sacrifice, dont le prêtre assure la perpétuité par le Saint Sacrifice de la Messe ; l'humble forme que prend le Dieu de l'Eucharistie doit inciter le prêtre lui-même à pratiquer l'humilité dans sa vie ».

¹¹² *Ibid.*

*** **

*** **

La première partie de notre travail a évoqué le début de la vie d'un futur théologien. Charles Journet est un jeune homme issu d'un milieu campagnard assez modeste mais entreprenant. Doué du sens du commerce, son père avait tout fait pour assurer l'avenir de Charles et de sa sœur. Leur enfance fut heureuse semble-t-il. Participant au commerce paternel, Charles fréquenta l'école avec succès et quoique *contemplatif*, il n'était pas dénué de camarades. A l'inverse d'un Jacques Maritain, la religion faisait partie de sa vie. Alors que ses grands-parents étaient tous étrangers à la Suisse¹¹³, c'était un enfant des « Rues basses », un Genevois dont le caractère prendra quelque chose de l'air respiré entre Arve et Rhône : la verve, la polémique¹¹⁴, mais aussi l'esprit citadin, la conscience de n'être plus en chrétienté et la nécessité d'être missionnaire. Journet aimait sa ville, comme cet extrait le montre :

« Du haut des tours de Saint-Pierre, [Genève] apparaît groupée autour de sa rade lumineuse, dans la verdure des collines de Saint-Jean et de Malagnou et la bordure modérée et bleuâtre qui lui font ses montagnes. La brise purifiante vient à elle, du lac, et le grand soleil qui l'échauffe fait songer à une Lumière, à un Foyer invisibles, qui rayonnent au-dessus d'elle, prêts à la vivifier, puisque, malgré ses erreurs et ses orgueils, l'amour et les pardons de Dieu la recouvrent mystérieusement. Déjà les paroisses catholiques y sont installées, deviennent plus nombreuses, et Jésus-Christ, chaque jour, s'offre dans la ville en sacrifice »¹¹⁵.

La mort vint casser cette vie heureuse par le brusque décès de son père et de sa sœur en 1907, le laissant seul avec sa mère. Cet épisode constitua une date charnière dans l'évolution spirituelle du jeune Charles et influença le sentiment de sa vocation.

Charles Journet passa ensuite en interne six années au Collège Saint-Michel de Fribourg. Ce temps lui fut extrêmement profitable. Outre le latin, l'étudiant développa sa connaissance de la langue française et apprit à bien écrire et à bien parler, car Journet, avec le défaut de ses qualités (longueurs, répétitions), aura du style dans ses écrits¹¹⁶ : style noble, phrases amples et prédilection pour les pluriels. Grâce à la formation humaniste du Collège, il put approfondir le mystère de la condition humaine ; Bossuet et Pascal furent des maîtres. Par sa mise en contact avec la philosophie d'Aristote et de saint Thomas, il reçut la réponse à la grande question métaphysique de la vérité, qui lui avait causé quelque incertitude. Pour lui, seul « Dieu » pouvait répondre à « l'absurdité radicale ». Après le curé de Vernier, l'abbé Broquet, et en attendant le supérieur Fragnière, le père Ernest-Bernard Allo et Jacques Maritain, l'abbé Charpine fut la personne qui marqua le plus Charles Journet durant ses

¹¹³ Mais pas à l'aire d'influence de Genève, certes.

¹¹⁴ « Le Genevois a toujours aimé la violence », disait Cingria (Alexandre CINGRIA, *La République de Genève*, Ed. des Cahiers Vaudois – Tarin, Lausanne, 1914, p. 30). La controverse fut longtemps « le sport national des Genevois » (BERCHTOLD, *La Suisse romande au cap du XX^e siècle*, op. cit., p. 237).

¹¹⁵ Charles JOURNET, « Autour de la *Ville-Eglise* de M. Georges Goyau », *Revue des jeunes*, 25 novembre 1919, t. 22, 405-425, p. 424.

¹¹⁶ Nous pensons par exemple à ses premiers sermons, qui existent en manuscrit à la FCJ.

premières années. Ce dernier garda avec reconnaissance le souvenir du professeur de sixième, un guide incomparable par qui il découvrit « le prix de la beauté et l'amour de la sincérité ». Beauté et vérité : Charles Journet sera attentif à défendre leurs droits respectifs et, dans un sens plus métaphysique que Charpine, à découvrir la beauté de la vérité.

Les années au Séminaire de Fribourg furent studieuses. Charles Journet accepta vraisemblablement la discipline de la maison. Il convient néanmoins de relever son indépendance d'esprit¹¹⁷. L'étudiant n'accueillit pas sans discernement l'enseignement des professeurs et il fut blâmé pour sa lecture de Catherine de Sienne et de Thomas d'Aquin. Le Séminaire en effet déconseillait la lecture des mystiques et privilégiait les thèses scolastiques sur la connaissance directe des auteurs. Les professeurs eux-mêmes n'étaient pas thomistes contrairement aux dominicains de Saint-Michel et de l'Université. La familiarité de Journet avec les textes de saint Thomas telle qu'on peut la constater dans ses œuvres et la place qu'il accorde aux auteurs spirituels proviennent donc en grande partie d'une recherche autodidacte.

L'enquête qui s'achève a montré des idées et certains traits de caractère acquis par Journet dans ses jeunes années. Attaché à sa ville natale et solidaire des destinées du catholicisme de l'endroit, il avait un esprit typiquement genevois. C'était un intellectuel, une âme éprise de vérité, sensible à la souffrance, qui admirait les grands textes de Bossuet, de Blaise Pascal, de Catherine de Sienne et de Thomas d'Aquin. Mais le prêtre avait envie de partager ses convictions : « Les pas de Jésus-Christ sur les routes de Galilée, les continuer sur les routes du monde ; c'est une joie », écrivait-il au tout début de son ministère¹¹⁸. Sans plus attendre, découvrons-le dans ses activités apostoliques.

¹¹⁷ Cf. : LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., p. 43.

¹¹⁸ Charles Journet, notes spirituelles 1917-1923, avant Noël 1917, col. 1 (FCJ).

DEUXIEME PARTIE : LE MINISTERE GENEVOIS

IV. LE VICAIRE DE CAROUGE ET DU SACRE-CŒUR

Charles Journet vicaire

Après sa première messe et les vacances d'été, l'abbé Charles Journet fut envoyé à Carouge comme vicaire¹. Lucien Méroz explique que Journet alla à cet endroit « parce que c'était un peu la campagne »². Les autorités avaient-elles souci de ménager la santé fragile du jeune prêtre ? L'évêque parlait sans doute de lui lorsqu'il expliquait au vicaire général de Genève que parmi les nouveaux ordonnés « l'un [était] déjà malade et d[evait] être mis en réserve »³.

Carouge, cité fondée au XVIII^e siècle par le roi de Sardaigne pour concurrencer la Genève calviniste, devait être encore à ce moment, comme elle l'était quelques années auparavant à l'arrivée de son nouveau curé, « la vraie petite ville sarde, serrée autour de la place du Marché et de l'église »⁴, avec ses maisons contiguës et peu élevées. Seule ville parmi les Communes réunies, elle possédait une forte population catholique dont de nombreux Italiens. Mgr Mermillod y était né. La vie paroissiale était active, les œuvres nombreuses comme on le constate dans les annonces paroissiales (Tiers-Ordre, vestiaire, Conférence Saint-Vincent-de-Paul etc.). Les offices, quatre messes la semaine, cinq le dimanche⁵, avaient lieu dans une chapelle provisoire car l'église néo-classique de la Sainte-Croix confisquée durant le Kulturkampf n'avait pas encore été restituée. L'église de Carouge sera la dernière à être rendue au culte catholique romain, en 1921 (les catholiques chrétiens possèdent encore l'église de Saint-Germain à Genève et celle du Grand-Lancy). Sise à côté de la cure en retrait du chevet de Sainte-Croix, la « chapelle de la persécution » où Journet exerça le ministère sera ensuite convertie en un local paroissial et abritera avant sa démolition la troupe du *Théâtre de Carouge* (1958-1967)⁶. Charles Journet travailla sous la responsabilité du curé Louis Vuachet (1874-1965), le chef dynamique de la paroisse de 1912 à 1946⁷. Il eut comme confrère le vicaire Georges Montant puis le vicaire Charles-Albert Schubel.

¹ Louis Ems, vicaire général, à Journet, 23 août 1917 (AEvF, paroisses 11, dossier Carouge, d) ; registre des nominations et décès 1909-1962, 25 août 1917 (AEvF). Les confrères de Journet seront vicaires, à Lausanne, Châtel-Saint-Denis, Montreux et Neuchâtel (SC, 18 août, 1^{er}, 8, 22 septembre, 6 octobre 1917, pp. 513, 545, 561, 593, 625).

² MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., p. 22. L'information est donnée entre guillemets par l'auteur.

³ Colliard au vicaire général Ruche, 8 août 1917 (AEvF, paroisses 42, d). Les discussions à propos des nominations, auxquelles le vicaire général de Genève était convié, furent orales et se passèrent au Séminaire.

⁴ Nécrologie de l'abbé Louis Vuachet, *Bulletin paroissial, Sainte-Croix – Carouge*, mai-juin 1965, 5-7 [par A. B.], p. 6.

⁵ Annonces à l'église, 30 septembre 1917 (ibid.).

⁶ Patrick RUDAZ, *Carouge, foyer d'art sacré (1920-1945)*, livre édité par la ville de Carouge, 1998, pp. 59-60.

⁷ Nécrologie de l'abbé Louis Vuachet, art. cit.

Dans son roman *Le fardeau léger*, l'écrivain Léon Savary a proposé non sans verve une description de la vie d'une cure genevoise. On le lira avec profit. Les vicaires étaient assez indépendants dans leurs activités mais restaient étroitement soumis au curé. Au presbytère le curé était le chef du foyer. Il était souvent assisté par une sœur qui faisait office de gouvernante et mettait à disposition des vicaires le gîte et le couvert et leur donnait une (petite) part de leur salaire, après défraiement des frais de pension⁸. Nous prendrons acte que malgré son humour⁹ et sa jeunesse, l'évêque du diocèse Placide Colliard était assez sévère envers eux. Il pensait que la vitalité des œuvres paroissiales en pays mixte représentait « pour les prêtres, surtout pour les vicaires, un grand danger de s'extérioriser et de perdre la vie intérieure » et relevait le danger « de prendre des habitudes laïques », estimant que « certaines chambres de jeunes prêtres ressembl[aient] trop à des boudoirs »¹⁰.

Le premier acte du ministère quotidien de l'abbé Journet était la messe. Elle avait lieu tôt, à six heures durant la bonne saison. On lui avait aussi confié, avec l'aide de dames catéchistes, l'instruction religieuse des filles¹¹. Sans être capable de déterminer ce que fit Charles Journet, relevons l'ampleur de cette activité pastorale qui consistait en cours pour le primaire, catéchisme de persévérance dont cours supérieur dès 16 ans, cercle d'études, patronage, ouvroir (suite du patronage) et Enfants de Marie¹². A une date non déterminée mais sans doute en 1918 suite au départ de l'abbé Montant¹³, Journet se chargea des jeunes gens. On signale le « Patronage de garçons et Petit Cercle » ainsi que le catéchisme des garçons¹⁴. Un ancien de Carouge se rappelle qu'il « [avait été] conquis par le sourire, la gentillesse, la sainteté du nouvel abbé »¹⁵.

Charles Journet enseigna le catéchisme au moment où l'Eglise de Genève uniformisera les pratiques des paroisses à propos de l'accès des enfants à la communion. La décision de Pie X d'abaisser l'âge minimal pour la réception du sacrement n'avait pas été accueillie partout avec enthousiasme. Au détour d'une phrase, le vicaire général trahissait le mécontentement devant cet acte, « considéré

⁸ Rapports de l'Œuvre du clergé pour 1919, p. 7 (AVic). En tant que professeur, dès 1930 du moins, Journet sera rétribué avec un salaire de base et des émoluments supplémentaires en fonction du nombre d'heures d'enseignement (Ems à Marc Dalbard, supérieur du Séminaire, 15 février 1930, AEvF, Sé 21, dossier Séminaire diocésain 1921-1945, d). Charles Journet semble n'avoir jamais manqué de ressources. En 1922, on apprend qu'il était redevable à l'impôt de Fribourg (exercice 1921) « pour une fortune imposable de fr. 18.000.– et pour un produit du travail de fr. 1000.– » (lettre du Bureau de l'impôt à Journet, 14 septembre 1922, FCJ). Il est possible, nous l'avons relevé, que l'expérience professionnelle dans la banque ait aidé Charles Journet à gérer ses finances.

⁹ SAVARY, *Le fonds des ressuscités*, op. cit., pp. 160-161.

¹⁰ Colliard au père Gardeil, 11 mars 1916 (AEvF, Sé 21, dossier Séminaire diocésain 1921-1945).

¹¹ Annonces à l'église, 30 septembre 1917 (archives paroissiales de Carouge).

¹² Rapports annuels de la paroisse (1914-1923), année 1916 (ibid.).

¹³ En 1917, c'était le vicaire Montant qui était annoncé comme responsable du patronage et des catéchismes des garçons (annonces à l'église, 30 septembre 1917, ibid.). On apprend par ailleurs que Journet fut « obligé » par le vicaire général Petite, entré en fonction en 1918, de se charger de ce ministère (Vuachet à Ems, 27 août 1919, AEvF, paroisses 11, dossier Carouge).

¹⁴ Ibid et Léon ROUYET (citant Jean BLANCHE), « Un ancien vicaire... cardinal de la Sainte Eglise ! », *Bulletin paroissial Sainte-Croix – Carouge*, février 1965, 6-8, p. 8.

¹⁵ *Ibid.*, p. 7.

comme ruineux pour l'instruction religieuse »¹⁶. On craignait en effet que cette nouvelle première communion ne marquât, aux yeux des parents non-pratiquants, la fin du catéchisme. Comme en France, les autorités genevoises entérinèrent une pratique qui distinguait la première communion simple de la communion solennelle célébrée le jour festif de la consécration (appelée fête du Renouveau à Carouge), à la fin du catéchisme primaire¹⁷. On espérait que les parents allaient attendre au moins jusque-là pour retirer leurs enfants du catéchisme. Le vicaire général souhaitait même repousser ultérieurement la consécration à quinze ans¹⁸. A ce propos, il est intéressant de lire la présentation du nouveau règlement écrite dans le *Courrier de Genève* par E. D. (Emile Dusseiller, ancien curé de Notre-Dame et ancien professeur de Journet à Saint-Michel ?) qui, tout en défendant la nouvelle formule, cherchait à ménager l'ancienne pratique¹⁹.

Un cahier de 1913-1915 des archives paroissiales de Carouge indique que des jeunes gens, au nombre de dix-sept le 26 mai 1914, se réunissaient sous la houlette d'un vicaire pour aborder diverses questions, notamment historiques et apologétiques. Journet intervint ou même anima le groupe. Un cahier (hiver 1917-1918) donne le résumé d'une conférence que Journet avait prononcée sur Boutroux et Bergson, où il rendait hommage au spiritualisme de Bergson tout en attaquant sa philosophie du devenir. En outre, le cardinal Georges Cottier se souvient que le jeune vicaire avait aidé son père Louis à présenter au groupe *Le voyage du centurion* d'Ernest Psichari²⁰.

Nous ne savons pas si l'abbé Journet célébra des baptêmes et des funérailles car les registres ne donnent pas le nom du ministre. En ce qui concerne les mariages, où cela est indiqué, jamais le nom de Journet n'y figure. Le vicaire prêcha en revanche lors des dimanches et exerça le ministère dans la localité de Troinex, qui dépendait de Carouge. Il eut à cœur de visiter les personnes éprouvées et les malades²¹ et consacra une grande partie de son temps au ministère du pardon. A la rentrée de 1917, le curé Vuachet annonçait l'emplacement du confessionnal dévolu au nouveau prêtre et les temps de présence, assez nombreux²², du clergé pour l'accueil des pénitents. Le sacrement du pardon était essentiel pour l'abbé Journet. Il le défendra plus tard avec véhémence contre une brochure protestante :

« Je déclare, devant Dieu et devant les hommes, que je regarde le confessionnal comme la seule institution capable de maintenir et de restaurer la pureté dans des milliers d'âmes, de purifier la terre de ses souillures, et de faire germer, jusque dans les pires taudis de nos grandes villes, les plus admirables et les plus saintes délicatesses de cœur »²³.

¹⁶ Circulaire de l'abbé Petite, 11 janvier 1919 (AVic).

¹⁷ « Règlement diocésain pour l'instruction religieuse et la communion des enfants », *CG*, 26 janvier 1919.

¹⁸ Circulaire de l'abbé Petite, 11 janvier 1919 (AVic).

¹⁹ E. D., « Instruction religieuse et première communion », *CG*, 19 janvier 1919.

²⁰ Georges COTTIER, « Comme un chartreux dans le monde », dans : *Colloque de Genève* (1991), 111-115, p. 111.

²¹ ROUYET (citant Jean BLANCHE), « Un ancien vicaire... cardinal de la Sainte Eglise ! », art. cit., p. 8.

²² Tous les matins pendant les messes et le soir de 18 h à 19 h sauf le mardi et le samedi de 15 h 30 à 21 h avec une pause pour le repas du soir (annonces à l'église, 30 septembre 1917, archives paroissiales de Carouge).

²³ Charles JOURNET, « A propos de mariages mixtes », *L'Echo*, 21 novembre 1925 (réponse à une brochure de deux pasteurs). Egalement dans : *CG*, 13 et 14 décembre 1925.

L'étape carougeoise de l'abbé Journet fut importante pour l'éclosion de son ministère et les amitiés qu'il y noua. Il sera proche de Louis Cottier (1894-1966) que nous avons déjà rencontré, ainsi que de ses beaux-frères, l'abbé Etienne Bouchardy et son frère François (1889-1974), spécialiste de littérature et collaborateur de *Nova et vetera*²⁴. Par leur sœur qui prit l'habit sous le nom de sœur Marie-Catherine²⁵, Journet entrera en contact avec le monastère des dominicaines d'Estavayer-le-Lac (Fribourg). Le jeune vicaire fut également lié à la famille Deshusses, celle de l'imprimeur Jules Deshusses dont le fils Jean, devenu moine à l'abbaye bénédictine de Hautecombe en Savoie, entretiendra une correspondance avec Journet. C'est vraisemblablement par une M^{me} Deshusses (la mère de Jean ?) que Journet entra dans l'orbite du groupe des Travailleuses catholiques, grâce auquel il put déployer ses talents d'enseignant²⁶. En outre, Charles Journet souhaita la bienvenue à Pierre Carraz, le nouveau maître de chapelle spécialiste du chant grégorien qui allait restaurer la musique liturgique à Sainte-Croix²⁷.

Une étape difficile

Alors qu'il savait être amusant durant son collège et que plus tard il gardera, comme Maritain, une plume enjouée²⁸, la question du mal et de la misère affleure d'une manière particulière dans les premières années du ministère de l'abbé Journet. On le voit par ses notes et ses premiers sermons (peut-être cet état d'esprit continuera-t-il) : « Nous savons qu'un seul mot exprime ce que vraiment nous sommes : la misère »²⁹. Plusieurs lignes frappent par leur tristesse, leur aspect doloriste même³⁰, en tout cas par leur sérieux :

« Chaque vie humaine est sombre puisqu'elle fait une si large part au mal ; elle est tragique, puisqu'il s'y mêle du sang, le sang de Jésus-Christ, versé pour chaque homme. A certaines heures, les meilleures, les heures de sincérité et de vie profonde, nous le sentons bien »³¹.

²⁴ Rendant hommage au cardinal Journet, il parlait en 1965 d'« une précieuse amitié, nouée depuis tantôt un demi-siècle » (François BOUCHARDY, « Voix genevoise », *La Liberté*, 27-28 février 1965).

²⁵ Témoignage du cardinal Cottier, 22 août 2001.

²⁶ Nous nous appuyons sur une lettre de Marie Giovanna qui, lors du retrait de Journet de Genève, rappelle à son évêque une missive de 1917 qu'elle avait envoyée à Mgr Colliard avec « M^{me} Deshusses », mentionnant certains besoins pour Genève (Marie Giovanna à Besson, 11 octobre 1924, AEvF, carton Journet).

²⁷ Charles JOURNET, « Nous étions déjà devenus des amis », dans : *Hommage à Pierre Carraz*, 1964, pp. 11-12.

²⁸ Nous ne pensons pas, en l'occurrence, à sa verve contre les protestants, mais à un échange de correspondance entre son curé et lui, au sujet de l'installation d'un carillon artificiel dans l'église du Sacré-Cœur (*L'Echo de Saint-Germain, bulletin paroissial du Sacré-Cœur*, Genève, mai 1948, pp. 4-6).

²⁹ Sermon sur « les commandements », 18 octobre 1919 (FCJ).

³⁰ « Souffrir pour être glorifié, voilà la loi inéluctable » (sermon sur « la souffrance et la joie des corps », Vernier, Assomption 1917, FCJ). « La souffrance est le lien le plus étroit qui nous attache au Christ et nous façonne à sa ressemblance » (sermon sur « la réponse divine », 26 mai 1918). « Chaque jour sans sacrifice est perdu, ce qui fait le prix d'une vie, c'est la souffrance et la mortification. (...) Seul l'amour peut être assez violent (?) pour transformer la douleur » (sermon de l'Exaltation de la Sainte Croix, 14 septembre 1919).

³¹ « Rosaire, sermon sur la charité », Carouge, fête du Rosaire 1917 (FCJ).

Il serait faux de dresser un portrait idyllique du jeune vicaire en pensant que tout lui avait réussi. Il paraît avoir été inapte à la pastorale de type « scout », aux activités de patronage comme les promenades, le sport, les jeux et peut-être était-il chahuté dans les catéchismes. Son curé écrivait :

« Il n'est que trop vrai que l'abbé Journet n'a pas réussi avec les garçons, il ne les comprend pas et on le sent malheureux dans ce milieu, tandis qu'il réussit parfaitement dans un cercle d'Etudes, au confessionnal, en chaire ou auprès des malades »³².

Par ailleurs, Charles Journet commença son ministère dans le contexte difficile de la fin de la guerre. Si la grève générale du 12 au 14 novembre 1918, « premier grand conflit national depuis 1847 »³³, fut peu suivie en Suisse romande³⁴, l'épidémie de grippe espagnole qui sévissait à la même époque fit des ravages parmi la population. Le clergé de Genève déplora plusieurs décès, l'abbé Paul Romand, qui venait de célébrer sa première messe au Sacré-Cœur³⁵, l'abbé Francis Jacquet, curé de la nouvelle paroisse de Saint-Paul³⁶ et un vicaire à Notre-Dame³⁷. L'épidémie avait entraîné comme autre conséquence la suppression momentanée des offices puis des catéchismes³⁸. A la suite des visites de famille, Journet écrivait :

« Toutes les formes de la maladie : avec la misère, la mère qui criait et qu'on a conduite à l'hôpital, la fillette poitrinaire qui "va mieux" et qui parle du jour où elle se lèvera (depuis l'âge de 5 ans prise) ; ailleurs les entassements dans 2 chambres, avec la fièvre, la respiration difficile par ce soir de 31 juillet, les yeux brillants et la toux, un fils déjà mort de l'épidémie, 2 autres enfants qui sont partis ce matin pour l'hôpital, et les 3 malades qui restent ici, le père seul valide et sans travail ; ailleurs le petit de 4 ans qui hier allait mieux, (...) emporté par la maladie que lui a passé sa mère (...) ; ailleurs une pauvre vieille sans personne pour tenir la maison et faire les chambres des pensionnaires, la solitude de la maladie qui tombe sur la vieillesse sans enfants »³⁹.

L'abbé Journet avait aussi pris conscience du « mal de faute » comme disent les théologiens, de la réalité du péché. Il notait : « Les mystères d'amour de l'Incarnation et de la Rédemption, répondent à des mystères de haine qui dorment en chacun de nous. Toute la vie est violente et extrême »⁴⁰. Charles Journet jugeait le péché « fatalement attaché à l'humanité », la « rong[ant] d'une façon si universelle et si décourageante »⁴¹. Pour lui, « l'enfer seul » était « proportionné à la Justice infinie »⁴², et la

³² Vuachet à Ems, 27 août 1919 (AEvF, paroisses 11, dossier Carouge).

³³ JOST, « Menace et repliement (1914-1945) », dans : *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, art. cit., p. 702.

³⁴ Pierre BARRAS, *Novembre 18*. Sur les pas du régiment 7, Ed. Saint-Paul, Fribourg, 1969, p. 98.

³⁵ Nécrologie de l'abbé Paul Romand, SC, 24 août 1918, pp. 531-532, et aussi : Maurice ZUNDEL, « Assomption. A la chère mémoire de M. l'abbé Paul Romand », SC, 31 août 1918, pp. 550-551.

³⁶ Charles COMTE, *L'abbé Francis Jacquet (1882-1919)*, Genève, 1920.

³⁷ Petite à Colliard, 12 novembre 1918 (AVic, correspondance Petite-Evêché, d).

³⁸ Annonces à l'église, archives paroissiales de Carouge (offices supprimés les 21 juillet, 28 juillet et 4 août 1918) ; Eugène PETITE, « Genève », SC, 30 novembre 1918, pp. 753-754. Voir aussi : Charles CHENEVIÈRE, *L'Eglise de Genève de 1909 à 1959*. Esquisse historique de son organisation suivie des diverses modifications de sa constitution, de la liste de ses pasteurs et professeurs et d'une table biographique, Labor et Fides, Genève, 1959, pp. 56-57.

³⁹ Notes spirituelles, doc. cit., 31 juillet 1918 – 24 décembre 1918, col. 5-6 (FCJ).

⁴⁰ Ibid., mars 1920, col. 15.

⁴¹ Ibid., col. 2.

⁴² Ibid., mai – 12 juillet 1918, col. 5.

miséricorde de Dieu révélait toute sa grandeur en raison même des nécessités de la justice divine qu'elle transcendait :

« Prêcher une miséricorde qui tolère tout, c'est méconnaître la Miséricorde. Celui qui comprendra le plus profondément le péché et les exigences infinies de la Justice sera seul à pénétrer les profondeurs et les libéralités de la Miséricorde »⁴³.

Le 18 juin 1919, Charles Journet perdait sa mère, décédée du cœur⁴⁴ dans sa cinquante-deuxième année⁴⁵. Il pensait peut-être à sa disparition prochaine lorsqu'il écrivait en mai 1919 dans ses notes spirituelles : « Sait-il ce qu'est la vie celui qui n'a pas éprouvé qu'elle cherche à lier nos cœurs aux personnes et aux choses afin d'atteindre son but : les séparations »⁴⁶. Son fils l'enterra à Chouilly, entre la tombe de son père et de sa sœur Marie. Ayant perdu ses parents, sans frère et sœur, à la différence de son ami François Charrière attaché au foyer de sa mère et de ses deux sœurs⁴⁷, Journet était seul désormais⁴⁸. Avec ses difficultés dans le ministère, les misères physiques et morales qu'il avait rencontrées, la mort de sa mère contribua sans doute à renforcer la morosité du jeune prêtre, de même que la perspective de sa propre mort qu'il croyait proche en raison de la tuberculose. Relevons ce passage qui ne manque pas de grandeur :

« Un jour... et la fièvre bénie [il avait tracé un mot, celui de "redoutée", apparemment] aura rongé mon corps, et mes poumons se seront consumés, et le regard de mon intelligence si souvent souillé, se sera voilé, obscurci aux heures d'agonie, avant le grand réveil dans la Lumière Ardente que j'ai tant aimée ici-bas ô mon Dieu contre qui j'ai péché et je pêche encore, mais qui me reconnaîtra pour son Enfant, pour l'Enfant qui cherche, qui se repent et qui attend, et quelquefois qui souffre pour vous ô Vérité »⁴⁹.

Ernest-Bernard Allo, conseiller exégétique et confident spirituel

Le temps du vicariat à Carouge fut aussi pour Journet l'occasion de rencontrer une personne qui joua un grand rôle auprès de lui, le dominicain Ernest-Bernard Allo (1873-1945). Cet homme s'était spécialisé en exégèse et avait séjourné plusieurs années en Orient, comme professeur de théologie dogmatique au séminaire syro-chaldéen de Mossoul et à l'Ecole biblique de Jérusalem. Depuis 1905, il enseignait l'exégèse du Nouveau Testament à Fribourg. A sa mort en 1945, Journet publiait les trois premières lettres que le professeur lui avait adressées, en les faisant précéder d'un commentaire qui en montrait toute l'importance :

⁴³ Ibid., 31 juillet – 24 décembre 1918, col. 8.

⁴⁴ Communication de Mme Anne-Marie Hagger-Bondat, petite nièce de Jenny Journet, 19 septembre 2005.

⁴⁵ Registre des décès (archives paroissiales de Vernier).

⁴⁶ Notes spirituelles, doc. cit., mai 1919, col. 13 (FCJ).

⁴⁷ Jean-Bernard REPOND, *Le siècle de Madeleine*. Secrétaire de l'abbé Bovet, Ed. La Sarine, Fribourg, 2000, p. 67.

⁴⁸ Par ce décès, Journet se retrouva propriétaire de quelques arpents à Chouilly. Mais en 1920, son oncle Jean Bondat est inscrit à sa place au registre foncier pour une parcelle (Cadastre genevois, parcelle n° 5785 des plans de Chouilly). Charles Journet lui a sans doute cédé la totalité de ses « terres » à Chouilly.

⁴⁹ Notes spirituelles, doc. cit., 25 décembre 1917 – mai 1918, col. 3 (FCJ).

« Ces lettres, qui, à l'époque où elles nous parvinrent, nous indiquèrent une orientation qui fut pour nous décisive, marquèrent le début d'une amitié que nous regardons comme une des grâces de notre vie »⁵⁰.

Journet écrivit au professeur d'exégèse dès le 29 décembre 1918. Il lui demandait des conseils pour éclairer un ancien séminariste, acteur à la Comédie de Genève, qui désirait revenir à la foi. L'homme en recherche avait composé deux travaux dont un concernait les contradictions des récits sur la résurrection du Christ. En lisant les missives de Journet, on sent que le jeune prêtre est anxieux du salut d'autrui⁵¹ et désireux de vérité :

« Pourquoi le bon Dieu, qui est apparu à ses disciples quand il a vu que leur foi chancelait⁵², a-t-il mis tant d'occasions de scandales dans le récit de la Résurrection de son Fils, au point de déconcerter ceux qui cherchent de bonne foi et qui sont meilleurs que nous ? »⁵³.

Allo essaya de lui fournir le maximum d'arguments. Il montra qu'il s'agissait d'affirmer la conviction de la prédication apostolique en une résurrection corporelle du Christ, de voir la non-contradiction entre le discours des Evangiles et le début du chapitre 15 de la première lettre aux Corinthiens, « résumé de toutes les apparitions », et de dire que les récits d'apparition n'étaient qu'une sorte d'épilogue aux Synoptiques et à Jean⁵⁴. Il parla de la question du genre littéraire, expliqua que les évangélistes étaient des Orientaux s'exprimant à leur manière, avec des hyperboles et des ramassements etc. Mais, vers la fin de cette missive du 25 janvier, il écrivait cette idée qui marquera Journet puisqu'il la reprendra au moins deux fois⁵⁵ :

« Tant qu'on n'a pas touché le fond de son propre néant, avec horreur, souvent avec un désespoir qui vous tord, (qu'on en ait fait ou non plus tard la confiance), on ne se convertit pas. Les discussions intellectuelles ne font que précéder, parfois suivre, ce moment décisif. (...) Mais ce n'est qu'après cette crise, d'une clarté cruelle qui écarte toute espèce de doute, après cette mort, qu'on peut être sûr d'être entré dans la nouvelle vie. Car alors seulement on a renié l'orgueil qui empêche le libre exercice de l'intelligence, et on s'est abandonné au plus grand que soi, tout lumière et amour, qu'on sent ou qu'on pressent ».

Nous verrons dans un autre chapitre qu'Ernest-Bernard Allo donnera des conférences à Genève durant l'hiver 1920 au moment où la ville était agitée par la vie de Jésus d'un pasteur libéral et qu'il aidera Journet à rédiger une brochure contre cet ouvrage. Mais Allo fut davantage qu'un conseiller intellectuel. Selon l'aveu même de Journet, il joua un rôle de guide spirituel : « Que dois-je faire, mon Père, qui l'êtes vraiment, à qui j'ai eu recours dans des moments difficiles, et qui m'avez aidé avec

⁵⁰ « Trois lettres du R. P. Allo », *NV*, janvier-mars 1945, t. 20, 15-26, p. 15, note 1. Les lettres dataient des 2 janvier, 25 janvier et 13 février 1919. « Elles m'ont été jadis bien précieuses » (Journet à Berthe Decourieux, sa secrétaire, 1945, FCJ).

⁵¹ « Ce qui me trouble ici, c'est qu'il ne s'agit pas de moi seul ; derrière cela, il y a une question d'âme » (Journet à Allo, 29 décembre 1918, FCJ, ph). La lettre porte par erreur la date du 29 décembre 1919.

⁵² Mots soulignés par Charles Journet.

⁵³ Journet à Allo, 19 janvier 1919 (FCJ, ph).

⁵⁴ Allo à Journet, 2 janvier 1919 (FCJ).

⁵⁵ Sermon sur « la dévotion à la Sainte Vierge et l'esprit évangélique », 11 mai 1919, FCJ), et Charles JOURNET, « La vérité de vie », *NV*, janvier-mars 1928, t. 3, 1-26, pp. 6-7.

tant de bonté et d'affection ! »⁵⁶. Charles Journet réfléchissait en effet à une vocation religieuse. Il avait renoncé aux chartreux en raison de sa santé⁵⁷, mais songeait à l'ordre de saint Dominique. L'exégète le soutint : « Je suis si rassuré de sentir que vous prierez, pendant ce temps de noviciat, un peu pour celui qui est bien un petit peu votre disciple »⁵⁸.

Trois semaines au couvent dominicain

Le projet de Charles Journet d'entrer chez les dominicains s'appuyait sur une fréquentation ancienne de l'ordre des prêcheurs. Au Collège Saint-Michel, il avait eu les pères Montagne et Claverie comme professeurs et le père Berthier comme prédicateur⁵⁹. Sous le nom de frère Thomas, il entra ensuite dans le tiers-ordre de saint Dominique. Il fut reçu quelques jours avant son ordination sacerdotale, le 2 juillet 1917, par le père Marco M. Sales⁶⁰, qui fut professeur de dogmatique à Fribourg avant d'être nommé Maître du Sacré Palais, c'est-à-dire théologien de la Maison pontificale. Au père Allo, Journet écrivait :

*« L'idéal où sont saint Thomas, sainte Catherine, celui qu'a peint l'Angelico à Florence, celui que m'ont révélé Gardeil ou Garrigou, Foi et Systèmes ou La Paix dans la Vérité est toujours, et restera jusqu'à la mort, l'idéal bien aimé »*⁶¹.

Si plusieurs ouvrages du cardinal Mercier se trouvent dans sa bibliothèque, c'est bien sur l'école dominicaine, Jean de Saint-Thomas par exemple, que Journet se fondait pour étudier la doctrine du Docteur commun. Quelques années plus tard, il mettra quatre ouvrages dominicains « parmi les ouvrages de théologie les plus importants de notre siècle », *Dieu et le De revelatione* de Garrigou-Lagrange, le *De gratia et libero arbitrio* de Norbert del Prado et *L'évolution homogène du dogme catholique* de Francisco Marín-Sola⁶².

On se souvient que le jeune Charles Journet avait eu des vellétés d'entrer chez les Missionnaires de Saint-François-de-Sales mais que l'abbé Broquet lui avait ordonné de rester avec sa mère. En juin 1919 Jenny Journet mourait. Décida-t-il alors, comme le pense Lucien Méroz, de « briser les amarres »⁶³ et d'entrer dans l'ordre de saint Dominique ? La décision de devenir dominicain était en

⁵⁶ Journet à Allo, 17 septembre 1920 (FCJ, ph).

⁵⁷ Témoignage du futur Dom Nicolas Barras auquel Journet s'était ouvert lors d'une retraite en septembre 1918 (cité dans : BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 22).

⁵⁸ Journet à Allo, 14 août 1920 (FCJ, ph).

⁵⁹ Le dominicain avait en outre une sœur qui résidait à Carouge (témoignage de l'abbé Etienne Bouchardy, 6 avril 1984, FCJ, TE 18.01).

⁶⁰ Document à la FCJ.

⁶¹ Journet à Allo, 17 septembre 1920 (FCJ, ph). Ces deux derniers titres désignent des études d'Ernest-Bernard ALLO : *Foi et systèmes*, Etudes de philosophie et de critique religieuse, Bloud, Paris, 1908 ; *La paix dans la vérité*. Etude sur la personnalité de saint Thomas d'Aquin, Bloud, Paris, 1911. Le premier ouvrage abordait des thèmes d'apologétique sur « la peur de la vérité », la conception du dogme, etc.

⁶² Charles JOURNET, « Un beau livre de théologie », *CG*, 21 juin 1924 (recension du père Marín-Sola). Sur ces ouvrages : bibliographie générale, IV, 8.

⁶³ MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., p. 22.

fait antérieure puisque l'évêque manifesta son opposition au projet dès le 20 novembre 1918 au moins. Il écrivait au vicaire général :

« Il serait heureux que vous arriviez à le détourner de la vie religieuse pour laquelle je ne crois pas fait. Il est victime de l'engouement qui, ces dernières années, a saisi nos Séminaristes pour la vie Dominicaine, engouement apporté au Séminaire par les élèves du Collège de Fribourg qui l'ont puisé dans le fait qu'ils ont un Dominicain comme professeur et sont privés de professeur de classe du clergé séculier pendant leurs dernières années d'études. A l'insu des Dominicains on va à eux. (...) J'avais pensé un moment à permettre à M. Journet de continuer ses études – il est très bien doué – mais à cause de ses tendances centrifuges, je crois prudent de n'en rien faire »⁶⁴.

Mgr Colliard ne voulait pas donner l'exeat à Journet. Ce dernier de son côté avait hâte de mettre fin à sa relative difficulté dans le ministère⁶⁵. Il continuait ses démarches et, suite à sa demande « catégoriquement refusée », il menaça de recourir à Rome⁶⁶. Le désir d'entrer dans l'ordre prêcheur était pour lui éminemment impérieux :

« J'ai confiance, Monseigneur, en votre bonté paternelle. J'ai repris, depuis ma retraite, ma vie de ministère, et je suis obligé de constater que cela devient de plus en plus pour moi une question de conscience de partir ; j'ai pour cela de graves motifs qui se font de jour en jour plus impérieux. C'est à cause de cela, Monseigneur, parce que mon salut est infiniment intéressé dans cette affaire et parce que je sais que vous désirez mon salut de tout votre cœur, que je suis convaincu que vous me bénirez pour me laisser partir »⁶⁷.

Journet obtint finalement ce qu'il souhaitait en raison du changement d'évêque en 1920 (Mgr Colliard était mort le 10 février 1920). La nomination de l'abbé Besson, supérieur du Séminaire, fut accueillie avec satisfaction par le vicaire de Carouge : « Je suis bien content du choix qu'on a fait de Mr Besson, il s'était offert de parler à Mgr Colliard en faveur de mon départ »⁶⁸. Le nouvel évêque demanda à Journet si son souhait « était positif ou négatif, c'est-à-dire, expliquait Journet à Allo, si je partais par vocation dominicaine ou par manque de goût pour le ministère. Auquel cas, il me ferait continuer mes études et prendre mon doctorat »⁶⁹. Même si on a vu une certaine difficulté dans son ministère, le jeune prêtre répondit que c'était par vocation dominicaine. Mgr Besson le laissa aller.

Charles Journet devait gagner un couvent à Viterbe près de Rome, La Quercia, car il n'y avait ni noviciat ni province de l'ordre en Suisse.

⁶⁴ Colliard à Petite, 20 novembre 1918 (AEvF, paroisses 42, d). L'hypothèse des études surgira plusieurs fois par la suite. Ainsi le vicaire général estima qu'une nomination au Séminaire de Fribourg « serait peut-être un moyen de le conserver au diocèse » (Petite à Ems, 23 juillet 1919, ibid.).

⁶⁵ Le curé Vuachet expliquait que s'il n'avait pas été obligé par le vicaire général de prendre le ministère auprès des jeunes gens, Journet aurait attendu pour demander la permission d'entrer chez les dominicains (Vuachet à Ems, 27 août 1919, AEvF, paroisses 11, dossier Carouge).

⁶⁶ Ems à Vuachet, 26 août 1919 (ibid., d). Voir aussi : Vuachet à Ems, 27 août 1919 (ibid.) ; lettre de l'Evêché à Journet, 26 septembre 1919 (AEvF, carton Journet, d).

⁶⁷ Journet à Colliard, 10 octobre 1919 (AEvF, paroisses 11, dossier Carouge).

⁶⁸ Journet à Allo, 10 mai 1920 (FCJ, ph).

⁶⁹ Journet à Allo, 2 juillet 1920 (FCJ, ph).

« Il quitta Carouge sans tambours ni trompette, sans cérémonie d'adieux ni discours, sans cadeau, ni souvenir, comme un homme de Dieu sait partir.

(...)

Ma mère et une de ses amies se trouvaient dans la cour pour le saluer et le remercier encore.

“Au revoir !” lui dirent-elles. “Je préférerais plutôt un adieu”, répondit-il »⁷⁰.

A Vernier, Journet prit congé de sa famille maternelle, les larmes aux yeux⁷¹. Alors qu'un compatriote candidat à la vie dominicaine, le jeune André-Marie Kohler⁷², était déjà en Italie, Journet partit de Suisse le 3 septembre et arriva à Viterbe au milieu du mois après des arrêts en route (Florence, Sienne, Rome).

L'église du couvent dominicain avait été construite à côté de Viterbe pour abriter une image de la Vierge placée sur un chêne, « quercia » en italien. Le célèbre Lacordaire y avait passé son noviciat. Il écrivait :

« La Quercia est un couvent magnifique, composé de deux cloîtres carrés, dont l'un est un chef-d'œuvre ; d'autres cours de plus petite dimension et d'une église grande, simple et élégante, toute pleine d'ex voto »⁷³.

L'abbé Journet se rappellera certains aspects de la vie liturgique, la grand-messe quotidienne, les complies et le « Salve » du soir, l'antienne à saint Dominique ainsi que les mortifications de table. Il avait gardé lui aussi un excellent souvenir de l'endroit :

« Le couvent dominicain est dans la campagne. La récréation de 5 heures se prenait dans les petits chemins herbeux, tracés entre les vignes et les figuiers qui mûrissaient. (...)

C'est le couvent où le souvenir du P. Lacordaire est vivant et devient prestigieux, et où fermentent, dans le cœur de tous ceux qui parlent la langue de France, les beaux espoirs »⁷⁴.

Cette évocation se lit dans une notice nécrologique⁷⁵ que Journet consacra quelque temps plus tard au frère Louis (Robert) Dupraz, jeune dominicain suisse décédé en 1921 au couvent du Saulchoir en Belgique, qui avait passé au Collège Saint-Michel et à Viterbe. Charles Journet fut frappé par la profondeur de sa vie religieuse. Guy Boissard suggère même que la trajectoire de frère Louis « exprimait quelque chose qu'il avait lui-même vécu intensément »⁷⁶ :

⁷⁰ ROUYET (citant Jean BLANCHE), « Un ancien vicaire », art. cit., p. 8 ; mais le curé Vuachet lui adressa ses éloges en chaire : « M. l'abbé J[ournet] est resté parmi nous trois ans et s'est montré prêtre d'une science exceptionnelle et d'une piété très profonde. Que NS. lui rende en grâces de choix tout le bien qu'il a fait à Carouge » (annonces à l'église, 26 septembre 1920, archives paroissiales de Carouge).

⁷¹ MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., p. 22.

⁷² André-Marie Kohler, né et mort à Lausanne (1898-1973), profès le 12 octobre 1921, prêtre le 11 juillet 1926 (*Catalogus conventuum et fratrum provinciae Helvetiae Ordinis praedicatorum*, p. 38, 2001).

⁷³ *Correspondance du R. P. Lacordaire et de Madame Swetchine*, Librairie académique Didier – Auguste Vaton, Paris, 1864³ (Alfred de FALLOUX éd.), p. 197.

⁷⁴ Charles JOURNET, *Une âme dominicaine, Frère Louis Dupraz, novice profès*, Imprimerie Jules Deshusses, Genève, 1924, pp. 4-5.

⁷⁵ Charles JOURNET, « Le Rév. Frère Louis Dupraz, novice profès », *L'Année dominicaine*, mai 1921, 57^e année, pp. 231-234. Augmentée d'un préambule, la notice nécrologique fut imprimée sous forme de brochure : JOURNET, *Une âme dominicaine*, op. cit. ; la brochure était dédiée au frère André-Marie Kohler.

⁷⁶ BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 46.

« [Louis Dupraz] apportait de l'ardeur à l'étude de la philosophie et fournissait l'effort courageux et soutenu sans lequel on n'entre jamais dans l'intelligence de la doctrine thomiste »⁷⁷.

Son biographe montrait qu'« il avait acquis le goût de penser “formellement” », « c'est-à-dire de juger les choses selon leur *cœur*, leur *âme* et non point selon leurs *enveloppes*, leurs *matérialisations* »⁷⁸. Mais le jeune prêtre n'exaltait pas seulement son intelligence car il écrivait, gravement, qu'au Saulchoir

« la vie surnaturelle s'y était pleinement révélée à lui, avec les saintes sévérités qui traduisent en pratiques et font sentir jusque dans les moëllles du corps que Dieu est Maître, qu'il réclame notre sincérité, et qu'on n'a pas le droit de plaisanter avec Lui »⁷⁹.

La vie dominicaine de Charles Journet fut de courte durée. Arrivé le 14 septembre 1920, le candidat, encore à La Quercia le 3 octobre, n'y était plus deux jours après⁸⁰. Une crise morale eut lieu dès son départ de Genève et surtout à son arrivée à Viterbe. Avec une écriture subitement droite, Journet se demandait auprès d'Allo si, sans renoncer à l'idéal dominicain, il devait le vivre à Genève plutôt qu'à La Quercia⁸¹. Il sentait son attachement pour le « milieu de Genève », pour « [ses] habitudes de vie intellectuelle », et ne savait pas s'il allait pouvoir se conformer au noviciat et à tous les points de la règle. Le candidat rencontrait des difficultés, somme toute matérielles, sur les cérémonies, le chant, les rubriques : « La vertu de force me manque à tel point que j'en suis venu à douter complètement de la sincérité de ma vocation ». Allo le tranquillisa :

« Votre lettre m'a ému, mais pas effrayé ; il est si naturel que vous passiez par une crise semblable ! Elle sera peut-être déjà passée, ou fort près de l'être, quand vous recevrez ma réponse.

(...) Vous n'êtes, à mon avis, ni léger ni ambitieux, ni faible de caractère. Vous avez bien réfléchi lorsque votre esprit était plus libre : aujourd'hui rappelez-vous, ou, si vous ne réussissez pas à vous rappeler comme il faut, absorbé par le trouble présent, continuez votre acte de foi, un de ces actes de foi nue et extrêmement méritoire au prix desquels Dieu a coutume d'accorder ses plus grandes grâces »⁸².

Après avoir surmonté cette première crise, le candidat connut des difficultés de santé. Selon Méroz, « un frère fut victime devant lui d'une crise d'épilepsie. Il en fut tellement bouleversé qu'il s'évanouit. On l'examina et le médecin décida que son état de santé ne lui permettait pas de suivre cette voie »⁸³. On diagnostiqua en tout cas « des restes de pleurésie dont [le médecin] n'augur[ait] pas bien, et surtout le cœur trop débilité pour le régime du couvent »⁸⁴. Certains mouvements, les escaliers, les

⁷⁷ JOURNET, *Une âme dominicaine*, op. cit., p. 1.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 5 et note 1, *ibid.*

⁷⁹ *Ibid.*, pp. 8-9.

⁸⁰ Journet à Allo, 17 septembre 1920 et 28 août 1921 (sic), 3 octobre et 6 octobre 1920 (FCJ, ph). Dans la lettre du 6 octobre écrite à Vernier, on apprend que le jeune prêtre était la veille à Fribourg.

⁸¹ Journet à Allo, 17 septembre 1920 (FCJ, ph).

⁸² Allo à Journet, 25 septembre 1920 (FCJ).

⁸³ MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., p. 22.

⁸⁴ Journet à Allo, 3 octobre 1920 (FCJ, ph).

inclinations, le chœur lui étaient pénibles. Dans cette optique, le père maître expliqua à l'abbé Journet qu'il valait mieux s'en aller avant de prendre l'habit, plutôt que risquer de le quitter ensuite. Le prêtre éconduit écrivait, toujours dans cette lettre du 3 octobre :

« Je demeurerai parmi ceux qui ne peuvent posséder ni livrer la doctrine de paix, parce que l'amour de la volonté propre a mis une plaie dans leur vie. Je ne suis ni désespéré, ni découragé ; je crois trop à la Miséricorde infinie. Mais il reste une expérience douloureuse de ma faiblesse dans la souffrance, une tristesse en face de ce rêve si cher qui se dissipe, et une raison de plus peut-être de craindre le jugement de Dieu, car sans l'accumulation des fautes passées, la vie religieuse aurait eu moins à contrarier en moi ».

Par un surcroît de malchance, Journet revint à Genève « dépourvu de tout, car on lui avait volé en Italie son maigre bagage »⁸⁵.

Journet garda une grande nostalgie pour l'ordre des prêcheurs. En assistant quelques semaines plus tard à une conférence sur « sœur Thérèse », sans doute Thérèse de Lisieux qui sera béatifiée en 1923, la représentation de sa cellule lui fit douloureusement penser à la sienne de Viterbe : « Dorénavant, il n'y aura plus pour moi cette soupape qu'était l'espoir de la vie religieuse »⁸⁶. La mort du frère Dupraz en 1921 puis l'article écrit en sa mémoire par le père Allo rappelèrent ce moment heureux : « Une phrase a réveillé tous les regrets : il est bon de mourir dans l'ordre de s. Dominique »⁸⁷. Une année après La Quercia, à la rentrée de la fin août, il notait que « le ministère [allait] raviver le sentiment des antinomies autrefois senties entre la vie extérieure et intérieure »⁸⁸, et en juillet 1923, lors d'une retraite au monastère trappiste de Tamié en Savoie, la plaie n'était pas encore cicatrisée⁸⁹.

La parenthèse fribourgeoise

Revenu d'Italie, le jeune prêtre s'installa à la cure de Vernier chez l'abbé Broquet⁹⁰, avant de rejoindre le Sacré-Cœur une dizaine de jours avant Noël pour assurer un remplacement⁹¹. L'évêque et le vicaire général s'étaient préoccupés de son avenir : « Ses lésions tuberculeuses sont cicatrisées et peuvent ne

⁸⁵ MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., p. 22. Selon le père Emonet (FCJ, TE 19.01), l'incident, qu'il place à son arrivée en Italie, s'explique par les émeutes fascistes qui troublaient alors le pays (« l'arrivée de Mussolini au pouvoir »).

⁸⁶ Journet à Allo, 28 novembre 1920 (FCJ, ph).

⁸⁷ Journet à Allo, 18 décembre 1921 (FCJ, ph).

⁸⁸ Journet à Allo, 28 août 1921 (FCJ, ph).

⁸⁹ « Les souvenirs dominicains m'ont été constamment présents, depuis le Salve du soir et la bénédiction qui suit, jusqu'au Mt Cassin et à Fossa-nova » (Journet à Allo, 14 juillet 1923, FCJ, ph).

⁹⁰ Les premières lettres adressées à Maritain furent écrites de Vernier, les 4 et 18 novembre 1920 (CJMI, pp. 35 et 39). Une lettre de Journet à Allo lui donne l'adresse de la cure de ce village (lettre du 22 octobre 1920, FCJ, ph).

⁹¹ Journet à Allo, 15 décembre 1920 (FCJ, ph).

jamais donner d'inquiétudes sérieuses » expliquait Mgr Petite⁹². Il était question d'un projet d'études, à Rome, Fribourg ou Genève. L'optique du ministère n'avait pas non plus été oubliée et finalement, il l'emportera sur les études car « on y avait fait des oppositions ». Et le jeune prêtre de poursuivre : « [L'évêque] les croit mesquines, mais m'a demandé si j'accepterais le ministère, pour le tirer d'embarras »⁹³.

Il n'est pas indifférent de citer une lettre que nous ne pouvons pas dater précisément, qui donne l'état d'esprit de Charles Journet en cette période :

« Si l'on désire me donner immédiatement un ministère, – de peur que pendant ces 2 ans d'étude, dont j'avais parlé, la mort ne vienne me prendre sans que j'aie rien pu faire directement pour les autres, ce qui serait certes très possible, pour moi plus que pour d'autres⁹⁴ – ce ne serait pas l'école aux enfants que je désirerais »⁹⁵.

L'ex-candidat dominicain envisageait un poste d'aide-aumônier à l'hôpital et de confesseur en ville, qui se conjuguerait avec la poursuite de son travail intellectuel :

« Ce ne serait pas sans angoisses que j'accepterais ce ministère d'hôpital, à cause de mon peu de sens pratique des responsabilités et des difficultés extraordinairement délicates qu'il apporte, mais j'y serais en contact immédiat avec le mystère de la souffrance, et c'est ce qui m'y attirerait plutôt qu'ailleurs ».

Curieusement, peut-être pour lui permettre de fréquenter l'Université, Charles Journet ne fut pas nommé vicaire à Genève, mais à Saint-Pierre de Fribourg⁹⁶. Cette grande circonscription qui, tenant son nom du prieuré homonyme fondé au quartier des Places à l'actuelle rue Saint-Pierre, assurait la vie pastorale des quartiers supérieurs de la ville⁹⁷, se cherchait encore un siège définitif car depuis sa fondation en tant que rectorat en 1889, elle utilisait l'église du Collège Saint-Michel. L'église de Saint-Pierre au quartier de Beauregard ne sera ouverte que plus de quarante ans après. Le nouveau vicaire travailla avec l'abbé Jules Conus, curé de 1894 à 1928⁹⁸ et le vicaire Arthur Joz-Roland (1883-1940).

Le passage de l'abbé Journet fut bref. Un témoignage a cependant été conservé, celui d'une élève du catéchisme, qui se souvenait de la petite voix monotone du vicaire mais aussi de l'espèce de feu

⁹² Petite à Besson, 20 (?) octobre 1920 (AEvF, paroisses 42). Mais le 7 novembre 1922, le vicaire général informait son évêque que « le pauvre enfant a[vait] été atteint ces jours derniers d'une surdit e presque compl ete » et ajoutait plus bas : « Il est   craindre que ce soit tuberculeux » (AEvF, paroisses 42).

⁹³ Journet   Allo, 28 novembre 1920 (FCJ, ph).

⁹⁴ Mots soulign s par Journet.

⁹⁵ Journet   Petite, automne 1920, de Vernier (AVic, dossier Journet).

⁹⁶ Sa nomination parut dans : SC, 9 d cembre 1920, p. 787.

⁹⁷ Sur la paroisse Saint-Pierre : Joseph JORDAN, « La paroisse de Saint-Pierre (1889-1939) », *Nouvelles Etreennes fribourgeoises*, t. 73 (1940), pp. 1-16 ; Louis WAEBER – Aloys SCHUWEY, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, Ed. Saint-Paul, Fribourg, 1957, pp. 79-83 ; Louis DIETRICH ( d.), *Centenaire paroisse St-Pierre (1889-1989/90)*, Fribourg, 1990.

⁹⁸ « Venant des pays mixtes, il comprend l'importance des  uvres paroissiales » (JORDAN, « La paroisse de Saint-Pierre », art. cit., p. 14).

intérieur qui l'animait et fascinait les enfants⁹⁹. Journet logea... dans la famille de l'évêque : « J'ajoute que la cure ne pouvant pas donner au deuxième vicaire une chambre convenable, celui-ci loge chez ma mère et mes sœurs »¹⁰⁰. Une telle situation expliquerait pourquoi le prélat écrivit ces mots au nouveau vicaire : « Je serai très heureux de vous voir *souvent* [le mot est souligné], et de parler avec vous de ces choses qui nous intéressent »¹⁰¹. Il est d'usage de présenter Journet et Besson de façon conflictuelle. On n'oubliera pas, ce témoignage l'indique, la bienveillance initiale de l'évêque. C'est grâce à lui du reste que Journet avait pu entrer au noviciat dominicain, alors que son prédécesseur Placide Colliard s'y était constamment opposé.

Mgr Besson avait expliqué au nouveau vicaire qu'il aurait la possibilité de « suivre quelques cours à l'Université »¹⁰². Cette promesse fut respectée car Journet assista aux leçons de philosophie des dominicains Anton Rohner, qui enseignait l'éthique et l'histoire de la philosophie moderne, et Marc-Marie de Munnynck, professeur de cosmologie et de psychologie¹⁰³. Ce dernier attirait à lui un vaste public (« Il y avait non seulement les étudiants réguliers, mais un grand nombre de dames de la “bonne société”, qui buvaient les paroles de ce parfait acteur », dit Savary de façon sarcastique¹⁰⁴) et ne cachait pas sa sympathie pour Bergson :

*« Le Père de Flessingue [= de Munnynck], tout en se proclamant thomiste à tout crin, avait la bouche pleine du nom de Bergson, et il ne pouvait faire un cours, sur les sujets les plus éloignés, sans revenir à lui »*¹⁰⁵.

Journet suivit peut-être aussi les cours du dogmaticien Francisco Marín-Sola¹⁰⁶ et manifesta sa gratitude au père Allo, son maître en exégèse avec le père Lagrange¹⁰⁷. A propos d'un séminaire sur l'Évangile de Marc et Loisy, il disait :

*« Il était si bien construit, et vous saviez si bien montrer comment il fallait attaquer l'objection. C'était une vraie initiation aux études exégétiques. Et si elle a été trop courte à mon gré, je ne crois pas qu'elle aura passé sans rien laisser »*¹⁰⁸.

⁹⁹ Témoignage de l'abbé François Clément, neveu de Marguerite Clément, 4 mai 2001.

¹⁰⁰ Besson à Journet, 1^{er} décembre 1920 (AEvF, carton Journet, d). Le vicaire Journet séjourna à la rue Grimoux 2, en face de la Bibliothèque cantonale (information provenant d'enveloppes et de papiers bancaires transformées en feuilles de notes, FCJ).

¹⁰¹ Besson à Journet, 7 décembre 1920 (AEvF, carton Journet, d).

¹⁰² Besson à Journet, 1^{er} décembre 1920 (ibid., d).

¹⁰³ La FCJ possède un cahier (vidé de son contenu, servant de portefeuille pour d'autres notes) d'un cours du père Rohner, « Grundfragen der Ethik, 1921 », ainsi qu'un autre contenant des cours du père de Munnynck sur la cosmologie, l'imagination, la théorie de la connaissance.

¹⁰⁴ SAVARY, *Le fonds des ressuscités*, op. cit., p. 192.

¹⁰⁵ OBERSON, *L'âme damnée*, op. cit., p. 210.

¹⁰⁶ Discussion de Journet avec Garrigou-Lagrange (témoignage de l'abbé Bouchardy, 6 avril 1984, FCJ, TE 18.01).

¹⁰⁷ « Avec vous, j'ai toujours l'impression d'entrer de plain-pied dans l'exégèse » (Journet à Allo, 7 juillet 1924, FCJ, ph).

¹⁰⁸ Journet à Allo, 28 août 1921 (FCJ, ph).

Journet vicaire du Sacré-Cœur

Journet n'avait pas été enthousiasmé par son envoi à Fribourg : « J'en ai eu comme de la peine. Ce ne sera pas le ministère dans cette Genève où il y en a tant qui sombrent »¹⁰⁹. Le vicariat à Fribourg fut bref cependant. Quelques mois après son arrivée à Saint-Pierre, l'évêque du diocèse nommait Charles Journet vicaire au Sacré-Cœur de Genève, sa paroisse d'enfance. Ce transfert répondait au vœu du vicaire général¹¹⁰, du curé de l'endroit Pierre Tachet¹¹¹ et de Journet lui-même :

« Je suis content que la situation équivoque de l'an dernier¹¹², qui me faisait souffrir soit arrangée. Et s'il faut faire (?) du ministère, je préfère que ce soit à Genève où je travaillerai du moins un peu. Je crois qu'en faisant les choses sérieusement, comme c'est mon désir, il y aura beaucoup à faire »¹¹³.

La paroisse du Sacré-Cœur s'étendait du quartier la Jonction, le confluent de l'Arve et du Rhône où l'on avait établi le rectorat de Sainte-Clotilde en 1911, au plateau de Champel à l'est, de Longemalle vers le lac au boulevard des Philosophes au sud¹¹⁴. Cette circonscription comptait six mille catholiques au début des années vingt¹¹⁵. En retrait par rapport aux paroisses de Saint-Joseph (10'000 âmes), Saint-François-de-Sales (10'000 âmes également) et surtout Notre-Dame (18'000 âmes, le triple), elle dépassait Saint-Antoine, Sainte-Clotilde et Saint-Paul (respectivement 4500, 3000 et 1000 paroissiens). La communauté catholique du Sacré-Cœur était vivante. Son groupe de jeunes, le « Cercle Saint-Germain » qui avait inauguré ses nouveaux locaux à la rue du Mail¹¹⁶, en témoignait. Grâce à ses relations dans le clergé français, le curé Tachet attirait au Sacré-Cœur des prédicateurs de renom¹¹⁷. Il n'est pas étonnant qu'il accueillera Jacques Maritain avec une « exquise hospitalité »¹¹⁸.

Par son origine et son parcours, le curé Pierre Tachet des Combes (1868-1933) différait de ses confrères. Il était né d'un père vaudois et d'une mère issue de la noblesse polonaise, les de Jundzill¹¹⁹. Il avait étudié en Savoie à Thonon puis à Paris, au Collège Stanislas et au Séminaire Saint-Sulpice,

¹⁰⁹ Journet à Allo, 3 décembre 1920 (FCJ, ph).

¹¹⁰ « Comme vous le désirez, je mettrai M. Journet au Sacré-Cœur » (Besson à Petite, 4 août 1921, AVic, correspondance Petite-Evêché).

¹¹¹ « Vous avez donc définitivement l'abbé Journet. Veuillez voir dans cette nomination une preuve du désir que j'ai de vous être agréable » (Besson à Tachet, curé du Sacré-Cœur, 13 août 1921, AEvF, carton Journet, d).

¹¹² Sans doute l'arrangement paroisse-études, que Journet jugeait boiteux.

¹¹³ Journet à Allo, 28 août 1921 (FCJ, ph). En juillet, Journet avait déjà exercé le ministère à Genève, à la paroisse Saint-Paul (voir ainsi : notes de prédications, FCJ).

¹¹⁴ Limites données par Antoine PUGIN, « Lettre à mon curé », dans : Edmond GANTER, *Histoire de Saint-Germain et du Sacré-Cœur*, op. cit., 42-49, p. 42.

¹¹⁵ Statistiques dans le classeur de correspondance Petite-Evêché, 1922-1925 (AVic).

¹¹⁶ C. D., « Heureux événement », SC, 13 octobre 1921, pp. 646-648.

¹¹⁷ Jacques GENOUD, « Le Sacré-Cœur de mon enfance », dans : GANTER, *Histoire de Saint-Germain et du Sacré-Cœur*, op. cit., pp. 55-56. En septembre 1921, la paroisse reçut la visite du cardinal Dubois, archevêque de Paris.

¹¹⁸ Maritain à Journet, 10 décembre 1923 (CJMI, p. 203).

¹¹⁹ Sur les Jundzill : Georges CORPATAUX, « Jundzill, de », dans : *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, t. 4, 1928, p. 299.

« et il en garda toute sa vie la double caractéristique : piété et distinction »¹²⁰. Il se plaignait facilement qu'on négligeait sa paroisse, mais Mgr Petite reconnaissait ses mérites :

*« S'il est vrai que M. Tachet est désagréable par son obstination à vouloir obtenir le même personnel que si nous avions des prêtres en abondance, sa manie de crier qu'on le sacrifie dès qu'on ne satisfait pas tous ses désirs, il faut reconnaître qu'il intéresse ses paroissiens à toutes les Œuvres d'intérêt général ce que n'a jamais fait M. Vogt par exemple, il faut reconnaître que la paroisse du Sacré-Cœur grâce à cela est la première en générosité, il faut reconnaître aussi que l'Eglise du Sacré-Cœur est un lieu de dévotion, que les confessions y sont extraordinairement nombreuses »*¹²¹.

Pierre Tachet et Charles Journet s'estimaient mutuellement. Dans leur correspondance, Journet et Maritain évoquèrent plusieurs fois le « cher Curé »¹²² du Sacré-Cœur, « si bon et si délicat »¹²³. Au vicaire général, Journet notait qu'il avait pour Tachet « non seulement beaucoup de respect, mais une profonde affection »¹²⁴. De son côté, le curé « vénérait »¹²⁵ Charles Journet (le mot est fort pour le respect d'un ancien face à un plus jeune) et était attentif à sa santé¹²⁶.

Selon le catalogue annuel du clergé du diocèse, le curé du Sacré-Cœur avait trois vicaires¹²⁷. Journet travailla une année aux côtés de l'abbé Henri Petit, responsable du cercle Saint-Germain¹²⁸. Ce prêtre, curé du Sacré-Cœur de 1930 à 1932, occupera durant vingt-quatre ans la charge de vicaire général de Genève¹²⁹. Quand il reviendra depuis Fribourg – professeur, Journet sera présent au Sacré-Cœur en fin

¹²⁰ Nécrologie du curé Tachet, *CG*, 23 mai 1933 [par Henri Petit]. ANONYME, « M. le vicaire général P. Tachet », *SC*, 11 avril 1929, 231-232, p. 231. Le curé du Sacré-Cœur eut droit aux « honneurs » du *Pilori*, un journal satirique genevois : « L'abbé Tachet est irréprochable : que reprocherait-on à qui n'a jamais rien fait ? ». Le journal mettait en avant le caractère terne de sa personnalité (coupure de journal, 1929, AEvF, prêtres 125, dossier Petite).

¹²¹ Petite à Besson, 30 août 1926 (AVic, correspondance Petite-Evêché, d).

¹²² Maritain à Journet, 24 octobre 1925 (*CJMI*, p. 328).

¹²³ Journet à Maritain, 25 février 1923 (*CJM I*, p. 159). Cf. : Journet à Maritain, 23 août 1922 et 16 mars 1923 (*CJMI*, pp. 79 et 166 [« si bon et si droit »]).

¹²⁴ Journet à Petite, 26 février 1923 (AVic, dossier Journet). Cf. : « Le cher Monsieur Tachet, mon bien aimé curé, est mort il y a quinze jours à peine à Lausanne, après de bien grandes souffrances. Je le regrette beaucoup » (Journet à Maritain, 1^{er} juin 1933, *CJM II*, p. 324).

¹²⁵ L'expression est employée par Charles-Francis Donnier, qui fut vicaire de l'abbé Tachet (témoignage du 26 février 1979, FCJ, TE 09.01).

¹²⁶ « M. Tachet m'a fait observer qu'au point de vue santé M. Donnier serait bien au Sacré-Cœur (...), il soignerait son régime comme il le fait pour M. Journet » (Tachet à Besson, 29 septembre 1924, AEvF, paroisses 43).

¹²⁷ Liste du clergé publiée à la fin du volume imprimé annuel : *Directorium seu ordo recitandi divini officii et sacri faciendi*, Saint-Paul, Fribourg. Voir aussi : liste des curés et vicaires du Sacré-Cœur à la fin du registre des confirmations et premières communions de cette paroisse (1876-1910).

¹²⁸ La légende d'une photographie parue dans *La Liberté* (27-28 février 1965, recueil de divers articles publiés sous le titre : « En hommage à notre cardinal suisse : prêtre, théologien, serviteur de l'Eglise) explique que le futur cardinal « fut un des grands animateurs » du cercle Saint-Germain. Nous n'avons pas pu vérifier l'exactitude de cette affirmation.

¹²⁹ Journet fut également confrère des abbés Joseph Roux et François Simond. Au Sacré-Cœur vécurent d'autres prêtres encore, le responsable de la communauté germanophone de Genève, l'administrateur du *Courrier* etc. (informations tirées des listes annuelles du clergé diocésain).

de semaine –, le théologien retrouvera les abbés Charles-Francis Donnier (vicaire de 1925 à 1928), et Etienne Bouchardy (vicaire de 1928 à 1930), deux prêtres genevois qui lui étaient proches. Etienne Bouchardy l'aidera « pour l'organisation des conférences »¹³⁰ et sera à ses côtés dans l'accompagnement des étudiants¹³¹. Il ne sera pas étranger non plus à l'entreprise de ses tracts antiprotestants. Quant à Charles-Francis Donnier, il fut l'ami des artistes du Groupe Saint-Luc. « Très épris de la théologie thomiste »¹³², il s'était inscrit au cercle thomiste de Genève fondé sous l'instigation de Jacques Maritain.

Il a déjà été plusieurs fois question du philosophe français. Il est temps, maintenant, de s'y arrêter plus longuement.

¹³⁰ Journet à Maritain, 14 ou 21 octobre 1930 (*CJM* II, p. 100).

¹³¹ Il s'occupe du moins des élèves du secondaire supérieur (témoignage de l'abbé Bouchardy, 6 avril 1984, FCJ, TE 18.01).

¹³² Journet à Maritain, 6 octobre 1922 (*CJM* I, p. 117).

V. LA RENCONTRE AVEC JACQUES MARITAIN

« Chaque fois qu'il m'arrive de parler avec un grand homme, je souffre de voir la quantité des choses qu'il n'a pas étudiées, de sentir la foule des questions que je ne lui poserai pas parce qu'il ne saurait les résoudre. Et je sens mieux qu'il n'y en a qu'Un à qui je puisse tout dire et qui sache répondre à tout, Jésus dans son Eucharistie... »¹.

Cet aveu de solitude intellectuelle, Charles Journet l'avait prononcé avant sa rencontre avec le père Allo, dont il considéra l'amitié « comme une des grâces de [sa] vie »². Plus que cela encore, la rencontre avec Maritain comblera son esprit et illuminera son existence³.

Le début d'une « grande amitié »

Le départ de Viterbe, qui laissa Journet profondément affecté, aurait pu causer en lui une dépression propre à ralentir ses activités. Il n'en fut rien. Le jeune prêtre continua sa polémique contre le protestantisme libéral, on le verra au chapitre suivant, et écrivit une recension de l'*Introduction générale à la philosophie* que Jacques Maritain venait de faire paraître. Cette recension⁴ fut pour lui l'occasion d'entrer en contact avec le penseur français : « Voici longtemps que j'aime vos écrits, à cause de l'amour de la vérité que j'y sens, et de cette sagesse surnaturelle dont vous parlez si bien »⁵. La missive de Journet lui valut une réponse bienveillante :

« C'est une joie profonde et un grand encouragement pour moi de me sentir en communion intellectuelle avec des âmes qui, comme la vôtre, aiment avant tout la Vérité »⁶.

C'était le début d'une vaste correspondance et d'une « grande amitié », pour reprendre les mots d'un ouvrage célèbre de Raïssa⁷, l'épouse de Jacques Maritain, qui sera très liée également à Journet. Deux ans après leur première lettre, les deux amis se rencontraient le 20 juillet 1922 à Val-d'Iliez en Valais, où les Maritain étaient en villégiature. Le philosophe notait, visiblement satisfait :

¹ Notes spirituelles, doc. cit., 31 juillet 1918 – 24 décembre 1918, col. 10 (FCJ).

² Ernest-Bernard ALLO, « Trois lettres du R. P. Allo », *NV*, janvier-mars 1945, t. 20, 15-26, p. 15, note 1.

³ Jacques RIME, « Le théologien Charles Journet et le philosophe Jacques Maritain », dans : Marie-Bruno BORDE – Bernard HUBERT (éd.), *Amitiés et collaborations intellectuelles autour de Jacques Maritain*, actes du colloque de Toulouse (7-8 avril 2006), Faculté de philosophie de l'Institut catholique de Toulouse, 2007 (*Recherches philosophiques*, t. 3), pp. 105-122.

⁴ Charles JOURNET, « Un manuel de philosophie thomiste », *CG*, 4 novembre 1920.

⁵ Journet à Maritain, 4 novembre 1920 (*CJMI*, p. 35).

⁶ Maritain à Journet, 10 novembre 1920 (*CJMI*, p. 37).

⁷ Raïssa MARITAIN, *Les grandes amitiés*, op. cit. (OC XIV, pp. 619-1083).

« Il est comme nous l'imaginions, humble, d'une intelligence admirablement lucide et généreuse, d'une exquise finesse, il a de l'humour, il est ardent pour Dieu et pour la vérité. Santé fragile, hélas »⁸.

Né en 1882 à Paris et baptisé dans l'Eglise protestante, Jacques Maritain⁹ avait été élevé dans l'esprit laïc et areligieux de la Troisième République. Ses goûts personnels l'inclinèrent vers le militantisme de gauche, la haine des bourgeois et, dans le domaine intellectuel, vers les sciences et la philosophie. Lors de ses études, il fit connaissance de Raïssa Oumançoff, fille d'émigrés juifs russes, qu'il épousera en 1904. Déçus des cours positivistes de l'Université, les deux jeunes gens découvrirent un maître en la personne d'Henri Bergson, professeur au Collège de France qui, par ses idées sur la durée et l'intuition, redonnait à l'être humain la possibilité d'atteindre l'absolu. Ils rencontrèrent aussi l'écrivain Léon Bloy grâce à son roman *La femme pauvre* (« Il n'y a qu'une tristesse, c'est de n'être pas des saints »). Les Maritain furent reçus dans l'Eglise catholique le 11 juin 1906. Malgré leur dette envers Bergson, ils abandonnèrent sa philosophie et reconnurent la valeur du concept. Raïssa, puis Jacques, se tournèrent alors vers saint Thomas :

« 15 septembre [1910]. – Enfin ! Grâce à Raïssa, je commence à lire la Somme théologique. Comme pour elle c'est une délivrance, une inondation de lumière. L'intellect trouve sa patrie »¹⁰.

Premier volume des *Eléments de philosophie* que Maritain projetait d'écrire, l'*Introduction générale à la philosophie* recensée par Journet présentait les contours de ce savoir. L'auteur était félicité d'avoir su conjuguer deux réalités facilement antagonistes : « Nous y avons trouvé la joie d'une lecture saine, et ce qui nous a surtout frappé, c'est l'alliance d'un pur amour de la vérité et d'une sollicitude pédagogique toujours en éveil ». Le critique voulait adresser le livre non seulement aux élèves et aux plus avancés, mais

« encore à ceux qui sentent la vanité dans laquelle se meuvent aujourd'hui nombre de discussions philosophiques, à ceux qui demandent à la sagesse autre chose que des associations d'images et des fusées de métaphores éblouissantes, à ceux qui éprouvent le dégoût et la souffrance des compromis, des équivoques et des contradictions partout latentes ».

La confusion sur laquelle Journet revint à plus d'une reprise dans ses lettres à Maritain et Allo¹¹, ne s'appliquait pas seulement à la controverse religieuse. Elle visait aussi le bergsonisme :

« Les jeunes gens du Collège n'ont ici, à Genève, qu'un professeur bergsonien (Franck [sic] Grandjean récemment nommé aussi à l'Université) et comme c'est ici la grande confusion doctrinale, je serais si heureux que votre ouvrage fût connu de quelques-uns »¹².

Le premier article de Journet dans le *Courrier de Genève* avait été une critique de ce disciple de Bergson :

⁸ Jacques MARITAIN, *Carnet de notes*, Desclée De Brouwer, Paris, 1965 (OC XII, p. 310).

⁹ Sur Jacques et Raïssa Maritain : bibliographie générale, VI, 8.

¹⁰ MARITAIN, *Carnet de notes*, op. cit. (OC XII, p. 207).

¹¹ « Surtout chez nous, où c'est la grande confusion religieuse et philosophique » (Journet à Allo, 30 avril 1920 (?), FCJ, ph).

¹² Journet à Maritain, 4 novembre 1920 (CJMI, p. 35).

« Toute la Genève philosophique de l'un et l'autre sexe était comprimée, jeudi 30 octobre, dans la salle où M. Frank Grandjean soutenait sa thèse sur La Raison et la Vue, essai d'une nouvelle théorie de la connaissance rationnelle »¹³.

Le candidat pensait que durant son évolution, l'esprit avait été en partie influencé par la vision oculaire immobiliste et s'était transformé en raison. Il suscita la critique de Charles Journet : « Jamais un sens ne donnera la raison formelle, explicative d'une faculté supra-sensible ». Le recenseur s'était intéressé spécialement au débat qui eut lieu lors de la défense de thèse sur la valeur de la raison, que Frank Grandjean n'appréciait guère puisqu'il opposait cette « faculté d'enveloppement qui contrefait et glace le réel » et l'intuition de Bergson, « une prise de possession de l'instinct, une pénétration de l'essence intime des choses ». Journet estimait que la philosophie bergsonienne n'était pas le bon moyen pour lutter contre une mauvaise compréhension de la raison. Il est possible que l'opposition de Journet envers la philosophie pourtant spiritualiste de Bergson remonte à la lecture de l'écrit de Garrigou-Lagrange qui avait été à l'origine de sa conversion métaphysique. En effet, dans ses écrits préparatoires au *Sens commun*, le dominicain attaquait largement la philosophie bergsonienne.

Nous ignorons comment l'abbé Journet prit connaissance de l'œuvre de Maritain, promu en 1914 professeur de philosophie à l'Institut catholique de Paris. Dans le premier message qu'il lui envoya, il déclarait aimer depuis « longtemps » ses écrits. Faisait-il allusion à *La philosophie bergsonienne* qu'il possédait dans sa bibliothèque ou à certains articles qu'il aurait pu découvrir dans la *Revue thomiste*¹⁴ ? Dans l'article du 4 novembre il cite seulement le « chef d'œuvre » constitué par *Art et scolastique* et dans la lettre écrite le même jour, il parle de la préface de Maritain à l'ouvrage posthume du père Clérissac, *Le mystère de l'Eglise*¹⁵ :

« Je prends prétexte de ce petit article (...), pour vous remercier en particulier de ces quelques pages de la *Vie du Père Clérissac*, où il y a plus de vrai thomisme que dans bien des volumes, et qui m'ont été comme une grâce de lumière surnaturelle »¹⁶.

Cette dernière phrase indique que ce n'est pas Maritain qui lui a fait découvrir saint Thomas d'Aquin, mais bien le contraire : c'est par saint Thomas qu'il est allé à Maritain.

Les connaissances thomistes dominicaines de l'abbé Journet

Le philosophe ne fut pas le seul auteur thomiste avec qui Journet entra en contact. Au début des années vingt, ce dernier connaissait plusieurs théologiens dominicains.

Le jeune prêtre avait « beaucoup vu » le père Garrigou-Lagrange à Rome en automne 1920 à sa sortie de Viterbe¹⁷. Natif d'Auch dans l'Armagnac, « véritable figure mythique de la théologie romaine »¹⁸,

¹³ JOURNET, « La philosophie à l'Université », art. cit. (1919). La thèse de Frank Grandjean fut publiée sous le titre *La raison et la vue*, Alcan, Paris, 1920. Compte rendu nettement plus élogieux que celui de Journet par : Philippe BRIDEL, « La raison et la vue d'après M. Grandjean », *La Semaine littéraire*, 20 novembre 1920, pp. 548-550.

¹⁴ Mention d'articles publiés par Maritain dans : BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 59.

¹⁵ Humbert CLERISSAC, *Le mystère de l'Eglise*, Georges Crès, Paris – Zurich, 1918.

¹⁶ Journet à Maritain, 4 novembre 1920 (*CJMI*, p. 35).

Réginald Garrigou-Lagrange (1877-1964)¹⁹ étudiait la médecine lorsqu'il retrouva la ferveur chrétienne et recevait à vingt ans l'habit dominicain. Il inaugura en 1909 son cours à l'Angelicum de Rome. Il avait publié *Le sens commun, la philosophie de l'être et les formules dogmatiques* en 1909, dont un article préliminaire avait occasionné l'éveil philosophique de Charles Journet, puis le célèbre *Dieu, son existence et sa nature*. Avec la partie des *Degrés du savoir* de Maritain consacrée à la connaissance métaphysique, Journet recommandait ces deux ouvrages à tout lecteur désireux d'« entrer comme d'un coup, dans l'intuition centrale de la philosophie thomiste »²⁰. Nous verrons plus loin que Garrigou-Lagrange viendra prêcher aux retraites thomistes organisées par l'abbé Journet en Savoie, aux Allinges. Journet gardera toujours une grande reconnaissance pour Garrigou-Lagrange, même s'il prendra ses distances dans les années trente pour raison politique et que des nuages s'étaient déjà amoncelés lors de la condamnation de l'Action française.

Auparavant, une première ombre à leur amitié s'était dressée à l'occasion d'une controverse entre Garrigou et un dominicain espagnol, professeur à l'Université de Fribourg, le père Francisco Marín-Sola (1873-1932). Avec Maritain, le jeune prêtre n'était pas entièrement satisfait de la position de Marín-Sola sur la grâce et la liberté humaine, à laquelle il accordait trop²¹, mais il regrettera la rapidité et le caractère massif de l'opposition du théologien de l'Angelicum :

« *Que j'aurais aimé que le P. Garrigou restât tout à fait calme, attendant la suite des articles, et n'envoyant que des objections dures comme le diamant* »²².

On notera que Journet, réservé par rapport à la doctrine de la grâce chez Marín-Sola, avait été très enthousiaste pour son livre consacré à *L'évolution homogène du dogme catholique*²³. Dans sa recension²⁴, Journet reprenait l'image donnée par l'auteur de la plaque photographique qui avait besoin de révélateurs utilisés de manière idoine pour faire apparaître l'image. Ainsi, le travail théologique mettait au jour, selon des règles appropriées, le révétable déjà contenu dans le dépôt de la foi mais encore invisible.

Journet écrira dans plusieurs revues d'inspiration thomiste. Il donna en 1924 son premier article à la *Revue thomiste* sur « les maladies des sens internes » et fera paraître dans *La Vie spirituelle* de juin 1926 une étude sur « les indulgences »²⁵. Avant cela, Journet était connu de la *Revue des jeunes*²⁶ et de

¹⁷ Journet à Allo, 22 octobre 1920 (FCJ, ph).

¹⁸ Etienne FOUILLOUX, *Une Eglise en quête de liberté*. La pensée catholique française entre modernisme et Vatican II (1914-1962), Desclée De Brouwer, Paris, 1998, p. 47.

¹⁹ Benoît LAVAUD, « Le père Garrigou-Lagrange. In memoriam », *Revue thomiste*, avril-juin 1964, t. 64, pp. 181-199 ; Marie-Rosaire GAGNEBET, « L'œuvre du P. Garrigou-Lagrange. Itinéraire intellectuel et spirituel vers Dieu », *NV*, octobre-décembre 1964, t. 39, pp. 273-290.

²⁰ Charles JOURNET, « “Les degrés du savoir rationnel” », *NV*, avril-juin 1933, t. 8, 121-161, p. 150.

²¹ Maritain à Journet, 19 novembre 1925 ; Journet à Maritain, 29 novembre 1925 (*CJM I*, pp. 337-338 et 340-341).

²² Journet à Maritain, 29 novembre 1925 (*CJM I*, p. 341).

²³ Francisco MARIN-SOLA, *L'évolution homogène du dogme catholique*, 2 t., Saint-Paul, Fribourg, 1924.

²⁴ JOURNET, « Un beau livre de théologie », art. cit. (1924).

²⁵ Charles JOURNET, « Les maladies des sens internes », *Revue thomiste*, janvier-février 1924, n.s. t. 7, pp. 35-50 et « Les indulgences », *La Vie spirituelle*, juin 1926, t. 14, pp. 250-254.

²⁶ Fondée en 1909 par le père Barge sous le nom de *Revue de la jeunesse*, elle avait reçu son appellation de *Revue des jeunes* en 1914.

son directeur, le père Antonin-Dalmace Sertillanges (1863-1948), un dominicain célèbre hors du monde religieux, membre de l'Institut de France. Le jeune théologien y avait publié dès 1919 un article sur Genève²⁷ puis avait répondu positivement à une demande de collaboration régulière²⁸. Suite à cette réponse, le père Sertillanges, quelque peu grand seigneur, le félicitait depuis sa villégiature de Chandolin en Valais : « Donnez-nous de la haute vie. Je vous offre un auditoire admirable, ne le négligez pas »²⁹. Journet, qui possédait beaucoup d'ouvrages de Sertillanges dans sa bibliothèque, rencontra le théologien en août de l'année suivante, alors qu'ils étaient tous deux en vacances dans le même village valaisan. Faisant une réserve sur un point de discussion (« Il me semble qu'il va bien vite en avant, et qu'en disant que l'être substantiel est devenir, on ne pourra échapper au bergsonisme »³⁰), il paraissait cependant impressionné par le personnage et n'osait pas trop le déranger : « Je ne lui ai que peu parlé, mais il est très heureux de son séjour. Il travaille à quelque nouveau livre qu'il écrit presque "au courant de la plume" »³¹. De son côté, le dominicain garda un bon souvenir de l'entrevue (si l'on peut dater la lettre suivante, selon toute vraisemblance, des suites du séjour de 1922) : « Votre cordialité déférente pour un ancien n'a pas non plus passé inaperçue pour mon cœur »³². En 1930, lors d'une controverse avec lui, Journet écrira sa gratitude envers le dominicain : « Je ne dirai pas ici la reconnaissance que je dois au P. Sertillanges qui fut, par ses livres, un de mes premiers maîtres »³³.

Charles Journet sera aussi en lien avec le père Barge, qui était revenu à la direction de la *Revue des jeunes* après le départ de Sertillanges : « Ne nous oubliez pas. La Revue est vôtre, vous y êtes chez vous »³⁴. Il connaissait aussi le père Ambroise Gardeil, auquel il avait transmis un travail sur le sacrifice de la messe³⁵. Ambroise Gardeil de Nancy (1859-1931), régent des études au studium de la province de France de 1884 à 1911, écrivit que Journet était « un vrai thomiste », chose qui était « si rare », et manifesta sa satisfaction parce qu'il était « en parfait accord » avec sa propre théologie du sacrifice eucharistique³⁶.

Charles Journet faisait donc partie d'un réseau de théologiens. Arrêtons-nous un instant sur ce thomisme des années vingt, qui vivait un âge d'or certain. Interrogeons-nous sur les causes de son succès et cherchons à décrire l'attitude de Journet à son égard.

²⁷ JOURNET, « Autour de la *Ville-Eglise* de M. Georges Goyau », art. cit. (1919).

²⁸ Sertillanges à Journet, 26 juin 1921 (FCJ).

²⁹ Sertillanges à Journet, 18 juillet 1921 (FCJ).

³⁰ Journet à Maritain, 23 août 1922 (*CJMI*, p. 80).

³¹ Journet à Allo, 19 août 1922 (FCJ, ph).

³² Sertillanges à Journet, août-septembre 1922 ? (FCJ).

³³ Charles JOURNET, « Chronique sur la théologie mystique, la philosophie, l'art », *NV*, octobre-décembre 1930, t. 5, 436-461, p. 454.

³⁴ Etienne-Mathieu Barge à Journet, 22 mai 1923 (FCJ).

³⁵ Sur ce sujet : Nicolas GLASSON, *L'essence du sacrifice de la messe*. Etude d'un traité inédit du cardinal Charles Journet, Université de Fribourg, mémoire, 1999 (avec vol. d'annexes).

³⁶ Gardeil à Journet, 12 mai 1923 (FCJ, ph).

Le thomisme des années vingt

Depuis *Aeterni Patris* de Léon XIII, le magistère avait officialisé de plus en plus la pensée du « Docteur commun ». Le vaudois Pierre Jaccard, un grand adversaire de la renaissance thomiste dont nous reparlerons, avait placé l'année 1906 comme date charnière de l'évolution du thomisme. A cette date, Désiré Mercier était éloigné du travail universitaire par sa nomination à l'archevêché de Malines et Maritain recevait le baptême. Le thomisme ouvert de Mercier cédait le pas à l'école dominicaine, jugée obscurantiste :

« Les Prêcheurs exhumèrent toute la lignée de ses commentateurs orthodoxes, tous les docteurs illustres ou obscurs de l'Ecole. Un singulier esprit d'étroitesse anima bientôt la philosophie catholique. Le thomisme devint intransigeant et agressif. Au cardinal Mercier allait succéder bientôt le converti de 1906, M. Jacques Maritain »³⁷.

Ce changement d'orientation du thomisme, bien vu par Jaccard, doit plutôt être mis en lien avec le climat antimoderniste du début du siècle, qui transforma pour une part le thomisme en un moyen pour « défendre » et non plus pour « conquérir »³⁸. En 1907, l'encyclique *Pascendi* de Pie X déclarait que ce n'était pas sans grave danger de s'éloigner de la pensée de saint Thomas, spécialement en métaphysique³⁹. En 1914, la Congrégation des Etudes demandait d'enseigner vingt-quatre thèses thomistes en philosophie. Elles avaient été rédigées par un jésuite soucieux d'éliminer le suarézisme de l'enseignement clérical⁴⁰. Le code de droit canonique de 1917 fit un pas de plus en étendant le thomisme aux professeurs de théologie⁴¹. Benoît XV rappelait que l'Eglise avait fait sienne la doctrine de saint Thomas⁴² et l'encyclique *Studiorum ducem* de Pie XI, tout en proclamant la diversité des écoles théologiques, montrait que l'honneur porté à saint Thomas glorifiait plus encore l'Eglise enseignante : « In Thoma honorando maius quiddam quam Thomae ipsius existimatio vertitur, id est Ecclesiae docentis auctoritas »⁴³. Devant une telle officialisation de la doctrine thomiste, comment s'étonner de l'exclusivisme de certains auteurs de l'époque ? Maritain avait dit, sous forme de

³⁷ Pierre JACCARD, « La renaissance thomiste dans l'Eglise du cardinal Mercier à M. Jacques Maritain », *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 15 (1927), 134-161, p. 145.

³⁸ FOUILLOUX, *Une Eglise*, op. cit., p. 41. Voir aussi : POUPARD, « L'encyclique *Aeterni Patris* », art. cit., p. 54.

³⁹ PIE X, encyclique *Pascendi*, 8 septembre 1907 (*Acta Sanctae Sedis*, t. 40 (1907), 593-650, p. 640).

⁴⁰ Il est vrai qu'en 1916, la Congrégation des Séminaires et Universités, qui avait succédé à la Congrégation des Etudes, déclarait que ces thèses étaient seulement « proposées » (FOUILLOUX, *Une Eglise*, op. cit., p. 41). Sur les thèses : Paul-Bernard GRENET, *Les 24 thèses thomistes. De l'évolution à l'existence*, Téqui, Paris, 1962.

⁴¹ « Philosophiae rationalis ac theologiae studia et alumnorum in his disciplinis institutionem professores omnino pertractent ad Angelici Doctoris rationem, doctrinam et principia, eaque sancte teneant » (*CIC* 1917, canon 1366, 2).

⁴² BENOIT XV, encyclique *Fausto appetende die* [pour le septième centenaire de la mort de saint Dominique], 29 juin 1921 (*La Documentation catholique*, t. 6, juillet-décembre 1921, 66-68, p. 67).

⁴³ PIE XI, encyclique *Studiorum ducem*, 29 juin 1923 (*Acta Apostolicae Sedis*, t. 15 (1923), 309-326, p. 324). Cf. : « Nec enim defensio doctrinae Divi Thomae et vindicatio ejus ab erroribus et ab improbabilitate sentiendi, est solius privatae personae vindicatio, sed totius Ecclesiae iudicii et Apostolicae approbationis assertio. Quare majus aliquid in Thoma quam Thomas suscipitur et defenditur » (JOANNES A SANCTO THOMA, *Cursus theologicus* [éd. de SOLESMES, Desclée, Paris, t. 1, 1931, p. 222]).

boutade (?) : « Vae mihi, si non thomistizavero ! »⁴⁴ et du père del Prado, professeur à Fribourg avant Marin-Sola, on écrivait :

*« On a dit qu'il ne connaissait que saint Thomas ; mais c'est beaucoup, quand on le connaît bien, puisque, selon le mot du cardinal Casanate, que le P. del Prado aimait à redire, c'est "en vain qu'on lisait les autres livres, si on ne lit saint Thomas, et que si on le lit lui seul, il suffit" »*⁴⁵.

Girolamo Casanate (1620-1700), de Naples, fut un grand bibliophile du XVII^e siècle. Journet sera titulaire de son église de Santa Maria in Campitelli à Rome.

Malgré son succès indéniable quoique non uniforme⁴⁶, ses revues et ses centres de diffusion en Europe (Rome, Institut catholique de Paris, Louvain, Fribourg), le thomisme de Léon XIII et Pie X était resté une affaire de clercs, une pensée interne à l'Eglise. Après la Première Guerre mondiale en revanche, il intéressa vivement certains laïcs soucieux d'« ordre » en tout domaine, intellectuel, social et politique⁴⁷ :

*« Portée par la vague montante de l'inquiétude contemporaine, la pensée de saint Thomas est sortie des séminaires. Elle atteint aujourd'hui les Universités laïques et même le grand public »*⁴⁸.

Le rôle de Jacques Maritain est indéniable dans ce renouveau, lui dont le grand succès fut, selon Etienne Fouilloux, « d'avoir sorti le thomisme de la forteresse ecclésiale dans laquelle il était tenté de s'enfermer »⁴⁹. L'historien évoque son talent d'écrivain et ses écrits sur l'art et la mystique, deux thèmes intéressant les profanes de son époque⁵⁰. Mais le thomisme de ces années-là sera à la longue hypothéqué par son compagnonnage ambigu avec l'Action française, ce mouvement nationaliste qui se réclamait du Docteur commun contre ce qu'il estimait être la dislocation de la société⁵¹. Sa condamnation par l'Eglise en 1926 sera la source de troubles chez plusieurs catholiques.

Dans le cas de l'abbé Journet, il y a un exclusivisme certain à défendre la pensée de Thomas d'Aquin et sa *Somme de théologie* : « Ce qu'elle exprime en forme *latine* ce n'est pas l'idéal latin, mais l'idéal *surnaturel* »⁵². Il accordait une valeur aux « disputes d'écoles », « éternellement attachantes et passionnantes ; (...) bienfaisantes parce qu'elles transportent la discussion dans le surnaturel pur qu'on

⁴⁴ Jacques MARITAIN, *Antimoderne*, Ed. de la *Revue des jeunes*, Paris, 1922 (OC II, p. 928). Le philosophe faisait allusion à la parole de saint Paul : « Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Evangile » (1 Co 9, 16).

⁴⁵ Nécrologie du père del Prado, *SC*, 20 juillet 1918 [par H. A. M.], 453-455, p. 454.

⁴⁶ Roger AUBERT, « Aspects divers du néo-thomisme sous le pontificat de Léon XIII », dans : Guiseppe ROSSINI (ed.), *Aspetti della cultura cattolica nell'età di Leone XIII*, Ed. Cinque Lune, Roma, 1961, 133-227, p. 171.

⁴⁷ Cf. : CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., pp. 46-47.

⁴⁸ Pierre JACCARD, « La mêlée thomiste en France en 1925 », *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 14 (1926), 49-75, p. 51. A cette raison, il convient d'ajouter l'exaltation nationaliste qui avait fait de la victoire française une victoire sur la « barbarie » germanique, une victoire de Thomas d'Aquin sur Kant.

⁴⁹ FOUILLOUX, *Une Eglise*, op. cit., p. 60. Cf. aussi : René MOUGEL, « Thomiste ou maritainien ? Le thomisme de Jacques Maritain », dans : *La vérité vous rendra libres*. Hommage au cardinal Georges Cottier, op. cit., 193-204, p. 198.

⁵⁰ FOUILLOUX, *Une Eglise*, op. cit., pp. 62.

⁵¹ Cf. : Philippe CHENAUX, « La renaissance thomiste en Suisse romande dans les années 1920 », *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, t. 85 (1991), 119-138, pp. 121-122.

⁵² Notes spirituelles, doc. cit., 31 juillet 1918 – 24 décembre 1918, col. 10 (FCJ).

oublie trop »⁵³, mais ne prisait guère Jean Duns Scot dont il critiquait la vision de l'Incarnation⁵⁴. Deux ans après avoir justifié la pluralité des théologies... parce que Thomas d'Aquin à la différence de Scot n'avait pas admis la doctrine de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie⁵⁵, il écrivait un article intitulé « La place de saint Thomas d'Aquin dans la théologie ». Placé dans l'hebdomadaire officiel du diocèse, cette étude citant Maritain et Gardeil constituait un manifeste thomiste :

« Le plus bel éloge qui ait été fait de saint Thomas, celui que nul d'entre nous n'eût osé même penser, c'est de dire qu'il a illuminé l'Eglise »⁵⁶.

Journet notait que Thomas, qui était à la fois un théologien, un métaphysicien et un contemplatif, avait découvert chez Aristote les notions de raison pure, nature pure, être pur, fondamentales pour débusquer les erreurs concernant les rapports entre la raison et la foi (rationalisme), la nature et la grâce (protestantisme, jansénisme), le monde et Dieu (panthéisme). Plus bas, il disait :

« Le meilleur de la Somme, ce qui lui confère tout son prix, ce qui lui donne sa consécration et lui fait son vêtement de lumière, c'est qu'elle est une synthèse, conçue par un génie qui fut un saint. Si saint Thomas est à ce point pacifiant, s'il demeure pour nous, sept siècles après sa mort, un créateur de paix intellectuelle et morale, c'est qu'il avait commencé par installer dans son cœur, cette joie spirituelle et cette paix divine qui sont, selon lui, les effets propres de la Charité »⁵⁷.

La fascination de Journet pour le Docteur commun explique son refus d'employer le terme de « néo-thomisme », utilisé par l'école de Louvain. Journet parlait de « thomisme » tout court. Le « réalisme d'Aristote et de saint Thomas » était en effet « toujours jeune comme est la vérité »⁵⁸. Il fallait s'y conformer, non le conformer aux modes de l'époque.

Un élément de la méthode de Thomas d'Aquin a beaucoup frappé Journet : sa volonté de présenter la vérité toute nue. Le théologien s'exprimait en ce sens dans la recension d'une conférence de Maritain, auquel il empruntait l'idée :

⁵³ Ibid., 25 décembre 1917 – mai 1918, col. 3.

⁵⁴ Ibid., col. 4.

⁵⁵ « La Révélation divine est si riche que nous ne pouvons, en l'approfondissant, la saisir d'une seule intuition. Nous la morcelons. Chacune des écoles théologiques en admet les différents aspects. Il ne s'agit entre elles que de savoir lequel de ces aspects doit prévaloir. C'est le choix d'une idée dominante et unificatrice qui caractérise les systèmes » (Charles JOURNET, « La théologie de l'Immaculée Conception », *SC*, 5 et 12 juillet 1919, 428-429 et 444-446, p. 446). Journet résumait : Norbert del PRADO, *Divus Thomas et bulla dogmatica "Ineffabilis Deus"*, Saint-Paul, Fribourg, 1919. L'article sera repris sans grande modification trois ans plus tard : « La Vierge Immaculée et les théologiens », *Revue des jeunes*, 10 décembre 1922, t. 34, pp. 502-510.

⁵⁶ Charles JOURNET, « La place de saint Thomas d'Aquin dans la théologie », *SC*, 24 février, 3 et 10 mars 1921, 114-117, 134-137 et 154-157, p. 114.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 156.

⁵⁸ « Nous ne consentirons jamais, précisément pour ce motif, à [l']appeler un néo-thomisme » (note de la rédaction [probablement Charles JOURNET] à : Jacques MARITAIN, « Du réalisme critique », *NV*, janvier-mars 1932, t. 7, 1-17, p. 1). Mais Journet pensait que le réalisme « s[avait] profiter des grandes expériences cartésiennes et kantiennes pour développer ses virtualités éternelles » (*ibid.*).

« Il est très rare que l'intelligence soit seule aimée. D'autres transcendants que le vrai, par exemple le bien et le beau, ont attiré Platon, Scot et tant d'autres, et ainsi les vérités sont diminuées par les fils des hommes »⁵⁹.

Il reviendra sur ce point lorsqu'il corrigera les pages qu'il avait écrites pour un de ses catéchumènes à l'occasion d'un concours universitaire concernant « le mouvement néo-scolastique contemporain »⁶⁰. A son disciple qui avait retravaillé le texte, le théologien demanda de revoir la page sur lui et *Nova* : « Plus j'y pense plus je la trouve déplacée. Il ne faut jamais qu'un philosophe dans un travail de philosophie amène l'élément dynamique ou passionnel, ou combatif ou lyrique »⁶¹. L'abbé Journet n'apprécia pas non plus l'expression de « fervent thomiste » que l'étudiant utilisait plus loin :

« La ferveur n'a rien à voir à l'affaire de la vérité. Dites simplement un thomiste, ou que j'explique ainsi le point de vue thomiste.

(...)

Il n'y a rien qui ferme davantage l'esprit d'un philosophe quand on essaie de le convaincre avec autre chose que de la lumière et d'une simple présentation objective. Tout le reste est du truc, de la contrebande et du déplacé ».

En post-scriptum, il ajoutait ces quelques mots : « Ça a été la grande vertu de S. Thomas d'exclure de la théologie et de la philosophie toute expression lyrique : il a tellement cru à la beauté de la vérité, qu'il n'a jamais voulu l'orner »⁶². Cette insistance sur la pure vérité accuserait-elle Journet d'intellectualisme ? Elle décrit plutôt à notre avis un théologien attentif à distinguer les plans, à mettre les choses chacune à leur place, le travail du spéculatif, l'intuition de l'artiste.

Une ouverture des horizons

Les connaissances dominicaines avaient déjà ouvert l'horizon de Charles Journet, mais c'est grâce à Maritain qu'il put entrer en contact avec un monde plus large encore, disons plus « laïc », plus interdisciplinaire. Le foyer des Maritain accueillait en effet de nombreuses personnes croyantes ou en recherche, des théologiens, des philosophes et des artistes. Quelques semaines après l'entrevue avec les Maritain à Val-d'Illiez, le jeune prêtre assistait ainsi à la première des « retraites thomistes », que Jacques et Raïssa avaient organisée avec le concours du père Garrigou-Lagrange. La retraite de 1922 eut lieu à Versailles, du 30 septembre au 4 octobre 1922, les suivantes se dérouleront à Meudon près

⁵⁹ Charles JOURNET, « La conférence de M. J. Maritain sur St Thomas d'Aquin, apôtre des temps modernes », *CG*, 30 novembre 1923 (sans le premier et le dernier paragraphe, également dans : *SC*, 4 mars 1926, pp. 130-132).

⁶⁰ A ce sujet : Journet à Maritain, 30 novembre 1928 (*CJMI*, p. 639 et note 4, pp. 639-640).

⁶¹ Journet à Henri Schubiger, date du sceau postal : 30 décembre 1928 (*FCJ*).

⁶² Voir sa critique, qui atteint indirectement Charles Journet, dans : Frank GRANDJEAN, « Rapport du jury sur le concours pour le prix de philosophie (prix Humbert) », *Dies Academicus (5 juin 1929)*. Séance de distribution des prix de concours. Rapports du recteur et des jurys, Imprimerie Albert Kundig, Genève, 1929, pp. 44-50 : « Ses défauts, ou plutôt ses insuffisances, doivent sans doute être attribués à la jeunesse de l'auteur » ; « La sûreté de la documentation est garantie ici par l'objectivité toute scolaire de l'auteur, qui, même quand il prend parti, se réfugie derrière ses maîtres et leur demande une argumentation dont lui-même est sans doute encore incapable » (sic, pp. 44 et 49).

de Paris, où les Maritain avaient déménagé⁶³. Elles durèrent jusqu'en 1937⁶⁴ et connurent un succès grandissant : une trentaine de personnes à la première, cent cinquante « au moins »⁶⁵ en 1931 puis finalement deux cents à trois cents personnes⁶⁶. Quelques Suisses pouvaient s'y trouver⁶⁷. Les deux instructions journalières avaient lieu dans la chapelle d'une communauté religieuse, les Sœurs de la Présentation de Tours⁶⁸ :

« Elles étaient fort longues, et le Père Garrigou ne pensait avoir touché son auditoire que lorsqu'il voyait Ghéon se mettre à pleurer »⁶⁹.

Par retraites, il ne faudrait pas penser à une semaine de silence. C'étaient des méditations mais aussi des rencontres, sous l'égide de saint Thomas. Henri Ghéon y donnait lecture de ses nouvelles pièces.

« La plus grande partie du temps laissé libre par les instructions était occupée par des conversations à n'en plus finir, où on parlait de choses fort graves et où on riait beaucoup »⁷⁰.

L'ouverture offerte par les retraites allait dans un sens bien déterminé certes, celui du *petit monde* thomiste d'après-guerre, sévèrement décrit par Yves Congar qui l'avait fréquenté à ses débuts :

« Dans le cercle de Maritain, tout le monde était Action Française, tout le monde avait, à quelque degré, l'attitude spécifique d'A.F., faite, avec certaines clairvoyances, d'un simplisme massif, d'un solide mépris des autres, d'une conviction brutale d'avoir raison, d'avoir la vérité, enfin d'un esprit de groupe sans nuance. Il y avait une orthodoxie littéraire, philosophique, politique, autant que dogmatique et religieuse. (...) A vrai dire, Maritain lui-même dépassait de beaucoup cela ; il y avait dès lors chez lui un second Maritain artiste, révolutionnaire, libre, qui corrigeait le premier et qui, depuis, l'a dépassé. Mais le milieu, les usagers du Cercle thomiste étaient, dans l'ensemble, ainsi »⁷¹.

Il reste que grâce au milieu de Meudon, le théologien fut le seul prêtre de son diocèse, avec l'abbé Zundel et davantage que lui encore, à connaître autant de représentants de la culture française. A la première rencontre, Journet croisa Henri Ghéon, Noële Denis, la fille de l'artiste Maurice Denis, et Jean-Pierre Altermann. Ce Juif converti (1892-1959) devenu prêtre en 1925 « sera le guide spirituel de nombreux intellectuels catholiques, parmi lesquels Charles Du Bos et François Mauriac »⁷². Le prêtre suisse vit aussi les abbés Lavaud, futur dominicain et professeur à Fribourg, et Daniel Lallement, professeur de sociologie à l'Institut catholique de Paris, qui se séparera de Maritain pour raisons

⁶³ « Mardi 5 juin [1923]. – Nous emménageons 10 rue du Parc à Meudon » (Raïssa MARITAIN, *Journal de Raïssa*, Desclée De Brouwer, Paris, 1963 [Jacques MARITAIN éd.], OC XV, p. 285).

⁶⁴ En 1936, la retraite n'eut pas lieu à cause du voyage des Maritain en Argentine puis elle fut remplacée en 1938 par une rencontre restreinte.

⁶⁵ Raïssa MARITAIN, *Journal de Raïssa*, op. cit. (OC XV p. 335).

⁶⁶ MARITAIN, *Carnet de notes*, op. cit. (OC XII, p. 316).

⁶⁷ Ainsi, à la deuxième rencontre, Journet était présent avec l'abbé Zundel, Paul Saudan et Pierre Golay (*ibid.*, p. 322).

⁶⁸ Où logeaient les dames, alors que les messieurs se trouvaient généralement dans une maison des Missions étrangères (*ibid.*, pp. 318-319).

⁶⁹ *Ibid.*, p. 319.

⁷⁰ *Ibid.*, pp. 319-320.

⁷¹ Yves CONGAR, *Journal d'un théologien (1946-1956)*, Cerf, Paris, 2000 (Etienne FOUILLOUX éd.), pp. 34-35 (extrait d'un fragment rédigé entre 1946 et 1949).

⁷² *CJMI*, index biographique, p. 781.

politiques⁷³. A la retraite suivante, le *Carnet de notes*⁷⁴ cite parmi les présents le prince Ghika et Roland Dalbiez. Vladimir Ghika (1873-1954) était le petit-fils du dernier souverain de Moldavie ; ordonné prêtre en 1923, il mourra en confesseur de la foi dans les geôles communistes⁷⁵. Roland Dalbiez deviendra un fin connaisseur de la psychanalyse. En 1924, Maritain mentionne le père dominicain Marie-Vincent Bernadot, le fondateur de *La Vie spirituelle* en 1919, et Charles Henrion⁷⁶ qui, à la suite du père de Foucauld, vivait comme ermite en Afrique. Charles Henrion avait étudié à l'Université de Fribourg en tant qu'interné de guerre⁷⁷. Nous ignorons si Journet avait fait sa connaissance à ce moment-là.

Journet ne fut pas l'âme des retraites de Meudon. Sa présence fut pourtant remarquée. L'écrivain Stanislas Fumet parle du « subtil abbé Journet, qui remplaça une ou deux fois le P. Garrigou »⁷⁸ et le *Carnet de notes* relève une « admirable conférence de l'abbé Journet sur les sacrements », au 30 septembre 1928⁷⁹. Pour l'écrivain Georges Borgeaud, présent à la retraite de 1937, Charles Journet semblait être « le plus entouré, le plus respecté » parmi les disciples du philosophe :

« Il se tenait parmi les proches de Jacques et de Raïssa, la tête inclinée, le regard lointain par habitude de la méditation et du silence, le visage ascétique, intemporel, un sourire en filigrane, une voix douce dans ses inflexions, parfois candides »⁸⁰.

Même si Journet se révélera comme un inconditionnel de Maritain, il ne sera pas un simple répétiteur de ses idées. Les prochains chapitres montreront au contraire un théologien commençant à bâtir une œuvre intellectuelle personnelle. Mais l'auteur reste alors marqué par une pensée fortement apologétique et même polémique. La part principale de son action consiste à réfuter des adversaires, principalement les théologiens protestants libéraux.

⁷³ *Ibid.*, p. 795.

⁷⁴ MARITAIN, *Carnet de notes*, op. cit. (OC XII, p. 322).

⁷⁵ Hélène DANUBIA, *Prince et martyr. L'apôtre du Danube*, Mgr Vladimir Ghika, Téqui, Paris, 1993.

⁷⁶ MARITAIN, *Carnet de notes*, op. cit. (OC XII, p. 323).

⁷⁷ Raïssa MARITAIN, *Les grandes amitiés*, op. cit. (OC XIV, p. 996).

⁷⁸ Stanislas FUMET, *Histoire de Dieu dans ma vie*. Souvenirs choisis, Cerf, Paris, 2002, p. 330.

⁷⁹ MARITAIN, *Carnet de notes*, op. cit. (OC XII, p. 326).

⁸⁰ Georges BORGEAUD, « Gratitude », dans : *Colloque de Genève* (1991), 123-129, p. 123.

VI. L'ÉVANGILE AU DEFI DE LA PSYCHOLOGIE

Décrivant l'attitude des catholiques face aux protestants de l'entre-deux-guerres, l'historien Etienne Fouilloux a recours à la métaphore de la cité assiégée :

« Sur le terrain religieux, la méconnaissance demeure totale. Ne sortent en effet de la forteresse romaine que des expéditions punitives ou conquérantes. Une poignée de spécialistes – les abbés Cristiani, Dedieu, Paquier pour la France ; Snell et Journet pour la Suisse – se chargent de répondre aux “hérétiques”. Ce sont des érudits ; ils ont tout lu, tout mis en fiche, mais les piles de livres ont fini par boucher leurs fenêtres sur l'extérieur »¹.

L'historien parle cependant de « la symétrie des positions de part et d'autre de la barrière ecclésiastique »² et Jean-Blaise Fellay décrit « la controverse doctrinale » comme « le type standard de communication entre les confessions »³. Le style polémique était commun aux catholiques et aux protestants et débordait ce cadre pour caractériser tous les domaines de la société⁴ :

« A cette époque, on crie son amour, son amitié, sa sympathie, on crie aussi sa “rogne”, sa haine. Aujourd'hui, un tel langage donnerait lieu immédiatement à des interprétations basées sur le “sensationnel” ou à des procès pour injures... Et c'est pour cela qu'on a “nettoyé” les mots »⁵.

Les contemporains étaient eux-mêmes conscients de vivre à une époque d'affrontements. L'antithomiste Pierre Jaccard l'expliquait bien :

« Notre époque qui se glorifie de sa “sincérité”, ne s'embarrasse plus guère de compliments et de fadeurs. Quand on a une opinion, on la défend. Nos adversaires ne se font pas faute d'user de cette violence “à qui le ciel est promis” »⁶.

Charles Journet contre Les problèmes d'outre-tombe de Georges Fulliquet

La première brochure publiée par Charles Journet⁷ fut une réfutation d'un ouvrage protestant prompt à invoquer les découvertes de la science pour parler de la vie après la mort, *Les problèmes d'outre-tombe*. Le livre était écrit par le pasteur Georges Fulliquet, professeur de théologie systématique à

¹ Etienne FOUILLOUX, *Les catholiques et l'unité chrétienne du XIX^e au XX^e siècle*. Itinéraires européens d'expression française, Le Centurion, Paris, 1982, p. 162.

² *Ibid.*, p. 167.

³ Jean-Blaise FELLAY, « De la confrontation au rapprochement. Les catholiques genevois face au protestantisme 1920-1950 » dans : CONZEMIUS (Hg.), *Schweizer Katholizismus 1933-1945*, op. cit., 147-177, p. 167.

⁴ BOISSARD, « Les controverses entre Charles Journet et les protestants », art. cit., p. 77.

⁵ LARDERAZ, *René Leyvraz*, op. cit., t. 2, p. 743.

⁶ JACCARD, « La mêlée thomiste en France en 1925 », art. cit., p. 57.

⁷ Charles JOURNET, *Les problèmes d'outre-tombe d'après le livre de M. Georges Fulliquet*, Saint-Paul, Fribourg, 1919. Sous forme d'articles, cette étude se trouve dans : SC, 11 et 18 octobre, 15, 22 et 29 novembre, 13 décembre 1919, pp. 646-649, 669-671, 730-732, 751, 761-762 et 793-796.

l'Université de Genève⁸. Nous ignorons l'intérêt qui avait poussé le jeune prêtre à lire cette étude. Était-ce la mort de sa mère en juin 1919, la perspective de sa propre mort, ou bien la violence de la guerre et des crises qui la suivirent⁹ ? Journet attaquait l'articulation même de l'ouvrage divisé en une première partie (le fait de la survivance) dans laquelle le pasteur réfléchissait au niveau naturel et une seconde partie (les modes de la survivance) où il corrigeait les dogmes traditionnels à la lumière de la raison. Ainsi, le plan « préjuge[ait], sans avertir, la négation du surnaturel ». Fulliquet était critiqué pour son « panthéisme » (l'esprit, universellement présent, était synthétisé par l'homme). Journet s'en prenait ensuite à sa dogmatique, une vision altérée de Dieu, du Royaume et de l'homme :

« C'est ainsi que Dieu, vivant éclair intellectuel et flamme d'amour éternellement subsistante, devient pour M. Fulliquet le réservoir anonyme d'un esprit partout diffus. En niant la divinité de Jésus-Christ, on diminue la Miséricorde de Dieu, comme en niant l'éternité de l'enfer, on amoindrit son infinie Justice »¹⁰.

Puis le vicaire de Carouge abordait la méthode exégétique. Sa conclusion était dure : « C'est, avec une métaphysique en déroute et une exégèse de prestidigitation, la enième reprise d'un couplet connu »¹¹. Le livre était « mauvais », « immoral », parce qu'il voulait « ravalier le divin à l'humain, le rationnel à l'irrationnel, le moral à l'inconscient ».

Les termes employés par Charles Journet peuvent choquer un lecteur moderne. Le polémiste n'aurait-il pas exagéré dans sa critique de Georges Fulliquet ? La lecture des *Problèmes d'outre-tombe*, avouons-le, avait de quoi désarçonner un théologien scolastique. Fulliquet commençait par signaler les travaux du scientifique français Armand Sabatier¹² pour estimer que, en parallèle à d'autres transformations de l'énergie, une organisation spéciale de la matière vivante, le système nerveux, reconnaissait et organisait l'esprit, présent partout comme la vie, à tel point que certaines âmes pouvaient échapper à la mort : « C'est avec assurance que nous concluons : l'âme, organisation et synthétisation d'esprit, survit à condition de sa cohésion suffisamment avancée »¹³. Ceux qui n'avaient pas atteint une certaine cohérence étaient en revanche « condamnés à périr »¹⁴. Puis l'étude abordait le niveau psychologique et évoquait un monde spirituel facilement atteint par le côté « subliminal » de la personne humaine. L'auteur poursuivait en avançant des arguments moraux (obligation morale et désir de justice) et religieux.

⁸ Sur Georges Fulliquet : Auguste LEMAITRE, « La pensée théologique de Georges Fulliquet », *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 13 (1925), pp. 32-42 ; Frédéric KLEIN, *La pensée religieuse de Georges Fulliquet*, Labor, Genève, 1942 ; Henry BABEL, « Georges Fulliquet (1863-1924). Au sein de la théologie protestante du XIX^e et du début du XX^e siècle », dans : Stephan LEIMGRUBER – Max SCHOCH (Hg.), *Gegen die Gottvergessenheit. Schweizer Theologen im 19. und 20. Jahrhundert*, Herder, Basel – Freiburg – Wien, 1990, 113-125, pp. 119-123 ; Bernard REYMOND « Fulliquet, Georges (1863-1924) », dans : GISEL – KAENNEL (éd.), *Encyclopédie du protestantisme*, op. cit., p. 534.

⁹ Cf. : « Ce livre, écrit en un temps où la mort désole le monde, désire proposer une doctrine sur l'au-delà » (JOURNET, *Les problèmes d'outre-tombe*, op. cit., p. 3).

¹⁰ *Ibid.*, p. 7.

¹¹ *Ibid.*, p. 14.

¹² A distinguer du chimiste Paul Sabatier, d'un autre Paul Sabatier, le pasteur biographe de saint François d'Assise, et d'Auguste Sabatier, le théologien protestant de Paris.

¹³ Georges FULLIQUET, *Les problèmes d'outre-tombe*, Kundig – Fischbacher, Genève – Paris, 1918, p. 63.

¹⁴ *Ibid.*, p. 41.

Dans la deuxième partie de son livre consacrée aux modes de la survivance, le pasteur donnait sa conception de l'au-delà. Capable de survie, l'âme passait par un purgatoire (une période de transformation) avant de devenir un ange. Elle partageait la compagnie de ses semblables et celle de Dieu : « Il ne peut y avoir bonheur véritable que dans l'amour qui se traduit en activité »¹⁵. Fulliquet n'hésitait pas à réinterpréter la Bible et à congédier des pans entiers des « doctrines ecclésiastiques ». Il rejetait, semble-t-il, la résurrection de Jésus. Pour lui, l'important était la puissance spirituelle du Christ après sa mort. Affichant sa préférence pour l'hellénisme sur le judaïsme, il refusait non seulement la résurrection des cadavres comme les Juifs l'entendaient, mais aussi la doctrine des corps spirituels chère à saint Paul, hypothèse qu'il jugeait « plus désavantageuse qu'utile »¹⁶. Pas de jugement dernier (le progrès de l'âme étant indéfini et la résurrection des corps abandonnée), pas d'éternité des peines, pas d'anges sinon des âmes sorties de la gangue d'un corps¹⁷. Le pasteur se défendait pourtant de renverser la foi :

*« Sur tous ces points nous nous trouvons en contradiction avec la doctrine chrétienne traditionnelle, mais nous sommes certains que c'est par un progrès véritable et nullement par répudiation de l'expérience chrétienne authentique »*¹⁸.

Tout en comprenant le souci apologétique du pasteur Fulliquet, nous saisissons pourquoi Journet s'était indigné en le lisant.

Pour avoir un aperçu plus complet de la pensée de Fulliquet, son manuel d'instruction religieuse paru l'année même des *Problèmes d'outre-tombe* est fort éclairant¹⁹. Le pasteur était soucieux de découvrir Dieu par le devoir moral :

*« L'autorité incontestable dont dispose le moi préconscient dans l'obligation ne saurait provenir que de Dieu. Seul Dieu peut justifier pleinement l'expérience de l'obligation morale. Le devoir chez l'homme est l'attestation éclatante de l'existence de Dieu, de l'Être absolu et saint, qu'autrement nous ne connaissons pas »*²⁰.

L'auteur montrait que Jésus était le second Adam :

*« La tentative que Dieu avait faite avec Adam (...), Dieu la renouvelle avec Jésus : accorder à un membre de l'humanité pécheresse une expérience psychique supérieure, capable de légitimer pour lui l'intervention autoritaire du Dieu-Maître et l'exigence impérieuse du devoir et de l'entraîner à un consentement joyeux et filial, avec l'espérance que cet homme privilégié secourerait pour lui et pour la race le joug du péché »*²¹.

¹⁵ *Ibid.*, p. 301.

¹⁶ *Ibid.*, op. cit., p. 227.

¹⁷ « Ces anges ont été hommes, peut-être pas comme nous sur la terre, alors sur une planète quelconque, qui leur a offert des conditions analogues à celles de la terre pour l'éducation des âmes » (*ibid.*, p. 305).

¹⁸ *Ibid.*, p. 324.

¹⁹ Georges FULLIQUET, *Le chrétien protestant*. Manuel d'instruction religieuse, Société générale d'imprimerie, Genève, 1918.

²⁰ *Ibid.*, p. 5.

²¹ *Ibid.*, p. 18.

La pensée du pasteur sur la Trinité était ambiguë. Dans sa brochure, il paraît donner raison à la théologie traditionnelle²², mais cela était peut-être une concession au genre littéraire du catéchisme. Dans un autre ouvrage, il avait manifesté sa forte réticence :

« Il est fort impertinent et il est absurde de demander ce que Jésus était avant de devenir homme. Il est certain, pour nous, qu'en Jésus se trouve un germe divin déposé par Dieu lui-même [c'est-à-dire, expliquait l'auteur à la page précédente, « un germe de moralité parfaite »] et, par conséquent, préexistant. Mais il n'y a aucun moyen pour nous et aucune utilité pratique à chercher ce qu'il était, ce qu'était l'existence de ce germe divin »²³.

La théologie pour le moins audacieuse de Georges Fulliquet était-elle marginale parmi les théologiens réformés ? Journet ne le pensait pas. Les critiques adressées à Fulliquet seront portées contre d'autres penseurs romands qu'il accusera de libéralisme. Pour découvrir si un tel diagnostic était fondé ou non, et comprendre un peu mieux la situation de la théologie protestante à Genève et en Suisse romande à l'époque de Journet, un détour par l'histoire est nécessaire.

L'évolution de la pensée protestante genevoise²⁴

Au XVII^e siècle encore, l'Académie de Genève fondée en 1559 diffusait un enseignement calviniste célèbre dans l'Europe réformée. Les deux théologiens genevois envoyés au synode de Dordrecht en Hollande (1618-1619) avaient défendu les thèses rigoureuses de Gomar sur la prédestination contre la doctrine d'Arminius, et soixante ans plus tard Genève se ralliait à la *Formula consensus* (ou *Consensus helveticus*), un document inspiré par le genevois François Turretini et signé par les cantons évangéliques suisses qui affirmait l'inspiration littérale du texte biblique hébraïque et rejetait la doctrine de la *grâce universelle* désireuse d'adoucir le prédestinatianisme calviniste. Mais le *Consensus helveticus*, « peut-être l'un des derniers sursauts du dogmatisme traditionnel »²⁵, n'enraya pas l'évolution des idées à Genève.

Les thèses de l'académie libérale de Saumur combattues par la *Formula consensus* et la méthode expérimentale de Descartes étaient entrées dans la cité de Calvin. Même si le climat nouveau ne

²² « Le Christ glorieux est à côté de Dieu, inséparable de Dieu, divin lui-même. Les chrétiens connaissent ainsi deux personnages divins : Dieu et Christ. Mais alors il faut, c'est la logique qui l'exige, que Jésus sur la terre soit fils de Dieu au sens métaphysique et qu'il ait préexisté comme fils de Dieu » (*ibid.*, pp. 20-21).

²³ Georges FULLIQUET, *Les expériences du chrétien*. Essai d'instruction religieuse, Kündig – Fischbacher, Genève – Paris, 1908, p. 138.

²⁴ Maria-Cristina PITASSI, *De l'orthodoxie aux Lumières*. Genève 1670-1737, Labor et Fides, Genève, 1992. Voir aussi, en faveur du libéralisme : Robert STAHLER, *Le libéralisme à la trace*, Ed. de l'Union protestante libérale, Genève, 1972.

²⁵ Anne-Marie PIUZ, « De la Réforme aux Lumières (XVII^e – XVIII^e siècles) », dans : GUICHONNET (éd.), *Histoire de Genève*, op. cit., 185-224, p. 219.

voulait pas rompre délibérément avec le passé²⁶, le cartésien Jean-Robert Chouet (professeur de philosophie en 1669) faisait une distinction nette entre la raison et la foi ; le surnaturel était d'une certaine manière placé dans le domaine de l'inconnaissable. De son côté, Jean-Alphonse Turretini (1671-1737), professeur d'histoire ecclésiastique et de théologie (et fils de l'inspireur de la *Formula*) « provoqua dans l'Eglise de Genève le tournant décisif en faveur d'un certain libéralisme »²⁷. En effet, il s'était surtout consacré à la théologie naturelle – l'existence de Dieu et ses attributs, la providence divine, la liberté humaine, l'immortalité de l'âme ou la loi naturelle –, au détriment d'autres vérités spécifiquement chrétiennes comme la Trinité ou l'Incarnation :

*« Dans son souci de défendre le christianisme contre ceux qui en dénoncent le caractère irrationnel, Turretini est moins préoccupé d'intégrité dogmatique que d'une apologétique mettant en évidence le caractère raisonnable de la plupart des croyances »*²⁸.

Ainsi un certain pli était pris à Genève. En 1703, on donnait officiellement congé aux questions scolastiques à l'Académie tandis qu'en 1724 une réforme adoucissait la mention du péché dans la liturgie. L'année suivante, l'Eglise de Calvin supprimait définitivement la *Formula consensus* et renonçait à une formule de foi particulière.

Genève fut mêlée de près aux Lumières puisque le père des encyclopédistes, Pierre Bayle, y avait séjourné, que Voltaire habita aux « Délices » puis à Ferney dans sa proche banlieue et que la ville donna naissance à Rousseau, le deuxième « grand Genevois » après Calvin :

« Les plus grandes idées de la divinité nous viennent par la raison seule. Voyez le spectacle de la nature, écoutez la voix intérieure. Dieu n'a-t-il pas tout dit à nos yeux, à notre conscience, à notre jugement ? »

*« Négligez donc tous ces dogmes mystérieux qui ne sont pour nous que des mots sans idées, toutes ces doctrines bizarres dont la vaine étude tient lieu de vertus à ceux qui s'y livrent, et sert plutôt à les rendre fous que bons. Maintenez toujours vos enfans dans le cercle étroit des dogmes qui tiennent à la morale »*²⁹.

La conviction de Rousseau était partagée par bon nombre de ses concitoyens et les pasteurs, selon l'expression féroce de Georges Goyau, étaient entrés « en coquetterie avec la philosophie du siècle sous les auspices mêmes de l'esprit de la Réforme, enfin réintégré, enfin retrouvé »³⁰. D'Alembert du reste avait révélé au monde que plusieurs ministres genevois ne croyaient point à la divinité de Jésus-Christ, ni à l'enfer³¹ :

²⁶ « Les travaux de l'historien israélien Michel Heyd sur la pénétration du cartésianisme à Genève, incitent à attribuer une importance toute relative, ou en tout cas bien atténuée, à la “révolution” introduite par la nomination de Chouet » (MARCACCI, *Histoire de l'Université de Genève*, op. cit., pp. 34-35).

²⁷ STAHLER, *Le libéralisme*, op. cit., p. 19.

²⁸ PITASSI, *De l'orthodoxie aux Lumières*, op. cit., p. 49.

²⁹ Jean-Jacques ROUSSEAU, *Emile ou de l'éducation*, Œuvres complètes, t. 4, La Pléiade / Gallimard, Paris, 1969, pp. 607 et 729.

³⁰ GOYAU, *Une Ville-Eglise*, op. cit., t. 1, pp. 191-192.

³¹ Amédée ROGET, « L'article “Genève” de D'Alembert dans l'Encyclopédie et la réplique de la Compagnie des pasteurs », *Etrennes genevoises – Hommes et choses du temps passé*, t. 4, Jules Carey, Genève, 1880, pp. 101-160.

« Pour tout dire en un mot, plusieurs Pasteurs de Genève n'ont d'autre religion qu'un socinianisme parfait, rejetant tout ce qu'on appelle mystères, et s'imaginant que le premier principe d'une religion véritable, est de ne rien proposer à croire qui heurte la raison »³².

Paru en 1757 dans le septième volume de l'*Encyclopédie*, l'article sur Genève (quatre fois plus long que celui sur la France)³³ n'eut pas l'heur de plaire à la Compagnie.

On sait que les courants exagérés dans un sens entraînent une réaction dans l'autre. Aux Lumières répondit au début du XIX^e siècle un mouvement piétiste appelé le « Réveil ». Il s'opposait à la pensée du siècle précédent par son rejet du rationalisme et son retour aux idées initiales de la Réforme : le salut par la grâce, les principes d'autorité et de tradition, l'importance des confessions de foi et la « théopneustie » ou inspiration littérale de l'Écriture. Mais les adeptes du Réveil, qualifiés par leurs adversaires de « mômiers »³⁴ ou encore de « méthodistes », suscitèrent à leur tour la réprobation. Suite à une homélie traitant du salut par la grâce, la Compagnie des pasteurs défendit aux prédicateurs le 3 mai 1817 de parler sur le mode d'union de la nature divine à la personne du Christ, sur le péché originel, la grâce efficiente et la prédestination³⁵, interdiction qu'un plaisantin brocarda en ces termes : « De par la vénérable Compagnie des pasteurs, défenses sont faites de parler, en cette église, de Jésus-Christ, soit en bien, soit en mal »³⁶. Contre les « réveillés » se dressèrent les pasteurs Jacob-Elysée Cellérier et surtout Jean-Jacques-Caton Chenevière (1784-1871), héritier de l'esprit des Lumières :

« Plus véhément que son collègue, Chenevière attaqua de front les principes piétistes et méthodistes, dénonçant les confessions de foi, le recours à l'autorité des Réformateurs et à la tradition. Il estimait la raison plus importante que le cœur, en matière de révélation et de foi »³⁷.

A Lausanne également, le premier pasteur de la ville mit en garde les étudiants « contre une sorte d'exagération de leur zèle religieux » et trois ans plus tard le gouvernement du canton de Vaud « décid[ait] d'interdire toute manifestation sectaire et assemblée religieuse en dehors du culte établi »³⁸. On pourrait étudier la filiation entre ces convulsions et la création d'une Eglise libre vaudoise, fondée en 1847 en réaction au nouveau gouvernement radical qui voulait instrumentaliser la prédication des pasteurs. Sa fondation fut soutenue par Alexandre Vinet, « le penseur protestant francophone le plus important du XIX^e siècle »³⁹.

³² *Ibid.*, p. 126.

³³ *Ibid.*, pp. 104-105.

³⁴ STAHLER, *Le libéralisme*, op. cit., p. 25.

³⁵ GOYAU, *Une Ville-Eglise*, op. cit., t. 2, pp. 60-61.

³⁶ Cité par : *ibid.*, p. 61. La FCJ possède un appel imprimé du 30 mai 1817, signé par « un ancien serviteur de Christ », qui dénonce la politique religieuse des autorités : « Joignez vos prières aux nôtres, Monsieur et cher Frère, pour demander à Dieu de ressusciter parmi nous l'esprit du Christianisme, et crions tous ensemble vers le Seigneur, avec les Apôtres exposés au danger imminent du naufrage : "Sauve-nous, Seigneur ; nous périssons" ».

³⁷ MARCACCI, *Histoire de l'Université de Genève*, op. cit., p. 121.

³⁸ ANONYME, *De l'Académie à l'Université de Lausanne (1537-1987), 450 ans d'histoire*, Musée historique de l'Ancien-Evêché – Ed. du Verseau, Lausanne – Denges-Lausanne, 1987, p. 136. Cf. : Bernard REYMOND, *A la redécouverte d'Alexandre Vinet*, L'Age d'Homme, Lausanne, 1990, p. 78.

³⁹ REYMOND, *A la redécouverte d'Alexandre Vinet*, op. cit., p. 7 ; sur le personnage, voir aussi : Eugène RAMBERT, *Alexandre Vinet. Histoire de sa vie et de ses ouvrages*, Georges Bridel, Lausanne, 1875².

Alexandre Vinet (1797-1847) avait été professeur de littérature française à Bâle et enseigna la théologie pratique à Lausanne. Cette double vocation n'était pas contradictoire :

« Connaître l'homme, voilà le commencement de la sagesse, et c'est pour nous fournir cette base première que la littérature est appelée au conseil. Son témoignage est le plus universel, le plus désintéressé, le plus authentique. L'étude de la littérature se transforme entre les mains de Vinet en une étude de psychologie chrétienne »⁴⁰.

Défenseur de la liberté de conscience, il insista sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat⁴¹ et sera apprécié aussi bien par les « orthodoxes » que les « libéraux »⁴², les deux camps adverses des débats théologiques dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Alexandre Vinet fut l'un des inspirateurs de la grande idée soutenue par les protestants contemporains de Journet, que le christianisme était une vie davantage qu'une doctrine :

« J'ai gravi vers l'Évangile à travers la spéculation, je m'y soumetts ; mais heureux ceux à qui il se présente aussitôt, non par le côté spéculatif, qui n'est que son profil, mais en face, c'est-à-dire comme une puissance vive de régénération et de charité. Il n'y a que cela de vraiment bon ici-bas ; il faut s'y attacher et s'y tenir, et user de tout le reste comme n'en usant pas »⁴³.

Illustré en Allemagne par Schleiermacher (1768-1834) pour qui la religion n'était ni une dogmatique ni une morale mais un sentiment de dépendance absolue envers Dieu, le libéralisme théologique débuta à Genève dans la faculté indépendante de théologie⁴⁴, par la démission en 1849 d'un professeur en désaccord sur l'inspiration de la Bible et l'autorité en matière de foi⁴⁵. Il atteignit aussi l'Eglise nationale. Jusqu'alors, les pasteurs professaient majoritairement le « supranaturalisme unitaire », appelé encore « ancien rationalisme ». On rejetait la Trinité, l'expiation par le sang du Christ, la radicale corruption de la nature, mais on croyait à l'historicité des miracles bibliques⁴⁶. Le libéralisme en revanche mettait l'accent sur l'humanité de Jésus et faisait de la conscience individuelle le fondement véritable de l'autorité dans le domaine de la foi⁴⁷ :

« Une Eglise, mais sans sacerdoce, – une religion, mais sans catéchisme, – un culte, mais sans mystères, – une morale, mais sans théologie, – un Dieu, mais sans système »⁴⁸.

⁴⁰ *Ibid.*, pp. 251-252.

⁴¹ Voir cependant les nuances apportées à ce sujet par : RAMBERT, *ibid.*, p. 361.

⁴² REYMOND, *A la redécouverte d'Alexandre Vinet*, op. cit., pp. 144 et 152-153.

⁴³ Cité dans : RAMBERT, *Alexandre Vinet*, op. cit., p. 277. « A l'école de Neander et de Vinet, nous avons appris, M. de Pressensé et moi, à considérer le christianisme comme une vie, et par conséquent à l'étudier avec la méthode expérimentale qu'on applique à la vie » (Auguste BOUVIER, « Du progrès et de la conciliation en théologie », 3^e brochure de *Nouvelles paroles de foi et de liberté* (1883), Cherbuliez – Fischbacher, Genève – Paris, 1885, 53-135, p. 58, note 1).

⁴⁴ Comme dans le canton de Vaud, une Eglise libre s'organisa à Genève en 1849 à partir de mouvements du Réveil. A Neuchâtel, l'Eglise indépendante viendra au jour en réaction à la loi de 1873.

⁴⁵ « Cette démission de Scherer, et la publication de deux lettres, *la Critique* et *la Foi*, où se trouvaient exposées les vues du théologien novateur, inauguraient, en fait, le grand mouvement du protestantisme libéral dans les pays de langue française » (Jules-Emile ROBERTY, *Auguste Bouvier, théologien protestant (1826-1893)*, Alcan – Eggimann, Paris – Genève, 1901, p. 12).

⁴⁶ *Ibid.*, pp. 5-6.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 127.

⁴⁸ *Manifeste du christianisme libéral*, publié à Neuchâtel en 1869, cité dans : John GAILLARD, *John Cougnard, professeur de théologie à l'Université de Genève, 1821-1896*. Notice biographique, Georg, Genève, 1898, p. 60.

En 1869, le jeune Ferdinand Buisson (1841-1932), qui était pour lors professeur à Neuchâtel avant d'accomplir une haute carrière dans la France de la Troisième République, prononça deux conférences retentissantes à Genève. Partisan d'un christianisme sans dogmes ni cérémonies, il préférait Plutarque à l'Ancien Testament et à ses histoires jugées scandaleuses et voyait en Jésus un maître de vie religieuse davantage que le Sauveur de l'humanité⁴⁹. Comme nous l'avons dit, les pasteurs se divisèrent en deux tendances, les « libéraux » et, par réaction, les « orthodoxes ». Ajoutons que, plus ou moins en parallèle à la révolution théologique, le souffle démocratique était en train de transformer les structures de l'Eglise nationale. La Compagnie des pasteurs perdait progressivement ses prérogatives au profit du Consistoire, organe plus large regroupant une majorité de laïcs.

La théologie de l'expérience : un dépassement du conflit orthodoxie-libéralisme ?

A la fin du XIX^e siècle, les tensions entre théologiens libéraux et orthodoxes s'étaient estompées au profit d'un nouveau courant, la théologie de l'expérience, qui empruntait aux premiers la rigueur scientifique et le rejet du dogmatisme et aux seconds la piété et le refus d'une sèche critique de la religion. On s'intéressera fortement à la psychologie⁵⁰. De nombreux protestants à Genève et ailleurs insistèrent sur le fait cher à Vinet que le christianisme était une vie, qu'il fallait partir de l'expérience du croyant, que la conscience était le moyen de contact avec le divin et qu'elle était illuminée par l'exemple de Jésus, l'homme fidèle à sa conscience :

« On fait constater au catéchumène, au fond de lui-même, le phénomène de l'obligation morale, indice et résultat de l'action subconsciente de Dieu ; puis on lui montre la personnalité de Jésus, en qui l'idéal humain fut réalisé (...). Le catéchumène se reconnaîtra d'autant plus éloigné de ce modèle que sa conscience sera plus droite, et on l'amènera, peu à peu, à éprouver le besoin du pardon, de la grâce, de la croix, du Saint-Esprit »⁵¹.

Résumant la théologie de l'époque, Berchtold, le spécialiste de la Suisse romande au début du XX^e siècle, confirme cette situation :

« La pensée théologique, dans son ensemble, accorde une place prépondérante à l'expérience personnelle et au sentiment d'obligation morale. Elle ne refuse pas le dialogue avec la philosophie. Elle s'appuie sur la psychologie »⁵².

Déjà, dans son fameux journal, Henri-Frédéric Amiel avait écrit en 1856 : « Le milieu de notre conscience est inconscient, comme le noyau du soleil est obscur »⁵³. Ce fut César Malan (1821-1899)

⁴⁹ Olivier FATIO, « Le protestantisme au temps du Kulturkampf », dans : Olivier FATIO (éd.), *Histoire du christianisme en Suisse*. Une perspective œcuménique, Labor et Fides – Ed. Saint-Paul, Genève – Fribourg, 1995, 220-228, p. 220.

⁵⁰ Bernard REYMOND, « Quand la théologie de la faculté de Genève était tentée de virer à la psychologie religieuse », dans : *Actualité de la Réforme*. Vingt-quatre leçons présentées par la Faculté de théologie de l'Université de Genève à l'Auditoire de Calvin dans le cadre du 450^e anniversaire de la Réformation (1536-1986), Labor et Fides, Genève, 1987, pp. 191-206.

⁵¹ GOYAU, *Une Ville-Eglise*, op. cit., t. 2, pp. 204-205.

⁵² BERCHTOLD, *La Suisse romande au cap du XX^e siècle*, op. cit., p. 202.

qui développa le sujet et entraîna dans son sillage les théologiens Gaston Frommel et Georges Fulliquet. Son originalité aura été de mettre en valeur le rôle de l'inconscient dans la conscience morale, ce qui permettait de sauvegarder l'autonomie de l'obligation morale sans pour autant oublier que son caractère absolu la renvoyait au-delà du sujet⁵⁴. Un autre Genevois rendait visite à Malan : Théodore Flournoy. « Par son pragmatisme kantien » le professeur de psychologie de l'Université « épargna à beaucoup le conflit entre science et foi, et devint le maître à penser, et presque le directeur de conscience du public cultivé de conviction protestante »⁵⁵. Avec son cousin Edouard Claparède, il fonda en 1901 la revue *Archives de psychologie*⁵⁶.

*« C'est très vraisemblablement Théodore Flournoy (1854-1920) qui a introduit en français l'expression "psychologie religieuse" pour désigner l'application des méthodes propres à la psychologie expérimentale à l'observation de la vie religieuse. Très conscient de la nouveauté de son sujet, c'est en tout cas le titre qu'il donna à la série de quatorze leçons qu'il prononça en hiver 1901-1902 à l'Université de Genève »*⁵⁷.

Mais arrêtons-nous sur Gaston Frommel (1862-1906), le professeur de systématique auquel succédera Fulliquet. Voulant « ramener tous les problèmes de la théologie à ceux de la conscience morale et laisser de côté les problèmes d'ordre métaphysique ou cosmologique »⁵⁸, le théologien fonda son cours de dogmatique sur la grande idée de l'expérience⁵⁹ :

*« On n'aura donc pas le droit de nous taxer d'a priori, si nous réclamons en certitude chrétienne ce que la certitude réclame dans tous les domaines : savoir l'expérience de l'objet dont on veut être certain »*⁶⁰.

C'est à l'expérience que le théologien renvoyait pour parler non seulement de l'humanité, mais aussi de la divinité du Christ. Son évidence reposait sur « l'impression d'irrésistible autorité » produite par le Christ ; les apôtres pouvaient donc en parler, et cette expérience se continuait aujourd'hui par le témoignage de l'Esprit⁶¹. Pour Berchtold, Frommel ne pouvait être placé ni dans la « droite théologique », ni dans la « gauche », mais il s'exposait à leur double critique⁶². Il s'opposa « résolument » à l'évolutionnisme religieux d'Auguste Sabatier⁶³. Pourtant, le théologien rejetait la Trinité (la « trinité métaphysique »), car elle « rest[ait] affligée de difficultés religieuses et intellectuelles si graves qu'elle [était] bien difficile à maintenir de nos jours »⁶⁴. L'auteur admettait

⁵³ Cité dans : REYMOND, « Quand la théologie de la faculté de Genève était tentée de virer à la psychologie religieuse », art. cit., p. 196.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 197.

⁵⁵ MARCACCI, *Histoire de l'Université de Genève*, op. cit., p. 233.

⁵⁶ Edouard CLAPAREDE, « Autobiographie », dans : Edouard CLAPAREDE – Pierre BOVET – Jean PIAGET, *Edouard Claparède*, Ed. des *Archives de psychologie* – Naville, Genève, 1941, 3-39, pp. 8 et 23.

⁵⁷ REYMOND, « Quand la théologie de la faculté de Genève était tentée de virer à la psychologie religieuse », art. cit., p. 193.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 198.

⁵⁹ Gaston FROMMEL, *L'expérience chrétienne*. Un cours de dogmatique, 3 t., Attinger frères, Neuchâtel, 1916 (4-6^e t. de son Œuvre systématique).

⁶⁰ *Ibid.*, t. 1, p. 187.

⁶¹ *Ibid.*, t. 2, p. 138.

⁶² BERCHTOLD, *La Suisse romande au cap du XX^e siècle*, op. cit., p. 107.

⁶³ *Ibid.*, p. 108, note a.

⁶⁴ FROMMEL, *L'expérience chrétienne*, op. cit., t. 2, p. 198.

seulement qu'elle signifiait « trois modes d'action de Dieu à travers l'histoire (...) trois faces de l'activité divine, que la pensée grecque a faussées postérieurement en leur attribuant une essentialité métaphysique »⁶⁵. Il rejetait aussi la divinité essentielle du Christ : « Il y a en Christ le même mystère qu'en nous-mêmes et pas un autre »⁶⁶. Cohérent avec son système, Frommel ne faisait pas non plus grand cas de la préexistence du Verbe : « Du point de vue de l'expérience pure la foi chrétienne ignore la préexistence de Christ. La préexistence n'est pas objet de foi »⁶⁷. On a dit que la théologie de l'expérience voulait dépasser les conflits entre orthodoxes et libéraux. Selon les extraits cités de Frommel, nous pensons qu'elle correspondait davantage au libéralisme qu'aux idées traditionnelles de la Réforme.

Le libéralisme de la théologie de l'expérience se voit aussi dans sa façon d'envisager la dogmatique : le dogme évoluait avec le temps. Selon son biographe, Auguste Bouvier (1826-1893) considérait que le dogme était « l'expression scientifique d'un *état* de la conscience chrétienne à une époque et dans un milieu donnés »⁶⁸. Pour les jeunes théologiens René Guisan et Arnold Reymond, qui compteront parmi les principaux représentants de la pensée romande de l'entre-deux-guerres et avec qui Journet sera en contact, le « point de vue du subjectivisme » paraissait « le seul admissible et possible aujourd'hui en théologie » et « les confessions de foi dogmatiques [étaient] en contradiction avec le principe du protestantisme, [étaient] un reste du passé et finalement inefficaces et violent[ai]ent les consciences »⁶⁹. René Guisan (1874-1934) terminera sa carrière comme doyen des deux facultés de théologie de Lausanne et Arnold Reymond (1874-1958) sera professeur de philosophie à Neuchâtel et à Lausanne. L'élève de Fulliquet, Auguste Lemaître, semblait partager sa vision du dogme :

*« La dogmatique aura donc à donner une traduction intellectuelle intelligente, acceptable, mais toujours approximative et provisoire des expériences du croyant. Les formules auxquelles elle aura recours dépendent de l'état des connaissances humaines, des notions scientifiques ou philosophiques d'une époque donnée. A des expériences semblables correspondent donc au cours des siècles des interprétations doctrinales variables »*⁷⁰.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat à Genève en 1907 n'avait pas entraîné comme certains l'espéraient la création d'une Eglise plus confessante qu'auparavant⁷¹. La nouvelle constitution de l'Eglise, fruit d'un compromis entre les orthodoxes et les libéraux, avait maintenu un passage fort libéral :

⁶⁵ *Ibid.*, p. 320, note 1

⁶⁶ *Ibid.*, p. 221.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 233.

⁶⁸ ROBERTY, *Auguste Bouvier*, op. cit., pp. 156-157. Auguste Bouvier était le prédécesseur de Frommel à l'Université de Genève.

⁶⁹ Guisan à Charles Robert, 19 février 1901 (*René Guisan par ses lettres*, op. cit., t. 1, pp. 195-196). « Je ne voudrais pas que tu croies que je prétende *nier* ; non, mais je ne me sens pas le droit et la possibilité d'*affirmer* des vérités et de me rattacher à certains faits, de faire miennes certaines doctrines, qui ne sont pas, à l'heure qu'il est, l'expression de ma pensée et de la foi de mon cœur » (Guisan à sa mère, 20 avril 1901, *ibid.*, p. 202).

⁷⁰ LEMAÎTRE, « La pensée théologique de Georges Fulliquet », art. cit., p. 36 (cf. pp. 40-42).

⁷¹ STAHLER, *Le libéralisme*, op. cit., pp. 56-59.

« Chaque pasteur enseigne et prêche librement sous sa propre responsabilité ; cette liberté ne peut être restreinte ni par des confessions de foi, ni par des formulaires liturgiques »⁷².

Il est nécessaire de prendre en compte la grande différence du statut de la dogmatique entre les protestants libéraux et l'Eglise romaine. Après avoir apparemment reçu de Reymond une lettre que Journet lui avait écrite à propos de son article sur Gaston Frommel⁷³, l'irénique René Guisan fera cet aveu : « Cette conception de [sic] dogme et de la révélation, promue à la dignité d'un "mystère"... Que cela rend l'entretien difficile ! »⁷⁴. La position des protestants ne satisfaisait pas Journet, on s'en doute. Il les accusera de choisir, dans les dogmes, ce qui leur *plaisait*. La critique protestante, de son côté, réprovera la prétention de l'Eglise catholique à la certitude absolue et condamnera le caractère moutonnier de ses fidèles⁷⁵.

On s'était demandé si les idées du pasteur Georges Fulliquet étaient marginales. Un détour par l'histoire de la théologie a montré le contraire. Il ne faudrait certes pas peindre les théologiens romands sous une couleur uniforme. Flournoy insistait sur la séparation de la psychologie et de la métaphysique, de la foi et de la raison⁷⁶ tandis que *Les problèmes d'outre tombe* de Fulliquet avaient tendance à mélanger les acquis de la science et de la théologie. Il n'empêche que l'attitude des auteurs de l'époque était globalement semblable et correspondait pour beaucoup au libéralisme théologique. La différence entre la pensée religieuse du XVI^e siècle et l'époque contemporaine était largement perçue, tant par les adversaires du protestantisme⁷⁷ que par les intéressés eux-mêmes, comme en témoignait ce professeur de théologie à l'Université de Lausanne :

« Quel héros religieux que celui qui infusa à Genève la sève évangélique, et en fit la Rome protestante ! La foi de Calvin, sa piété, nous pénètrent, mais que de représentations religieuses, que de formules doctrinales de Calvin lui-même que nous ne pouvons plus accepter telles quelles. (...) Il s'agit donc de faire un triage, un triage toujours renouvelé, nous devons retenir tout ce qui se rattache à l'inspiration chrétienne elle-même, et laisser tout ce qui nous paraît étranger à cette inspiration »⁷⁸.

Les tenants du libéralisme, si critiques envers les dogmes et l'interprétation traditionnelle de la Bible, n'étaient pas des êtres irréguliers. Bien au contraire, ils pensaient que leur attitude était la meilleure

⁷² Article 35 de la constitution de l'Eglise nationale, cité par : *La Semaine religieuse de Genève*, 8 mai 1920, p. 76.

⁷³ Charles JOURNET, « Les voies décevantes. Gaston Frommel », *La Liberté*, 12 février 1921.

⁷⁴ Guisan à Reymond, 21 février 1921 (*René Guisan par ses lettres*, op. cit., t. 2, pp. 270-271).

⁷⁵ Voir à ce dernier propos : Al. GT., « Ce que croient les protestants », *La Semaine religieuse de Genève*, 25 mars 1922, p. 47.

⁷⁶ Le professeur avait demandé à l'Etat de transférer son enseignement à la faculté des sciences : « Cela marque une date dans l'histoire de la psychologie : c'est la première fois que celle-ci fut officiellement détachée de la philosophie et mise à sa véritable place » (CLAPAREDE, « Autobiographie », art. cit., p. 10).

⁷⁷ Raoul SNELL, *Autour du protestantisme*, L'Art catholique, Paris, 1931, 57-149, notamment p. 86 (ces pages remontaient au quatrième centenaire de la naissance de Calvin en 1909).

⁷⁸ Aloïs FORNEROD, « Le principe du protestantisme », dans : Aimé CHAVAN – Aloïs FORNEROD – Gabriel CHAMOREL, *Le protestantisme, son histoire – son principe – sa valeur sociale*, La Concorde, Lausanne, 1923, 43-58, p. 50.

pour défendre la foi chrétienne. Preuve de son souci apologétique, Georges Fulliquet avait bravé publiquement à Lyon en 1901 l'anarchiste Sébastien Faure, qui avait entrepris une tournée de conférences pour nier l'existence de Dieu ; la troisième rencontre attira presque cinq mille personnes⁷⁹.

L'abbé Journet insistera très souvent sur l'idée que le protestantisme suivait une direction précise qui, partie de l'évangélisme des Réformateurs, se diluait dans une pensée libérale purement humaniste. Nous ignorons quand il élabora sa thèse, déjà présente en filigrane dans l'ouvrage contre Fulliquet⁸⁰. L'apologiste s'inspirait-il des travaux de Georges Goyau ? Le futur secrétaire perpétuel de l'Académie française avait en effet évoqué la question dans un livre célèbre consacré à la cité de Calvin, *Une Ville-Eglise, Genève* :

« Installée par Calvin pour annoncer aux hommes la souveraineté de Dieu, la Ville-Eglise s'est finalement distinguée, dans la genèse des idées, comme une évangéliste de la souveraineté de l'Homme : voilà l'ironie qui préside à son histoire, voilà le raccourci de ses destinées »⁸¹.

Journet donnera deux recensions de l'ouvrage, indice de son intérêt pour lui⁸². Mais il est possible que Bossuet l'eût déjà rendu attentif à la question de l'évolution du protestantisme⁸³. Dans une étude de mai 1919, Journet avait explicitement montré que le catholicisme n'avait pas l'intention de « couler au fil de l'eau », contrairement au protestantisme qui « fut *variation* dans la loi même qui l'engendra », et aux libéraux de Romandie et d'ailleurs, « les logiques continuateurs de Luther et de Calvin »⁸⁴.

Une vie de Jésus selon la méthode psychanalytique

Journet allait se faire un nom dans la controverse confessionnelle lors de « l'affaire Berguer », qui agita la ville de Genève durant l'année 1920. Cette expression du père Allo⁸⁵ désigne les remous

⁷⁹ KLEIN, *La pensée religieuse de Georges Fulliquet*, op. cit., p. 13. Flournoy s'était aussi opposé à Faure (BERCHTOLD, *La Suisse romande au cap du XX^e siècle*, op. cit., p. 165).

⁸⁰ « Dans ces dernières lignes, nous croyons reconnaître la dernière possible des *variations* doctrinales. (...) / On persiste à employer le vocabulaire religieux, qui permet de leurrer, quelque temps encore, les foules ; mais sous cette écorce sont le panthéisme et l'athéisme, avec leurs contradictions latentes » (JOURNET, *Les problèmes d'outre-tombe*, op. cit., pp. 15-16).

⁸¹ GOYAU, *Une Ville-Eglise*, op. cit., t. 2, p. 284. Goyau rendra cependant hommage à la Croix Rouge.

⁸² JOURNET, « Autour de la *Ville-Eglise* de M. Georges Goyau », art. cit. (1919) ; « Le point de vue de M. Goyau dans son livre sur Genève », *L'Echo vaudois*, 31 janvier et 7 février 1920. Journet avait reçu les félicitations de l'historien français : « Voici donc que, dans *L'Echo vaudois*, vous continuez d'aider mon livre à faire du bien. J'attends avec impatience la suite de votre pénétrante étude, qui marque avec tant de finesse les confins de l'apologétique et de l'histoire » (Goyau à Journet, 4 février 1920, FCJ).

⁸³ Cf. : « Quand Bossuet eut étalé les variations des Eglises protestantes, le ministre Jurieu finit par lui opposer la suprême réponse : "En religion comme ailleurs, le changement est la condition du progrès" » (cité dans : JOURNET, « Autour de la *Ville-Eglise* », art. cit., p. 419).

⁸⁴ Charles JOURNET, « *L'apogée de la civilisation* », *SC*, 10, 17 et 24 mai 1919, 300-302, 318-319 et 330-333, pp. 319 et 318. Journet répondait à un auteur américain selon lequel le monde se dirigeait « vers une vaste organisation politico-religieuse de l'humanité, où l'adoration de l'Homme et de ses énergies supplantera[it] celle de Dieu » ; selon l'auteur toujours, l'Eglise catholique elle aussi allait y sombrer (*ibid.*, p. 300 et 318).

⁸⁵ Allo à Journet, 25 septembre 1920 (FCJ).

suscités par la publication d'un livre du pasteur de Genthod Georges Berguer (1873-1945), qui avait appliqué au Christ les résultats de la psychologie et de la toute jeune psychanalyse⁸⁶.

L'auteur faisait preuve d'une grande connaissance en histoire de l'exégèse, en science des religions et en psychanalyse. Son livre, muni d'une abondante bibliographie en français, allemand et anglais, était plus solide, plus documenté que *Les problèmes d'outre-tombe* de Fulliquet. Il commençait par une longue introduction sur les liens entre le christianisme et les religions à mystères. Berguer voyait dans ces dernières le résultat d'un mouvement violent d'introversion provoqué par la décadence de l'Empire romain, qui avait créé un nouveau type de dieux adapté au désir de salut de cette époque. Pour l'auteur, il s'était passé quelque chose d'analogue dans le peuple juif : la libido s'était frayé un chemin vers un idéal de vie nouveau qui avait forgé la figure du Messie. Mais là, cette figure s'était réalisée concrètement dans le Christ. Dans le livre proprement dit (la vie de Jésus), le pasteur faisait grand cas du « roman familial », expression que l'on connaît mieux sous le nom de complexe d'Œdipe. Le « roman familial » ne lui servait pas tant à expliquer comment l'inconscient populaire avait créé le mythe de la conception virginale (rejet du père terrestre...) et de la filiation divine de Jésus, qu'à mettre en lumière sa valeur *téléologique* : par la sublimation des origines du Christ, le complexe d'Œdipe montrait à chacun le chemin vers le vrai Père. Les tentations de Jésus au désert étaient présentées comme une phase d'introversion aboutissant à la victoire sur les trois conséquences néfastes de cet état psychique : la magie, la schizophrénie et la mystique diabolique. Les miracles de Jésus ? L'auteur les ramenait à la personne morale du Christ : « C'est, au fond, lui, dans sa présence, dans son action, qui est le grand miracle »⁸⁷. Comme un psychanalyste avant l'heure, Jésus savait si bien parler à ses auditeurs que le monde leur paraissait transformé. Le complexe d'Œdipe ? Jésus l'avait résolu comme tout homme sain, quoique d'une manière plus parfaite. En tout homme, il y avait une ambivalence dans les sentiments de l'enfant envers son père et la haine se dirigeait progressivement vers les représentations fausses du père tandis que l'amour se tournait vers le vrai père et toute l'humanité. En Jésus, l'amour s'était dirigé sur les représentations humaines du père, « toute l'humanité considérée comme familiale », et sur le Père des cieux. Mais en demandant aux hommes de mourir à eux-mêmes, Jésus avait déchaîné leur haine contre lui : les hommes transfèrent leurs passions mauvaises sur lui comme sur leur médecin. Sa mort et sa résurrection (« *une expérience de vie* », non « l'envahissement du Ciel par la chair »⁸⁸) étaient pourtant devenues un modèle. Grâce à Jésus, on pouvait « vouloir sa propre mort parce qu'on sait, pour l'avoir vu et contemplé dans un être humain et historique, que cette mort acceptée ne trompe pas, qu'elle conduit à la vraie vie »⁸⁹.

L'ouvrage du pasteur de Genthod provoqua plusieurs réactions. Dans sa recension nuancée, Arnold Reymond le jugeait « intéressant et suggestif »⁹⁰ mais il faisait plusieurs réserves, notamment sur la trop grande place accordée à la psychanalyse et sur sa conception de la résurrection. Au demeurant, il

⁸⁶ Georges BERGUER, *Quelques traits de la vie de Jésus au point de vue psychologique et psychanalytique*, Atar, Genève – Paris, 1920.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 144.

⁸⁸ *Ibid.*, pp. 216 et 213.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 186.

⁹⁰ Arnold REYMOND, « Psychanalyse et théologie. A propos d'un livre de M. Georges Berguer », *La Semaine littéraire*, 24 janvier 1920, 37-40, p. 37.

n'était pas convaincu de l'importance donnée par la nouvelle science à l'instinct sexuel au détriment d'autres désirs fondamentaux. C'est par douce ironie qu'il avait écrit :

« Newton, comme on le sait, ne se maria point et resta chaste toute sa vie. Dès lors et s'il a découvert la loi de l'attraction universelle, la raison en est bien simple. L'instinct sexuel refoulé devait trouver une issue et c'est lui qui a enfanté la théorie à laquelle le nom de Newton reste à jamais attaché »⁹¹.

Le Consistoire de l'Eglise nationale quant à lui « [fit] la grimace »⁹². Il manifesta ses craintes devant des « hypothèses incontrôlables » pouvant scandaliser certaines personnes⁹³. Du côté catholique, la réponse avait été au départ indirecte. Journet y fut mêlé.

L'abbé Journet en effet avait sollicité le père Allo pour une conférence à Genève⁹⁴. Il l'avait entretenu de Berguer ainsi que d'un autre conférencier venant de Paris, Edouard Dujardin, chargé de cours à la Sorbonne, selon lequel Jésus était à rapprocher de Josué, lui-même un dieu serpent cananéen⁹⁵ :

« Naturellement que les uns et les autres s'obstinent à nier la transcendance du Christianisme. Et tout cela fait un effet désastreux sur les "cultivés" non initiés ou non suffisamment mis en garde »⁹⁶.

La conférence d'Allo prononcée devant les Etudiants catholiques aborda les miracles de l'Evangile. Sa thèse principale était que la critique historique ne détruisait pas les miracles mais conduisait les négateurs du miracle à s'opposer à l'évidence historique plutôt qu'à accepter des faits indubitablement surnaturels⁹⁷. Le vicaire de Carouge avait également transmis à Allo l'invitation d'un confrère pour donner quatre « conférences apologétiques » dans l'église du Sacré-Cœur. Ces dernières portèrent sur le christianisme et les religions païennes. Journet les présenta dans le journal :

« Il ne faudra pas affadir le sel dont la terre a besoin ; le Christianisme qui sauvera le monde est un Christianisme qui contient le Christ, et le vrai Christ au lieu de son portrait mort. Les conférences du P. Allo nous aideront à nous défendre de cette religiosité qui défigure le Christ de l'histoire »⁹⁸.

⁹¹ *Ibid.*

⁹² Edouard CLAPAREDE, « Une nouvelle "Vie de Jésus" », *Journal de Genève*, 4 avril 1920.

⁹³ *La Semaine religieuse de Genève* du 8 mai 1920 (p. 76) publia la lettre du 3 mars 1920 adressée par la Commission exécutive du Consistoire et la réponse du pasteur datée du 5 mars, où il parlait entre autres de la liberté du chercheur.

⁹⁴ Journet à Allo, 29 décembre 1919 (FCJ, ph).

⁹⁵ S. T., « A l'Aula », *CG*, 28 janvier 1920 ; S. T., « A propos d'une conférence à l'Aula », *CG*, 21 mars 1920. Selon toute vraisemblance (Journet à Allo, mars 1920, FCJ, ph), c'est Journet qui est l'auteur des articles signés S. T. (lettres finales de Charles Journet, selon une discussion orale avec René Mougel).

⁹⁶ Journet à Allo, 15 janvier 1920 (FCJ, ph).

⁹⁷ Charles JOURNET, « Les miracles évangéliques », *CG*, 10 mars 1920. La conférence fut publiée sous forme de brochure : Ernest-Bernard ALLO, *Les miracles de l'Evangile devant la critique contemporaine*, Société d'études religieuses, Bruxelles, sans date.

⁹⁸ Charles JOURNET, « Le christianisme en face des religions païennes », *CG*, 25 février 1920. Voir aussi : *ibid.*, 3, 14 et 17 mars 1920.

La présence du professeur de Fribourg à Genève ne passa pas inaperçue, le dominicain ayant « reçu des lettres fort aimables des pasteurs Choisy et Breitenstein »⁹⁹.

La brochure de l'abbé Journet

Alors que Jules Breitenstein avait manifesté son scepticisme face à Berguer¹⁰⁰, un article louangeur d'Edouard Claparède, paru le jour de Pâques dans le *Journal de Genève*, aviva les tensions¹⁰¹. Dans son article, le professeur félicitait Berguer d'avoir employé la méthode psychologique, une méthode fondée sur l'intériorité, propre à préserver la vérité de la religion, et de s'être gardé de recourir à l'histoire « toujours sujette à révision ». Claparède notait que le livre de Berguer était typique de la ligne protestante qui plaçait l'essentiel de la religion dans la transformation intérieure de la personne et non dans des rites extérieurs.

La presse catholique réagit violemment à ces lignes par la plume de François Carry, du *Courrier de Genève*, pour lequel le livre de Berguer était « une répétition, sous une forme modernisée et plus subtile, de toutes les erreurs, de tous les sophismes mis en circulation dans les âges précédents par les ennemis du christianisme »¹⁰². Georges Berguer protesta :

« Si vous vous étiez donné cette peine [d'avoir pris connaissance du livre], vous auriez vu, Monsieur, que je n'y ai point "nié la divinité de Jésus-Christ". Je m'en serais bien gardé, car ce terme même de "divinité de Jésus-Christ" m'a toujours paru difficile à comprendre » ;
« Tous les croyants sont penchés sur un même mystère qui donnera à penser encore à tous les siècles. Mais pourquoi en vouloir à ceux qui cherchent à l'éclaircir par d'autres méthodes que les nôtres, et pourquoi surtout les calomnier sans les avoir lus ? »¹⁰³

Frère de l'ancien vicaire général, François Carry avait une belle carrière professionnelle à son actif. Il avait longtemps résidé à Rome en qualité de rédacteur en chef du *Moniteur*, journal fondé par Léon XIII, puis comme correspondant de presse¹⁰⁴. Tout en professant le mystère, le journaliste catholique répondit à Berguer ces mots pleins d'assurance :

⁹⁹ Allo à Journet, 22 avril 1920 (FCJ). Eugène Choisy (1866-1949) et Jules Breitenstein (1873-1936) enseignaient respectivement la théologie historique et l'exégèse du Nouveau Testament à l'Université de Genève (MARTIN, *L'Université de 1914 à 1956*, op. cit., p. 348).

¹⁰⁰ « Que l'attitude des historiens me semble, sur ce point, plus sage que celle des psychologues ! Ils sont très défiants d'eux-mêmes, et ont sans cesse peur de prendre leurs désirs pour des réalités » (Jules BREITENSTEIN, « Le livre de M. Georges Berguer sur la vie de Jésus », *La Semaine religieuse de Genève*, 20 mars 1920, 47-48, p. 48).

¹⁰¹ CLAPAREDE, « Une nouvelle "Vie de Jésus" », art. cit. ; Edouard Claparède (1873-1940) avait succédé en 1915 à Théodore Flournoy dans la chaire de psychologie de l'Université de Genève.

¹⁰² François CARRY, « A propos d'une nouvelle Vie de Jésus », *CG*, 16 avril 1920.

¹⁰³ Lettre de Georges Berguer, 24 avril 1920, dans : « A propos d'une nouvelle vie de Jésus », *CG*, 28 avril 1920.

¹⁰⁴ René LEYVRAZ, « M. François Carry. Cinquante ans de journalisme catholique », *CG*, 28 janvier 1926. D'après *Cent ans d'histoire*, op. cit., p. 135, il est rédacteur en chef du *Courrier* en 1920, poste qui sera occupé en 1923 par René Leyvraz.

« *Quand nous disons que Jésus est le Fils de Dieu nous savons ce que nous voulons dire. Notre honorable contradicteur peut-il en dire autant ?* »¹⁰⁵.

La réaction de Gustave Clément (1868-1940), un médecin de Fribourg versé dans l'apologétique catholique¹⁰⁶ et futur collaborateur à *Nova et vetera*, fut beaucoup plus mesurée¹⁰⁷. Il reconnaissait les mérites de la psychanalyse, car elle insistait sur la valeur de la confession, soulignait les impressions de l'enfance et détruisait le mythe rousseauiste de l'homme bon en montrant la présence d'instincts mauvais en l'homme. Le docteur lui reprochait cependant son caractère systématique et l'incongruité d'appliquer la libido au Christ. Il était d'autant plus difficile de rendre compte du complexe d'Œdipe que Jésus était tourné vers son Père : le Nouveau Testament aurait dû faire du Dieu de Jésus une mère, et non un père. La discussion se poursuivait sur le point de vue subjectif de Berguer.

Contrairement à Ernest-Bernard Allo, peu impressionné par Berguer¹⁰⁸, l'abbé Journet s'était ému de sa vie de Jésus et avait été scandalisé des « deux lamentables “réponses” »¹⁰⁹ de François Carry. Il lui reprochait probablement de n'avoir pas pris connaissance de l'ouvrage et d'avoir aligné des arguments massifs contre lui. Alléguant son travail, Allo avait refusé la suggestion émise par François Bouchardy d'écrire un article dans *La Liberté*, qui aurait été reproduit dans le *Courrier* pour lever la « confusion » apportée par les articles de Carry, mais il avait conseillé à l'abbé Journet de prendre directement la plume¹¹⁰. Le projet sera modifié suite à la parution de l'article de Gustave Clément¹¹¹ et consistera finalement en une brochure, dont Allo avait corrigé le premier jet¹¹².

Cette étude de trente-huit pages¹¹³ qui parut aux alentours du 1^{er} août 1920¹¹⁴ était inspirée par le père Allo¹¹⁵. Elle était divisée en deux parties répondant à la division de *Quelques traits de la vie de Jésus* :

« *Toute l'intention de M. Berguer s'exprimerait dans notre vocabulaire si nous disions qu'il cherche à démontrer, dans son introduction, l'identité substantielle des origines du christianisme et du syncrétisme, et, dans sa Vie de Jésus, l'identité substantielle de l'être, en Jésus et en de purs hommes* »¹¹⁶.

Dans la première partie, le critique s'efforçait de prouver l'origine surnaturelle du christianisme par sa différence avec les religions à mystères. Stigmatisant à nouveau l'abandon de l'histoire, Journet refusait la place que donnait Berguer à la psychologie et combattait cinq exemples qui montraient la

¹⁰⁵ Réponse de François Carry au pasteur Berguer, dans : *CG*, 28 avril 1920.

¹⁰⁶ Gustave CLEMENT est l'auteur de : *Pour les mieux connaître. Réflexions d'un médecin suisse sur les autorités, doctrines et usages de l'Eglise catholique*, Attinger, Paris – Neuchâtel, 1917.

¹⁰⁷ Gustave CLEMENT, « Une défiguration de l'Evangile », *La Liberté*, 8 mai 1920.

¹⁰⁸ Allo à Journet, 30 janvier, 16 février et 29 avril 1920 (« Si donc j'ose vous dire très franchement mon impression, il me semble que vous vous émouvez un peu trop vite ») ; cf. aussi sa lettre du 31 mai 1920 (FCJ).

¹⁰⁹ Journet à Allo, 28 avril 1920 (FCJ, ph).

¹¹⁰ Ibid. et Allo à Journet, 29 avril 1920 (FCJ).

¹¹¹ Journet à Allo, 10 mai 1920 (FCJ, ph).

¹¹² Journet à Allo, 8 juin 1920, ph ; Allo à Journet, 10 juin 1920 (FCJ).

¹¹³ Charles JOURNET, *Quelques réflexions sur La vie de Jésus au point de vue psychologique et psychanalytique de M. le pasteur Georges Berguer*, L. Gilbert, Genève, 1920.

¹¹⁴ Le 4 août, Allo félicitait Journet de sa brochure (FCJ).

¹¹⁵ Allo à Journet, 29 avril 1920 (FCJ).

¹¹⁶ JOURNET, *Quelques réflexions*, op. cit., p. 5.

proximité du catholicisme avec le paganisme, et donc son infériorité face au protestantisme (besoin d'un contact physique avec la divinité, langage mystique amoureux d'origine sexuelle, vierges mères païennes et Vierge Marie, résurrections de dieux, mythes d'apothéoses mis en lien avec l'ascension du Christ et l'assomption de Marie). Le vicaire de Carouge abordait ensuite l'examen de la vie de Jésus. Il rejetait le roman familial au nom de la nécessité de faits extérieurs dans la naissance des mythes¹¹⁷ et attaquait le pasteur à propos de la divinisation progressive du Christ, « position connue de l'école libérale »¹¹⁸, ironisant sur la réduction des miracles aux guérisons psychologiques : « Le peu de place dont il disposait dans son livre l'obligeait d'ailleurs à être discret dans le dénombrement des diverses guérisons évangéliques et à se figurer la Palestine comme une vaste clinique neurologique »¹¹⁹. Il reprenait l'objection du docteur Clément sur le complexe d'Œdipe, qui aurait dû faire du Dieu de Jésus une mère et non un père, et se demandait pourquoi le pasteur avait parlé de la réalité de la mort corporelle du Christ alors qu'il lisait sa résurrection de façon symbolique.

L'argumentation de la brochure était caustique mais non point anathématisante comme les articles de Carry ou l'étude de Journet contre Fulliquet. Relevons deux idées apologétiques d'ordre général, la difficulté du protestantisme à admettre le surnaturel, déjà visible dans la critique des *Problèmes d'outre-tombe*¹²⁰, et la contradiction protestante entre la notion d'Eglise et la liberté du croyant¹²¹.

Une réputation commençant à s'établir

L'abbé Maurice Zundel, le très jeune vicaire de la paroisse Saint-Joseph de Genève – il venait d'être ordonné prêtre, à l'âge de vingt-deux ans –, fit le compte rendu de la brochure de Journet¹²². Il devait connaître quelque peu les théories de la psychanalyse puisqu'en 1918, alors qu'il était séminariste, il avait mentionné dans une conférence l'importance que les psychologues accordaient à l'instinct sexuel¹²³. Sa lecture de Berguer, ou peut-être plus largement du protestantisme libéral, était originale et soulignait avec force combien une telle position rendait l'homme solitaire. Si Dieu le Père, écrivait-il, n'était que la puissance de vie surgissant en Jésus, l'homme « parviendra, tout au plus, à réaliser la synthèse des tendances contradictoires qui l'agitent, l'harmonie de lui-même avec lui-même ». En revanche, cet homme « demeurera toujours un isolé. Dieu n'entendra pas le cri déchirant de l'abîme ». En effet, dans cette vision du monde, Dieu n'était qu'une force en l'homme et le Christ un grand

¹¹⁷ L'argumentation de Journet (et d'Allo) reposait en deux temps : il fallait des événements extérieurs pour expliquer la naissance des mythes ; comme aucune attente en une naissance miraculeuse du Messie ne s'était manifestée dans le contexte de l'époque, cette naissance n'était pas un mythe mais un fait historique.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 23.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 26.

¹²⁰ « L'ultime raison de celui qui soutiendra que les évangiles sont en partie légendaires est qu'ils sont pleins de miracle et de surnaturel » (*ibid.*, p. 19 ; cf. p. 27).

¹²¹ *Ibid.*, pp. 36-38. Une telle idée, qui provenait d'Auguste Sabatier, avait paru dans : Georges GOYAU, *L'Allemagne religieuse, le protestantisme*, Perrin, Paris, 1911, pp. XI-XIII. Journet possédait l'ouvrage dans sa bibliothèque.

¹²² Maurice ZUNDEL, « Pages catholiques sur la vie de Jésus de M. Bergue (sic) », *CG*, 15 août 1920.

¹²³ Bernard de BOISSIERE – France-Marie CHAUVELOT, *Maurice Zundel*, Presses de la Renaissance, Paris, 2004, p. 63.

personnage seulement, « entre Socrate et Marc Aurèle, entre Platon et Sénèque... ». Le censeur félicitait Journet et se montrait assez dur envers la théologie protestante :

« Les catholiques qu'intéresse l'orientation religieuse des universitaires romands, feront bien de lire ces pages loyales d'un théologien informé. Ils pourront se rendre compte de la désagrégation lamentable de la pensée protestante, et de l'écart toujours plus profond qui la sépare de la tradition et donc fatalement de la vie chrétienne ».

Alors qu'il n'y eut apparemment aucune escalade verbale entre Berguer et Journet, ce dernier polémiqua contre Edouard Claparède venu au secours du pasteur de Genthod¹²⁴. Selon Claparède, la brochure de Journet était révélatrice de l'impossibilité d'étudier la psychologie dans un contexte dogmatique. Le prêtre n'accepta pas sa façon d'opposer l'orthodoxe et le savant :

« Auriez-vous, au contraire, (...) dépouillé toute orthodoxie ? Vous êtes magiquement immunisé contre tout préjugé, et nanti d'un brevet de docilité à l'égard de toute vérité »¹²⁵.

Journet rencontra personnellement le pédagogue, discutant avec lui pendant plus de deux heures, « naturellement sans avancer d'un millimètre » : « Je n'ai certes pas eu moi-même, reconnut-il, toute la possession d'âme d'un vrai disciple de Saint Thomas ! »¹²⁶. L'ancien vicaire de Carouge, revenu de son expérience dominicaine, s'était efforcé de faire reconnaître à Claparède que malgré son discours scientifique, sa position était souvent celle d'un philosophe et que c'était également une philosophie que de professer l'anti-intellectualisme :

« Au fond ce qui les fait bondir, c'est l'idée d'une vérité obligatoire. (...) Vous pourriez croire les pires absurdités, "la naissance virginale du Christ" p. ex., qui le préoccupe beaucoup, à condition que vous ayez le courage de dire : c'est absurde, mais ça me plaît. Mais c'est une déloyauté que d'imposer de telles choses et de les proclamer certaines »¹²⁷.

Selon le père Allo, l'affaire Berguer avait rendu Journet célèbre¹²⁸. De fait, tandis que la brochure contre *Les problèmes d'outre-tombe* ne semble pas avoir intéressé la presse¹²⁹, la polémique concernant *Quelques traits de la vie de Jésus* fut remarquée. En décembre 1920, *L'Essor* estimait qu'entre Berguer et son critique catholique, mieux valait peut-être « "costumer Jésus en pasteur libéral" » que « placer sur son front meurtri la couronne dérisoire du pape »¹³⁰. Au printemps de 1921 encore, Jules Breitenstein, pourtant bien intentionné l'année précédente, expliquait qu'il était dans « l'embarras du choix » pour trouver des sujets dans lesquels il divergeait de Journet¹³¹.

¹²⁴ Edouard CLAPAREDE, « Quelques réflexions sur *La vie de Jésus* de M. le pasteur G. Berguer, par l'abbé Ch. Journet », *Journal de Genève*, 22 août 1920. Cf. : Allo à Journet, 23 août 1920 (FCJ).

¹²⁵ Charles JOURNET, « Choses religieuses et choses de science », *CG*, 29 août 1920.

¹²⁶ Journet à Allo, 28 novembre 1920 (FCJ, ph).

¹²⁷ Ibid.

¹²⁸ « Les succès que vous commenciez à avoir à Genève, où l'affaire Berguer fait parler de vous » (Allo à Journet, 25 septembre 1920, FCJ).

¹²⁹ Il n'y a, à notre connaissance, aucun compte rendu de ces pages dans le *Courrier*, le *Journal de Genève* ou *La Liberté*.

¹³⁰ P. G. C., recension de : JOURNET, *Quelques réflexions*, dans : *L'Essor*, 18 décembre 1920.

¹³¹ Jules BREITENSTEIN, recension de : JOURNET, *Quelques réflexions*, dans : *La Semaine religieuse de Genève*, 19 mars 1921, p. 44.

Journet et la psychologie

Au professeur Breitenstein, Journet avait répondu que l'emploi d'une saine psychologie pour aborder la personne du Christ était nécessaire :

« Si l'on glisse sous ce mot une conception de la vie qui, au nom du principe d'immanence exclut d'emblée la Révélation extérieure (...), alors nous l'écartons, et nos raisons sont que tout cela ne constitue pour nous qu'un amalgame de postulats de mauvaise philosophie et de résultat d'une critique historique suspecte. (...) Si l'on ne cherche pas à dépasser le domaine où cette science reste compétente, mais à pénétrer plus profondément dans l'humanité du Verbe fait chair, alors nous en sommes, et nous en avons toujours été »¹³².

Cette dernière remarque de l'abbé Journet n'était pas un aveu de pure forme. Le théologien, qui s'était intéressé depuis longtemps à la psychologie¹³³, allait écrire plusieurs études à ce propos.

Dans un article paru en juillet 1920, Journet avait déjà donné une réponse catholique bien charpentée aux « voies nouvelles en psychologie religieuse »¹³⁴. Il commençait par décrire le mouvement : exclusion de la transcendance et interprétation biologique des phénomènes, d'où recours à l'inconscient, à la psychanalyse, à la mise en valeur de la libido, cette poussée incoercible de vie. Plutôt que de considérer les différentes activités humaines comme des transformations de la libido, Journet préférait parler de substitution d'un amour par un autre, l'amour du monde par l'amour de Dieu, ce qui le plaçait selon son aveu « à l'antipode de ce monisme psychologique auquel semble induire fatalement la psychanalyse »¹³⁵. Le théologien critiquait le passage à la systématisation philosophique de ce qui n'était qu'une hypothèse scientifique : puisqu'il s'agissait de lutter contre une introversion inhibitrice, la théorie nouvelle proclamait indûment le primat de l'action sur la contemplation, de Marthe sur Marie. Après une critique du pansexualisme freudien, Journet se réjouissait de la réaction de l'école de Zurich et de l'évolution de la pensée de Flournoy, qui faisait une distinction entre le vrai et le faux mysticisme. Le jeune prêtre estimait qu'il fallait continuer dans la lancée et découvrir l'amour de charité, plus haut que les appétits sensible et rationnel. Après une critique de la *Vie de Jésus* de Berguer, l'article poursuivait en parlant du bon usage de la psychanalyse : lutte contre « l'interprétation spirite des phénomènes d'automatisme », « grande utilité pour expliquer comment les faux mystiques sont victimes de leur psychisme inférieur ». Cependant l'auteur notait que son emploi devenait moindre « à mesure qu'on s'él[evait] vers des types supérieurs d'humanité »¹³⁶.

¹³² Charles JOURNET, « Les échos d'une controverse », *CG*, 1^{er} avril 1921.

¹³³ « J'avais simplement demandé au P. Claverie, écrivait-il à un ami collégien, de m'indiquer quelques ouvrages sur la Psychologie expérimentale, pensant pouvoir en trouver quelques-uns à la bibliothèque de Genève » (Journet à Henri Barras, été 1913 (?), FCJ, ph).

¹³⁴ Charles JOURNET, « Les voies nouvelles en psychologie religieuse », *Revue des jeunes*, 25 juillet 1920, t. 25, pp. 125-154.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 136.

¹³⁶ *Ibid.*, pp. 150-151.

En juillet 1922, Journet estimera que la psychologie expérimentale, à laquelle se rattachait la psychanalyse, et la psychologie rationnelle étaient « suffisamment distinctes pour pouvoir coexister en paix »¹³⁷. La première décrivait le *quia* et la succession des phénomènes sensibles tandis que la deuxième se penchait sur le *propter quid* et les causes profondes de la vie végétative, sensible et intellectuelle de l'homme. Mais pour Journet, la confusion régnait parce que la psychanalyse avait dépassé son propre domaine, étendant le subjectivisme des faits seconds et dérivés, lapsus, oublis, rêves etc., aux faits primitifs (perceptions) qui étaient spécifiés, eux, par un objet extérieur :

*« Il est logique, continuait-il, qu'après avoir cherché dans de pures tendances intérieures la raison suffisante de tous nos phénomènes psychiques, qu'après avoir ensuite perdu de vue le principe de différenciation de nos activités par leur objet formel, on ne possède plus, pour expliquer l'interdépendance étroite des activités du psychisme humain, que l'hypothèse paresseuse du monisme »*¹³⁸.

Journet combatta le monisme dans un nouvel article où il défendra la distinction thomiste des quatre activités de l'homme, physico-chimique, biologique, sensitive et intellectuelle, ce qui entraînait la distinction des mouvements qui leur correspondaient. Ces activités coexistaient bien sûr dans l'homme, microcosme de l'univers, mais les inférieures n'agissaient « qu'à titre de cause matérielle, de condition ».

*« Le mouvement de l'appétit sensible (...) ne se sublime pas, il se subordonne. Lorsqu'un homme, ayant une vie passionnelle dérégulée, vient à y couper court pour s'adonner à la vie supérieure de l'esprit, il est faux, en rigueur, d'expliquer son cas par un refoulement, une transformation, une sublimation de sa libido ; mais on sera exact si l'on parle d'un effort de substitution d'un amour à un autre amour »*¹³⁹.

Journet était intéressé par le philosophe et psychiatre parisien Pierre Janet (1859-1947), professeur au Collège de France :

*« Certains veulent mettre le meilleur de sa gloire à avoir préparé l'œuvre de Freud. Pour lui, il ne paraît pas du tout s'y résigner, et il a plusieurs fois fait allusion à l'importance qui lui semble fort exagérée, qu'il est aujourd'hui de mode d'accorder aux instincts sexuels »*¹⁴⁰.

L'étude que Journet fera paraître en 1924 sur « les maladies des sens internes » distinguera elle aussi les troubles des fonctions végétatives : les affections physiologiques, animales : les perturbations psychologiques, et spirituelles : l'erreur et le péché. Après de longs développements où l'on voit qu'il était au courant des progrès de la psychiatrie, l'auteur s'intéressait à la psychanalyse. Selon l'exemplaire qu'il possédait dans sa bibliothèque, souligné et accompagné de notes de lectures,

¹³⁷ Charles JOURNET, « Psychanalyse et philosophie », *Revue des jeunes*, 10 juillet 1922, t. 33, 5-15, p. 7.

¹³⁸ *Ibid.*, pp. 13-14.

¹³⁹ Charles JOURNET, « Les activités de l'homme et la psychologie thomiste », *Revue des jeunes*, 10 août 1922, t. 33, 245-269, pp. 268-269. Journet s'inspirait beaucoup des pères Coconnier, Gardeil et Garrigou-Lagrange (*ibid.*, p. 245).

¹⁴⁰ Charles JOURNET, « Pierre Janet », *CG*, 27 novembre 1923.

Journet avait beaucoup étudié l'*Introduction à la psychanalyse* de Freud¹⁴¹. Le médecin viennois, qui lui paraissait « très inférieur à Pierre Janet du point de vue strictement scientifique »¹⁴², était loué pour la différence qu'il avait faite entre les « troubles d'émotion » et les « troubles de sécrétion ». Son jugement était cependant sévère envers lui comme envers le psychologue américain William James (qui, en comparaison de Freud, n'était « qu'haïssable »). James avait bien connu Théodore Flournoy et l'avait encouragé dans ses recherches.

*« Freud ne combat le matérialisme physiologique qu'en invoquant une psychologie immonde, et James n'oppose au "matérialisme médical" qu'une expérience religieuse si équivoque, si platement utilitaire, qu'elle sympathise également avec le monothéisme et tous les polythéismes. Il est triste d'assister au succès de tels maîtres »*¹⁴³.

Journet s'intéressait assez solidement à l'étude du psychisme humain. Aurait-il pu faire davantage ? En lisant sa correspondance avec Maritain, on constate que le philosophe le pressait d'approfondir les problèmes soulevés par la psychanalyse : « Vous avez bien raison de traiter les psychanalystes d'*infects*, ils sont animés par les démons de l'égout. Il faut lutter contre eux, je crois que vous êtes bien armé pour cela »¹⁴⁴. Mais la promesse donnée par Journet de se mettre au travail fut sans cesse repoussée :

*« Je compte bien toujours faire le petit livre dont nous avons parlé. J'avais, aux approches de Noël, senti davantage encore le dégoût des complications infinies de ces dissertations sur l'instinct sexuel »*¹⁴⁵.

Et le théologien finalement, malgré toutes les sollicitations de son ami, n'écrivit pas le livre espéré. Il fallut attendre l'ouvrage de Roland Dalbiez en 1936, *La méthode psychanalytique et la doctrine freudienne*, pour que le thomisme réponde à la psychanalyse.

Après cet excursus dans la psychologie, revenons aux controverses entre Journet, Fulliquet et Berguer. Une idée-force a émergé de ce chapitre : pour Journet, le protestantisme était une doctrine niant le surnaturel. Cette conviction sera largement développée dans la première partie des années vingt, durant laquelle le vicaire du Sacré-Cœur cherchera à définir le véritable « esprit du protestantisme »¹⁴⁶. Charles Journet croira fermement que le protestantisme suivait une pente logique le conduisant à sa dissolution dans la modernité.

¹⁴¹ Sigmund FREUD, *Introduction à la psychanalyse*, Payot, Paris, 1922 (trad. de l'allemand par S. JANKELEVITCH).

¹⁴² JOURNET, « Les maladies des sens internes », art. cit., p. 48.

¹⁴³ *Ibid.*, pp. 49 et 50.

¹⁴⁴ Maritain à Journet, 4 juillet 1922 (*CJM I*, p. 66). Cf. : « Pourriez-vous, vous qui connaissez la question, indiquer à Ghéon et à moi quels sont les passages les plus importants qu'il faudrait lire dudit Freud ? Ghéon a envie de partir en guerre contre lui avec les armes de la Comédie et du Grotesque » (Maritain à Journet, 16 janvier 1923, *CJM I*, p. 151). « Une étude de vous serait précieuse. (...) La jeunesse moderne est absolument détraquée par le problème de la personnalité, elle se dissout dans la pluralité des moi, elle en agonise » (Maritain à Journet, 3 septembre 1926, *CJM I*, p. 401). Cf. également : Maritain à Journet, 27 juillet 1922 et 15 juillet 1923 (*CJM I*, pp. 69 et 185).

¹⁴⁵ Journet à Maritain, 18 février [erreur, lire plutôt 18 janvier] 1923 (*CJM I*, pp. 153-154). Cf. : Journet à Maritain, 23 août 1922, 20 juillet 1923 et 1^{er} septembre 1926 (*CJM I*, pp. 80, 187 et 399 ; la dernière lettre est adressée également à Raïssa).

¹⁴⁶ Charles JOURNET, *L'esprit du protestantisme en Suisse*, Nouvelle Librairie nationale, Paris, 1925.

VII. A LA RECHERCHE DE L'ESPRIT DU PROTESTANTISME

Les Amis de la pensée protestante

En 1921, à l'occasion de la parution posthume des *Lettres intimes* de Gaston Frommel¹, l'abbé Journet montrait son agacement devant la tendance des protestants à canoniser leurs penseurs :

« C'est un simple chrétien, un bon chrétien, luttant contre son orgueil, sentant la toute-puissance des prévenances de la grâce, dont il parle très bien plusieurs fois (...) Mais de grâce, qu'on ne fasse pas de lui quelque chose comme un saint »².

Malgré certains aspects positifs à ses yeux, comme l'appel à une philosophie de l'obéissance pour remplacer la philosophie de la liberté, l'œuvre l'avait laissé insatisfait :

« Le malaise qu'on éprouve à lire les protestants modernes vient de ce que l'équivoque leur est devenue comme un invincible besoin. Frommel peut parler du Christ pendant des pages, et c'est à peine si l'on réussit à découvrir que le Christ n'est pas pour lui le Fils de Dieu, consubstantiel au Père ».

Regrettant l'effort de Frommel « d'acheminer la dogmatique protestante vers l'étude psychologique de l'expérience religieuse », il se fâcha contre une phrase du théologien genevois mise en épigraphe par les éditeurs selon laquelle il valait mieux « conquérir la vérité » que de l'avoir reçue « toute faite » de Dieu. Loin d'être un théologien immobiliste, Journet pensait que la recherche de la vérité était la conséquence de l'accueil de la vérité :

« Il faudra retenir les doctrines immuables qui nous sont communiquées, parce qu'elles sont une expression du divin, supérieure à toutes celles que, livrés à nos seules forces, nous aurions pu découvrir. Mais il n'y aura pas qu'à les retenir ; il faudra essayer d'en approfondir toujours mieux le sens, car elles ne sont qu'une traduction analogique des réalités surnaturelles, et qu'un point de départ pour une vie nouvelle de l'esprit ».

L'article sera relevé par René Guisan :

« Nous sommes en présence d'un homme sérieux qui poursuit une véritable enquête sur la pensée protestante. C'est redoutable à bien des égards, car nous n'avons rien de pareil pour nous défendre ni porter l'offensive... Je ne peux pas prendre mon parti de la perte de forces que représente la multiplicité de nos Facultés de théologie ; nous devrions avoir en Suisse romande un ou deux professeurs exclusivement consacrés à l'étude de l'histoire de la réforme protestante et un autre à celle du catholicisme contemporain »³.

¹ Gaston FROMMEL, *Lettres intimes*, 2 t., Attinger frères, Neuchâtel, 1921.

² JOURNET, « Les voies décevantes. Gaston Frommel », art. cit. (1921).

³ Guisan à Reymond, 16 février 1921 (*René Guisan par ses lettres*, op. cit., t. 2, p. 270).

Le théologien vaudois avait approuvé sans réserve

« les jugements que l'abbé Journet port[ait] sur l'ignorance des protestants en philosophie et la pauvreté d'une pensée théologique, avant tout psychologique et qui a[avait] perdu le contact avec les grands courants philosophiques »⁴.

Trois éléments sont à retenir de cette analyse. René Guisan se rendait compte que Journet se livrait à une analyse méthodique du protestantisme, il constatait son défaut d'unité et il déplorait son anémie intellectuelle : « Les succès du catholicisme sont, avant tout, le fait de notre faiblesse »⁵. On comprend pourquoi ce théologien entrera dans le groupe des Amis de la pensée protestante.

Le groupe des Amis de la pensée protestante (les A.P.P.), fondé à Paris en 1922 et organisé en Suisse l'année suivante, voulait redonner confiance au protestantisme et plaidait la cause de la haute culture en son sein. Son appel de mai 1923 désirait prévenir un double danger, « la victoire d'une pensée chrétienne complètement catholicisée ou, au contraire, d'une pensée moderne plus ou moins déchristianisée »⁶. Il réclamait l'échange d'informations, la coordination dans la diffusion des œuvres protestantes, le soutien à apporter aux vocations scientifiques chez les pasteurs et les laïcs.

« Non, s'écriait le pasteur Marion, signataire, il n'est pas vrai que toutes les religions soient bonnes ; il en est qui enchaînent, il en est d'autres qui libèrent ; il en est qui endorment, il en est d'autres qui réveillent ; il en est qui engourdissent, il en est d'autres qui stimulent »⁷.

L'appel des Amis de la pensée protestante fut pour Journet l'occasion de reprendre la plume dans la controverse confessionnelle :

« Il est bien réconfortant pour nous d'entendre le protestantisme condamner à son tour la pensée et la société modernes, de le voir se mettre ainsi en les dispositions, oh ! très "éloignées", requises pour lire fructueusement le Syllabus. D'aucuns trouveront qu'il a pris du temps. Le plus étrange, c'est qu'il y ait encore un protestantisme capable de nier ses responsabilités dans la formation de cette pensée et de cette société modernes (...). Il est dur d'avoir à répudier publiquement ses enfants »⁸.

Puis venaient ces mots que l'on n'oubliera pas de placer dans leur contexte :

« Les Amis de la Pensée protestante, en luttant contre le catholicisme, disent lutter contre une force humaine. Nous n'aimons pas les méprises, et nous précisons leurs intentions : ils luttent contre le mystère de la Sainte-Trinité, contre le mystère de l'Incarnation et la divinité de Jésus, l'infaillible vérité de chacune de ses paroles, la vertu de son humanité et de ses sacrements pour conférer la grâce, son droit d'exiger l'obéissance totale en la façon choisie par lui ».

⁴ Guisan était cependant « étonné que l'abbé Journet n'ait compris ni la grandeur dramatique, ni la beauté religieuse, de cette carrière pastorale et professorale... » (*ibid.*).

⁵ René Guisan à Maurice Schaller, 24 août 1925 (*ibid.*, p. 340).

⁶ *Aux Amis de la pensée protestante – Appel*, La Concorde, Lausanne, 1923, p. 8.

⁷ Emile MARION, « Pour la pensée protestante », *Semeur vaudois*, 12 janvier 1924 (suite de l'article au 26 janvier 1924). Sur les A.P.P., voir encore sa rétrospective : *Les Amis de la pensée protestante. Vingt ans d'activité (1923-1943)*, Association des Amis de la pensée protestante, Genève, 1943 et également : William CUENDET, « Les Amis de la pensée protestante », *Les Cahiers protestants*, octobre-novembre 1927, t. 11, pp. 444-451.

⁸ Charles JOURNET, « Inquiétude protestante », *CG*, 14 juin 1923 (article repris, sans le premier paragraphe, sous le titre : « L'inquiétude de nos frères séparés », *L'Echo*, 23 juin 1923).

Marie-Agnès Cabanne semble rassembler les adversaires de l'abbé Journet sous la bannière des Amis de la pensée protestante⁹. Plusieurs des signataires de l'association, Georges Fulliquet et Georges Berguer, Edouard Claparède, Eugène Choisy, Auguste Lemaître, Maurice Neeser, Arnold Reymond, se signalèrent effectivement par leurs débats avec le théologien catholique. En outre, les responsables de journaux et de revues qui accueillaient des articles protestants, les directeurs du *Journal de Genève*, de la *Gazette de Lausanne*, de la *Revue de théologie et de philosophie* (René Guisan en l'occurrence), de *La Semaine littéraire* et de *La Revue de Genève* avaient apposé leur paraphe au manifeste. Nous ne pensons pas cependant à une riposte méthodique et structurée. Si les A.P.P. étaient les adversaires de Journet, c'est parce qu'ils regroupaient ce qu'il y avait de mieux en fait de penseurs protestants romands. Le réseau des A.P.P. véhiculait néanmoins un climat combatif et stimulait des énergies. Le pasteur Neeser, dans sa recension de *L'esprit du protestantisme en Suisse*, évoque le manifeste des A.P.P.¹⁰ et en 1926 le pasteur Bridel prononcera sous les auspices de l'association une conférence intitulée « L'esprit du protestantisme »¹¹, titre qui fait allusion à l'ouvrage de Journet paru quelques mois auparavant. On ne s'étonnera pas non plus d'apprendre que Pierre Jaccard fut, à une date indéterminée, le président central de l'Association romande du groupement¹².

Quelques tentatives de définition du protestantisme

L'historien Bernard Reymond a signalé la parution à l'époque d'« un nombre particulièrement élevé de livres et de brochures destinées à persuader leurs lecteurs de la supériorité culturelle ou spirituelle du protestantisme sur le catholicisme »¹³. Nous aimerions ajouter que cette volonté apologétique se conjugait avec un effort de *définition* du protestantisme.

En février et mars 1922, trois professeurs de l'Université de Lausanne prononçaient dans leur ville des conférences sur le sujet¹⁴. En relisant son histoire, Aimé Chavan décrivait le protestantisme comme un organisme jeune, dynamique, préoccupé non pas de dominer le monde comme l'Eglise catholique, mais de faire naître l'esprit du Christ dans les âmes. Son confrère Aloïs Fornerod affirmait que « le contact direct de l'âme avec Dieu » constituait « la molécule centrale du protestantisme »¹⁵. Gabriel Chamorel opposait « l'intérêt suprême de l'Eglise catholique » placé dans la recherche de son propre

⁹ Marie-Agnès CABANNE, « La "mêlée thomiste" en Suisse romande (1925-1930) », *Evangile et mission*, 6 décembre 1984, 825-833, notamment p. 831.

¹⁰ Maurice NEESER, « De l'ordre catholique et de l'ordre protestant, à propos d'un récent livre de controverse », *La Semaine littéraire*, 4 et 11 juillet 1925, 313-317 et 327-331, p. 331.

¹¹ Philippe BRIDEL, « L'esprit du protestantisme », *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 14 (1926), pp. 5-32.

¹² Albert Theophil BRUCKNER (éd.), *Neue Schweizer Biographie – Nouvelle biographie suisse – Nuova Biografia svizzera*, Buchdruckerei zum Basler Berichthaus, Basel, 1938, p. 261.

¹³ BLANC – REYMOND, *Catholiques et protestants*, op. cit., pp. 76-77.

¹⁴ Elles furent rassemblées en une brochure : CHAVAN – FORNEROD – CHAMOREL, *Le protestantisme, son histoire – son principe – sa valeur sociale*, op. cit.

¹⁵ *Ibid.*, p. 47.

salut et « l'intérêt suprême de l'esprit de Jésus-Christ », que suivait le protestantisme : le salut de l'humanité¹⁶. Il poursuivait par diverses analyses sur le protestantisme et la modernité. A notre connaissance, Charles Journet n'écrivit aucun article à ce propos, mais deux points d'exclamation dans une lettre à Maritain en disaient long sur l'appréciation de l'exposé du professeur Fornerod en visite à Genève :

« Saudan [le docteur Paul Saudan, très actif dans le groupe des Etudiants catholiques de Genève, qui entrera à l'abbaye de Saint-Maurice] a assisté à une Conférence sur le Protestantisme faite à l'Aula de l'Université par le Pasteur Fornerod de Lausanne et qui a donné en 4 points les différences spécifiques du Protestantisme :

progressiste en doctrine

anticléricale en ecclésiologie

laïque en morale

libéral en politique

*!! »*¹⁷

Du côté protestant aussi, un article fut un peu ironique pour Aimé Chavan et sa croyance au progrès, reprocha à Aloïs Fornerod le vague de sa molécule centrale, et releva une contradiction entre la dénonciation de la modernité par Gabriel Chamorel et son rapprochement avec le protestantisme¹⁸.

La conférence tenue en septembre 1923 par le pasteur Maurice Neeser devant ses confrères de la Société pastorale suisse¹⁹ représentait une tentative plus originale. Cette étude sera souvent citée dans *L'esprit du protestantisme* de Journet. Professeur ordinaire de psychologie religieuse dans la jeune Université de Neuchâtel, Maurice Neeser appartenait encore à la théologie de l'expérience, avant de connaître, nous le verrons, une évolution dans sa pensée²⁰. Maurice Neeser enseigna aussi la théologie systématique et la morale. Pasteur en divers endroits du canton de Neuchâtel (La Brévine, Fenin, Auvernier), il fut président de la Commission théologique de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse. Dans son rapport de 1923²¹, le pasteur plaçait la spécificité du catholicisme sur deux points, l'infaillibilité pontificale et l'eucharistie. Ces éléments étaient rattachés à « la croyance à l'Incarnation continuée »,

¹⁶ *Ibid.*, p. 66.

¹⁷ Journet à Maritain, 18 février [erreur, lire plutôt janvier] 1923 (*CJMI*, p. 154).

¹⁸ Albert KOHLER, « Le protestantisme », *L'Eglise nationale*, 5 mai 1923. Cf. ce jugement sur la brochure : « Leur style était trop académique et leur ton trop pondéré pour rencontrer beaucoup d'audience auprès d'un public qui cherchait avant tout à être rassuré » (BLANC – REYMOND, *Catholiques et protestants*, op. cit., p. 77).

¹⁹ Pour un historique de cette association fondée en 1838 : Roger BORNAND, « La Société pastorale suisse », *Semur vaudois*, 18 août 1923.

²⁰ Sur Maurice Neeser : Jean-Daniel BURGER, « Maurice Neeser (1883-1955) », *Revue de théologie et de philosophie*, 3^e série t. 5 (1955), pp. 298-300 ; Gottfried HAMMAN – Roselyne RIGHETTI, « La faculté de théologie », dans : *Histoire de l'Université de Neuchâtel*, Université de Neuchâtel – Ed. Gilles Attinger, Neuchâtel – Hauterive, t. 3, 2002, 577-618, p. 592).

²¹ Maurice NEESER, « La force d'expansion du catholicisme et ses limites » (premier rapport), dans : *Actes de la Société pastorale suisse*, 74^e assemblée à Lausanne (3-5 septembre 1923), La Concorde, Lausanne, 1923, pp. 38-80. Existe aussi sous forme de brochure, La Concorde, Lausanne, 1923.

« qui fai[sait] de la pensée du pape en matière de doctrine une présence réelle du cerveau de Dieu, et du sacrement de l'autel une présence réelle du corps et du sang de Dieu »²².

Pour Maurice Neeser, le fait de rendre visible ce qui ne l'était pas ne pouvait être que dommageable. Le catholicisme renouvelait la faute de Psyché envers Eros : induite à contempler le visage de son amant qui ne la rejoignait que de nuit, la mortelle Psyché avait provoqué sa fuite. Par opposition, le pasteur revendiquait comme spécificité du protestantisme le primat de l'invisible et des valeurs morales.

Dans *L'Echo*, l'abbé Maurice Zundel manifesta sa déception devant la pensée de Neeser :

« Nous n'éprouvons aucune joie à déclarer à un homme loyal qu'il s'est trompé. Nous ne pouvons cependant taire nos réserves. Aussi bien, si le catholicisme était ce qu'en dit M. Neeser, nous ne serions pas catholiques.

Sur quoi portent donc ces réserves ? D'abord sur la manière même d'envisager le problème. Il nous est impossible d'admettre que l'on définisse les éléments essentiels du catholicisme, en fonction de ses seules différences à l'égard des confessions étrangères à sa propre conception du Divin »²³.

De son côté, Charles Journet fut particulièrement heurté par la fébrilité de Neeser à faire du cerveau pontifical l'incarnation de la pensée de Dieu²⁴, idée à laquelle le pasteur tenait puisqu'il y revint, d'une manière atténuée certes, dans son ouvrage sur la psychologie des conversions :

« L'Eglise a donc Dieu, et elle seule. Sous les espèces, si l'on peut dire, des décisions doctrinales de la papauté, elle a la substance même de la pensée divine ; et sous les espèces de l'hostie consacrée, elle a la substance même du corps, du sang de Dieu »²⁵.

Une cinquantaine d'années plus tôt, le *Journal de Genève* avait déjà transformé une déclaration de Mgr Mermillod selon lequel « Notre-Seigneur a[vait] perpétué son autorité d'enseigner et l'a[vait] incarnée dans la personne de son vicaire ». La déclaration était devenue « une troisième incarnation de Notre-Seigneur dans la personne d'un vieillard » et le journal en question avait affirmé ailleurs que Pie IX, pour l'évêque d'Hébron, était « Dieu manifesté en chair »²⁶. Cette mauvaise compréhension de la pensée de Gaspard Mermillod influença-t-elle Maurice Neeser ? Un confrère vaudois en tout cas, le très polémique Albert-Olivier Dubuis, en avait parlé dans un article contemporain du *Semur vaudois*²⁷.

²² Maurice NEESER, « La force d'expansion du catholicisme et ses limites », art. cit., p. 78.

²³ Maurice ZUNDEL, « La force d'expansion du catholicisme devant l'assemblée pastorale suisse », *L'Echo*, 29 mars 1924.

²⁴ JOURNET, *L'esprit du protestantisme*, op. cit., p. 133, note 2.

²⁵ Maurice NEESER, *Du protestantisme au catholicisme, du catholicisme au protestantisme*. Essai de psychologie des conversions confessionnelles, Victor Attinger, Paris – Neuchâtel, 1926, p. 188 (l'essai avait été « rédigé en 1925 sur la base d'études antérieures »).

²⁶ Lettre de rectification adressée au *Journal de Genève*, 24 février 1870, dans : *Œuvres du cardinal Mermillod*, t. 2, œuvres pastorales de Genève (1864-1873), Delhomme et Briguët, Lyon – Paris, 1893 (Alexandre GROSPÉLLIER éd.), 409-412, pp. 409-410.

²⁷ Albert-Olivier DUBUIS, « Le vicaire de Jésus-Christ », *Semur vaudois*, 18 février 1922.

Une autre brochure parut en 1924, assez tôt pour que Journet puisse la citer en note dans son *Esprit du protestantisme*. Il s'agissait de *La valeur du protestantisme* écrite par Jules Breitenstein²⁸. Reconnaisant que l'on assistait à un « incontestable réveil du catholicisme » et que le protestantisme vivait « une période d'anémie et d'affaïssement », l'auteur opposait protestantisme et catholicisme, dont « la déviation fondamentale » était la reprise de la division entre prêtres et laïcs. Le protestant « agi[ssait] en homme, tandis que le catholique agi[ssait] en enfant », soumis à l'autorité d'autrui :

« Homme, enfant, telle est, en effet, l'opposition principielle entre le protestantisme et le catholicisme. Le protestantisme aspire à forger des hommes, le catholicisme s'applique à maintenir l'humanité à l'âge paisible et bienheureux de l'enfance »²⁹.

Journet critiqua la volonté de l'auteur de considérer le protestantisme comme un courant correspondant aux aspirations humaines. Pour lui, le christianisme était autre chose :

« Ce sont, déclare saint Paul, “des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont pas montées au cœur de l'homme” que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment »³⁰.

L'apogée de la polémique confessionnelle (1924-1925)

Selon Guy Boissard, les années 1924-1925 ont été assez agitées en matière de polémique. L'auteur compte vingt-six articles de Journet dans le *Courrier de Genève*, « dont une quinzaine constituent des répliques à des auteurs protestants »³¹. La canonisation du champion de la Contre-Réforme, le bienheureux Pierre Canisius, avait peut-être avivé certaines tensions³², ainsi que la préparation de l'Année sainte de 1925 :

« Sommes-nous si loin des temps héroïques de Luther et de Calvin pour que cela nous laisse sceptiques ? Nous voulons espérer que non. Nous avons à proclamer un jubilé autrement grand et efficace : le pardon de Christ offert sans oboles et sans pèlerinages aux âmes qui cherchent humblement leur salut »³³.

Journet se lança dans la polémique pour une autre raison toutefois : il défendit le congrès eucharistique international d'Amsterdam, qui avait entraîné un large mécontentement dans la calviniste Hollande et causé des vagues jusqu'en Suisse³⁴. Face aux accusations protestantes (« Jésus allait nu-pieds et il était pauvre »), Journet légitima dans un tract le droit de l'Eglise à déployer ses fastes³⁵, transposant au

²⁸ Jules BREITENSTEIN, *La valeur du protestantisme*, La Concorde, Lausanne, 1924.

²⁹ *Ibid.*, pp. 3 ; 4 ; 9 ; 16.

³⁰ JOURNET, *L'esprit du protestantisme*, op. cit., p. 211, note 1.

³¹ BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 102.

³² « Après les promotions successives d'une collégiale et d'un bienheureux, Fribourgeois tous les deux, que va-t-il se produire encore ? (...) / Est-ce que, finalement, le nonce apostolique présentera tantôt au Conseil fédéral un troisième cardinal helvétique ? » (C. D., « Saint Canisius », *Semeur vaudois*, 27 juin 1925). Les deux premiers cardinaux suisses avaient été Matthieu Schiner, évêque de Sion au XVI^e siècle, et Gaspard Mermillod.

³³ Pasteur BALMUS, « Le jubilé 1925. “L'année sainte” », *L'Eglise nationale*, 3 janvier 1925.

³⁴ Roger BORNAND, « Le congrès eucharistique à Amsterdam », *Semeur vaudois*, 2 août 1924.

³⁵ Charles JOURNET, *Pompe romaine et pauvreté évangélique*. Une digression sur le congrès d'Amsterdam (imprimatur : 2 septembre 1924). Egalement dans : SC, 16 octobre 1924, pp. 658-663 (extraits dans : *L'Echo*, 13

niveau surnaturel les deux sortes de grandeurs dont parlait Blaise Pascal, « les grandeurs d'établissement et les grandeurs naturelles ».

« A la grandeur de hiérarchie la splendeur et la soumission ; à la grandeur de sainteté le désir et l'imitation. Pompe romaine et pauvreté évangélique, ce sont les deux hommages que nous voulons rendre aux richesses du Christ éternel ; le premier, aux richesses inimitables par lesquelles il reste par son Eglise CAUSE de notre salut ; le second aux richesses imparfaitement imitables par lesquelles il nous est EXEMPLE de sainteté »³⁶.

Cette distinction entre grandeurs de hiérarchie et grandeurs de sainteté, la première étant au service de la seconde, avait été formulée dès 1917 lorsque le vicaire de Carouge mentionna « deux sortes de grandeurs, la grandeur de sainteté et la grandeur du pouvoir »³⁷. Elle sera très importante pour Journet³⁸. On la retrouve par exemple dans *Théologie de l'Eglise*³⁹.

Nous ne nous arrêterons pas sur chacune des controverses des années 1924-1925, sur la critique de la position œcuménique d'Eugène Choisy et la réaction de Journet face à Aimé Chavan à propos de la justification⁴⁰, ainsi que sur l'article très polémique de juin 1925 où Journet protestait contre la tendance à confondre sincérité et vérité. Citons néanmoins l'envolée suivante :

« Saint Jean Hus, martyr ! brûlé pour avoir travaillé obstinément à répandre les quarante-cinq erreurs de son maître Wiclef ; saint Wiclef, Confesseur non pontife, le saint du fatalisme, du panthéisme, et qui travaillait à détruire dans les âmes la foi en la Toute-puissance divine ; saint Wiclef, ancêtre des finitistes ! ... Qu'on y ajoute encore saint Luther, et saint Zwingli, puisque le goût des saints renaît dans le protestantisme... Tout ce martyrologe, nous l'abandonnons à qui veut le prendre »⁴¹.

Précisons aussi que la controverse anonyme contre le pasteur Carmagnola⁴², qui dénonçait une « véritable lettre de Jésus-Christ » contenant des prières assurant automatiquement le salut et publiée à Florence avec la permission du pape, ne doit pas être attribuée à Journet⁴³, mais à Mgr Besson⁴⁴.

septembre 1924). La méthode des tracts sera réutilisée en 1929, année pendant laquelle Journet fera paraître quatre nouvelles pièces (bibliographie générale, III, 1929).

³⁶ JOURNET, *Pompe romaine et pauvreté évangélique*, op. cit., pp. 3 et 4.

³⁷ Sermon sur « l'ordre », Carouge, 28 octobre 1917 (FCJ). Journet avait remplacé « grandeur du (des) mérite(s) » par « grandeur de sainteté ».

³⁸ Emmanuel LEMIERE « “Les grandeurs de hiérarchie au service des grandeurs de sainteté” : aux sources d'un principe ecclésiologique du cardinal Journet », dans : *Charles Journet, un théologien contemplatif*, op. cit., pp. 66-79.

³⁹ Charles JOURNET, *Théologie de l'Eglise*, Desclée de Brouwer, Paris, 1958, p. 179.

⁴⁰ Charles JOURNET, « Un essai de définition du protestantisme », *L'Echo*, 15 novembre 1924 (également dans : *CG*, 19 novembre 1924). Réaction à : Eugène CHOISY, « Vers l'unité protestante », *Journal de Genève*, 1^{er} novembre 1924 et Aimé CHAVAN, « La valeur morale des réformateurs », *Semur vaudois*, 1^{er} novembre 1924 (même article, à la même date, dans : *L'Eglise nationale* et le *Journal religieux des Eglises indépendantes de la Suisse romande*).

⁴¹ Charles JOURNET, « Saint Jean Hus et saint Wiclef ! », *CG*, 13 juin 1925.

⁴² ANONYME, « La Véritable lettre de Jésus-Christ », *CG*, 1^{er} décembre 1924.

⁴³ BOISSARD, « Les controverses entre Charles Journet et les protestants », art. cit., pp. 81-82.

⁴⁴ Mgr Besson enquêta auprès de l'archevêque de Florence, par lettres du 31 octobre et du 8 novembre 1924. On l'assura que ce document, réimprimé certes à Florence en 1924, avait déjà été condamné par le Saint-Office en 1859 (FCJ, pht et AEvF, D 67, dossier protestantisme, originaux et doubles).

Nous aimerions en revanche rester plus longuement sur la bataille soulevée par un article du *Journal de Genève* paru le jour de Pâques 1925. L'article avait été écrit par le pasteur de Carouge Ernest Christen (1873-1961), connu de Journet, qui avait exercé le ministère à Vernier-Meyrin. Après des images bucoliques comme les poussins s'échappant de leur coquille et d'autres développements, le pasteur insistait sur l'importance de vivre en ressuscités :

« A celui qui n'envisage Pâques que comme une date authentique et unique, le philosophe Ernest Naville répond : "La croyance que le Christ est sorti vivant du sépulcre n'a pas en elle-même, comme simple adhésion à un récit, une valeur religieuse". (...) Les premiers témoins de Pâques, avec la résurrection, ont toujours affirmé la puissance de la Résurrection et proclamé sa valeur dynamique. Par la force de l'Esprit ils étaient, dans leur milieu, des ressuscités. Et ce n'est pas de l'autre côté du tombeau que s'est passé ce mystère. Les pierres, par eux roulées, sont celles qui nous enferment ; le monde, par eux soulevé, est celui que nous habitons »⁴⁵.

Ernest Christen n'était pas précisément un puritain. A Carouge, le temple qu'il restaurait ressemblait aux églises du Groupe Saint-Luc et sa thèse de théologie sur Zwingli, dans laquelle il avait réclamé la réintroduction de tous les arts dans la liturgie, lui avait suscité le reproche de procéder à « un dangereux glissement vers le catholicisme »⁴⁶. Charles Journet le tenait lui-même pour orthodoxe et continuera à le considérer comme tel, mais l'article de Pâques constituait la confirmation de sa thèse de l'évolution du protestantisme :

« Ces lignes sont-elles bien neuves ? Non, vraiment. Elles nous intéressent par un autre aspect : elles nous permettent de montrer la voie d'eau par laquelle le protestantisme dit libéral envahit le protestantisme dit orthodoxe »⁴⁷.

Le *Journal de Genève* réagit en mêlant la « philippique, signée C. J. » à d'autres articles, spécialement les lignes jugées dures que François Carry avait écrites dans *La Liberté* et le *Courrier* sur le centenaire des Communes réunies : « Oui ou non, est-ce une attaque contre le protestantisme ?... »⁴⁸. Le quotidien devenait même menaçant :

« Cet esprit de paix, nous continuerons à nous en inspirer. Mais nous n'abdiquerons pas, pour cela, la défense de notre religion, et, le jour où un catholique romain se permettra à nouveau d'attaquer le protestantisme (...), il nous trouvera sur son chemin. Et nous n'y serons pas seuls ».

Cette attitude ne fit que stimuler l'esprit belliqueux de Journet :

« Mais oui, cher monsieur, ce protestantisme qui nie la valeur ou la nécessité de la croyance à la résurrection du Sauveur, nous l'attaquons, et nous pensons l'attaquer tant qu'il y aura en nous, avec la foi catholique, une étincelle de vie. (...) Tant que nous serons de catholiques dans notre petite cité, nous affirmerons notre foi dans le Christ-Dieu, ressuscité au jour de Pâques ; nous maintiendrons, contre ceux qui ne savent plus le faire, le sens divin de chacun des mystères de sa vie »⁴⁹.

⁴⁵ Ernest CHRISTEN, « Pâques », *Journal de Genève*, 12 avril 1925.

⁴⁶ RUDAZ, *Carouge, foyer d'art sacré*, op. cit., p. 92. Les pp. 89-111 parlent du temple de Carouge.

⁴⁷ Charles JOURNET, « Dogmatique pascale », *CG*, 16 avril 1925.

⁴⁸ J. M., « Réplique au *Courrier* », *Journal de Genève*, 5 mai 1925 ; voir l'article précédent : J. M., « Catholicisme agressif », *ibid.*, 28 avril 1925.

⁴⁹ Charles JOURNET, « Injustes agresseurs ? », *CG*, 12 mai 1925.

Le verbe souligné était ironique. Avec la devise de Genève *Post tenebras lux*, « Nous maintiendrons » était inscrit en tête de la première page du *Journal de Genève*. La suite de l'article consistait en une série de citations anticatholiques de pasteurs, indice que Charles Journet s'était constitué un petit dossier sur le sujet :

« De tous côtés l'on défigure et l'on attaque notre sainte religion ; et à peine élevons-nous la voix pour la défendre, que nous nous voyons taxés d'agresseurs – injustes, cela va sans dire ! Ne ferions-nous que proférer quelque timide bêlement, qu'on parlerait encore de châtier notre témérité. »

Un agneau se désaltérait... ».

La référence à la Fable du loup et de l'agneau indique le contexte psychologique des catholiques genevois de l'époque, qui se sentaient en position minoritaire face aux protestants.

Le pasteur Christen écrivit alors à Journet pour se justifier. Pour lui, les polémiques autour des lignes adressées au *Journal de Genève* étaient une méprise : « Au lieu de chercher dans cet article ce qui n'y était pas, j'espérais que les forts y verraient ce qu'il renferme pour les faibles, incapables, encore, de supporter certaine nourriture »⁵⁰. Il disait aussi :

« J'ai voulu leur dire que Pâques doit devenir, en nous une force de transformation ; qu'au lieu d'être une adhésion intellectuelle à un fait historique, elle doit provoquer une attitude morale. C'est la distinction entre une orthodoxie sèche et une foi vivante ».

Le pasteur Christen, qui partageait avec le curé de Charles Journet le goût de la musique, notait vers la fin de sa lettre :

« Vous savez les rapports que, jusqu'à ses derniers moments, j'ai entretenus avec feu l'abbé Broquet, de Vernier. Je crois qu'il nous faut chercher ce qui nous unit, non ce qui nous divise. Notre Seigneur connaît nos intentions. Il bénira celles qui sont louables – mais confondra nos polémiques, si elles ne sont pas animées de son Esprit ».

L'abbé Journet garda cependant sa position :

« Ma première pensée a été de vous écrire. Cela n'eût pas servi à réveiller dans les âmes de ces lecteurs, un acte de foi profond en la résurrection du Christ, ni à les prémunir contre cette indifférence à la doctrine (...). J'ai donc voulu aussi nettement et brièvement que possible, mettre [en] garde contre un danger qu'il est de mon devoir de croyant de combattre »⁵¹.

Cette polémique constitue un *bel* exemple de la difficulté du dialogue entre les catholiques et les protestants. Ernest Christen n'était pas aussi libéral que Journet le croyait, mais ce qu'il avait écrit prêtait à confusion. Dans sa lettre à Journet, il reconnaissait du reste que son article avait suscité des remous au sein de sa propre confession. On voit d'autre part que Charles Journet n'était pas seulement attaché au dogme. Il se croyait investi d'une mission, celle de défendre la vérité, car il voulait éviter que les catholiques ne soient troublés dans leur foi. Nous souscrivons à la lecture faite par Guy Boissard, qui insiste sur ce dernier point⁵². Il ne s'agissait donc pas pour lui de comprendre les

⁵⁰ Ernest Christen à Journet, 10 juin 1925 (FCJ).

⁵¹ Brouillon d'une lettre de Journet à Christen, 12 juin 1925 (FCJ).

⁵² BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 98.

motivations de ses adversaires, qu'elles fussent respectables ou non, il lui fallait au contraire dénoncer toute fausse interprétation possible de la doctrine chrétienne.

Le premier livre de Journet : L'esprit du protestantisme en Suisse

Les protestants étaient préoccupés de définir la spécificité de leur confession. Journet se posait la même question : « Ne pourrait-on réussir à fixer par une formule l'intention originelle du protestantisme, l'expérience génératrice ses attitudes vis-à-vis de la vérité, de la sainteté, de la liberté ? »⁵³. L'auteur parlait pour lui-même, car il était en train d'écrire un livre à ce sujet, *L'esprit du protestantisme en Suisse*.

Loinement préparé par les articles confessionnels des années précédentes, le livre avait une origine précise, la rédaction d'un article pour un dictionnaire français :

*« On m'envoie les épreuves d'un petit article sur le Protestantisme en Suisse que j'avais promis au P. d'Alès S.J. pour le Dictionnaire d'Apologétique (et qui m'a donné l'idée du petit livre que je vous ai envoyé en manuscrit où j'ai expliqué plus à fond mes pensées) »*⁵⁴.

Terminée en mars 1924⁵⁵, l'étude pour le père d'Alès donnait déjà la charpente principale de *L'esprit du protestantisme*. Comme le livre, elle était divisée en deux sections portant sur la personnalité de Zwingli et la situation du protestantisme contemporain, avec des réflexions, mais sans plan d'ensemble encore, sur la vérité révélée, l'exégèse, la philosophie, la théologie sacramentelle, l'ecclésiologie et l'apologétique, que Journet concluait en présentant l'histoire du protestantisme suisse comme une longue dissolution⁵⁶.

En juin 1924, Journet envoyait à Maritain la prolongation de son étude⁵⁷ et le 17 septembre son ami lui suggérait de menues corrections, qui seront traitées par oral à la retraite de Meudon⁵⁸. Marius Besson à qui Journet avait confié son œuvre émit quelques réserves, sans gravité cependant :

*« Mgr m'a rapporté mon manuscrit sur L'Esprit du Protestantisme en me demandant d'adoucir certains angles : mais il a ajouté que ce n'était pas conditio sine qua non de l'imprimatur. Il m'a dit qu'il pensait que ce travail ferait beaucoup de bien »*⁵⁹.

Ce fut vraisemblablement Maritain qui persuada la Nouvelle Librairie nationale à Paris d'accueillir le manuscrit auprès de la collection « Bibliothèque française de philosophie » qu'il dirigeait⁶⁰. La maison

⁵³ JOURNET, « Un essai de définition du protestantisme », art. cit. (1924).

⁵⁴ Journet à Besson, [sans date, réponse de Besson le 2 octobre 1924] (AEvF, carton Journet). Le père Adhémar d'Alès (1861-1938), jésuite, enseigna la théologie à l'Institut catholique de Paris. Son dictionnaire est constitué de quatre tomes achevés en 1928 et d'un supplément-index de 1931.

⁵⁵ « Je me suis dégagé vis-à-vis du *Dictionnaire d'Apologétique*, où je n'aurais pu tout dire, en lui envoyant un article rapide, dont le P. d'Alès est satisfait » (Journet à Maritain, 15 mars 1924, *CJMI*, p. 217).

⁵⁶ Charles JOURNET, « La Réforme en Suisse », dans : Adhémar D'ALEX (éd.), *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, Beauchesne, Paris, t. 4, 1928 (fascicule 21, 1925), col. 733-742.

⁵⁷ Journet à Maritain, 13 juin 1924 (*CJMI*, p. 221).

⁵⁸ Maritain à Journet, 17 septembre 1924 (*CJMI*, p. 229).

⁵⁹ Journet à Maritain, 15 octobre 1924 (*CJMI*, p. 236).

dans laquelle Journet fut publié avait été fondée en 1906 pour éditer des travaux de l'Action française. L'auteur souhaitait faire paraître le livre avant un important congrès œcuménique prévu à Stockholm en août 1925, sur lequel on reviendra⁶¹. Son désir fut exaucé puisque le 20 mai 1925 il dédiait un exemplaire de *L'esprit du protestantisme* à son ami l'abbé Charrière⁶² et que quelques jours plus tard l'abbé Zundel publiait une recension dans le *Courrier de Genève*⁶³.

L'ouvrage de Journet comprenait un index des noms. A côté des auteurs catholiques (Thomas d'Aquin, Bossuet, Gardeil, Garrigou-Lagrange, Allo, Maritain etc.), il y avait de nombreux écrits protestants, récents ou contemporains : articles tirés de la *Revue de théologie et de philosophie* et des *Archives de psychologie*, brochure des professeurs Chavan, Fornerod et Chamorel, catéchismes de Frank Thomas et Paul Valloton etc. Journet citait surtout Maurice Neeser et Gaston Frommel. L'information était sérieuse mais elle n'épuisait pas le sujet. A part deux études de Vinet et une de Secrétan et quelques autres ouvrages dont l'*Esquisse d'une philosophie de la religion d'après la psychologie et l'histoire* d'Auguste Sabatier de Paris, Charles Journet se référait peu à de grandes œuvres, de grandes synthèses.

Enseignant au Séminaire depuis une année déjà, l'abbé Journet préféra signer son livre comme « vicaire à l'église du Sacré-Cœur, Genève » plutôt que « Professeur à Fribourg »⁶⁴. Agissait-il par humilité, suivant la suggestion d'Emmanuel Lemièr⁶⁵ ? On peut le penser. Mais Journet voulait peut-être montrer que son étude avait été élaborée par un homme vivant au cœur de la Genève protestante. En 1930, lors de la parution de son ouvrage *De la Bible catholique à la Bible protestante* (Blot, Paris), Journet paraphraça encore : « Abbé Charles Journet, église du Sacré-Cœur, Genève ». La référence à Genève se voit aussi dans la dédicace de *L'esprit du protestantisme* adressée aux clarisses expulsées de la ville en 1535, à Jeanne de Jussie et à ses compagnes, « les pauvres religieuses de Madame Sainte Claire », communauté fervente aimée des anciens Genevois. Jeanne de Jussie avait écrit une chronique sur les débuts de la Réforme à Genève⁶⁶. En leur dédiant son ouvrage, Journet pensait-il faire œuvre de continuateur ?

L'esprit du protestantisme n'était ni une présentation de la vie protestante en Suisse, ni une histoire du protestantisme. C'était au contraire, comme le releva un critique, « une analyse philosophique de son

⁶⁰ En 1920, « l'Action française donne à la fois à Maritain la rubrique de philosophie de la *Revue Universelle* et la direction de la Bibliothèque française de Philosophie à la Nouvelle Librairie Nationale de Valois » (Guillaume BOURGEADE, « Jacques Maritain et la *Revue universelle* », pages extraites d'un mémoire de DEA, *Cahiers Jacques Maritain*, n° 46 (juin 2003), 2-30, p. 18).

⁶¹ « Voudriez-vous écrire à Valois (...), de ma part, en lui donnant votre nouvelle adresse et en lui expliquant qu'il importe de paraître assez vite (à cause de ce congrès protestant dont vous m'avez parlé et dont j'ai oublié le titre exact) » (Maritain à Journet, 16 octobre 1924, *CJM I*, p. 237). Georges Valois était le directeur de la Nouvelle Librairie nationale.

⁶² FCJ. Voir aussi : lettre (de félicitation) d'Edmonde Appia de La Tour à Journet, 27 mai 1925 (FCJ).

⁶³ Maurice ZUNDEL, « *L'esprit du protestantisme en Suisse* », *CG*, 31 mai 1925.

⁶⁴ Cf. : Maritain à Journet, 14 février 1925 (*CJM I*, p. 278).

⁶⁵ LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., p. 84.

⁶⁶ Alors que la chronique manuscrite ignorait Calvin (puisque'il n'était pas encore arrivé à Genève), le manuscrit fut publié en 1611 à Chambéry sous le titre du *Levain du calvinisme* ; deux éditions parurent au XIX^e siècle, en 1853 et 1865 (GANTER, *L'Eglise catholique de Genève*, op. cit., pp. 149-151).

point de départ et de son point d'arrivée »⁶⁷. Dans la première partie du livre, l'auteur évoquait les débuts de la Réforme autour de la figure de Zwingli. Pour Journet, le prédicateur de Zurich avait le goût de la chose politique et sa réforme s'en ressentit. Plus radical que Luther, il réduisit le péché originel à une simple inclination vicieuse et rejeta la présence réelle du Christ dans l'eucharistie⁶⁸. Ensuite, après un rapide passage par Calvin et Rousseau, Journet allait directement à la pensée réformée romande de son temps. Le titre du livre, *L'esprit du protestantisme en Suisse*, n'était ainsi pas tout à fait exact, car Journet ne présentait pas la théologie réformée de Suisse alémanique.

A la différence de l'article envoyé au père d'Alès, *L'esprit du protestantisme* abordait la situation théologique contemporaine d'une manière structurée, en trois moments. Journet suivait en cela un plan ecclésiologique puisqu'il décrivait la pensée protestante comme une doctrine ayant mal usé des trois pouvoirs majeurs de l'Eglise, son pouvoir doctrinal d'enseignement, son pouvoir sacramentel de sanctification, son pouvoir juridique de direction. Journet était alors partisan de la tripartition des pouvoirs de l'Eglise ; il privilégiera par la suite une vision bipartite des pouvoirs, l'ordre et la juridiction⁶⁹. Mais le théologien pensait que le problème fondamental du protestantisme qui expliquait tous les autres résidait dans son attitude face au surnaturel. Apparue de bonne heure dans son histoire, soit sous la forme du pseudo-surnaturalisme niant la nature afin de mieux affirmer la grâce (Luther, Calvin), soit sous celle du naturalisme niant la grâce afin de mieux affirmer la nature (Rousseau, annoncé par Zwingli dépréciant le baptême), « la confusion de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel » était pour Journet « l'erreur fondamentale du protestantisme »⁷⁰. Les trois sections traitées par l'auteur constituaient autant d'illustrations de ce thème : la vérité était obscurcie par l'abandon des réalités surnaturelles et des miracles, par une fausse conception du dogme et de l'exégèse, par la confusion entre la philosophie et la théologie ; la sainteté évangélique avait dévié vers un spiritualisme angélique faisant fi de la transfiguration des choses de ce monde, liturgie, art mais aussi de la vision chrétienne de l'homme, et refusant plus ou moins les miracles et même l'essence du christianisme, comme les sacrements et l'Incarnation ; la liberté ne pouvait plus s'accorder avec l'autorité.

Réactions contrastées à L'esprit du protestantisme

Le livre de Journet eut un assez large retentissement et partagea la critique en deux blocs, plus ou moins séparés par la barrière confessionnelle.

⁶⁷ Roland DALBIEZ, « L'esprit du protestantisme en Suisse », *La Vie spirituelle*, janvier 1926, t. 13, 481-487, p. 481.

⁶⁸ Sur Zwingli, voir aussi : « Quand on ornera d'une statue le socle qui lui est préparé aux Bastions, on pourra graver au-dessous : *A l'homme qui a déchiré la Suisse* » (Charles JOURNET, « Catholicisme, thomisme et royalisme », *Nouvelle Revue romande*, février-mars 1925 (1925 n° 2-3), 1-3, p. 2).

⁶⁹ Commentaire de cette évolution dans : LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., pp. 219-224 (et aussi pp. 192-193). « Mis en éveil par l'auteur de *L'évolution homogène du dogme catholique* [Marin-Sola], il a mesuré les inconvénients de la fragmentation du pouvoir de juridiction ; n'y a-t-il pas danger, de fait, de considérer le *munus propheticum* sans lien avec l'autorité magistérielle de l'Eglise, et le *munus regale* comme un simple service pratique sans lien avec le message révélé ? » (*ibid.*, p. 224).

⁷⁰ JOURNET, *L'esprit du protestantisme*, op. cit., p. 57.

Arrêtons-nous sur le jugement de l'abbé Zundel. Une année avant *L'esprit du protestantisme*, au milieu des outrances verbales de l'époque, le vicaire de Saint-Joseph avait dénoncé les excès de la polémique :

« *A peine une doctrine s'est-elle imposée à l'examen respectueux des disciples de la Vérité, qu'elle devient aussitôt une proie pour les hommes soucieux de réalisations tangibles* »⁷¹.

Il avait avoué « ne pas goûter cette dialectique de saltimbanque » et, au « devoir de défendre la Vérité », avait ajouté « plus encore celui de la *communiquer* », dans le respect des « légitimes susceptibilités » des non-catholiques. La recension très favorable que Zundel fit de *L'esprit du protestantisme* exemptait Journet des défauts qu'il combattait. Son constat était même sévère envers le protestantisme :

« *On voudrait qu'il en fût autrement ; on voudrait que tant d'efforts de pensée et d'action accomplis depuis quatre cents ans par des hommes soucieux de se dire chrétiens, eussent abouti à autre chose qu'à cet effroyable amoncellement de ruines* »⁷².

Zundel « ne trouv[ait] rien à opposer à ces *Jugements de la Théologie*, énoncés avec cette rigueur formelle et cette généreuse impatience de l'erreur qui sont la marque propre de l'auteur ».

L'abbé Journet reçut aussi des lettres de félicitations, comme celle du père Garrigou-Lagrange, qui reconnut cependant n'avoir pas lu entièrement l'ouvrage⁷³. Ambroise Gardeil avait fait mieux :

« *J'ai lu de suite, et d'un bout à l'autre sans m'arrêter, le livre captivant que vous avez eu l'amabilité de m'adresser.*

C'était pour moi une révélation. J'ignorais à peu près le protestantisme suisse. (...)

J'ai été, bien entendu, ravi de votre doctrine si approfondie – vous devinez pourquoi : son thomisme sûr et intelligent »⁷⁴.

Gonzague de Reynold qualifia le livre de « beau et terrible » et grâce à lui, le conseiller fédéral Jean-Marie Musy le prit pour ses vacances⁷⁵. L'écrivain se permettait toutefois une petite remarque sur la première partie, qui lui paraissait « ou bien insuffisante comme partie ou bien trop longue comme chapitre d'introduction ». L'abbé Journet envoya également le livre à l'écrivain vaudois bien connu Charles-Ferdinand Ramuz, qui lui répondit « très aimablement », même si, comme Journet l'expliqua à Maritain, « les choses religieuses [étaient] en lui bien confuses... »⁷⁶.

Les louanges des journaux catholiques, *La Semaine catholique* et *L'Echo*, étaient naturelles. On écrivit que *L'esprit du protestantisme* complétait la *Ville-Eglise* de Goyau et on manifesta toute sa commisération :

⁷¹ Maurice ZUNDEL, « Le "Parti" de la vérité », *CG*, 2 mars 1924.

⁷² ZUNDEL, « *L'esprit du protestantisme en Suisse* », art. cit.

⁷³ « Je voudrais avoir des heures libres pour lire tout le chapitre III dont les titres m'intéressent beaucoup. Je tâcherai de le lire ces vacances » (Garrigou-Lagrange à Journet, 6 juin 1925, FCJ).

⁷⁴ Gardeil à Journet, 11 juin 1925 (FCJ).

⁷⁵ Reynold à Journet, 15 juillet 1925 (FCJ).

⁷⁶ Journet à Maritain, 12 novembre 1925 (*CJMI*, p. 334). La lettre de Ramuz est publiée à la p. 335, note 3.

« Après avoir lu cette consciencieuse étude, prêtres et fidèles apprécieront davantage le don de la foi en même temps qu'ils ressentiront une compassion plus profonde et plus active pour les pauvres âmes qui ne se doutent pas de la déformation foncière de leur christianisme »⁷⁷.

Un éloge plus inquiétant vint de la *Nouvelle Revue romande*, un périodique maurrassien. Même si Journet y avait publié une mise au point contre l'équation équivalant le thomisme et le catholicisme⁷⁸, le journal présenta favorablement *L'esprit* : « Ce livre (...) demeurera comme une table et une somme, celles de nos erreurs séculaires, de leurs conséquences intraitables, du trouble où nous nous perdons lentement et sûrement »⁷⁹. La revue souhaitait en effet une restauration du protestantisme traditionnel. Dans le numéro suivant, le rédacteur Jules-Ernest Gross, qui n'avait peut-être pas tout saisi les idées du livre (il fallait, écrivait-il, « être savant pour le comprendre entièrement »), donnait une autre raison de son appréciation, politique celle-là et chère à l'Action française : Journet avait commencé par Zwingli et montré que la Réforme était « un fait germanique »⁸⁰.

En France, l'ouvrage fit parler de lui dans le cercle de Meudon. Maritain évoqua sa « double pénétration de l'intelligence et de la charité » et demanda une recension à une connaissance, Albert Camilleri⁸¹. « J'aimerais autant – à cause de Mgr Besson – que ce soit dans une publication qui n'entre pas en Suisse. Mais après tout, cela m'est égal », répondit l'abbé Journet⁸². A la fin de l'année 1925, le philosophe de Meudon avertissait son ami que le livre avait rendu heureux un fils du pasteur parisien Wilfred Monod⁸³, l'un des représentants les plus en vue du protestantisme français. Roland Dalbiez s'était chargé quant à lui d'un article pour *La Vie spirituelle*⁸⁴. L'exemple de Zwingli lui permit de clamer la nécessité du pouvoir indirect de l'Eglise : la Réforme a eu du succès en Suisse et plus généralement en Europe en raison de la volonté des Etats de ne pas être soumis à l'Eglise ; ce pouvoir indirect avait toujours sa raison d'être au milieu du désarroi actuel. Qualifiant Journet de « thomiste de race », le critique attaquait le subjectivisme protestant et citait un long passage sur la liberté afin de signaler la méthode de l'auteur : « aller droit au cœur de la difficulté et la résoudre “*ex propriis*” ». Dalbiez terminait en montrant l'influence de Maritain sur Charles Journet.

En Suisse romande, les recensions protestantes ne furent naturellement pas favorables. Le journal de l'Eglise nationale neuchâteloise liait l'ouvrage de Journet à un contexte plus général :

⁷⁷ ANONYME, « Etude sur le protestantisme », *SC*, 11 juin 1925, 376-377, p. 377). *L'Echo* reprenait ce passage mais était plus complet que le journal officiel du diocèse (J. A., « Une étude sur le protestantisme », *L'Echo*, 13 juin 1925).

⁷⁸ JOURNET, « Catholicisme, thomisme et royalisme », art. cit. (1925), pp. 1-3.

⁷⁹ Jules-Ernest GROSS, « Protestantisme », *Nouvelle Revue romande*, juin-juillet 1925, 1-4, p. 3.

⁸⁰ *Ibid.*, août-septembre 1925, 6-8, pp. 6 et 8.

⁸¹ Maritain à Journet, 2 juin 1925 (*CJMI*, p. 293).

⁸² Journet à Maritain, 9 juin 1925 (*CJMI*, p. 300).

⁸³ « Il dit que c'est vrai, vrai, vrai plus peut-être que vous-même ne le pensez !! » (Maritain à Journet, 16 décembre 1925, *CJMI*, p. 345).

⁸⁴ DALBIEZ, « L'esprit du protestantisme en Suisse », art. cit. ; nous ignorons si Camilleri écrivit la recension projetée par Maritain. Celle de Dalbiez voulait peut-être la remplacer.

« Il fallait s'attendre à ce que l'Année Sainte provoquât toutes sortes de tentatives pour ramener les hérétiques et les schismatiques dans le maternel mais fallacieux giron de Rome, et ce n'est sans doute pas fini »⁸⁵.

Mais le recenseur gardait confiance : « Ce livre fera certainement du bruit et il ne serait pas étonnant qu'il fût le point de départ d'un réveil du sentiment protestant parmi nombre de nos intellectuels désemparés et flottants ».

Il n'est pas impossible que l'insistance de Journet à mentionner Maurice Neeser, l'auteur contemporain le plus cité dans *L'esprit du protestantisme*, l'ait déterminé à riposter rapidement⁸⁶. Le débat porta sur le sens du surnaturel avant d'aborder l'autorité chrétienne. Nous allons nous arrêter sur le premier point. Neeser reconnaissait l'existence du surnaturel et dissertait sur le double aspect de cette réalité cher à l'abbé Journet, le surnaturel *quoad modum* du miracle et le surnaturel *quoad substantiam* de l'Incarnation. Obnubilé par la matérialisation religieuse opérée par le catholicisme, il s'écriait :

« Ce qui nous importe ici c'est du reste moins d'accentuer la distinction entre le surnaturel modal des miracles et le surnaturel substantiel des mystères, que de reconnaître le caractère matériel ou physique commun à l'un et à l'autre »⁸⁷.

Le pasteur donnait certes une place au surnaturel physique dans le protestantisme, mais le regardait de haut : « On y rencontre la définition catholique du miracle modal ; et l'attachement au dogme de la naissance miraculeuse y est, par exemple, fort répandu. Mais ce ne sont là que des traces relativement superficielles »⁸⁸. Neeser formulait ainsi sa synthèse : « Si la substantialité matérielle constitue le surnaturel *normal* du catholicisme, la substantialité spirituelle constitue le surnaturel *normal* du protestantisme ». L'incarnation de Dieu dans le Christ Jésus, « centre de la foi protestante », signifiait « l'insertion dans l'humanité non du corps de Dieu, mais de son Esprit »⁸⁹.

Le pasteur Auguste Lemaître (1887-1970) fut lui aussi très sévère contre Journet⁹⁰. Successeur de Georges Fulliquet à la chaire de dogmatique de Genève, Lemaître reprocha au vicaire du Sacré-Cœur de ne pas connaître le protestantisme par l'intérieur (« L'abbé Journet n'interroge ni la vie de nos Eglises, ni l'état de notre piété ») et l'attendait sur le thème de la liberté : « La liberté que nous défendons (...), est tout d'abord liberté intérieure. Avec beaucoup de prudence, l'abbé Journet évite de parler de cette liberté-là ». Il montrait la haute conception de la vérité chez les protestants :

« C'est un sophisme mal déguisé qui permet à l'abbé Journet de dire : pour le protestant, la vérité n'existe pas, alors que c'est parce que nous croyons précisément plus que quiconque à la transcendance de la vérité, que nous confessons le caractère relatif de toutes les formules intellectuelles ».

⁸⁵ J. G., « Offensive catholique », *L'Eglise nationale*, 3 octobre 1925. Cet article parlait aussi d'un autre titre, une brochure catholique mineure.

⁸⁶ Maurice NEESER, « De l'ordre catholique et de l'ordre protestant, à propos d'un récent livre de controverse », *La Semaine littéraire*, 4 et 11 juillet 1925, pp. 313-317 et 327-331.

⁸⁷ *Ibid.*, 4 juillet 1925, p. 315.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 316.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 317.

⁹⁰ Auguste LEMAITRE, « Autour d'une triple couronne », *Journal de Genève*, 17 août 1925.

Sur la sainteté, Lemaître défendait l'idée chère à Neeser également que le catholicisme était incapable de « saisir le spirituel en dehors de tout appui matériel ». Le pasteur concluait à l'impossibilité de discuter avec une Eglise prétendant au monopole de la grâce divine⁹¹.

Les prises de position adverses n'émurent pas l'abbé Journet⁹². Selon lui, les articles de Maurice Neeser et Auguste Lemaître étaient des « redites ». Il compta « vingt-cinq erreurs graves » dans l'étude du professeur de Neuchâtel, « *sans compter naturellement les erreurs répétées* », la principale « [étant] de maintenir, envers et contre tous les catholiques, que *le surnaturel catholique est essentiellement matériel* »⁹³. Journet se défendait d'avoir soutenu pareil système. La grâce, communiquée par des moyens sensibles, était elle-même immatérielle : « Parce que les mots qui communiquent des idées sont matériels, il faudrait donc dire que les idées sont matérielles ? ». Maurice Neeser, « pour dégoûter du catholicisme ne trouv[ait] rien de plus approprié que d'en parler en un style dégoûtant »⁹⁴. Les lignes du pasteur Auguste Lemaître l'impressionnèrent encore moins :

*« On peut préjuger qu'un écrivain qui suit avec tant de peine le fil de ses propres idées, ne sera pas très à l'aise pour saisir avec exactitude la pensée d'un adversaire. Mais comme nous tenons à ce que, dans cette discussion, le Courrier reste juste et très digne, nous ne voulons rien préjuger. Nous ne dirons donc pas que M. Lemaître n'a pas compris. Nous montrerons qu'il ne nous a pas lu »*⁹⁵.

Dans *Nova et vetera*, Charles Journet attaquera à nouveau Maurice Neeser à propos de son ouvrage sur les conversions, où le pasteur avait mentionné sa « critique passionnée du protestantisme »⁹⁶. Il refusa haut et fort l'argument de l'infériorité du catholicisme en raison de son caractère matériel : « Toujours la redite ! M. Neeser n'a fait que corriger la grossièreté de ses expressions ». Pour Journet, la doctrine de son adversaire niait l'Incarnation :

« A la spiritualité surnaturelle et évangélique apportée au monde dans l'Incarnation, l'Eglise et les sacrements, et illustrée par le miracle de la résurrection de Jésus, le protestantisme oppose une spiritualité qui volatilise l'Incarnation, l'Eglise, les sacrements, l'œuvre et la résurrection miraculeuse de Jésus ».

C'était donc une « spiritualité antiévangélique » « camouflée d'évangélisme », un « angélisme protestant »⁹⁷. De manière analogue à l'angélisme cartésien décrit par Maritain dans *Trois réformateurs*, il y avait donc un rapport problématique du protestantisme avec les réalités de ce monde. Sertillanges l'avait relevé dans une lettre à Journet :

⁹¹ Sur la critique de *L'esprit du protestantisme*, voir aussi : J. G., « Un livre contre le protestantisme », *Le Protestant de Genève*, 15 octobre 1925, pp. 1-3.

⁹² Charles JOURNET, « Autour d'un petit livre », *CG*, 25 et 30 août 1925 (également dans : *L'Echo*, 29 août et 5 septembre 1925).

⁹³ *Ibid.*, 25 août 1925.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ *Ibid.*, 30 août 1925.

⁹⁶ NEESER, *Du protestantisme au catholicisme, du catholicisme au protestantisme*, op. cit., p. 5.

⁹⁷ Charles JOURNET, recension de : Maurice NEESER, *Du protestantisme au catholicisme, du catholicisme au protestantisme*, dans : *NV*, octobre-décembre 1926, t. 1, 518-519, p. 519.

« J'admets très volontiers votre définition de ma pensée religieuse = une philosophie de l'incarnation et une horreur de la "désincarnation" qui ruine à la fois le divin et l'humain en brisant leur synthèse. (...) Or le rationalisme et le protestantisme rejettent tout cela »⁹⁸.

Le protestantisme dans les Eglises libres

Les controverses des années vingt n'étaient tout de même pas comparables aux guerres de religion du XVI^e siècle. Les adversaires de cette époque se rencontraient parfois ou s'écrivaient. Journet discuta avec le psychologue Edouard Claparède et, nous le verrons, avec le mathématicien Rolin Wavre. Parmi ses correspondants se trouvait Arnold Reymond, l'auteur protestant dont sans doute il se sentait le plus proche. En 1921, alors que Reymond avait publié une conférence sur Pascal, le théologien le critiqua, mais le félicita aussi de s'être abstenu des « équivoques », « devenues une habitude chez les pasteurs ses confrères », et d'avoir affiché son désaccord avec Bergson⁹⁹. En 1925, il disait qu'il entretenait « de très bonnes relations épistolaires » avec lui¹⁰⁰. Bien qu'il jugeât le dialogue « difficile », René Guisan, l'ami de Reymond, avait estimé cette correspondance « de la plus haute importance »¹⁰¹. Guisan lui-même demanda à Maritain et à l'abbé Journet des comptes rendus à propos d'un ouvrage d'hommage à son confrère Philippe Bridel, *L'humanité et son chef*¹⁰².

Le pasteur Philippe Bridel (1852-1936), arrière-petit-neveu de Philippe-Sirice Bridel, le « doyen Bridel » qui avait chanté les traditions de la vieille Suisse, enseignait l'histoire de la philosophie à la faculté libre de théologie à Lausanne. C'était « la personnalité la plus marquante du protestantisme romand, le successeur le plus authentique de Vinet et surtout de Charles Secrétan, son maître immédiat »¹⁰³. On sait que les protestants, suite à des tensions politiques et religieuses au XIX^e siècle, s'étaient divisés en deux groupes, les Eglises « nationales », majoritaires, unies à l'Etat, et les Eglises « libres » (ou « indépendante », dans le canton de Neuchâtel). Malgré le nombre restreint de ses fidèles¹⁰⁴, l'Eglise libre du canton de Vaud possédait une faculté de théologie, « la Môme »¹⁰⁵,

⁹⁸ Sertillanges à Journet, Chandolin, août-septembre 1922 ? (FCJ).

⁹⁹ Charles JOURNET, « Pascal selon M. Arnold Reymond », *CG*, 23 janvier 1921.

¹⁰⁰ Journet à Reynold, 21 novembre 1925 (ALS, fonds Reynold, corr. aut. 218).

¹⁰¹ Guisan à Reymond, 21 février 1921 (*René Guisan par ses lettres*, op. cit., t. 2, p. 271).

¹⁰² Guisan à Journet, 24 novembre 1924 (FCJ).

¹⁰³ Paul SEIPPEL, « Philippe Bridel », *Journal de Genève*, 22 décembre 1924. « Bridel fut le meilleur parmi tous les connaisseurs de Vinet et incarnait à merveille la "tradition romande" en matière de théologie » (BLANC – REYMOND, *Catholiques et protestants*, op. cit., pp. 89-90, note 120).

¹⁰⁴ Après 1845, « L'Eglise libre fut formée de la majorité des pasteurs suivis par la minorité des fidèles, tandis que l'Eglise nationale restait de très loin celle de la majorité des fidèles, mais avec la minorité des pasteurs » (REYMOND, *A la redécouverte d'Alexandre Vinet*, op. cit., p. 110). « Si 219'800 naissances sont intervenues dans le canton [de Vaud] entre 1880 et 1909, l'Eglise nationale a procédé à 158'300 baptêmes et l'Eglise libre à 6'300 baptêmes ou présentations » (BLANC – REYMOND, *Catholiques et protestants*, op. cit., p. 164, note 4).

¹⁰⁵ Edouard VAUTIER, *La Maison des cèdres*. Faculté de théologie de l'Eglise libre vaudoise, Victor Attinger, Neuchâtel, 1935, p. 49.

installée au chemin des Cèdres à Lausanne, illustrée par des professeurs de valeur¹⁰⁶. Ce sera seulement en 1966 que cette Eglise et l'Eglise nationale fusionneront en une Eglise évangélique réformée du canton de Vaud.

Bridel, Guisan et Reymond étaient « libristes » tous les trois. L'abbé Journet avait placé dans les Eglises libres l'espérance du maintien de la foi traditionnelle, car elles échappaient selon lui à la tutelle du monde¹⁰⁷. Il estimait Frédéric Godet (1812-1900), un des fondateurs de l'Eglise indépendante neuchâteloise, dont il possédait la biographie écrite par son fils Philippe. L'attitude conciliante d'Arnold Reymond et le portrait chaleureux que son évêque avait brossé de René Guisan pouvaient le confirmer dans son opinion : « Guisan, me dit Mgr, est orthodoxe de tendances, il a une vie digne et une certaine austérité, il n'attaque pas l'Eglise »¹⁰⁸. Charles Journet avait même cru que Bridel, dans l'ouvrage qu'il devait recenser, confessait la divinité essentielle du Christ :

« Je n'ai pas encore lu tout ce livre qui veut tenir cette gageure de maintenir la foi au CHRIST-DIEU, en rejetant l'Eglise catholique... »¹⁰⁹.

Journet fut cependant déçu. L'article du pasteur Christen, tenu pour orthodoxe par Journet, avait confirmé la thèse selon laquelle l'ensemble du protestantisme évoluait vers le libéralisme. Avec *L'humanité et son chef*, Journet en avait, pensait-il, une nouvelle preuve.

L'humanité et son chef, recueil d'études de Bridel rassemblées à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire¹¹⁰, était une œuvre apologétique montrant l'excellence de la religion chrétienne. Bien qu'on y reconnût le membre de l'Eglise libre dans la distinction du spirituel et du temporel¹¹¹, l'ouvrage était influencé par la théologie romande de l'époque. Selon Bridel, la religion correspondait aux tendances les plus hautes de l'humanité et l'existence de Dieu se manifestait par l'instinct du devoir et la recherche du bien, qui révélaient la présence de l'absolu. En Jésus-Christ était réalisée la finalité de l'histoire : « la pénétration réelle de l'homme par ce Dieu-esprit », « la *production de l'homme-Dieu* »¹¹². Donc ni déisme désincarné, ni panthéisme hégélien, mais communion, par Jésus-Christ, avec le Père. Le Christ n'y était pas clairement désigné comme la deuxième personne de la Trinité : « Se représenter proprement le Fils, à côté du Père, c'est, – comme l'ont fait, hélas ! de bonne heure les conciles grecs, – incliner dangereusement du côté du polythéisme »¹¹³. Quelques pointes anticatholiques (sur l'autorité, sur « les affreuses hallucinations » de saint Antoine) montraient qu'on savait affirmer ses différences.

¹⁰⁶ Cf. : Henri MEYLAN, *La Haute Ecole de Lausanne (1537-1937)*. Esquisse historique publiée à l'occasion de son quatrième centenaire, Université de Lausanne, Lausanne, 1986 (rééd. de l'édition de 1937 avec préface), p. 95. Les Eglises libres de Genève et de Neuchâtel eurent également leur faculté de théologie.

¹⁰⁷ Charles JOURNET, « Où en est le protestantisme romand de l'Eglise libre ? », *Revue des jeunes*, 10 juillet 1925, t. 45, 7-33, pp. 7-8.

¹⁰⁸ Journet à Maritain, 4 décembre 1924 (*CJMI*, p. 255).

¹⁰⁹ Journet à Maritain, 5 mars 1925 (*CJMI*, p. 281).

¹¹⁰ Philippe BRIDEL, *L'humanité et son chef*. Essais d'apologétique et de morale chrétiennes, Payot, Lausanne, 1925.

¹¹¹ Mais non certes leur séparation (*ibid.*, p. 230).

¹¹² *Ibid.*, p. 75.

¹¹³ *Ibid.*, p. 84.

La recension de Journet parut au début de juillet 1925. Rédigée de façon ferme mais pacifique – le théologien reconnaissait que l’objectif principal de l’ouvrage « n’[était] pas de combattre le catholicisme, mais d’affirmer l’Evangile en face des négations du monde contemporain » –, elle affirmait que l’Eglise libre était comme « un pont roulant »¹¹⁴ conduisant au libéralisme et à l’esprit du monde. La position de Bridel était une « radicale dénaturation de l’Evangile »¹¹⁵, avec la disparition du Christ-Dieu, de la Trinité, de la grâce etc. Malgré cette fermeté, on sent que Journet voulait épargner l’auteur :

*« La grâce du Christ trouverait-elle, dans les Eglises libres de l’avenir, une expression qui grandît en pureté, en exactitude, en perfection, au point d’éliminer, une à une, les fausses préconceptions, et de devenir enfin adéquate à toute la Vérité évangélique ? Alors, il n’y aurait plus de barrière entre le protestantisme et le catholicisme »*¹¹⁶.

Dans une note envoyée à Maritain¹¹⁷, Charles Journet engageait également son ami à féliciter Bridel pour certaines de ses idées. Sur un brouillon, il avait déjà écrit à son propos : « Antipathique par anticatholicisme – sympathique par conservatisme en réaction de fait avec les tendances de l’Eglise nationale ».

Philippe Bridel adressa à son contradicteur une longue réponse de douze pages¹¹⁸ :

« Mon opposition, non dissimulée, au système du catholicisme romain aurait pu vous indisposer contre moi ; vous vous êtes borné à la signaler, à la déplorer, mais sans en tirer un motif de dédaigner mes efforts apologétiques ».

Le professeur de Lausanne expliquait la dureté de certaines phrases par la situation critique de sa confession : « Dans la Suisse romande, en particulier, il est manifeste que notre cause est actuellement l’objet d’assauts habiles et concertés ». Mais le « fond du débat » roulait sur la métaphysique : « L’arrière-fond de toute réalité est une personne morale (Dieu), qui a créé d’autres personnes morales : tout le reste n’ayant qu’une existence dérivée et subordonnée ». Bridel mettait ainsi l’accent sur l’union dynamique des volontés et non sur les questions ontologiques :

*« C’est précisément en tant qu’elle est “morale”, consciemment voulue, que l’union entre le Père et le Fils est “personnelle” – car il n’y a de personnel que ce qui est voulu, et moral ; – et c’est précisément aussi en tant qu’elle est “morale” que cette même union est vraiment “substantielle” (ou essentielle), – car la substance intime, l’essence fondamentale est toujours volonté : le reste n’existant que “accidentellement” »*¹¹⁹.

Entre le théologien scolastique qu’était Journet et le philosophe Bridel, il y avait donc une différence dans la méthode employée pour aborder les mystères de la foi. Cette différence de méthodes explique vraisemblablement certaines incompréhensions de Journet face à d’autres théologiens romands.

¹¹⁴ JOURNET, « Où en est le protestantisme romand de l’Eglise libre ? », art. cit., pp. 12 et 32.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 20.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 33.

¹¹⁷ Les deux pages manuscrites de Journet conservées à la FCJ, sans doute reçues en retour, doivent correspondre aux « quelques idées » transmises par Journet à Maritain en même temps que sa recension envoyée à la *Revue des jeunes* (Journet à Maritain, 9 juin 1925, *CJMI*, p. 299).

¹¹⁸ Bridel à Journet, 9 septembre 1925 (FCJ). Echos dans : Journet à Maritain, 10 octobre 1925 (*CJMI*, p. 318).

¹¹⁹ Bridel et Journet continuèrent à se suivre. En 1932, Journet transmettait à Bridel une nouvelle édition de *La route aplanie* de Mgr Besson (Bridel à Journet, 4 mars 1932, FCJ).

Malgré cela, même si Philippe Bridel reconnaissait que présent à Nicée il aurait probablement « voté pour Athanase, car sa formule valait mieux que l'autre [celle d'Arius] », son discours sur la divinité du Christ restait problématique. Il pensait que l'homousie défendue à Nicée ne rendait pas justice à la véritable humanité du Christ ou à l'unité de sa personne et paraissait considérer comme synonymes l'homousie du Christ avec son Père et la nôtre avec le Christ et Dieu.

La valeur des polémiques de l'abbé Journet

L'attitude polémique de Journet, qui a été analysée dans les deux derniers chapitres, n'a pas laissé les historiens indifférents. Ces derniers oscillent entre la sévérité et la compréhension par le contexte. Alfred Berchtold avouait être parfois heurté par la voix de Journet¹²⁰, tandis que le père Emonet, reconnaissant un « ton certainement polémique » à *L'esprit du protestantisme*, voit « la doctrine partout affleurante dans ce livre de combat » et estime que les coups étaient « bien portés »¹²¹. Marie-Agnès Cabanne pense que l'auteur « ne cherch[ait] pas à pénétrer la pensée intime de ses adversaires ni à redresser leurs attaques *ad hominem* », que son discours était défensif et que son langage était inaccessible aux protestants (arguments fondés sur la raison contre primat de la conscience individuelle). Elle note toutefois que Journet a mieux vu que les libéraux les conséquences auxquelles ils étaient amenés¹²². Bon connaisseur de Genève, le cardinal Cottier juge que Journet avait été poussé dans le combat par « un sens aigu de la grandeur du mystère et le frémissement d'indignation devant les platitudes spirituelles auxquelles il le voyait réduit », ainsi que par les séquelles de la persécution anticléricale¹²³. Guy Boissard enfin propose trois causes profondes pour rendre compte du comportement de l'auteur : son appartenance à la communauté catholique genevoise blessée par le Kulturkampf, sa philosophie de l'être opposée à la logique protestante du devenir, son opposition aux thèses théologiques du protestantisme libéral, qui menaçaient la foi des fidèles¹²⁴.

On peut déplorer que le vicaire du Sacré-Cœur n'ait pas eu davantage de curiosité pour connaître de l'intérieur la vie des Eglises protestantes¹²⁵ et tenter de comprendre les motivations théologiques de ses adversaires, leurs questions poignantes (« JE CROIS, mais je ne trouve *aucune* formule de ma foi »¹²⁶), leur recherche scrupuleuse de la vérité, leur amour de Jésus. Journet a généralisé en présentant le protestantisme comme un courant se dissolvant irrémédiablement dans l'esprit du monde et des conclusions ont trop vite été tirées, par exemple lorsque le pasteur Christen fut accusé d'avoir opté pour le libéralisme alors qu'il avait insisté dans son article de Pâques sur l'importance de vivre en

¹²⁰ BERCHTOLD, *La Suisse romande au cap du XX^e siècle*, op. cit., p. 601.

¹²¹ EMONET, *Le cardinal Charles Journet*, op. cit., p. 29.

¹²² CABANNE, « La "mêlée thomiste" en Suisse romande (1925-1930) », art. cit., p. 832.

¹²³ COTTIER, « Comme un chartreux dans le monde », art. cit., p. 114.

¹²⁴ BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., pp. 127-137.

¹²⁵ On lui avait reproché cela : Arnold REYMOND, « Philosophie scolastique et problèmes actuels », *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 14 (1926), 125-142, p. 142 ; Auguste LEMAITRE, « Autour d'une triple couronne », *Journal de Genève*, 17 août 1925.

¹²⁶ Expression de Félix Bovet, citée dans : BERCHTOLD, *La Suisse romande au cap du XX^e siècle*, op. cit., p. 77.

ressuscités. La lettre de Bridel à Journet a par ailleurs indiqué que ses adversaires n'étaient pas forcément sur le même terrain philosophique que lui. Des échanges plus nombreux auraient peut-être désamorcé de fausses interprétations et l'on regrette que Journet ne se soit pas penché sur la vision du surnaturel de Gaston Frommel¹²⁷ ou d'Arnold Reymond¹²⁸.

Il n'empêche que les exemples qui ont été donnés dans ce chapitre et dans le chapitre précédent montrent une grande distance entre le christianisme traditionnel et le protestantisme libéral du début du XX^e siècle. Journet lut-il le constat de Jean Piaget, qui résumait la philosophie religieuse de son temps ? Il notait, à propos du « courant psychologique » (l'autre courant étant « le mouvement logique », avec Arnold Reymond) :

« En bref, le premier caractère philosophique du courant psychologique, c'est la conviction que, dans le mécanisme concret, expérimental, des phénomènes religieux, on atteint la source même des valeurs de la foi, sans qu'il soit besoin de réserver, à côté de ce mécanisme, tel ou tel lieu très saint où le psychologue n'entrerait pas, parce qu'il serait attribué à l'action directe de Dieu »¹²⁹.

Les lectures rationalisantes des miracles et de la résurrection du Christ, la propension à spiritualiser le christianisme au détriment finalement de l'Incarnation, le rejet de la Trinité, l'affirmation que le Christ était Dieu à la manière d'un personnage divinisé, tout cela a été largement partagé par l'élite protestante de l'époque. On comprend que Journet soit entré vigoureusement dans le débat pour défendre ce qu'il estimait être les valeurs essentielles de sa foi.

Nous pouvons nous demander si l'abbé Journet renia ses œuvres de jeunesse. Après la lecture des reproches de Berchtold publiés en 1963, le regret, ou du moins la souffrance, transparaissait sous sa plume :

« J'en sais un, bien peu sympathique, qui, retrouvant des textes impardonnables qu'on cite de lui, s'est arrêté net aux premières lignes sans nulle envie d'aller plus loin. Un mot qu'on peut lire ici même dans ce fascicule (...) lui est alors revenu en mémoire : "Il n'y a rien qui nous détruise autant que nos propres actes quand, oubliés puis un jour évoqués par quelque relique d'autrefois, ils passent à l'état d'objets, séparés des sources vives de la subjectivité" »¹³⁰.

¹²⁷ Dans son cours de dogmatique, l'idée centrale consiste en l'affirmation d'une différence entre la conscience naturelle et la conscience chrétienne : « Le christianisme ne se donne pas comme le prolongement de la moralité et de la religiosité humaines, mais comme un commencement moral et religieux nouveau. Sans doute il couronne cette moralité et cette religiosité, mais par une révolution interne si profonde et si radicale qu'elle en transforme radicalement aussi les éléments, la nature et le témoignage » (FROMMEL, *L'expérience chrétienne*, op. cit., t. 1, p. 186). Ailleurs il parle d'« identité de fond » et cependant de « supériorité constante, dans certains cas écrasante, de la conscience chrétienne sur la conscience naturelle » (*ibid.*, p. 257).

¹²⁸ Fidèle à ses principes, la psychologie « pourra bien établir un réseau de relations ; mais ces relations ne feront que nous montrer les aspects superficiels de la vie spirituelle ; elles ne nous permettront pas de pénétrer au cœur de sa réalité » (Arnold REYMOND, « Quelques aspects de la pensée protestante », *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 14 (1926), 33-48, pp. 39-40).

¹²⁹ Jean PIAGET, « L'orientation de la philosophie religieuse en Suisse romande », *La Semaine littéraire*, 27 août 1921, 409-412, p. 411.

¹³⁰ Charles JOURNET, recension de : BERCHTOLD, *La Suisse romande au cap du XX^e siècle*, op. cit., dans : *NV*, janvier-mars 1964, t. 39, pp. 77-78.

Lucien Méroz rejette cependant que Journet ait désavoué ses livres polémiques et accuse de « camouflage » le fait des les avoir retirés de sa bibliographie parue dans la *Revue thomiste* en 1971¹³¹. Citant le théologien, il parle au contraire de deux *moments* dans sa vie :

« *Quand j'étais vicaire à Carouge, puis au Sacré-Cœur, j'avais à polémiquer. Je ne crois pas que c'était mal. Mais, dit Jacques Maritain, "il y a un temps pour casser les vitres, et un temps pour ouvrir les portes" »*¹³².

Il semble que Lucien Méroz ait raison. Même si Charles Journet avouait à Etienne Fouilloux ne plus citer lui-même *L'union des Eglises*, un autre livre vigoureux, dans sa bibliographie¹³³, il n'y a pas eu chez lui de désaveu mais seulement « une reconnaissance de la valeur transitoire de certaines polémiques »¹³⁴. A l'abbé Beaud, rédacteur de *L'Echo*, le théologien déclarait : « Pas envie de revenir sur mon passé, ni pour l'accuser, moins encore pour le justifier. Il a été ce qu'il est, éternellement, devant Dieu »¹³⁵. Dans une autre circonstance, Journet disait avoir manqué de charité, mais à la demande du pasteur Visser't Hooft qui ne se satisfaisait pas de la réponse, il précisa à Mgr Mamie qu'il n'avait pas changé sur le fond de la question¹³⁶. Journet ne remettra donc pas en cause sa critique du protestantisme libéral de Suisse romande. Le protestantisme en revanche évoluera, dès la fin des années vingt, vers une redécouverte des grandes intuitions des Réformateurs. Ce sera une étape importante dans le chemin de l'œcuménisme.

L'abbé Journet dénonçait ce qu'il estimait être des erreurs. Il ne s'est pas contenté de cela cependant. De manière certes apologétique, il a voulu construire quelque chose dans la Genève de son époque.

¹³¹ Lucien MEROZ, « Une grande figure genevoise, le cardinal Journet. Aperçus et souvenirs (à l'occasion du 10^e anniversaire de sa mort) », *Una Voce helvetica*, n° 11 (novembre 1985), 1-26, p. 7 (cf. p. 14). L'auteur note que, à une date indéterminée, Charles Journet lui avait permis de publier à nouveau *De la Bible catholique* (mais le projet ne fut pas exécuté).

¹³² MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., p. 29.

¹³³ Etienne FOUILLOUX, « Face au mouvement œcuménique naissant (1925-1927) », dans : *Colloque de Genève* (1991), 3-13, p. 3.

¹³⁴ LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., p. 80.

¹³⁵ [Joseph BEAUD], « Dans les papiers de la rédaction de *L'Echo* », *L'Echo*, 26 avril 1975.

¹³⁶ Témoignage de Mgr Mamie, 2 août 2001. Cf. : « *J'ai manqué de charité ; non de vérité* : tel est le propos que Mgr Mamie prête au Cardinal à la fin de sa vie » (LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., p. 79).

VIII. LA PROMOTION DE LA PENSÉE CATHOLIQUE

Les cours de l'abbé Journet

Le vicaire du Sacré-Cœur s'était spécialisé dans le ministère de l'enseignement. S'il n'avait pas réussi dans les activités de patronage à Carouge, il savait au Sacré-Cœur parler des vérités de la foi aux enfants :

« Ses sermons à la Messe des enfants frappaient par son don de les intéresser, de leur rendre accessibles les grandes vérités de la théologie, par ses exemples et ses questions parfois malicieuses »¹.

Le souci qu'avait Journet d'éveiller l'amour de Dieu chez les petits se manifeste dans une confiance où il évoquait sa joie à la parution d'un ouvrage de Francis Jammes, *Le Bon Dieu chez les enfants* :

« C'était ce que j'avais rêvé. J'écrivis à Jammes une petite lettre pour le remercier, au nom des petits enfants à qui ses contes avaient fait du bien, et lui demander de continuer cette belle œuvre »².

Journet enseigna également à l'école secondaire, que la loi de 1907 avait paradoxalement ouverte aux catholiques romains. Supprimant les cours obligatoires de religion pour les protestants et les catholiques chrétiens, la séparation des Eglises et de l'Etat avait mis les locaux scolaires à disposition des trois confessions chrétiennes en dehors de l'horaire³. Charles Journet annonçait dans le *Courrier* en automne 1922 ses cours pour les lycéennes de la rue Voltaire et de la rue d'Italie⁴. Nous ignorons en revanche s'il remplaça l'abbé Snell pour le Collège de Genève, comme il l'avait promis au vicaire général⁵. Mais ce qui caractérisa plus particulièrement l'abbé Journet fut l'animation de cours spéciaux pour jeunes et adultes auprès des Travailleuses catholiques, des étudiants de l'Université et ailleurs.

¹ Témoignage d'Henriette Porte, janvier 1979 (FCJ, TE 02.01, ph). Voir aussi : témoignage de l'abbé Donnier, 26 février 1979 (FCJ, TE 09.01).

² Charles JOURNET, recension de : Henri GHEON, *Epiphanie*, dans : *NV*, janvier-mars 1932, t. 7, p. 112. Journet comparait le livre à « la façon démoniaque dont Tolstoï s'appliquait dans *Sagesse enfantine* à détruire la foi surnaturelle dans le cœur des enfants et des simples ».

³ La présence de l'ultramontain Raoul Snell au Collège de Genève avait créé des difficultés (« Journal du vicariat général », doc. cit., pp. 57-58 ; cf. aussi : [SNELL], « Un humaniste chrétien », doc. cit., pp. 265-272, AVic). Mais Snell fait un récit dramatique des événements alors que le « Journal du vicariat général » affirme qu'« aucun accident ne se produisit ».

⁴ Entrefilet dans *CG*, 28 octobre 1922. Cf. : Petite à Journet, 28 janvier 1922 (AVic, dossier Journet, d) et : « L'Ecole Secondaire me donne de la satisfaction : j'ai maintenant plus de 100 élèves inscrites (environ 90 présences) pour les 4 heures de cours que j'y fais » (Journet à Petite, 23 novembre 1922, ibid.).

⁵ Petite à Journet, 23 janvier 1922, d ; Journet à Petite, 28 janvier 1922 (ibid.).

On a déjà parlé de l'Union des Travailleuses catholiques, fondée en 1907. Soucieuse du sort des ouvrières, sa présidente Marie Giovanna (1868-1935), une fidèle de l'abbé Carry⁶, s'intéressait aussi à leur formation doctrinale. La présence de l'abbé Journet sera signalée d'une manière fort louangeuse⁷ et l'on sait qu'il parla des vertus cardinales, du mérite, des erreurs modernes (scientisme, spiritisme, théosophie). En 1920, son auditoire du soir était composé de vingt-cinq à quarante personnes⁸. Deux ans plus tard, les séances dirigées par le jeune prêtre qui avait repris du service après son passage à Viterbe étaient constituées par une réflexion sur les Evangiles ou les lettres de saint Paul, ainsi qu'un commentaire d'un thème doctrinal avec discussion⁹. Le cours que Journet donnera en fin de semaine pour dames et jeunes filles dans une salle au Sacré-Cœur est peut-être le successeur de ce cours dispensé aux Travailleuses catholiques¹⁰.

Journet apporta quelque chose aux Travailleuses catholiques. La réciproque est vraie également car c'est probablement par le milieu de l'Union que le théologien réfléchit à la condition féminine¹¹, un sujet d'actualité à l'époque. Haut lieu de la lutte pour l'émancipation des femmes¹², la ville discutait alors de leur participation à la vie politique. L'Union, avec la conclusion d'une réflexion publiée dans son bulletin¹³, émettait une position mesurée et considérait le droit de vote non comme une fin, mais comme un moyen pour obtenir la reconnaissance des femmes. A ce moment Journet écrivit une recension de *Féminisme et christianisme* du père Sertillanges¹⁴, dont il reprenait les conclusions : place normale de la femme au foyer mais légitimité de sa présence dans les œuvres sociales, les carrières libérales et – cas le plus répandu – dans le métier d'ouvrière, possibilité d'envisager le suffrage des femmes et leur présence en politique¹⁵.

Mais Journet fut confronté à une question plus délicate, celle du sacerdoce féminin :

« Mon Père, est-ce que (indépendamment de la question opportunité, cela va de soi) c'est une thèse dangereuse de penser (je ne dis pas d'enseigner, cela va aussi de soi) que le fait d'écarter

⁶ Nécrologie de Marie Giovanna, *CG*, 19 novembre 1935 [par Henri PETIT] et 22 novembre 1935. NB : de septembre 1935 à la fin de décembre 1936, le journal genevois paraît en « première édition » sous le titre de *Courrier romand*. Nous continuerons à le désigner selon sa titulature traditionnelle.

⁷ Un « prêtre de haute valeur intellectuelle et d'un grand zèle » (ANONYME, « Groupes d'études », *Le Travail féminin*, février 1919, p. 4), apportant « la sécurité dans la doctrine qui place l'étude en commun sur le terrain solide des principes » (ANONYME, « Groupes d'études », *Le Travail féminin*, mars 1919, p. 6).

⁸ ANONYME, « Groupe d'études religieuses et sociales », *Le Travail féminin*, avril 1920, p. 3.

⁹ ANONYME, « Rapports des sections présentés à l'assemblée générale du 19 mars 1922 – Groupe d'études religieuses », *Le Travail féminin*, juin 1922, p. 4.

¹⁰ Des notes dactylographiées de ce cours se trouvent à la FCJ.

¹¹ Cf : Charles JOURNET, « L'Eglise et la femme », *NV*, octobre-décembre 1957, t. 32, pp. 299-313.

¹² Susanna WOODTLI, *Du féminisme à l'égalité politique*. Un siècle de luttes en Suisse (1868-1971), Payot, Lausanne, 1977 ; Anne-Marie KÄPPELI, *Sublime croisade*. Ethique et politique du féminisme protestant (1875-1928), Zoé, Carouge-Genève, 1990.

¹³ ANONYME, « Féminisme chrétien », *Le Travail féminin*, juillet-août 1918, pp. 2-4.

¹⁴ Antonin-Dalmace SERTILLANGES, *Féminisme et christianisme*, Lecoffre / Gabalda, Paris, 1908 (1913 pour l'exemplaire de Journet).

¹⁵ Charles JOURNET, « La théologie du féminisme », *SC*, 16, 23 et 30 août 1919, pp. 523-525, 538-541 et 555-558. Journet ne fut cependant pas pleinement satisfait du livre de Sertillanges car il demandera au père Allo d'écrire un article dans la *Revue biblique* pour le compléter : « Je suis sûr qu'il pacifierait des âmes de gens de l'un et l'autre sexe » (Journet à Allo, 3 juin 1920, FCJ, ph).

les femmes du sacrement de l'ordre n'est pas quelque chose de définitif, qu'il n'est dû qu'à une conception transitoire du monde ancien, mais qu'il est possible que le problème soit un jour résolu dans un autre sens. (...) On m'a posé le problème nettement, car on parle beaucoup de féminisme ici – nous sommes à la veille du vote en faveur du suffrage des femmes »¹⁶.

Journet expliquait qu'une tertiaire dominicaine souffrant de la « tutelle perpétuelle » de l'Eglise sur les femmes l'avait interrogé « d'une façon pressante ». A bout d'arguments de convenance, il jugeait la question féministe « presque angoissante » et s'écriait :

« Dois-je défendre cette position que jamais le pouvoir d'ordre ne sera conféré aux femmes. Si vous me dites oui, c'est bien, j'aurai cette assurance de n'avoir pas été inutilement étroit »¹⁷.

Dans cette même lettre, on apprend que le jeune prêtre avait été frappé par un article de l'abbé Zundel et de sa vigoureuse défense du droit de vote féminin¹⁸ : « On n'y touchait pas la question du sacrement de l'ordre mais elle pointait, et si on avait osé la poser, on l'aurait résolue d'une façon très nette et très hardie ». Beaucoup plus strict que son confrère Zundel à propos du sacerdoce féminin, Journet ne s'y opposait pas par antiféminisme. Semblant même en considérer l'éventualité, le théologien était avant tout soucieux de défendre la doctrine de l'Eglise. Le père Allo, quant à lui, n'était guère troublé par le débat. La pensée de saint Paul, exprimée notamment dans son fameux « Mulieres taceant in ecclesia » (1 Co 14, 34), lui paraissait « un jugement sans appel » :

« Je suis persuadé pour ma part que ces ambitions de quelques femmes protestantes sont une affaire de mode (...), et que la subordination, même religieuse, de la femme, redeviendra une vérité de bon sens pour tous et pour toutes, après que les conquêtes nécessaires du féminisme raisonnable seront assurées »¹⁹.

L'abbé Journet fut également actif dans l'aumônerie universitaire, terme anachronique mais commode pour parler du cercle des étudiants et étudiantes catholiques de l'Université. Cette association aux noms divers, que nous désignerons sous le vocable lui aussi attesté des « Etudiants catholiques », avait été fondée à la fin de la première décennie du XX^e siècle²⁰. Elle avait la réputation d'un fer de lance de la vie catholique à Genève : « [Le groupe] vous apparaît, à vous comme aux protestants, comme quelque chose de très solide, de très nombreux. Il n'en est rien, il est très restreint et même précaire ». L'aumônier reconnaissait cependant qu'« il [faisait] du bien, raffermi[ssait] la foi de plusieurs,

¹⁶ Journet à Allo, 12 octobre 1921 (FCJ, ph). Genève rejettera le suffrage féminin en matière cantonale et communale le 16 octobre 1921, à une majorité de 68,1 % (WOODTLI, *Du féminisme à l'égalité politique*, op. cit., p. 151).

¹⁷ Journet à Allo, 19 octobre 1921 (FCJ, ph).

¹⁸ Il affirmait « qu'on ne saurait apporter un seul argument recevable, contre le suffrage féminin » (Maurice ZUNDEL, « L'Eglise et le suffrage féminin », *CG*, 9 octobre 1921).

¹⁹ Allo à Journet, 24 octobre 1921 (FCJ).

²⁰ Le « Groupe d'Etudes Catholiques de l'Université », établi « il y a quelque trente ans » (ANONYME, « Une heureuse initiative. Le foyer universitaire catholique de Genève », *CG*, 14 juin 1942), doit sans doute désigner la même réalité que la « Conférence des étudiants catholiques romains », mal acceptée par le recteur Chodat, en charge de 1908 à 1910, qui se plaignait de l'ingérence cléricale dans l'Alma mater genevoise ([SNELL], « Un humaniste chrétien », doc. cit., p. 275, AVic).

déclench[ait] même des conversions »²¹. Deux répertoires datant des années 1920 font état de quarante-deux noms parmi les actifs et de quinze parmi les membres honoraires²².

Déjà présent à l'époque de son responsable l'abbé Zundel, Journet le remplaça au moment de son départ pour Rome en 1925²³. Le nouvel aumônier prit sa tâche très à cœur. Il organisait des réunions afin « de mieux comprendre et de mieux aimer le *Credo* » et célébrait la liturgie des complies le lundi²⁴. Journet déplora l'insuffisance des conditions matérielles mises à disposition des étudiants²⁵ et les défendit lorsqu'il les estimait injustement attaqués. Dans une polémique avec René Leyvraz, il écrira :

*« Je connais, cher ami, d'autres étudiants, des jeunes gens, des jeunes filles. Ils ne flirtent pas. Ils étudient. Plusieurs sont pauvres. D'autres donnent de leur argent. Ils sont apôtres. Ils cherchent avidement la vérité. Ils se tournent vers les sources que l'Eglise elle-même leur présente. Ce serait un crime de les décourager »*²⁶.

Un roman du journaliste Henri Schubiger décrivant une conversion dans la « cité de l'ouest » (Genève)²⁷ faisait apparaître un certain abbé Fabry, aumônier des étudiants. On a vu dans cette œuvre un récit « en partie autobiographique », et dans la personne de l'abbé Fabry la figure de Charles Journet²⁸, qui vingt ans auparavant avait accueilli Schubiger dans l'Eglise catholique²⁹. Le héros du livre participait ainsi à une réunion regroupant les étudiants et leurs amis, au nombre de « trente ou quarante jeunes gens » :

*« Mon attention fut bientôt attirée vers une table de bois, juchée sur une petite estrade, derrière laquelle venait d'apparaître un prêtre de taille moyenne, âgé d'une quarantaine d'années environ, dont le visage osseux était éclairé par deux yeux de myope, mais au regard d'une intelligence pénétrante »*³⁰.

Sa façon de parler n'était pas celle de l'onction sacerdotale : « C'était une voix qui semblait, de prime abord, monotone, mais elle avait tôt fait de vous empoigner par la chaude conviction qui l'animait »³¹. Après avoir exposé les ombres et les clartés de l'œuvre de Nietzsche, le sujet du jour, « jusqu'à ce qu'elle ne lui offrît plus un seul recoin d'obscurité »³², l'aumônier

²¹ Journet à Petite, 23 mars 1926 (AVic, dossier Journet).

²² Les prénoms de tous les membres ne sont pas cités, mais il devait s'agir des listes des groupes masculins (répertoires à la FCJ). Parmi les membres du groupe actif, il y avait Lodovico Montini, le frère du futur Paul VI.

²³ Besson à Journet, 28 septembre 1925, d ; Journet à Besson, 1^{er} octobre 1925 ; Besson à Journet, 2 octobre 1925, d (AEvF, carton Journet). Voir aussi : Journet à Petite, avant le 12 octobre 1925 (AVic, dossier Journet).

²⁴ Journet à Petite, 23 mars 1926 (ibid.).

²⁵ Journet à Petite, dès le 10 décembre 1925 (ibid.).

²⁶ Charles JOURNET, « Lettre à René Leyvraz », *CG*, 29 novembre 1935.

²⁷ Henri SCHUBIGER, *La cité de l'ouest*, Saint-Paul, Fribourg – Paris, 1948.

²⁸ MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., p. 56.

²⁹ Demande d'entrée du 4 avril 1928 (AVic, classeur des abjurations 1917-1928).

³⁰ SCHUBIGER, *La cité de l'ouest*, op. cit., pp. 184-185.

³¹ *Ibid.*, p. 185.

³² *Ibid.*, p. 187.

« se laissa aller, un moment, au plaisir – car c'en était manifestement un pour lui – d'une libre discussion avec ses chers étudiants, qui avaient quitté leurs chaises pour l'entourer, le harcelant de questions auxquelles il répondait avec bonne grâce »³³.

La description d'une telle rencontre pourrait donner un aperçu de la manière employée par Charles Journet dans son ministère auprès des étudiants. On y voit sa compétence pour cet office, la joie qu'il avait de l'exercer et l'intérêt des étudiants pour l'entendre.

L'abbé Journet donna aussi un cours d'apologétique destiné aux hommes et jeunes gens. Il avait lieu au Sacré-Cœur tous les samedis soirs de la Toussaint à Pâques et draina d'après l'abbé Tachet « un auditoire nombreux et empressé »³⁴. Fusionné avec le cours féminin dont on a parlé plus haut, ce cours sera déplacé dans un immeuble près du Rhône chez le docteur Paul Brüttsch, condisciple d'études de Charles Journet³⁵.

Le groupe thomiste de Genève et les retraites aux Allinges

Jacques Maritain recevait chez lui des amis et des étudiants intéressés au thomisme. Ayant appris que l'abbé Zundel, responsable des Etudiants catholiques de Genève, allait organiser un cercle semblable, le philosophe avait communiqué à Journet son rêve de voir des « petits groupements thomistes, disséminés çà et là, et fraternellement unis entre eux »³⁶. Ce fut Journet et non Zundel, pourtant plus concerné par l'entreprise, qui prit les devants. Le vicaire du Sacré-Cœur montra à son évêque les statuts de l'association³⁷ préparés par Maritain et amendés par Garrigou-Lagrange. On avait à cœur de donner un caractère officiel au projet. Marius Besson donna son autorisation, d'une manière moins chaleureuse que l'abbé de Saint-Maurice cependant, qui avait accordé l'imprimatur au petit directoire spirituel que les Maritain avaient écrit pour les membres des groupes thomistes. Ce texte sera publié par la suite sous le titre *De la vie d'oraison*. Tout en approuvant le cercle, Mgr Besson précisait qu'il ne devait pas être une tribune politique. Il accusait le père Garrigou-Lagrange d'être le défenseur de l'Action française, qu'il n'aimait pas³⁸ :

« Je tiens à vous dire – puisque des esprits tordus ont cru que je n'étais pas content de vous – toute mon estime, toute mon affection, toute ma reconnaissance pour votre bon travail. J'ai le devoir de vous recommander d'éviter les excès de zèle ; mais il y en tant auxquels on doit reprocher le défaut opposé !... »³⁹.

Ce serait là le premier avertissement lancé par Marius Besson contre son prêtre.

³³ *Ibid.*, p. 188.

³⁴ Rapport de l'Œuvre du clergé pour 1928, p. 6 (AVic).

³⁵ MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., p. 119.

³⁶ Maritain à Journet, 12 décembre 1921 (CJMI, p. 45).

³⁷ Journet à Maritain, 27 juin 1922 (CJMI, p. 64).

³⁸ Nous pensons que Besson vise en effet l'Action française dans ces propos : « Quant au groupe d'études thomistes, je l'approuve de tout cœur, mais à la condition qu'il ne servira jamais de centre de propagande à un mouvement politique dont le P. Garrigou-Lagrange est l'ardent apôtre, et qui, avec des principes souvent excellents, a des méthodes de polémique déplorables » (Besson à Journet, 30 septembre 1922, AEvF, carton Journet, d).

³⁹ Besson à Journet, 3 octobre 1922 (*ibid.*, d).

Le groupe thomiste de Genève végéta. Au commencement de son existence en novembre 1922, il comprenait seulement deux jeunes gens, Mario Ponzetti et Paul Saudan, pour lors médecin assistant à la Polyclinique de Genève, et six demoiselles⁴⁰. Nous ignorons la participation concrète des confrères de Journet, le vicaire de Montreux Charles-Francis Donnier qui avait donné son accord, son curé Georges Borel, « très intelligent et très thomiste »⁴¹, François Charrière⁴² qui après avoir pris ses grades auprès de Garrigou-Lagrange était revenu à la paroisse Notre-Dame de Lausanne où il continuait d'être vicaire. La réserve d'un autre confrère proche, l'abbé Clerc, fut prévue en raison des « hésitations de Mgr »⁴³. Le directeur du cercle donna le ton dès le départ par l'étude du *De fide* dans la *Somme*, avec le projet de l'éclairer par Cajetan : « Si j'ai commencé par là, c'est pour leur donner du premier coup le sens du surnaturel *quoad substantiam* et l'intelligence de ce que doit être la Science du Révélé »⁴⁴. Le groupe aborda également les habitus, la vision béatifique, la pénitence, la grâce⁴⁵. Déjà « bien ébréché » en juin 1924⁴⁶, il continua son existence, survivant tant bien que mal aux trois ans de vie qu'on lui a assignés⁴⁷. Il dura au moins jusqu'en 1926-1927.

Charles Journet organisa aussi des retraites féminines en Savoie, en collaboration avec le père Garrigou-Lagrange. Le dominicain, qui avait ajouté en 1917 la théologie spirituelle à son enseignement à l'Angelicum, avait souci tout comme Journet et Maritain de lier la pensée scolastique et la mystique. Les retraitantes utilisaient les locaux de la colonie de vacances du Sacré-Cœur⁴⁸, construits aux Allinges près de Thonon, au pied de la colline qui avait servi de refuge à saint François de Sales lors de sa mission au Chablais. Un peu analogues à celles de Meudon, les rencontres eurent lieu chaque année, apparemment dès 1929⁴⁹. A partir de la guerre, elles furent déplacées à l'orphelinat d'Ecogia près de Versoix (Genève) et plus tard encore au Cénacle à Genève⁵⁰.

⁴⁰ Journet à Maritain, 12 novembre 1922 (*CJMI*, p. 127).

⁴¹ Journet à Maritain, 6 octobre 1922 (*CJMI*, p. 117).

⁴² Charles Journet, rapport d'activités du cercle thomiste pour 1922-1923 (FCJ).

⁴³ Journet à Maritain, 6 octobre 1922.

⁴⁴ Journet à Maritain, 12 novembre 1922 (*CJMI*, p. 128).

⁴⁵ Notes dactylographiées (FCJ).

⁴⁶ Une demoiselle était au carmel et une autre songeait à une communauté dominicaine. Le docteur Saudan était entré à l'abbaye de Saint-Maurice (Journet à Maritain, 13 juin 1924, *CJMI*, pp. 221-222 et note 1, p. 220).

⁴⁷ CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 117. L'auteur estimait que le coup fatal fut porté en 1925, par le départ de Zundel à Rome, une année après celui de Journet pour Fribourg.

⁴⁸ « La paroisse du Sacré-Cœur poursuit, (...) dans la paroisse d'Allinges, la construction de pavillons pour ses jeunes colons. Le nom même de la fondation "Val Saint-François" est évocateur des plus doux souvenirs et prometteur de riches espoirs » (rapport de l'Œuvre du clergé pour 1928, p. 9, AVic).

⁴⁹ Règlement de la retraite, 1929, 1930, 1931 (FCJ) et témoignages divers pour les années suivantes. En septembre 1938, Garrigou devait se rendre au Brésil (Maritain à Journet, 2 juin (?) 1938, *CJMI*, p. 732). Il est possible que Journet prêchât à sa place comme il le fit pour 1939 (« Retraite de Mr. l'Abbé Journet au Val St. François, du 6 au 9 juillet 1939 », manuscrit dactylographié, FCJ).

⁵⁰ Cf. : Georges COTTIER, introduction à : Charles JOURNET, *Dieu à la rencontre de l'homme*. La voie théologique, Ed. Saint-Paul – Desclée De Brouwer, Fribourg – Paris, 1981, 10-14, p. 10. Les retraites à Ecogia furent mixtes durant un moment (BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 268).

Les conversions au catholicisme

Parmi les auditeurs et auditrices fidèles de Journet, beaucoup étaient des convertis. En Suisse romande, l'entre-deux-guerres fut une période favorable aux conversions, ou « abjurations » comme on le disait fréquemment à l'époque. Le point de départ de cette vague est l'entrée dans l'Eglise romaine de trois étudiants en théologie vaudois, nous en avons parlé. Leur accueil à l'abbaye de Saint-Maurice en 1917 avait fait grand bruit. Inquiets, des prêtres de Lausanne écrivirent à l'évêque pour condamner « le zèle déployé par certaines personnes, laïques ou ecclésiastiques, surtout étrangers au diocèse, à propos des “conversions” », dont l'importance était selon eux exagérée « d'une manière presque enfantine »⁵¹. Le chanoine Dupraz emboîta le pas de ses trois confrères :

*« Dans les milieux protestants de Lausanne et d'ailleurs, on savait l'heure, le jour et la solennité de ces abjurations. Pourquoi exciter ainsi la haine protestante ? Pourquoi ne pas faire ces cérémonies dans l'intimité et la simplicité d'une chapelle ou d'une église, portes closes ? »*⁵²

Le règlement diocésain sur les conversions promulgué par Mgr Colliard le 6 mai 1918 était peut-être une conséquence de cette mauvaise humeur⁵³. Ecrit en latin (par mesure de discrétion ?), le texte édictait une série de règles pour l'accueil des catéchumènes et ne criait pas au triomphalisme : « Utinam numerus ad Ecclesiam redeuntium numero responderet a fide deficientium ! ».

Quand il devint évêque, Marius Besson fit tout pour atténuer la publicité en la matière, regrettant l'action intempestive de l'abbé de Saint-Maurice⁵⁴ ou une déclaration de Raoul Snell dans la presse : « Je vous en prie, cher ami, laissons la grâce de Dieu agir dans les âmes, et faisons le silence le plus possible, afin que son action s'accomplisse suavement »⁵⁵. Il expliquait à un correspondant que l'important était « l'instruction méthodique, régulière », « la prose du catholicisme plus encore que sa poésie »⁵⁶. Il disait autre part :

*« Certains convertis, qui ne nous ont jamais vus de près, qui n'ont jamais regardé en face la prose et la réalité du catholicisme ordinaire, demeurent toute leur vie des déracinés, souvent rigoristes, souvent exaltés, et qui tombent insensiblement dans l'indifférence »*⁵⁷.

Besson manifesta son opposition à un projet discuté à Lucerne de créer un « Fidelisbund » pour la conversion des protestants⁵⁸. Ce « Fidelisbund » devait se référer à saint Fidèle de Sigmaringen, un capucin allemand tué par les protestants dans les Grisons lors de la guerre de Trente Ans. L'évêque rejeta également le projet d'un « Comité franco-suisse » lancé sous l'instigation du prince Vladimir Ghika et patronné par Mgr Mariétan, qui réunissait le père Sertillanges, Jean-Pierre Altermann, Henri

⁵¹ François Pahud, Emmanuel-Stanislas Dupraz et Marius Besson, curés à Lausanne, à Colliard, 30 juillet 1917 (AEvF, D 39, dossier convertis).

⁵² Emmanuel Dupraz (oncle d'Emmanuel-Stanislas) à Colliard, 11 août 1917 (ibid.).

⁵³ Placide COLLIARD, *Litterae (...) ad Venerabilem Clerum suae dioceseos de agendi ratione cum acatholicis ad Ecclesiam redeuntibus*, imprimé relié avec *La Semaine catholique* de 1918 (exemplaire de la Bibliothèque du Centre diocésain, Villars-sur-Glâne). Le règlement fut repris dans : BESSON, *Constitutiones synodales*, op. cit., pp. 51-55.

⁵⁴ Besson à Mariétan, 18 juillet 1920 (AEvF, D 39, dossier convertis, d).

⁵⁵ Besson à Snell, 30 octobre 1920 (ibid., d).

⁵⁶ Besson à Ch. (?) Cherix, à propos d'une conversion, 13 août 1921 (ibid., d).

⁵⁷ Besson au chanoine Troillet, prieur de Saint-Maurice, 13 août 1921 (ibid., d).

⁵⁸ Besson au nonce Luigi Maglione, 14 avril 1922 (AEvF, V 1, dossier nonciature de Berne, d).

Ghéon, Jacques Maritain, Henri Massis etc., afin d'encourager et d'aider le mouvement des conversions parmi les protestants de Suisse⁵⁹. Notons que Journet, qui comprenait les motivations du groupe⁶⁰, n'encourra pas les reproches de Besson sur le chapitre des conversions. Il agissait apparemment de façon moins ostentatoire. Voici en tout cas une preuve où l'on voit sa répugnance à forcer la main des candidats ; elle concernait un écrivain intéressé au catholicisme :

« Je n'ai qu'une crainte, c'est qu'il vienne quelque matin me demander de recevoir son abjuration. (...) Il va prier dans les églises catholiques, porte force chapelets et médailles avec un respect tout superstitieux, et garde au fond de son cœur un mysticisme protestant qu'il portera jusqu'à la fin de ses jours. Vous savez dans quel pauvre état mental il est. C'est ce qui m'a fait différer le plus possible les occasions de le rencontrer et de le recevoir »⁶¹.

Malgré sa réserve, l'abbé Journet fut très entreprenant à propos des conversions, comme nous l'indiquent les registres de baptêmes du Sacré-Cœur et les dossiers d'abjurations à l'Evêché et au Vicariat général de Genève. D'après une liste que nous avons établie mais qui est sans doute incomplète, environ cent quarante personnes furent accueillies par le prêtre dans l'Eglise. La qualification donnée à Journet de « grand convertisseur »⁶² n'est donc pas usurpée. Plus de cinquante personnes avaient entre 20 et 25 ans et la proportion de dames et jeunes filles dépasse les deux tiers de l'effectif. Cela permet de souligner l'importance du milieu féminin dans l'apostolat de Journet, qui avait débuté ses cours dans le cadre des Travailleuses catholiques, organisait les rencontres aux Allinges et prêcha souvent des retraites à des religieuses contemplatives, notamment des carmélites. Le nombre des catéchumènes de l'abbé Journet atteignit son apogée dans la période 1936-1940 avec une quarantaine de noms. Avant ces années-là et durant la décennie suivante, il y en eut aussi beaucoup, mais on n'en compte plus guère après 1950, peut-être en raison d'un oubli du théologien à Genève, ou plus simplement à cause du reflux du catholicisme.

D'après les directives de Mgr Colliard, le candidat avait droit à un parcours catéchétique minimum de quatre mois à raison de deux heures par semaine. Après avoir été jugé apte à poursuivre la démarche, il sollicitait son entrée dans l'Eglise en signant un formulaire type et le curé demandait à l'ordinaire la faculté de le recevoir. La cérémonie de réception ou abjuration se passait selon trois modes, suivant que la personne était non-baptisée (ou que son baptême était invalide), qu'elle avait été valablement baptisée dans une autre confession chrétienne, ou que l'on avait des doutes sur la validité du baptême, et dans ce cas on procédait au baptême sous condition, réduit à l'ondolement et à l'onction du saint-chrême.

Il est difficile de connaître les motifs qui poussèrent les catéchumènes de l'abbé Journet à entreprendre leur démarche, car cela n'est pas inscrit dans les registres. Dans un ouvrage « très lu à l'époque »⁶³, le

⁵⁹ CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., pp. 111-112. Voir aussi : MARITAIN, *Carnet de notes*, op. cit. (OC XII, p. 406).

⁶⁰ A supposer, comme on est en droit de le faire, qu'une lettre de Journet concerne cette question (Journet à Maritain, 25 juillet 1922, *CJMI*, p. 67 et note 3, p. 68).

⁶¹ Journet à Besson, 22 janvier 1924 (AEvF, D 39, dossier convertis).

⁶² FATIO, « Les catholiques vus par des protestants », art. cit., p. 182.

⁶³ BLANC – REYMOND, *Catholiques et protestants*, op. cit., p. 72, note 75.

pasteur Maurice Neeser voyait, au sujet des conversions proprement religieuses, trois motifs d'adhésion au catholicisme : « à la périphérie » un besoin sensible ; dans la sphère morale et intellectuelle « un besoin de sécurité et de direction » ; au cœur enfin « un besoin de communion avec la personne corporelle de Dieu »⁶⁴. On retrouve ses idées sur la conception matérielle du catholicisme. De la même manière, il résumait les traits propres des conversions au protestantisme par le goût pour la simplicité des moyens extérieurs, l'affirmation des droits de la conscience et le désir d'une communion spirituelle avec Dieu⁶⁵.

Pour certains convertis de l'abbé Journet, l'entrée dans l'Eglise devait être une étape plus ou moins obligée avant un mariage catholique. Ce fut le cas pour l'écrivain Georges Haldas, lequel n'oublia pas l'esprit animant les séances de catéchisme de l'abbé Journet :

*« Il me faisait penser (...) à un chevalier qui vient déposer aux pieds de sa Dame – l'Eglise en l'occurrence – la dépouille de la victime – l'Erreur – que par amour pour sa Dame, et en son honneur, il avait réduite à merci. Il avait tué le monstre. Meurtre glorieux, à la fois, et humble. Sacrificiel. En réalité, on se trouvait, dans sa petite chambre-cellule, transporté en plein monde médiéval »*⁶⁶.

Mais il serait faux de penser que l'ensemble des conversions s'expliquait pour ce motif. Sur les registres du Sacré-Cœur, seule une petite minorité des catéchumènes de Journet se marient peu de temps après leur accueil dans l'Eglise. Deux récits publiés montrent l'intensité de l'itinéraire spirituel de leurs auteurs, *La cité de l'ouest* d'Henri Schubiger (nous en avons parlé), et les *Lettres à Marcellus* d'André Secrétan. Cet ouvrage raconte comment un jeune homme bohème devient adulte et responsable, retourne à la foi et se convertit ultérieurement au catholicisme alors que, sur le point d'être consacré pasteur, il sacrifie son avenir et sa sécurité pour suivre sa conscience⁶⁷.

Charles Journet n'a pas indiqué la méthode qu'il employait dans ses catéchismes de conversion. D'après ses déclarations, il devait évoquer au moins trois éléments. Le théologien insistait sur le lien des dogmes catholiques avec l'Incarnation du Verbe, dont l'Eglise était le prolongement. Cela lui était d'autant plus aisé que le protestantisme libéral refusait la vision traditionnelle de l'Incarnation :

*« Celui qui croit surnaturellement que le Fils unique de Dieu, consubstantiel au Père selon sa nature divine, s'est fait chair, a pris une nature humaine consubstantielle à la nôtre, il a déjà donné son cœur à l'Eglise, il croit déjà tout le catholicisme qui ne sera que le développement de cette insondable et prodigieuse révélation. Je n'aurai pas, en effet, de nouveau mystère à lui enseigner, et si, devant tel point de la doctrine catholique, je le vois hésiter, je lui dirai aussitôt qu'il n'a pas encore suffisamment pénétré cette vérité qu'il pensait comprendre, à savoir que le Verbe s'est fait chair et qu'il a habité parmi nous »*⁶⁸.

Il ne taisait pas non plus les exigences de la nouvelle vie offerte au candidat :

⁶⁴ NEESER, *Du protestantisme au catholicisme, du catholicisme au protestantisme*, op. cit., p. 170.

⁶⁵ Il ne faudrait pas oublier en effet les conversions au protestantisme (témoignages dans : Wilfred MONOD, *Après la journée (1867-1937)*. Souvenirs et visions, Grasset, Paris, 1938, pp. 184-185 ; 197 ; 233). Leur proportion était peut-être moindre.

⁶⁶ Georges HALDAS, *L'école du meurtre*. Chronique, L'Age d'Homme, Lausanne, 1992, p. 373.

⁶⁷ André SECRETAN, *Lettres à Marcellus*, Ed. jurassiennes, Porrentruy, 1931.

⁶⁸ Charles JOURNET, *De la Bible catholique à la Bible protestante*, Blot, Paris, 1930, pp. 60-61.

« Toute vraie conversion est d'abord la découverte des droits illimités de Dieu. A ce moment, la plupart des choses créées sont déjà devenues si creuses ou si amères qu'on les sacrifie sans regret. Mais il faut donner encore davantage : son âme, son intelligence, sa liberté, ne réserver rien. Cette mort est précédée d'agonie, de rébellions, mais déjà on est comme poussé irrésistiblement en avant »⁶⁹.

Finalement, suivant en cela le père Allo⁷⁰, Journet ne demandait pas au candidat d'avoir résolu toutes les questions intellectuelles :

« On ne peut compter renaître avant d'avoir commencé à mourir. Au moment de la conversion, beaucoup de points sont encore à résoudre, l'Eglise réclame pour Dieu l'intelligence et la liberté sans avoir presque rien découvert de ses trésors. Ce n'est qu'à ceux qui se seront donnés à elle sans calcul, sans retour sur eux-mêmes, simplement parce qu'elle était marquée d'un signe divin, qu'elle révélera sa richesse »⁷¹.

Le procès de la modernité

Charles Journet s'était chargé de cours pour adultes et accueillit plusieurs personnes dans l'Eglise. Il avait compris cependant l'importance des *temps forts*, des conférences, qui attiraient alors un vaste public. Durant la période 1920-1925, Journet fit venir à Genève Maritain et le père Allo, ainsi que des écrivains catholiques français, Henri Ghéon et Paul Claudel. Sans que nous sachions s'il l'invita lui-même, il fut également lié à la conférence de Paul Cazin en 1924.

Charles Journet n'aimait pas la philosophie moderne. A propos d'un ouvrage de Maritain, il écrivait :

« Aujourd'hui les temps sont tragiques. Nous trouvons odieux qu'on nous parle de la vie comme d'une "charmante promenade qu'il nous est donné d'accomplir à travers la réalité"⁷² ; l'utilitarisme ne nous suffit pas davantage. Nous voulons savoir ce qui est, car nous voulons vivre la vraie vie »⁷³.

Pensant inviter Maritain dès avant leur première rencontre à Val-d'Iliez⁷⁴, Journet put concrétiser ce désir le 6 mars 1923 en la veille de la Saint-Thomas-d'Aquin. La conférence prévue dans le cadre des Etudiants catholiques fut par la suite inscrite au programme des Conférences universitaires, grâce à des étudiants protestants « emballés »⁷⁵ par la publication récente d'*Antimoderne*⁷⁶. Le changement n'était pas négligeable :

⁶⁹ Charles JOURNET, préface à : René LEYVRAZ, *Les chemins de la montagne*. Itinéraire d'un converti, Bloud et Gay, Paris, 1928, 5-11, p. 8.

⁷⁰ Allo à Journet, 25 janvier 1919 (FCJ).

⁷¹ JOURNET, préface à : René LEYVRAZ, *Les chemins de la montagne*, préface cit., p. 9.

⁷² C'est ainsi que se terminait le récit autobiographique de Renan (Ernest RENAN, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Œuvres complètes éditées par Henriette Psichari, t. 2, Calmann-Lévy, Paris, 1948, p. 909).

⁷³ Charles JOURNET, « Un nouveau livre de Jacques Maritain », *Causeries*, février 1922, n.s. t. 1, 33-39, p. 36 (cf. version précédente : « Théonas », *CG*, 18 décembre 1921 ; également dans : *L'Echo*, 25 décembre 1921).

⁷⁴ Journet à Maritain, 22 novembre 1921 (*CJM I*, p. 43). Cf. : Journet à Maritain, 10 septembre 1922 (*CJM I*, p. 96) ; CHENAUX, « Jacques Maritain et la Suisse romande », art. cit., p. 121.

⁷⁵ Journet à Maritain, 31 décembre 1922 (*CJM I*, p. 142).

« Venant au nom des Conférences universitaires, vous aurez tout le public universitaire, étudiant et professeurs ; vous atteindrez tous ceux qui considéreraient comme une honte de se fourvoyer chez les catholiques »⁷⁷.

Antimoderne de Maritain était une dénonciation de la modernité, décrite comme « une revendication pure et simple de barbarie »⁷⁸. La réaction des étudiants protestants face à cet ouvrage doit être rattachée aux mouvements de retour à l'« ordre » constatés après la Première Guerre mondiale et témoigne de la position favorable du thomisme au début des années vingt. Un tel enthousiasme ne pouvait que plaire à Journet et Maritain :

« Chez ses représentants les plus intelligents, [le monde contemporain] commence à relever la tête, et à se caractériser par un retour au réel, à l'intelligence, au vrai spiritualisme. Il y a partout, en science, en philosophie, en art, comme une "disposition" à recevoir l'empreinte de la métaphysique thomiste »⁷⁹.

Charles Journet avait souhaité « extrêmement »⁸⁰ que Maritain parlât de Jean-Jacques Rousseau, son concitoyen, et n'avait cure du conseil de prudence d'un ami : « Pour moi venir parler de Rousseau à Genève a quelque chose d'un peu hardi qui ne me déplaît pas du tout. Cela rappelle la conférence de Brunetière sur Calvin »⁸¹. Ferdinand Brunetière (1849-1906) était un critique littéraire français qui dans sa conférence à Genève en 1901 avait reproché au calvinisme « non pas seulement d'avoir individualisé la religion, mais encore – et cette appréciation fit scandale pour certains protestants bien qu'on ne pût guère en contester la vérité – de l'avoir aristocratisée et intellectualisée »⁸². Les Conférences universitaires ayant finalement demandé une causerie sur le thomisme, Maritain avait consolé Journet en lui promettant quelque chose sur Jean-Jacques dans le cadre plus restreint des Etudiants catholiques⁸³. Voilà pourquoi le 7 mars 1923, bien que le public fût « encore très mêlé »⁸⁴, Maritain donnait une causerie privée sur les thèses du *Contrat social*⁸⁵, à la satisfaction de Journet :

« Tous disent qu'ils l'ont toute comprise (...); pour beaucoup cette conférence a été un soulagement : on les scie avec Rousseau depuis les bancs d'école jusqu'à la fin de leur carrière

⁷⁶ Voir les recensions de Charles JOURNET, « Anti-moderne », *CG*, 11 septembre 1922 ; remaniement de l'article : « Antimoderne », *Causeries*, décembre 1922, n.s. t. 1, pp. 461-464.

⁷⁷ Journet à Maritain, 31 décembre 1922 (*CJMI*, p. 142).

⁷⁸ MARITAIN, *Antimoderne*, op. cit. (OC II, p. 931).

⁷⁹ Charles JOURNET, « La conférence de Jacques Maritain à l'Athénée », *CG*, 11 mars 1923.

⁸⁰ Journet à Maritain, 10 septembre 1922, où l'expression revenait deux fois (*CJM I*, pp. 96 et 97). Cf. : « Le sujet *Rousseau* continue de nous plaire à l'abbé Zundel et à moi. Mais il excite les craintes de R.-B. Cherix qui garde, je le crois, certaines tendresses pour celui qu'il appelle Jean-Jacques, et qui redoute d'assister à une démolition, pas assez nuancée de réticences, de cet affreux sophiste » (Journet à Maritain, 31 décembre 1922, *CJMI*, p. 141).

⁸¹ Journet à Maritain, 2 décembre 1922 (*CJMI*, pp. 135-136).

⁸² François CARRY, « Un anniversaire. M. Brunetière », *CG*, 17 décembre 1926.

⁸³ Maritain à Journet, 16 janvier 1923 (*CJMI*, p. 149).

⁸⁴ Charles Journet, rapport d'activités du cercle thomiste pour 1922-1923 (FCJ).

⁸⁵ CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 117.

professorale (avec l'éducation) et médicale (avec l'allaitement maternel), de telle manière qu'ils ne savent plus à quoi s'en tenir »⁸⁶.

Jacques Maritain profita de son retour de la Semaine thomiste tenue à Rome pour parler à nouveau à Genève le 27 novembre 1923 et le lendemain à Saint-Maurice⁸⁷. Inspiré d'un ami prêtre, le titre de cette conférence prononcée plusieurs fois en l'année du sixième centenaire de la canonisation de saint Thomas révélait une volonté missionnaire : « Saint Thomas, apôtre des temps modernes »⁸⁸. Le texte constituera le troisième chapitre du *Docteur angélique*⁸⁹. Dans cette conférence, pourtant « bien différente » de la première⁹⁰, peut-être en raison du public qu'il avait devant lui (l'invitation avait été lancée par les Etudiants catholiques), Maritain parlait à nouveau de la crise du monde moderne, qui souffrait de « la rupture de l'intelligence avec l'être, son objet immédiat, et Dieu, son objet dernier » ; l'intelligence était à guérir et comme le Docteur angélique était apôtre de l'intelligence, il pouvait apporter le remède.

Maritain avait cité Renan dans sa conférence du 6 mars. Cet homme de science, ancien séminariste, philologue et historien positiviste célèbre pour sa *Vie de Jésus*, faisait figure d'adversaire majeur du christianisme⁹¹. Il s'opposait de la façon la plus nette au surnaturel :

« La claire vue scientifique d'un univers où n'agit d'une façon appréciable aucune volonté libre supérieure à celle de l'homme devint, depuis les premiers mois de 1846, l'ancre inébranlable sur laquelle nous n'avons jamais chassé. Nous n'y renoncerons que quand il nous sera donné de constater dans la nature un fait spécialement intentionnel, ayant sa cause en dehors de la volonté libre de l'homme ou de l'action spontanée des animaux »⁹².

Journet possédait plusieurs livres de Renan, connaissait la critique catholique à son égard⁹³ et fut sensible à son style. Il écrivait dans sa recension du premier volume des *Jugements* de Massis :

« Renan surtout, et France, moins peut-être Barrès, c'étaient les noms qui, au moment de notre adolescence, nous apparaissaient revêtus de je ne sais quel troublant prestige (...). Nos aînés les proposaient à notre admiration au nom de la Beauté que nous aimions »⁹⁴.

⁸⁶ Journet à Maritain, 16 mars 1923 (*CJM* I, p. 165). Dans la recension de *Réflexions sur l'intelligence*, un nouveau livre de Maritain, Journet évoquait encore en termes louangeurs sa venue à Genève (Charles JOURNET, « Un nouveau livre de Jacques Maritain », *CG*, 4 décembre 1924).

⁸⁷ CHENAUX, « La renaissance thomiste en Suisse romande dans les années 1920 », art. cit., pp. 127 et 129 ; Maritain à Journet, 8 novembre 1923 (*CJMI*, p. 198).

⁸⁸ *Ibid.*, note 1. « Comme on parlait des Cercles thomistes le saint Curé a dit : "Ah, saint Thomas, c'est l'apôtre des temps modernes !" » (Raïssa MARITAIN, *Journal de Raïssa*, op. cit., OC XV, p. 281). Jean-Edouard Lamy (1853-1931), « le saint curé », curé de La Courneuve près de Paris, fondateur de la Congrégation des Serviteurs de Jésus et de Marie.

⁸⁹ Jacques MARITAIN, *Le Docteur angélique*, Paul Hartmann, Paris, 1929 (OC IV, pp. 9-191).

⁹⁰ JOURNET, « La conférence de M. J. Maritain sur St Thomas d'Aquin, apôtre des temps modernes », art. cit. (1923).

⁹¹ Pour découvrir combien Renan était honni par les catholiques, voir l'article suivant, qui polémique contre l'inauguration d'une statue en son honneur à Tréguier, sa ville natale : ANONYME, « La statue de Renan », *SC*, 19 septembre 1903, pp. 449-450.

⁹² RENAN, *Souvenirs*, op. cit., p. 890.

⁹³ Journet possédait dans sa bibliothèque : Marie-Joseph LAGRANGE, *La vie de Jésus d'après Renan*, Lecoffre / Gabalda, Paris, 1923.

Le vicaire du Sacré-Cœur sentit la nécessité d'organiser une conférence au moment où l'on fêtait le centenaire du savant. Il demanda le concours du père Allo : « Renan est un auteur qui "travaille" toujours énormément chez nous, le haut et le bas de la société intellectuelle, et continue de faire le mal »⁹⁵. Journet et ses amis accordaient « une très grande importance »⁹⁶ à la conférence que le dominicain avait accepté de prononcer et souhaitaient « faire une propagande sérieuse »⁹⁷. Prévue pour 1923, la conférence avait été déplacée l'année suivante, probablement en raison de la surcharge de travail d'Allo nommé recteur de l'Université de Fribourg. Journet avait alors écrit à son correspondant qu'il serait « au milieu de la décomposition, l' "annonciateur" du Christ-Dieu »⁹⁸.

Le 18 mars 1924, Ernest-Bernard Allo eut des mots sévères contre l'exégète⁹⁹. Il tenta un portrait psychologique du Breton, ce « corsaire en pantoufles », spectateur amusé du monde. Il analysa ensuite son œuvre exégétique et critiqua sa méthode historique cherchant à arranger selon l'art, à « *solliciter doucement* » des textes. Il s'attaqua enfin à sa *Vie de Jésus*, qui s'affranchit parfois des modes, mais qui avait transformé la vie du Christ en une « idylle » et les miracles en une heureuse rencontre ou une pieuse supercherie. Renan, semblable à ces méduses, belles lorsqu'elles nagent mais « infâme mucosité, qui vous pend aux doigts et qui les brûle » lorsqu'on les capture, n'était pas le guide qui convenait. Il était permis de l'apprécier comme artiste, de le mettre « un peu au-dessus » d'Anatole France, c'était tout.

*« Aujourd'hui encore ce sorcier est dangereux pour les âmes flexibles et molles, sans vraie culture scientifique ni religieuse, qui aimeraient à jouir un peu de tout sans se dévouer, ni s'attacher, ni croire à rien »*¹⁰⁰.

Dans le compte rendu du *Courrier de Genève*, Charles Journet reprenait les propos du conférencier sur le « corsaire en pantoufles »¹⁰¹. Le même jour, il écrivait au dominicain en lui disant que la conférence avait fait du bien chez les jeunes « toujours un peu chancelants » et sensibles au personnage « tout plein de séductions », et chez certains réformés « qui cherchent, et qui souffrent de voir à quoi leurs pasteurs réduisent les miracles de Jésus »¹⁰². Il qualifia aussi l'abbé Zundel et ses étudiants de « tout à fait enthousiasmés ». Quelques jours plus tard cependant, le théologien avertissait son maître de plusieurs réactions contrastées¹⁰³. Journet poursuivit Allo de sa proposition de publier la conférence :

*« Tant de gens, surtout en Suisse Romande, sont encore sous l'impression, qu'ils ont gardée de Souvenirs d'Enfance, que s'occuper d'exégèse c'est perdre la foi ! »*¹⁰⁴.

⁹⁴ JOURNET, « La critique littéraire de Henri Massis », art. cit. (1923).

⁹⁵ Journet à Allo, Noël 1922 (FCJ, ph).

⁹⁶ Journet à Allo, 13 janvier 1924 (FCJ, ph).

⁹⁷ Journet à Allo, avant le 18 mars 1924 (FCJ, ph).

⁹⁸ Journet à Allo, Epiphanie 1924 (FCJ, ph).

⁹⁹ Cette conférence fut publiée l'année suivante : Ernest-Bernard ALLO, « L'Évangile de Renan », *Revue des jeunes*, 25 juillet et 10 août 1925, t. 45, pp. 127-158 et 246-273.

¹⁰⁰ ALLO, « L'Évangile de Renan », art. cit., 10 août 1925, pp. 269 et 270.

¹⁰¹ Charles JOURNET, « L'Évangile de Renan », *CG*, 23 mars 1924.

¹⁰² Journet à Allo, 23 mars 1924 (FCJ, ph).

¹⁰³ Journet à Allo, dès le 25 mars 1924 (FCJ, ph).

¹⁰⁴ Journet à Allo, 7 juillet 1924 (FCJ, ph).

« *Celui qui restreint la vie, restreint l'art* »¹⁰⁵

Journet s'impliqua dans l'organisation de conférences données à Genève par des écrivains catholiques français. En parallèle à sa critique de la modernité et à sa défense du thomisme, le théologien voulait mettre en valeur l'apport de l'Eglise à l'art.

A moins qu'il ne l'ait déjà rencontré à Genève où l'écrivain avait parlé en mars 1921 alors que l'on jouait son *Pendu dépendu*¹⁰⁶, Journet fit certainement la connaissance d'Henri Ghéon à Meudon, dont il était un familier. Ghéon, Henri Vangeon de son vrai nom (1875-1944), un des fondateurs de la *Nouvelle Revue française*, avait été ramené au catholicisme pendant la guerre¹⁰⁷ par Pierre Dupouey, un officier français qui avait également marqué André Gide. L'écrivain s'était spécialisé dans le théâtre chrétien populaire. Habitué de l'abbaye de Saint-Maurice, il vint plusieurs fois dans la cité de Calvin. Dans sa conférence du 6 février 1923, il évoquait ainsi les liens entre l'art et la foi :

*« La méconnaissance du caractère transcendantal du beau, de sa progression naturelle à se réaliser à l'état pur, dans le dépouillement progressif de tout ce qui n'est pas lui, aboutissait à une cécité esthétique absolue, et par contre-coup nécessaire à la déification de l'Art, et plus sûrement encore à celle de l'artiste : car il faut à l'homme un Ciel et quand il a renoncé à Celui que Dieu remplit de sa gloire, il faut bien qu'il en crée un à son image »*¹⁰⁸.

C'était sans doute une pointe contre André Gide. Ghéon pensait que « la conception catholique du monde, que les ouvrages de l'artiste [allaient] devoir refléter, [était] par définition – et avec pléonasme – universelle ». Ainsi tout devait avoir son écho auprès de l'artiste chrétien :

*« Nous n'oublierons ni le plaisir, ni la douleur, ni les hauts, ni les bas de notre oscillante nature (...)... Mais nous appellerons chaque chose par son nom. Mais nous mettrons chaque chose à sa place : le caillou, le brin d'herbe, l'homme – et chaque sentiment à sa place dans l'homme –, ce qui est dû à Dieu, et Dieu »*¹⁰⁹.

Charles Journet avait déjà relevé cette volonté universalisante (catholicisante) dans un ouvrage de Mgr Besson sur les commencements du christianisme en Suisse romande :

« De telles pages sont empreintes d'un intérêt bienveillant, d'une sollicitude, pour les choses les plus ordinaires de la vie. Cela est bien dans l'esprit de notre grande Eglise, qui a tout hospitalisé dans les sculptures et les vitraux de ses cathédrales, le labeur des paysans et les

¹⁰⁵ JOURNET, « La critique littéraire de Henri Massis », art. cit. (1923).

¹⁰⁶ Léon DUPONT, « Chronique », *Les Echos de Saint-Maurice*, avril 1921, t. 20, 25-30, p. 27. Cette rencontre n'est guère probable car Journet était à ce moment vicaire à Saint-Pierre.

¹⁰⁷ Henri GHEON, *L'homme né de la guerre. Témoignage d'un converti* (1915), nouvelle édition revue suivie de fragments inédits d'un carnet spirituel (1916-1918), Bloud et Gay, Paris, 1923.

¹⁰⁸ ANONYME [probablement Charles JOURNET], « La conférence de Henri Ghéon », *CG*, 8 février 1923.

¹⁰⁹ *Ibid.*, 9 février 1923.

métiers des artisans, les animaux et les plus humbles végétaux : trèfle, cresson, plantain –, afin de tout transformer, de tout magnifier, de tout sanctifier »¹¹⁰.

Alors que Journet apprécia l'effort de Ghéon d'afficher le catholicisme en littérature, il fut plus réservé face à un autre écrivain français, Paul Cazin (1881-1963) ou « le bienheureux Paul », un écrivain instruit et original qui s'adonnait beaucoup au genre littéraire de la fantaisie¹¹¹. Le théologien était en contact épistolaire avec lui dès le printemps 1923¹¹². Après avoir prononcé deux conférences à Genève en 1923 sur la littérature polonaise, l'écrivain y était revenu dans le cadre des Etudiants catholiques le 25 février 1924¹¹³, suscitant ce commentaire de Journet :

« François Bouchardy et les plus attentifs ont vu dans sa conférence une sorte de contrepartie de celle de Ghéon. Et c'était bien un peu vrai. Cazin dit : il est beau de parler de Dieu et de catholicisme en littérature, mais c'est périlleux. Ghéon dit : si Dieu existe et si le catholicisme est vrai il faut en parler »¹¹⁴.

Auteur de *L'humaniste à la guerre*, Cazin écrivit aussi *L'alouette de Pâques*¹¹⁵. Journet n'accueillit pas sans réserve l'ouvrage. Il encouragea l'homme de lettres à prendre son élan en dépassant ses scrupules d'écrivain catholique. Il ne fallait pas croire Anatole France « selon lequel tout ce qui serait spirituel serait plus ou moins sacrilège »¹¹⁶. Entre Ghéon et Cazin, Journet avait pris son parti : l'Eglise, parce qu'elle était catholique, possédait tous les titres pour être la muse des artistes et on ne devait pas avoir honte de s'en inspirer¹¹⁷.

Dans son commentaire de Paul Cazin, Journet avait cité Léon Bloy. Ce violent contempteur du *Bourgeois* et de tout ce qui respirait le conformisme et l'hypocrisie appartenait à la catégorie des écrivains qui ne laissaient personne indifférent. Le théologien ne le considérait certes pas comme « un saint », mais il l'admirait pourtant :

« Il nous est cher et bienfaisant à cause des vérités fulgurantes qui ont jailli de son cœur de croyant, à cause de sa haine de la duplicité, de son mépris de la richesse “qui met à l'abri de la

¹¹⁰ Charles JOURNET, « Nos origines chrétiennes », *CG*, 19 février 1922 (sans le premier paragraphe, également dans : *L'Echo*, 4 mars 1922).

¹¹¹ Cf. : J. MORIENVAL, « Cazin (Paul) », dans : *Catholicisme*, op. cit., t. 2, 1949, col. 741-742.

¹¹² « Je viens de recevoir le petit article de Cazin sur Genève : merci de lui avoir donné mon adresse ! » (Journet à Maritain, 4 juin 1923, *CJM I*, p. 180). La lettre « bien belle » de « ce pauvre Cazin », mentionnée antérieurement (Journet à Maritain, 6 août 1922, *CJM I*, p. 75) semble être soit une lettre transmise par Maritain, soit une lettre publiée dans une revue.

¹¹³ Charles JOURNET, « Paul Cazin et l'humanisme chrétien », *CG*, 24 février 1924.

¹¹⁴ Journet à Maritain, 15 mars 1924 (*CJM I*, p. 217). Le compte rendu de la conférence fut écrit par : René LEYVRAZ, « L'humanisme chrétien. Conférence de M. Paul Cazin », *CG*, 28 février 1924.

¹¹⁵ Paul CAZIN, *L'humaniste à la guerre*. Hauts de Meuse 1915, Plon, Paris, 1920 et *L'alouette de Pâques*, même éditeur, 1924. Le chapitre intitulé « Genève et les images » (pp. 66-76) était dédié « à M. l'abbé Charles Journet ».

¹¹⁶ Charles JOURNET, « *L'alouette de Pâques* de Paul Cazin », *CG*, 26 mai 1924.

¹¹⁷ Journet se distancera ensuite de Cazin. Il jugera son roman historique, *L'hôtellerie du Bacchus sans tête* (Plon, Paris, 1925), « bien insignifiant au point de vue art » (Journet à Maritain, 6 mai 1925, *CJM I*, p. 292) et l'accusera, deux ans plus tard, de tomber dans le libéralisme (Journet à Maritain, 4 février 1927, *CJM I*, p. 470).

Providence”, de ses emportements surtout contre la médiocrité où nos cœurs sont toujours prêts à s’enliser »¹¹⁸.

Le caustique Genevois éprouvait-il un certain plaisir devant le style de l’écrivain ? Cela n’est pas impossible. Conscient qu’on pouvait mal l’interpréter, Journet ne voulait pas le laisser aux mains d’admirateurs peu formés¹¹⁹. Mais le théologien se rendit compte que la défense de Bloy était ardue. Son évêque s’opposa à l’organisation d’une conférence du géologue Pierre Termier, ami de l’écrivain, pour la raison que Bloy manquait de charité¹²⁰. Journet reçut en outre les doléances de l’écrivain Théodore de la Rive, qui résidait alors à Rome. Il n’avait pas apprécié les témoignages publiés en l’honneur de Bloy dans *Nova et vetera* : « J’ai lu, pour moi, son *Mendiant ingrat*, où ce méprisable écrivain crache sa bile et sa haine dans la main de tous ceux à qui il a demandé l’aumône, et qui la lui ont faite »¹²¹. Journet répondit que Bloy était dangereux comme Maurras, mais qu’un pont pouvait être franchi dans les deux sens¹²². Théodore de la Rive ne se laissa pas impressionner. Il fit état d’une conversation avec le père Le Floch, supérieur du Séminaire français de Rome :

*« Il a ajouté qu’il comprendrait la mise à l’index de l’œuvre littéraire de Bloy mieux encore que les avertissements donnés aux lecteurs de l’Action Française, parce que – je cite ses propres paroles – l’influence de Léon Bloy sur certains intellectuels catholiques est bien autrement dangereuse que celle de Maurras. Il m’a même engagé – mais je doute fort que je le fasse – à en parler au Cardinal Merry del Val, que j’ai l’honneur et le plaisir de connaître, et qui, comme vous savez, fait partie de la Congrégation du Saint-Office, chargée de condamner les mauvais livres »*¹²³.

La remarque du père Le Floch n’est pas surprenante : il devra démissionner quelque temps plus tard en raison de son soutien à l’Action française. « Ecœuré » par la possibilité qu’évoquait Théodore de la Rive de dénoncer Léon Bloy¹²⁴, Journet fut consolé par l’attitude favorable du codirecteur de *Nova*, l’abbé Charrière¹²⁵, mais il ne pourra entendre Termier parler de Bloy à Genève qu’en 1929, dans la réception qui suivit sa conférence intitulée « La Terre, la Vie et l’Homme »¹²⁶.

L’abbé Journet liait étroitement la qualité d’une œuvre d’art et les idées profondes qui animaient son auteur. Il s’en expliquait plus étroitement dans une recension du premier volume des *Jugements* d’Henri Massis, où l’écrivain parlait d’Ernest Renan, Anatole France et Maurice Barrès :

« Celui qui minimise la conception véritable de la vie, minimisera infailliblement la conception véritable de l’art. Et, en revanche, l’on ne pourra restaurer la vraie conception de l’art, sans

¹¹⁸ Charles JOURNET, « Léon Bloy », *CG*, 29 octobre 1923.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ Journet à Besson, 8 décembre 1924 ; Besson à Journet, 9 décembre 1924, d (AEvF, carton Journet).

¹²¹ Théodore de la Rive à Journet, 15 octobre 1926 (FCJ).

¹²² Journet à de la Rive, 22 octobre 1926 (FCJ, cop.).

¹²³ De la Rive à Journet, 15 novembre 1926 (FCJ).

¹²⁴ Journet à Maritain, 3 décembre 1926 (*CJMI*, p. 437).

¹²⁵ « Impressionné par l’ensemble des conversions dont Bloy a[vait] été l’occasion », François Charrière voulait réunir tous les témoignages et les transmettre « respectueusement » au Saint-Office (Journet à Maritain, 13 décembre 1926, *CJMI*, p. 443).

¹²⁶ Charles JOURNET, recension de : Pierre TERMIER, *Introduction à Léon Bloy*, dans : *NV*, janvier-mars 1931, t. 6, 94-95, p. 94 et note 1 à Pierre TERMIER « La Terre, la Vie et l’Homme », *NV*, juillet-septembre 1929, t. 4, 231-252, p. 231.

restaurer du même coup la conception vraie de la vie. *C'est là le dessein de Massis, par lequel s'explique tout son ouvrage* »¹²⁷.

Jacques Maritain avait expliqué ce rapport entre la grandeur de l'art et la moralité de l'artiste. Le philosophe ne voulait certes pas inféoder l'art à la morale, mais il s'en prenait à la théorie de la gratuité défendue par Gide en montrant que l'art est porté par l'artiste : « Plus l'artiste est grand, plus son art est fort (...). Si on exténue l'homme dans l'artiste, on exténue forcément l'art lui-même, qui est quelque chose de l'homme »¹²⁸. Pour lui, seul le catholicisme conciliait moralité et art puisqu'il « ordonn[ait] toute notre vie à la Vérité elle-même et à la Beauté subsistante ».

Pour Journet, André Gide était le contre-exemple de l'artiste. Bien qu'il jugeât Massis un peu blessant parfois envers lui¹²⁹, l'égotisme de l'écrivain le rendait très suspect à ses yeux :

*« Paul Sabatier a admiré saint François. André Gide, avec beaucoup plus de pénétration, s'est enthousiasmé devant la vie de Dupouey. Mais ces enthousiasmes et ces admirations meurent sans fruit ; ils ne dépassent pas la qualité de l'émotion qu'on ressent devant une œuvre d'art. Pourquoi ? C'est qu'il y a, dans le cœur du saint, comme dans le cœur de l'Eglise, un élément caché de surnaturelle beauté, que seul peut discerner celui qui a cessé d'adorer son moi pour adorer Dieu, et qui emporte le mouvement du cœur »*¹³⁰.

En 1924, Charles Journet expliquait qu'il avait « beaucoup encouragé » Henri Ghéon à publier *Le voyage du fils puîné*, qui était une réplique au « Retour de l'enfant prodigue » de Gide¹³¹. Journet évoquera à nouveau l'écrivain en 1929 lors de la parution du *Dialogue avec André Gide* de Charles Du Bos : « A la lecture des premières pages, c'est toute la bouffée des parfums autrefois connus qui remontait à notre souvenir ». Il parlera de « la perversité de Gide » et du « vent stérilisant et infernal de la religion gidienne »¹³².

Mais nous allons terminer cette mention des écrivains français sur une note plus positive en parlant de Paul Claudel¹³³, le « très cher grand poète »¹³⁴ que Journet put inviter à Genève à la fin de 1925. Le

¹²⁷ JOURNET, « La critique littéraire de Henri Massis », art. cit. (1923).

¹²⁸ Ces mots se trouvent dans un « Discours sur l'art » paru en 1922, ajouté à une nouvelle édition de : Jacques MARITAIN, *Art et scolastique*, L'Art catholique, Paris, 1920, OC I, p. 712. Voir aussi : Charles JOURNET, recension de : Charles DU BOS, *François Mauriac et le problème du romancier catholique*, dans : *NV*, juillet-septembre 1933, t. 8, pp. 371-372.

¹²⁹ Journet à Maritain, 20 décembre 1923 (*CJMI*, p. 207).

¹³⁰ Charles JOURNET, « La visite d'Henri Ghéon », *CG*, 4 février 1923.

¹³¹ Journet à Maritain, 2 octobre 1924 (*CJMI*, p. 232 et note 4, p. 233).

¹³² JOURNET, « Chronique sur des choses antiques et récentes », art. cit. (1929), p. 436. L'opposition de Journet à Gide était partagée par l'Eglise. En 1952, quatre ans après Sartre, Gide, « fils prodigue frappé *post mortem* faute d'être revenu au bercail » était mis à l'Index (FOUILLOUX, *Une Eglise*, op. cit., p. 277). Plus tard encore, l'encyclopédie *Catholicisme*, concédant « quelques pierres précieuses », parlait aussi de « la nocivité de l'œuvre dans son ensemble » (R. HAMEL, « Gide (André) », dans : *Catholicisme*, op. cit., t. 5, 1962 [fascicule 18, 1957], 3-6, col. 5).

¹³³ Michel CAGIN (éd.), *Paul Claudel – Charles Journet, entre poésie et théologie*. Textes et correspondance, Ad Solem, Genève, 2006. Cet ouvrage développe les publications de cet auteur dans *Nova* : « L'épée d'or et la perle. Entre Claudel et Charles Journet », *NV*, avril-juin 2005, t. 80/2, pp. 57-85 et « Paul Claudel – Charles Journet. Correspondance (1934-1950) », *ibid.*, pp. 87-123 (Michel CAGIN éd.). Voir aussi : Charles JOURNET, préface à Ernest FRICHE, *Etudes claudéliennes*, Ed. des Portes de France, Porrentruy, 1943, pp. XVII-XXIV.

poète y lut certains de ses textes : « La conférence Claudel a été un succès, le monde s’y écrasait, un tas de libre-penseurs lui faisaient dédicacer quelqu’un de ses livres »¹³⁵. Nous ignorons comment Journet découvrit le poète. On ne possède pas de correspondance de cette époque et l’article du *Courrier* qui rendra compte de la conférence ne sera pas écrit par Journet. Des lettres postérieures existent en revanche. Malgré quelques divergences concernant une attaque de Claudel contre Maritain en 1939, un jugement différent porté sur certains jeunes poètes ou sur l’Immaculée Conception de Marie, Journet appréciait beaucoup l’auteur du *Soulier de satin*. Comme l’a relevé Michel Cagin, « ce qui l’a attaché à lui d’une manière inaltérable en dépit des malentendus divers, c’est la *poésie* »¹³⁶. Pour Journet, la poésie était « nécessaire et connaturelle » et « ouvr[ait] un ciel dans son âme »¹³⁷. Cet art, celui de Claudel en particulier, allait en certains domaines plus loin que la théologie¹³⁸. A la présentation de l’écrivain lors d’une conférence à Genève, Journet mettra le don de poésie, avec la foi et l’amour de la Vierge Marie, parmi « les trois grandes constantes de [sa] vie » par lesquelles il l’admirait¹³⁹. Le poète était *catholique*. Le théologien appréciait son ouverture au réel, sa capacité de chanter « l’immense poème de la création »¹⁴⁰, ainsi que son intérêt tout spécial pour le mystère de l’Eglise : « Je ne sais pas si je vous lis toujours bien : mais je trouve l’Eglise, que j’aime, partout : je la trouve dans la princesse de Tête d’Or, dans Doña Musique..., ai-je bien tort ? »¹⁴¹.

*** **
*** **

Après ses débuts à Carouge (1917-1920), c’est au Sacré-Cœur que Charles Journet exerça le ministère, entre 1921 et 1924 et bien au-delà car il y revint chaque semaine après sa nomination à Fribourg.

Consacrée au ministère genevois de Charles Journet, la deuxième partie de notre travail a présenté une personne sûre de ses convictions, affirmant le caractère irremplaçable du thomisme et défendant sans détour la doctrine catholique. On n’oubliera pas cependant que l’abbé Journet, qui avait conscience de ses limites – faiblesse de santé, imminence de la mort, échecs pastoraux, difficultés à réaliser sa

¹³⁴ Journet à Claudel, 27 juin 1939 (CAGIN (éd.), *Paul Claudel – Charles Journet*, op. cit., p. 82).

¹³⁵ Journet à Maritain, 25 décembre 1925 (*CJM I*, p. 346). Mais Journet reconnaissait qu’il aurait dû lire des passages « où son cœur eût parlé davantage » et avouait préférer les conférences de Maritain.

¹³⁶ CAGIN (éd.), *Paul Claudel – Charles Journet*, op. cit., p. 53.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 56.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 62.

¹³⁹ Introduction de Journet à la conférence de Claudel, 9 janvier 1946 (*ibid.*, p. 162).

¹⁴⁰ *Ibid.*.

¹⁴¹ Journet à Claudel, 14 août 1942 (*ibid.*, p. 94 ; cf. p. 62).

vocation –, était d'une grande sensibilité. Cette sensibilité le rendra attentif à l'art, à la poésie, au mystère du mal et à la souffrance.

L'amitié avec Jacques Maritain revêt elle aussi ce double aspect, intellectuel et affectif. La rencontre de Charles Journet avec le philosophe en 1922, deux ans après leur premier échange épistolaire, constitue un événement central dans la vie du théologien. De neuf ans son aîné, Jacques Maritain fut pour lui un ami et un guide, qui l'inspira dans des questions aussi diverses que la théologie mystique, l'art ou la politique. L'abbé Journet le suivra au moment de la condamnation de l'Action française, dans les débats sur la politique chrétienne, puis dans son opposition au nazisme. Il sera ensuite son « ambassadeur » et son « agent littéraire » en Europe au moment où les Maritain vivaient aux États-Unis. Mais en plus d'un amour commun pour la vérité, une très forte affection lia les deux amis. On peut le découvrir en suivant l'évolution de l'intitulé de leurs lettres, qui va de « Monsieur », « Monsieur l'abbé »¹⁴², par « Très cher ami »¹⁴³, à « Mon très cher et très aimé Jacques », « Mon cher mon bien aimé Charles »¹⁴⁴. Répondant à l'écrivain Théodore de la Rive qui avait critiqué le philosophe, il lui disait que cette attaque l'avait « bless[é] jusque dans la plus chère de [ses] amitiés »¹⁴⁵.

De son côté, le philosophe reconnaîtra une dette envers l'abbé Journet. Il est placé parmi les six prêtres auxquels les Maritain portèrent leur gratitude « d'une manière absolument éminente, comme à des saints que le ciel a mis sur notre route ici-bas pour assister de leur charité le plus intime de nous-mêmes et pour combler nos âmes de leurs bienfaits »¹⁴⁶. Maritain dira que tout ce qu'il savait sur l'Eglise, il le savait grâce à Journet et ce dernier l'aïda dans sa vision de la théologie de la messe. Par ailleurs, le prêtre conseillait discrètement son ami pour tel ou tel point, l'engageant à rédiger *Primauté du spirituel* par exemple ou traduisant plusieurs de ses travaux, comme l'important *On the philosophy of history*. Il ne faudrait pas oublier non plus le soutien spirituel de Journet, qui portait les Maritain dans l'offrande eucharistique. Journet se considérait comme « frère » de Maritain¹⁴⁷ et se qualifia plus tard de *petit frère* : « Jacques, je sais bien que je peux me tromper, oh oui, mais je vous dis comme un petit frère ce qui m'apparaît »¹⁴⁸. Dans cette expression se trouve peut-être le résumé de la relation entre Journet et Maritain¹⁴⁹ : elle montre la dette à plus grand que soi tout en dépassant la simple relation d'un disciple envers son maître.

Dans notre travail, les polémiques antiprotestantes de Charles Journet ont fait l'objet d'un long commentaire. Nous avons vu qu'il ne s'agissait pas d'une réfutation tout azimut de la théologie adverse, mais d'une critique portant sur des sujets précis. Le controversiste aborda la vision

¹⁴² Journet à Maritain, 4 novembre 1920 ; Maritain à Journet, 10 novembre 1920 (*CJMI*, pp. 35 et 37).

¹⁴³ Journet à Maritain, 2 août 1929 ; Maritain à Journet, 23 novembre 1929 (*CJMI*, pp. 709 et 733).

¹⁴⁴ Journet à Maritain, 18 mai 1934 ; Maritain à Journet, 19 novembre 1935 (*CJM II*, pp. 383 et 500).

¹⁴⁵ Journet à Théodore de la Rive, 22 octobre 1926 (FCJ, cop.).

¹⁴⁶ MARITAIN, *Carnet de notes*, op. cit., OC XII, p. 226.

¹⁴⁷ « C'est que je suis votre frère, et que j'ai bien plus de biens qu'il ne m'en faut pour moi seul. Alors je serais si content si je pouvais vous aider à accorder à Raïssa ce qui serait le mieux » (Journet à Maritain, 18 mai 1934, *CJM II*, pp. 384-385).

¹⁴⁸ Journet à Maritain, 29 mars 1952 (*CJM IV*, p. 192).

¹⁴⁹ RIME, « Le théologien Charles Journet et le philosophe Jacques Maritain », art. cit., pp. 119-122.

eschatologique de Georges Fulliquet et la *Vie de Jésus* de Georges Berguer, puis il fut préoccupé de définir quel était le véritable *esprit* du protestantisme. Il pensait l'avoir découvert dans l'abandon du surnaturel et son remplacement par l'angélisme et le spiritualisme. L'argumentation de Journet s'inspirait de l'apologétique catholique, celle des exégètes¹⁵⁰ et des controversistes thomistes¹⁵¹, mais elle s'accompagnait de la connaissance directe des idées libérales. Nous pensons que Journet a qualifié avec justesse le protestantisme qu'il avait principalement devant les yeux, le protestantisme *libéral*. Que le protestantisme du XVI^e siècle contînt nécessairement les germes du libéralisme est une autre question qui demanderait à être traitée en détail.

Dans ses premières années, Journet n'a pas fait que combattre les protestants. Il donnait des cours et accompagnait les étudiants de l'Université, mais ses actions « positives » revêtaient une forte saveur apologétique. Un compliment adressé par Claudel à l'abbé Journet en 1945 traduit de façon particulière la période des années vingt :

« J'envoie de tout cœur mon hommage respectueux à l'abbé Charles Journet, détenteur de cette épée d'or que le prophète remit jadis à Juda Macchabée : l'Épée qui perce et qui sépare, qui atteint le centre et qui rend propres au sacrifice les membres, qui tue l'erreur et qui sculpte la vérité en la dégageant de l'opposition.

*Que Dieu bénisse ce champion de la Foi au centre de l'Europe et au centre de la doctrine ! »*¹⁵².

Michel Cagin, qui a signalé ce texte, écrit à propos du « centre » : « C'est sans doute le plus bel hommage qu'il pense pouvoir lui rendre, si l'on songe que, pour lui, le centre est le lieu d'où l'on peut tenir ensemble toutes choses, d'où l'on peut *comprendre* »¹⁵³. Placé au centre de l'Europe et de la doctrine catholique, Journet écrivait en tenant dans l'autre main une épée « qui perce et qui sépare ». On constate certes, dans les notes spirituelles du jeune vicaire, qu'il pensait à certains thèmes théologiques qui lui seront chers plus tard, l'Eglise, la messe, le mal. Le futur théologien se révélait dans ses prédications et dès 1922, Journet s'était attelé à une étude spéculative à propos du sacrifice de la messe. Mais ce travail resta à l'état de manuscrit¹⁵⁴. Les œuvres *publiées*, les articles de journaux, les brochures, *L'esprit du protestantisme* qui a été intégré aux années genevoises parce que c'est à ce moment qu'il fut élaboré, concernaient surtout des thèmes apologétiques.

Loin de s'attaquer à des questions érudites, les articles de Charles Journet abordaient des sujets d'actualité. C'étaient une réaction face à un auteur protestant, la recension d'un ouvrage qu'il jugeait important, le résumé d'une conférence etc. : « Ils perdent leur temps à faire des recherches sur l'incipit du quatorzième opuscule de David de Dinant [théologien du XII^e siècle], pendant que le monde périt sous l'agnosticisme », se plaignait-il à propos de certains docteurs, ou plutôt, d'après le contexte, des « thomistes » en général¹⁵⁵. L'idée d'apostolat, la dimension missionnaire étaient intimement présentes

¹⁵⁰ LAGRANGE, *La vie de Jésus d'après Renan*, op. cit., p. 10 ; ALLO, *Les miracles de l'Évangile devant la critique contemporaine*, op. cit., p. 4.

¹⁵¹ Cf. : JOURNET, « La place de saint Thomas d'Aquin dans la théologie », art. cit. (1921), p. 137.

¹⁵² Claudel à Journet, 12 décembre 1945 (CAGIN (éd.), *Paul Claudel – Charles Journet*, op. cit., p. 100).

¹⁵³ *Ibid.*, p. 64.

¹⁵⁴ Ce n'est qu'en 1957 que Journet fera paraître *La messe, présence du sacrifice de la croix* (Desclée De Brouwer, Paris). Sur ce sujet : GLASSON, *L'essence du sacrifice de la messe*, op. cit.).

¹⁵⁵ Journet à Maritain, 20 janvier 1926 (*CJMI*, p. 356 et note 4, p. 357).

dans le ministère de Journet. Il fallait montrer « une grande bonté pour les âmes » ainsi qu'« une inlassable réprobation de toutes les erreurs », parce que le monde devait être sauvé¹⁵⁶. Cet intérêt pour les questions du moment sera une constante dans la vie de Journet. *L'Église du Verbe incarné* voudra répondre aux partisans de l'ecclésiologie de la conférence œcuménique de Stockholm et les *Exigences chrétiennes en politique* reprendront des éditoriaux et autres articles écrits en réaction à l'actualité des années sombres.

Quel fut l'impact de l'apostolat de Charles Journet à Genève ? A défaut d'une enquête détaillée, nous donnerons quelques témoignages. En 1924, alors que Besson voulait nommer Journet au Séminaire de Fribourg, le vicaire général parlait de « l'importance du ministère spécial de M. Journet au point de vue de la pénétration du catholicisme dans les milieux intellectuels de Genève »¹⁵⁷ et Marie Giovanna, responsable de l'Union des Travailleuses catholiques, allait dans le même sens :

*« J'ai pu me rendre compte personnellement que M. l'abbé Journet a accès dans certains milieux, auprès d'âmes en quête de vérité, d'esprits très intellectuels, sur lesquels il n'est pas facile d'avoir une influence »*¹⁵⁸.

En 1925, la *Nouvelle Revue romande* expliquait que « l'enseignement dominical » de l'exégète et théologien genevois « attir[ait] Boulevard Georges-Favon des foules avides de recueillir la Vérité »¹⁵⁹. C'est en référence à lui qu'on relevait la tentative d'un curé de Genève de donner un certain lustre à sa paroisse : « On me dit que les lauriers de M. Journet troublent M. Vogt et qu'il veut faire aussi de Notre-Dame un centre intellectuel !! Il serait en pourparlers avec les dominicains pour obtenir un ou plusieurs pères qui s'occuperaient des intellectuels et des conversions !!! »¹⁶⁰. L'œuvre de Charles Journet ne passait donc pas inaperçue et semblait connaître le succès.

Contrairement à l'abbé Vogt et également à l'abbé Zundel, Journet était bien considéré par le vicaire général. Le 11 mars 1923, il l'appelait « cher Ami » et même, le 27 mars 1926, « Carissime (très cher) »¹⁶¹. Journet dira de son côté qu'il était en bon terme avec lui¹⁶². Mais Petite, qui était un esprit pratique, l'estimait trop intellectuel. Ce jugement fut sans doute partagé par d'autres car la revue *Nova* sera critiquée par plusieurs pour son élitisme¹⁶³. Un jour, le vicaire lui demanda de « descendre un peu de l'Olympe » et d'écrire des articles moins compliqués. Il n'avait pas apprécié sa recension d'un récit de conversion :

« Vous savez, cher Ami, que je professe pour vous une haute et affectueuse estime, je suis convaincu que votre culture vous aidera à réaliser un grand bien à Genève et c'est parce que je

¹⁵⁶ JOURNET, « Le thomisme vu du dehors », art. cit. (1925).

¹⁵⁷ Petite à Besson, 1^{er} octobre 1924 (AVic, correspondance Petite-Evêché, d).

¹⁵⁸ Marie Giovanna à Besson, 11 octobre 1924 (AEvF, carton Journet).

¹⁵⁹ Jean de FRIBOURG, réponse à : Charles JOURNET, « Catholicisme, thomisme et royalisme », *Nouvelle Revue romande*, février-mars 1925 (1925 n° 2-3), p. 3.

¹⁶⁰ Petite à Besson, 4 juillet 1925 (AVic, correspondance Petite-Evêché, d).

¹⁶¹ Petite à Journet, 27 mars 1926 (AVic, dossier Journet, d).

¹⁶² « J'ai fait un petit article favorable [à Cingria], qui a provoqué les foudres du vicaire général de Genève (avec qui je suis bien d'ailleurs) » (Journet à Maritain, 5 mars 1925, *CJMI*, p. 284).

¹⁶³ « On me reproche dans un certain public de la tenir trop haute, trop "sévère", c'est-à-dire "incompréhensible", on la voudrait plus "littéraire" – ancien "Mois littéraire et pittoresque" de la Bonne Presse, etc. » (Journet à Maritain, 22 février 1929, *CJMI*, p. 674).

désire voir se réaliser un bien plus grand encore que je viens vous prier d'écrire non plus pour la demi-douzaine de lecteurs du Courrier capable de vous comprendre mais pour les mille ou 1500 lecteurs qui s'intéresseraient à ces questions si elles leur étaient présentées en français courant »¹⁶⁴.

En 1926, une nouvelle divergence opposera les deux hommes. Souhaitant que les intellectuels eussent le goût de l'apostolat, le vicaire général pensait que les étudiants aimant la liturgie pouvaient très bien passer des heures dans les brasseries et les dancings¹⁶⁵.

Journet était connu parmi ses pairs. Était-il soutenu par eux ? On a parlé du curé Tachet et des abbés Donnier et Bouchardy. Nous pouvons ajouter à cette liste l'abbé Schubel, curé du Sacré-Cœur durant plus de trente ans et « très favorable à l'abbé Journet »¹⁶⁶, ainsi que l'abbé Edmond Chavaz, mais il semble que la liste se termine là. D'ailleurs, l'abbé Chavaz éprouvera ensuite une certaine hostilité à son égard¹⁶⁷. Les relations ne furent pas au beau fixe non plus avec un nouveau vicaire général, Mgr Henri Petit apparemment : « Depuis que je me suis désabonné du Courrier, cela va très mal entre nous, et il ne manque pas de me faire savoir que Nova lui déplait »¹⁶⁸. Mais écoutons Méroz :

« A Genève même, pour la plupart, ses confrères prêtres l'ignoraient profondément et son audience, il l'avait essentiellement auprès des laïcs. Il a dit lui-même : "Je me suis toujours appuyé sur les laïcs" »¹⁶⁹.

Le prêtre avait en effet un réseau genevois d'amis et de disciples qui lui apportèrent aide et soutien. Citons parmi d'autres le professeur François Bouchardy, le poète Henri Ferrare et le libraire Lucien Méroz, qui édita *Nova* à partir de 1950. Nous n'oublions pas non plus Berthe Decourieux, la secrétaire bénévole de l'abbé Journet depuis la fin des années trente au moins¹⁷⁰, deux familles amies, les Benoît et les Porte, et des étudiants comme Georges Cottier¹⁷¹. Le docteur Georges Porte avait son cabinet d'ophtalmologiste tout près de l'église du Sacré-Cœur.

Journet quittera son poste de vicaire du Sacré-Cœur en automne 1924 pour devenir « Directeur et Professeur de Théologie dogmatique au Grand Séminaire »¹⁷². Le premier numéro de sa revue *Nova et vetera* paraîtra un peu plus d'une année après. Sans qu'il soit permis de tracer une frontière étanche,

¹⁶⁴ Petite à Journet, 11 mars 1923 (AVic, dossier Journet, d). C'était une réaction à : Charles JOURNET, « L'arche d'alliance », *CG*, 11 mars 1923. *L'arche d'alliance* était le récit de la conversion de Robert-Benoît Cherix.

¹⁶⁵ Petite à Journet, 22 mars 1926, d ; Journet à Petite, 23 mars 1926 ; Petite à Journet, 27 mars 1926, d (AVic, dossier Journet).

¹⁶⁶ MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., p. 114.

¹⁶⁷ Témoignage du cardinal Cottier, 27 novembre 2004. Cf. aussi : BOISSARD, *Quelle neutralité*, op. cit., p. 225 (divergence à propos de la guerre d'Espagne).

¹⁶⁸ Journet à Berthe Decourieux, sans date (FCJ).

¹⁶⁹ MEROZ, « Une grande figure genevoise, le cardinal Journet », art. cit., p. 3.

¹⁷⁰ Sur Berthe Decourieux : *ibid.*, p. 13. Malgré ses propres propos (« Contrairement à ce que l'on a affirmé et qui le peinait beaucoup, [Journet] n'a jamais eu de secrétaire », *ibid.*, p. 12), Méroz reconnaît le travail bénévole de cette personne et la volumineuse correspondance de Journet à Berthe Decourieux montre que cette dernière occupait la charge de secrétaire, sinon en droit, du moins en fait.

¹⁷¹ Il l'aidera plus tard comme dominicain, avec son confrère fribourgeois Jean-de-la-Croix Kaelin.

¹⁷² *SC*, 2 octobre 1924, p. 625. Voir aussi le registre des nominations et décès 1909-1962, 25 septembre 1924 (AEvF).

une étape avait été franchie à ces deux dates. Le Journet de la deuxième partie des années vingt présente un caractère quelque peu différent du vicaire des années 1917-1924. Davantage qu'un simple auteur apologétique, il fera figure de directeur de revue, une revue reconnue dans le paysage médiatique romand. Dans cette nouvelle partie du travail, nous traiterons ainsi de la fondation de *Nova et vetera* et nous évoquerons sa volonté d'affirmer des « choses anciennes », des principes immuables en théologie et en philosophie, tout en s'ouvrant aux « choses nouvelles », aux interprétations modernes sur d'autres sujets. L'attitude apparemment contradictoire de Journet entre une ferme condamnation de l'œcuménisme et un intérêt pour l'art contemporain trouve là son explication. Mais avant d'aborder la fondation de la revue et de développer trois thématiques de l'époque (à côté du mouvement œcuménique et de la question de l'art, nous traiterons aussi de la condamnation de l'Action française), nous allons parler de la présence du théologien au Séminaire de Fribourg, l'arrière-fond stable sur lequel il allait désormais développer ses activités.

TROISIEME PARTIE : LE DIRECTEUR DE *NOVA ET VETERA*

IX. UN PROFESSEUR DE SEMINAIRE

Une nomination de dernière minute

L'abbé Journet fut appelé au Grand Séminaire de Fribourg en raison de la nomination d'Hubert Savoy, son ancien professeur de dogme, au poste de recteur du Collège Saint-Michel. Ce dernier remplaçait le célèbre Jean-Baptiste Jaccoud qui avait dirigé l'établissement depuis 1888.

Le nouveau recteur ayant été désigné tardivement¹, la venue de Journet à Fribourg se fit de manière précipitée. On la contesta fortement du côté de Genève ou du moins on s'affaira pour garder l'ancien vicaire le plus longtemps possible chaque semaine². Citons ce passage plein d'emphase d'Eugène Petite devant le refus du supérieur du Séminaire à laisser partir l'abbé Journet pour le catéchisme à l'école secondaire de Genève le vendredi après-midi :

« Je tiens à protester très solennellement contre ce mépris des intérêts spirituels de Genève et j'en appelle au Tribunal de Dieu, je charge votre conscience du mal qui résultera pour de nombreuses âmes de l'obstination à ne pas vouloir comprendre notre situation »³.

L'intéressé ne semblait pas non plus enthousiasmé et souhaitait garder des liens avec sa ville natale, comme l'indique cette lettre du vicaire général à l'évêque :

« Il désire que vous lui écriviez vous-même votre volonté de lui voir assurer la suite de son ministère à Genève où il se rendra du jeudi après midi au dimanche soir car il ne veut pas avoir l'air d'imposer sa volonté à M. Dalbard [le supérieur du Séminaire], il entend obéir. De son côté il nous promet de nous informer si, après expérience, ce double service le fatigue et nuit à son ministère auprès des séminaristes »⁴.

Besson sera d'accord pour une continuation de l'apostolat de Journet à Genève, sans pour autant lui permettre d'y rester la moitié de la semaine.

Avec l'automobile des Porte, l'ancien vicaire arriva à Fribourg le 6 octobre 1924, laissant son curé et « tout le monde » en pleurs⁵. On ne présentera pas une nouvelle fois la cité des bords de la Sarine. Le Fribourg du professeur Journet ressemblait à celui du collégien et du séminariste qu'il avait été. Georges Python siégeait toujours au Conseil d'Etat même s'il n'en était plus le chef, la ville était toujours une citadelle catholique, et Joseph Piller allait devenir le nouvel homme fort du gouvernement. Deux ans après son entrée au Conseil d'Etat il écrivait ces lignes caractéristiques de l'entre-deux-guerres sur la « mission de Fribourg » :

« Nous nous souviendrons que nous devons ne rien négliger pour que le canton de Fribourg reste ce qu'il est : un pays de foi et de progrès ; le rempart de l'ordre, le phare de la vérité qui

¹ Il fut nommé le 6 septembre 1924 (d'après la nécrologie de Mgr Savoy, SC, 1^{er} février 1951, 79-82, p. 80).

² Diverses lettres du dossier Journet, première moitié d'octobre 1924 (AEvF).

³ Petite à Marc Dalbard, 27 octobre 1924 (AEvF, paroisses 43).

⁴ Petite à Besson, 1^{er} octobre 1924 (AEvF, paroisses 43).

⁵ Témoignage d'Henriette Porte, 25 février 1979 (FCJ, TE 07) et Journet à Maritain, 15 octobre 1924 (CJM I, p. 235).

rayonne, qui éclaire et qui ranime. Nous prendrons mieux que jusqu'ici conscience de sa grande et noble mission qui est d'attester à la face du monde de l'efficacité, dans tous les domaines de la vie familiale, économique et civique, du christianisme vécu et vivant »⁶.

En 1941, un manuel pour cours complémentaires et écoles ménagères déclarait pareillement : « Répandre la vérité tout entière, dans l'esprit du Christ, voilà le service inappréciable que Fribourg peut rendre au monde, que le monde attend de Fribourg »⁷. Charles Journet aura une position plus nuancée sur la mission de Fribourg.

Le nouveau professeur occupa deux chambres au deuxième étage du Séminaire, qu'il conservera jusqu'à sa mort⁸. Journet vit certes « une intention du bon Dieu » à la pensée que son déménagement eut lieu le jour de la Saint-Bruno, le fondateur des chartreux qu'il aimait tant, mais il constatait que son départ avait été plus difficile, « plus dur » que prévu :

*« Que les "fleuves de Babylone" ont encore de puissance sur mon cœur ! J'avoue avec confusion que j'ai été heureux que l'on ait essayé de me retenir à Genève, et que Mgr m'ait autorisé à y retourner du samedi au dimanche. J'ai trouvé pour justifier ces retours, des raisons "de charité" mais l'abbé Clerc m'a dit "saepe videtur esse caritas et est magis carnalitas" »*⁹.

Louis Clerc citait l'*Imitation de Jésus-Christ* (I, XV). Si la ville de Fribourg n'avait guère changé depuis son temps de collègue, Journet ne l'appréciait plus comme avant :

*« J'aimais beaucoup Fribourg, il y a quinze ans. Depuis que j'ai appris à aimer Paris et la Coupole des Invalides, tout ce romantisme du paysage me fait l'impression d'un désordre. (...) Je ne suis pas encore accoutumé ici. Mais je sens bien qu'il était bon pour mon âme que certaines choses fussent froissées. J'ai tant de peine à me tourner vers Dieu et à sortir du sensible. La vie un peu close d'ici y aidera »*¹⁰.

Quelques mois plus tard, Journet écrira encore : « J'ai un peu le "cafard" ici »¹¹. Regrettait-il le côté provincial de sa nouvelle résidence ? Pour Maritain, sa tristesse s'expliquait par le fait qu'il était plongé dans le petit monde d'une cité bien catholique, où il n'y avait pas comme à Genève la possibilité de l'annonce missionnaire de l'Évangile : « Il me semble mon ami très cher que je comprends un peu ce que Fribourg doit être pour vous. Je crois que vous et moi nous avons plus de goût (trop peut-être ?) à fréquenter les publicains »¹². Cette situation allait durer ; en 1934, Journet estimait « bien lourd » le milieu catholique de Fribourg¹³.

⁶ Joseph PILLER, préface à : Louis MAILLARD, *Voyages en Pays de Fribourg*, Genève, 1934, pp. 5-6.

⁷ [NIQUILLE], *Un siècle d'histoire fribourgeoise*, op. cit., p. 205). Voir également : Francis PYTHON, « De la "religion en danger" à la "mission de Fribourg" », *Annales fribourgeoises*, t. 61-62 (1994-1997), pp. 197-206.

⁸ POLO CARRASCO, préface à : JOURNET, *Las siete palabras de Cristo en la Cruz*, préface cit., p. 18.

⁹ Journet à Maritain, 15 octobre 1924 (*CJMI*, p. 235).

¹⁰ Journet à Maritain, 14 novembre 1924 (*CJMI*, pp. 247-248).

¹¹ Brouillon d'une lettre de Journet à Besson, 6 mars 1925 (FCJ).

¹² Maritain à Journet, 2 décembre 1924 (*CJMI*, p. 252). Cf. : « Je crains que vous n'ayez beaucoup à souffrir à Fribourg, du côté du milieu » (Maritain à Journet, 16 octobre 1924, *CJMI*, p. 237).

¹³ Journet à Maritain, 9 décembre 1934 (*CJM II*, p. 425). Deux ans auparavant, il traitait *La Liberté*, le quotidien catholique de Fribourg, de « journal des plus bourgeois qu'on puisse rêver » (Journet à Maritain, 8 février 1932, *CJM II*, p. 204). Voir aussi : Journet à Maritain, 19 mai 1930 (*CJM II*, p. 63).

Quel fut le motif de la nomination de Journet au Séminaire de Fribourg ? Philippe Chenaux pense que l'évêque « souhaitait sans doute exercer un contrôle sur les activités de son bouillant vicaire »¹⁴. Son refus de lui permettre l'organisation d'une conférence à Genève en décembre 1924 sur le turbulent Léon Bloy¹⁵ constitue pour lui un indice. Certes, le chef du diocèse avait des contacts réguliers avec les professeurs de la maison et pouvait d'une certaine manière les contrôler. D'autre part, sa correspondance très élogieuse envers Journet n'exprime pas forcément le fond de sa pensée. Nous estimons cependant que l'évêque avait nommé le vicaire du Sacré-Cœur à Fribourg parce qu'il voyait en lui le candidat idéal, unique même, à la chaire vacante de dogme. Besson insiste beaucoup sur ce point dans ses lettres. A Marie Giovanna qui avait protesté il disait :

*« Soyez bien persuadée que je regrette vivement d'avoir été obligé d'appeler M. l'Abbé Journet à Fribourg. Je sais tout le bien qu'il faisait à Genève et le vide qu'il va nécessairement y laisser. Mais nous sommes dans une situation tout à fait anormale, à cause du manque de prêtres : nul autre que M. Journet ne pouvait actuellement se charger d'enseigner le dogme au Séminaire. Et vous comprenez sans peine que le Séminaire passe avant le reste, puisque du Séminaire dépend la formation du clergé dans tout le diocèse »*¹⁶.

On met volontiers en opposition le polémiste Journet et le prudent Mgr Besson, soucieux de tempérer son jeune prêtre. Certains contemporains avaient déjà senti cela¹⁷. Avant d'aller plus loin, voyons en quoi cette comparaison est pertinente et en quoi elle demande d'être nuancée.

Deux caractères différents

Originaire de Chapelle-sur-Moudon dans le canton de Vaud, Marius Besson était né en Italie, à Turin. Son père Edouard, un protestant accueilli dans l'Eglise catholique par le curé de Lausanne, le futur évêque Deruaz, s'y était établi comme précepteur. Ayant fait part à Don Jean Bosco de son désir d'entrer chez les salésiens, il avait reçu cette réponse : « Non, toi tu ne seras pas prêtre, mais tu auras un fils qui sera prêtre un jour »¹⁸. Par Don Bosco, Edouard fit la connaissance d'une famille tessinoise installée dans la ville et se maria avec Thérèse Fossati. Plus tard, les Besson ayant déménagé à Lyon, Marius sentit l'appel au sacerdoce et se laissa convaincre par Mgr Deruaz d'entrer au séminaire de son diocèse d'origine. Ordonné prêtre en 1899, il passa à Fribourg, après une alternance d'études et de temps de ministère, un doctorat sur les origines des diocèses de Genève, Lausanne et Sion. Marius Besson était historien, il est important de le souligner. Professeur au Collège Saint-Michel et au Grand Séminaire, professeur extraordinaire à la chaire du Moyen Age à l'Université de Fribourg, le prêtre transforma en 1910 un petit bulletin pour en faire *L'Echo*, l'hebdomadaire des catholiques vaudois¹⁹,

¹⁴ CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 115.

¹⁵ Besson à Journet, 9 décembre 1924 (AEvF, carton Journet, d).

¹⁶ Besson à Marie Giovanna, 12 octobre 1924 (ibid., d).

¹⁷ « Je tiens à vous dire – puisque des esprits tordus ont cru que je n'étais pas content de vous – toute mon estime, toute mon affection, toute ma reconnaissance pour votre bon travail » (Besson à Journet, 3 octobre 1922, ibid., d).

¹⁸ CHARRIERE, *Monseigneur Marius Besson*, op. cit., p. 11.

¹⁹ *Ibid.*, pp. 67-68.

qui accueillera plusieurs fois des articles de Journet. Tout en gardant certains cours sur les bords de la Sarine, l'abbé Besson fut chargé de fonder la paroisse du Saint-Rédempteur à Lausanne, à l'avenue de Rumine, puis il remplaça le supérieur Fragnière à la tête du Grand Séminaire en 1919. Le 5 mai 1920, Benoît XV le nommait évêque de Lausanne et Genève.

Marius Besson prêchait l'obéissance aux autorités civiles²⁰. L'évêque fut à l'aise dans le climat politique de l'entre-deux-guerres. On a même dit que son attitude correspondait à « une idéologie de classe »²¹, mais cette affirmation doit être tempérée²². Ce que l'on ne peut contester en revanche, c'est le profond amour de Mgr Besson pour la patrie. Il se révèle dans la célèbre *Prière pour la Suisse* : « O Dieu, qui nous avez donné une patrie incomparable et qui, jusqu'ici, l'avez toujours protégée »²³. Méfiant envers l'Action française qui s'opposait à la culture démocratique suisse, l'évêque sera soucieux de ne pas violer les consignes de neutralité demandées par le gouvernement durant la Seconde Guerre mondiale, mettant en garde l'abbé Journet lorsqu'il dénonça le totalitarisme.

Patriote, Charles Journet l'était aussi : « C'est une vieille tactique de nos adversaires d'opposer entre eux le *catholicisme* et le *patriotisme romand* »²⁴. Jusqu'en 1946, *Nova et vetera* porta comme sous-titre : « Revue catholique pour la Suisse romande »²⁵ et son directeur savait se faire lyrique en décrivant le Pays romand :

« Nous nous sommes attachés à son visage, aux lignes du Rhône et du Jura qui tracent sous le ciel l'ample dessin de son unité. Nous avons le cœur fait pour goûter à la fois le silence sacré et la douceur intime des soirs d'automne dans la Valsainte ; le "petit-lac" de Genève bordé de villas et qui, dans les après-midi d'été, fait songer à la Corne d'Or ou aux rivages classiques de quelque mer Egée »²⁶.

Mais animé par l'amour envers son pays, le jeune prêtre l'était plus encore par le souhait d'y faire triompher la vérité, et rendre « meilleure » sa patrie²⁷. Il écrira quelques années plus tard :

« Je n'ai jamais écrit, en matières religieuses, que pour défendre (très mal, je le sens mieux que personne) l'Eglise fondée il y a vingt siècles, par Jésus, et cette Révélation, entrée en Suisse par les routes de Genève et du St-Bernard, pour laquelle moururent les martyrs d'Agaune, dont la

²⁰ Voir à ce propos sa lettre pastorale aux catholiques vaudois à l'occasion du deuxième centenaire de la mort du major Davel, patriote vaudois : Marius BESSON, *Le patriotisme chrétien*, Saint-Paul, Fribourg, 1923, pp. 9-13.

²¹ William OSSIPOW, « Pro Deo et Patria ou l'attitude politique d'un évêque romand », *Choisir*, février 1973, 8-10, p. 10.

²² Une étude confirme certes le trinôme de valeurs solidaires relevé par Ossipow (religion, patrie, autorités), « mais avec une pondération différente et en le flanquant tout aussitôt d'un quatrième pôle : le souci plus qu'insistant de faire respecter les normes d'une loi morale omniprésente » : Francis PYTHON, « Un évêque défenseur de la Patrie. Le discours pastoral de Mgr Besson sur les crises de l'entre-deux-guerres », dans : *Passé pluriel*. En hommage au professeur Roland Ruffieux, Ed. universitaires, Fribourg, 1991, 77-96, p. 94.

²³ Texte dans : Marius BESSON, *Consignes*, Saint-Paul, Fribourg, 1944, pp. 134-135.

²⁴ JOURNET, « Catholicisme, thomisme et royalisme », art. cit. (1925), p. 1.

²⁵ Et « Revue catholique de la Suisse romande », dans le numéro de 1946-1947.

²⁶ Charles JOURNET, « Définitions », *NV*, janvier-mars 1926, t. 1, 1-14, p. 4.

²⁷ « Si nous aimons notre patrie, nous n'allons pas travailler à la supprimer pour mettre à sa place quelque chose d'autre et d'importé. C'est elle que nous voulons, que nous voulons meilleure » (*ibid.*).

lumière ne s'est pas interrompue dans notre patrie, et qui trouve toujours, je le sais, dans l'âme romande, de profondes connivences »²⁸.

Recherchant la vérité plus que l'entente entre les concitoyens, Journet jugeait « un peu faible » le livre de Besson, *La route aplanie*, avouant qu'il n'aimait « pas beaucoup » « le passage sur la paix des confessions sous le drapeau fédéral »²⁹.

Davantage que la dénonciation de l'erreur et l'affirmation sans condition de la vérité, Mgr Besson recherchait la paix et la concorde. On pourrait y voir une réminiscence de l'esprit cantonal. Le caractère genevois, prompt et batailleur, se réalisait à merveille dans l'abbé Charles Journet ; Mgr Besson au contraire était issu de la terre vaudoise. Un jour, un paysan du canton de Fribourg manifestait son admiration face à Besson : « Vraiment, c'est un grand évêque, disait-il. Il prêche on ne peut mieux. Il a de l'allure. Il est bon, bienveillant. On dit qu'il est très savant ». Mais le vieux paysan ajoutait, sans penser à mal : « Quel dommage qu'il soit protestant ! ». Dans son optique, cela voulait dire tout simplement... « vaudois »³⁰. Quelle est la caractéristique du Vaudois ? L'écrivain Pierre Deslandes le décrivait ainsi : « tolérant, amoureux d'une religion où l'humain et le surhumain s'équilibreront sans heurt, défiant de tout excès »³¹. Eugène Rambert avait déjà dit une chose semblable :

*« On a peur de faire autrement que le voisin ; on se regarde, on s'épie, on attend qu'un autre donne le signal. Habitué à un bonheur facile, vivant paisible sous un beau ciel, le Vaudois repousse d'instinct ce qui le dérange et l'inquiète »*³².

En Marius Besson, la charité chrétienne avait transcendé la débonnairité tranquille et défiante du Vaudois. Paternel, ou même paternaliste, Besson voulait avant tout faire régner la charité. Un tel désir se retrouvait dans sa devise épiscopale, qui fut l'objet d'un commentaire ironique de Journet :

*« Léon Bloy ne sera jamais son homme. Il a pris pour devise "Charitas Christi urget nos". L'autre jour j'ai eu la malicieuse pensée de lui envoyer le commentaire qui est dans l'Invendable [une œuvre de Bloy] : "Je suis venu mettre le feu sur la terre, le devoir de tout chrétien est d'être un incendiaire, c'est pour cela que j'aime ces bûchers de l'Inquisition..." »*³³.

Son biographe officiel François Charrière comparait Mgr Besson au Christ de Fra Angelico qui avait l'air de ne prononcer qu'à regret, contrairement au Christ de la Sixtine, la sentence de condamnation³⁴. L'évêque recommandait souvent la modération : « Craignez toujours, dans ce domaine, de pécher par excès plus que par défaut », écrivait-il à un prêtre qui avait fait du haut de la chaire des remontrances

²⁸ Charles JOURNET, *Un défenseur du protestantisme*. A propos d'un écrit de M. le pasteur de Saussure, tract n° 4, Maurice Deshusses, Carouge-Genève, 9 juin 1929, p. 4.

²⁹ Journet à Maritain, 2 janvier 1932 (*CJM* II, pp. 194-195).

³⁰ Anecdote rapportée dans : SAVARY, *Lettres à Suzanne*, op. cit., p. 143.

³¹ Pierre DESLANDES, « Sous le ciel vaudois. Un caractère national », *NV*, janvier-mars 1929, t. 4, 29-35, p. 33.

³² RAMBERT, *Alexandre Vinet*, op. cit., p. 464.

³³ Journet à Maritain, 31 octobre 1922 (*CJM* I, p. 125).

³⁴ CHARRIERE, *Monseigneur Marius Besson*, op. cit., pp. 54-55.

au chœur paroissial³⁵. Il déclara même qu'il y avait « une seule catégorie que Notre-Seigneur ne p[ouvait] pas sentir », les gens « qui refusent de pardonner, qui se préfèrent aux autres, qui sont intransigeants pour les autres, qui sont impitoyables et sévères »³⁶.

L'amour d'un pays où coexistaient catholiques et protestants et le goût de l'évêque pour la concorde ne furent probablement pas étrangers à son attitude irénique en matière interconfessionnelle. Mgr Besson avait le souci de ne pas blesser les protestants. Il s'en ouvrait à Reynold :

*« Dans nos milieux, la polémique ne sert de rien ; les articles désagréables pour ceux qui ne partagent pas nos croyances ne font de bien ni aux autres ni à nous. Il faudrait les éviter. (...) In omnibus, caritas ! »*³⁷.

Il reprenait la même idée deux semaines plus tard : « In omnibus caritas, vous disais-je... L'adage est bon, même quand il s'agit d'adversaires dangereux. (...) Travaillons à unir et non pas à diviser »³⁸. Cet irénisme se conjugait aussi, reconnaissons-le, avec le désir plus humain de préserver l'Eglise de la critique. On le voit bien au moment où, quelques mois après les lettres envoyées à Gonzague de Reynold, l'évêque recommandait au vicaire général de Genève tout ce qui aurait pu ressembler à une provocation dans la prise de possession de l'église de Carouge rendue aux catholiques :

*« Comme M. Gottret [un politicien catholique] nous le disait dimanche à St. Joseph avec beaucoup de raison, les catholiques doivent plus que jamais éviter les démarches maladroites ou malveillantes qui pourraient ensuite leur être reprochées. La situation générale est très tendue en Suisse, je le sais de source certaine, et, tout en faisant valoir nos droits, nous devons nous abstenir de tout ce qui pourrait mettre le feu aux poudres. Puisse-t-on s'en souvenir non seulement du haut de nos chaires mais même dans notre presse »*³⁹.

Un évêque défenseur de la foi catholique

Besson et Journet n'avaient donc pas le même caractère. On aurait pu mettre encore en valeur la différence entre l'historien et le théologien spéculatif ou distinguer les plans sur lesquels les deux hommes œuvraient. En tant que théologien, Charles Journet avait une liberté plus grande que son chef, le pasteur qui devait veiller à l'harmonie dans le troupeau et à la bonne entente avec les concitoyens réformés. Cependant, les deux hommes se rejoignaient dans leurs idées religieuses fondamentales.

³⁵ Besson au prier de Semsales, 3 décembre 1921 (AEvF, paroisses 99, dossier Semsales 1901-, d). Cf. aussi sa défense de Léon Savary, blâmé par un prêtre à cause du *Fardeau léger* (Besson au curé de Lentigny, 9 février 1933, AEvF, laïcs 99, dossier Savary, d).

³⁶ Sermon pour le 31 décembre 1943, cité dans : CHARRIERE, *Monseigneur Marius Besson*, op. cit., p. 155.

³⁷ Besson à Reynold, 29 mars 1921 (ALS, fonds Reynold, corr. aut. 62), à propos d'un article polémique de *La Revue romande*.

³⁸ Besson à Reynold, 14 avril 1921 (ibid.).

³⁹ Besson à Petite, 28 mai 1921 (AEvF, paroisses 11, dossier Carouge, d).

Bien que Besson écrivît des livres d'histoire, des ouvrages de vulgarisation et des œuvres apologétiques et non des traités de théologie spéculative⁴⁰, sa « maîtrise des dossiers historiques », très utile dans le débat œcuménique, s'accompagnait « de réelles compétences en théologie catholique »⁴¹. Il avait suivi les cours « des plus célèbres professeurs » de l'Université, « et spécialement du P. Del Prado, qui devait, comme le faisait déjà Mgr Fragnière, le mettre en contact plus intime avec saint Augustin et saint Thomas »⁴². La liste de ses œuvres est importante⁴³. Ayant publié plusieurs brochures apologétiques avant d'être évêque, il faisait paraître en 1927 « un ouvrage somptueux »⁴⁴ pour montrer que le Moyen Âge n'avait pas privé les catholiques de la Bible⁴⁵, il parlait de la primauté de Pierre, de la révocation de l'Edit de Nantes et de la Vierge Marie⁴⁶. Mais ses œuvres peut-être les plus marquantes sont *La route aplanie* et *Après quatre cents ans*.

En 1929, une vigoureuse apologie du protestantisme écrite par le pasteur vaudois Albert-Olivier Dubuis (1890-1931), *Le voile déchiré*, égratignait le catholicisme :

« *La Réforme, dans son essence, n'a pas été autre chose que le geste de lassitude, d'indignation et de foi qui, pour la seconde fois dans l'histoire, a déchiré le voile pour retrouver Dieu et le rendre à l'âme assoiffée de communion* »⁴⁷.

Ce livre connut le succès, « même en France et en Belgique »⁴⁸. Attaqué au passage⁴⁹, Mgr Besson répondit par *La route aplanie*⁵⁰ : « Déchirons le voile, Monsieur le Pasteur ; mais, que ce soit pour faire apparaître en pleine lumière les points nombreux sur lesquels, fils d'une même Patrie, nous pouvons nous entendre »⁵¹. Chez les catholiques, le livre eut un succès égal au livre du pasteur Dubuis chez les protestants⁵². Trois ans plus tard, Besson recommençait dans le même registre par *Après*

⁴⁰ C'est peut-être en ce sens que l'abbé Zundel le jugeait plus « littéraire » que « théologien » (« Conférence du père Maurice Zundel. Retraite de l'année 1967 », art. cit., p. 10).

⁴¹ BLANC – REYMOND, *Catholiques et protestants*, op. cit., p. 63.

⁴² CHARRIERE, *Monseigneur Marius Besson*, op. cit., p. 23.

⁴³ Bibliographie complète dans : Patrick BRAUN, *Le diocèse de Lausanne (VI^e siècle-1821), de Lausanne et Genève (1821-1925) et de Lausanne, Genève et Fribourg (depuis 1925)*, Helvetia sacra I, 4, Helbing et Lichtenhahn, Bâle, 1988, pp. 190-191). Liste de ses lettres pastorales et publications également dans : SC, 4 mai 1940, pp. 281-283.

⁴⁴ BLANC – REYMOND, *Catholiques et protestants*, op. cit., p. 76. « Le prix de vente de cet ouvrage parut si dérisoire qu'on soupçonna Mgr Besson d'avoir disposé de fonds secrets pour l'éditer. Il s'en défendit vivement » (*ibid.*, p. 76, note 84).

⁴⁵ Marius BESSON, *L'Eglise et la Bible*, S.A.D.E.A., Genève, 1927.

⁴⁶ Marius BESSON, *Saint Pierre et les origines de la primauté romaine*, S.A.D.E.A., Genève, 1929 ; *La révocation de l'Edit de Nantes*, Jacquemoud, Genève, 1933 ; *La Sainte Vierge*, Ed. de *L'Echo illustré*, Genève, 1942.

⁴⁷ Albert-Olivier DUBUIS, *Le voile déchiré*, La Concorde, Lausanne, 1929, p. 14.

⁴⁸ BLANC – REYMOND, *Catholiques et protestants*, op. cit., p. 77.

⁴⁹ « Le catholicisme, chez nous par exemple, (...) s'intitule "Paroisse du Rédempteur" plutôt que paroisse de Saint-Fridolin, il édite avec luxe et bon goût de ces ouvrages en apparence tout pleins d'une érudition sérieuse, mais destinés surtout à protéger, comme une forêt en ses retraites une foule de faits douteux ou faux » (DUBUIS, *Le voile déchiré*, op. cit., pp. 81-82).

⁵⁰ Marius BESSON, *La route aplanie*. Lettres à Monsieur le pasteur A. O. Dubuis à propos du *Voile déchiré*, Jacquemoud, Genève, 1930. En 1931, l'ouvrage fut révisé et confié en coédition à la maison Spes, de Paris (BLANC – REYMOND, *Catholiques et protestants*, op. cit., p. 80, note 94).

⁵¹ BESSON, *La route aplanie*, op. cit., p. 93 (d'après l'édition de 1930).

⁵² BLANC – REYMOND, *Catholiques et protestants*, op. cit., p. 80.

quatre cents ans, « aussi aimable dans son allure que redoutable dans ses effets »⁵³. C'était un recueil de lettres imaginaires autour de l'abbé Favre, un bon Vaudois qui prêchait le respect des protestants tout en clarifiant les dogmes et les pratiques de son Eglise.

Affirmer que Besson était « œcuménique » serait trop dire. Du côté réformé, sa politique de la main tendue provoqua même l'interrogation⁵⁴. *Après quatre cents ans*, accueilli avec joie par les catholiques, ne suscita pas l'unanimité du côté protestant⁵⁵ :

*« Au lieu de nous montrer le poing, comme d'autres l'ont fait souvent, il nous sourit. Vaudois lui-même, et nous connaissant bien, il nous offre un verre de Dézaley. (...) mais toujours il nous attendra de pied ferme sur le seuil de sa porte romaine, dont il ne lui est pas permis de s'écarter »*⁵⁶.

Bridel ne croyait pas si bien dire : en ces mêmes années, Besson avait fait traduire en italien le livre assez violent de Charles Journet intitulé *De la Bible catholique à la Bible protestante*, pour contrer la propagande protestante dans la banlieue de Rome⁵⁷.

Davantage qu'œcuménique, l'entreprise de Mgr Besson était irénique. Il cherchait à instaurer un climat de bonnes relations avec ses concitoyens. Ses œuvres voulaient également ôter aux protestants une fausse conception des dogmes catholiques et sa méthode n'était pas dénuée du désir secret de les convertir. Un indice est donné dans une lettre à Journet, où l'évêque lui demandait d'éviter les excès de la polémique, de peur de faire fuir et de réduire au silence l'adversaire :

*« Pour moi, j'ai le sentiment très profond que je porte la responsabilité de toutes les âmes de mon diocèse, que j'ai le devoir de défendre la foi des catholiques, mais que j'ai le devoir aussi d'attirer à cette foi ceux qui n'en bénéficient pas encore, et j'ai toujours la préoccupation de traiter l'adversaire, quel qu'il soit, avec le respect et la charité nécessaires pour l'attirer »*⁵⁸.

En 1921, il s'était déjà exprimé de façon assez claire à Journet qui n'avait pas encore fait étalage de toute sa verve : « Vous avez le genre charitable et "compréhensif" que je désire. Tous ne l'ont pas, et au lieu d'attirer, ils repoussent »⁵⁹. C'est dans le sens étymologique qu'il faudrait lire l'adjectif « compréhensif ». A notre avis, Bernard Reymond a parfaitement résumé la relation entre Besson et Journet :

*« On peut dire que la chance des catholiques vaudois est d'avoir eu pour chantre Marius Besson, tout de rondeur dans l'expression, et non Charles Journet, trop Genevois pour n'être pas pointu. Mais la chance de Besson est aussi d'avoir pu s'appuyer sur un nouveau courant catholique dont Journet était en Suisse romande la meilleure tête pensante »*⁶⁰.

⁵³ *Ibid.*, p. 85.

⁵⁴ Certains du reste accusèrent Besson d'être en désaccord avec l'Eglise catholique, d'autres « d'user de finesse » afin d'attirer du monde à l'Eglise catholique (CHARRIERE, *Monseigneur Marius Besson*, op. cit., p. 119).

⁵⁵ Marius BESSON, « Comment fut accueilli *Après quatre cents ans* », *NV*, octobre-décembre 1934, t. 9, pp. 337-375.

⁵⁶ Philippe BRIDEL, « Les deux souhaits de Mgr Besson », *Gazette de Lausanne*, 26 novembre 1933.

⁵⁷ Besson à Giulio Bevilacqua, 4 décembre 1928 [probablement erreur, pour 1929] (AEvF, carton Journet).

⁵⁸ Besson à Journet, 25 novembre 1929 (AEvF, carton Journet, d).

⁵⁹ Besson à Journet, 19 décembre 1921 (*ibid.*, d).

⁶⁰ BLANC – REYMOND, *Catholiques et protestants*, op. cit., p. 62.

Journet et Besson poursuivaient donc un même but, la promotion de la foi catholique, avec des méthodes différentes. L'évêque avait donc toutes les bonnes raisons pour nommer le vicaire du Sacré-Cœur à son séminaire.

Les professeurs du Grand Séminaire

Quand Charles Journet vint à Fribourg en 1924, les séminaristes étaient plus nombreux que lors de ses propres études. Il y en avait cinquante et un, dont quinze nouveaux⁶¹. La situation était calme, la maison *tournait* : obéissance au règlement, pas de perturbations ni de scandales, peu de départs⁶².

Le vicaire genevois était entré dans le cercle des directeurs ou professeurs-prêtres habitant sur place⁶³. Le Séminaire avait été endeuillé par le décès de l'ancien supérieur Fragnière retiré au couvent de la Visitation, du professeur nommé de pédagogie l'abbé Jules Dessibourg⁶⁴, et de l'abbé Castella, le professeur de morale. Journet retrouva en revanche le chanoine Antoine Bosson, professeur de droit canonique, liturgie et catéchèse, bibliothécaire et économiste, et ses anciens condisciples Louis Clerc et François Charrière qui avaient conquis leur doctorat à Rome. Louis Clerc occupait l'une des deux chaires de dogme tandis que François Charrière avait repris au printemps 1924 la théologie morale et la sociologie⁶⁵. Il y avait d'autres professeurs encore, mais ils ne résidaient pas au Grand Séminaire et de ce fait n'avaient pas droit au titre de « directeur ». C'étaient Louis Waeber, Joseph Bovet et Eugène Dévaud, qui enseignaient respectivement l'histoire ecclésiastique, le chant et la pédagogie⁶⁶. Au fil des ans, de nouveaux collègues se joindront à l'équipe⁶⁷.

Après le court supérieurat de Marius Besson (1919-1920), le professeur de dogme Marc Dalbard fut placé à la tête de l'établissement et y resta dix-sept ans, de 1920 à 1937. Sa charge était lourde. Outre sa fonction de supérieur et d'autres offices en dehors de la maison, il donnait divers cours, pastorale, ascétique, liturgie et éloquence⁶⁸ et s'occupait des cours pratiques de catéchisme⁶⁹. Mais l'abbé

⁶¹ « Chronik », doc. cit., 6 octobre 1924, p. 135 (communauté des sœurs du Séminaire).

⁶² Rapport de Mgr Besson, 26 février 1926, doc. cit., ad 22-25 (AEvF).

⁶³ « In regimine Seminarii maioris rectorem adiuvant quatuor magistri commorantes in ipso Seminario et officio Directorum fungentes pro foro interno, ad normam Seminarii Sancti Sulpitii » (ibid., ad 9).

⁶⁴ Prévu le 20 juin 1923 pour enseigner la pédagogie, l'abbé Dessibourg, ancien directeur de l'Ecole normale de Hauterive, mourut le 9 octobre 1923 (registre des nominations et décès 1909-1962, AEvF).

⁶⁵ Ibid., 15 avril 1924 ; rapport pour l'année scolaire 1923-1924, p. 4 (archives du Séminaire).

⁶⁶ Nommé directeur de l'Ecole normale de Hauterive en remplacement de l'abbé Dessibourg, Eugène Dévaud accepta de reprendre la pédagogie au Séminaire, tout en gardant Hauterive.

⁶⁷ Othmar Perler puis Max Overney, chargés de l'écriture Sainte conservée jusqu'en 1927 par Hubert Savoy ; Denis Fragnière qui remplaça Eugène Dévaud en 1931-1932 ; Henri Marmier, entré en 1933 comme économiste ; Romain Pittet qui prit la place de Louis Waeber, nommé vicaire général en 1934.

⁶⁸ Nécrologie de Mgr Dalbard, *SC*, 21 novembre 1957, 744-746, p. 745. Le cours de liturgie pratique était assuré par l'abbé Clerc.

⁶⁹ Besson au nonce Pietro di Maria, 10 mai 1927 (AEvF, V 1, dossier Congrégation des Séminaires et Universités, d).

Dalbard, de caractère pessimiste semble-t-il⁷⁰, ne se sentait pas fait pour assurer cette tâche et les relations entre ses confrères et lui ne furent pas toujours faciles : « Dieu sait ce que j'ai souffert durant ces douze ans de supériorat surtout à cause de mes insuffisances et du manque total, – et c'est irrémédiable –, de cohésion, de communauté d'idées, de sentiments, de vie avec mes confrères »⁷¹. Dans cette lettre, il reprochera à Journet ses tendances centrifuges :

« Il n'y a guère que MM. les directeurs Clerc et Overney qui gardent la résidence au Séminaire.

(...)

*M. le directeur Journet part pour Genève le vendredi soir, assez souvent le vendredi à 13 h., et ne rentre que le lundi à 10 h. »*⁷².

Les deux hommes divergeaient aussi théologiquement. On le voit dans la recension sans complaisance faite par Journet d'un de ses ouvrages⁷³. Il n'est pas impossible que Dalbard fût le professeur suarézien ou moliniste qui, selon une tradition, enseignait au temps des études de Journet⁷⁴. Un jour, le supérieur fit une déclaration qui pouvait être comprise comme une attaque contre la mystique. Le théologien apprécia-t-il ? Il est permis d'en douter :

*« On est très féru de littérature mystique. On lit les œuvres de Ste Thérèse et de S. Jean de la Croix. On admire un S. François d'Assise et une Ste Angèle de Foligno. Et on oublie trop la remarque très sage de l'Auteur de l'Imitation : "Les discours sublimes ne font pas l'homme juste et saint ; mais une vie pure rend cher à Dieu ; j'aime mieux sentir la componction que d'en savoir la définition" »*⁷⁵.

L'enseignement de la théologie dogmatique

Alors que Dalbard et Journet avaient une théologie différente, ce dernier sera en communauté d'esprit avec son collègue de dogmatique Louis Clerc⁷⁶. Journet rapporte qu'« envoyé à Rome au séminaire Sainte-Claire pour y préparer un doctorat », le jeune prêtre « avait sollicité et obtenu l'autorisation,

⁷⁰ « Je souhaite seulement que vous réagissiez contre un certain pessimisme qui se remarque et dont on souffre : les séminaristes, surtout ceux des derniers cours, qui voudraient qu'on leur fit un peu plus confiance, trouvent qu'on les éteint au lieu de les pousser. C'est peut-être faux ; mais, puisque l'objection est faite, il faut veiller à la rendre de moins en moins fondée » (Besson à Dalbard, 21 juillet 1932, AEvF, Sé 21, dossier Séminaire diocésain 1921-1945, d).

⁷¹ Dalbard à Besson, 18 juillet 1932 (ibid.).

⁷² Le père Felder, visiteur apostolique en 1936, déplora aussi les absences des professeurs : « *Instructio alumnorum scientifica viribus magistrorum unitis adpetitur. Scopus tamen ab omnibus intentus melius adhuc attingeretur, si professores conscii altissimi muneris sui, occupationes alienas et extrinsecas, quantumvis ad ministerium sacrum pertinentes, maximopere restringerent* (rapport du père Felder, doc. cit., p. 25, AEvF).

⁷³ « L'auteur dit encore : "Il est très vrai que nous agissons souvent dans le sens du motif le plus fort" ; un thomiste irait plus loin » (Charles JOURNET, recension de : Marc DALBARD, *Cours de morale*, dans : *NV*, juillet-septembre 1940, t. 15, 405-406, p. 406).

⁷⁴ Voir plus haut, témoignage de Mgr Mamie, 26 janvier 2001.

⁷⁵ Rapport pour l'année scolaire 1929-1930, p. 7 (archives du Séminaire).

⁷⁶ Il y avait toutefois une différence de méthode entre eux. Selon des témoignages, Clerc était très sec dans ses cours (témoignage du chanoine Joseph Grossrieder, 20 avril 2001), « meilleur métaphysicien que Journet » (témoignage de Mgr Mamie, 11 janvier 2001, cf. : témoignage de l'abbé André Bise, 13 février 2001).

alors inouïe [c'est nous qui soulignons], d'aller suivre chaque jour les cours au Collège Angélique », qu'« il resta toute sa vie fidèle à ce Maître » (Thomas d'Aquin), et qu'« il connaissait admirablement les commentaires du cardinal Cajetan »⁷⁷. Si l'on ajoute que François Charrière revendiquait le Docteur commun pour la théologie morale (« Titulum illum clarissimum meruit S. Doctor non minus in re morali quam relate ad alias partes disciplinae theologiae »⁷⁸), saint Thomas était bien présent au Séminaire de Fribourg⁷⁹, à la différence de l'époque où Journet était séminariste. Pour le professeur, la *Somme* était le manuel de théologie⁸⁰. En 1935, il écrivait à un ami : « Nous avons introduit à peu près cette méthode [le plan de la *Somme*] au Séminaire, et nous nous en trouvons très bien »⁸¹. L'ecclésiologie resta pourtant aux côtés de l'apologétique, malgré le désir de Journet de la déplacer après la christologie⁸².

Selon l'usage, l'abbé Journet enseigna en latin, à sa manière⁸³, sans exclusivisme, et semble avoir rapidement passé au français. A son arrivée en 1924, le nouveau professeur s'était plaint auprès de Maritain de devoir commencer par le sacrement de pénitence alors que certains séminaristes « n'[avaient] pas étudié tous les *sacramenta in genere...* » (les généralités de la théologie sacramentelle)⁸⁴. Dispensé par deux professeurs, le dogme était en effet réparti sur un cycle de quatre ans et l'ancien vicaire avait dû *prendre le train en route*, de la même manière que les séminaristes de première année. En 1925-1926, il commençait en revanche un nouveau cycle. Tandis que Louis Clerc donnait l'ecclésiologie, Journet enseigna l'apologétique et le traité des lieux⁸⁵, qui abordait les sources et les principes de la théologie. En préparant ses cours, le nouveau professeur n'était pas sans penser à son *Esprit du protestantisme* où il avait accusé les réformés de méconnaître l'ordre surnaturel. Il expliquera dans le rapport de fin d'année : « L'essentiel était de fixer l'absolue irréductibilité de l'ordre surnaturel à l'ordre naturel, et leurs nécessaires rapports ». En deuxième année, Louis Clerc traita de la foi, de la création et des anges, et Journet professa le *De Deo uno*, puis le *De Deo trino*, dont la perspective de l'enseigner lui avait causé « tous les vertiges »⁸⁶. D'après les notes de cours de Léon Barbey, Journet était très spéculatif et apologétique (par exemple, critique de Blondel, Le Roy et

⁷⁷ Charles JOURNET, « + M. l'abbé Louis Clerc, professeur au Grand Séminaire », *La Liberté*, 18 février 1955.

⁷⁸ « *Theologia moralis* », document photocopie, p. 4 (BCU, fonds Léon Barbey, P-13).

⁷⁹ Louis Clerc était de plus préfet des études de la maison (rapport de Mgr Besson, 26 février 1926, doc. cit., ad 13, AEvF).

⁸⁰ Journet commentait l'édition de Marietti, publiée à Turin en 1922 (*CJMI*, p. 664, note 11).

⁸¹ Journet à Jean Deshusses, bénédictin à Hautecombe, sans date [la réponse doit être de novembre 1935] (FCJ, ph). Nous ignorons si Journet faisait allusion à l'abbé Charrière ou seulement à son collègue de dogmatique. Cf. : « A mesure que nous le repensons de 4 ans en 4 ans, le texte de saint Thomas (...) nous apparaît comme un chef d'œuvre d'ordre et de paix et de concision » (déclaration du professeur Journet, rapport pour l'année scolaire 1939-1940, p. 4, archives du Séminaire).

⁸² « *Incarnatio redemptrix – Ecclesia (...) – Sacramenta – Talis est ordo rerum secundum mentem Divi Thomae* » (« *De sacramentis* », notes de cours, p. 1, BCU, fonds Léon Barbey, P-18).

⁸³ « Les cours se donnaient en latin. Latin approximatif parfois, notamment dans la bouche du Père Journet, qui ne se faisait pas scrupule d'y introduire des tournures typiquement genevoises » (Léon BARBEY, « Humbles souvenirs sur Charles Journet », *Bulletin des Amis du cardinal Journet*, n° 6 (décembre 1984), 5-8, p. 6).

⁸⁴ Journet à Maritain, 15 octobre 1924 (*CJMI*, p. 235).

⁸⁵ Rapport pour l'année scolaire 1925-1926, pp. 2-3 (archives du Séminaire).

⁸⁶ Journet à Maritain, 2 octobre 1924 (*CJMI*, p. 232).

Rousselot vers le début du *De Deo uno*⁸⁷). Dans le *De Deo trino*, la Bible venait presque comme en renfort : le professeur commenta longuement la notion de procession et n'aborda qu'à la treizième page la révélation de la Trinité dans l'Ancien et le Nouveau Testament⁸⁸. En 1927-1928, Clerc parlait du Verbe Incarné et Journet de la théologie sacramentelle générale, du baptême et de l'eucharistie :

*« On a expliqué comment les sacrements étaient tout d'abord des signes, des symboles de la grâce (in genere signi), puis comment, depuis que la création matérielle a été comme réconciliée à Dieu dans le mystère du Verbe fait chair, les sacrements ont acquis un privilège plus caché et plus merveilleux en devenant de vraies causes de la grâce (sacramenta Novae Legis sunt etiam in genere causae) »*⁸⁹.

Journet voyait en Jean de Saint-Thomas l'auteur qui « a[vait] développé avec le plus de profondeur la doctrine de la grâce sacramentelle »⁹⁰. L'année scolaire 1928-1929 termina le cycle dogmatique par l'enseignement des habitus et de la grâce (Clerc), de la pénitence, de l'extrême-onction, du sacrement de l'ordre, du mariage ainsi que des fins dernières (Journet). Ce dernier traité n'eut droit qu'à un survol rapide, même s'il constituait « le plus beau traité mis au programme »⁹¹. A partir de ce moment, le travail de Journet était devenu plus tranquille car il n'avait plus « à faire, mais à refaire » son cours⁹², et cependant le théologien se plaignait de ne pas savoir assez bien utiliser son temps en raison d'un manque supposé d'acuité intellectuelle : « Quand je pense au travail que vous feriez si vous aviez tout le temps dont je dispose (et que je perds bien souvent) cela me fait honte », écrivait-il à Maritain⁹³.

Un zèle spéculatif critiqué

Chaque professeur a son style, ses caractéristiques propres. Au sujet de l'enseignement dogmatique de Charles Journet, deux éléments peuvent être mis en évidence, l'aspect lumineux de certains cours, mais aussi un manque patent de pédagogie, qui contraste avec les talents de catéchiste dont il faisait preuve envers les enfants : « Qui n'a pas entendu l'abbé Journet prêcher aux petits enfants ne peut se faire une idée de la communication merveilleuse qui s'établissait entre eux et le grand théologien »⁹⁴. L'abbé André Bise évoque en effet la « synthèse prodigieuse » que Journet formulait au moment où il

⁸⁷ « Dogme (M. Journet) », notes de cours, pp. 4-5 (BCU, fonds Léon Barbey, P-16).

⁸⁸ « De Sanctissima Trinitate », notes de cours (ibid., P-17).

⁸⁹ Rapport pour l'année scolaire 1927-1928, p. 4 (archives du Séminaire).

⁹⁰ Ibid. ; cf. : « Ordo Divi Thomae a Joanne a S. Th. elucidatus » (« De sacramentis », notes de cours, p. 3, BCU, fonds Léon Barbey, P-18).

⁹¹ Rapport pour l'année scolaire 1928-1929, p. 4 (archives du Séminaire).

⁹² Journet à Maritain, 11 janvier 1929 (CJMI, p. 661).

⁹³ Ibid.

⁹⁴ Geneviève ANTHONIOZ, conférence sur le caractère spirituel de Journet, Fribourg, 18 novembre 1975, texte à la FCJ, p. 9.

abordait un traité nouveau⁹⁵ et son confrère Jean-Marie Pasquier parle du caractère personnel, existentiel de son enseignement :

« *Ce qui m'impressionna, ce n'était pas la rigueur de ses démonstrations (...). Si rigueur il y avait, je le découvris bientôt, c'était en profondeur : ce qu'il nous livrait, ce n'était plus des idées, mais une pensée devenue vie, à force d'être portée en soi, d'être ruminée, et d'être priée* »⁹⁶.

Les deux prêtres reconnaissent toutefois que son cours « n'obéissait guère aux règles de la pédagogie... » et que le professeur « se répétait, ne sachant plus très bien où il en était resté ». De son côté, rendant hommage aux livres de l'abbé Journet, comme *L'Eglise du Verbe incarné*, *Les sept paroles du Christ en croix* et ses petits catéchismes, l'abbé Gilbert Perritaz explique qu'« il ne pouvait pas être au four et au moulin » et que « la qualité de ses cours s'en ressentait », au point de faire sombrer une partie de la classe dans la somnolence. Mais il y avait des exceptions, la leçon « la plus écoutée » étant celle du lundi où Journet « revenait riche d'anecdotes » depuis Genève⁹⁷.

Le jugement du professeur Journet envers ses élèves était mitigé. Déçu par leurs plaintes au sujet de ses absences, il était tenté de les trouver « bien ingrats » et se demandait s'il fallait demeurer à Fribourg :

« *Il est mieux que je cherche à m'effacer et à laisser ce poste si délicat et si difficile à quelqu'un de moins indigne. J'ai assez souvent souffert moi-même de mon indignité, Monseigneur, pour oser vous écrire aujourd'hui, ce que je pense tout bas depuis un an* »⁹⁸.

En 1927, après leur avoir lu *Expérience mystique et philosophie*, il félicitait Maritain de ses formules, que « même » ses séminaristes avaient comprises⁹⁹. Ce n'était pas leur faire un compliment. Il regrettait qu'un seul d'entre eux était intéressé au cours du père Allo sur l'histoire des religions : « Je suis bien humilié de leur peu de curiosité intellectuelle »¹⁰⁰. Il expliquait à Berthe Decourieux que ses élèves « v[oulaient] corriger et reprendre J. Maritain » et ajoutait : « C'est incroyable ce qu'ils sont sûrs d'eux-mêmes »¹⁰¹. Alors qu'il avait été lui-même un séminariste modèle, Charles Journet était surpris tout autant que déçu de ne pas être suivi dans les hauteurs de la théologie. Il ne s'était peut-être pas rendu compte que son commentaire de la *Somme* était trop difficile et qu'il manquait de pédagogie.

Le zèle spéculatif de certains professeurs (« magistri quidam ») sera critiqué par le responsable de la visite apostolique des séminaires suisses, le capucin Hilarin Felder, qui était venu au Séminaire au

⁹⁵ André BISE, « L'abbé Journet, un éveilleur », *Bulletin des Amis du cardinal Journet*, n° 1 (juin 1982), p. 6. Bien que les témoignages que nous citons ici concernent une époque postérieure à la Seconde Guerre mondiale, il est permis de supposer que Charles Journet enseignait déjà auparavant de cette manière.

⁹⁶ Jean-Marie PASQUIER, conférence sur « Monsieur Journet au Grand Séminaire », Fribourg, 11 novembre 1975 (texte à la FCJ, p. 3).

⁹⁷ Gilbert PERRITAZ, *L'infanterie du bon Dieu*, Ed. La Sarine, Fribourg, 2003, pp. 132-133.

⁹⁸ Journet à Besson, 1^{er} octobre 1925 (AEvF, carton Journet). Cette remarque confirmerait l'idée d'Emmanuel Lemièrre, qui insiste sur l'humilité de Journet (LEMIÈRE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., p. 84).

⁹⁹ Journet à Maritain, 8 avril 1927 (CJMI, p. 486).

¹⁰⁰ Journet à Allo, 1933 ? (FCJ, ph).

¹⁰¹ Journet à Berthe Decourieux, sans date (FCJ).

printemps 1936¹⁰². Ce religieux lucernois résidant à Fribourg (1867-1951) reçut de multiples missions de la part du Saint-Siège et sera consacré évêque titulaire de Gera (Thuringe) en 1938¹⁰³. Tout en rendant hommage à la haute tenue du Séminaire de Fribourg, de sorte qu'il n'était « guère inférieur » à la faculté de théologie de l'Université¹⁰⁴, le père visiteur n'apprécia pas son enseignement dogmatique. Le programme, disait-il, n'était pas toujours achevé en dépit de la présence de deux professeurs et du nombre exagéré (« numerum exaggeratum ») d'heures qui lui étaient consacrées. Il regrettait le cycle de quatre ans, car il empêchait le plus grand nombre des élèves d'aborder les principes du dogme (traités apologétiques) et ceux de la morale¹⁰⁵ au commencement de leur théologie. Il était en outre cinglant sur quelques enseignants :

« Certains professeurs, bien que remarquables par la doctrine et la vertu, oublient parfois ceci, que “nous étudions pour la vie, non pour l'école”. Les leçons sont parfois trop arides, théoriques, abstraites, ils [ou elles, les leçons] soignent davantage la théologie de la raison que celle du cœur et de la pratique ; ils [elles] ne rendent pas suffisamment attentifs les élèves à l'humble troupeau des paysans, des artisans, des ouvriers, pour lesquels ils doivent étudier et au salut desquels ils sont tenus de veiller »¹⁰⁶.

On peut penser que Journet faisait partie de ces « magistri quidam ». Le fils de saint François ne réagissait pas par agacement envers le culte d'un docteur rival de Scot car il réclamait l'abandon de la *Somme* pour des manuels thomistes¹⁰⁷. Sa motivation était d'ordre pédagogique.

La visite modifia la vie du Séminaire. On ajouta une année propédeutique aux quatre ans de théologie¹⁰⁸ et un poste de père spirituel de la maison fut créé¹⁰⁹. En revanche, il ne semble pas que les professeurs changèrent de méthode et Journet, qui n'aimait pas les manuels¹¹⁰, continua à se servir de la *Somme*. Le père Felder avait aussi voulu ôter aux professeurs leur rôle d'accompagnants officiels des séminaristes¹¹¹. Malgré la présence d'un directeur spirituel du Séminaire, ce souhait ne fut pas mis à exécution. Journet put conserver cet office, selon la tradition des sulpiciens en vigueur à Fribourg.

D'après l'ancien évêque du diocèse Mgr Mamie, « ceux qui ont été ses “pénitents”, et ses “pénitentes” [car Journet n'accompagnait pas seulement des séminaristes], percevaient souvent la vie profonde en

¹⁰² « Chronik », doc. cit., 4 mai 1936, p. 179 (communauté des sœurs du Séminaire).

¹⁰³ Nécrologie de Mgr Felder, *SC*, 6 décembre 1951, pp. 743-744.

¹⁰⁴ « Seminarium s. Caroli operam praeclare navante Ordinario exterius interiusque tantum effloruit, ut ipsa Facultate parum inferius sit » (rapport du père Felder, doc. cit., p. 22, AEvF).

¹⁰⁵ Nous avons vu que le cycle de quatre ans en morale avait été établi sur une initiative de l'abbé Charrière.

¹⁰⁶ Ibid., p. 27.

¹⁰⁷ « Consultius esset in Seminario textum non tam adhibere Summam s. Thomae, quam “eorum libros auctorum, qui, derivatas de Aquinatis fonte doctrinas, compendio exponunt” » (ibid.).

¹⁰⁸ Lettre de la Congrégation des Séminaires et Universités à Felder, 12 août 1937 (AEvF, Sé 21, dossier Séminaire diocésain 1921-1945, d). L'inauguration de la propédeutique en 1939 conduisit à la nomination de l'abbé Georges Borel comme professeur de philosophie. Journet enseigna aussi pour l'année propédeutique.

¹⁰⁹ ANONYME, « Grand Séminaire diocésain », *SC*, 17 février 1938, p. 97.

¹¹⁰ Du moins certains d'entre eux : cf. la lettre où Journet se lamente que les religieux de Lérins, où il se trouvait au printemps 1925, étudiaient la théologie dans les manuels de Tanqueray et Génicot (Journet à Maritain, 1^{er} mai 1925, *CJM I*, p. 289).

¹¹¹ Rapport du père Felder, doc. cit., p. 23 (AEvF).

Dieu de ce professeur dans sa manière de parler, d'interroger, de répondre »¹¹². Peut-être apparaissait-il à ses élèves sous un jour différent des cours de dogme. Le séminariste Léon Barbey, élève de 1925 à 1929, en avait gardé en tout cas un souvenir lumineux :

*« M. J. a vraiment des grâces particulières pour me toucher. Quand il a commencé, après mon déballage, à me dire : “Mon pauvre enfant”, mon cœur s’est fondu. Et c’est pourquoi, malgré tout, je veux dire, malgré la peine que j’ai à m’ouvrir à lui qui m’intimide, je continuerai à le prendre comme directeur »*¹¹³.

Léon Barbey souhaitait que son directeur fût plus directif cependant : « J’aurais voulu dire à M. J. : Je veux faire tout ce que le bon Dieu veut de moi. Mais aidez-moi, en détail, à le discerner »¹¹⁴. Journet n’insistait pas par ailleurs sur la mortification, sinon dans les choses modestes¹¹⁵. Le discours consistait en des exhortations générales, des encouragements à la persévérance, à la confiance. Son grand souci était de donner le goût de l’oraison : « Il ne faut pas méditer pour avoir des consolations mais pour perdre une heure devant le bon Dieu »¹¹⁶. Il demandait à son dirigé d’en faire le centre de sa vie :

*« Chaque fois que je demande à M. J. comment faire pour ne plus retomber dans tel ou tel péché où je suis enclin, j’obtiens la même réponse : Il n’y a pas de recette, de truc infailible. Vous serez guéri non seulement de telle ou telle mauvaise inclination, mais de tout mal, quand votre cœur sera tout à Dieu, quand votre vie sera une vraie vie d’oraison. C’est de l’intensité de la charité que découle toute perfection »*¹¹⁷.

L’abbé Zundel à la place de Journet au Séminaire de Fribourg ?

A la fin de sa première année d’enseignement, le nouveau professeur était incertain de son sort :

*« Quelques inquiétudes, ou plutôt quelques incertitudes me restent sur l’avenir : certaines paroles de l’évêque me font entendre tantôt que ce sera Genève, tantôt Fribourg seul, tantôt les deux comme cette année »*¹¹⁸.

Dans ce contexte, Journet avait proposé de céder sa chaire à son ami l’abbé Maurice Zundel : « J’ai offert ma place, – sans mérite, d’ailleurs »¹¹⁹. Cette suggestion répondait probablement à deux motivations, la première de pouvoir retourner à Genève, la ville qu’il aimait, la seconde de procurer un lieu convenable à ce prêtre que le vicaire général Petite voulait à tout prix éloigner de chez lui.

¹¹² Témoignage de Mgr Mamie, 10 juillet 2005.

¹¹³ Notes spirituelles (1927-1928), 6 octobre 1927, p. 6 (BCU, fonds Léon Barbey, W-18).

¹¹⁴ Notes spirituelles (1927), 1^{er} avril 1927, p. 34 (ibid., W-17).

¹¹⁵ « Il faut bien qu’il y ait quelque chose à sacrifier, quelque chose à donner, autrement ça ne serait pas la peine. Renoncez aux petites choses dont vous pouvez facilement, c’est-à-dire sans dommage, vous passer : fumer » (notes spirituelles (1927-1928), 6 octobre 1927, pp. 7-8, ibid., W-18).

¹¹⁶ Notes spirituelles (1927), 4 juin 1927, p. 52 (ibid., W-17). Voir aussi notes spirituelles (1927-1928), 21 octobre 1927, pp. 13-14 (ibid., W-18).

¹¹⁷ Notes spirituelles (1928-1929), 18 novembre 1928, pp. 28-29 (ibid., W-19).

¹¹⁸ Journet à Maritain, 9 juin 1925 (CJM I, p. 301). Nous ignorons pourquoi l’évêque songeait à le renvoyer à Genève. S’était-il rendu aux raisons du vicaire général et de Marie Giovanna ?

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 297.

Natif de Neuchâtel, Maurice Zundel avait été nommé vicaire à Saint-Joseph de Genève, au quartier des Eaux-Vives, où il n'économisa pas ses forces et tomba même dans un activisme dangereux pour son équilibre¹²⁰. En 1925, il dut cependant partir à Rome avant d'être envoyé en « exil » à Paris. La dernière biographie de Zundel montre que la catastrophe s'est soudainement abattue sur lui alors que jusque-là l'Eglise l'avait soutenu¹²¹. Son éloignement aurait été provoqué par un sermon sur la pauvreté prononcé au grand scandale de l'assemblée et du vicaire général, très habile en affaires, et par une dénonciation de son confesseur qui, coupable de pédophilie, avait voulu détourner l'attention sur son dirigé, en le chargeant de l'accusation somme toute puérile d'utiliser des ouvrages profanes dans son enseignement¹²². Cela aurait donné « soudainement prise » à des rumeurs au sujet de l'attachement à sa personne des habituées de son patronage et du zèle indiscret de certaines disciples.

La méfiance de la hiérarchie envers le vicaire de Saint-Joseph était en fait plus ancienne. Une escarmouche arrivée en 1922 avait déjà valu au jeune prêtre la réputation d'être compté parmi les « mystiques brouillés avec le bon sens »¹²³ : « très bénédictin et très haut moyen-âge »¹²⁴, il avait avec deux oblates formulé le projet d'établir une communauté monastique féminine à Genève. Besson s'était opposé à ce projet, sans doute afin de ne pas créer des tensions confessionnelles¹²⁵. Il semble ainsi que le grief principal porté contre Zundel était celui de son originalité et que les « affaires » de 1925 ne furent que l'occasion d'une mise au point définitive¹²⁶.

La solution proposée par Journet de nommer Zundel au Séminaire après un temps d'études avait-elle une chance d'aboutir ? Besson la refusa, et en raison de l'opposition de Mgr Petite, il n'était pas question de le faire retourner à Genève : « Mgr le trouve trop "spécial" pour venir, après, au Séminaire (j'ai offert ma place, – sans mérite, d'ailleurs) et le vicaire général trop original (trop absolu, aurait pensé Bloy), pour revenir à Genève »¹²⁷. Le jeune professeur s'affaira pour défendre son ami, qu'il estimait « à la fois si concentré et si ardent »¹²⁸ :

« Les étudiants de Genève savent qu'il a été question d'un départ de l'abbé Zundel. Ils en sont tout troublés et tout désorganisés. D'autres personnes pas du tout emballées ni coiffées de l'abbé Zundel, mais se rendant compte qu'à côté des défauts, et des manques, il y avait tant de choses positives qu'il faisait, souffrent de voir que ce qui est va être détruit... Il faut absolument – c'est une supplication très humble et très pressante de ma part, j'ose le faire ! – que vous

¹²⁰ « Je crains que le surmenage lui apporte quelque malheur » (Journet à Maritain, 2 octobre 1924, *CJMI*, p. 232) ; « M. Zundel est venu me voir. Ce que j'ai vu de plus clair, c'est qu'il est délabré, d'abord physiquement. La première chose à faire, c'est de l'envoyer à la campagne, chez un curé qui le comprenne et le remonte » (Besson à Petite, 9 mai 1925, AVic, correspondance Petite-Evêché).

¹²¹ BOISSIERE – CHAUVELOT, *Maurice Zundel*, op. cit., pp. 100-103.

¹²² Nous n'avons pas retrouvé de document concernant cette accusation.

¹²³ Petite à Besson, 14 octobre 1922 (AVic, correspondance Petite-Evêché, d).

¹²⁴ Journet à Maritain, 7 mars 1922 (*CJMI*, p. 57).

¹²⁵ Besson à Petite, 12 novembre 1922 (AVic, correspondance Petite-Evêché).

¹²⁶ C'est bien ce grief de la singularité, de l'originalité que Besson mettra en avant devant Zundel (Besson à Zundel, 4 septembre 1925 et 4 juin 1927, AEvF, dossier Zundel, dd). Dans cette dernière lettre, l'évêque expliquait que le ministère de son prêtre était dommageable pour des âmes. Zundel souffrit du caractère imprécis de l'accusation d'originalité (Zundel à Besson, écrite depuis Charenton, 1927, *ibid.*).

¹²⁷ Journet à Maritain, 9 juin 1925 (*CJMI*, p. 297).

¹²⁸ *Ibid.*

arrangiez les choses pour que le pauvre abbé (qui n'est pas démeritant, qui a pu être maladroit, mais qui n'est pas un obstiné, et à qui on peut faire des recommandations) reste à Genève : en lui confiant par exemple les seules écoles (professionnelle, de commerce, secondaire etc., etc...) que de services ne rendrait-il pas dans cette pauvre Genève, où il y a si peu de prêtres, qu'on y peut bien tolérer ceux qui ne sont pas encore parfaits... »¹²⁹.

L'évêque aussi demanda à Petite « comme une faveur » de garder Zundel, « au moins provisoirement » : « M. Journet usera de son influence sur lui pour qu'il devienne plus normal »¹³⁰. Mais le vicaire général opposa un refus catégorique :

« Je suis très peiné à la pensée de voir M. Zündel rester à Genève. Je considère sa présence ici comme un danger. Vous partagez entièrement ma manière de voir : vous n'en voudriez pas pour guide des intellectuels de Lausanne ou d'ailleurs »¹³¹.

Le vicaire de Saint-Joseph fut ainsi envoyé, dans un but curatif, aux études à Rome¹³². Il partit deux ans plus tard pour la France et exerça le ministère à Paris puis à Charenton dans la proche banlieue. Un retour au pays avait été envisagé par l'évêque pour la fin de l'année scolaire 1928¹³³ mais en fait, Zundel restera plusieurs années dans des aumôneries à Paris, Londres, Neuilly et séjournera à l'Ecole biblique de Jérusalem¹³⁴. Après avoir été bloqué en Egypte par la Seconde Guerre mondiale, il ne s'installera définitivement en Suisse qu'en 1946, chez le curé Ramuz à Ouchy, où il demeurera jusqu'à sa mort à l'exception d'un séjour de quelques années à Bex auprès d'un confrère ami.

La réaction de Besson envers Zundel est d'autant plus dure que l'évêque le jugeait « d'intelligence supérieure », « d'une pureté de mœurs irréprochable »¹³⁵. Une lettre qu'il adressa plus tard au curé Ramuz résume bien son attitude envers lui :

« Vous savez ce que je pense de ce prêtre, l'affection personnelle que je lui porte, le désir que j'ai de lui être agréable. Mais vous connaissez aussi les craintes que j'ai à son sujet. Il fait du bien à certaines âmes ; il est mal compris de beaucoup d'autres et exerce sur elles une influence malsaine. (...) C'est un franc tireur et l'Eglise n'aime pas beaucoup les francs-tireurs, fussent-ils des saints »¹³⁶.

La réserve de l'évêque dénotait donc l'opposition classique de la hiérarchie face aux mystiques. Mais il faudrait relever une autre raison, moins théologique celle-là et pourtant assez caractéristique de l'évêque : sa conformité à l'opinion dominante. En effet, quand il écrivait à Mgr Emmanuel Chaptal, l'évêque auxiliaire de Paris responsable des prêtres étrangers : « Des difficultés d'ordre personnel et notamment la sévérité avec laquelle quelques confrères ont jugé certaines formes de son ministère, me

¹²⁹ Journet à Petite, Fête-Dieu 1925 (AVic, dossier Journet).

¹³⁰ Besson à Petite, 12 juillet 1925 (AVic, correspondance Petite-Evêché).

¹³¹ Petite à Besson, 14 juillet 1925 (ibid., d). L'abbé Zundel y était traité de « sectaire-visionnaire », adonné à un « ministère spécial (combien spécial !) ».

¹³² « Je vous ai envoyé à Rome, pensant que de fortes études théologiques vous donneraient le sensus catholicus qui vous manque un peu » (Besson à Zundel, 12 décembre 1927, AEvF, dossier Zundel, d).

¹³³ Besson au père Marie-André Dieux, oratorien, 12 janvier 1928 (ibid., d).

¹³⁴ Entre 1930 et 1933, il fut cependant aumônier à La Tour-de-Peilz et résida quelque temps en Suisse en 1939.

¹³⁵ Besson à Dieux, 8 octobre 1927 (AEvF, dossier Zundel, d).

¹³⁶ Besson à Ramuz, 10 août 1939 (ibid., d ; cf. : BOISSIERE – CHAUVELOT, *Maurice Zundel*, op. cit., p. 141).

mettent presque dans l'impossibilité de lui donner immédiatement un poste dans le diocèse »¹³⁷, il montre qu'il était soumis à la pression du milieu et qu'il n'osait pas, de ce fait, mieux défendre l'abbé Zundel. La peur de l'opinion publique, du qu'en-dira-t-on, apparaîtra aussi dans ses divergences avec Journet. Elle sera en tout cas explicite lors du conflit espagnol : Marius Besson montrera sa hantise de donner une image négative de son séminaire et aura souci de faire taire la rumeur selon laquelle il divergeait du théologien :

*« C'est un fait que notre séminaire a mauvaise réputation dans certains milieux et qu'un préjugé, au moins vague, tend à s'introduire chez certains prêtres, d'après lequel vous et moi nous ne sommes pas pleinement d'accord. Je vous connais trop pour ne pas avoir confiance qu'il sera facile de mettre fin à tout cela »*¹³⁸.

Journet et Zundel se ressemblaient fort dans leur manière de vivre : tous deux ascètes, mystiques et théologiens, ils prêchaient des retraites, écrivaient des livres et avaient chacun un groupe de ferventes disciples. Mais, comme on a mis en opposition Journet et Besson, il est d'usage de confronter Journet et Zundel, l'homme de la rigueur dogmatique et l'homme de la liberté spirituelle, l'homme de la hiérarchie et l'homme malmené par l'Eglise. Voyons en quoi cette opposition est pertinente.

*« Comme conseiller théologique Mgr Besson avait l'abbé Journet, éminent professeur du Grand Séminaire de Fribourg et directeur de la revue Nova et Vetera, que son enracinement thomiste rendait allergique à la pensée zundelienne »*¹³⁹.

Au commencement, le théologien fut actif pour aider Zundel. Il l'accompagna dans un voyage avec la famille Porte en Provence au printemps 1925¹⁴⁰, participa avec le vicaire général, le curé du Sacré-Cœur et le curé de Saint-Joseph, à l'« étrange commission des quatre »¹⁴¹ qui se pencha sur l'avenir du prêtre neuchâtelois, et affirma publiquement que ce dernier était son ami¹⁴². C'était peut-être un message indirect pour le vicaire général. Journet lui rendit visite lors de séjours à Rome et à Paris¹⁴³. Lorsqu'il fit sa soumission à l'évêque à la fin de 1927 – à Zundel plus que découragé de la situation à

¹³⁷ Besson à Chaptal, 7 mai 1927 (AEvF, dossier Zundel, d). Cf. aussi : « J'ai actuellement, à la cure de St.-Dominique, un de mes prêtres, l'Abbé Zundel, qui, un peu à cause de son originalité, un peu à cause de l'incompréhension dont il a été victime de la part de certains confrères, ne peut pas occuper facilement un poste dans le diocèse » (Besson à Dieux, 8 octobre 1927, ibid., d).

¹³⁸ Besson à Journet, 24 mars 1937 (lettre publiée dans : *CJM* II, annexes, p. 956).

¹³⁹ Claire LUCQUES, *Maurice Zundel, esquisse pour un portrait*, Mediaspaul – Ed. paulines, Paris – Montréal, 1986, p. 87. « Le cardinal Journet, quant à lui, lui reproche carrément une absence de doctrine qu'il lie aux influences protestantes de son éducation » (BOISSIERE – CHAUVELOT, *Maurice Zundel*, op. cit., p. 220, mais l'ouvrage ne donne aucune référence).

¹⁴⁰ Cf. : témoignage d'Henriette Porte, janvier 1979 (FCJ, TE 02.01, ph) et Journet à Maritain, 1^{er} mai 1925 (*CJM* I, pp. 288-289).

¹⁴¹ Zundel à Besson, après juin 1925 (AEvF, dossier Zundel).

¹⁴² « M. Neeser n'a tenu compte ni des répliques qu'il s'est attirées de la part des catholiques de Neuchâtel, ni surtout de l'étude admirable et lucide, pleine de droiture et de confiance, et toute empreinte d'une immense charité, que mon ami M. l'abbé Zundel lui a consacrée dans l'*Echo Vaudois* du 29 mars 1924 » (JOURNET, « Autour d'un petit livre », art. cit. (1925)).

¹⁴³ Journet à Raïssa Maritain, 20 décembre 1927 (*CJM* I, p. 527). Journet avait même été chargé d'envoyer des informations à Mgr Chaptal, qui avait été contacté par Mgr Besson pour trouver un ministère à Zundel (Chaptal à Besson, 20 mai 1927 et Besson à Chaptal, 7 mai 1927, d, AEvF, dossier Zundel).

laquelle il était réduit, Besson avait finalement lancé le reproche de « beaucoup d'orgueil »¹⁴⁴, Zundel eut ces mots pour son confrère :

« *Priez beaucoup pour moi.*

*Je ne vous ai jamais senti si fortement mon ami. Je prie Dieu de vous rendre selon Sa Mesure ce que vous faites pour moi, et vous embrasse, Mon Frère, de tout mon cœur »*¹⁴⁵.

A ce moment, Journet avait fait paraître un texte du prêtre exilé dans *Nova*¹⁴⁶ et aurait continué sa collaboration avec lui sans le veto du vicaire général de Fribourg qui réfutait la qualité d'un article intitulé « Graduel » :

« *J'ai le regret de vous informer que je refuse catégoriquement de donner l' "Imprimatur" pour le présent numéro de Nova et Vetera, si l'article de M. Zündel doit y paraître. Je me gêne de mettre mon nom au bas d'une revue qui publie des élucubrations semblables, dignes – tout au plus ! – de paraître dans le Guguss de Piogre »*¹⁴⁷.

Des différences peuvent être cependant relevées entre Journet et Zundel. Tous les deux connaissaient très bien la *Somme* de saint Thomas et Journet appréciait l'art et la beauté comme l'ancien vicaire de Saint-Joseph, mais il distinguait les plans alors que Zundel avait une manière très personnelle de fondre les diverses manifestations de la vérité. Sur saint Thomas, il écrivait ces lignes caractéristiques, très éloignées de la technicité scolastique :

« *Aussi bien toute l'Œuvre du Frère Angélique est-elle une Liturgie : Saint Thomas est un Hiérarque incliné sur le Mystère de l'Autel, un Moine consumé par le Sacrifice de Louange »*¹⁴⁸.

En matière théologique, les désaccords apparaissent dans les remarques que Journet apporta comme censeur de la nouvelle édition du *Poème de la sainte liturgie*¹⁴⁹, où à côté de « pages très belles et très bienfaisantes » il soulignait « quelques points de détail », surtout pour clarifier la doctrine¹⁵⁰. En 1948, il dira que des feuilles intitulées « Notes sur le problème des relations conjugales », qu'il attribuait à Zundel, contenaient non seulement « des choses bonnes » mais également « des erreurs sur la nature de la sacramentalité et les fins du mariage »¹⁵¹. En 1966 encore, le professeur se joindra aux autorités qui refusèrent de confier au prêtre neuchâtelois la retraite des futurs sous-diacres du diocèse¹⁵². Malgré cela, à la différence d'autres auteurs contre lesquels il n'hésitait pas à polémiquer, Charles Journet

¹⁴⁴ Zundel à Besson, après le 12 décembre 1927 ; Besson à Zundel, 22 décembre 1927, d ; réponse de Zundel, 25 décembre 1927 (ibid.).

¹⁴⁵ Zundel à Journet, dès le 25 décembre 1927 (ibid.).

¹⁴⁶ Maurice ZUNDEL, « Visions de requiem », *NV*, janvier-mars 1926, t. 1, pp. 25-39.

¹⁴⁷ Ems à Journet, 18 septembre 1926 (AEvF, D 58, dossier *Nova*). *Guguss'* était un hebdomadaire populaire et satirique genevois. « Graduel » quant à lui constituait un chapitre du *Poème de la sainte liturgie* (BOISSIERE – CHAUVELOT, *Maurice Zundel*, op. cit., p. 127).

¹⁴⁸ Maurice ZUNDEL, « Le lyrisme de saint Thomas d'Aquin », *SC*, 20 mars 1924, 181-182, p. 182.

¹⁴⁹ La première édition avait été chaleureusement recensée : « Quel bel éloge en ferons-nous ? Il a fait comprendre à plusieurs et il a fait aimer la Messe » (Charles JOURNET, recension de : Fr. BENOIT [Maurice ZUNDEL], *Le poème de la sainte liturgie*, dans : *NV*, juillet-septembre 1927, t. 2, p. 316).

¹⁵⁰ Par exemple : « a) Je voudrais qu'il fût dit que l'Eglise qui, lors du schisme, est demeurée dans la vérité, est l'Eglise romaine, pour éviter qu'on pût égaler les responsabilités. b) "proposition toujours révisable" : dire qu'il ne s'agit pas du dogme. c) "pensée systématique, etc." : expliquer qu'on ne sous-estime pas la valeur de vie du dogme » (Journet au chancelier de l'Evêché, 14 novembre 1934, AEvF, carton Journet).

¹⁵¹ Journet à Maritain, 21 octobre 1948 (*CJM* III, p. 710 et note 2, p. 711).

¹⁵² BOISSIERE – CHAUVELOT, *Maurice Zundel*, op. cit., pp. 334-335.

n'attaqua pas publiquement son confrère. Selon le chanoine Bavaud, Journet ne s'est jamais prononcé sur Zundel ; pour lui, il n'existait pas¹⁵³. Avouant un jour sa divergence avec lui¹⁵⁴, il expliquera une autre fois que Zundel disait des choses que lui « ne dirai[t] pas, mais qu'il dit si bien »¹⁵⁵. Que conclure ? Davantage qu'une opposition systématique, la relation de Journet envers Zundel nous paraît une amitié refroidie au fil du temps, mais toujours prête à une certaine indulgence.

¹⁵³ Témoignage du chanoine Bavaud, 11 janvier 2001.

¹⁵⁴ « Il emploie des mots qui n'ont pas la même signification que nous » (témoignage de l'abbé Joseph Vial, 14 mars 2001).

¹⁵⁵ Témoignage de Mgr Genoud, 21 juin 2001.

X. LES DEBUTS DE *NOVA ET VETERA*

Les tentatives de création d'une revue catholique après la guerre

La revue *Nova et vetera* fut, avec *L'Eglise du Verbe incarné*, la grande aventure intellectuelle et théologique de Charles Journet¹. L'ayant fondée en 1926 avec l'abbé Charrière² quelque temps après son arrivée à Fribourg, il s'en occupait toujours l'année de son décès.

La parution de *Nova* n'était pas une création ex nihilo. Le périodique affirmait lui-même qu'il descendait de la *Revue de la Suisse catholique*, fondée en 1869 par le chanoine Schorderet :

« Il y a toujours eu, sous des noms divers, un organe de pensée catholique destiné à la Suisse romande. La guerre est venue interrompre cette publication. Nous allons simplement reprendre une tradition qui répond à un véritable besoin »³.

La revue de Schorderet, ainsi que la *Revue de Fribourg* et *La Suisse latine* qui la remplacèrent de 1902 à 1912 et en 1914⁴, ne possédaient pas l'envergure de la *Revue de théologie et de philosophie* (Lausanne) ou de *La Semaine littéraire* de Genève (1893-1927), mais elles n'avaient tout de même pas laissé les catholiques à l'écart de la culture.

Contrairement à son vœu⁵, *La Suisse latine* n'avait pas reparu au sortir de la guerre et les *Causeries*, bulletin initialement prévu pour rendre compte des cours et des conférences de l'« Institut de Hautes Etudes » de Fribourg, ne l'avaient pas remplacée. Cet institut était une école de culture religieuse, philosophique et littéraire pour jeunes filles, située à la Villa des Fougères (rue Techtermann). Journet publia deux articles dans *Causeries* en 1922.

Un organe de presse avait en revanche des tendances catholicisantes, *La Revue romande*⁶. Issue d'une revue destinée aux soldats internés durant la guerre dans la station climatique de Leysin (Vaud), elle

¹ Sur les débuts de *Nova et vetera* : CHENAUX, « La renaissance thomiste en Suisse romande dans les années 1920 », art. cit., pp. 132-138 et *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., pp. 124-132 ; Emmanuelle PICARD, *La Revue Nova et vetera dans la Deuxième Guerre mondiale : un exemple d'engagement ?*, Université de Genève, mémoire (avec vol. d'annexes), 1999, pp. 16-25. « Les archives de la revue n'ont pas été conservées » (*ibid.*, p. 17).

² « Les Directeurs de *Nova et Vetera* : François Charrière et Charles Journet » (prospectus de présentation de *Nova et vetera*, AEvF, D 58, dossier *Nova*).

³ *Ibid.*

⁴ Cf. : CHARRIERE, *Monseigneur Marius Besson*, op. cit., p. 70.

⁵ LA REDACTION, « Pour l'avenir », *La Suisse latine*, t. 1 (1914), pp. 485-487. La revue espérait reprendre en 1916.

⁶ « Avez-vous vu qu'on nous signale à droite et à gauche comme "néo-catholiques" ? Idiot ! Comme si le catholicisme n'était pas justement ce qui n'est jamais "néo" ! » (Jules-Ernest Gross à Reynold, 8 novembre 1920, ALS, fonds Reynold, corr. choix XV).

avait choisi trois lieux de rédaction, Lausanne, Neuchâtel et Genève⁷. Journet y était même connu car en automne 1920 il rapportait au père Allo qu'on lui avait proposé sa collaboration « pour y développer les conséquences du libéralisme religieux ». Il avait peut-être été remarqué à cause de l'« affaire Berguer » :

« [La revue] me suggère les pseudonymes que j'y pourrais prendre, tel celui-ci : “un père de famille”... Ô opportunisme !

*Que le Sermon sur la Montagne, que j'ai relu, est loin de tout cela ! »*⁸.

Serait-ce François Carry, rédacteur au *Courrier de Genève*, qui avait servi d'intermédiaire ? Le journaliste avait l'air de suivre avec sympathie la revue en ce moment-là⁹. Mais l'affaire n'eut pas de suite, ce qui épargna certains déboires à Journet car de culturelle qu'elle était, la revue évoluait sous la mouvance du rédacteur Jules-Ernest Gross vers des positions antiprotestantes, extrémistes en matière politique, et antisémites¹⁰. Un article du 25 mars 1921 qui accusait de nombreux pasteurs de faire le lit du communisme et critiquait l'insuffisance doctrinale du protestantisme et sa froideur liturgique et artistique¹¹ avait causé un grand émoi. L'écrivain Robert de Traz manifesta son désaccord, reprochant à la revue d'être « une ennemie du protestantisme, de la démocratie, des juifs » et « d'exalter l'Eglise romaine et de travailler en liaison avec elle »¹².

En mars 1920, l'aristocrate fribourgeois Gonzague de Reynold avait donné son accord de principe d'assumer « l'unité de pensée et de doctrine » de *La Revue romande*¹³. Pour s'opposer efficacement aux périodiques francophones du pays, qu'un correspondant accusait d'être « au service de la cause d'un vague humanitarisme libéral et protestant »¹⁴, il désirait racheter le journal¹⁵ et en faire une revue d'inspiration catholique en harmonie avec sa doctrine politique. Selon la circulaire qu'il adressa à ses connaissances, son but n'était pas de créer un périodique « confessionnel » consacré au « prosélytisme religieux », mais un organe propre à

*« répandre les conceptions catholiques en matière politique et sociale, les idées d'ordre et d'autorité qui dérivent de lui, en un mot et dans tous les domaines la civilisation, la culture catholique, sans pour cela se fermer à d'autres manifestations »*¹⁶.

On aura relevé les mots « ordre » et « autorité » chers à Reynold. Son projet de « cahiers catholiques » ne plaisait cependant pas à Gross. Il estimait qu'ils n'atteindraient que les convaincus, alors qu'un langage mettant l'accent « sur la question essentielle à cette heure, capitale pour tous, la question juive », ne pouvait qu'« aller plus loin » et montrer que seul le catholicisme demeurait contre la

⁷ Sur *La Revue romande* : PALLINI, *Entre tradition et modernisme*, op. cit., pp. 33-35.

⁸ Journet à Allo, 22 octobre 1920 (FCJ, ph).

⁹ A ce sujet : Petite à Besson, 10 avril 1921 (AEvF, paroisses 42).

¹⁰ Cf. : Pierre-Yves SIMONIN, *L'Action française et la Suisse romande*. Les revues (1904-1930), essai de classification des thèmes, Université de Fribourg, mémoire, 1960-1961, p. 83.

¹¹ UN PROTESTANT, INQUIET ET DESORIENTE, « Pasteurs protestants et communistes », *La Revue romande*, 25 mars 1921, pp. 1-3.

¹² Robert de TRAZ, « Lettre à La Revue Romande », *La Revue romande*, 10 mai 1921, pp. 2-3.

¹³ R. (Jacques-René ?) Fiechter-Ramsay à Reynold, 15 mars 1920 (ALS, fonds Reynold, corr. choix XV).

¹⁴ Franz von Ernst (F. d'Ernst) à Reynold, 29 juillet 1920 (ibid.).

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Circulaire confidentielle, sans date, envoyée aux « chers amis catholiques » de Gonzague de Reynold (ibid., action 9, d).

puissance juive¹⁷. L'aristocrate fribourgeois, qui s'était distancé publiquement de son embarrassant compagnon en donnant son propre avis en matière confessionnelle et politique¹⁸, essaya en vain de le modérer en lui demandant d'abandonner le ton polémique et de cesser sa campagne contre le problème juif¹⁹.

Mgr Besson avait proposé son aide financière à la revue²⁰ mais déplora le ton polémique qu'elle prenait. Il manifesta son opposition à l'article que combattit vertement Robert de Traz : « Je m'alarme du trouble malfaisant que des articles comme celui que je vous signale peuvent amener dans notre pays »²¹. Le prélat refusa de transformer le périodique en une revue catholique. Il disait à Reynold :

« Ne pensez-vous pas, Monsieur, que, vu les nombreuses transformations successives par lesquelles elle a passé, vu les polémiques acerbes qu'elle a soulevées, vu le reproche qu'on vous a fait à vous-même de vous servir d'elle pour faire une propagande déloyale, mieux vaudrait changer de nom et commencer quelque chose de nouveau ? Reprendre maintenant une Revue Romande catholique donnerait raison à ceux qui vous accusaient de l'employer à un travail sournois et sans franchise. On dirait : c'est maintenant qu'on lève le masque. Je sais bien que tout cela serait contraire à la vérité ; mais je crois que cela se dira »²².

De son côté Gonzague de Reynold abandonna son projet de revue. Gross reprit lui-même le périodique, baptisé *Nouvelle Revue romande*, où il développa ses idées antisémites et antidémocratiques²³.

La question de *La Revue romande* liquidée, Reynold engloba le désir d'un périodique francophone ou bilingue, un mensuel « format revue de Genève » ou un bimensuel « genre Semaine littéraire »²⁴, dans le projet plus vaste du regroupement des intellectuels catholiques de la Suisse²⁵. En 1915 déjà, une tentative avait été organisée en ce sens mais elle était restée sans lendemain²⁶. Gonzague de Reynold la renouvela en 1923 avec trois compagnons dont le jésuite Paul de Chastonay, aumônier universitaire à

¹⁷ Gross à Reynold, 6 juin 1921 (ibid., corr. choix XVI).

¹⁸ Gonzague de REYNOLD, « Lettre ouverte à M. J.-E. Gross », *La Revue romande*, 25 mai 1921, pp. 9-11.

¹⁹ Gross à Reynold, 6 décembre 1921 (ALS, fonds Reynold, corr. choix XVI).

²⁰ « Comme je crois inopportun que mon nom figure dans les listes, je serai représenté par M. Maxime Reymond, de Lausanne, qui donnera son nom. Quant aux 500 francs, je les tiens moi-même à votre disposition » (Besson à Reynold, 8 octobre 1920, ibid., corr. aut. 62).

²¹ Besson à Reynold (29 mars 1921, ibid.). Voir aussi la lettre déjà citée : « Je ne serais pas fâché que ceux de ses rédacteurs qui sympathisent avec le catholicisme prissent en considération non seulement ce qu'il a de ferme et de fort, d'intransigent, comme on dit, mais aussi ce qu'il a de large, de conciliant et de compréhensif. » (Besson à Reynold, 14 avril 1921, ibid.).

²² Besson à Reynold, 25 novembre 1921 (ibid.).

²³ Ainsi : ANONYME, « Le péril juif : comment nous défendre ? » (traduction d'un article en allemand), *Nouvelle Revue romande*, automne 1922 ? (1922 n° 1-2), pp. 2-3 et 3-4.

²⁴ Reynold aux frères Fragnière éditeurs, 29 janvier 1923 (ALS, fonds Reynold, action 9, d).

²⁵ Reynold à Paul Carry, 29 janvier 1923 (ibid., d). Gonzague de Reynold rêvait également d'un manifeste des intellectuels catholiques européens (Reynold à l'abbé van den Hout, 3 avril 1923, ibid., d).

²⁶ « Confidemment, je puis te dire qu'en 1915 déjà Mgr Jaquet avait eu cette idée : nous nous étions réunis à Fribourg à environ une demi-douzaine, mais cette initiative ne pouvait aboutir car elle était prématurée » (Reynold à Alexandre Cingria, 11 janvier 1918, ibid., corr. cop. III, d). Natif de Grolley, le cordelier fribourgeois Dominique Jaquet (1843-1931), ancien professeur à l'Université de Fribourg et évêque de Jassy (Iasi) en Roumanie, enseignait à Rome. On lui avait donné le titre d'archevêque de Salamine.

Zurich²⁷. A cette occasion, l'aristocrate fribourgeois évoqua pour la première fois le nom de Charles Journet, écrivant à l'avocat Paul Carry au sujet d'une réunion restreinte à Berne :

« J'ai pensé tout de suite à vous pour Genève, à vous ou à l'abbé Journet (si c'est bien ainsi qu'il se nomme). Je ne vois qui s'imposerait plus que ces deux noms ou même à titre égal, et je viens vous consulter »²⁸.

Paul Carry (1892-1977), le fils du journaliste François Carry, sera professeur de droit à l'Université de Genève. Journet, que l'avocat devait approcher²⁹, resta finalement à l'écart et ne vint pas non plus à la réunion plus large d'Olten le 18 juin 1923³⁰, à laquelle Carry, le curé de Confignon Charles Comte et trois artistes genevois, Jean-Louis Gampert, Alexandre Cingria et Marcel Poncet, furent inscrits³¹. Le projet de Gonzague de Reynold aboutit cependant à un échec car il avait rencontré « l'opposition des représentants du Volksverein³², particulièrement du conseiller national von Matt qui craignait une concurrence »³³.

Charles Journet avait pensé à une revue depuis l'été 1922 au moins. A cette date, un « Congrès international d'éducation morale » tenu à Genève avait provoqué des réactions en son sein en raison de certaines allusions au christianisme, alors que la rencontre avait voulu faire abstraction de la philosophie et de la religion. Journet s'en était plaint :

« Tout cela est bien lamentable, et fait du mal. Nous, catholiques, ne faisons rien. Je souhaiterais des cahiers qui pussent paraître dans de telles circonstances, et où nous dirions – en nous assurant toutes les collaborations nécessaires – pourquoi nous nous abstenons de participer officiellement à ces débats, et donnant ensuite des comptes rendus critiques. Mais cela soulève bien des difficultés »³⁴.

Sous l'idée de cahiers catholiques, c'était *Nova* qui avait germé. Journet, on le voit, se proposait d'écrire en réaction à l'actualité et non pas d'éditer une revue savante. Cela confirme ce qui a été dit en conclusion de la deuxième partie de notre enquête sur la dimension pastorale du travail intellectuel de Journet. La réponse de Maritain n'était pas très encourageante :

« Vous avez raison de le dire “nous, Catholiques, nous ne faisons rien !”. Dans tous les domaines, cette carence est lamentable. Mais c'est peut-être une de ces infirmités par où la gloire de Dieu apparaît davantage. Nous devons combattre blessés, et vaincre en étant vaincus... »³⁵.

²⁷ Reynold à Paul Carry, 29 janvier 1923 (ibid., action 9, d).

²⁸ Ibid.

²⁹ « Je n'ai pu voir encore l'abbé Journet, pour lui faire part de votre projet. Quoi qu'il en soit, lui ou moi, nous nous rendrons à Berne le 24 février » (Carry à Reynold, 8 février 1923, ibid.).

³⁰ Circulaire confidentielle du 28 mai 1923 signée Reynold, Bühler, Schneller (ibid., d).

³¹ Liste dans ibid. ; Alexandre Cingria s'excusa.

³² C'est-à-dire « l'Association populaire catholique suisse » (APCS), organisme faitier des associations catholiques depuis 1904.

³³ Reynold à Besson, 22 juin 1924 (AEvF, D 39, dossier convertis). Cf. : de Chastonay à Reynold, 19 juin 1923 ; Schneller à Reynold, 26 juin 1923 ; Comte à Reynold, 30 juillet 1923 (ALS, fonds Reynold, action 9). Le nidwaldien Hans von Matt (1869-1932) était président de l'APCS ou Volksverein.

³⁴ Journet à Maritain, 6 août 1922 (CJM I, p. 74).

³⁵ Maritain à Journet, 16 août 1922 (CJM I, p. 78). On peut mettre en parallèle ce passage peu optimiste de Maritain avec ces mots adressés à Reynold : « Hélas, il nous faut combattre en désespérés, vous dans ce domaine

Pour l'abbé Journet, il s'agissait d'obtenir le consentement de son évêque. Une disposition du droit canonique interdisait en effet aux clercs et aux religieux d'écrire dans un journal et d'en assumer la direction sans l'autorisation des supérieurs³⁶. Besson fut informé rapidement et répondit de façon positive : « Votre proposition touchant les "Cahiers" me paraît pleinement juste. Si cela peut vous être utile, je pourrai vous recevoir »³⁷. Le chef du diocèse, qui avait collaboré activement à la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* et à la revue *Charlemagne*³⁸ et qui avait dirigé *L'Echo vaudois*, était compétent pour suivre de près la genèse de *Nova*. Nous ignorons pourquoi le projet resta en veilleuse durant deux ans et demi. Il y eut peut-être des difficultés d'ordre matériel ou bien des blocages au niveau de la ligne éditoriale. Philippe Chenaux suggère un lien entre l'accord de l'évêque et une protestation de Journet parue dans la *Nouvelle Revue romande* en hiver 1925 contre l'amalgame « catholicisme, thomisme et royalisme »³⁹. Soucieux de ne pas entraîner l'Eglise dans des polémiques d'ordre politique, Besson aurait vu dans cette déclaration l'assurance que la revue n'allait pas être une tribune de l'Action française.

Lorsque Journet travailla sérieusement à *Nova*, à la fin du printemps 1925, l'évêque était en tout cas favorable : « Mgr Besson serait tout disposé à ce que nous organisions des *cahiers catholiques romands* où seraient examinés du point de vue catholique (thomiste) les problèmes qui se posent chez nous »⁴⁰. L'abbé François Charrière attribua même à son évêque le mérite d'avoir été « le fondateur » de la revue, « car c'est lui qui assura aux deux prêtres qui en assumèrent la rédaction les possibilités matérielles indispensables à leur effort »⁴¹. Il y a une exagération dans cette affirmation, mais il faut cependant relever le rôle de Mgr Besson dans la naissance et la vie de *Nova*. De fait, il donna « la somme qui (...) semblait énorme de trois mille francs »⁴² et aura la haute main sur le contrôle doctrinal de la revue. Il paraît même avoir impliqué Journet de manière plus soutenue au projet car ce dernier rechignait à la responsabilité de rédacteur. Le futur directeur présente en effet l'accord de Mgr Besson comme une « inquiétude » et écrit : « J'accepterais bien d'être collaborateur, mais je ne voudrais pas avoir sur le dos la charge de rédacteur... »⁴³.

[la coopération intellectuelle], moi dans le mien, on n'est soutenu par personne, l'opinion catholique fléchit de tous les côtés, n'existe pas. Ça doit entrer dans les plans providentiels, l'œuvre de Dieu se fait ainsi » (Maritain à Reynold, 31 janvier 1926, ALS, fonds Reynold, corr. aut. 146).

³⁶ *CIC* 1917, canon 1386,1.

³⁷ Besson à Journet, 11 novembre 1922 (AEvF, carton Journet, d).

³⁸ « En 1911, l'abbé Besson lançait, à Paris, avec des amis français, la revue *Charlemagne*, qui était destinée à mettre en évidence la renaissance carolingienne trop peu connue autrefois et pas encore assez aujourd'hui » (CHARRIERE, *Monseigneur Marius Besson*, op. cit., p. 30).

³⁹ CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., pp. 124-125.

⁴⁰ Journet à Maritain, 9 juin 1925 (*CJMI*, p. 301).

⁴¹ CHARRIERE, *Monseigneur Marius Besson*, op. cit., p. 70.

⁴² NOVA ET VETERA [Charles JOURNET, cf. p. 305], « Pour que continue *Nova et vetera* », *NV*, t. 22 (1946-1947), 305-306, p. 305.

⁴³ Journet à Maritain, 9 juin 1925 (*CJMI*, p. 301).

Le premier numéro et son article programmatique

Inspiré par la parole du Christ comparant tout scribe instruit du Royaume à un maître de maison capable de tirer de son trésor du neuf et de l'ancien, « qui profert de thesauro suo nova et vetera » (Mt 13, 52), le titre de la nouvelle revue apparaissait pour la première fois dans une lettre de Journet à Maritain en juillet 1925 :

« Nous nous sommes décidés pour ces Cahiers catholiques pour la Suisse Romande. Nous les appellerons Nova et Vetera. Osé-je vous demander de les recommander aux prières de Madame Maritain ? »⁴⁴.

La formule choisie était quelque peu audacieuse et risquait d'inquiéter certains car c'était le titre d'un ouvrage de George Tyrrell (1861-1909), un religieux irlandais condamné dans la crise moderniste⁴⁵. Journet refusait d'y voir un lien de cause à effet :

« J'ai choisi ce titre, après avoir pris conseil, comme vous le pensez, de personnes prudentes, pour cette raison que c'était une parole évangélique. J'ai pensé après coup que Tyrrell l'avait déjà adopté. J'en ai été d'abord contrarié, et ensuite heureux : j'ai le désir de reprendre aux modernistes un mot qui nous appartient, puisqu'il est de l'Évangile »⁴⁶.

La formule « Nova et vetera » était inscrite sur la première page de la *Revue néo-scholastique de philosophie* de Louvain tandis que la *Revue thomiste* portait des mots semblables issus de l'encyclique *Aeterni Patris*, « Vetera novis augere ». Ces deux revues furent-elles pour quelque chose dans le choix de Journet ? Entre « Vetera novis augere » et « Nova et vetera », il y avait cependant une petite différence. La phrase de Léon XIII retenue par la *Revue thomiste* insistait sur la continuité de l'ancien et du nouveau en condamnant ceux qui voulaient entreprendre des choses nouvelles coupées de leurs racines⁴⁷, tandis que Journet soulignait l'existence de deux réalités, les unes sujettes à évolution, en matière d'art, de vie technique et sociale, de politique (« nova »), les autres immuables, la métaphysique, la théologie, et également les mathématiques pures (« vetera »).

Dans « Définitions », l'article programmatique du premier numéro qu'il avait montré à Gonzague de Reynold⁴⁸, Journet prévenait tout malentendu, en refusant à la fois le passéisme et le goût de la nouveauté :

« Nous ne serons ni rétrogrades, ni aventuriers. Ce sont là des manières d'opposer le passé et l'avenir, les choses nouvelles et les choses anciennes (...). Il s'agit pour nous, à chaque moment

⁴⁴ Journet à Maritain, 13 juillet 1925 (CJMI, p. 309).

⁴⁵ Sur Tyrrell : Nicholas SAGOVSKY, « *On God's side* ». A Life of George Tyrrell, Clarendon Press, Oxford, 1990 ; Ellen LEONARD, *George Tyrrell and the Catholic Tradition*, Darton, Longman and Todd – Paulist Press, London – New York/Ramsey, 1982.

⁴⁶ Journet à de la Rive, 22 octobre 1926 (FCJ, cop.).

⁴⁷ « Nova moliri, quam vetera novis augere et perficere maluerunt » (LEON XIII, encyclique *Aeterni Patris*, *Acta Sanctae Sedis*, t. 12 (1879), 97-115, p. 111).

⁴⁸ Journet à Reynold, 12 novembre 1925 (ALS, fonds Reynold, corr. aut. 218). Nous n'avons pas retrouvé le texte manuscrit et les annotations de l'écrivain.

du temps, de découvrir les fils ténus et innombrables qui doivent unir, dans un monde bien fait, le passé, le présent et l'avenir »⁴⁹.

Le prêtre n'opposait pas dynamisme et immobilisme mais il relevait que le domaine du sensible soumis à l'évolution et celui du spirituel immuable conduisaient à deux progrès différents. Dans le premier cas, il s'agissait « de modeler, par un travail *extérieur*, des réalités sensibles et mouvantes », dans le second il était question, « par un acte *intérieur*, de modeler notre intelligence sur une réalité spirituelle et immuable ». Les idées exposées dans cet article ne manquaient pas de franchise puisque, répudiant « l'étroitesse d'esprit », Journet demandait « l'accroissement » de « la haine de l'erreur »⁵⁰.

La revue se présentait sous le format in octavo. Sa couverture, qui restera la même jusqu'en 1939, était due à l'artiste Marcel Feuillat⁵¹ et comprenait une croix d'où émanaient des rayons, pour montrer que l'Eglise unissait « ces choses antinomiques, la Croix et la lumière, qui furent pourtant, un jour, merveilleusement accordées dans la vérité tragique et consolatrice du mystère de la Rédemption »⁵². Le premier numéro était très varié. Après l'éditorial-programme venaient le récit de la conversion de René Leyvraz, rédacteur en chef du *Courrier de Genève*, et « Visions de requiem », un commentaire de la messe des défunts écrit par Maurice Zundel. La littérature était représentée par « Triomphe romain », une poésie de Gonzague de Reynold, « Gruyères », une nouvelle inachevée de l'abbé Charpine, et « Deux chansons du fils de roi » d'Henri Ghéon. L'abbé André Savoy, le chef du mouvement chrétien-social en Romandie, avait donné un texte sur les assurances sociales et l'abbé Charrière une « Chronique de droit ». Journet signait quant à lui une « Chronique des idées religieuses et philosophiques » et faisait paraître la « Réplique à M. Gillouin » de Maritain⁵³. Il y avait aussi un portrait sans complaisance de Ferdinand Hodler par Alexandre Cingria ainsi qu'une planche illustrant deux peintures de François Fosca (nom d'artiste de Georges de Traz) à l'église Saint-Paul de Genève.

Nova et vetera aura deux pôles, Genève et Fribourg. Déjà distribué en décembre 1925⁵⁴, le premier numéro comptait, le 24 décembre de cette année, trois cents abonnés dont près de la moitié à Genève⁵⁵. *L'Echo* annonçait deux mois plus tard un second tirage⁵⁶ et à la fin de mars, Charles Journet indiquait « 507 abonnés payants, beaucoup de ventes au numéro à Genève » et la volonté de tirer à 1000 ou 1200⁵⁷. La forte implantation genevoise de la revue, qui s'explique par l'activité que Journet y déployait, correspondait indirectement aux vœux de Gonzague de Reynold. Lors de la réunion de son groupe de travail à Berne en 1923, il avait voulu confier aux Genevois la publication d'une revue catholique en Suisse romande⁵⁸.

⁴⁹ JOURNET, « Définitions », art. cit. (1926), pp. 6-7.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 13.

⁵¹ Prospectus de présentation de *Nova et vetera*, doc. cit. (AEvF).

⁵² JOURNET, « Définitions », art. cit., p. 11.

⁵³ René Gillouin (1881-1971), écrivain français.

⁵⁴ « Il va paraître pour le 15 décembre, à Fribourg (...) une revue intitulée : *Nova et vetera* » (ANONYME, « *Nova et Vetera* », *La Liberté*, 3 décembre 1925).

⁵⁵ Journet à Maritain, 25 décembre 1925 (CJMI, p. 346).

⁵⁶ *L'Echo*, 20 février 1926.

⁵⁷ Journet à Reynold, 27 mars 1926 (ALS, fonds Reynold, corr. aut. 218).

⁵⁸ Procès-verbal de la réunion du 24 février 1923 (*ibid.*, action 9, d).

Si la revue était tournée du côté de Genève, elle fut toutefois éditée à Fribourg auprès de la maison Fragnière Frères, fondée par Laurent et Etienne, les frères de Mgr Joseph Fragnière. La société fut reprise par les fils de Laurent, Antoine et Joseph⁵⁹ et c'est avec Joseph que Journet et Charrière, en présence de Mgr Besson, décidèrent le lancement de la revue⁶⁰. La famille appartenait à la tendance conservatrice libérale hostile à la mainmise des ultramontains sur les rouages du pouvoir⁶¹. En la préférant à l'Œuvre de Saint-Paul, héritière du chanoine Schorderet, les deux directeurs voulaient-ils s'affranchir du « milieu » conservateur de Fribourg ? Dans les années vingt en fait, les tensions s'étaient apaisées ; Journet et Charrière ont plus probablement voulu profiter des compétences de la maison qui publiait plusieurs revues comme les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* ou les *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*. Ce geste était aussi, peut-être, une marque d'attachement à leur ancien supérieur de séminaire Mgr Fragnière.

Les relations furent bonnes entre Charles Journet et les Fragnière en dépit du manque d'intérêt financier de *Nova*. En 1930, il traitait son éditeur de « vrai collaborateur »⁶². En 1939, il dira que depuis le commencement « [ses] chers éditeurs » étaient « des collaborateurs vraiment désintéressés, et des amis »⁶³. Plus tard, il écrira : « La question d'argent n'a jamais été soulevée une seule fois entre les éditeurs et les directeurs »⁶⁴. Trois ans après cependant les difficultés financières seront trop importantes et les Fragnière abandonneront *Nova*, qui sera reprise par Lucien Méroz à Genève. Le directeur se plaignit à sa secrétaire de leur manque de rigueur administrative, espérant gagner des abonnés avec le nouveau système, mais il continuait à leur rendre hommage :

« Si Hitler, comme le prédisaient d'illustres de nos concitoyens, était entré chez nous, ce n'est pas seulement notre compte, c'est celui de *Nova et Vetera* et de son éditeur qui eût été réglé »⁶⁵.

La parution de Nova au milieu de la « mêlée thomiste »

Par « mêlée thomiste », on entend le conflit qui eut lieu vers le milieu des années vingt entre le thomisme et ses adversaires, penseurs libéraux en France et protestants en Suisse romande⁶⁶. La parution de *Nova*, saluée du côté catholique, constituera un des éléments de la polémique en cours.

⁵⁹ A. M., « A l'Imprimerie Fragnière, un centenaire, une inauguration », *La Liberté*, 11-12 avril 1964, p. 6.

⁶⁰ Charles JOURNET, « Nova et Vetera continue », *NV*, juillet-décembre 1950, t. 25, 193-194, p. 194.

⁶¹ Cf. : SAVARY, *Le Collège Saint-Michel*, op. cit., pp. 96-97.

⁶² JOURNET, « Inventaire », art. cit. (1930), p. 13.

⁶³ NOVA ET VETERA, « Editorial », *NV*, juillet-septembre 1939, t. 14, 217-220, p. 217.

⁶⁴ [JOURNET], « Pour que continue *Nova et vetera* », art. cit. (1946-1947), p. 305.

⁶⁵ JOURNET, « Nova et Vetera continue », art. cit., p. 194. La lettre de Journet à Berthe Decourieux (FCJ) n'est pas datée.

⁶⁶ L'expression se trouve dans : ANONYME, « La mêlée thomiste », *Gazette de Lausanne*, 31 janvier 1926 et Pierre JACCARD, « La mêlée thomiste en France en 1925 », *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 14 (1926), pp. 49-75. Pour une étude de la question : CABANNE, « La "mêlée thomiste" en Suisse romande (1925-1930) », art. cit. ; CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., pp. 113-124.

Dans le premier numéro de sa revue, Charles Journet retenait quatre étapes dans la confrontation du thomisme avec la pensée moderne. Après l'ignorance étaient venues « la période des exécutions sommaires et enfantines », puis la sympathie avec « le beau "poème métaphysique" du moyen âge », et enfin l'affrontement⁶⁷. Le début de 1925 correspondait encore à la troisième étape. A ce moment, l'abbé Journet signalait deux initiatives profanes favorables au thomisme, l'une de Gonzague Truc qui présentait une anthologie de la *Somme théologique* et l'autre d'Ernest Seillière qui analysait les *Réflexions sur l'intelligence* de Maritain. Le théologien s'était réjoui, tout en demeurant réaliste :

« Sans pousser aussi loin l'optimisme [que Gonzague Truc], plaisons-nous cependant à reconnaître, dans les hommages qui viennent du dehors, les signes sérieux de la possibilité d'un nouveau triomphe de saint Thomas d'Aquin »⁶⁸.

Le protestantisme romand passa également par la phase d'attirance décrite par Journet. En 1923, Arnold Reymond évoquait les « efforts, remarquables à tous égards, déployés dans le domaine de la pensée et de l'action par le catholicisme »⁶⁹ et en 1925 Maurice Neeser, pourtant si opposé au catholicisme, tentait encore de rapprocher Thomas de Kant⁷⁰.

La période de la confrontation n'allait cependant pas tarder à apparaître. En France, Louis Rougier publiait en 1925 *La scolastique et le thomisme* et Pierre Lasserre terminait ses deux volumes sur *La jeunesse d'Ernest Renan*. Ce fut lui surtout qui provoqua la polémique :

« On pouvait s'attendre à ce que le livre de M. Rougier fit l'effet d'un pavé dans une mare. Il n'en fut rien. C'est la faute de ses huit cent cinquante pages. (...)

C'est pourquoi M. Pierre Lasserre eut toute la gloire de l'initiative anti-thomiste »⁷¹.

Ancien sympathisant de Maurras, ancien chroniqueur à la *Revue universelle*⁷², Pierre Lasserre (1867-1930) avait individualisé dans la personne de Renan l'évolution religieuse de l'Occident, au moment où Jacques Maritain faisait paraître *Trois réformateurs*, une charge violente contre Luther, Descartes et Rousseau. Maritain et Lasserre s'attaquèrent réciproquement. Dans le *Courrier de Genève*, Journet prit naturellement parti pour Maritain, un « philosophe de race », contre Lasserre qui « n'[était] que professeur de philosophie ». Pour Journet, la position de Lasserre mettant sur le même pied Thomas, Luther et Descartes parce qu'il ne croyait pas à la vérité religieuse et métaphysique n'était pas tenable :

⁶⁷ JOURNET, « Chronique des idées religieuses et philosophiques », art. cit. (1926), p. 103.

⁶⁸ JOURNET, « Le thomisme vu du dehors », art. cit. (1925). L'avant-dernière page de l'introduction de Gonzague Truc était pourtant décevante pour un thomiste : « Que faut-il penser de la valeur dernière du thomisme ? Ce serait la vérité, si la vérité pouvait appartenir à ce monde. (...) Mais l'homme ne dépasse pas l'homme, qu'il se cherche sur la terre ou se projette dans le ciel » (Gonzague TRUC (éd.), *La pensée de saint Thomas d'Aquin*, Payot, Paris, 1924, p. 48).

⁶⁹ Arnold REYMOND, « Le protestantisme et la philosophie », *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 11 (1923), 113-122, pp. 113 (et 115). Mais Journet craignait que sa « sympathie partielle » pour le thomisme puisse faire croire à ses élèves qu'il le possédait (Journet à Reynold, 21 novembre 1925, ALS, fonds Reynold, corr. aut. 218).

⁷⁰ Maurice NEESER, « Quelques réflexions sur le thomisme et le kantisme dans leur rapport avec la foi en Dieu », *Jubilé des écoles secondaires de La Chaux-de-Fonds (1855 – 1900 – 1925)*, Comité du Jubilé, La Chaux-de-Fonds, 1925, pp. 277-291.

⁷¹ JACCARD, « La mêlée thomiste en France en 1925 », art. cit., p. 70.

⁷² Guillaume BOURGEADE, « Jacques Maritain et la *Revue universelle* », pages extraites d'un mémoire de DEA, *Cahiers Jacques Maritain*, n° 46 (juin 2003), 2-30, p. 18.

« Le oui et le non sur la Trinité, l'Incarnation, la grâce, les sacrements ; sur les universaux, la preuve de Dieu, l'union de l'âme au corps... ne peuvent être vrais ensemble. Il faudra choisir, et, par conséquent, condamner »⁷³.

L'aura de Maritain commençait à diminuer en Suisse romande. Contrairement à ses deux passages à Genève en 1923, la conférence qu'il donna à l'Athénée le 21 octobre 1925 suscita une réaction hostile⁷⁴. Le philosophe avait voulu montrer « comment la tentative de parvenir, par la métaphysique, à la contemplation de l'Absolu sans l'intermédiaire des concepts, était vouée à l'incohérence », ajoutant « que le seul moyen de “dépasser les concepts” était une connaissance surnaturelle de Dieu que communique la charité par le don de Sagesse »⁷⁵. Mais Maritain avait aussi affirmé que la métaphysique, inférieure à la mystique, était la plus haute science accessible à l'effort humain. Rolin Wavre⁷⁶, un jeune professeur de mathématiques de l'Université de Genève, vit une insulte contre la science. Il écrivit qu'il avait été « consterné » par la conférence de Maritain. La science de son temps condamnait du reste le matérialisme de la fin du XIX^e siècle et ne contestait pas « les aspirations idéales » de l'humanité, mais il ne fallait pas s'engager dans les méandres de la métaphysique scolastique⁷⁷.

Journet fut particulièrement affecté par l'article de Rolin Wavre. Il avait pris la plume pour défendre Maritain et s'opposer à ceux qui mettaient au pinacle les sciences physico-mathématiques (c'est l'article déjà cité du 15 novembre). Il transmit également à son ami la suggestion de François Bouchardy d'envoyer quelque chose au *Journal de Genève*⁷⁸. Quelques jours plus tard, il eut droit à une lettre et même à une visite de son adversaire. Même s'il fut d'accord de s'arranger quelque peu pour la publication de nouvelles déclarations qu'ils allaient publier dans le *Courrier* (« J'ai consenti, car il s'est réclamé de son amitié avec l'abbé Zundel »⁷⁹), Journet maintenait sa position :

⁷³ Charles JOURNET, « Pierre Lasserre et Jacques Maritain », *CG*, 12 juillet 1925. Mais cela ne signifiait pas non plus que Maritain condamnait la totalité de la modernité.

⁷⁴ Cf. : CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., pp. 120-121. Arnold Reymond, tout en étant d'accord de l'accueillir dans un cercle restreint, avait répondu négativement à la demande de Journet d'organiser une conférence publique de Maritain à Lausanne (Reymond à Journet, 9 octobre 1925, lettre citée dans : *CJMI*, pp. 320-321, note 2).

⁷⁵ Charles JOURNET, « Après la conférence de Jacques Maritain », *CG*, 15 novembre 1925. Jacques Maritain avait également donné sa conférence à Saint-Maurice... et ne fut pas compris par tous : on y parle de « la sublimité difficilement accessible de sa conférence » (Louis PERRAUDIN, « Chronique », *Les Echos de Saint-Maurice*, novembre 1925, t. 24, 148-150, p. 148). Après une première publication, l'étude de Maritain sera augmentée et constituera le premier chapitre de *Distinguer pour unir ou les degrés du savoir*.

⁷⁶ Rolin Wavre (1896-1949) était professeur de calcul différentiel et intégral et de mécanique rationnelle. Il devint ordinaire en 1924, à l'âge de vingt-huit ans (MARTIN, *L'Université de 1914 à 1956*, op. cit., p. 351).

⁷⁷ Rolin WAVRE, « A propos de la dernière conférence de M. Jacques Maritain », *Journal de Genève*, 12 novembre 1925.

⁷⁸ L'article de Maritain, envoyé le 18 novembre, fut publié le 24 (Journet à Maritain, 15 novembre 1925, *CJMI*, p. 336 et *ibid.*, note 3). Maritain écrivit aussi un mot personnel à Wavre (Maritain à Journet, 19 novembre 1925, *ibid.*, p. 337).

⁷⁹ Journet à Maritain, 29 novembre 1925 (*CJMI*, p. 340). Rolin Wavre avait fait partie à Neuchâtel, tout comme Zundel ou encore Jean Piaget, du club des Amis de la nature (LUCQUES, *Maurice Zundel, esquisse pour un portrait*, op. cit., pp. 17-19 ; voir aussi : BOISSIERE – CHAUVELOT, *Maurice Zundel*, op. cit., p. 39, texte et note 1). Lors de la controverse Journet-Wavre, Zundel était déjà à Rome.

« La connaissance scientifique supérieure, est-elle pour vous, la connaissance scientifique de l'être en tant qu'être, de l'âme, de Dieu ? Voilà pourtant ce qu'était la science supérieure pour Aristote et Platon. Voilà ce qu'elle n'est pas pour vous. Et c'est pourquoi je vous reproche de décapiter la hiérarchie aristotélicienne des sciences. Je maintiens ce reproche, et j'y insiste. Il est à mes yeux fondamental »⁸⁰.

Dans sa correspondance avec Maritain, Journet eut un ton très dur envers le scientifique, qu'il traita d'« impertinent et ignare », « gros Diafoirus », « grand nigaud »⁸¹. Il avait des remords concernant sa réponse du 15 novembre, non pas qu'elle était trop dure mais parce qu'il l'estimait « trop douce de ton »⁸². A Wavre qui voulait lui montrer le texte d'une conférence qu'il devait donner en janvier 1926 sur la scolastique et la science moderne, Journet opposa un refus qu'il expliqua de façon cinglante à Maritain : « Je n'ai pas dit oui, car j'aime mieux cogner dessus après »⁸³. Emporté par son élan, il déclarait même à propos de l'attitude de Reymond, qu'il « finirai[t] par mieux aimer leur hostilité que leur sympathie... »⁸⁴. Nous pouvons naturellement être heurtés par la réaction passionnelle de Journet dans l'affaire Wavre. Dans ce débat, plusieurs raisons expliqueraient sa virulence : le goût du théologien pour la polémique, la faiblesse de l'argumentation de l'adversaire, l'indignation de l'ami devant un Maritain qu'il estimait avoir été injustement critiqué.

Philippe Chenaux note que Maritain fut plus attaqué que Journet en Suisse romande et propose à ce sujet l'intéressante hypothèse selon laquelle le philosophe français pouvait être accusé plus aisément en sa qualité d'étranger, « donn[ant] ainsi une nouvelle jeunesse à la vieille accusation d'un parti catholique à la solde de l'étranger menaçant la stabilité et les institutions de la Confédération helvétique »⁸⁵. Indice de cette focalisation, la conférence du pasteur Philippe Bridel tenue le 1^{er} février 1926 comme celle de Wavre sous les auspices des Amis de la pensée protestante : elle était intitulée emblématiquement « l'esprit du protestantisme »⁸⁶... mais ne contenait aucune allusion à Journet ; en revanche, elle comportait un appendice contre *Trois réformateurs*. La parution de *Nova* était en train de changer la situation.

Alors que *Nova* avait été annoncée avec éloge dans la presse catholique locale, qu'on en parla jusqu'au Tessin et à Rome⁸⁷ et que ses responsables n'avaient reçu « que des approbations et des félicitations »⁸⁸, elle suscita « une hostilité sourde » à Lausanne et Genève⁸⁹ et même une franche

⁸⁰ Textes successifs de Rolin WAVRE et Charles JOURNET, dans : « Répliques », *CG*, 24 novembre 1925.

⁸¹ Journet à Maritain, 15 et 29 novembre 1925, 20 janvier 1926 (*CJMI*, pp. 336, 339 et 355).

⁸² Journet à Maritain, 15 novembre 1925 (*CJMI*, p. 336).

⁸³ Journet à Maritain, 29 novembre 1925 (*CJMI*, p. 340).

⁸⁴ *Ibid.* Sur la conférence Wavre : Charles JOURNET, « Scolastique et science moderne », *CG*, 26 janvier 1926. Dans cet article, le théologien s'en prenait également à Auguste Lemaître, pour qui la néo-scolastique « a[vait] plus d'éclat que de solidité ».

⁸⁵ CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 120.

⁸⁶ Philippe BRIDEL, « L'esprit du protestantisme », *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 14 (1926), pp. 5-32.

⁸⁷ *Il Lavoro* (Lugano), 24 décembre 1925 ; *L'Osservatore romano*, 8 novembre (ou décembre) 1925. Plusieurs coupures de journaux aux AEvF, D 58, dossier *Nova*.

⁸⁸ Journet à Reynold, 1^{er} janvier 1926 (ALS, fonds Reynold, corr. aut. 218).

⁸⁹ Journet à Maritain, 27 janvier 1926 (*CJMI*, p. 361).

réprobation. La revue constituera une pièce à conviction de premier plan dans la campagne menée contre la pensée du Docteur angélique par le jeune Pierre Jaccard, le « véritable fer de lance de la contre-offensive calviniste »⁹⁰, qui n'hésitera pas à qualifier la renaissance thomiste de « vrai danger public »⁹¹ :

« *Le néo-thomisme n'est pas une spéculation métaphysique inoffensive. Il ne perd pas de vue la réalité et poursuit des fins politiques déterminées. L'esprit qui l'anime en fait trop souvent un dangereux ferment de haine* »⁹².

Natif de Morges en 1901, le jeune homme poursuivait ses études qui, de Lausanne, allaient le conduire en France et aux Etats-Unis. Il sera ensuite professeur en Amérique puis à Neuchâtel⁹³. A la fin de janvier 1926, parlant de la « mêlée thomiste » à la Société vaudoise de théologie, Jaccard stigmatisait la revue de Journet qui, selon ses dires, se livrait « en grande partie à la propagande, attaquant le protestantisme avec une telle vigueur qu'on pourrait croire à un prochain triomphe du catholicisme »⁹⁴. Il écrira lui-même dans la *Feuille d'avis de Lausanne* : « [Nova et Vetera] ne cache pas son intention apologétique. Elle cherche à provoquer chez nous cette renaissance catholique qui fleurit sous d'autres cieux »⁹⁵. En juin 1927, le polémiste critiquera le désir attribué à Journet de voir le « pays tout entier soumis à l'autorité du Docteur Angélique » et parlera de « l'antagonisme irréductible » entre thomisme et protestantisme, jugeant les conférences de Maritain et les publications de Journet comme « des entreprises expressément dirigées contre le protestantisme romand »⁹⁶. Il soupçonnait même ce mouvement d'être « la plus absolue des grandes doctrines de l'intolérance » en mentionnant la position de saint Thomas face aux hérétiques et son traité sur *Le gouvernement des Juifs*, repris par la *Nouvelle Revue romande*.

Mgr Besson fut alarmé par un article de la *Gazette de Lausanne*, vraisemblablement celui qui a été cité à l'instant. Son avis personnel, qui représentait aussi celui de « plusieurs amis venus du protestantisme, très chers, très droits, très sympathiques »⁹⁷, différerait de la presse catholique :

« *Je serais heureux que, dans Nova et Vetera, on publiât de plus en plus d'articles de doctrine, sous forme d'exposé, plutôt que sous forme polémique. Ce que nous devons chercher, c'est d'attirer les âmes ; or elles sont plus attirées par une exposition claire et charitable de la vérité que par les sorties personnelles au sujet de tel ou tel auteur. (...) Quand on remue une fourmilière, on jette le désarroi parmi les fourmis : elles s'agitent, s'exaspèrent ; mais, le lendemain, la fourmilière est reconstruite, exactement comme la veille* ».

Besson ne reniait pas l'effort apologétique bien au contraire, puisqu'il voulait « attirer » l'adversaire en utilisant les rouages du charme et de la diplomatie. Mais Journet fut déçu : « Je ne pensais pas être entré dans la "polémique" déplaisante et personnelle. Je pensais avoir toujours fourni des *raisons* et

⁹⁰ CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 122.

⁹¹ Pierre JACCARD, « La restauration du droit et de la politique de saint Thomas d'Aquin », *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 16 (1928), 42-68, p. 65.

⁹² *Ibid.*, p. 68.

⁹³ BRUCKNER (éd.), *Nouvelle biographie suisse*, op. cit., p. 261.

⁹⁴ ANONYME, « La mêlée thomiste », *Gazette de Lausanne*, 31 janvier 1926.

⁹⁵ Pierre JACCARD, « La pensée protestante et le néo-thomisme », *Feuille d'avis de Lausanne*, 5 février 1926.

⁹⁶ Pierre JACCARD, « Thomisme et protestantisme », *Les Cahiers protestants*, juin 1927, t. 11, 226-242, p. 229. A la fin, riche « note bibliographique sur la mêlée thomiste en Suisse romande ».

⁹⁷ Besson à Journet, 2 février 1926 (AEvF, carton Journet, d).

non des injures »⁹⁸. Le théologien estimait qu'une « revue de pure histoire ou (...) de pure théologie » n'intéresserait personne et n'aurait rien à dire de spécial pour la Romandie.

« Au fond, résumait-il, la question est celle-ci : faut-il oui ou non, présenter le catholicisme comme nécessaire et comme s'imposant pour sauver le monde contemporain ? Ou bien faut-il simplement prétendre que le catholicisme est acceptable, qu'on n'est pas discrédité en le croyant, que l'enseignement catholique sur les dogmes, les sacrements, le pouvoir indirect nous paraît meilleur, mais que d'autres thèses peuvent se soutenir... ».

Il poursuivait plus loin : « On nous en veut de dire que le catholicisme s'impose et que qui le refuse après l'avoir connu (individu ou société) s'en va aux abîmes. Mais faudra-t-il cesser de le crier, parce que six pasteurs se sont réunis pour dire que cela n'était pas ». Voilà qui était clair du moins. On ne pourra pas reprocher à Charles Journet un manque de franchise.

Consacré à *Nova*, l'éditorial de la revue protestante *Les Cahiers de jeunesse* d'avril-mai 1926 se distinguait considérablement des propos belliqueux de Jaccard⁹⁹. Quatre ans plus tard, dans un bilan des premières années de *Nova*, Charles Journet le qualifia de « pénétrant »¹⁰⁰. L'auteur anonyme rendait hommage à la netteté des idées de son directeur et à la nouveauté du ton de la revue caractérisée par des « accents, que l'on ne percevait guère il y a dix ans encore dans notre pays ». Loin de s'affliger de la position de Journet – bien qu'il regrettât sa « méconnaissance, vraiment tragique » de la vie religieuse de ses compatriotes protestants –, l'éditorialiste estimait que cette « vigoureuse secousse » réveillerait les consciences endormies. L'article était signé « Valdo ». On y reconnaît les idées d'Arnold Reymond.

Du côté catholique, d'autres réserves s'ajoutèrent à celles de l'évêque. Elles concernaient le ton de la revue, son caractère trop intellectuel, son option littéraire ou même le modernisme de son titre. Tout dévoué à *Nova* au point de repérer dans ses visites médicales des pasteurs susceptibles de recevoir le périodique, le docteur Gustave Clément n'approuvait pas le « Triomphe romain » de Gonzague de Reynold : « Je crains surtout que les non catholiques découvrent dans cette pièce "l'arrière-pensée" non exprimée par les "Définitions" : Rome, la curie romaine ! »¹⁰¹. Les craintes du médecin furent confirmées puisque le poème sera cité par Jaccard lorsqu'il évoquera la tactique d'opposer la civilisation occidentale (le catholicisme) et Moscou, la barbarie et l'Orient¹⁰². Docteur en théologie, le curé de Ponthaux dans la campagne fribourgeoise regretta deux propos blessants dans le troisième numéro de la revue¹⁰³. Un curé de la Gruyère la jugea « trop bonne » pour durer¹⁰⁴. Théodore de la Rive, on l'a déjà dit, fut affecté par les citations d'auteurs en faveur de Léon Bloy¹⁰⁵. Il accusa la

⁹⁸ Journet à Besson, 3 février 1926 (ibid.).

⁹⁹ VALDO, éditorial des *Cahiers de jeunesse*, avril-mai 1926, t. 10, pp. 129-141.

¹⁰⁰ JOURNET, « Inventaire », art. cit. (1930), p. 2.

¹⁰¹ Gustave Clément à Journet ou Charrière, 20 décembre 1925 (AEvF, D 58, dossier *Nova*).

¹⁰² Pierre JACCARD, « Rome ou Moscou ? », *Cahiers de jeunesse*, décembre 1926, t. 10, 488-498, p. 493.

¹⁰³ « Au lieu de "quelle folie" il aurait fallu "quelle erreur". "Erreur" ne blesse pas, "folie" blesse » (Emile Kaiser à Charrière [probablement], 5 novembre 1926, AEvF, D 58, dossier *Nova*). Le correspondant faisait une autre chicane dans le même sens.

¹⁰⁴ BARBEY, « Humbles souvenirs sur Charles Journet », art. cit., p. 6.

¹⁰⁵ Théodore de la Rive à Journet, 15 octobre 1926 (FCJ). De la Rive pensait à : Charles JOURNET, « Principes et propos ou revue des revues », *NV*, octobre-décembre 1926, t. 1, 502-517, pp. 515-516 (517).

nouvelle génération intellectuelle et surtout les convertis de « *cabotinage* littéraire », attaqua Maritain et suggéra à Journet de changer le titre de sa revue, étant donné qu'il avait déjà servi à « une revue moderniste » (l'ouvrage de Tyrrell). Plutôt que *Nova et vetera*, il lui conseillait de baptiser son périodique : *Vetera et nova*. La réponse du directeur fut très claire : « Je pensais avoir justifié suffisamment ces mots. Mais, si votre critique était valable, elle remonterait jusqu'à leur auteur, qui est Notre Seigneur JESUS-CHRIST »¹⁰⁶. Parmi ces réactions « à chaud », se trouvaient déjà les deux reproches qui seront formulés contre *Nova* durant les années suivantes, son caractère jugé élitiste et son soutien aux artistes.

L'équipe de Nova et vetera

Tout en relevant l'influence de Maritain, Emmanuelle Picard qualifie *Nova* « de revue à direction personnelle, sous l'égide d'un seul homme, à l'instar de la revue *Esprit* dirigée par Mounier »¹⁰⁷. Nous partageons ce point de vue : *Nova* est avant tout l'œuvre de Charles Journet.

Nous l'avons déjà dit, le théologien n'avait pas au départ souhaité une telle situation puisqu'il avait accepté d'être un simple « collaborateur » de la revue¹⁰⁸. Il en fut cependant le véritable animateur : il choisit lui-même le titre du périodique¹⁰⁹ et rédigea l'éditorial-programme que Charrière ne signa pas ; les principaux collaborateurs furent recrutés parmi ses connaissances. Si Journet déclarait qu'il n'était pas le seul maître à *Nova* (« Il y a Mgr [Besson] qui y est présentement bienveillant, l'abbé Charrière, et un certain stock d'abonnés »), il s'en déclarait tout de même « directeur responsable »¹¹⁰ et en 1930 il devait « continuer à [s]'en occuper tout seul »¹¹¹. Cette présence d'une seule personne à la tête de la revue était reconnue par les contemporains : « L'abbé Charles Journet poursuit un gros effort et parvient souvent, par sa direction et une collaboration de premier ordre, à la perfection du genre »¹¹². Elle correspondait au vœu d'un professeur à Saint-Michel en 1923 :

*« Une telle œuvre exige son homme et l'exige tout entier. La création de ressources financières, l'activité d'un comité éventuel de rédaction, l'appui moral et effectif des membres de l'organisation projetée et les autres facteurs de ce genre pourront sans doute contribuer à sa réussite, y sont même indispensables. Ils ne sauraient l'assurer »*¹¹³.

¹⁰⁶ Journet à de la Rive, 22 octobre 1926 (FCJ, cop.).

¹⁰⁷ PICARD, *La Revue Nova et vetera dans la Deuxième Guerre mondiale*, op. cit., p. 25.

¹⁰⁸ Journet à Maritain, 9 juin 1925 (CJMI, p. 301).

¹⁰⁹ Journet à de la Rive, 22 octobre 1926 (FCJ, cop.).

¹¹⁰ Journet à Maritain, 22 février 1929 (CJMI, p. 674).

¹¹¹ Journet à Maritain, 14 ou 21 octobre 1930 (CJM II, p. 100).

¹¹² Jean-Luc FERRERO, « Nova et vetera », *CG*, 18 avril 1933 ; « La revue *Nova et Vetera*, dont le rédacteur que vous connaissez sans doute, est M. l'abbé Journet » (Reynold à P. (?) Lelong, 3 janvier 1930, ALS, fonds Reynold, corr. cop. VI, d).

¹¹³ Meinrad-Stéphane Morard, dominicain, à Reynold, 16 juin 1923 (ibid., action 9).

Qu'en était-il de l'autre directeur, François Charrière ? Le professeur de morale resta en second dans *Nova*¹¹⁴ et s'effaça même progressivement, donnant sept articles les trois premières années, seulement deux en 1930, et un seul en 1933, 1936 et 1938. Avant un dernier article en 1945, il s'était encore manifesté en pleine guerre, au moment où Journet voulait publier *A travers le désastre* de Maritain, mais sa réaction paraît être celle d'un homme qui se souvient d'être concerné par une entreprise qu'il avait entre temps délaissée : « J'ai ma part de responsabilité dans la revue et je ne puis me résoudre à couvrir, si peu que ce soit, l'attitude de Maritain et de M. Journet dans cette affaire »¹¹⁵. Cet éloignement a-t-il sa cause dans une divergence doctrinale ? Charrière jugeait la publication d'*A travers le désastre* contraire à la volonté de la censure civile soucieuse d'épargner à la Suisse tout reproche de la part du régime hitlérien, et il s'était déjà quelque peu démarqué de son confrère en adoptant une attitude plus ferme que lui sur Maurras, on le verra¹¹⁶. Mais une raison beaucoup plus pratique expliquerait aussi l'abandon de *Nova* par Charrière : la surcharge de son emploi du temps. De multiples fonctions pesaient sur lui. Official en 1926, il ouvrait l'année suivante le Foyer Saint-Justin à Fribourg pour venir en aide à des étudiants étrangers et reprenait au Grand Séminaire, en plus de la théologie morale, la chaire de droit canonique. Il était aussi actif dans le mouvement chrétien social romand et fut nommé en 1941 directeur ecclésiastique à *La Liberté*. « Très hardi et entreprenant »¹¹⁷, le prêtre devait avoir son agenda trop rempli pour s'adonner de façon approfondie à la rédaction d'une revue.

A défaut de disposer « à proprement parler d'un comité de rédaction »¹¹⁸, *Nova* pouvait compter sur un grand nombre de collaborateurs. L'abbé Comte pensait en 1926 que la nouvelle revue n'était ni « une école, ni un groupe d'adeptes ; mais un endroit où peuvent et pourront se rencontrer tous ceux qui ont quelque chose à nous dire »¹¹⁹. Ce jugement était valable pour les débuts de *Nova* lorsqu'elle regroupait un Gonzague de Reynold, un Maurice Zundel, des représentants du catholicisme social. Pour la suite des numéros, nous souscrivons au jugement de Philippe Chenaux selon lequel la plupart des auteurs « appartenaient au cercle des amis de l'abbé Journet et des disciples suisses romands de Jacques Maritain »¹²⁰. Ces auteurs travaillaient plus ou moins gratuitement, la revue offrant « très irrégulièrement à des collaborateurs laïques non pas certes une vraie rétribution, mais un très humble signe de reconnaissance »¹²¹. Parmi eux, selon Chenaux, deux groupes se détachent, « celui, assez disparate, des jeunes "convertis" ; d'autre part celui, plus organisé, des artistes catholiques »¹²².

¹¹⁴ « François Charrière fonde, en 1926, avec son collègue Charles Journet la revue *Nova et Vetera* qui sera surtout l'affaire du Genevois » (PYTHON, « Un test pour les catholiques romands au sortir de la guerre. L'accession à l'épiscopat de Mgr François Charrière en 1945 », art. cit., pp. 642-643).

¹¹⁵ Charrière à Besson, 3 juillet 1941 (lettre publiée dans : *CJM* III, annexe 9, 867-868, p. 867).

¹¹⁶ Voir deux autres exemples de divergences dans : BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 216.

¹¹⁷ Journet à Maritain, peut-être 26 avril 1932 (*CJM* II, p. 228).

¹¹⁸ CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., pp. 126-127.

¹¹⁹ Charles COMTE, « *Nova et vetera* », *CG*, 23 mai 1926.

¹²⁰ CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 127.

¹²¹ [JOURNET], « Pour que continue *Nova et vetera* », art. cit. (1946-1947), p. 305. Ainsi « Georges Haldas se souv[enait] qu'il était trop heureux que l'abbé s'intéressât à ses poèmes pour en attendre une quelconque rétribution » (PICARD, *La Revue Nova et vetera dans la Deuxième Guerre mondiale*, op. cit., p. 18).

¹²² CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 127.

Le nombre des convertis était très important dans la revue. Avec Henri Ferrare (pseudonyme pour Henri Zbinden¹²³) qui apparaissait dès 1927 (poèmes puis aussi articles et recensions), on trouvait Jean-Louis Ferrero, dont le frère Enrico était ami de Don Montini, le futur Paul VI¹²⁴, René Leyvraz, Henri Schubiger, André Secrétan etc. Le deuxième groupe, celui des artistes, était nettement dominé par Alexandre Cingria¹²⁵, qui signa plusieurs études. Il était accompagné d'Adrien Bovy, le directeur de l'École des Beaux-Arts de Genève, de François Fosca, Gino Severini (auteur de trois articles entre 1926 et 1931). La musique était présente avec Otto-Albert Tichý, le gendre de Léon Bloy, et Pierre Carraz.

Il y eut dans *Nova* d'autres groupes encore, comme les dominicains de Fribourg. Leur contribution fut « fort mince »¹²⁶. Les religieux disposaient déjà de revues, *Divus Thomas*, *Revue thomiste*, et des tensions existaient encore entre le Séminaire et la Faculté. Peut-être que Charles Journet divergeait avec eux dans la manière d'aborder le thomisme. Les seuls dominicains qui publièrent régulièrement furent deux proches de Journet, l'exégète Ernest-Bernard Allo et le moraliste Benoît Lavaud. Journet fut en revanche aidé par Maurilio Penido, prêtre brésilien et privat-docent de philosophie à l'Université de Fribourg, et surtout par François Bouchardy, un ami genevois. Il accueillit aussi des études de Garrigou-Lagrange et reçut quelques contributions du milieu politico-intellectuel fribourgeois (Pierre Aeby, Joseph Piller...).

Un quatrième réseau à prendre en compte, qui n'a pas encore été signalé, est celui des confrères de Journet, professeurs (l'historien Louis Waeber, l'exégète Max Overney, Louis Clerc...) et autres (Edmond Chavaz, Charles Comte...). Ils publièrent recensions et articles, certains de manière occasionnelle, d'autres de façon plus régulière, comme le prêtre pédagogue Eugène Dévaud et son dauphin Léon Barbey, fraîchement ordonné en 1929. Ces deux prêtres ont un nombre remarquable de recensions à leur actif et *Nova* fit une large place aux articles de fond de l'abbé Dévaud, de telle sorte que la revue constitue une pierre importante de l'édifice pédagogique fribourgeois analysé par Marie-Thérèse Weber¹²⁷. Mais à *Nova*, on relève aussi des absences significatives : Maurice Zundel, car il avait été censuré par le vicaire général, le supérieur du Séminaire Marc Dalbard, en froid avec Journet, et l'abbé Raoul Snell, écrivain pourtant abondant que le directeur de *Nova* jugeait peut-être superficiel¹²⁸.

¹²³ Récit autobiographique : Henri FERRARE, « Le petit frère », *NV*, juillet-septembre 1932, t. 7, pp. 290-328.

¹²⁴ On peut supposer qu'il était d'abord protestant, comme son frère : « Henry Ferrero, another Swiss, who broke his Protestant mother's heart by becoming a Catholic, later a priest » (Peter HEBBLETHWAITE, *Paul VI, the first modern pope*, HarperCollins, London, 1993, p. 83).

¹²⁵ CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 127.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 128.

¹²⁷ Marie-Thérèse WEBER, *La pédagogie fribourgeoise, du concile de Trente à Vatican II. Continuité ou discontinuité ?* Peter Lang, Bern, 1997 ; *Léon Barbey, pédagogue (1905-1992)*, Ed. Don Bosco – Bibliothèque cantonale et universitaire, Paris – Fribourg, 2001.

¹²⁸ L'abbé Snell avait dû être professeur de religion de Charles Journet lorsqu'il était collégien à Genève (Charles JOURNET, recension de : Raoul SNELL, *Autour du protestantisme*, dans : *NV*, octobre-décembre 1932, t. 7, p. 445).

Enfin, n'oublions pas Jacques Maritain. Dans « Définitions », explique Philippe Chenaux, Maritain n'était pas nommé mais « ce texte aux allures de manifeste » montrait son influence¹²⁹. Signe de son importance, le philosophe donnera près d'une soixantaine de textes signés pour *Nova* et ses ouvrages seront recensés ; sa pensée apparaîtra surtout dans le domaine de l'art sacré et de la politique chrétienne¹³⁰. On peut dire que le philosophe de Meudon était l'inspirateur de *Nova* derrière la présence très forte de l'abbé Journet.

Mais revenons aux années 1926-1927. Moins d'une année après avoir fondé *Nova*, Charles Journet devait affronter une question théologique et politique importante, la condamnation de l'Action française par Rome. Jacques Maritain allait l'aider dans sa réflexion.

¹²⁹ CHENAUX, « Jacques Maritain et la Suisse romande », art. cit., p. 125.

¹³⁰ *Ibid.*

XI. LA CONDAMNATION DE L'ACTION FRANÇAISE

Charles Journet : une sympathie pour le maurrassisme

L'Action française¹, « née, à la fin du XIX^e siècle, de la convergence du royalisme et du nationalisme »², avait pris de l'importance quelques années avant la Première Guerre mondiale. Sa position religieuse était originale. Son chef, le provençal Charles Maurras (1868-1952), professait le positivisme comtien. Pour lui, la politique était indépendante du pouvoir spirituel et de la loi morale : *politique d'abord*, tel était son slogan. La raison de la condamnation romaine de 1926 porta précisément sur ce point et non sur le monarchisme du penseur. Maurras avait perdu la foi de son enfance, dédaignait le christianisme qui avait jeté le trouble dans l'harmonie gréco-romaine et évoqua le « venin » du Magnificat³, mais il admirait paradoxalement l'Eglise romaine qu'il considérait comme l'héritière de l'ordre antique et le soutien des valeurs latines et françaises, et il tenait le thomisme en haute estime dans son combat contre la modernité. Une telle attitude pouvait déconcerter, on le comprend.

En France, certains catholiques, un Maurice Blondel ou un Lucien Laberthonnière, s'étaient opposés vivement à Maurras tandis que d'autres, nostalgiques de l'Ancien Régime et critiques face à la République née de la Révolution, le regardaient avec bienveillance, comme les pères Humbert Clérissac et Réginald Garrigou-Lagrange. On distinguait entre le domaine religieux où les catholiques devaient émettre des réserves, et le domaine politique où ils pouvaient collaborer avec l'Action française. Politique d'abord ? Le dominicain Thomas Pègues, auteur d'un célèbre *Commentaire français littéral de la Somme théologique*, le justifiait au nom de saint Thomas :

« Le texte dont vous me parlez revient fréquemment sous la plume de saint Thomas, surtout dans la Prima secundae, où il traite de l'acte humain. Il se formule comme il suit : “Finis, qui est prior in intentione, est posterior in executione” (...).

¹ Nous renvoyons le lecteur à différentes études du spécialiste des rapports du catholicisme avec ce mouvement, Jacques PREVOTAT : *Les catholiques et l'Action française. Histoire d'une condamnation (1899-1939)*, Fayard, Paris, 2001 ; « L'Action française entre le positivisme et l'intégrisme ; l'attrait du nationalisme intégral ; les oppositions catholiques au maurrassisme et la première condamnation romaine » et « L'Action française : de l'apogée à la condamnation ; la révolte de l'Action française et le trouble de l'opinion catholique », dans : Gérard CHOLVY – Yves-Marie HILAIRE (éd.), *Histoire religieuse de la France contemporaine*, t. 2 (1880-1930), Bibliothèque historique Privat, Toulouse, 1986, pp. 126-138 et 294-313 ; *L'Action française*, Collection « Que sais-je ? » n° 3692, Presses universitaires de France, Paris, 2004. Voir aussi : CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., surtout pp. 133-161 et André LAUDOUEZ, *Dominicains et Action française (1899-1940)*. Maurras au couvent, Ed. ouvrières, Paris, 1990 (date de l'impression).

² PREVOTAT, « L'Action française entre le positivisme et l'intégrisme », art. cit., p. 126.

³ Première préface de *Chemin de Paradis* (n'est plus dans l'édition de 1920) et *Revue Action française*, 1^{er} avril 1926 (cité dans : LAUDOUEZ, *Dominicains et Action française*, op. cit., p. 124).

Votre doctrine du "Politique d'abord", telle que vous l'avez exposée dans l'un de vos articles, est du plus pur saint Thomas en même temps que du plus ferme bon sens »⁴.

Le cas de Maritain sera lui aussi révélateur. Véhément contempteur des Temps modernes, il rédigeait depuis 1920 la chronique de philosophie dans la *Revue universelle*, fondée grâce à un héritage conjoint avec Maurras :

« Ainsi, se lamentera-il plus tard, se trouvait, hélas, accentuée cette espèce d' "entente cordiale" entre l'Action Française et moi, – fondée sur une équivoque et due à ma naïveté politique d'alors comme à l'influence du Père Clérissac »⁵.

En Suisse romande, le mouvement de Charles Maurras avait été salué par les frères Alexandre et Charles-Albert Cingria dans les premières années du siècle et ses idées furent défendues avant et après la guerre par quelques cercles et journaux comme *La Revue romande*⁶. L'Action française rencontra cependant une forte opposition. Sa critique de la démocratie heurtait les défenseurs des idéaux suisses (« Cesser d'être démocrate et républicain, c'est cesser d'être Suisse »⁷), et l'on soupçonnait l'Eglise catholique de collusion avec le mouvement.

« Il s'agit de savoir si nous voulons maintenir avec les trésors de vie religieuse et de piété que la Réforme nous a acquis, les conceptions civiques et sociales qui sont à la base de notre vie politique »⁸.

Charles Journet était conscient que l'on confondait Eglise catholique et Action française puisqu'en mars 1926 il s'était plaint d'une déclaration de Garrigou-Lagrange contre la démocratie : « J'imagine les "réactions" de ces messieurs de Genève ou de Lausanne ! Nous n'allons pas tarder à en avoir des échos, et l'antienne "catholicisme = A.F." va trouver une seconde jeunesse »⁹. Afin d'échapper à l'accusation de manquer de patriotisme, le théologien avait pris soin de relever les relations de ses adversaires avec l'extérieur, au moment de l'appel des Amis de la pensée protestante puis lors de la « mêlée thomiste » :

« En coopérant avec les protestants de France dans une association "qui ne connaît pas de frontières", les protestants de chez nous ne pensent point manquer au patriotisme. Ils cesseront sans doute désormais de mettre en suspicion les sympathies françaises que pourraient avoir plusieurs d'entre nous »¹⁰.

⁴ Thomas Pègues à Charles Maurras, 24 octobre 1912, lettre citée dans : PREVOTAT, *Les catholiques et l'Action française*, op. cit., p. 151 et note 28, p. 563.

⁵ MARITAIN, *Carnet de notes* (OC XII, p. 290). Sur les liens et la rupture du philosophe avec l'Action française : Yves FLOUCAT, *Pour une restauration du politique*. Maritain l'intransigeant, de la contre-révolution à la démocratie, Téqui, Paris, 1999, pp. 15-39 et 103-121 et *Cahiers Jacques Maritain*, n° 46 (juin 2003) [« Jacques Maritain et la *Revue universelle* » ; « Jacques Maritain et la condamnation de l'Action française : documents »].

⁶ SIMONIN, *L'Action française et la Suisse romande*, op. cit.

⁷ Georges RIGASSI, « A propos de Léon Daudet », *Gazette de Lausanne*, 11 juin 1926 (cf. : Roland BUTIKOFER, *Le refus de la modernité*. La Ligue vaudoise : une extrême droite et la Suisse (1919-1945), Payot, Lausanne, 1996, p. 13).

⁸ VALDO, éditorial des *Cahiers de jeunesse*, avril-mai 1926, t. 10, 129-141, p. 140.

⁹ Journet à Maritain, 8 mars 1926 (*CJM I*, p. 373). « Il s'agit vraisemblablement de sa Préface à l'édition française du *De Regimine principum* » (CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 129, note 1).

¹⁰ JOURNET, « Inquiétude protestante », art. cit. (1923). Lors de la reprise de l'article dans *L'Echo*, Journet regrettera la suppression de ce paragraphe par Besson, « celui précisément que j'avais écrit en pensant à lui » (Journet à Maritain, 20 juillet 1923, *CJM I*, p. 188).

« Admirons, en attendant, que des allusions à “l’idée néo-thomiste française” nous viennent de gens qui relèvent, en religion, de Luther, Schleiermacher, Calvin, etc. ; en exégèse, d’Harnack ou de Loisy ; en philosophie, de W. James, ou de MM. Bergson et Brunschwig ! »¹¹.

Farouchement opposé à la Réforme, le maurrassisme toucha néanmoins certains milieux protestants. On apprend ainsi que la faculté nationale de théologie de Lausanne comptait en 1923, sur les six nouveaux, cinq « “Action française” passionnés »¹². C’est dans ce même contexte, nous l’avons dit, que les étudiants protestants de Genève enthousiasmés par *Antimoderne* proposèrent d’organiser la causerie de Maritain dans le cadre des Conférences universitaires. En 1926, le jeune vaudois Marcel Regamey lançait les cahiers du groupe *Ordre et tradition* et fondera en 1933 la Ligue vaudoise¹³. Ses idées inspirées de Maurras et de la doctrine thomiste ne laisseront pas insensibles les libéraux et quelques jeunes-radicaux¹⁴. Inspiré de Maurras, le discours fédéraliste de Regamey plaira aux libéraux attachés aux idées de Vinet et Secrétan, qui voyaient dans la mainmise croissante de l’Etat un frein à la responsabilité individuelle et au développement de la petite entreprise. Sa défense du corporatisme rejoindra par ailleurs un thème cher à l’esprit du temps.

Dans sa correspondance avec Maritain, Journet mentionnait pour la première fois l’Action française en 1922, à propos d’une divergence qui l’opposait à son évêque :

« Mgr voit toutes choses sous l’angle de l’Action française. C’est sous cet angle que vous, Ghéon, le prince Ghika, le P. Garrigou etc. vous lui êtes apparus »¹⁵.

La bibliothèque de Journet conserve plusieurs ouvrages de Maurras¹⁶. Il lisait « occasionnellement » le journal *L’Action française* et y avait même été abonné¹⁷. Affirmer que le prêtre était maurrassien serait exagéré : Journet regretta la non-parution d’une étude de Maritain écrite en 1925 qui voulait opérer un *tri* dans la pensée de Maurras¹⁸. A la suite de Philippe Chenaux, on conclura toutefois à une certaine proximité du théologien avec l’Action française. L’historien estime que son *Esprit du protestantisme* « véhiculait (...) une certaine conception de la Suisse teintée (pourquoi le cacher ?) de maurrassisme

¹¹ Charles JOURNET, « Autour du thomisme », *L’Echo*, 13 février 1926.

¹² René Guisan à M^{me} Samuel Gagnebin, 4 novembre 1923 (*René Guisan par ses lettres*, op. cit., t. 2, p. 314). Cf. son jugement sur ses étudiants quelques années plus tard : « Ils déplorent à certains moments de n’avoir plus de *maîtres* dont ils puissent se déclarer les *disciples* ; puis, tôt après, tiennent les propos de l’anarchisme et du solipsisme le plus outrancier ! Ils sont d’*Ordre et tradition* et introduisent, ou laissent se faufiler dans leurs existences des désordres, des actes et une attitude d’indiscipline personnelle stupéfiants » (Guisan à M^{me} Gagnebin, 2 juin 1932, *ibid.*, p. 421).

¹³ Sur le mouvement *Ordre et tradition* et la Ligue vaudoise : BUTIKOFER, *Le refus de la modernité*, op. cit.

¹⁴ *Ibid.*, pp. 455-456 (cf. pp. 68-69).

¹⁵ Journet à Maritain, 31 octobre 1922 (*CJMI*, p. 124). Journet disait « faire la dislocation » entre le programme de Maritain et celui de Léon Daudet. Voulait-il dédouaner son ami du maurrassisme ? Mais cette phrase pouvait signifier que Maritain, le philosophe, n’œuvrait pas sur le même plan que Daudet, le politicien.

¹⁶ Notamment : Charles MAURRAS, *Romantisme et révolution*, Nouvelle Librairie nationale, Paris, 1922 ; *Athinéa*. D’Athènes à Florence, Librairie Honoré et Edouard Champion, Paris, 1923 (exemplaire ayant appartenu à l’abbé Donnier) ; *Enquête sur la monarchie* (suivie d’autres études), Nouvelle Librairie nationale, Paris, 1924.

¹⁷ Charles JOURNET, « Réflexions après la condamnation de l’Action française », *CG*, 17 janvier 1927 ; document du 17 février 1925 l’invitant à renouveler son abonnement pour six mois (FCJ).

¹⁸ Journet à Maritain, 15 avril 1926 (*CJMI*, p. 378).

qui tendait à opposer plutôt qu'à rapprocher les deux rives de la Sarine » et juge Journet « beaucoup plus proche d'un Cingria ou d'un Ramuz que d'un Gonzague de Reynold ou d'un Robert de Traz »¹⁹. Gonzague de Reynold et Robert de Traz étaient partisans de « l'helvétisme », contrairement aux « Latins » Cingria et Ramuz²⁰. Cette sympathie n'était pas une rareté à l'époque puisque l'Action française avait touché le jeune Yves Congar²¹ ou encore l'abbé Zundel, qui fut consterné tout autant que Journet, si ce n'est plus, par la condamnation romaine²².

« Zundel ressentira très vivement cette condamnation et la refusera intérieurement. Il établit tacitement une distinction entre l'obéissance et la liberté de conscience »²³.

C'est en le comparant à lui que Théodore de la Rive accusait Journet : « Dois-je vous avouer que je vous soupçonne d'en tenir un peu aussi pour Maurras, comme le bon abbé Zundell (sic), dont j'ai eu, l'hiver dernier, d'aimables visites ? »²⁴.

Deux raisons au moins ont poussé Charles Journet à regarder avec bienveillance le mouvement maurrassien. Tout d'abord, il voyait en lui un chemin vers le catholicisme. Il dira en 1926 : « Je suis étonné de la quantité de conversions *vraies* qui nous viennent par l'A.F. »²⁵. Ensuite, il appréciait l'opposition de Maurras à la conception libérale de la démocratie, avouant sa « sympathie pour bien des idées politiques de l'Action française »²⁶. Réagissant à un article de la *Nouvelle Revue romande* signé « Jean de Fribourg » confondant le catholicisme et le thomisme, Journet avait évoqué dans sa réponse certains « Suisses thomistes et catholiques », fraternisant « à leurs risques » avec *L'Action française*, et leur mention sonnait comme un hommage :

« Ce n'est pas qu'ils aspirent à transformer la Suisse en monarchie. Ce n'est pas non plus qu'ils veuillent reporter sur le catholicisme, ou le thomisme, la responsabilité de tout ce qui se peut faire sous le nom d'Action française. C'est simplement parce qu'ils admirent la vertu politique et la sagacité avec lesquelles un Maurras ou un Valois dénoncent les utopies de la démocratie rousseauiste – de celle-là ! – et les erreurs, tant libérales qu'anarchiques, qui oppriment et mettent aujourd'hui en péril nos plus chères traditions nationales »²⁷.

Pour Journet, il y avait deux dangers, celui de confondre « avec joie » ou « avec inconscience » la pensée thomiste et l'Action française, et le danger inverse conduisant à Rousseau et au libéralisme.

¹⁹ CHENAUX, « Le cardinal Journet et la Suisse », art. cit., pp. 176-177. Voir aussi : LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie de l'Eglise*, op. cit., p. 123 ; BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 363.

²⁰ Cf. : CLAVIEN, *Les helvétistes*, op. cit., notamment p. 130.

²¹ « J'avais subi une influence d'A.F. à partir de 1922-23. Je fus, en somme, A.F., jusqu'en 1926. La condamnation, qui me fut dure à avaler, représenta en réalité dans ma vie une libération inouïe. (...) Du reste, j'avais été A.F. par le côté patriote et opposition à certaines chimères jacobines ; je n'ai jamais été maurrassien et ai même lu assez peu de Maurras en dehors de son article quotidien » (Yves CONGAR, *Journal d'un théologien (1946-1956)*, Cerf, Paris, 2000 [Etienne FOUILLOUX éd.], pp. 43-44).

²² Journet à Maritain, 3 mai 1927 (CJMI, p. 494).

²³ BOISSIERE – CHAUVELOT, *Maurice Zundel*, op. cit., p. 73 ; cf. pp. 137-138. Le prêtre neuchâtelois avait apprécié le combat de Maurras « contre la déliquescence de la démocratie, contre l'erreur qui se manifestait partout » (témoignage d'un disciple, cité dans : *ibid.*, p. 73)

²⁴ Théodore de la Rive à Journet, 22 novembre 1926 (FCJ).

²⁵ Journet à Maritain, 15 avril 1926 (CJMI, p. 378).

²⁶ JOURNET, « Catholicisme, thomisme et royalisme », art. cit. (1925), p. 1.

²⁷ *Ibid.*, p. 3.

Les adversaires de Maurras étaient « encore bien plus déplaisants » que lui²⁸. Journet, qui pensait que « la démocratie [était] indiquée par l'histoire et l'esprit du peuple suisse », reprochait deux erreurs à Rousseau : « le dogme du *Peuple souverain* » auquel les gouvernants devaient obéissance (alors que c'était le contraire) et « le dogme selon lequel le *Suffrage universel* crée le droit »²⁹.

Journet ne laissera pas d'intéresser les tenants romands de l'Action française. En post-scriptum à sa réponse envoyée à la *Nouvelle Revue romande*, autant « Jean de Fribourg » que la rédaction souhaitaient sa collaboration et quelque temps plus tard la revue faisait l'éloge de *L'esprit du protestantisme*³⁰. Marcel Regamey assista à des cours qu'il donna à la cure du Valentin à Lausanne en 1924³¹. Le Cercle fédéraliste de Genève lui soumettra ses statuts avant leur publication³². Il est possible que de telles marques de « sollicitude »³³ aient alarmé Mgr Besson. La position assez favorable du théologien contrastait avec l'avis plus ferme de l'abbé Charrière qui condamnait fermement la confusion entre le catholicisme et le mouvement politique français : « Laisser persister cette équivoque, c'est faire le jeu de nos pires ennemis »³⁴. L'attitude de François Charrière n'est peut-être pas étrangère, comme le suggère Guy Boissard, à une évolution du jugement de Journet face à l'Action française³⁵. L'abbé Journet reçut en tout cas l'aide de Jacques Maritain, touché de très près par les événements.

Le danger du « politique tout court »

L'Action française fut condamnée par l'Eglise à partir d'août 1926. Pie X avait déjà ratifié en 1914 un décret de l'Index en ce sens (condamnation d'ouvrages de Maurras et de la revue *L'Action française*) mais il avait décidé d'ajourner sa publication. Son successeur Benoît XV fera de même. Pie XI en revanche conclut à la nécessité d'une intervention, notamment parce qu'un sondage avait placé Maurras au premier rang des maîtres de la jeunesse de Belgique :

²⁸ Journet à Maritain, 15 avril 1926, doc. cit.

²⁹ Charles JOURNET, « Chronique sur le protestantisme, le libéralisme, la politique », *NV*, janvier-mars 1927, t. 2, 66-87, pp. 85 et 84.

³⁰ Par la suite il est vrai, la revue ne mentionne plus, semble-t-il, l'abbé Journet et parlera de « l'enjuivé M. Maritain », un « thomiste bizarre, si prêt, au nom du spirituel le plus confus, de sacrifier le temporel le plus sacré (providentiel lui aussi) » (Jules-Ernest GROSS, « La trahison de l'Occident. A M. Carry et quelques-uns », *Nouvelle Revue romande*, n° 43 (fin 1927), 4-5, p. 4). Cf. également : Eddy BAUER, « Triste aventure de M. Jacques Maritain », *Nouvelle Revue romande*, n° 46 (été-automne 1928 ?), pp. 5-7.

³¹ BUTIKOFER, *Le refus de la modernité*, op. cit., p. 77. L'auteur se réfère à un film-vidéo de 1979 (note 26, p. 97).

³² Ils seront publiés dans la première édition de *La démocratie et la Suisse* de Gonzague de Reynold (REYNOLD, *Mes mémoires*, op. cit., t. 3, p. 134).

³³ CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 128.

³⁴ François CHARRIERE, « Charles Maurras maître de la jeunesse catholique ? », *L'Echo*, 20 mars 1926. Voir aussi ses articles : « L'Eglise catholique et les formes de gouvernement », *NV*, juillet-septembre 1926, t. 1, pp. 237-256 ; « Souveraineté populaire et démocratie », *NV*, avril-juin 1927, pp. 133-145, et poursuite de la discussion dans les numéros suivants, juillet-septembre et octobre-décembre 1927, t. 2, 303-306 et 422-426.

³⁵ BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 363.

« Pour faire connaître son opinion, le pape recourut à un procédé classique : demander à un membre de l'épiscopat d'exprimer un avertissement à la jeunesse catholique. Après quelques déconvenues, le choix se porta sur le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux »³⁶.

Le prélat s'exprima dans son journal diocésain par une lettre du 25 août 1926. Le 5 septembre, il était félicité publiquement par le pape.

Les premières interventions ecclésiastiques d'août-septembre 1926 troublèrent Charles Journet, qui avouait « souffrir des imprécisions relatives à ce qu'on appelle la condamnation de l'A.F. ... »³⁷. A la fin du mois, il écrivait un article dans le *Courrier de Genève* : « Un nationalisme ne peut être intégral que lorsqu'il ordonne le bien commun de la nation, au bien surnaturel de l'Eglise, laquelle est universelle et supranationale »³⁸. Journet ne rejetait pas pour autant l'Action française. Il relevait l'effort des responsables « véritablement catholiques » et se voulait accueillant pour l'œuvre des responsables non-catholiques, qui était « à redresser, à corriger, à compléter surtout », montrant que les dangers d'une collaboration existaient également à la Société des Nations. L'exemple était habile car cet organisme était défendu par les catholiques d'un autre bord. Pour Journet, Pie XI n'avait pas condamné l'Action française mais invité les fidèles à la prudence en leur donnant une leçon de catholicité, en leur montrant que l'Eglise n'était ni nationale, ni internationale non plus, mais supranationale, catholique.

La retraite de Meudon (24 au 28 septembre 1926) à laquelle participa Journet permit à Maurras de rencontrer Garrigou-Lagrange³⁹, puis en octobre parut une étude de Maritain sur l'Action française, *Une opinion sur Charles Maurras et le devoir des catholiques*. C'était le texte de 1925 dont nous avons parlé⁴⁰. Il avait été prévu un temps pour être publié dans *Nova*⁴¹. Selon Philippe Chenaux, Maritain paraissait « partagé entre le devoir d'obéissance au pape et le désir de défendre, sinon l' "orthodoxie" de Maurras, du moins l'essentiel de ses idées politiques », car il n'y avait, pensait-il, qu'un « "rapport contingent" » entre elles et son incroyance⁴² :

« S'agit-il pour eux [les catholiques d'Action française] d'abandonner les directions politiques de Maurras, de renier leurs amitiés, de détruire leur œuvre et leurs organisations politiques ? Allons donc, la lettre du Saint-Père ne dit rien de semblable. Il s'agit de trouver un moyen de garantir les intérêts de la foi et de l'esprit catholique dans l'association elle-même qui les réunit prise comme corps organisé, non comme simple collection d'individus »⁴³.

³⁶ PREVOTAT, « L'Action française : de l'apogée à la condamnation », art. cit., p. 302.

³⁷ Journet à Maritain, 21 septembre 1926 (*CJMI*, p. 417). Cf. : « J'ai le cœur tout traversé de remous après ces condamnations de l'A.F » (Journet à Maritain, 16 septembre 1926, *CJMI*, p. 413).

³⁸ Charles JOURNET, « A propos de l'Action française. "Le nationalisme intégral" », *CG*, 27 septembre 1926.

³⁹ « Maurras est venu un matin pour une entrevue avec le Père Garrigou dont j'avais beaucoup espéré, mais qui ne donne rien à cause de la faiblesse du Père devant l'obstination de cet homme » (MARITAIN, *Carnet de notes*, op. cit., OC XII, p. 324). Dans cette rencontre, il n'est pas question de Journet.

⁴⁰ Jacques MARITAIN, *Une opinion sur Charles Maurras et le devoir des catholiques*, Plon, Paris, 1926 (OC III, pp. 739-780). Sur les circonstances de la rédaction de l'ouvrage : *CJMI*, p. 374, note 9.

⁴¹ Maritain à Journet, 3 et 9 septembre 1926 (*CJMI*, pp. 400 et 406).

⁴² CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 147.

⁴³ MARITAIN, *Une opinion sur Charles Maurras*, op. cit. (OC III, pp. 772-773).

Ces quelques lignes dénotaient la dimension existentielle de l'attitude de Jacques Maritain face à l'Action française :

« S'efforçant de limiter la rupture entre une idéologie à laquelle, peu ou prou, il continue de se rattacher et une autorité à laquelle il n'a cessé de vouer obéissance, il tente de contenir par avance son propre dilemme. La ligne de partage est en lui, qu'il s'emploie à réduire au-dehors »⁴⁴.

Charles Journet recensa la plaquette dans le *Courrier*. Il partageait l'opinion de son ami, pensant que les pages de Maritain « sav[aient] rendre à l'œuvre de Maurras une admirable justice au moment même où elles en signal[aient] les dangers et les défaillances »⁴⁵.

Le ton allait quelque peu changer dans le premier numéro de *Nova* pour 1927, préparé avant les condamnations romaines de décembre 1926 (l'imprimatur datait du 18 décembre 1926). Journet venait de citer Maurras contre le genevois libéral Alexis François et insistait sur la distinction entre la « démocratie légitime » et la « démocratie rousseauiste »⁴⁶, et cette distinction sera accentuée par son analyse plutôt bienveillante d'Ordre et tradition. Sa vision du maurrassisme paraissait cependant plus critique. Le théologien insistait sur le péril de l'empirisme maurrassien signalé par Jacques Maritain : « Danger que le "Politique d'abord", qui se justifie à la manière dont se justifie le "manger d'abord", ou le "primum vivere", devienne un "Politique tout court" »⁴⁷. Cette réflexion, malgré un renvoi à *Une opinion*⁴⁸, était en fait originale à Journet. Elle fut reprise dans son article de janvier 1927 dont on va parler sous peu, et citée par Maritain dans la première édition de *Primauté du spirituel*⁴⁹. Pour Journet, la doctrine maurrassienne possédait « quelque chose de dur, de glacial, d'impitoyable », à laquelle manquaient « toutes les rosées d'En-Haut et les feux de la charité surnaturelle »⁵⁰.

Après la condamnation de décembre

Devant les cardinaux réunis en consistoire le 20 décembre 1926, Pie XI demandait aux catholiques de quitter l'Action française. Le 24 du même mois, le journal nationaliste publiait un retentissant *Non possumus* et le pape promulguait le décret de condamnation de 1914, ajoutant à l'Index deux autres

⁴⁴ Jean-Luc BARRE, *Jacques et Raïssa Maritain, les mendiants du ciel*. Biographies croisées, Stock, Paris, 1995, p. 339.

⁴⁵ Charles JOURNET, « Une opinion sur Charles Maurras », *CG*, 4 octobre 1926.

⁴⁶ Relevé par : LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., p. 133.

⁴⁷ JOURNET, « Chronique sur le protestantisme, le libéralisme, la politique », art. cit. (1927), p. 82.

⁴⁸ MARITAIN, *Une opinion sur Charles Maurras*, op. cit., p. 47 de l'édition originale (OC III pp. 765-766).

⁴⁹ Jacques MARITAIN, *Primauté du spirituel*, Plon, Paris, 1927 (OC III, note de l'éditeur n° 7, p. 757). Dans un de ses articles polémiques, Pierre JACCARD accusa Journet d'avoir fait volte-face pour avoir proclamé le « politique d'abord » dans le dernier numéro de *Nova* de 1926 (« La restauration du droit et de la politique de saint Thomas d'Aquin », *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 16 (1928), 42-68, p. 56). En fait, il n'y avait pas de contradiction chez Journet car il comparait l'économique à la politique ; mais on peut voir chez lui une tentative, à ce moment, de sauvegarder ce qu'il estimait juste en Maurras : « Ici encore, en effet, il faut redire le : "politique d'abord" » (JOURNET, « Principes et propos ou revue des revues », art. cit. (1926), pp. 510-511).

⁵⁰ JOURNET, « Chronique sur le protestantisme, le libéralisme, la politique », art. cit., p. 82.

ouvrages de Maurras et le journal *L'Action française* « tel qu'il est publié aujourd'hui ». La rupture annoncée dès août-septembre 1926 était cette fois consommée. Le 8 mars 1927, la Pénitencerie apostolique éloignait des sacrements les adeptes de Maurras ainsi que les prêtres qui les absolveaient et en août 1929, l'Action française était qualifiée du mot très fort d'« hérésie »⁵¹. Au sujet de la condamnation romaine, les contemporains et les historiens se partagent en « deux grandes familles d'interprétations », selon lesquelles le pape serait intervenu pour un motif politique, dans un souci de briser les nationalismes dangereux pour l'Eglise et la paix en Europe, ou bien pour une raison religieuse et théologique, afin d'empêcher la jeunesse d'être influencée par le paganisme et le naturalisme de Maurras⁵². L'Action française lira les événements de manière politique et accusera le pape d'être sous l'influence de l'Allemagne ; Pie XI défendra la seconde interprétation⁵³.

Même s'il faut nuancer son impact⁵⁴, la crise était grande en France. Gonzague de Reynold explique avec emphase que, l'ayant vu à Meudon vers la fin de janvier 1927, Maritain « était comme un grand blessé qui se tient debout et marche, une main sur sa plaie »⁵⁵. Cela ne signifiait pas que Maritain avait hésité à se soumettre à l'Eglise, mais il se demandait s'il devait intervenir publiquement. Journet l'encouragea à aller dans ce sens :

*« Depuis trois jours je ne fais que me poser la question. Faut-il que vous écriviez, ou non ? Aujourd'hui, je pense qu'il faut écrire. (...) Ou les évêques de France se tairont, ou ils apporteront des raisons secondaires qui ne feront que perpétuer les malentendus et rendre l'obéissance moins lumineuse, moins surnaturelle. Si l'obéissance, comme son analogué théologique la foi, peut être très "obscur", je ne crois pas qu'elle doit être "aveugle". (...) Il faut délivrer la conscience française »*⁵⁶.

Dans quelle mesure Journet influença-t-il Maritain ? Cinq jours après sa missive, le philosophe lui annonçait qu'il allait se mettre au travail. Il en sortira *Primauté du spirituel*⁵⁷.

A l'exemple de Maritain, Journet désira aider les disciples romands de Maurras à obéir à l'Eglise : « Nous sommes accablés des cas de consciences les plus douloureux »⁵⁸. Il souhaitait d'autant plus leur venir en aide que l'on avait, croyait-il, « tout prévu, tout concerté pour leur rendre l'acceptation

⁵¹ « Car c'est de ce nom qu'on peut et doit désormais l'appeler » (Pie XI au cardinal Dubois, 25 août 1929, *Acta Apostolicae Sedis*, t. 21 (1929), 619-621, p. 619).

⁵² FOUILLOUX, *Une Eglise*, op. cit., pp. 68-69.

⁵³ PREVOTAT, « La révolte de l'Action française et le trouble de l'opinion catholique », art. cit., p. 312.

⁵⁴ « L'importance de cette crise ne vient pas tant du nombre de catholiques concernés que de leur qualité : ce sont les élites dirigeantes du catholicisme français qui ont largement sympathisé avec les théories de Maurras » (Yvon TRANVOUEZ, « La fondation et les débuts de *La Vie intellectuelle* (1928-1929). Contribution à l'histoire du catholicisme intransigeant », *Archives de sciences sociales des religions*, t. 42 (juillet-décembre 1976), 57-96, p. 60).

⁵⁵ REYNOLD, *Mes mémoires*, op. cit., t. 3, p. 141.

⁵⁶ Journet à Maritain, 24 janvier 1927 (*CJMI*, p. 463).

⁵⁷ Maritain à Journet, 29 janvier 1927 (*CJMI*, p. 466 et note 2, p. 467).

⁵⁸ Journet à Maritain, 17 janvier 1927 [datée par erreur du 17 février] (*CJMI*, p. 455).

aussi amère que possible »⁵⁹. Un article qu'il donna au *Courrier*, « important par sa taille »⁶⁰, théologiquement riche et rempli d'émotion, parut le 17 janvier⁶¹. Il disait au vicaire général :

« *Je l'ai écrit en réponse à des questions qui m'étaient posées d'un peu partout, avec le désir profond qu'il n'y ait dans notre petite Suisse romande aucune défection mais une soumission sans arrière-pensée. J'étais un peu peiné à la pensée qu'au moment où se posait un cas de conscience public personne n'aiderait ceux qui hésitent à faire le sacrifice demandé* »⁶².

Cet article de Journet n'aurait pas dû être publié car le *Courrier* avait décidé de clore le débat sur l'Action française en raison des maladresses du journaliste François Carry. Son insertion est donc la preuve qu'on le jugea de façon positive⁶³. Pour éviter de blesser le vénérable publiciste, la parade fut de dire que l'article paraissait sur l'ordre du vicaire général.

Dans cet article, le théologien prolongeait sa réflexion sur le « politique d'abord » :

« *Il est évident que si l'on organise la cité ou la civilisation en faisant abstraction de Dieu et du Christ à qui elles doivent retourner, le "Politique d'abord", le "Civilisation d'abord" deviendront par la force des choses un "Politique tout court", un "Civilisation tout court" ».*

Charles Journet évoquait le thème du pouvoir indirect, que nous étudierons dans un autre chapitre. Il refusait de soutenir l'idée que le pape s'était prononcé en raison de son autorité simplement directive :

« *Non, il n'y a pas, à côté du "pouvoir indirect" de place pour un "pouvoir directif" (...). Le pouvoir de l'Eglise est direct en matière religieuse, indirect en matière connexe ; indirect préceptif ou indirect directif selon que le voudra le Pape ».*

Malgré ces précisions, l'article était rempli de compassion :

« *Je crois que la foi ne peut pas être grande dans une âme qui n'a jamais été ébranlée jusque dans ses fondements. Heureux, j'ose le dire, sont ceux qui trouveront dans la condamnation à laquelle nous assisterons l'épreuve purificatrice, qui délivrera leur amour pour l'Eglise de tout ce qu'il avait d'impur, de trop inconscient, ou de trop humain ».*

L'auteur citait le père Clérissac : « L'on a dit qu'il faut savoir souffrir non seulement pour l'Eglise, mais par l'Eglise ». Pour ne pas décourager les partisans de l'Action française, Charles Journet leur suggérait de se regrouper autour de *La Gazette française*, l'hebdomadaire catholique royaliste auquel Maritain collaborait⁶⁴.

Comme *L'Action française* avait accueilli positivement l'article de Journet, le nonce de Paris Luigi Maglione s'en inquiéta auprès de l'évêque de Fribourg. Il connaissait bien la Suisse puisqu'il venait de quitter la nonciature de Berne.

« *Hier l'Action française rapportait, en sa faveur, quelques phrases d'un article publié dans le Courrier de Genève par Charles Journet. De quoi s'agit-il ? Je serais beaucoup peiné qu'un*

⁵⁹ Journet à Maritain, 4 février 1927 (*CJM I*, p. 469). « On est beaucoup plus dur contre l'A.F. que contre le socialisme » (*ibid.*, p. 470).

⁶⁰ LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., p. 136.

⁶¹ JOURNET, « Réflexions après la condamnation de l'Action Française », art. cit. (1927).

⁶² Journet à Petite, 15 janvier 1927 (AVic, dossier Journet).

⁶³ Petite à Journet, 17 janvier 1927 (*ibid.*).

⁶⁴ Maritain l'avertira que *La Gazette française* était trop liée à Maurras pour en faire le centre d'un nouveau mouvement (Maritain à Journet, 20 janvier 1927, *CJM I*, p. 461).

prêtre, que j'estime, démontrât publiquement des sympathies pour un journal interdit par le Saint-Siège »⁶⁵.

Après l'avoir interrogé, Besson expliqua à son correspondant que l'intéressé voulait aider les adeptes du mouvement :

« Monsieur l'Abbé Journet est certainement pleinement soumis aux décisions du Saint-Siège, et je crois que son article en est la preuve. Cependant, très lié avec un groupe d'intellectuels en partie protestants, que l'Action Française a rapprochés du catholicisme, et qui tiennent beaucoup à ce journal, il a voulu, pour les empêcher d'aller aux extrêmes, leur présenter les choses d'une manière conciliante et aussi sympathique que possible. Je l'ai rendu attentif au devoir que nous avons d'accepter sans réserve les ordres et les directions du Pape, et je ne doute nullement de sa parfaite obéissance »⁶⁶.

Mgr Besson eut peut-être peur de l'avertissement du nonce. Au début de février, il prenait en tout cas officiellement position dans le débat :

« Jusqu'ici, nous nous sommes abstenus de donner des directions personnelles au sujet de l'Action française (...).

Il faut, malheureusement, reconnaître aujourd'hui que des explications ne sont pas inopportunes. (...) Chez quelques-uns, il subsiste, paraît-il, un malentendu. Les ordres du Pape, dans la question de l'Action française, n'engagent pas, dit-on, les catholiques domiciliés hors de France ; ils n'obligent pas en conscience ; en tout cas, ils n'entrent en vigueur qu'au bout de trois mois... Et l'on affirme que des "théologiens distingués" parlent de la sorte aux fidèles qui les consultent.

Ces "théologiens distingués", s'ils existent, sont en désaccord formel avec leurs supérieurs légitimes, le Pape et les Evêques »⁶⁷.

Dans sa communication, l'évêque rappelait les condamnations romaines de décembre 1926 et exprimait l'impossibilité pour tout prêtre, « ni en confession ni en dehors de la confession, de lever l'interdiction ». Inflexible face aux demandes de pouvoir lire le journal prohibé⁶⁸, l'évêque de Fribourg s'opposa à la volonté de Journet de continuer à distinguer les points positifs des erreurs de la pensée maurrassienne : « Mgr Besson qui était à Rome pendant le Carême m'a écrit ou de ne "rien dire" ou de parler de cette condamnation "sans atténuation" »⁶⁹.

⁶⁵ « Ieri l'Action française riportava, a suo favore, alcune frasi di un articolo pubblicato sul Courier de Genève da Ch. Journet. / Che cosa c'è? Mi dorrebbe moltissimo che un sacerdote, che stimo, dimostri pubblicamente simpatie per il giornale proibito dalla S. Sede » (Maglione à Besson, 22 janvier 1927, AEvF, D 28, dossier Action française). Luigi Maglione (1877-1944) deviendra cardinal puis secrétaire d'Etat de Pie XII.

⁶⁶ Besson à Maglione, 25 janvier 1927 (ibid., d).

⁶⁷ Marius BESSON, « A propos de l' "Action française" », SC, 10 février 1927, pp. 81-82. Besson pensait-il aux théologiens distingués de son diocèse (cf. : CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 131) ? Nous estimons qu'il avait plutôt en vue des casuistes français qui voulaient tirer d'embarras les catholiques nationalistes.

⁶⁸ « Vous êtes Officier et vous pensez sans doute que rien n'est si beau que la discipline : je ne suis, dans l'Eglise catholique qu'un sous-ordre, je considère comme un devoir d'honneur de me conformer pleinement aux directions de mon grand Chef » (Besson au général de Witte, 20 janvier 1927, AEvF, D 28, dossier Action française, d).

⁶⁹ Journet à Maritain, 3 mai 1927 (CJMI, p. 494).

Quelque temps après son évêque, l'abbé Journet s'en alla lui aussi à Rome pour prêcher à la vêtue d'une religieuse contemplative⁷⁰. Le sujet de l'Action française planait dans les discussions. Ainsi, lorsqu'il rencontra le père Garrigou-Lagrange : « Autant il était émouvant quand il me parlait des merveilles de la grâce dans les âmes, autant il m'a paru timoré au sujet de l'A.F. »⁷¹. Contrairement à Marie-Vincent Bernadot qui, présent à l'arrivée de Journet, insistait pour « désolidariser le thomisme et l'A.F. », le professeur de l'Angelicum craignait que Maritain, par sa future étude (qui deviendra *Primauté du spirituel*), ne donnât l'air de s'« acharner » contre « des gens qui ont été si maltraités » et ne provoquât « une réaction extrêmement violente de Maurras »⁷². Il souleva au demeurant une contradiction entre le reproche fait à l'Action française « d'avoir mis la religion au service de la politique » et le carriérisme visible à Rome de nombreux hommes d'Eglise : « C'est grave puisque c'est parmi eux qu'est choisi le Pape »⁷³.

Journet, conseiller de Maritain

Besson avait laissé à Journet le choix entre le silence ou une condamnation sans appel de l'Action française. Le théologien évoluera de fait vers une sévérité accrue et suivra Maritain dans son effort de précision de la condamnation pontificale, ce qui devra réjouir son évêque. Dans le deuxième numéro de *Nova* pour 1927, sa chronique sur l'Action française était très courte bien que chaleureuse encore : « Ils ont commencé par dire non ; mais quelle honte auront-ils à cesser de le dire ? “Un homme, a dit Jésus, avait deux fils” »⁷⁴. La parabole des deux fils envoyés à la vigne dont l'un obéit à son père après lui avoir dit non (Mt 21, 28-32) donnait à Journet l'espoir de voir revenir les insoumis. En revanche à la fin de mai, le théologien renoncera à citer Maurras dans une étude qu'il voulait publier⁷⁵ et dans un manuscrit de l'automne suivant, il sera clair à leur sujet malgré son empathie. Journet aura même des mots forts contre le maurrassisme :

*« Je déteste l'A.F. depuis qu'elle a dit du mal d'Innocent III et des grands Papes du Moyen Age, révélant ainsi une erreur profonde de doctrine, et non pas un aveuglement passager, d'ailleurs bien grave ! »*⁷⁶.

Plus tard, il comparera les partisans de l'Action française aux jansénistes⁷⁷.

⁷⁰ Journet à Maritain, 22 avril 1927 (*CJMI*, p. 491 et note 4, pp. 491-492).

⁷¹ Journet à Maritain, 3 mai 1927 (*CJMI*, p. 492).

⁷² *Ibid.*, pp. 492-493.

⁷³ *Ibid.*, p. 493.

⁷⁴ Charles JOURNET, « Petite chronique », *NV*, avril-juin 1927, t. 2, 205-210, p. 205.

⁷⁵ « Vous le faites pour la paix, je crains qu'on ne comprenne pas. A mon avis le moment est venu où il faut choisir absolument, et où le poids de la fidélité à la chaire de Pierre doit tout emporter » (Maritain à Journet et réponse, 28 et 31 mai 1927, *CJMI*, pp. 498 et 501). L'étude sur en question sur *La guerre et la paix* est insérée au livre de Charles JOURNET, *L'union des Eglises et le christianisme pratique*, collection « La Vie chrétienne » n° 3, Grasset, Paris, 1927, pp. 222-249 (*CJMI*, p. 500, note 1).

⁷⁶ Journet à Maritain, 26 juillet 1927 (*CJMI*, p. 507).

⁷⁷ « Je ne puis plus penser au jansénisme sans penser à l'A.F. » (Journet à Maritain, sans doute 24 mai 1928, *CJMI*, p. 579).

C'est en été 1927 que Jacques Maritain fit paraître *Primauté du spirituel*. L'ouvrage était divisé en trois parties. Il comprenait une réflexion sur le pouvoir indirect, une analyse de la crise que traversait la France, et divers exemples de primauté du spirituel, primat de la contemplation sur l'action etc. :

« Il n'y a d'ordre et de paix dans l'être humain que si le sens est soumis à la raison, et si la raison elle-même est soumise à Dieu, ce qui ne se fait que par la foi et par l'amour surnaturel. (...) L'erreur du monde moderne et de l'intelligence moderne a été de prétendre assurer le règne de la raison sur la nature en refusant le règne de la surnature sur la raison »⁷⁸.

Journet parla de façon élogieuse de l'ouvrage dans le *Courrier*⁷⁹, en présentant ses grandes articulations et en donnant la parole à l'auteur⁸⁰. Le livre était important, il marquait une étape dans la pensée de Maritain mais, comme le note Philippe Chenaux, il « restait en revanche bien timide dans l'analyse des raisons précises de la condamnation de l'Action française »⁸¹. De nouvelles publications clarifieront la position de Maritain.

Comme les partisans de l'Action française avaient développé une casuistique montrant le caractère fondé de leur désobéissance, Maritain avait fait appel à Journet pour résoudre ces problèmes⁸². Le théologien lui répondit par une étude prête au 2 novembre 1927⁸³. Elle sera publiée après sa mort⁸⁴. On n'est pas tenu de suivre une loi juste si elle entraîne un trop grave inconvénient disaient les adversaires de la condamnation (« lex justa non obligat cum tanto incommodo »), et de même une loi douteuse ou une loi injuste n'obligent pas. Point par point, Journet avait répondu par de fines distinctions de théologie morale, expliquant que la sentence du pape n'était ni « impraticable », ni « douteuse », ni « injuste ». Dans le dernier chapitre de *Pourquoi Rome a parlé*⁸⁵, un ouvrage collectif qui faisait suite à *Primauté du spirituel*, le philosophe de Meudon utilisera l'argumentation de l'abbé Journet⁸⁶. Ce dernier voyait bien que le drame des partisans de l'Action française était de se précipiter dans les erreurs autrefois combattues :

« Peu à peu, les voilà qui s'éloignent de nous sur les points mêmes où notre entente était plus intime, l'acceptation non atténuée du Syllabus, la détestation du modernisme, le rejet de la démocratie religieuse. Ils commencent à rayer les meilleurs points de leur programme. Ils s'en

⁷⁸ MARITAIN, *Primauté du spirituel*, op. cit. (OC III, p. 787).

⁷⁹ Charles JOURNET, « Le vrai livre sur l'affaire de l'Action française », *CG*, 17 août 1927.

⁸⁰ LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., p. 143.

⁸¹ CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 151.

⁸² « Je vous envoie un paquet de brochures d'A.F. Si vous pouvez m'aider à résoudre quelques arguties théologiques et surtout canoniques, vous me rendrez bien grand service » (Maritain à Journet, 22 octobre 1927, *CJMI*, p. 517).

⁸³ « Mes notes étaient si mal écrites que je les ai fait dactylographier. Je les attends pour vous les envoyer tout de suite » (Journet à Maritain, 2 novembre 1927, *CJMI*, p. 520).

⁸⁴ Charles JOURNET, « Le cas de conscience de l'Action française », *NV*, janvier-mars 1993, t. 68, pp. 38-47 (original à la FCJ).

⁸⁵ Jacques MARITAIN, « Le sens de la condamnation », dans : Paul DONCOEUR – Marie-Vincent BERNADOT – Etienne LAJEUNIE – Daniel LALLEMENT – François-Xavier MAQUART – Jacques MARITAIN, *Pourquoi Rome a parlé*, Spes, Paris, 1927, pp. 327-385 (OC III, pp. 1223-1267). Avec *Primauté du spirituel*, Charles JOURNET en parlera dans : « Chronique », *NV*, janvier-mars 1928, t. 3, 110-123, pp. 115-120.

⁸⁶ Cette argumentation se trouve dans la troisième partie de son chapitre, « la casuistique de la résistance » (*Pourquoi Rome a parlé*, op. cit., OC III, pp. 1249-1257).

vont au libéralisme qu'ils haïssaient, relèvent le gallicanisme qu'ils dénonçaient, attaquent une hiérarchie qu'ils vénéraient, défigurent l'histoire d'une Eglise pour laquelle ils eussent donné – et donneraient peut-être encore – leur vie. Qu'ils sachent au moins que nous veillons pour les attendre et que notre cœur saignera tant que le dernier d'entre eux ne nous aura pas été rendu »⁸⁷.

En janvier 1928, Mgr Maglione ayant prié Jacques Maritain de répondre au livre de Paul Courcoural sur *Le « danger » de l'Action Française*⁸⁸, le philosophe demanda à nouveau l'aide de Journet pour « quelques tuyaux théologiques »⁸⁹. Charles Journet interrogea son confrère spécialiste en morale et en droit canonique :

« L'abbé Charrière dit que pour tous les canonistes “cum tanto incommodo” doit s'expliquer en ce sens qu'on suppose le consentement tacite de l'autorité (comme l'épikeia⁹⁰). Si l'inverse est exprimé, cela ne tient plus »⁹¹.

Selon Journet, qui avait rédigé un petit mémoire pour son ami, l'axiome « lex non obligat cum tanto incommodo » ne pouvait pas être utilisé par l'Action française. Elle ne pouvait pas non plus en appeler au caractère douteux de la condamnation. Il ne lui restait plus que l'argument de l'injustice de la sentence pontificale :

« Cette dernière position est la seule qui puisse autoriser dans le cas présent l'insoumission, et on voit dans le livre que ce caractère d'injustice de la loi du pape est explicitement signalé (...). Alors qu'on le dise ! et qu'on n'en reste pas aux deux premières allégations »⁹².

Un écho de cette discussion se retrouvera dans les lignes du *Courrier* écrites par Journet pour réfuter le *Journal de Genève*, qui s'était inspiré d'un article de Courcoural contre Maritain⁹³. Le philosophe les citera longuement dans une étude de *La Croix* du 10 mai 1928 placée en annexe à *Clairvoyance de Rome*⁹⁴, l'ouvrage qui marquera la fin de son débat avec l'Action française :

« L'ouvrage, dont nul chapitre ne portait de signature particulière, à la différence de Pourquoi Rome a parlé, paraissait pour ainsi dire “dépersonnalisé” ; en réalité, sa rédaction prise en main par Maritain est presque toute entière de lui, comme le montre l'état des manuscrits »⁹⁵.

⁸⁷ JOURNET, « Le cas de conscience de l'Action française », art. cit., p. 47.

⁸⁸ Paul COURCOURAL, *Le « danger » de l'Action Française*. En réponse à Monsieur Maritain, Ed. Rupella / Charles Millon, La Rochelle, 1928.

⁸⁹ Maritain à Journet, 7 ou 14 janvier 1928 (*CJMI*, p. 534).

⁹⁰ « La vertu morale d'épikeie donne le sens du juste en toutes circonstances, et permet d'agir selon l'esprit de la loi, dans les cas non prévus par elle, où l'on ne peut la suivre matériellement » (de LA BROSSE – HENRY – ROUILLARD (éd.), *Dictionnaire des mots de la foi chrétienne*, op. cit., col. 265).

⁹¹ Journet à Maritain, 16 février 1928 (*CJMI*, p. 542).

⁹² Texte publié en annexe de la *CJM I*, 769-771, p. 769. Journet lui enverra aussi des notes sur vérités de foi, hérésie, erreur, infaillibilité de l'Eglise (annexes aux lettres de Journet à Maritain, 15 ou 22 mai 1928 et 24 mai (?) 1928, *CJMI*, pp. 570-573 et 581-584).

⁹³ Charles JOURNET, « M. Maritain selon le *Journal de Genève* », *CG*, 23 avril 1928.

⁹⁴ Jacques MARITAIN, *Clairvoyance de Rome*, Spes, Paris, 1929 (OC III, pp. 1205-1207).

⁹⁵ René MOUGEL, « La vision maritainienne des rapports de l'Eglise et du monde », dans : *Montini, Journet, Maritain : une famille d'esprit*, actes des journées d'étude (Molsheim, 4-5 juin 1999), Istituto Paolo VI – Ed. Studium, Brescia – Roma, 2000, 99-132, p. 109.

La condamnation de l'Action française : un tournant pour Charles Journet ?

Ce chapitre a montré une certaine proximité de Charles Journet envers l'Action française. Ferme soutien de la pensée thomiste, le mouvement de Maurras critiquait l'idéologie démocrate de Rousseau et servait d'étape vers l'Eglise catholique. L'obéissance du prêtre envers Pie XI ne fait certes pas de doute :

« Tout cela, vous le savez, ne change rien à ma façon de voir qui est que le Pape s'étant engagé à fond, il n'y a qu'à fermer les yeux de la nature et à ouvrir ceux de la foi »⁹⁶.

Dans cette lettre, il regretta pourtant de ne pas pouvoir à cause de l'opposition de son évêque « montrer ce qu'il fallait retenir de Maurras et ce qu'il en fallait rejeter ». Soucieux d'aider les convertis qui étaient passés par l'Action française et attentif à leur donner des raisons pour suivre l'Eglise⁹⁷, c'était même une occasion de scandale pour lui de voir ses adeptes plus durement traités que d'autres. Son évêque aura beau jeu de lui rappeler cette mansuétude :

« Vous rappelez-vous, lors de la condamnation de l'Action Française, combien vous aimiez à redire qu'il fallait traiter les révoltés avec modération pour ne pas les pousser à l'abîme et pour tâcher de les ramener. Soyez aussi compréhensif pour les protestants que pour les insoumis de l'Action Française. Ceux-ci, je vous l'avoue, me sont beaucoup moins sympathiques que ceux-là ; et, peut-être, devant Dieu, seront-ils moins facilement excusés »⁹⁸.

La condamnation de l'Action française changea-t-elle quelque chose pour Charles Journet ? Surveillé par son évêque au point de ne pas pouvoir aborder sereinement le problème⁹⁹, l'abbé Journet fonctionna avant tout durant les années 1927-1928 comme une « éminence grise » de Maritain¹⁰⁰, l'aidant de ses conseils théologico-canoniques. Il alla même jusqu'à enquêter pour lui au monastère de Hautecombe en Savoie, où un jeune moine avait monté un canular avec les novices pour se moquer du philosophe¹⁰¹. C'est en 1929 seulement que Journet répondra d'une certaine manière à l'Action française par un article sur le pouvoir indirect. Avec une autre étude sur « les mondes », il le publiera dans *La Vie intellectuelle*, une nouvelle revue fondée par le dominicain Bernadot qui, au-delà des clivages politiques, se voulait catholique « simplement »¹⁰². Réfléchissant à l'articulation entre le pouvoir spirituel et le pouvoir civil, l'étude donnait d'ailleurs une réponse provisoire car le véritable tournant dans l'élaboration de la pensée politique de Journet sera constitué par *La juridiction de l'Eglise sur la cité* de 1931, ou plutôt par les remarques que Maritain lui avait adressées à la lecture

⁹⁶ Journet à Maritain, 3 mai 1927 (CJMI, p. 494).

⁹⁷ Dans une lettre qualifiée de « capitale » par LEMIERE (*Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., p. 139), nous avons vu que Journet expliquait à Maritain l'importance de motiver l'obéissance et la foi (Journet à Maritain, 24 janvier 1927, CJMI, p. 463). Lemièrre met cela en contraste avec « son expérience de la foi aveugle dans le monde protestant » (op. cit., p. 140).

⁹⁸ Besson à Journet, 25 novembre 1929 (AEvF, carton Journet, d).

⁹⁹ Cf. : CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 132.

¹⁰⁰ Expression de : LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., p. 123.

¹⁰¹ Cf. : notice explicative de cette « affaire compliquée » dans : CJMI, p. 551, note 6, et Journet à Maritain, 29 mai 1928 (CJMI, pp. 584-587).

¹⁰² « Nous ne représentons aucune chapelle ; nous ne sommes ni de droite, ni de gauche, mais catholiques simplement » (Marie-Vincent BERNADOT, « A nos lecteurs », *La Vie intellectuelle*, octobre 1928, t. 1, 5-6, p. 6).

des épreuves du livre. A ce moment, l'auteur prendra congé de la vision quelque peu dualiste des rapports de l'Eglise et de l'Etat et la remplacera par une méditation sur la double finalité de l'homme, le bien commun temporel et sa destinée éternelle.

Charles Journet ne cachait pas son manque de goût pour les problèmes de casuistique que soulevaient les disciples de Maurras et montrait sa préférence pour les débats avec les protestants. Il s'exprimait ainsi à Maritain, à propos de Karl Holl, un historien allemand spécialiste de Luther :

« Tenez-moi au courant de ce que vous ferez. Cela nous place sur un terrain où nous touchons plus les vérités et les erreurs éternelles qu'en discutant sur l'épikèia à propos de l'A.F. »¹⁰³.

Cette déclaration est assez emblématique. Durant les années 1927-1928, Charles Journet sera plus intéressé à suivre, d'un œil sourcilleux, l'évolution du protestantisme et le développement de l'œcuménisme qu'à s'attaquer à l'Action française.

¹⁰³ Journet à Maritain, 16 février 1928 (CJMI, p. 541).

XII. UN CATHOLIQUE CRITIQUE FACE AU MOUVEMENT ŒCUMENIQUE

L'attitude de l'Eglise romaine face à l'œcuménisme

En été 1927, deux ans après *L'esprit du protestantisme*, l'abbé Journet faisait paraître un nouveau livre, *L'union des Eglises et le christianisme pratique*¹. C'était une lecture fortement négative du congrès de Stockholm qui avait réuni au mois d'août 1925 les délégués du groupement œcuménique Vie et action (*Life and work*), pour chercher une solution à l'unité des chrétiens par le biais de la vie « pratique », l'action sociale. La rencontre avait été organisée par l'archevêque Nathan Söderblom, primat luthérien de Suède.

L'ouvrage de Journet fut remarqué. Selon le pasteur Visser't Hooft, premier secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, ce livre semblait être « la seule étude catholique de quelque importance concernant le mouvement œcuménique avant l'Encyclique » *Mortalium animos*, texte de Pie XI qui condamna le mouvement². Etienne Fouilloux, un spécialiste de l'histoire de l'œcuménisme³, va dans le même sens. Il attribue à Journet un rôle de catalyseur dans les griefs catholiques contre le christianisme pratique⁴ et juge que son livre « est le premier en langue française, et quasiment le seul jusqu'à *Chrétiens désunis* du père Congar (1937)⁵, à traiter au fond, d'un point de vue catholique, les tentatives de rapprochement entre chrétiens séparés de l'après-guerre »⁶. Selon cet historien toujours, *Chrétiens désunis* était lui-même « largement tributaire des thèses de l'abbé Journet », sur le libéralisme du groupe Vie et action, et sur le compromis doctrinal de Foi et constitution (*Faith and order*)⁷, un autre courant de l'œcuménisme qui s'intéressait aux questions dogmatiques.

Héritière du Syllabus de Pie IX et de l'antimodernisme du début du XX^e siècle, l'Eglise catholique regardait avec méfiance l'œcuménisme, d'origine protestante et anglicane. Le travail des pionniers, l'abbé Fernand Portal (1855-1926) connu pour ses liens avec Lord Halifax, le représentant des anglo-catholiques, ou Dom Lambert Beauduin (1873-1960), fondateur en 1925 du prieuré belge birituel d'Amay-sur-Meuse transféré plus tard à Chevetogne, ne portèrent des fruits qu'à long terme. Charles

¹ Charles JOURNET, *L'union des Eglises et le christianisme pratique*, collection « La Vie chrétienne » n° 3, Grasset, Paris, 1927. Le livre était imprimé le 25 juillet (notice à la fin du livre ; cf. : ANONYME, « L'union des Eglises », *CG*, 12 août 1927).

² Willem Adolph Visser't Hooft à Mgr Pierre Mamie, 18 novembre 1976 (FCJ, TE 305).

³ FOUILLOUX, *Les catholiques et l'unité chrétienne du XIX^e au XX^e siècle*, op. cit.

⁴ « Il revient à C. Journet de couler ce faisceau de griefs dans le redoutable moule néo-thomiste » (*ibid.*, p. 182).

⁵ Yves CONGAR, *Chrétiens désunis*. Principes d'un «œcuménisme» catholique, Cerf, Paris, 1937.

⁶ FOUILLOUX, « Face au mouvement œcuménique naissant », art. cit., p. 3.

⁷ FOUILLOUX, *Les catholiques et l'unité chrétienne*, op. cit., p. 266. « Congar écrivit en juin 1964 (...) qu'il avait été trop influencé dans sa conception du mouvement du «Christianisme pratique» par *l'Union des Eglises* de Charles Journet » (Willem Adolph VISSER'T HOOFT, *Le temps du rassemblement*. Mémoires, Seuil, Paris, 1975 [trad. de l'anglais], p. 96, note 1).

Journet partageait pleinement le sentiment que l'Eglise catholique ne pouvait dialoguer avec les autres chrétiens pour trouver une vérité plus haute propre à les réconcilier, puisque les adversaires étaient dans l'« erreur ». Tel protestant pouvait être meilleur que tel catholique mais, selon le théologien, l'Eglise catholique était la véritable Eglise et devait en conscience être défendue. L'impossibilité du dialogue était renforcée par le fait que le protestantisme libéral avait abandonné bien des thèses que les Réformateurs du XVI^e siècle partageaient avec l'Eglise romaine.

On aurait pu attendre d'un pays mixte comme la Suisse un esprit de collaboration entre chrétiens. L'existence de « cantons catholiques » et de « cantons protestants » et les conflits particulièrement vifs du XIX^e siècle, le Sonderbund, le Kulturkampf, avaient au contraire opposé les deux confessions. Face à l'Etat fédéral à dominante protestante, les catholiques s'étaient en partie enfermés dans un ghetto politique et culturel, identique à l'entité cantonale ou contre-société dans les « pays mixtes »⁸. Il y avait des échanges, par la force des choses. Nous avons vu qu'au niveau théologique, on se lisait (et on se critiquait), on s'écrivait parfois, on se voyait de temps en temps, mais le dialogue était balbutiant. Quant à prier ensemble, il en était hors de question⁹. En 1919, un aumônier militaire fut vertement tancé pour avoir pris la parole à un culte, célébré à la cathédrale protestante de Lausanne en l'honneur des soldats morts en service :

« Il ne s'agit pas de vous suspecter d'hérésie, grondait le vicaire général de Fribourg, mais il est bien certain que vous avez manqué gravement à la prudence la plus élémentaire, pour ne pas dire plus, et Monseigneur l'Evêque a été vivement ému de voir un de ses prêtres participer à un culte officiel protestant, célébré dans une église protestante.

(...) Il y a quelques années, un cas à peu près semblable s'est produit à Genève. Aussitôt, une plainte fut portée directement à Rome, et Monseigneur Bovet eut à subir à cette occasion de très gros ennuis »¹⁰.

L'arrivée de l'irénique Mgr Besson sur le siège de Lausanne et Genève constitua un changement d'attitude davantage qu'une véritable percée œcuménique. Le nouvel évêque s'était rendu compte, note Etienne Fouilloux, que la Suisse « a[vait] moins besoin de plans d'union que de concorde et de paix »¹¹. Il travailla surtout à favoriser la paix civile en reconnaissant le pluralisme confessionnel, et à éviter « les polémiques stériles » et les « attaques blessantes »¹². On a signalé qu'il ne perdait pas non plus de vue la possibilité d'« attirer » les âmes vers la bergerie¹³, ce qui était l'objectif commun de l'Eglise catholique, visible dans l'octave de prière « pour "l'Unité de l'Eglise" »¹⁴.

⁸ Sur cette question : ALTERMATT, *Le catholicisme*, op. cit.

⁹ « Haud licitum est fidelibus quovis modo active assistere seu partem habere in sacris acatholicorum » (CIC 1917, canon 1258, 1).

¹⁰ Ems à Pascal Muriset, curé de Fleurier, 22 février 1919 (AEvF, D 58, dossier œcuménisme, d). Voir aussi : Ems au doyen de Lausanne, 22 février 1919 (ibid., d).

¹¹ FOUILLOUX, *Les catholiques et l'unité chrétienne*, op. cit., p. 168.

¹² *Ibid.*, pp. 168-169. Ces deux dernières expressions sont mises entre guillemets par l'auteur lui-même.

¹³ Besson à Journet, 25 novembre 1929 (AEvF, carton Journet, d).

¹⁴ « C'est-à-dire, avant tout, pour le retour des dissidents » (SC, 8 juillet 1926, p. 417). Célébrée à partir de 1908, l'octave de prières passa au catholicisme en même temps que son créateur, un pasteur épiscopalien des Etats-Unis (FOUILLOUX, *Les catholiques et l'unité chrétienne*, op. cit., p. 67).

Le livre de l'abbé Journet sur Stockholm

Il peut paraître étrange qu'un théologien spéculatif comme l'abbé Journet se soit intéressé à une rencontre dont le but était de coordonner l'action sociale des chrétiens. En fait, les débats du congrès avaient pris une tournure théologique car la question s'était posée du rapport entre l'action humaine et le Royaume de Dieu. D'après le pasteur Visser't Hooft, des délégués américains, anglais et français, défenseurs de l'« Evangile social », s'étaient opposés aux tenants surtout allemands d'une intervention de Dieu à la fin de l'histoire et les discussions avaient été rendues plus difficiles par une division au sujet du rôle spirituel de la Société des Nations¹⁵. De son côté, soulignant l'opposition des soixante délégués allemands à « l'optimisme américain », le pasteur Wilfred Monod de Paris mettait en évidence la petite poignée de représentants français qui avait été « l'agent de liaison entre deux idéologies quasi-hostiles »¹⁶. L'abbé Journet ne fut donc pas l'inventeur de cette opposition qu'il eut à cœur de souligner.

Le théologien avait songé à écrire quelque chose sur Stockholm dès la fin de 1925. A ce moment, il cherchait à obtenir un article de Reynold consacré à la conférence¹⁷ ; ce dernier lui envoya plusieurs « documents »¹⁸. Journet intitula son étude « Rome et Stockholm » et la fit paraître dans *Nova* en 1926¹⁹. Elle abordait l'attitude de l'Eglise romaine sur le congrès, la doctrine catholique et la notion protestante de l'unité et de la diversité, le Royaume de Dieu entre « synthèse catholique et antinomies protestantes ». L'abbé Journet transforma ensuite ses articles en un livre²⁰. Déjà utilisée pour *L'esprit du protestantisme en Suisse*, une telle méthode se retrouvera chez lui : elle lui permettra de répondre rapidement à une problématique puis de la réexaminer avec davantage de distance²¹. Le 26 août 1926, Maritain informait son ami qu'il avait écrit à Maurice Brillant, le responsable de la collection « La Vie chrétienne » chez Grasset²². Brillant était lié au cercle de Meudon. Prêt en mars 1927²³, le manuscrit parut en été²⁴, avec une partie nouvelle sur le christianisme social²⁵. D'après le chanoine Léon Barbey qui ne s'explique pas davantage, l'auteur « avait été furieux » du titre imposé par l'éditeur, *L'union des Eglises*²⁶. Tenait-il à son titre de *Nova* ? Déplorait-il le mot « union » qui militait trop en faveur

¹⁵ VISSER'T HOOFT, *Le temps du rassemblement*, op. cit., p. 40.

¹⁶ MONOD, *Après la journée*, op. cit., p. 261.

¹⁷ « J'aimerais parler de Stockholm dans le second numéro [de *Nova*], et on m'a répondu de Paris que le Figaro où est votre étude est épuisé » (Journet à Reynold, 1^{er} janvier 1926, ALS, fonds Reynold, corr. aut. 218).

¹⁸ Journet à Reynold, 27 mars 1926 (ibid.).

¹⁹ Charles JOURNET, « Rome et Stockholm », *NV*, avril-juin, juillet-septembre et octobre-décembre 1926, t. 1, pp. 117-140, 263-296 et 445-476.

²⁰ « Le P. Lavaud et moi nous sommes de plus en plus ravis de vos articles sur Stockholm et nous espérons bien que vous les ferez paraître en volume » (Bernadot à Journet, 26 octobre 1926, FCJ).

²¹ LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., p. 108.

²² Maritain à Journet, 26 août 1926 (*CJMI*, p. 396 et note 2, p. 398).

²³ « Je viens de finir et d'expédier mon manuscrit à Brillant » (Journet à Maritain, 24 mars 1927, *CJMI*, p. 482).

²⁴ « Mon petit livre paraîtra en octobre en France (car le moment est mal choisi maintenant, paraît-il) et ces jours-ci en Suisse à cause du Congrès de Lausanne » (Journet à Maritain, 26 juillet 1927, *CJMI*, p. 507).

²⁵ Cf. : Charles JOURNET, « Apologie », *NV*, avril-juin 1928, t. 3, 193-208, p. 198.

²⁶ Témoignage de Léon Barbey, 31 août 1983 (FCJ, TE 328.02). Le titre exact de l'ouvrage est : *L'union des Eglises et le christianisme pratique*.

d'une fédération d'Eglises ? En 1926 la *Civiltà cattolica* avait regretté l'emploi de cette expression comme s'il existait plusieurs Eglises, et avait proposé de la remplacer par : « retour des dissidents à l'unité de l'Eglise »²⁷.

Etienne Fouilloux relève que le dossier des sources de l'abbé Journet était fourni, qu'« il n'[était] pas facile de le prendre en défaut », mais qu'en revanche rien ne permettait de soupçonner « un quelconque rapport avec des responsables de "Life and Work" qui auraient pu donner à l'auteur certains renseignements de première main »²⁸. La source principale de Journet était la livraison d'octobre-novembre 1925 de la revue protestante française *Le Christianisme social*, consacrée à Stockholm, qui contenait les contributions de son directeur Elie Gounelle, de Wilfred Monod et d'autres. D'outre-Rhin, Journet possédait l'édition allemande des actes de la conférence établie par Adolf Deissmann, professeur de Nouveau Testament à Berlin, et un autre ouvrage de cet auteur²⁹. Davantage que Calvin dont la rareté des mentions lui sera reprochée³⁰, Journet citait Martin Luther. Les protestants romands n'étaient pas oubliés avec des mentions de Vinet, Frommel, Flournoy, Seippel pour les générations précédentes, Charly Clerc, Marc Dupasquier, Jean de Saussure, Albert Lequin, Roger Bornand, André Bouvier³¹ pour les contemporains. Noël Vesper, le tenant de la restauration néo-calviniste en France, et l'historien des dogmes Harnack, apparaissaient également.

Comme Journet l'avait expliqué à Mgr Besson, son étude s'était voulue impartiale : « Je ne dirai même pas, comme Gonzague de Reynold, que c'est le Saint Esprit qui était à Stockholm. Je dirai le bien, *mais aussi le mal*, et il se peut que je sois attaqué »³². Pour l'auteur, « de vraies prières » s'étaient élevées vers Dieu dans un congrès « mis résolument sous le nom du Christ ». Il pensait cependant que les catholiques avaient eu raison de ne pas venir à une telle rencontre, qu'il jugeait essentiellement protestante³³ :

*« Si l'Eglise romaine n'est pas allée à Stockholm, c'est que cela ne lui était pas permis. Sans doute, on l'y invitait avec beaucoup de courtoisie et de déférence, mais après lui avoir signifié de laisser à la porte, comme accidentel et facultatif tout ce qu'elle déclare essentiel et nécessaire »*³⁴.

²⁷ Cité dans : FOUILLOUX, *Les catholiques et l'unité chrétienne*, op. cit., p. 187.

²⁸ FOUILLOUX, « Face au mouvement œcuménique naissant », art. cit., p. 6.

²⁹ Adolf DEISSMANN (Hg.), *Die Stockholmer Weltkirchenkonferenz*, Amtlicher Deutscher Bericht, Furche-Verlag, Berlin, 1926 ; Adolf DEISSMANN, *Die Stockholmer Bewegung*. Die Weltkirchenkonferenzen zu Stockholm 1925 und Bern 1926 von innen betrachtet, Furche-Verlag, Berlin, 1927.

³⁰ L'intéressé répondit dans : JOURNET, « Apologie », art. cit., pp. 201-206. Il reprochait à Calvin d'avoir juxtaposé les doctrines luthériennes et catholiques sur la justification et l'Eglise et estimait inutile de discuter sur le Réformateur puisque les protestants contemporains avaient abandonné sa doctrine.

³¹ Ces deux derniers proposaient l'unité sous la forme de fédération d'Eglises (Charles JOURNET, recensions de : Roger BORNAND, *Concentrations protestantes* et André BOUVIER, *L'unité du protestantisme*, dans : *NV*, octobre-décembre 1926, t. 1, pp. 519-520).

³² Journet à Besson, 3 février 1926 (AEvF, carton Journet).

³³ « La *Conférence universelle* (...) nous apparaît, tant par l'unité qu'elle a manqué que par celle qu'elle a réussi à réaliser, comme un événement capital dans l'histoire du protestantisme » (JOURNET, *L'union des Eglises*, op. cit., p. 13).

³⁴ *Ibid.*, pp. 23-24.

Pour Charles Journet, l'unité religieuse devait reconnaître pour « foyer suprême » la Déité, la Trinité, et avait à réaliser « l'union surnaturelle des intelligences en même temps que des volontés »³⁵. Comme Stockholm avait misé sur l'engagement humanitaire commun des chrétiens et ne s'était pas préoccupé de l'union dans la foi en la Trinité, en la divinité du Christ etc., l'unité qu'elle proposait ne pouvait que différer essentiellement de la conception catholique. Dans son introduction, Journet avait résumé cela en une formule lapidaire : « Accepter loyalement Stockholm, c'était, pour Rome, accepter le suicide »³⁶.

Charles Journet avait consacré un article assez négatif sur Söderblom à l'occasion de sa venue à Genève en septembre 1926 :

« On peut s'unir par le haut... Par le haut : est-ce donc par la foi en la Trinité, en la divinité de Jésus, en sa résurrection ?... Mais non ! car sur ces points essentiels, les uns disent oui, et les autres non. (...) S'unir par le haut, cela veut-il donc signifier qu'il faut s'unir par delà le vrai et le faux ? »³⁷.

L'archevêque d'Upsal recevra par la suite un exemplaire de *L'union des Eglises*. Il en parlera dans son livre *Christliche Einheit !*, preuve de l'importance qu'il lui avait accordée³⁸. Voyant dans *L'union* un signe de l'intérêt des catholiques pour l'œcuménisme³⁹, Söderblom avançait deux reproches majeurs (« Grundfehler ») à « l'intéressant livre du professeur Journet », l'exagération des divergences entre luthériens et calvinistes sur le Royaume de Dieu et l'accusation portée contre le relativisme dogmatique du congrès et du mouvement œcuménique. Pour le primat de Suède, l'unité profonde de l'Eglise était le but ultime, mais il ne fallait pas l'attendre pour manifester concrètement l'amour du Christ dans le monde⁴⁰. Journet ne répondit pas à l'ouvrage et il se peut qu'il ne l'ait même pas lu car l'exemplaire de sa bibliothèque ne contient aucune annotation. Il constituera en revanche une des causes lointaines de *L'Eglise du Verbe incarné*, on va le voir.

En Suisse, la critique réformée⁴¹ s'était déjà exprimée sur les articles de Nova⁴². Elle fut aussi à l'œuvre à propos de *L'union des Eglises*. Reprochant à l'auteur de n'avoir pas parlé de *l'Institution de la religion chrétienne* de Calvin et d'avoir brossé du protestantisme un portrait relevant de la

³⁵ *Ibid.*, p. 33.

³⁶ *Ibid.*, p. 24.

³⁷ Charles JOURNET, « L'organisateur du "Congrès de Stockholm" parle à Genève », *CG*, 5 septembre 1926.

³⁸ « (...) das Exemplar, das der Verfasser mit einer freundlichen Widmung mir gesandt hat » (Nathan SÖDERBLOM, *Christliche Einheit !*, Evangelischer Pressverband für Deutschland, Berlin-Steglitz, 1928, 63-74, p. 64).

³⁹ « Mit den polemischen und apologetischen Absichten mischt sich unverkennbar ein positives Interesse für die heilige Sache, um die es sich handelt, nämlich die Einheit der Kirche » (*ibid.*).

⁴⁰ *Ibid.*, p. 74.

⁴¹ Nous laisserons de côté les recensions catholiques, car elles n'apportent rien de neuf. Notons simplement une réaction du père Gardeil, qui songeait à conseiller *L'union* aux dominicains d'Oslo : « Je ne me doutais pas du point de décomposition religieuse où en est arrivé le protestantisme » (Gardeil à Journet, 16 novembre 1927, FCJ).

⁴² « L'Eglise catholique, qui l'ignore [l'esprit de tolérance et de liberté], veut au contraire l'uniformité des rites et des croyances », avec en note : « M. l'abbé Journet a signifié clairement l'idéal d'unité de l'Eglise de Rome dans un article de Nova et Vetera, intitulé : *Rome et Stockholm* » (A. ROBERT, recension de : André BOUVIER, *L'unité du protestantisme*, dans : *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 14 (1926), 233-236, p. 233).

« caricature », le professeur Choisy⁴³ estimait que le livre de Journet « n'admet[tait] l'union des Eglises que sous la forme de la soumission des Eglises séparées à Rome et au pape » et « ne fera[it] pas avancer d'un pas l'unité chrétienne »⁴⁴. Le *Journal de Genève* jugeait l'idée protestante de fédération, qui mettait en valeur les idées communes et laissait le reste dans l'ombre, « absolument inconciliable » avec la notion romaine de l'unité⁴⁵. Dans la *Gazette de Lausanne*, le pasteur Roger Bornand de Moudon ajoutait que l'auteur, « un des polémistes les plus habiles de Rome en notre pays romand », ne comprenait pas la justification par la foi protestante, qui conservait l'importance des œuvres⁴⁶. Journet répliqua dans *Nova*. Il jugea ces trois attaques « extraordinairement verbales »⁴⁷.

Au commencement, ce n'était pas Eugène Choisy, mais Charly Clerc, professeur de littérature française à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, qui aurait dû parler dans *La Semaine littéraire*⁴⁸. Charly Clerc avait parfaitement saisi la raison profonde de l'impossibilité du débat entre Journet et le mouvement de Stockholm :

*« Il faudra bien qu'après avoir montré à mon public l'équité de votre enquête et l'envergure de votre jugement, je note cette foncière opposition, qui n'est pas de deux âmes, mais de deux "mondes". Un monde de certitude (le vôtre), un monde de recherches et d'aspirations (le mien). (...) Vous dites, en matière de foi : Tout ou rien. Moi je dis : quelque chose plutôt que rien, puisque tout m'est impossible à saisir »*⁴⁹.

Journet répondit qu'il ne fallait pas opposer certitude et recherche : « Saint Jean et saint Paul, saint François d'Assise et saint Thomas d'Aquin, n'ont-ils pas *cherché* la Face du Dieu vivant ? Et alors manquaient-ils de certitude ? »⁵⁰.

A cette même époque, l'abbé Journet polémiqua contre le protestant Henri Chenevard qui avait considéré un papier rapporté d'Espagne comme « un équivalent de ces anciens billets d'indulgences en usage au XVI^e siècle ». Ce thème engagea l'abbé Journet dans une discussion canonique et morale très pointue mais ne le détourna pas de la direction profonde de sa réflexion :

*« On nous rejette toujours aux abus » ; « La vraie lutte est ailleurs. Nous nous battons pour le Christ-DIEU. C'est Lui que nous voulons garder dans notre Suisse romande en son Eucharistie et avec sa Divinité »*⁵¹.

⁴³ Eugène Choisy, que nous avons déjà rencontré à propos des conférences du père Allo, était un pionnier de l'œcuménisme. Il avait participé aux conférences de Stockholm et de Lausanne.

⁴⁴ Eugène CHOISY, « L'union des Eglises. La Conférence de Stockholm jugée par l'abbé Charles Journet », *La Semaine littéraire*, 22 octobre 1927, pp. 509-511.

⁴⁵ H. DR., « *L'union des Eglises*, par Charles Journet », *Journal de Genève*, 30 octobre 1927. L'auteur louait toutefois la « thèse » de Journet qui, présentée dans une faculté catholique, lui aurait acquis « un bonnet de docteur ou une chaire professorale ».

⁴⁶ Roger BORNAND, « L'union des Eglises », *Gazette de Lausanne*, 30 décembre 1927. Mention du « remarquable livre » de Journet dans : Daniel HALEVY, « Deux livres sur l'apostasie des peuples », *Bibliothèque universelle et Revue de Genève*, décembre 1927, 733-750, p. 748 (recensions de : Julien BENDA, *La trahison des clercs* et Jacques MARITAIN, *Primauté du spirituel*).

⁴⁷ JOURNET, « Apologie », art. cit. (1928), p. 193.

⁴⁸ Clerc à Journet, 26 septembre 1927 (FCJ).

⁴⁹ Clerc à Journet, 7 septembre 1927 (FCJ, cop. dactylographiée).

⁵⁰ Journet à Clerc, 8 septembre 1927 (FCJ, cop. dactylographiée).

Charles Journet avait le souci de ramener la réflexion sur les thèmes essentiels. En raison de son zèle, la discussion n'était pas possible avec un archevêque luthérien pragmatique et des théologiens libéraux. Mais le livre de Journet ne fut pas sans effet sur les protestants. Un jeune pasteur de la Drôme, Hébert Roux, sera marqué par sa lecture de *L'union des Eglises*. Il s'en ouvrit à un confrère, qui montra dans une revue protestante que « la seule façon d'échapper » aux critiques de Journet passait par « un retour délibéré à la pensée des Réformateurs »⁵². Le retour aux intuitions du XVI^e siècle, manifeste dans les années trente, permettra à de nombreux théologiens de se rapprocher du patrimoine chrétien commun avec les autres confessions, frayant de cette manière des voies nouvelles à l'œcuménisme. L'abbé Journet n'accordera toutefois pas à ce mouvement l'importance qu'il eût méritée.

Un mouvement œcuménique jugé à la lumière du christianisme pratique

L'abbé Journet avait tenu à la parution de *L'union des Eglises* avant août 1927 à cause du congrès de Lausanne⁵³, qui réunit entre le 3 et le 21 du mois les délégués du mouvement œcuménique Foi et constitution⁵⁴. L'auteur voulait par là alerter l'opinion catholique ou bien offrir aux participants de la conférence un instrument de travail donnant la vision catholique de l'unité.

Le mouvement Foi et constitution avait un aspect beaucoup plus doctrinal que Vie et action. Les protestants libéraux de Suisse, pays hôte, montrèrent peu d'empressement à s'y associer⁵⁵. Le pasteur Roger Bornand, qui avait fait le voyage scandinave⁵⁶, n'estimait pas opportun de reprendre « d'une manière précise et universelle » le Symbole des Apôtres ou celui de Nicée :

*« Ces vénérables documents ont répondu, un jour, à des besoins spéciaux ; ils n'ont jamais exprimé tout le contenu de la foi chrétienne, ni traduit les plus généreuses aspirations des disciples du Christ »*⁵⁷.

Ce qui était jugé avec circonspection par les libéraux, l'abbé Journet l'approuvait avec empressement :

⁵¹ Charles JOURNET, « Notre Eglise insultée » *CG*, 21 et 22 octobre 1927. Il publia encore : « La conscience d'un publiciste » et « Faux-fuyant », *CG*, 17 novembre et 1^{er} décembre 1927, et rectificatif du 23 octobre 1927 expliquant que la personne avec qui il divergeait n'était pas un pasteur, contrairement à ce qu'il croyait.

⁵² Hébert ROUX, *De la désunion vers la communion*. Un itinéraire pastoral et œcuménique, Le Centurion, Paris, 1978, pp. 59-60.

⁵³ Journet à Maritain, 31 mai 1927 (*CJMI*, p. 501).

⁵⁴ Jules JEZEQUEL (éd.), *Foi et constitution*, actes officiels de la conférence mondiale de Lausanne (3-21 août 1927), Victor Attinger, Paris, 1928.

⁵⁵ Robert WERNER, « La Conférence universelle "pour la foi et l'organisation" », *La Semaine religieuse de Genève*, 27 mars 1926, pp. 49-50 ; voir aussi son article : « A propos de la conférence de Lausanne pour la foi et l'organisation (août 1927) », *Les Cahiers protestants*, juin 1927, t. 11, pp. 259-266. Cf. également la déclaration de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse, citée dans : JOURNET, « Chronique sur le protestantisme, le libéralisme, la politique », art. cit. (1927), p. 67.

⁵⁶ Otto HEROLD, préface à : Albert LEQUIN, *La conférence universelle du christianisme pratique*. Stockholm (19-30 août 1925), Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1925, 5-6, p. 5.

⁵⁷ Roger BORNAND, « La Conférence sur la foi et la constitution », *Gazette de Lausanne*, 9 août 1927.

« Il y a au contraire, dans le mouvement for Faith and Order, dans le respect de l'Incarnation, de la Présence réelle, de la hiérarchie apostolique, une tendance authentiquement évangélique, contraire au génie pur du protestantisme. A cette tendance s'en va le meilleur de notre sympathie »⁵⁸.

Le théologien considérait cependant la tendance Vie et action comme « le plus purement protestante et dans la logique du dogme fondamental de la Réforme sur la grâce et l'ordre surnaturel »⁵⁹.

A l'issue du congrès de Lausanne, Journet jugea que ses craintes étaient fondées. Il montra sa déception pour le manque de fermeté doctrinale de la rencontre, regrettant que, contrairement à son intention, elle n'eût pas fondé l'union des chrétiens sur la divinité du Christ et la reconnaissance de l'épiscopat⁶⁰. Pour lui, le « concile »⁶¹ de Lausanne avait été infiltré par les gens de Stockholm :

« Un moment ils pensèrent s'abstenir. Mais les plus habiles de leurs chefs, le pasteur Wilfred Monod (Paris) et l'archevêque Söderblom (Upsal), sentirent le danger d'une pareille attitude ; ils réussirent à rallier leurs troupes et à leur ouvrir les portes de Lausanne. Leur ambition était de faire prévaloir une seconde fois l'esprit de Stockholm »⁶².

Dans un exposé prononcé à Paris en décembre 1927 pour la Semaine des écrivains catholiques⁶³, Journet allait jusqu'à mettre Lausanne sur le même plan que Stockholm : les deux conférences appartenaient à « la formule progressiste optimiste » protestante de l'universalité, selon laquelle l'unité de toutes les Eglises « également bénies » devait s'accomplir selon le mode fédératif : « L'universalité s'obtiendrait donc, répliquons-nous, en pliant le droit au fait, l'idéal du Christ aux réalisations du monde. Pareille méthode peut servir à justifier, à "christianiser" ce qu'on veut »⁶⁴. Citant *La Croix*, le *Courrier* releva une différence de ton entre le professeur de Fribourg et le curé Hemmer, chargé de

⁵⁸ JOURNET, *L'union des Eglises*, op. cit., p. 62 et « Rome et Stockholm », art. cit. (1926), p. 269.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 267.

⁶⁰ Charles JOURNET, « Le "concile" de Lausanne », *L'Echo*, 10 septembre 1927 (également dans : *SC*, 15 septembre 1927, pp. 580-585). Nouvel article plus développé : « Le concile de Lausanne », *Revue des jeunes*, 10 octobre 1927, t. 54, pp. 19-34. Dans sa revue, Journet accueillit l'étude d'un prêtre de Lausanne, susceptible de s'être informé de près : Rodolphe JAMBE, « La conférence "Faith and order" », *NV*, octobre-décembre 1927, t. 2, pp. 363-375.

⁶¹ La ville de Lausanne avait déjà abrité la prolongation du concile de Bâle au XV^e siècle mais l'expression, antérieure à Journet, se référait sans doute aux grands conciles de l'Eglise (Richard PAQUIER, « Un nouveau concile œcuménique », *Centralblatt des Zofingervereins*, juin 1927, t. 67, pp. 608-615).

⁶² JOURNET, « Le concile de Lausanne », art. cit., p. 19. Cf. : « La Conférence de Lausanne, qui pouvait se terminer par un scandale, c'est-à-dire par une rupture entre le protestantisme de droite et le protestantisme de gauche, entre les *traditionalistes* et les *modernistes*, s'est terminée à la satisfaction de ces derniers » (*ibid.*, pp. 32-33).

⁶³ Rencontre annuelle fondée en 1921 par Gaëtan Bernoville, directeur de la revue *Les Lettres*. Le thème de la session de 1927 était « la renaissance intellectuelle et la restauration du monde chrétien ». La dernière rencontre eut lieu en 1929 (J. MORIENVAL, « Ecrivains catholiques (Semaines d') », dans : *Catholicisme*, op. cit., t. 3, 1952 [imprimatur], col. 1328).

⁶⁴ Charles JOURNET, « Les protestantismes à la recherche d'une formule d'universalité », *La Documentation catholique*, 24 décembre 1927, t. 18 (juillet-décembre 1927), 1219-1227, col. 1225. Journet s'en prenait également à l'archevêque Söderblom (col. 1227).

conclure la séance. Ancien élève de Mgr Duchesne et collaborateur de l'abbé Portal, l'abbé Hemmer était plus « œcuménique » que l'abbé Journet⁶⁵ :

« Moins pessimiste toutefois que M. l'abbé Journet, il indiqua les raisons d'espérer que la conférence de Lausanne lui a laissées : l'effort d'unité recherché par les protestants missionnaires, l'action des communautés d'Amérique si inquiètes de l'extrême division des sectes, l'esprit de charité qui a présidé aux débats n'auront sans doute pas d'effets immédiats, mais peuvent être tenus pour des éléments encourageants »⁶⁶.

Le Vatican avait été intéressé de connaître les péripéties du congrès de Lausanne. Quelques mois avant l'été 1927, le chef du Saint-Office, le cardinal Merry del Val, avait prié Mgr Besson en visite à Rome « de suivre avec intérêt la Conférence des religions qui [allait] se tenir à Lausanne »⁶⁷ et le nonce de Berne, qui avait reçu un courrier de Rome au sujet du « congrès de l'Union des Religions », écrivait que le Saint-Père lui-même souhaitait être informé⁶⁸. L'emploi dans la correspondance ecclésiastique d'expressions telles que « conférence des religions » pour désigner le congrès de Lausanne était plutôt dépréciatif et semblait ignorer qu'il s'agissait d'une rencontre des disciples du Christ. Rome manifesta une très grande réserve face à Lausanne. Le 8 juillet 1927, un décret du Saint-Office prohibait la participation catholique aux congrès œcuméniques⁶⁹. Quelque temps plus tard, le pape Pie XI, par l'encyclique *Mortalium animos* du 6 janvier 1928, parachevait cette interdiction de façon solennelle en flétrissant le mouvement des « panchrétiens »⁷⁰. Le désir de la Secrétairerie d'Etat formulé à nouveau à la fin de l'année 1927 de recevoir des informations sur le congrès de Lausanne⁷¹ s'explique vraisemblablement par la parution de l'encyclique.

Journet ne fut peut-être pas étranger à l'encyclique, non seulement en raison d'un éventuel rapport qu'il aurait rédigé pour l'évêque⁷², mais aussi à cause de *L'union des Eglises*. Faute d'avoir pu accéder

⁶⁵ L'abbé Marie-Hippolyte Hemmer (1864-1945) avait été intégré à l'équipe des conférences de Malines et continuait l'œuvre de Fernand Portal (Yves CONGAR, « Hemmer (Marie-Hippolyte) », dans : *Catholicisme*, op. cit., t. 5, 1962 [imprimatur], col. 596).

⁶⁶ ANONYME, « A la Semaine des écrivains catholiques. Un exposé de M. l'abbé Charles Journet », *CG*, 10 décembre 1927. Voir aussi : *SC*, 22 décembre 1927, pp. 811-812.

⁶⁷ Besson au nonce Pietro di Maria, 28 juillet 1927, d ; cf. : Merry del Val à Besson, 28 juin 1927 (AEvF, D 38, dossier conférence de Lausanne).

⁶⁸ « Lo stesso Eminentissimo [Gasparri] mi aggiunge che il Santo Padre si è degnato di pregare V. E. d'inviarGli al più presto possibile le notizie e le pubblicazioni che Ella potrà avere circa il Congresso medesimo » (le nonce à Besson, 27 juillet 1927, *ibid.*).

⁶⁹ « De conventibus (quos dicunt) ad procurandam omnium christianorum unitatem » (*dubium* soumis au Saint-Office et approbation par le pape, 6 et 7 juillet 1927, *Acta Apostolicae Sedis*, t. 19 (1927), p. 278 [confirmation d'une décision précédente du 4 juillet 1919]). Besson ne s'opposa pas à la présence de deux observateurs catholiques au congrès, les prêtres allemands Hermann Hoffmann et Max Joseph Metzger (FOUILLOUX, *Les catholiques et l'unité chrétienne*, op. cit., p. 183).

⁷⁰ PIE XI, encyclique *Mortalium animos*, 6 janvier 1928 (*La Documentation catholique*, t. 19, janvier-juin 1928, col. 195-203).

⁷¹ Le nonce à Besson, 10 décembre 1927 (AEvF, D 38, dossier conférence de Lausanne).

⁷² Besson écrivit qu'un premier rapport avait été envoyé au Saint-Office mais qu'un nouveau rapport, qu'il avait demandé au prêtre « le plus qualifié » (Metzger ? mais peut-être aussi un autre, éventuellement Journet) serait envoyé au cardinal-secrétaire d'Etat (Besson au nonce, 14 décembre 1927, AEvF, D 38, dossier conférence de Lausanne, d).

aux archives, Etienne Fouilloux propose deux hypothèses pour expliquer la genèse de *Mortalium animos*⁷³. Selon l'« hypothèse longue », la méfiance de Rome face aux initiatives œcuméniques engendra un texte en 1926, que l'on aurait exhumé plus tard, en réponse à la conférence de Lausanne ou bien pour une raison beaucoup plus politique : donner, par la condamnation de l'œcuménisme, un lot de consolation à la fraction intransigeante de la curie, opposée à la réconciliation de l'Eglise avec l'Italie (les Accords du Latran seront signés quelques mois plus tard en 1929). Mais il indiquait aussi une « hypothèse courte » selon laquelle la déception catholique face au congrès de Lausanne aurait précipité une mise en garde pontificale et dans ce cas le livre de Journet aurait servi « de catalyseur, si ce n'est de matrice, à l'amalgame selon lequel œcuménisme = libéralisme protestant ». Cette hypothèse est étayée par le pasteur Visser't Hooft, ancien secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, qui interrogeait Mgr Mamie :

*« Faut-il penser que le contenu de l'Encyclique Mortalium Animos est en bonne partie influencée par le jugement que le professeur Journet avait porté sur la conférence de Stockholm de 1925 ? »*⁷⁴.

Charles Journet se fit le défenseur du document pontifical. Pour Eugène Choisy, les Réformateurs avaient fondé une nouvelle Eglise « parce qu'ils *ne pouvaient faire autrement* »⁷⁵. Il s'en prenait à l'infaillibilité pontificale, « le grand obstacle, l'*obstacle principal* à toute union », et critiquait l'isolement de l'Eglise catholique⁷⁶. Dans sa réponse – Choisy l'avait presque provoquée en mentionnant sans citer sa source « le suicide » de la venue de l'Eglise catholique à Stockholm –, Journet refusait d'opposer le Christ et le pape : « Il y a ceux qui opposent le Nouveau Testament au Nouveau Testament, et finissent par le déchirer » ; « O vous hérésiarques, ô vous déchireurs, ô vous féconds inventeurs d'antinomies ! »⁷⁷. Le théologien orienta le débat sur la divinité du Christ. L'insistance sur la divinité du Christ est essentielle chez Journet. Son ecclésiologie découlait de là : l'Eglise s'inscrit dans le prolongement du Dieu incarné. Mais cette insistance avait aussi des répercussions en matière œcuménique. Si on la refusait, la recherche de l'unité devenait une fédération d'entités complètes en elles-mêmes :

*« Pour les modernistes, il est vrai, le Christ n'est pas Dieu. L'Eglise chrétienne est donc d'institution humaine. Elle est dans l'ordre spirituel ce que sont les patries dans l'ordre temporel. Et comme il y a en droit plusieurs patries, il y a disent-ils, en droit plusieurs églises chrétiennes »*⁷⁸.

Après une attaque du *Messenger social* du 25 mars 1928, la discussion s'éloigna de l'encyclique pour aborder un conflit proprement genevois, la polémique du jeune pasteur de Saussure contre l'influence

⁷³ FOUILLOUX, *Les catholiques et l'unité chrétienne*, op. cit., pp. 192-193.

⁷⁴ Visser't Hooft à Mgr Mamie, 18 novembre 1976 (FCJ, TE 305). Dans ses mémoires, le pasteur évoque le « livre violent » de Journet et ses idées qu'il jugeait « relever de la caricature » (VISSER'T HOOFT, *Le temps du rassemblement*, op. cit., p. 91).

⁷⁵ Eugène CHOISY, « A propos de l'encyclique du pape sur la vraie unité religieuse », *Journal de Genève*, 27 janvier 1928.

⁷⁶ Aucune allusion à Journet, en revanche, dans : Maurice NEESER, « A propos de la récente encyclique papale sur "la vraie unité de la religion" », *Les Cahiers protestants*, mars-avril 1928, t. 12, pp. 100-109.

⁷⁷ Charles JOURNET, « Les remarques de M. Choisy sur l'encyclique », *CG*, 6 février 1928. L'article est complété d'un errata, le 8 février 1928.

⁷⁸ Errata du 8 février 1928.

jugée tendancieuse du catholicisme dans l'enseignement secondaire⁷⁹. En dépit du caractère local de la controverse, Journet revenait sur la divinité du Christ et demandait à ses contradicteurs de parler sans équivoque :

« L'Eglise nationale protestante de Genève comme telle, croit-elle sans équivoque la divinité de Jésus AU SENS OU L'ENTENDAIT LUTHER, AU SENS OU L'ENTENDAIT CALVIN ? Si oui, dites-le donc, et je divulguerai vos déclarations avec un cœur plein d'une joie très douce et très profonde : car je saurai que les mystères proprement surnaturels sont publiquement confessés chez nous, et que le protestantisme et le catholicisme communient dans la vérité qui est au principe de toutes les vérités révélées, puisqu'ils croient l'un et l'autre avec l'Évangile et avec tout le passé chrétien, que Jésus est ensemble vrai Dieu et vrai homme »⁸⁰.

Un petit ouvrage : De la Bible catholique à la Bible protestante

De la Bible catholique à la Bible protestante est un petit livre publié en 1930, qui reprenait une conférence prononcée à Fribourg le 5 mars 1929 sous l'égide de l'Association paroissiale des jeunes gens de Saint-Nicolas :

« Avec une simplicité toute persuasive, M. l'abbé Journet a montré d'abord ce qu'est la Bible dans le catholicisme : un livre divin par son auteur qui est Dieu lui-même. Dans une seconde partie, il fit connaître à son auditoire, les erreurs successivement commises à propos de la Bible, jusqu'à la Bible moderniste, qui ne retient, de l'héritage du passé, que les mots et les apparences »⁸¹.

Comme Journet publiait une conférence lue devant des non-théologiens, son style était plus simple que dans les deux ouvrages précédents. D'après *L'Echo*,

« l'auteur, qui, plus habituellement, se meut et plane dans les hautes questions théologiques et philosophiques, a[vait], cette fois-ci, et avec succès, mis à la portée de chacun une des importantes questions controversées entre catholiques et protestants »⁸².

En matière bibliographique, *De la Bible catholique à la Bible protestante* s'avérait plus pauvre que *L'union des Eglises*. Les références concernaient surtout des études de théologie fondamentale, *L'évolution homogène du dogme catholique* de Marín-Sola, *Le donné révélé et la théologie* de Gardeil, le *De locis theologicis* de Berthier, ainsi que des auteurs anciens, Tertullien, Augustin, Calvin, Bossuet et saint François de Sales, auquel l'ouvrage était dédié, sans oublier les citations bibliques et des renvois à Lagrange et Allo. Le livre n'était pourtant pas dénué de lien avec l'actualité, puisqu'il parlait de *L'Eglise et la Bible* de Mgr Besson et qu'il évoquait « l'affaire Lombard », qui avait secoué la faculté nationale de théologie de Lausanne.

⁷⁹ René LEYVRAZ, « L'enseignement et l'histoire », *CG*, 6 décembre 1927 et « A propos de professeurs blâmés à Genève », *L'Echo*, 10 décembre 1927.

⁸⁰ Charles JOURNET, « Au Comité protestant de défense. Lettre ouverte », *CG*, 10 avril 1928.

⁸¹ ANONYME, « Nouvelles du diocèse », *SC*, 14 mars 1929, 171-175, p. 171.

⁸² Emmanuel-Stanislas DUPRAZ, « De la Bible catholique à la Bible protestante », *L'Echo*, 10 mai 1930 (également dans : *SC*, 15 mai 1930, pp. 306-309).

Selon Etienne Fouilloux, Charles Journet aimait mieux « raisonner sur des concepts logiquement définis plutôt que sur des faits jugés mouvants »⁸³. Cette méthode utilisée ailleurs⁸⁴ et déjà dans *L'union des Eglises*⁸⁵ se voyait dans le livre de 1930. L'auteur commençait en effet par affirmer fortement la doctrine avant de donner des exemples et de tirer des conclusions :

*« On s'est placé au point de vue catholique. On a expliqué, un peu longuement, la conception catholique de la Bible. Elle est si haute qu'il apparaîtra vite qu'elle ne pouvait être dépassée, qu'il n'était donc possible d'y porter la main que pour l'amoindrir »*⁸⁶.

Relevons encore cette phrase très claire :

*« Une fois établis ces prolégomènes théologiques sur les rapports de l'Eglise et de la Bible, il reste à montrer ce que ces rapports ont été dans les faits, il reste à les illustrer par l'histoire »*⁸⁷.

A cause de la vivacité de son ton, le manuscrit de la plaquette avait suscité une intervention de Mgr Besson : « J'aurais aimé, peut-être dans la préface, quelques lignes un peu plus affectueuses pour faire mieux le départ entre le protestantisme et les protestants »⁸⁸. L'évêque regrettait les « coups de massue » donnés par Journet, qui entraînaient les adversaires, une fois revenus de leur étourdissement, « à fuir le plus loin possible ». Le théologien tiendra compte en partie des propos de l'évêque⁸⁹ mais son ouvrage resta polémique.

Comme argument apologétique, Journet n'opposait pas la solidité de l'Eglise catholique et la multiplicité des doctrines protestantes, ce qui était d'usage chez les controversistes depuis Bossuet, l'auteur de *L'Histoire des variations des Eglises protestantes*⁹⁰. Il montrait au contraire que le protestantisme suivait une direction bien définie, celle du libéralisme :

*« Dans la Bible réformée, qui retenait d'importants éléments traditionnels, la transsubstantiation du Livre divin n'était que commencée ; elle est accomplie dans la Bible moderniste qui ne retient, de l'héritage du passé, que les mots, les "espèces", les apparences »*⁹¹.

Même si on loua sa charité du côté catholique⁹², le théologien gardait un ton sévère :

⁸³ FOUILLOUX, « Face au mouvement œcuménique naissant », art. cit., p. 13.

⁸⁴ « Nous préférons donner tout de suite, à la manière des théologiens, la définition des principaux termes et des principales conclusions » (Charles JOURNET, *La juridiction de l'Eglise sur la cité*, Desclée De Brouwer, Paris, 1931, p. 28).

⁸⁵ « Peut-on comprendre ce que fut Stockholm avec une méthode opposée à la sienne ? Telle est l'interrogation principale de l'historien face au livre de l'abbé Journet » (FOUILLOUX, « Face au mouvement œcuménique naissant », art. cit., p. 7).

⁸⁶ Charles JOURNET, *De la Bible catholique à la Bible protestante*, Blot, Paris, 1930, p. 9 (cf. aussi p. 15).

⁸⁷ *Ibid.*, p. 94.

⁸⁸ Besson à Journet, 25 novembre 1929 (AEvF, carton Journet, d). Nous pensons que Besson évoquait *De la Bible catholique à la Bible protestante*, car Journet ne travaillait à aucun autre livre apologétique à ce moment-là.

⁸⁹ L'extrait cité par Besson (« S'il est impossible de disjoindre ces deux effets..., alors que la vérité soit dite, et que les haines ne tombent que sur nous seul ») ne se trouve pas dans l'édition définitive.

⁹⁰ FOUILLOUX, « Face au mouvement œcuménique naissant », art. cit., p. 8.

⁹¹ JOURNET, *De la Bible catholique*, op. cit., p. 77.

⁹² Henri SCHUBIGER, « Les deux Bibles », *CG*, 15 avril 1930.

« Le geste par lequel on avait ôté la Bible à l'Eglise pour la donner au monde avait pu sembler généreux. C'était, au vrai, le geste par lequel on enlève d'une poitrine un cœur vivant pour qu'il batte plus librement »⁹³.

Sans le vouloir, les Réformateurs « étaient les instruments de quelque intelligence plus haute, plus lucide, plus dangereuse » et « ils parlaient en prophètes de quelque ange séducteur décidé à leur faire renier demain cela même qu'ils entendaient aujourd'hui confesser avant tout »⁹⁴. C'était bien le démon, pensait Journet, qui avait agi à travers eux : « L'entreprise [la mise à l'écart de la Bible catholique] fut conduite avec une habileté si consommée, qu'on y reconnaît la présidence de celui que l'Écriture appelle le Séducteur de toute la terre »⁹⁵.

Le livre de Journet fut très rapidement traduit en italien grâce au père Giulio Bevilacqua, responsable de l'« Œuvre pontificale pour la préservation de la foi »⁹⁶. Le nihil obstat italien datait du 20 avril 1930, deux mois seulement après celui de l'édition française. C'est le premier ouvrage du prêtre traduit en langue étrangère. L'Œuvre pontificale en question puise ses origines à la fin du règne de Léon XIII. Elle fut fondée dans le dessein de venir en aide aux catholiques des quartiers périphériques de Rome, qui manquaient d'infrastructures paroissiales, mais qui étaient aussi menacés au jugement de l'Église catholique par le prosélytisme protestant⁹⁷. Depuis 1928, elle était animée par ce père Bevilacqua de l'Oratoire de Brescia, un ami de Don Montini exilé de sa ville pour opinions antifascistes. Il sera nommé cardinal en même temps que Journet. Ce fut Mgr Besson, le même pourtant qui avertissait Journet des excès de la polémique, qui fit traduire le livre. Il écrivait à Bevilacqua :

« Monsieur l'Abbé Journet fait actuellement imprimer une brochure intitulée : De la Bible catholique à la Bible protestante, qui renferme en quelques pages, tout l'essentiel de la doctrine catholique sur la Bible et la réponse aux objections courantes relatives à ce sujet. Monsieur l'Abbé Journet vous autoriserait volontiers à traduire sa brochure en italien pour que vous puissiez la répandre dans vos milieux »⁹⁸.

Besson avait aussi prononcé à Rome une conférence sur la propagande protestante en Italie et dans la Ville éternelle⁹⁹. Nous avons là de nouveaux indices montrant que, sur le fond, Besson pensait comme Journet en matière interconfessionnelle. Apparemment déçu de la conférence (parce que son évêque

⁹³ JOURNET, *De la Bible catholique*, op. cit., p. 59.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 14.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 50.

⁹⁶ Charles JOURNET, *Dalla Bibbia cattolica alla Bibbia protestante*, a cura dell'Opera pontificia per la preservazione della fede, Morcelliana, Brescia, 1930. Bevilacqua avait été un des fondateurs de la maison d'éditions Morcelliana (Philippe CHENAUX, *Paul VI et Maritain*. Les rapports du « montinianisme » et du « maritanisme », Istituto Paolo VI – Ed. Studium, Brescia – Roma, 1994, pp. 25-26).

⁹⁷ Cette activité protestante était encore déplorée par Pie XI devant les cardinaux réunis en consistoire, le 30 juin 1930 (*Acta Apostolicae Sedis*, t. 22 (1930), 296-306, p. 299). Quelque temps plus tard, Pie XI transformait l'institution en une Œuvre pontificale pour la préservation de la foi et la construction de nouvelles églises à Rome (motu proprio *In allocutione*, 5 août 1930, *ibid.*, pp. 337-340).

⁹⁸ Besson à Bevilacqua, 4 décembre 1928 [probablement erreur, pour 1929] (AEvF, carton Journet, d). L'évêque évoquait la possibilité de publier les pages de Journet précédemment dans *Fides* (revue de Bevilacqua ?).

⁹⁹ *CJMI*, p. 688, note 3.

avait expliqué que ses relations avec les protestants de chez lui étaient bonnes ?), l'abbé Journet laisse toutefois entendre qu'il y avait une complémentarité en eux :

« *Ci-joint un article où vous verrez la manière dont Mgr Besson parle du protestantisme. Heureusement qu'il est gentil et me laisse dire ce que je veux* »¹⁰⁰.

Le renouveau du protestantisme

Le diagnostic de Journet selon lequel le protestantisme allait se dissoudre dans l'humanitarisme¹⁰¹ se révéla infondé. Vers 1930, les signes d'un renouveau réformé étaient visibles. Un correspondant qui devait être un protestant orthodoxe le signalait à Journet :

« *Je suis un avec vous dans votre campagne contre le libéralisme moderne des Eglises protestantes (...).*

Toutefois après lecture de vos pages si vivantes [son ouvrage sur la Bible], je m'étais fait la réflexion que vous méconnaissiez quelque peu les groupements religieux vraiment évangéliques, qui eux aussi souffrent de l'état de déchéance de la Réforme, qui fut, quoi qu'on en dise d'inspiration divine.

Ils sont nombreux les chrétiens authentiques, qui luttent contre le courant du modernisme en matière biblique »¹⁰².

Le renouveau protestant qu'indiquait le correspondant de l'abbé Journet allait en fait dans trois directions¹⁰³. Il y avait la tendance « Haute-Eglise » qui valorisait l'institution ecclésiale et la liturgie, le néo-calvinisme qui, sous l'impulsion d'Auguste Lecerf (1872-1943), enseignant à la faculté protestante de Paris¹⁰⁴, prônait le retour au Réformateur de Genève, et enfin le barthisme, qualifié d'« ouragan » par le pasteur Visser't Hooft¹⁰⁵.

En Suisse, l'une des premières manifestations du changement de climat fut la démission en 1928 du professeur de Nouveau Testament de Lausanne Emile Lombard. Il s'en allait pour une incompatibilité d'opinion avec ses collègues, que le refus du travail jugé trop catholicisant d'un étudiant avait

¹⁰⁰ Journet à Maritain, 13 mars 1929 (CJMI, p. 687). C'est nous qui soulignons.

¹⁰¹ « Noël Vesper pense que le protestantisme libéral est un faux protestantisme ; nous pensons que c'est le vrai » (Charles JOURNET, *Ce qu'ils font de Jésus*, tract n° 2 dont la « troisième édition » parut en juin 1929, p. 4 ; l'étude avait été publiée dans CG, les 5 et 6 février 1929).

¹⁰² Frank (de ?) Roulet à Journet, 26 octobre 1930 (FCJ).

¹⁰³ REYMOND, *Le protestantisme en Suisse romande*, op. cit., p. 109. L'auteur explique que ces tendances concernaient de jeunes théologiens de la décennie 1920-1930. Nous sommes d'accord pour discerner des exigences de redressement dès cette période (nous en avons parlé à propos du retentissement de l'Action française chez les protestants), mais c'est à la fin de la décennie qu'elles s'épanouiront pleinement. D'ailleurs Barth ne commença à être connu qu'à ce moment-là.

¹⁰⁴ « Il n'était alors que chargé de cours à la Faculté et je suivis celui qu'il donna sur le dogme trinitaire d'après Calvin. (...) J'avais l'impression d'aborder aux fermes rivages de la dogmatique chrétienne, après avoir jusque-là navigué sur les vagues de la philosophie religieuse et de la théologie moderne ! » (ROUX, *De la désunion vers la communion*, op. cit., pp. 49-50).

¹⁰⁵ VISSER'T HOOFT, *Le temps du rassemblement*, op. cit., p. 54.

manifestée¹⁰⁶. Une phrase de sa *Page tournée* telle que : « Ne jamais raisonner comme si le caractère surnaturel ou miraculeux d'un fait était en lui-même un argument probant soit contre la réalité de ce fait, soit contre l'historicité de la narration qui le mentionne »¹⁰⁷ détonnait en effet dans le contexte du protestantisme libéral. Cet homme avait déjà critiqué en 1922 la *Vie de Jésus* du pasteur Berguer¹⁰⁸. Deux ans plus tard, il avait déploré « le trop réel gâchis intellectuel et doctrinal » du protestantisme de son temps, où sévissait « un antidogmatisme, une sorte d'orthodoxie à rebours », et avait réclamé « une belle et bonne restauration de la théologie traditionnelle »¹⁰⁹. En contact indirect avec lui¹¹⁰, l'abbé Journet appréciait son effort¹¹¹ mais, bien qu'il eût appris que le professeur Chavan (décédé en 1927) avait lui aussi remis en cause la pensée libérale¹¹², le théologien estimait que Lombard cherchait à « remonter un courant (...) naturel au protestantisme »¹¹³.

Emile Lombard encouragea le mouvement Eglise et liturgie¹¹⁴, fondé en 1930 par de jeunes théologiens vaudois qu'emmenait Richard Paquier, pasteur à Bercher au cœur du canton de Vaud. Ce groupe avait une visée liturgique, le renouvellement des célébrations protestantes, mais il s'intéressait aussi aux questions ecclésiologiques et théologiques. Son action était quelque peu parallèle avec le mouvement d'Ordre et tradition de Marcel Regamey, ami de collège de Richard Paquier¹¹⁵. Comme il suivit avec un certain intérêt les débuts d'Ordre et tradition, Journet devait considérer de manière

¹⁰⁶ Natif de France, Emile Lombard (1875-1965) sera par la suite professeur à Neuchâtel. Il expliqua sa position dans une brochure avec pièces justificatives : Emile LOMBARD, *Une page tournée*, Imprimeries réunies, Lausanne, 1928.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 24.

¹⁰⁸ Emile LOMBARD, « De quelques points de méthode à propos de la *Vie de Jésus* de M. Georges Berguer », *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 10 (1922), pp. 34-67.

¹⁰⁹ Emile LOMBARD, « Réagissons », *Nouvelle Revue romande*, mars 1924, 2-4, pp. 3-4. Voir aussi ses articles : « L'heure théologique. Le voile déchiré », *Nouvelle Revue romande*, n° 58 (septembre-octobre 1930 ?), pp. 1-5 (l'auteur critique *Le voile déchiré*, lui reprochant de donner une signification anticléricale à la rupture du voile alors que pour lui elle concernait la fin du privilège d'Israël) et également « L'heure théologique. Qu'il n'est pire danger que celui du dedans », *Nouvelle Revue romande*, n° 62 (printemps 1931 ?), pp. 3-6.

¹¹⁰ Philippe Lugrin (pasteur à Montagny-près-Yverdon dès 1930) lui avait transmis *L'union des Eglises* (Lugrin à Journet, 28 septembre 1927, FCJ). Une assez volumineuse correspondance entre Lugrin et Besson se trouve aux AEvF, D 58, dossier œcuménisme.

¹¹¹ Cf. déjà : JOURNET, *L'esprit du protestantisme*, op. cit., pp. 124-126 et également : *De la Bible catholique*, op. cit., p. 103.

¹¹² « Loin d'être mécontent des citations que vous aviez faites avec commentaires de ses ouvrages dans *L'esprit du protestantisme*, il en avait, au contraire, fait son profit et se rapprochait sensiblement des vues de M. Lombard » (Lugrin à Journet, 28 septembre 1927, FCJ).

¹¹³ JOURNET, « Chronique sur le protestantisme, le libéralisme, la politique », art. cit. (1927), p. 70. Voir aussi : JOURNET, « Rome et Stockholm », art. cit. (1926), p. 269 et *De la Bible catholique*, op. cit., p. 103.

¹¹⁴ André BARDET, *Un combat pour l'Eglise*. Un siècle de mouvement liturgique en Pays de Vaud, Bibliothèque historique vaudoise n° 92, Lausanne, 1988, p. 55.

¹¹⁵ Richard Paquier participait à Ordre et tradition (BUTIKOFER, *Le refus de la modernité*, op. cit., pp. 46 et 148 ; cf. pp. 72, 74-75 et 147). Marcel Regamey disait que son avis faisait autorité en matière religieuse et ecclésiastique (*ibid.*, p. 142). Plus tard, le pasteur s'éloignera de la *Ligue vaudoise* (*ibid.*, p. 148) et « juge[ra] assez sévèrement les dirigeants » (BARDET, *Un combat pour l'Eglise*, op. cit., p. 62).

bienveillante Eglise et liturgie. Les membres de ce groupement n'entendaient cependant pas se convertir à l'Eglise romaine¹¹⁶ :

« *Nous ne voulons pas retourner à l'Eglise-sœur qu'est l'Eglise romaine, mais à l'Eglise-Mère, l'Eglise indivise des premiers siècles, seule méritant vraiment le nom de "catholique" et d' "œcuménique" »*¹¹⁷.

Une telle réserve face à Rome se transforma en une opposition dans le néo-calvinisme et le barthisme.

Journet n'attaqua jamais Eglise et liturgie. Il fut en revanche presque aussi virulent contre le pasteur genevois Jean de Saussure, un des principaux représentants du néo-calvinisme¹¹⁸, que contre les théologiens libéraux. Le pasteur était cité en 1929 dans un article du *Courrier* (5 et 6 février 1929) imprimé également sous forme de tract, *Ce qu'ils font de Jésus*, où Journet notait que « *le protestantisme de Suisse romande [était] en pleine apostasie de la foi en la divinité de Jésus* ». Malgré un adoucissement de ton dans une nouvelle édition en juin 1929, Charles Journet reprochait à Jean de Saussure d'affirmer que pour saint Jean l'Evangéliste, « le Christ est Dieu non à l'état *premier* mais à l'état *second* », et de mettre en doute sa naissance virginale. L'accusé répondit par une vibrante profession de foi orthodoxe :

« *Je crois au surnaturel ; je crois au miracle, et aussi bien dans le domaine matériel que spirituel ; je crois, sans restriction ni équivoque, en la divinité de Jésus-Christ, "vrai Dieu et vrai homme" ; je crois à la préexistence de Jésus-Christ ; je crois à la Trinité* »¹¹⁹.

La protestation du pasteur n'impressionna pas son adversaire qui écrivit très rapidement un nouveau tract¹²⁰. Cette pièce, semble-t-il, « n'a jamais paru » et l'édition a été « mise au pilon »¹²¹. Deux ans plus tard, à la parution de son livre intitulé *A l'école de Calvin*, Journet reconnaîtra qu'il « a[vait] eu de la joie » à découvrir en Jean de Saussure la nette affirmation de la divinité de Jésus¹²². Mais il attaquera sa doctrine de la justification selon laquelle la Réforme, loin de prêcher la foi sans les œuvres, pensait que l'homme était justifié non *sans* les œuvres quoique non pas *par* elles¹²³. Pour Journet, cette réponse ne changeait pas le fond du problème, qui portait sur l'opposition faite par le protestantisme entre la foi et les œuvres, la grâce et la liberté. Cette opposition, déclarait-il, trouvait son origine dans le remplacement du langage de l'analogie par celui de l'univocité. L'analogie permettait l'existence de deux réalités sur des plans différents tandis que l'univocité nivelait les choses et obligeait à choisir un terme de la paire en excluant l'autre. Soucieux d'explications déductives,

¹¹⁶ Ce sera quand même le cas pour Jacques Taillens. Son appartenance au groupe est mentionnée dans : (BUTIKOFER, *Le refus de la modernité*, op. cit., p. 148). Journet l'accueillera dans l'Eglise et il deviendra prêtre.

¹¹⁷ Richard Paquier à M^{lle} C. Chatelanat, 3 octobre 1930 (AEvF, D 67, dossier protestantisme). Cette dernière avait été surprise d'une liturgie très catholicisante employée par le pasteur lors d'un mariage.

¹¹⁸ Eglise et liturgie marquera le canton de Vaud. Le néo-calvinisme, en Suisse romande, sera plutôt localisé à Genève (Bernard REYMOND, *Théologien ou prophète ? Les francophones et Karl Barth avant 1945, L'Age d'Homme*, Lausanne, 1985, p. 179, note 50).

¹¹⁹ Jean de SAUSSURE, « Ce qu'il fait des textes », *Journal de Genève*, 7 juin 1929.

¹²⁰ Charles JOURNET, *Un défenseur du protestantisme*. A propos d'un écrit de M. le pasteur de Saussure, tract n° 4, Maurice Deshusses, Carouge-Genève, 9 juin 1929.

¹²¹ Note signée E. B. (Etienne Bouchardy) sur un exemplaire de la FCJ.

¹²² « Voilà du moins peut-être un des bons résultats de ce petit tract » (Charles JOURNET, « Encore M. le pasteur de Saussure », *CG*, 8 février 1931).

¹²³ Charles JOURNET, « Le salut par la foi seule », *CG*, 17 janvier 1931. Dans ses controverses, le théologien est intervenu « à plusieurs reprises » sur la question de la justification (BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 101).

Journet y voyait la raison du rejet protestant de l'efficacité des sacrements, de la présence réelle du Christ dans l'eucharistie, de la visibilité de l'Eglise ou même de l'Incarnation. En 1934, une controverse portant sur les sacrements accusera à nouveau le protestantisme des origines d'être à la base du protestantisme libéral :

« Il y a pour le moins (si l'on met de côté le luthéranisme) deux protestantismes : le protestantisme calviniste et le néo-protestantisme ou protestantisme libéral (...). Mais nous croyons, beaucoup plus que Karl Barth et M. de Saussure, à la parenté de ces deux protestantismes, et nous pensons qu'ils ne s'opposent que comme des frères ennemis. L'esprit qui, dans la Réforme, a fait considérer le sacrement chrétien comme une idolâtrie est, à nos yeux, le même qui, dans le protestantisme libéral, fait considérer comme une idolâtrie l'adoration du Verbe fait chair, de Jésus à la fois vrai Dieu et vrai homme »¹²⁴.

On peut s'étonner de la différence de traitement opérée par Journet entre Eglise et liturgie et le néo-calvinisme, et également Barth, « l'allié objectif de l'orthodoxie »¹²⁵ que Journet combattrait aussi. Ces courants correspondaient tous à un retour à la divinité du Christ. Mais la tendance « Haute-Eglise » était un chemin conduisant aux doctrines de l'Eglise indivise ; voilà vraisemblablement pourquoi Journet ne l'attaqua pas. Il considérait au contraire le néo-calvinisme et le barthisme comme la reprise initiale d'un processus conduisant inmanquablement au libéralisme. Un ressentiment personnel s'était peut-être ajouté dans le cas de Jean de Saussure : ce dernier avait mis en cause un ami, François Bouchardy, en dénonçant l'enseignement jugé tendancieux de professeurs catholiques du secondaire.

En Suisse romande, René Guisan avait lu Karl Barth en 1924 et en était resté impressionné : « Si, sur le terrain dogmatique, l'attitude de Barth m'est encore inexplicquée, je salue en lui un prophète de la vie chrétienne et un grand témoin »¹²⁶. Trois ans plus tard, Auguste Lecerf livrait aux lecteurs de la *Revue de théologie et de philosophie* la pensée du théologien alémanique¹²⁷. Son commentaire de l'épître aux Romains, qualifié d'« ouvrage capital » inaugurant « le début d'une ère nouvelle dans l'histoire de la dogmatique »¹²⁸, avait suscité la satisfaction du pasteur néo-calviniste :

« Grâce à Barth, nous pouvons espérer que bientôt, chez les modernes, Dieu ne sera plus considéré comme l'un des satellites d'un univers psychique dont l'homme, avec ses aspirations, ses postulats et ses besoins, serait le centre »¹²⁹.

Pour Bernard Reymond, le succès de Barth s'expliquait par l'exigence de fermeté doctrinale de la jeune génération et par le désarroi de son époque, après-guerre en Allemagne, crise économique plus tardive en Suisse et en France, montée de l'athéisme¹³⁰. Sa lutte pour la liberté de l'Eglise dans l'Allemagne nazie le rendit par la suite plus célèbre encore¹³¹. Barth apportait une libération aux

¹²⁴ Charles JOURNET, « Le sacrement chrétien », *CG*, 26 novembre 1934 ; cf. : ANONYME, « La notion réformée des sacrements », *Journal de Genève*, 20 novembre 1934.

¹²⁵ Expression dans : REYMOND, *Théologien ou prophète ?*, op. cit., p. 86.

¹²⁶ Guisan à Maurice Vuilleumier, 7 mars 1924, dans : *René Guisan par ses lettres*, op. cit., t. 2, p. 323.

¹²⁷ Auguste LECERF, recension de : Max STRAUCH, *Die Theologie Karl Barth's*, 2. Auflage, *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 15 (1927), pp. 316-319.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 316.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 319.

¹³⁰ REYMOND, *Théologien ou prophète ?*, op. cit., pp. 20, 22-26 et 48-49.

¹³¹ *Ibid.*, p. 94.

jeunes pasteurs, obligés par la théologie de l'expérience à la rude tâche de ne prêcher que ce qu'ils avaient ressenti :

« Le pasteur cessait ainsi d'être le "virtuose" de la vie religieuse (...) qu'il se sentait bien incapable de devenir, surtout en début de ministère ; il redevenait le simple témoin d'une Parole saisissante, mais d'une Parole capable de l'être indépendamment des dispositions personnelles du pasteur »¹³².

Barth fit réfléchir aussi les anciens. Il serait intéressant d'étudier l'évolution de Maurice Neeser, un des théologiens protestants les plus attaqués par Journet. Neeser avait été condisciple de Karl Barth à l'université de Marbourg. Sans devenir barthien¹³³, il abandonna la pensée libérale :

« Sa pensée théologique, appuyée jusque-là sur la philosophie et consacrée à l'analyse de l'expérience religieuse, aboutissait à une impasse. L'homme, il s'en rendait compte de plus en plus, ne peut saisir Dieu, ni lui faire sa part dans un système du monde. (...) Dès lors, Maurice Neeser mourut, nous disait-il, à la philosophie et ne voulut plus chercher que dans l'Écriture, dans le témoignage que Dieu se rend à lui-même, la substance de son enseignement et de sa prédication »¹³⁴.

Mais Journet n'aurait pas pu se mettre d'accord avec lui, car il considérait toujours la voie sacramentelle comme un danger risquant d'« être mortel »¹³⁵.

Il semble que l'abbé Journet fut un des premiers théologiens catholiques d'expression française à parler de Barth¹³⁶. Contrairement à un article « dépassionné »¹³⁷ d'un jésuite belge publié en novembre 1928¹³⁸, Journet, en mars de cette année, présentait Barth face au libéralisme comme « un remède égal au mal », car « son pessimisme d'une fantastique mais enfantine violence » avait dégagé « les contradictions profondes de la doctrine luthérienne sur la justification »¹³⁹. Quelque temps plus tard, Journet informait Maritain de sa théologie, à propos des « Notes sur Luther » que le philosophe allait publier dans *Nova*¹⁴⁰ :

« Il y a en Allemagne une nouvelle école d'exégèse, celle de Karl Barth qui se réclame de Luther (mais d'un Luther amplifié monstrueusement) et de saint Paul. On apparente ces génies à Héraclite. (...) »

¹³² *Ibid.*, p. 77.

¹³³ En 1941, du moins (*ibid.*, pp. 103-104).

¹³⁴ Jean-Daniel BURGER, « Maurice Neeser (1883-1955) », *Revue de théologie et de philosophie*, 3^e série t. 5 (1955), 298-300, p. 299.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 300.

¹³⁶ Sur les réactions des théologiens germanophones : Paul CORSET, « Premières rencontres de la théologie catholique avec l'œuvre de Barth (1922-1932) », dans : Pierre GISEL (éd.), *Karl Barth, genèse et réception de sa théologie*, Labor et Fides, Genève, 1987, pp. 151-190.

¹³⁷ REYMOND, *Théologien ou prophète ?*, op. cit., p. 117.

¹³⁸ Léopold MALEVEZ, « Un mouvement récent de la théologie protestante. L'école de Karl Barth », *Nouvelle Revue théologique*, novembre 1928, t. 55, pp. 650-663. Le père Malevez faisait remarquer que Barth rejetait la grâce sanctifiante. En 1938, la discussion du même auteur portera sur la théologie naturelle puis en 1941-1942 sur la position eschatologique du théologien et son refus de l'histoire (REYMOND, *Théologien ou prophète ?*, op. cit., pp. 117-121).

¹³⁹ JOURNET, « Apologie », art. cit. (1928), p. 206, note 1. L'imprimatur datait du 28 mars 1928

¹⁴⁰ Jacques MARITAIN, « Notes sur Luther », *NV*, octobre-décembre 1928, t. 3, pp. 377-427 (introduction de Charles JOURNET, pp. 373-377).

Ceux qui ont cette intuition fondamentale de l'identité de la damnation et du salut, du bien et du mal, de Dieu et du monde sont les grands penseurs. Jésus l'a eue. Saint Paul aussi¹⁴¹ ».

Le père Congar s'intéressera à Barth durant les années trente¹⁴². Un article de 1935 sur le Royaume de Dieu montre que Charles Journet était lui aussi très bien informé du théologien alémanique¹⁴³. L'auteur citait plusieurs de ses ouvrages, notamment *Parole de Dieu et parole humaine*, « la plus importante, par son contenu, des publications de Barth en français avant 1945 »¹⁴⁴. Dans une lettre de l'époque adressée à Maritain, il se permettait de corriger en sa faveur quelques imprécisions du philosophe¹⁴⁵. Plus tard, tout en parlant des « préjugés réformés » du pasteur bâlois, il honorera « l'élan de son génie chrétien » au moment de la lutte contre le totalitarisme : « Luther abandonnait le monde de la politique au diable, et Barth aujourd'hui veut l'arracher au diable »¹⁴⁶. Mais le théologien catholique rejetait sa vision dialectique de l'ici-bas et du Royaume de l'au-delà, son « pessimisme actif »¹⁴⁷ selon lequel la rupture entre les choses dernières et les choses avant-dernières donnait aux activités de ce monde « la vraie force capable de les mouvoir »¹⁴⁸. Dans son grand article de 1949, Journet expliquera que l'opposition à son ecclésiologie s'originait dans son refus typiquement protestant de l'analogie et son remplacement par une métaphysique de l'univocité qui opposait Dieu et le monde¹⁴⁹.

La valeur de la position « œcuménique » de Charles Journet

Le 19 octobre 1927, l'académicien français Georges Goyau écrivait à Journet qu'il était « de plus en plus, l'informateur par excellence sur le protestantisme actuel »¹⁵⁰. Ce chapitre a montré que le théologien avait suivi de près le mouvement œcuménique et l'évolution du protestantisme. Il écrivit un livre qui eut une certaine audience sur le congrès de Stockholm, s'intéressa au congrès de Lausanne et défendit la ferme encyclique de Pie XI en 1928. Il réfléchit aussi sur la vision catholique et protestante de la Bible. D'un autre côté cependant, Journet reconnaissait qu'il « n'a[vait] guère participé » à l'œcuménisme¹⁵¹ et le pasteur Visser't Hooft est critique envers lui. Il ne fut donc pas à la différence

¹⁴¹ Journet à Maritain, 17 juin 1928 (CJMI, p. 593).

¹⁴² Cf. : CONGAR, *Chrétiens désunis*, op. cit., p. 172. Congar invita Barth à Juvisy en 1934, où il rencontra Maritain, Gabriel Marcel, Etienne Gilson (REYMOND, *Théologien ou prophète ?*, op. cit., p. 144).

¹⁴³ Charles JOURNET, « Les destinées du Royaume de Dieu », *NV*, janvier-mars 1935, t. 10, 68-111, pp. 80-85.

¹⁴⁴ REYMOND, *Théologien ou prophète ?*, op. cit., p. 58.

¹⁴⁵ Journet à Maritain, 28 février 1935 (CJM II, pp. 443-444). Contrairement à Maritain, Journet savait que le théologien dialectique ne voulait pas « abandonner au diable » le monde (CJM II, p. 444). Voir aussi : Maritain à Journet, 25 août 1934 (CJM II, p. 410).

¹⁴⁶ Charles JOURNET, « Sur Karl Barth », *Feuille centrale de Zofingue*, mai 1941, t. 81, 365-367, p. 365.

¹⁴⁷ Expression de Denis de Rougemont, citée par : JOURNET, « Les destinées du Royaume de Dieu », art. cit., p. 84, note 2.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 82.

¹⁴⁹ Charles JOURNET, « L'ecclésiologie de Karl Barth », *NV*, avril-juin 1949, t. 24, pp. 149-189. La question de l'analogie apparaissait déjà dans l'article de 1935.

¹⁵⁰ Goyau à Journet, 19 octobre 1927 (FCJ).

¹⁵¹ FOUILLOUX, « Face au mouvement œcuménique naissant », art. cit., p. 3.

du père Congar un interlocuteur du mouvement¹⁵². Nous souscrivons au jugement du chanoine Bavaud pour lequel l'œcuménisme de Journet posséda tout au long de son existence « une forte saveur apologétique »¹⁵³.

L'abbé Journet connaissait le protestantisme sous sa variante libérale¹⁵⁴, celle qui pour être schématique niait la Trinité et la divinité du Christ. Un tel angle a influencé sa réflexion. Grâce aux exemples qu'il avait sous les yeux mais qu'il a généralisés, le théologien formula à l'égal d'un dogme sa théorie selon laquelle le protestantisme suivait la pente bien définie qui, de l'évangélisme des Réformateurs, le conduisait à un libéralisme dépourvu de sens surnaturel¹⁵⁵. Les retours annoncés vers davantage de rigueur doctrinale n'étaient pour lui que des tentatives sans lendemain, ou la reprise du stade initial d'un processus inexorable. En 1933 encore, répondant à la critique protestante d'un ouvrage de Mgr Besson, Journet s'écriait :

*« Les deux points que M. Gauthier a signalés dans son article, celui de la primauté du pape et celui de l'Eglise visible, si essentiels soient-ils, ne sont cependant ni l'un ni l'autre le point principal qui sépare actuellement le protestantisme du catholicisme. Le point principal, que M. Gauthier n'a pas signalé, c'est la divinité de Jésus »*¹⁵⁶.

Dans ses controverses avec les pasteurs, Charles Journet mettait donc l'accent sur la divinité du Christ. Cela ne constituait pas un simple échappatoire polémique en matière d'unité :

*« Celui qui croit surnaturellement que le Fils unique de Dieu, consubstantiel au Père selon sa nature divine, s'est fait chair, a pris une nature humaine consubstantielle à la nôtre, il a déjà donné son cœur à l'Eglise, il croit déjà tout le catholicisme qui ne sera que le développement de cette insondable et prodigieuse révélation »*¹⁵⁷.

¹⁵² La recension de *Chrétiens désunis* par Journet fut très favorable. Ce dernier pensait que l'accord avait lieu sur le fond et se réjouissait de voir ses grandes intuitions confirmées par Congar. Il lui reprocha néanmoins d'avoir une charité « parfois trop bienveillante », mais cela s'empressait-il d'ajouter constituait « un éloge du moins autant qu'une critique ». En outre, Journet divergeait avec lui sur l'intuition originelle de la Réforme. Alors que le dominicain « sembl[ait] parfois distinguer comme deux moments », Journet estimait que « l'idée-mère du luthéranisme, du calvinisme, du barthisme, etc. » était « l'idée unique, et l'expérience unique d'une vérité déformée » et non pas « la juxtaposition de deux idées, de deux expériences l'une vraie, l'autre fausse » (Charles JOURNET, recension de : Yves CONGAR, *Chrétiens désunis*, dans : *NV*, juillet-septembre 1938, t. 13, 346-348, pp. 346-347).

¹⁵³ Georges BAVAUD, « La position de Charles Journet face au protestantisme dans le dialogue œcuménique », dans : *Semaine théologique de Fribourg* (2002), 287-298, p. 298. Le chanoine Bavaud relève cependant que Journet remplaça les termes « hérétiques matériels, non coupables, de *bonne foi* » par l'expression moins sombre de *dissidents* (*ibid.*, pp. 291-292). Cf. : Charles Journet, notes sur la foi, avant le 15 septembre 1927 (*CJMI*, 749-756, p. 756).

¹⁵⁴ Parlant de sa manière d'aborder l'œcuménisme naissant, Etienne Fouilloux note que Journet se posa « en censeur vigoureux du seul protestantisme qu'il connaisse, le libéralisme héritier d'Alexandre Vinet, Gaston Frommel ou Charles Secrétan » (FOUILLOUX, « Face au mouvement œcuménique naissant », art. cit., p. 4).

¹⁵⁵ Journet n'était pas le seul à penser ainsi (cf. : FOUILLOUX, *Les catholiques et l'unité chrétienne*, op. cit., p. 163).

¹⁵⁶ Charles JOURNET, « Une réponse au livre de Mgr Besson », *CG*, 13 décembre 1933.

¹⁵⁷ JOURNET, *De la Bible catholique*, op. cit., pp. 60-61. « Et puis, admettre le Verbe fait chair, c'est admettre implicitement toute l'Eglise catholique » (JOURNET, « Chronique sur le protestantisme, le libéralisme, la politique », art. cit. (1927), p. 70).

Pour Journet, la communauté chrétienne n'était pas une société parfaite autonome, mais l'Eglise du Verbe incarné, Jésus-Christ « répandu et communiqué ». Même si tout n'était pas résolu par là – comment définir le lien entre l'Eglise et l'Eglise romaine ? –, Journet avait le mérite de placer l'ecclésiologie dans la christologie et ainsi de poser les vraies questions œcuméniques : la discussion ne portait plus sur l'institution Eglise, son pouvoir jugé excessif, sa prétention à détenir la vérité etc., mais sur une réalité commune à tous les chrétiens, le mystère du Christ. Encore aujourd'hui, une telle attitude donne des clés pour aborder plus sereinement les problèmes.

XIII. LE DEFENSEUR DE L'ART MODERNE

La revue Nova attaquée pour son soutien aux artistes

Parmi les griefs lancés par Charles Journet contre le protestantisme figurait celui d'avoir négligé la dimension artistique :

« *Il est suggestif de songer, dans une ville comme Genève où l'on a tant de peine à réconcilier la foi et la beauté séculièrement divorcées, combien leur alliance semblait autrefois naturelle, combien aisément par exemple le mot de beauté revient sous la plume de Jeanne de Jussie* »¹.

Le théologien aura soin au contraire de favoriser l'art dans *Nova et vetera* et, sans en faire partie lui-même², il défendra les artistes du Groupe Saint-Luc actif en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres³. Ce soutien sera même considéré comme intempestif. S'ajoutant au reproche d'élitisme⁴, la réputation de la revue en matière d'art moderne la fera passer par quelques turbulences.

Après avoir reçu une lettre du Vatican condamnant la Trinité peinte par Gino Severini à Semsales, Besson, pourtant favorable, écrivait en 1928 que « la peinture religieuse moderne, genre Société Saint-Luc, n'[était] pas très bien vue à Rome » et priait à nouveau Journet « de ne pas recommander exclusivement dans *Nova et Vetera* les productions artistiques à tendances ultra-modernes » et de s'abstenir d'en faire paraître les clichés⁵. Le vicaire général de Fribourg jugea de son côté « blasphématoires » les deux dernières reproductions publiées par le périodique, un Christ-Roi de Cingria et une Vierge à l'Enfant d'Antoine Bourdelle⁶. Les deux prélats n'étaient pas les seuls à se plaindre puisque Journet évoquait les « tempêtes dans ce petit verre d'eau qu'est le clergé lecteur de *Nova* », à propos du *Soulier de satin* de Claudel dont le théologien n'osait pas parler de peur de susciter des réactions hostiles⁷. En 1932, il écrira dans le même sens au sujet de Severini : « Tout ce que je peux dire va à fin contraire. *Nova* est la pire recommandation »⁸. Dans ces circonstances,

¹ JOURNET, *L'esprit du protestantisme*, op. cit., p. 98.

² A la différence de plusieurs confrères (liste des membres du Groupe romand de Saint-Luc dans : *Annuaire romand de Saint-Luc*, Galley, Fribourg, 1936, pp. 14-18).

³ Sur le Groupe Saint-Luc : RUDAZ, *Carouge, foyer d'art sacré*, op. cit. ; Marie Claude MORAND, « L'art religieux moderne en terre catholique. Histoire d'un monopole », dans : 19-39. *La Suisse romande entre les deux guerres*. Peinture, sculpture, art religieux, architecture, céramique, photographie, littérature, musique, cinéma, radio, théâtre, fêtes, Payot, Lausanne, 1986, pp. 82-91 ; *Patrimoine fribourgeois*, n° 5 (octobre 1995), numéro spécial consacré au Groupe Saint-Luc.

⁴ Journet à Maritain, 22 février 1929 (*CJMI*, p. 674). Cf. aussi : Journet à Maritain, 19 mai 1930 (*CJM II*, p. 62).

⁵ Besson à Journet, 21 avril 1928 (lettre publiée dans : *CJMI*, 557-558, p. 558).

⁶ Journet à Maritain, 30 janvier 1930 (*CJM II*, p. 37 et note 5, p. 39).

⁷ Journet à Maritain, 19 mai 1930 (*CJM II*, p. 62).

⁸ Journet à Maritain, 8 février 1932 (*CJM II*, p. 204).

Journet avait envisagé de se retirer de la revue⁹ et manifestait sa gêne devant l'attitude de Mgr Besson, qui voulait le garder tout en le contrôlant :

« J'ai l'impression, se plaindrait-il, qu'on pourrait écrire beaucoup d'erreurs dogmatiques sans être inquiété. Mais qu'il est extrêmement dangereux de soutenir certaines affirmations, vraies d'ailleurs, sur l'art »¹⁰.

Journet aura plus tard une réputation de *conservateur*. A ce moment, il pensait que son évêque devait peut-être le considérer « avec [ses] goûts modernes » comme « un enfant terrible dans cette sainte maison du Séminaire »¹¹.

Les artistes étaient certes en position plus confortable chez les catholiques que chez les protestants¹². A ce propos, lisons ce passage qui, sans parler directement de l'art, donne le ton en matière de sobriété protestante :

« Notre culte n'est pas avant tout un acte d'adoration, mais une école pour apprendre à adorer et à servir Dieu véritablement. L'adoration proprement dite est avant tout individuelle. Le type n'en est pas une grande assemblée remplissant une église, mais le Seigneur Jésus se retirant à l'écart pour prier Dieu. Vouloir à tout prix provoquer l'adoration collective, chaque dimanche et à heure fixe, organiser les sentiments des auditeurs dans une série ascendante savamment agencée, c'est une vaine tentative qui, si elle réussissait, ferait courir à la piété protestante un grave danger. La conséquence inévitable, en effet, en serait la fausse idée de la localisation du vrai culte qui se rendrait uniquement dans le temple et serait limité à une heure unique de la semaine (...) Tendances catholicisante, a-t-on dit avec raison, et que réprouvent tous ceux qui sentent encore vibrer en eux la fibre huguenote »¹³.

Le catholicisme avait dans son ensemble toujours défendu l'expression artistique et l'intérêt pour l'art fut soutenu par la renaissance thomiste qui prenait en compte la nature matérielle de l'être humain (*nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu*) : « Corps animé, l'homme est un ; ses sens sont partie intégrante du processus de connaissance, indispensables donc à l'aperception du divin »¹⁴. Au sujet du Groupe Saint-Luc, on a relevé que le soutien des autorités s'expliquait aussi par l'idéal corporatif de l'association, modèle auquel on attribuait une « vertu moralisante »¹⁵. Mais à cause de leur relative modernité, les artistes du Groupe furent soumis à quelques incompréhensions. Dès le début des années trente, on assistera même à une montée de l'opposition ecclésiastique face à l'art religieux moderne et Mgr Besson se désolidarisera progressivement de Saint-Luc¹⁶. En juin 1932, il publiait une mise en garde « contre certaines excentricités qui portent trop visiblement la marque du

⁹ « Personnellement, j'aimerais assez démissionner de *Nova*. Mais ce serait la fin de la Revue, je pense » (Journet à Maritain, 30 janvier 1930, *CJMII*, p. 37).

¹⁰ Journet à Maritain, 19 mai 1930 (*CJMII*, p. 62).

¹¹ Journet à Maritain, 23 juin 1930 (*CJMII*, p. 74).

¹² A ce sujet : Dario GAMBONI, « Route ouverte, route barrée : l'art d'Eglise protestant », dans : *19-39. La Suisse romande entre les deux guerres*, op. cit., pp. 73-81.

¹³ Al. GT, « Expériences personnelles sur le culte », *La Semaine religieuse de Genève*, 5 avril 1924, p. 53.

¹⁴ MORAND, « L'art religieux moderne en terre catholique », art. cit., p. 82.

¹⁵ *Ibid.*, p. 84.

¹⁶ *Ibid.*, p. 89.

déséquilibre contemporain »¹⁷. Les déclarations de *L'Osservatore romano* de 1932-1933 et le discours prononcé par Pie XI pour l'inauguration de la nouvelle Pinacothèque vaticane à la fin d'octobre 1932 où il était sévère contre l'art religieux moderne n'arrangèrent pas les choses¹⁸ :

« L'article de l'Osservatore où il est dit qu'il faut revenir à la tradition qui va d'Angelico à Guido Reni (!!) a déconcerté ici tous les artistes. Mgr me recommande de plus en plus la prudence. Je crois que je vais cesser de présenter des illustrations ou reproduire des antiquités, pendant un certain temps »¹⁹.

Guido Reni était un artiste bolonais qui mourut en 1642. En écho au journal romain, le peintre converti Charles du Mont faisait campagne contre l'art moderne, relançant *L'Observateur de Genève* (qui avait paru en 1923), et se plaisant à reproduire sur une même page une œuvre ancienne et une œuvre moderne pour montrer la dégénérescence de l'art²⁰.

Journet ne parla pas de la chapelle montagnarde de Lourtier en Valais, construite par l'architecte italien Alberto Sartoris et dont la modernité avait fait scandale²¹. Il marqua également une distance par rapport à la brochure de Cingria sur *Le Vatican et l'art religieux moderne*, signalant « ici et là des réserves » spécialement face à l'appendice qui prenait à partie *L'Osservatore*²². Malgré cela, le directeur de *Nova* restera fidèle à sa ligne d'ouverture aux tendances modernes. Edith Carey note que les responsables de *Nova* défendront leurs positions initiales « avec une constance et une cohérence remarquables », alors que plusieurs de leurs correspondants nuancèrent leur propos suite à la crise de 1932²³.

L'intérêt pour le domaine du beau était ancien chez Charles Journet. Doté d'un caractère contemplatif manifesté dès l'enfance²⁴, formé aux grandes œuvres classiques au Collège Saint-Michel²⁵, il avait évoqué dans un travail de jeunesse la position respective de saint Augustin et de saint Thomas d'Aquin sur le chant sacré²⁶. Ses voyages en Italie et en France où il s'émerveilla devant les fresques de Fra Angelico et les cathédrales gothiques contribuèrent aussi à développer ses goûts artistiques :

¹⁷ Marius BESSON, « A propos d'art religieux », *SC*, 23 juin 1932, 385-386, p. 385.

¹⁸ A ce propos, voir la brochure : Alexandre CINGRIA, *Le Vatican et l'art religieux moderne*, Les Archives internationales, Genève, 1933.

¹⁹ Journet à Maritain, 16 novembre 1932 (*CJM* II, p. 273).

²⁰ PALLINI, *Entre tradition et modernisme*, op. cit., pp. 205-206.

²¹ La revue ne s'intéressa d'ailleurs à l'architecture qu'à partir de 1935 (Edith CAREY, « *Nova et vetera* et l'art religieux catholique en Suisse romande », dans : 19-39. *La Suisse romande entre les deux guerres*, op. cit., 92-94, p. 92).

²² Charles JOURNET, « Légende », *NV*, juillet-septembre 1933, t. 8, pp. 305-306.

²³ CAREY, « *Nova et vetera* et l'art religieux catholique en Suisse romande », art. cit., p. 92.

²⁴ Cf. : « Früh hat er gewiss das Staunen gelernt. Seine intuitive Begabung wurde ihm zur natürlichen Grundlage für jenes ästhetische Gespür, das die sprachliche Form seiner Bücher und Schriften derjenigen eines Dichters ähnlich macht » (TROXLER, « Von der Suche nach der Wahrheit zum ewigen Licht », art. cit., p. 292).

²⁵ « Charpine et le P. Berthier – qu'il retrouva plus tard à Carouge et dont la traduction de *La Divine Comédie* l'enthousiasma – furent de ceux qui lui firent connaître et aimer les grands auteurs littéraires » (BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 243).

²⁶ [JOURNET], « Des *Confessions* de saint Augustin à la *Somme* de saint Thomas », art. cit. (1917).

« O cette longue heure (mais peut-être était-ce plus d'une heure) passée à Chartres, ou devant la rose violette de Notre-Dame de Paris »²⁷.

La fréquentation de Maritain l'aidera dans sa réflexion²⁸. Jacques Maritain est l'auteur d'*Art et scolastique*, un ouvrage célèbre, l'un de ses tout premiers livres (1920) où il donnait la vision thomiste de l'art. Dénonçant la volonté des philosophes modernes de ne mettre que les beaux-arts dans la discipline artistique, Maritain la définissait plus largement comme la « *recta ratio factibilium* ». L'art avait pour objet ce qui était fabriqué et la beauté « [était] une fulguration d'intelligence sur une matière intelligemment disposée »²⁹. Il était soutenu par son épouse Raïssa, qui avait elle aussi une grande sensibilité artistique :

« L'art est une vertu intellectuelle qui permet à l'âme d'imprimer une marque humaine sensible et spirituelle sur une matière donnée ; c'est proprement la faculté de créer une forme nouvelle, un être original, capable d'émouvoir à son tour une âme humaine »³⁰.

Le prêtre était ainsi muni d'un solide bagage pour donner un souffle esthétique à *Nova* et apporter son aide à certains artistes, notamment Alexandre Cingria et Gino Severini, « les artistes que Journet a, le plus constamment soutenus »³¹.

Alexandre le Magnifique

Cingria, « Alexandre le Magnifique »³², était une personnalité hors du commun. Meneur d'hommes et robuste gaillard, cet artiste dont l'œuvre respirait la vie et la couleur constituait, avec l'architecte Fernand Dumas de Romont, l'âme du Groupe Saint-Luc. A sa mort, Journet écrira :

« Sa nature était comme sa peinture, généreuse, disons prodigue. Il n'a jamais su ce qu'était la parcimonie, ni dans la vie ni dans l'art. Il se donnait chaque fois sans réserve, sûr de son fonds,

²⁷ ANONYME [probablement Charles JOURNET], « Légendes » (2^e partie), *NV*, juillet-septembre 1928, t. 3, 275-276, p. 275.

²⁸ Sur le rapport de Maritain à l'art : Michel CAGIN, « Jacques Maritain et les artistes », *Cahiers Jacques Maritain*, n° 27 (décembre 1993), pp. 5-30.

²⁹ MARITAIN, *Art et scolastique*, op. cit. (OC I, pp. 625 et 643).

³⁰ Raïssa MARITAIN, *Journal de Raïssa*, op. cit., mi-février 1919 [note recopiée de 1917], OC XV, p. 234.

³¹ Claire DELMAS, « Charles Journet, l'art et les artistes », dans : *Semaine théologique de Fribourg* (2002), 395-406, p. 396.

³² REYNOLD, *Mes mémoires*, op. cit., t. 3, p. 79. Cf. : « Il était né, le peintre ambulancier, pour être grand seigneur, un grand seigneur magnifique et prodigue, et tel jadis nous l'avons connu. Je le vois comme le boyard, dans *Petrouchka*, traversant la foule en délire et lui jetant des roubles à pleines mains » (Adrien BOVY, « Souvenir d'Alexandre Cingria (1879-1945) », *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, t. 80-81 (1947-1948), 24-32, p. 32). Sur Cingria, voir encore : François FOSCA, *Portrait d'Alexandre Cingria*, Payot, Lausanne, 1930 ; Jean-Bernard BOUVIER, *Alexandre Cingria, peintre, mosaïste et verrier*, Ed. du Mont-Blanc, Genève – Annemasse, 1944 ; [Hélène CINGRIA], *Alexandre Cingria, un prince de la couleur dans la Genève du XX^e siècle*, Ed. générales, Genève, 1954 ; *Les Cingria*. Pour le centenaire de la naissance de Charles-Albert, Alliance culturelle romande, n° 29, Pully, novembre 1983.

avec une sorte de fougue qui était belle et qui faisait honte à toutes les formes de nos égoïsmes »³³.

L'artiste appartenait à une famille aisée de Genève qui se ruina lors de la Première Guerre mondiale. Avec son frère Charles-Albert, il participa à l'aventure de *La Voile latine* dont la fondation en 1904 marqua une étape dans l'histoire de la littérature romande³⁴. Catholique et « latin » tout comme son frère, il s'était signalé par ses opinions maurrassiennes : « De mère polonaise et de père yougoslave, ce déraciné a peut-être ressenti plus que quiconque la nécessité de s'attacher à une terre, de s'identifier à une race »³⁵. Nous ignorons comment l'abbé Journet entra en contact avec lui. Était-ce par son ministère à Carouge, ville dont on sait l'importance pour le Groupe Saint-Luc³⁶, ou par sa collaboration à l'Union des Travailleuses catholiques ? C'est dans ce milieu que l'artiste avait prononcé une série de conférences qui parurent sous le titre *La décadence de l'art sacré*³⁷. Cet ouvrage reçut les éloges de Paul Claudel³⁸ et constitua comme le manifeste³⁹ du Groupe Saint-Luc créé en 1919.

Il convient d'insister sur l'origine genevoise du Groupe Saint-Luc. Ses fondateurs avaient leurs attaches au « bout du lac » : Alexandre Cingria, l'orfèvre Marcel Feuillat, « fervent paroissien de Saint-Croix » (Carouge)⁴⁰, le mosaïste Marcel Poncet, gendre de Maurice Denis, et François Baud, « le sculpteur pratiquement officiel du groupe »⁴¹. La préhistoire du Groupe était aussi liée à Genève avec la restauration de Notre-Dame entreprise dès son retour aux catholiques romains en 1912 et la construction de l'église Saint-Paul, qui avait été conçue dans un esprit d'art total comme les futures églises de Saint-Luc. Le prestigieux artiste français Maurice Denis y avait travaillé : « C'est lui qui avec la grande et magnifique œuvre de Saint-Paul a donné chez nous le signal d'une renaissance de l'Art religieux »⁴².

³³ Charles JOURNET, « Mort d'Alexandre Cingria », *La Liberté*, 9 novembre 1945. Cf. : « En mémoire d'Alexandre Cingria », *NV*, juillet-septembre 1945, t. 20, pp. 215-217 (extrait d'une lettre de Claudel à Journet, listes des écrits, œuvres et commentaires des œuvres de Cingria publiés dans *Nova*, vraisemblablement établies par Charles JOURNET).

³⁴ Mais la « légende dorée » d'une revue de jeunes combattant la vieille garde est battue en brèche dans : CLAVIEN, *Les helvétistes*, op. cit., p. 74.

³⁵ Dominique BOVET, « Esthétique », dans : *Les Cingria*, op. cit., 179-182, p. 180. Le Groupe Saint-Luc, qui militait pour la latinité avec ses modèles paléo-chrétiens, romans et baroques (MORAND, « L'art religieux moderne en terre catholique », art. cit., p. 87), sera lui aussi un défenseur indirect du maurrassisme.

³⁶ BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 247. Le libraire-papetier Louis Cottier (le père du futur cardinal) y était le « seul dépositaire pour la Suisse romande des œuvres des sociétaires de Saint Luc » (RUDAZ, *Carouge, foyer d'art sacré*, op. cit., p. 43 (reproduction d'une publicité) ; voir également p. 42).

³⁷ Alexandre CINGRIA, *La décadence de l'art sacré*, Les Cahiers vaudois, Lausanne, 1917.

³⁸ Paul CLAUDEL, « Lettre à Alexandre Cingria sur les causes de la décadence de l'art sacré », *Revue des jeunes*, 25 août 1919, pp. 221-224.

³⁹ « Texte clef » (RUDAZ, *Carouge, foyer d'art sacré*, op. cit., p. 18) ; « Un texte-manifeste » où les causes de la décadence étaient décrites « avec une piquante partialité » (MORAND, « L'art religieux moderne en terre catholique », art. cit., p. 82).

⁴⁰ BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 247.

⁴¹ RUDAZ, *Carouge, foyer d'art sacré*, op. cit., p. 47.

⁴² Charles JOURNET, « Une conférence de Maurice Denis », *CG*, 30 janvier 1927.

*« Saint-Paul est le premier ensemble décoratif réalisé dans l'esprit de l'art total et qui remet en vogue l'atelier, la collaboration entre artistes et artisans et l'utilisation de nombreuses techniques : vitrail, mosaïque, fresque, peinture murale, sculpture »*⁴³.

Dans *La décadence de l'art sacré*, Alexandre Cingria énumérait les multiples raisons, morales, historiques et techniques, qui expliquaient selon lui la crise de l'art sacré. Il stigmatisait entre autres la paresse et le mensonge, mais aussi la Réforme, le jansénisme, la Révolution, sans compter l'académisme, l'industrialisme etc. Ce réquisitoire rejoignait en bien des points le procès intenté par Maritain et l'abbé Journet contre la modernité. Ainsi, pour Cingria, « il exist[ait] un certain art vraiment diabolique qui singe[ait] la beauté ». Et l'auteur de poursuivre : « Cet art attire les suffrages de presque tout le public, par un certain joli, des apparences poétiques, un poli matériel »⁴⁴. A ce « style de mensonge », à ce « fantôme d'art » correspondait la condamnation néo-thomiste des ambiguïtés et des erreurs du monde moderne. Cingria attaquait aussi la Réforme : « Chez les protestants, l'aversion envers, non seulement l'art religieux, mais toute espèce d'art, ne vient pas de tel ou tel point de doctrine, mais de la doctrine tout entière »⁴⁵. Journet employait aussi cet argument dans les controverses confessionnelles.

Alexandre Cingria subira néanmoins des attaques du côté catholique. Charles Journet le défendit lors de la pose à Carouge d'un vitrail qui avait provoqué « l'indignation de presque tout le clergé »⁴⁶. L'oeuvre commémorait un épisode de la découverte de la croix du Christ par sainte Hélène. Cingria avait représenté en bleu, symbole de mort et de pourriture, avec un pied vert, symbole de renaissance, le jeune homme qui selon la tradition ressuscita au contact de la croix du Sauveur⁴⁷. Dans son article de soutien, le vicaire du Sacré-Cœur montrait l'importance du style symbolique :

*« L'artiste nous a épargné l'horreur d'un cadavre ressemblant, ou le dégoût d'un homme nu sortant du lit ou du bain. En tenant son personnage dans les bleus et les verts, il a voulu susciter en nous l'impression de toute la misère humaine, couverte des meurtrissures du mal et du vice, et soudain soulagée et guérie au contact de la Croix »*⁴⁸.

Reconnaissant certes que « le “peuple” » allait être frappé de la couleur du jeune homme et que l'on parlerait de « “l'homme bleu” de Carouge », l'abbé Journet estimait qu'une telle critique passerait. Il défendait par ailleurs la liberté de l'artiste dans la représentation du réel.

Parmi les adversaires de l'artiste se trouvait le vicaire général de Genève. Ancien agent d'affaires, Eugène Petite, « tête énergique de banquier florentin du quattrocento sculptée par Donatello »⁴⁹, était un esprit pratique peu sensible à l'univers de Cingria. Alors qu'il avait été surpris du premier article de

⁴³ RUDAZ, *Carouge, foyer d'art sacré*, op. cit., pp. 17-18.

⁴⁴ CINGRIA, *La décadence de l'art sacré*, op. cit., p. 45.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 54.

⁴⁶ Journet à Maritain, 13 juin 1924 (CJMI, p. 223).

⁴⁷ RUDAZ, *Carouge, foyer d'art sacré*, op. cit., p. 78.

⁴⁸ Charles JOURNET, « Le vitrail de Cingria à l'église de Carouge », *CG*, 4 juin 1924. D'après RUDAZ, *Carouge, foyer d'art sacré*, op. cit., p. 78, note 47, un article de Journet, intitulé « L'invention de la sainte Croix », est signalé dans ce journal au 10 juin 1924. Cet article n'existe pas et doit sans doute correspondre à celui du 4 juin.

⁴⁹ CINGRIA, *Souvenirs d'un peintre ambulant*, op. cit., p. 148.

Journet⁵⁰, un deuxième publié à la suite d'une exposition de l'artiste provoqua ses « foudres »⁵¹. Petite devait être scandalisé parce que Journet prenait le contre-pied de l'opinion générale. On reprochait à l'artiste son manque de hiératisme, ses couleurs violentes, la difficulté à le lire ; on avait cru voir dans un personnage du vitrail de Carouge « les formes avantageuses d'une jeune dame »⁵². Or Journet écrivait :

*« La richesse et la somptuosité ne disconvient pas à l'art catholique. Aussi ne sommes-nous pas de ceux qui se scandalisent de retrouver dans les saints et les saintes des cartons de Cingria la même abondance de moyens dont font preuve ses figures profanes. Nulle pensée perverse, nous l'avouons, ne nous est venue à l'esprit en les admirant. Est-ce que nous manquons de perspicacité ? »*⁵³.

Le vicaire général s'était peut-être senti personnellement visé. Journet discernait en effet dans les personnes opposées à Cingria « l'attitude d'un certain dilettantisme »⁵⁴.

Mgr Petite entra en conflit direct avec Cingria au sujet de la chapelle de Perly⁵⁵. Les *hostilités* portèrent ensuite sur l'église Notre-Dame :

« Je n'admets pas que les guignols et les rébus de M. Cingriat (sic) soient à leur place dans nos églises.

*(...) Ce sentiment est partagé par la quasi unanimité du clergé et des fidèles qui trouvent que la mesure est comble et demandent souvent si l'autorité ecclésiastique va continuer à laisser transformer nos églises en musée des horreurs »*⁵⁶.

Dans la même veine, il écrivait trois jours plus tard :

*« Moi étant vicaire général M. Cingriat ne placera plus de guignols dans les églises du canton de Genève, nous en avons tous plus quam satis. Qu'il se borne à faire ce qu'il sait faire et très bien, de la décoration, des vitraux en mosaïques de couleur »*⁵⁷.

Cingria rapporte que, outré d'un projet de vitrail sur saint Antoine et la Charité où cette dernière était revêtue d'une robe rouge sang, le vicaire général lui avait interdit au début de 1927 d'exécuter des œuvres figuratives sur sa juridiction. « Seule la décoration ornementale m'était permise, ni plus ni

⁵⁰ « Le Vicaire Général a dit : “ce pauvre abbé Journet qui s'égare aussi !” » (Journet à Maritain, 13 juin 1924, CJMI, p. 223).

⁵¹ Journet à Maritain, 5 mars 1925 (CJMI, p. 284).

⁵² RUDAZ, *Carouge, foyer d'art sacré*, op. cit., p. 78.

⁵³ Charles JOURNET, « L'art de Cingria », *CG*, 25 janvier 1925. C'est dans cet article que Journet montrait son admiration pour une reine de Saba à genoux devant le bois de la croix, œuvre qui n'a selon toute apparence jamais vu le jour.

⁵⁴ Eugène Petite rapportera ensuite que seul Journet, parmi le clergé, soutenait l'artiste rejeté pour ses vitraux figuratifs, avec les curés Comte (Confignon), Vogt (Notre-Dame), et Pictet (Saint-Paul), ces deux derniers le faisant « par snobisme » (Petite à Besson, 2 février 1927, AVic, correspondance Petite-Evêché, d).

⁵⁵ CINGRIA, *Souvenirs d'un peintre ambulante*, op. cit., pp. 142-143 (c'est du moins le premier conflit que l'artiste rapporte). Pour *Nova*, Cingria avait traité le vitrail de la Vierge Marie « avec une admirable somptuosité » (ANONYME [probablement Charles JOURNET], « Légende », *NV*, octobre-décembre 1927, t. 2, p. 385).

⁵⁶ Petite à Besson, 24 janvier 1927 (AVic, correspondance Petite-Evêché, d).

⁵⁷ Petite à Besson, 27 janvier 1927 (AEvF, paroisses 44). Mgr Besson essaya de modérer le vicaire général (Besson à Petite, 30 janvier 1927, AVic, correspondance Petite-Evêché).

moins qu'à un musulman pratiquant », écrivait l'artiste malchanceux⁵⁸ qui, dans ses *Souvenirs d'un peintre ambulante*, ne mâcha pas ses mots contre les amateurs d'un art frelaté⁵⁹.

« *Il est plus difficile de convertir au vrai goût de l'art un curé qui lui est réfractaire que de guérir un paralytique à Lourdes ou d'amener un athée au catholicisme* »⁶⁰.

Charles Journet fut mêlé au destin d'un tableau de Cingria figurant l'apparition du Sacré-Cœur à la visitandine de Paray-le-Monial, sainte Marguerite-Marie⁶¹. Cette œuvre qui montre un cœur rayonnant entouré d'un tourbillon de personnages avec trois religieuses au premier plan se trouve actuellement dans l'église des Cordeliers de Fribourg. L'artiste la considérait comme l'une de ses deux peintures maîtresses⁶². Malgré un décret du Saint-Office interdisant le Cœur de Jésus sans le Christ dans les images proposées publiquement à la vénération des fidèles, le curé Glasson avait voulu installer ce tableau au maître-autel de son église de Rolle. Il dut compter sur l'opposition de son évêque :

« *Quant au tableau de Monsieur Cingria, je ne puis absolument pas accepter qu'il figure au dessus du maître-autel, car là, il serait sûrement exposé à la vénération des fidèles. Si vous ne pouvez absolument pas faire autrement, mettez-le à la tribune. Encore une fois, je vous dis ceci autant par intérêt pour Monsieur Cingria que par esprit de discipline, car je suis absolument certain que si à Rome on savait qu'un tel tableau fût dans une église, on nous demanderait de le sortir* »⁶³.

On apprend que l'abbé Glasson, au courant de l'interdiction romaine, avait décidé d'un commun accord avec Cingria « de consulter monsieur l'abbé Journet à ce propos, pour plus de sûreté »⁶⁴ et ce dernier avait répondu en distinguant image proposée « à la vénération des fidèles » et « représentation comme ornement ». L'avis du théologien était donc recherché. Contrairement à ce qu'il avait écrit dans *Nova*⁶⁵, Journet avait donné son accord pour faire du tableau un retable si le tableau était considéré en tant qu'ornement⁶⁶. Le théologien s'était montré plus large que son évêque.

⁵⁸ CINGRIA, *Souvenirs d'un peintre ambulante*, op. cit., p. 144. L'interdiction ne sera que partiellement respectée. Il y a des personnages dans ses vitraux des portes latérales de l'église de Carouge (RUDAZ, *Carouge, foyer d'art sacré*, op. cit., p. 80).

⁵⁹ CINGRIA, *Souvenirs d'un peintre ambulante*, op. cit., p. 145.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 156.

⁶¹ Reproduction dans : *NV*, juillet-septembre 1926, t. 1, p. 364.

⁶² [Hélène CINGRIA], *Alexandre Cingria*, op. cit., p. 75.

⁶³ Besson à Glasson, 23 décembre 1927 (AEvF, laïcs 89, dossier Cingria, d). Louis Glasson (1897-1963) fut curé de Rolle, de Colombier puis de Neuchâtel

⁶⁴ Glasson à Besson, 23 décembre 1927 (*ibid.*). En 1921, l'abbé Clerc avait déjà donné son opinion sur le sujet : « Il n'est pas permis d'exposer à la vénération des fidèles un cœur seul représentant le cœur de Notre Seigneur. On doit toujours représenter un homme parce que la vénération va à la personne » (carte postale de Clerc à Journet, date du sceau : 13 septembre 1921, FCJ).

⁶⁵ « Les images où le Cœur est isolé demeurent autorisées *en privé* pourvu qu'on ne les expose pas sur les autels » (Charles JOURNET, « Légende. Avec quelques digressions sur l'art et les images... », *NV*, juillet-septembre 1926, t. 1, 356-364, p. 364).

⁶⁶ Glasson à Besson, 23 décembre 1927, doc. cit. (AEvF).

Gino Severini et la Trinité de Semsales⁶⁷

Gino Severini (1883-1966) est un artiste italien important, qui avait participé au mouvement cubiste. L'abbé Journet le connaît bien :

« *“Je suis de Cortone, le pays de Signorelli et de sainte Marguerite” : c’est ainsi que Severini répondait à la question que je lui adressai quand je le rencontrai, pour la première fois, dans le petit atelier de fortune qu’il avait installé à Romont* »⁶⁸.

Avant cette première rencontre avec Journet en Suisse, les deux personnages s'étaient déjà vus à Meudon en 1923⁶⁹, peu de temps après le retour de Severini au catholicisme. Établi à Romont puis à Semsales même avec sa famille⁷⁰, l'artiste travaillait à la décoration de l'église de ce village de la campagne fribourgeoise. Semsales sera la première église du Groupe Saint-Luc. Prévue de longue date⁷¹, sa reconstruction avait été confiée à l'architecte Dumas et ce fut par l'intermédiaire de Cingria, lié à Meudon⁷², que Severini avait offert sa participation⁷³. L'aide de Charles Journet lui fut précieuse au moment de l'élaboration de ses œuvres et plus tard, lorsque sa fresque du chœur sera condamnée par le Saint-Office.

Gino Severini avait rencontré de nombreuses difficultés, le manque de fonds⁷⁴, la déception des peintres locaux d'avoir été frustrés d'une commande en une période de crise économique⁷⁵, l'hostilité des prêtres et des fidèles. Il avait également perdu un enfant à sa naissance. Le 16 octobre 1924 déjà, Maritain avait demandé à l'abbé Journet s'il lui arrivait de passer par Romont d'aller reconforter

⁶⁷ Maurizio FAGIOLO – Ester COEN – Gina SEVERINI, *Gino Severini – “Entre les deux guerres”*, Staderini Editore, Pomezia, 1980 (catalogue de l'exposition) ; Marie-Thérèse TORCHE-JULMY, « Gino Severini à Semsales. Renouveau de l'art religieux en Suisse romande », *Patrimoine fribourgeois*, n° 2 (1993), pp. 29-32 ; Aloys LAUPER, « Eglise de Semsales. A propos de l'architecture : le leurre ou l'écrin ? » ; Marie-Thérèse TORCHE « L'église de Semsales. Premier exemple de peinture cubiste appliquée à l'art monumental religieux en Suisse romande ? » ; Patrick RUDAZ, « Une décoration ambitieuse dans une ambiance explosive », *Pro Fribourg*, n° 117 (novembre 1997), pp. 70-72 ; 73-77 (78) ; 79-84 ; Emanuela GARRONE, *Gino Severini all'Università di Friburgo – à l'Université de Fribourg*, avec préface de Martin Nicoulin, Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg, 1998.

⁶⁸ Charles JOURNET, « La décoration de Notre-Dame du Valentin à Lausanne », *SC*, 28 mars 1935, 206-207, p. 207.

⁶⁹ Témoignage de Jeanne Severini, 16 septembre 1980 (FCJ, TE 458).

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ Excédé parce que les appels de ses prédécesseurs restaient lettre morte, l'évêque Mgr Colliard avait écrit qu'il n'effectuerait pas de visite pastorale tant qu'il n'y aurait pas un nouveau lieu de culte (Colliard au Conseil paroissial de Semsales, 18 août 1916, AEvF, paroisses 99, dossier Semsales 1901-, d).

⁷² « Cingria est venu l'autre jour me faire visite, et il m'a parlé du “milieu remontant” de Meudon » (Journet à Maritain, 15 mars 1924, *CJMI*, p. 216).

⁷³ « Venne a trovarci a Montmartre il pittore Alexandre Cingria, svizzero, uomo di grande ingegno e gentilezza, senza mai un'ombra di gelosia o di invidia verso gli altri artisti » (Jeanne FORT SEVERINI, « Qualche ricordo fra le due guerre », dans : *Gino Severini – “Entre les deux guerres”*, op. cit., 41-49, p. 44). Cf. aussi : Jeanne SEVERINI, « Mes souvenirs du temps des trois Maritain », *Cahiers Jacques Maritain*, n° 36 (juin 1998), 2-14, pp. 7-8.

⁷⁴ Maritain à Journet, 26 décembre 1924 (*CJMI*, p. 263).

⁷⁵ TORCHE-JULMY, « Gino Severini à Semsales », art. cit., p. 30. Jeanne Severini notait que le curé de Semsales et ses paroissiens auraient préféré confier le travail au peintre fribourgeois Vonlanthen (témoignage de Jeanne Severini, 16 septembre 1980, FCJ, TE 458).

l'artiste « fort malheureux en ce moment »⁷⁶. Le théologien le rencontra à Fribourg vers l'Épiphanie 1925 et fit écho à Maritain de ses problèmes :

« *Pauvre Severini ! (...) Mgr [Besson] ne peut rien faire directement, même avec la meilleure volonté : c'est l'Etat qui règle les coupes de bois*⁷⁷. *Mgr m'a dit qu'il me prendrait pour aller voir cette église de Semsales : on pourrait essayer de prendre les gens par la fierté. Mais il paraît que les curés des endroits voisins traitent cet "art moderne" par ironie... »*⁷⁸.

Journet et Severini s'étaient découverts très proches :

« *Il m'a reçu comme s'il m'avait connu depuis toujours, et c'est à vous que je le dois, et croyez que c'est une grande chose pour moi, dans le moment actuel, d'avoir au moins à Fribourg une intelligence et un cœur tout à fait sûrs »*⁷⁹.

Dans la correspondance avec son *patron*, le galeriste parisien Léonce Rosenberg, l'artiste mettait Journet « parmi les personnalités les plus éminentes de la Suisse », le considérant comme « un des philosophes les plus distingués de nos temps »⁸⁰. Du côté de Journet, deux qualités émergent pour qualifier Severini : intelligence et pureté. Le théologien avait lu son livre *Du cubisme au classicisme*⁸¹. Il aimait en l'artiste italien « ce besoin d'intelligence, de précision, et sa droiture d'âme »⁸². En 1933, il déclarera avoir été « séduit, dès le premier contact par le sérieux, la transparence, la pureté de son art »⁸³. Deux ans plus tard, rendant compte non sans une certaine réserve de sa grande fresque de Notre-Dame du Valentin à Lausanne, il dira que la pureté était la qualité qu'il admirait le plus dans son art :

« *Pureté d'un art – supposant une pureté d'âme – qui n'adresse aucun appel secret aux sentiments de tendresse mièvre, au besoin de "joli" qui dorment dans le cœur de tant de personnes d'apparence pourtant très virile »*⁸⁴.

L'intelligence et la transparence de l'âme étaient deux valeurs importantes pour Journet lui-même. On comprend pourquoi les deux personnages aient tout de suite sympathisé.

Comme il le fit pour Cingria, l'abbé Journet parla de Severini dans la presse. Dans un article du 13 avril 1925, le théologien pensait que « dans la grande cacophonie de l'art moderne, il a[vait] su discerner où se cachait "le bruit inimitable du choc de l'intelligence contre la beauté" » et « retrouver avec des moyens *ultra-modernes*, l'esprit *impérissable du classicisme* »⁸⁵. Pour Journet, l'artiste « sembl[ait] être celui des peintres qui comptent, dont l'esthétique et les œuvres s'éclairent le plus

⁷⁶ Maritain à Journet, 16 octobre 1924 (CJMI, p. 238).

⁷⁷ On envisageait une vente de bois pour financer la construction.

⁷⁸ Journet à Maritain, 28 janvier 1925 (CJMI, p. 270).

⁷⁹ Severini à Maritain, 10 janvier 1925 (extraits dans : CJMI, p. 273, note 4).

⁸⁰ Severini à Rosenberg, 12 avril 1926 et 2 octobre 1927 (*Gino Severini – "Entre les deux guerres"*, op. cit., pp. 90 et 91). Les lettres de Severini à Rosenberg sont une source d'informations capitale pour connaître le travail de l'artiste à Semsales et à La Roche (*ibid.*, pp. 85-93).

⁸¹ Journet à Maritain, 14 novembre 1924 (CJMI, p. 247).

⁸² Journet à Maritain, 28 janvier 1925 (CJMI, p. 270).

⁸³ Charles JOURNET, recension de : Jacques MARITAIN, *Gino Severini*, dans : *NV*, janvier-mars 1933, t. 8, p. 112.

⁸⁴ Charles JOURNET, « Légende », *NV*, janvier-mars 1935, t. 10, 66-67, p. 67. Cf. son article : « La décoration de Notre-Dame du Valentin à Lausanne », art. cit. (1935).

⁸⁵ Charles JOURNET, « Gino Severini », *CG*, 13 avril 1925.

purement de la lumière thomiste »⁸⁶. L'abbé Journet annonça aussi sa nouvelle exposition genevoise prévue du 5 au 15 octobre 1926⁸⁷ et publiera dans *Nova* l'allocution prononcée par Mgr Besson lors de la consécration de Semsales le 7 octobre 1926. Le prélat y avait fait l'éloge de l'art moderne :

« Nous devons, au contraire, nous réjouir en voyant l'art sortir de la routine, pourvu qu'il respecte nos croyances, nos principes et notre sens religieux »⁸⁸.

Journet continua à suivre le peintre lorsqu'il décora l'église de La Roche en Gruyère⁸⁹, et le défendit au moment de la condamnation par Rome de la fresque du chœur de Semsales, où Severini avait représenté la Trinité sous forme de trois personnages identiques, reconnaissables par leurs attributs⁹⁰. L'intervention de Rome n'était pas totalement une surprise. En avril 1926, le peintre écrivait à Rosenberg qu'il y avait eu « beaucoup de discussions » au sujet de l'œuvre, mais il justifiait le choix de trois personnages semblables en raison de l'architecture, « et précisément par la dominante du plein-cointre »⁹¹.

L'abbé Journet avait hautement apprécié l'œuvre :

« La Trinité est un morceau magnifique : *quelle simplicité, quelle grandeur et quelle vie ! Je vous avoue que je pensais que votre intellectualisme (que j'aime, vous le savez) pourrait vous conduire à des œuvres manquant d'émotion, mais que je me trompais...* »⁹².

Dans son article du *Courrier* de 1925, il en avait parlé comme d'un sujet « conçu d'une façon merveilleusement simple, traditionnelle, intelligible même aux enfants » et avait noté : « Je ne parviens pas à comprendre comment [le peintre] a pu unir tant de majesté et tant de vie, tant de repos et d'activité »⁹³. L'œuvre sera défendue dans *Nova* par un recours à la liturgie : Journet justifiait la représentation identique des personnes divines en fonction de la préface de la messe de la Trinité, qui évoquait non seulement les propriétés différentes des personnes divines (« *in personis proprietas* »), mais aussi leur égale majesté (« *in essentia unitas, in majestate aequalitas* »)⁹⁴. Dans le numéro suivant, Journet revenait sur la Trinité en citant une vision de sainte Marguerite-Marie Alacoque, une coutume artistique médiévale, et une déclaration de Benoît XIV, pape de 1740 à 1758, qui définissait les critères de représentativité des personnes divines et de la Trinité.

⁸⁶ « Il débuta d'abord, je crois, par la peinture impressionniste, mais il sentit bientôt tout ce qu'il y avait d'humiliant pour un artiste à travailler "comme une modiste", selon le "goût", la seule sensibilité, sans être sous l'hégémonie d'une vertu intellectuelle, c'est-à-dire, au fond, sans être régi par l'art » (*ibid.*).

⁸⁷ Charles JOURNET, « Exposition Gino Severini », *CG*, 3 octobre 1926. Cette exposition avait eu lieu dans le bâtiment des œuvres paroissiales du Sacré-Cœur. Au mois de mai 1925, l'artiste avait déjà exposé, à l'Athénée, les dessins utilisés pour la façade de Semsales (cf. : Severini à Rosenberg, 31 mai 1925, *Gino Severini – "Entre les deux guerres"*, op. cit., p. 88).

⁸⁸ Marius BESSON, « Art religieux », *NV*, janvier-mars 1927, t. 2, 1-3, p. 2.

⁸⁹ « Pendant cette année-là [1927], jusqu'en 1928, Journet vint régulièrement voir Gino et la marche du travail, et nous allions aussi le voir au Grand Séminaire à Fribourg » (témoignage de Jeanne Severini, 16 septembre 1980, FCJ, TE 458).

⁹⁰ Reproduction dans : *NV*, avril-juin 1926, t. 1, p. 196.

⁹¹ Severini à Rosenberg, 12 avril 1926 (*Gino Severini – "Entre les deux guerres"*, op. cit., p. 90).

⁹² Journet à Severini, 1925 (?) (FCJ, ph).

⁹³ JOURNET, « Gino Severini », art. cit. (1925).

⁹⁴ ANONYME [Charles JOURNET probablement – cf. son article : « Légende. Avec quelques digressions sur l'art et les images... », art. cit. (1926), p. 364], « Légende », *NV*, avril-juin 1926, t. 1, pp. 195-196.

Le pontife prenait position au sujet de la sainteté attribuée à une religieuse de Kaufbeuren en Souabe et condamnait la diffusion de sa vision du Saint-Esprit représenté seul sous forme humaine, parce que cela était absent des Ecritures et pouvait faire croire à une incarnation de l'Esprit⁹⁵. Selon Journet, Benoît XIV « sans vouloir déterminer la question » n'interdisait pas les Trinités anthropomorphes⁹⁶. Son point de vue fut plus longuement commenté en hiver 1928 dans *Ars sacra*⁹⁷. Les propos du pape semblaient pour Journet « plutôt comme livrant des *thèmes de composition* dont il [aurait été] périlleux de trop s'écarter, que comme prétendant fournir des *indications absolues* ». Cette exégèse était quelque peu libérale car sans condamner absolument les Trinités anthropomorphes, le pape se montrait réservé à leur sujet, en raison du manque d'accord des théologiens sur l'interprétation trinitaire de l'hospitalité d'Abraham.

Ce qui avait été laissé en partie non résolu par Benoît XIV, le Saint-Office de Pie XI le clarifia par un décret du 16 mars 1928 interdisant de figurer le Saint-Esprit sous forme humaine, seul, comme le pape des Lumières l'avait explicitement déclaré, mais aussi avec les deux autres personnes divines⁹⁸. L'interdiction fut-elle motivée par l'œuvre de Severini ? Maritain croyait y voir une « manigance » de Théodore de la Rive⁹⁹, un homme qui, on l'a dit, avait ses entrées chez le secrétaire du Saint-Office. Journet estimait que le coup provenait plutôt de l'évêque de Coire :

« Il fallait frapper l' "art moderne" (il y a eu, en Suisse allemande, des horreurs c'est sûr) et l'on aura cru plus expéditif de s'attaquer à l'iconographie de Severini »¹⁰⁰.

Sans avoir la preuve d'une relation de cause à effet entre la fresque et le décret du Saint-Office, notons que Rome intervint très rapidement au sujet de Semsales puisqu'en avril 1928 le secrétaire du Saint-Office, le cardinal Merry del Val, écrivait à Besson de retirer la Trinité¹⁰¹. Protestant de son obéissance pour le futur, l'évêque prenait la défense de l'œuvre :

« Je crois pouvoir affirmer à votre Eminence qu'il n'y a pas d'inconvénient à laisser cette fresque, parce que tout le monde comprend qu'on laisse cette peinture uniquement parce qu'il n'est guère possible de l'enlever. (...) »

⁹⁵ Etat de la question dans : François BOESPFLUG, *Dieu dans l'art. Sollicitudini nostrae* de Benoît XIV (1745) et l'affaire Crescence de Kaufbeuren, Cerf, Paris, 1984. L'auteur parle de Semsales aux pp. 319-320.

⁹⁶ JOURNET, « Légende. Avec quelques digressions sur l'art et les images... », art. cit., p. 364.

⁹⁷ Charles JOURNET, « La représentation de la Sainte Trinité », dans : *Ars sacra*, Schweizerisches Jahrbuch für christliche Kunst / Annuaire suisse d'art sacré, Verlag Gebr. J. & F. Hess, Basel, 1928, pp. 23-24.

⁹⁸ Réponse du Saint-Office au *dubium* et approbation par le pape, 14 et 15 mars 1928 (*Acta Apostolicae Sedis*, t. 20 (1928), p. 103 ; cf. : *SC*, 19 avril 1928, p. 241).

⁹⁹ Maritain à Journet, 30 avril 1928 (*CJM I*, p. 559).

¹⁰⁰ Journet à Maritain, 2 mai 1928 (*CJM I*, p. 561). Huit ans plus tard, Journet était persuadé que le décret avait été « motivé par la peinture de Semsales » (Journet à Hervé de Weck, 15 mars 1936, FCJ). Originaire de Fribourg, l'abbé Hervé de Weck était secrétaire de l'abbé Jean-Pierre Altermann depuis 1933 ; il avait pris contact avec de dernier sur les conseils de Charles Journet (*CJM II*, p. 320, note 5).

¹⁰¹ « Quod decretum remotionem exigeret picturae repraesentantis tres Personas Sanctissimae Trinitatis, singulas signo distinctivo ornatas, quae in recenter extracta (sic) ecclesia parœciali Semsalensi, istius diœcesis, invenitur. Videat vero Amplitudo Tua si et quid, in casu, attentis loci et rerum circumstantiis, faciendum sit » (Merry del Val à Besson, 13 avril 1928, AEvF, paroisses 99, dossier Semsales 1901-).

A ma décharge, qu'il me soit permis d'ajouter un mot. Quand je sus qu'on voulait représenter la Sainte Trinité, à Semsâles (sic), sous les traits de trois Personnes, je fis observer aussitôt aux artistes que je ne pensais pas que ce fût permis. Ils m'objectèrent un texte de Benoît XIV qui laisse libre de représenter ainsi la Sainte Trinité, parce que certains Pères de l'Eglise ont vu les trois personnes divines dans les trois anges qui apparurent sous forme humaine à Abraham. Je me suis incliné devant l'autorité de Benoît XIV »¹⁰².

Est-ce Journet qui avait fourni aux artistes le document de Benoît XIV ? En raison de ses articles sur le sujet, cela est fort probable. L'évêque du moins l'avait consulté avant de donner son autorisation : « Mgr Besson m'avait demandé : peut-on admettre cette représentation ? J'avais pensé pouvoir dire oui »¹⁰³.

Le nonce de Paris estimait que la fresque pouvait être sauvée¹⁰⁴. Un moment, Merry del Val proposera de faire disparaître les représentations du Fils et du Saint-Esprit et de transformer la figure centrale du Père en un Christ-Roi tenant le globe du monde¹⁰⁵. Au final, l'œuvre restera intacte, grâce au travail de Besson qui avait écrit à Merry del Val, et de Journet. Des témoignages postérieurs indiquent que Journet aurait traité directement avec Rome :

« On a porté ce décret avant d'avoir fait une enquête suffisante, laquelle nous a obligé à produire des antécédents, en Italie (on nous a demandé cela !!) datant du IV^e siècle (sarcophage) et du VI^e (mosaïques). Tout cela a eu pour effet de ne pas nous contraindre à effacer la peinture de Semsales »¹⁰⁶.

Une correspondance parallèle avec Rome n'est pas à exclure, mais il est possible que le dernier « on » dans la lettre citée désigne l'évêque du diocèse, qui aurait reçu des exemples de Trinités de la part de Charles Journet pour étoffer le dossier de la défense auprès du secrétaire du Saint-Office¹⁰⁷. L'affaire en tout cas fut classée. L'œuvre de Severini eut plus de chance que le tableau du Saint-Esprit de Kaufbeuren qui fut brûlé à la suite du décret de 1928¹⁰⁸.

Gino Severini et sa femme Jeanne, la fille du poète parisien Paul Fort, avaient conquis l'amitié de Journet. Leur fille Gina suivit chaque année les retraites thomistes aux Allinges et grâce à Journet, les Severini devinrent très amis de la famille Porte de Genève¹⁰⁹. Severini revint plusieurs fois en Suisse

¹⁰² Besson à Merry del Val, 20 avril 1928 (ibid., d).

¹⁰³ Charles JOURNET, « La Trinité » (une version de la retraite prêchée à Ecogia du 25 au 28 août 1966), texte dactylographié, p. 69 (FCJ).

¹⁰⁴ « J'ai vu le nonce et lui en ai parlé. Il pense que Mgr Besson pourrait obtenir que le décret n'ait pas d'effet rétroactif » (Maritain à Journet, 30 avril 1928, *CJMI*, p. 559).

¹⁰⁵ Merry del Val à Besson, 25 mai 1928 (AEvF, paroisses 99, dossier Semsales 1901-).

¹⁰⁶ Journet à Hervé de Weck, 15 mars 1936 (FCJ). « J'ai envoyé cela [la photographie d'un sarcophage et peut-être d'autres images]... Silence... On n'a plus parlé de détruire » (JOURNET, « La Trinité », doc. cit., p. 69, FCJ).

¹⁰⁷ Cf. : « Je n'ai pas pu revoir Mgr pour lui parler de Severini. Les trois personnes sous forme humaine se trouvent sur un sarcophage du Latran (IV s.) dans des mosaïques de Sainte Marie-Majeure et à Ravenne. Je pense qu'on pourra obtenir que Semsales ne soit pas détruite » (Journet à Maritain, 15 ou 22 mai 1928, *CJMI*, p. 569). Voir aussi : Besson à Merry del Val, 6 juin 1928 (AEvF, paroisses 99, dossier Semsales 1901-, d).

¹⁰⁸ BOESPFLUG, *Dieu dans l'art*, op. cit., p. 148, note 91 et p. 320.

¹⁰⁹ Témoignage de Jeanne Severini, 16 septembre 1980 (FCJ, TE 458) ; « [Le docteur Porte] a été extrêmement généreux à l'égard de Severini, à qui il a envoyé plusieurs fois de l'argent cette année » (Journet à Maritain, 11 janvier 1929, *CJMI*, p. 658 ; cf. aussi : Journet à Raïssa Maritain, 9 mars 1934, *CJMI*, p. 377).

pour travailler à diverses œuvres comme à Saint-Pierre de Fribourg¹¹⁰ et à Notre-Dame du Valentin (Lausanne). Journet resta en contact plus ou moins éloigné avec lui, jusqu'à sa mort survenue à Paris en 1966.

Les idées artistiques de l'abbé Journet

Durant son existence, Charles Journet a connu beaucoup d'artistes et d'écrivains. En plus de Severini, Cingria et d'autres membres du Groupe Saint-Luc¹¹¹, le théologien était en contact avec Ghéon, Cazin et Claudel, ainsi que Théodore Strawinski et Charles-Ferdinand Ramuz, dont il goûtait peut-être comme Maritain sa « valeur spirituelle », sa « passion du réel »¹¹². Il s'intéressa au travail du critique d'art Pierre Courthion¹¹³ et par le philosophe de Meudon, il apprenait l'évolution spirituelle de Jean Cocteau. Il appréciait aussi les poètes, Henri Ferrare, Anne Perrier et naturellement Raïssa Maritain. Pour Journet, « l'ami compréhensif, clairvoyant et bon »¹¹⁴, les artistes travaillaient au service de la Beauté, « l'un des noms de notre Dieu » et les lettres et les arts « f[aisaient] accéder bien des hommes au monde de l'esprit »¹¹⁵. Le théologien partageait le « beau mot » d'Alexandre Cingria qu'il lut dans un ouvrage :

*« Pour ma part, je suis persuadé que tout effort sincère d'un artiste pour exprimer un sentiment religieux au moyen de son art, trouve toujours grâce devant le Seigneur, comme la prière du publicain »*¹¹⁶.

Charles Journet n'a pas théorisé en un ouvrage ses idées en matière d'art, comme Maritain l'avait fait dans *Art et scolastique*. Cependant, la défense de Cingria et de Severini a déjà montré qu'il était en possession d'une esthétique. Il était charmé par les féeries du premier, comprenant parfaitement que l'artiste se permette des libertés dans la reproduction du réel, et il défendit Severini au nom de

¹¹⁰ Journet intervint auprès du Conseil de paroisse pour permettre à l'architecte Dumas de collaborer à l'ouvrage ; Severini exécuta quant à lui une mosaïque représentant la Vierge (BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 250).

¹¹¹ « Si on a pu trouver une heureuse inspiration liturgique dans quelques unes des pièces reproduites ici, c'est à Monsieur l'abbé Journet que je le dois » (dédicace de Feuillat dans : Alexandre CINGRIA, *Marcel Feuillat orfèvre*, La Baconnière, Neuchâtel, 1937, exemplaire de la FCJ).

¹¹² Jacques MARITAIN, « L'esprit de Ramuz », *Cahiers de la quinzaine*, 17^e série, 10 juin 1926, pp. 181-188 (OC III, 1297-1301, p. 1297). Cf. : CHENAUX, « Jacques Maritain et la Suisse romande », art. cit., p. 115. Il ne nous est guère resté de correspondance entre l'écrivain et le théologien. Une lettre de Ramuz à Journet (7 novembre 1925) a été publiée dans : *CJMI*, p. 335, note 3. Deux lettres de Journet à Ramuz (9 novembre 1925 et 22 janvier 1930) se trouvent dans : Gilbert GUIBAN (éd.), *C.-F. Ramuz, ses amis et son temps*, La Bibliothèque des Arts, Lausanne – Paris, 1967-1970, 6 t., t. 6, n° 1082, p. 148 et n° 1119, pp. 205-206.

¹¹³ Simon ROTH (éd.), *Louis et Pierre Courthion*. Bagnes, Genève, Paris, voyages en zigzag (catalogue de l'exposition), Ed. Commune de Bagnes, Bagnes, 2004.

¹¹⁴ Lettre de Severini adressée selon toute vraisemblance à Maritain, sans date, publiée avec une lettre de Journet au même, dans : « Contribution à l'histoire de l'art sacré en Suisse romande », *NV*, octobre-décembre 1985, t. 60, 321-326, p. 325.

¹¹⁵ JOURNET, « Définitions », art. cit. (1926), p. 11.

¹¹⁶ JOURNET, « Principes et propos ou revue des revues », art. cit. (1926), p. 513.

l'intelligence et de la pureté de son art. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous allons analyser quatre aspects de l'esthétique de Journet dans les premières années de *Nova* : l'évolution de l'art au cours des âges, le refus d'une imitation servile de la nature, les degrés de spiritualité des œuvres d'art, les rapports de l'art et de la foi.

« Soyez aussi antimoderniste en Art que vous l'êtes en Théologie »¹¹⁷. L'abbé Journet avait mal accepté cette phrase de son évêque, qui n'était qu'« une boutade » assurait ce dernier¹¹⁸. Aux yeux du directeur de *Nova*, l'art ne devait pas « se figer », mais « *changer* pour refléter la sensibilité des époques et des pays où il éclôt »¹¹⁹. Le théologien qu'Edith Carey juge « plus ouvert aux innovations que ses amis du Groupe de Saint-Luc »¹²⁰ posait ainsi une nette distinction entre le « continuel désenveloppement », l'« explication sans rupture » du dogme et la « succession de renouvellements », les « incessantes révolutions » de l'art¹²¹. En 1930, s'attaquant à ceux qu'il nommait « de très graves esprits », l'auteur reprenait la distinction de 1926 et décochait un trait contre ceux qui « prêch[aient] la croisade pour l'art de Voltaire, les vers de l'abbé Delille, et la peinture d'Eugène Burnand »¹²². Eugène Burnand (1850-1921) était un peintre naturaliste vaudois. Mais Journet reconnaissait aussi que les artistes modernes tâtonnaient : « Certains n'ont pas voulu comprendre que nos reproductions n'étaient point dogmes de foi. Elles étaient toutes *discutables* »¹²³.

On pouvait reprocher à l'art moderne certaines fantaisies par rapport à la réalité. Cingria l'avait appris à ses dépens. Reprenant un axiome d'Aristote, le directeur de *Nova* écrivit un petit article sur le thème de l'art comme imitation de la nature¹²⁴. A la suite d'*Art et scolastique*, l'auteur élargissait la notion d'art à la « *recta ratio factibilium* », ce qui lui permettait d'aborder la question de manière beaucoup plus fine. La nature était caractérisée par l'orientation des êtres vers leur fin. De la même manière, les « artisans, médecins, artistes » (bref, ceux qui *faisaient* quelque chose) imitaient la nature en ce sens qu'« ils emplo[yaient] intelligemment certains moyens extérieurs en vue d'une chose à établir ou à rétablir » : par exemple, la santé par l'art médical. L'axiome ne signifiait donc pas l'exigence d'une photographie, d'une reproduction mécanique du réel. Journet relevait toutefois la nécessité pour l'art d'être en ressemblance avec le réel, en raison de son caractère humain. L'art humain absolu (au sens étymologique) n'existait pas : l'homme contrairement à Dieu était tributaire de la société, d'une tradition, d'un langage et ne pouvait que transformer les choses, non les créer. Journet refusera ainsi la suppression du visage dans l'art. Il écrivait à Severini : « Oui, la suppression des visages est quelque chose de diabolique, c'est la *machine* qui vient remplacer l'*âme* dans la mystique des Soviets et de Marinetti, et du fascisme ! »¹²⁵. Dans une chronique où il évoquait une réédition d'*Art et scolastique*,

¹¹⁷ Besson à Journet, 21 avril 1928 (lettre publiée dans : *CJMI*, 557-558, p. 558).

¹¹⁸ Journet à Maritain, 6 mai 1928 (*CJMI*, p. 563).

¹¹⁹ JOURNET, « Définitions », art. cit., p. 6.

¹²⁰ CAREY, « *Nova et Vetera* et l'art religieux catholique en Suisse romande », art. cit., p. 93.

¹²¹ JOURNET, « Légende. Avec quelques digressions sur l'art et les images... », art. cit. (1926), p. 361.

¹²² JOURNET, « Inventaire », art. cit. (1930), p. 11. « La loi de vie, est, pour l'art, non dans la reproduction du déjà fait – c'est la loi des maisons à catalogues – , mais dans la refonte et le renouvellement » (*ibid.*).

¹²³ *Ibid.*, pp. 11-12. Cf. son jugement sur la fresque de Severini à Notre-Dame du Valentin de Lausanne : JOURNET, « Légende », art. cit. (janvier-mars 1935), p. 67.

¹²⁴ Charles JOURNET, « L'art imite la nature », *NV*, juillet-septembre 1927, t. 2, pp. 277-281.

¹²⁵ Journet à Severini, 22 juillet 1931 (FCJ, ph).

Journet avait également relevé cette double problématique. L'art étant conditionné par son caractère humain, s'il en faisait fi il y avait « le suicide angéliste par oubli de la matière » ; si au contraire « il se résign[ait] trop mollement à ces conditions », il y avait « encore le suicide mais par matérialisme »¹²⁶.

En 1928, Charles Journet avait sans le nommer accusé le père Sertillanges d'avoir « fait un mal durable à la cause de l'art et à celle du thomisme en déclarant, dans une interview, qu'il souhaitait l'avènement d'un *art thomiste* »¹²⁷. Le dominicain avait réagi : « Ce que j'ai expliqué, c'est qu'une doctrine intégriste [englobant tous les domaines de la réalité], tel qu'est le thomisme, doit avoir "des résonances partout" »¹²⁸. Journet répliqua en mettant l'accent sur la dimension spirituelle de l'œuvre d'art¹²⁹. Le directeur de *Nova* pensait que « l'émotion procurée par le grand art » était « toujours *intégrale* », qu'elle mobilise fortement la sensibilité ou non : « Je trouve tout à fait contestable qu'on réserve le nom d'intégrale à une musique qui est simplement plus opaque, ou plus capiteuse »¹³⁰. Tout en acceptant le recours à des œuvres plus sensibles en raison de la diversité des états d'âme¹³¹, l'auteur écrivait :

« Je demande (...) que, selon la remarque que faisait un lecteur du P. Sertillanges, on n'appelle pas thomistes les viandes d'Égypte, ni janséniste la manne du désert, qui était, elle aussi, un aliment complet »¹³².

Le « lecteur du P. Sertillanges » était Maritain¹³³. Par ces quelques mots, Journet montrait l'existence d'une échelle dans les œuvres d'art, dont les plus respectables à ses yeux étaient les œuvres spirituelles.

L'abbé Journet accordait une grande importance à la dimension religieuse de l'art. Des accents polémiques se retrouvent même sous sa plume. Dans *L'esprit du protestantisme*, le théologien accusait les réformés d'avoir réprimé le besoin de beauté dans l'homme¹³⁴ et provoqué un divorce entre la morale et l'art, dont la double conséquence fut le moralisme huguenot et l'amoralisme de Gide ou de Wilde¹³⁵. En 1931, dans des « Notes sur le décalogue, Calvin, les images », il attaquait avec force l'iconoclasme, « erreur antibiblique, antitraditionnelle et antihumaine », qui était « une manifestation

¹²⁶ JOURNET, « Chronique », art. cit. (1928), pp. 121-122. Journet était plus favorable à Wilde et son goût pour l'artificiel que cinq ans auparavant, lors de la recension des *Jugements* de Massis. La double tentation de l'art humain sera traitée par Maritain en 1935 dans : *Frontières de la poésie et autres essais*, Rouart, Paris, 1935 (OC V, pp. 694-696).

¹²⁷ Charles JOURNET, « Chronique sur l'art », *NV*, octobre-décembre 1928, t. 3, 479-492, p. 485.

¹²⁸ Antonin-Dalmace SERTILLANGES, « Prière et musique », *La Vie intellectuelle*, 10 avril 1930, t. 7, 130-164, p. 145.

¹²⁹ JOURNET, « Chronique sur la théologie mystique, la philosophie, l'art », art. cit. (1930), pp. 454-460.

¹³⁰ *Ibid.*, pp. 455 et 456.

¹³¹ « Il y a plusieurs publics dans l'humanité, et il faut parler à tous ces publics. Il y a même plusieurs publics en chacun de nous, suivant l'heure et l'endroit » (*ibid.*, pp. 456-457).

¹³² *Ibid.*, pp. 459-460.

¹³³ Maritain à Journet, 5 mai 1930 (*CJM* II, p. 54).

¹³⁴ JOURNET, *L'esprit du protestantisme*, op. cit., p. 98.

¹³⁵ *Ibid.*, pp. 101-103.

du manichéisme éternel »¹³⁶. Il y avait chez Journet la conviction profonde d'une parenté de l'art avec la foi : « Bénie soit l'Eglise qui unit la Foi et l'Art, l'Ordre et la Sainteté... », s'écria-t-il un jour à Avignon, émerveillé de la ville des papes¹³⁷. Cette parenté entre la foi et l'art se prenait non des sujets, mais plus profondément de « la *qualité spirituelle* de la lumière qui éclat[ait] » dans les œuvres des artistes : « J'ose le dire, une *Descente de Croix* de Rubens me paraît absolument profane, alors que le petit âne de la *Fuite en Egypte*, dans la peinture d'Angelico, me remplit le cœur de tendresse »¹³⁸. Mais revenons à cette carte postale d'Avignon où Charles Journet dévoilait son admiration :

« Ici fut, pendant 70 ans, le centre du monde. La Foi s'est déplacée de Rome, en cette ville du Rhône, tirant après elle l'Art... changeant l'humilité en magnificence !...

Ici vint sainte Catherine, toute petite, humble et fragile dans ces grandes architectures... mais grande de toute sa Mission divine.

Avignon, "mystère divin", ville de la sainte Hiérarchie et de la Vierge de Sienne... ».

Edith Carey a soulevé la problématique du statut de l'art profane par rapport à l'art religieux dans la revue de Charles Journet :

« Nova et Vetera, dans sa définition des fonctions de l'art, n'établit pas toujours de différence entre art religieux et art profane ; ce qui vaut pour l'art sacré pourrait être élargi à l'art en général »¹³⁹.

Pour Journet, l'Eglise conduisait au sommet de l'art parce qu'elle avait la plus haute conception de la vie. Nous avons là une raison probante pour laquelle Journet privilégiait l'art religieux et ne paraissait pas faire de différence avec l'art en général. Le théologien écrira que « dans un monde utilitaire, égoïste, sans magnificence, l'Eglise appara[issait] de plus en plus comme la seule patrie possible pour les artistes qui rêvent de grand art »¹⁴⁰. Le chapitre conclusif soulignera ce lien entre l'art et la foi chez Journet, en montrant que l'art était pour lui comme le prolongement de toute la démarche de révélation de l'invisible, manifesté par le Verbe incarné, l'Eglise et les sacrements.

*** **

*** **

¹³⁶ Charles JOURNET, « Notes sur le décalogue, Calvin, les images », *NV*, juillet-août 1931, t. 6, 252-264, pp. 258 et 264. Avec l'article quelque peu modifié sur le Sacré-Cœur de Cingria, cette étude sera publiée plus tard sous forme de brochure : *Les images*, Saint-Paul, Fribourg, 1950.

¹³⁷ Carte postale non envoyée, 24 avril 1925 (FCJ).

¹³⁸ Charles JOURNET, « Petite chronique romande. Exégèse. – Tintoret. – Le génie de Berne », *NV*, avril-juin 1929, t. 4, 208-221, p. 216.

¹³⁹ CAREY, « *Nova et vetera* et l'art religieux catholique en Suisse romande », art. cit., p. 94.

¹⁴⁰ JOURNET, « Légende », art. cit. (juillet-septembre 1933), p. 305.

Les cinq derniers chapitres ont présenté le déroulement de la vie de Charles Journet à partir de son appel à Fribourg comme professeur de théologie dogmatique. Cette nomination était plus qu'honorable. De vicaire de paroisse, l'abbé Journet était devenu une sorte de notable du clergé diocésain. Distingués du point de vue vestimentaire lors des grandes cérémonies par le port du camail fileté de violet comme les doyens et les archiprêtres, les directeurs du Grand Séminaire participaient avec eux aux synodes diocésains autour de l'évêque¹⁴¹. Ils corrigeaient aussi les examens pour jeunes prêtres et les « thèses décanales », études lues par les prêtres devant leurs confrères de doyenné. Le *Bulletin du clergé du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg* publia plusieurs analyses de ces travaux par Journet. Ce dernier fut également compté parmi les censeurs des livres et les examinateurs synodaux¹⁴² et il participa durant presque quarante ans, de 1925 à 1964, à la commission diocésaine d'art sacré¹⁴³. Nous n'avons malheureusement pas retrouvé le registre des délibérations de cette commission, qui aurait pu faire connaître les prises de position du théologien en faveur des artistes.

La vie de Journet ne se limitait pas à sa tâche de professeur. Se souciant peu de renouveler ses cours, déçu du manque d'acuité intellectuelle de ses élèves, mal à l'aise dans le milieu catholique de Fribourg, le théologien était grandement tourné vers le ministère à Genève dont l'abandon avait été un « gros sacrifice »¹⁴⁴. Il s'intéressait aussi à la rédaction de livres et d'articles et correspondait avec divers auteurs, Jacques Maritain en premier lieu. Davantage que l'enseignement aux séminaristes, c'est la présence de Journet à *Nova et vetera* qui caractérise son action et sa réflexion. Grâce à *Nova*, le prêtre disposait d'une revue qui lui permettait de prendre du recul par rapport aux événements et d'élaborer les éléments d'une synthèse théologique. *Nova* allait marquer toute sa vie. Il était bon de s'arrêter sur sa préhistoire et sa fondation, sur l'accueil initial qui lui fut réservé ainsi que sur le réseau d'artistes, de convertis et de prêtres diocésains que son directeur réussit à établir autour d'elle. Nous aurions pu également étudier la maturation de la ligne rédactionnelle de la revue¹⁴⁵ et son impact parmi les contemporains jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Elle fut en tout cas remarquée pour sa défense de l'art moderne, mais on regretta qu'elle ne lançât pas un école littéraire :

« *Quand commença de paraître la revue Nova et vetera, on put se leurrer un instant du chimérique espoir qu'un mouvement littéraire se créerait autour d'elle. Mais il fallut bientôt déchanter* »¹⁴⁶.

¹⁴¹ Réunion annuelle à ne pas confondre avec le synode diocésain proprement dit qui eut lieu en 1884 et en 1923.

¹⁴² « Prêtres nommés en synode diocésain sur la proposition de l'évêque pour intervenir dans les examens de provision des paroisses et dans les procès administratifs d'amotion des curés » (de LA BROUSSE – HENRY – ROUILLARD (éd.), *Dictionnaire des mots de la foi chrétienne*, op. cit., col. 286).

¹⁴³ Informations tirées de la brochure annuelle intitulée : *Directorium seu ordo recitandi divini officii et sacri faciendi* (et ses titres suivants), Saint-Paul, Fribourg (à la fin, liste du clergé diocésain). Jusqu'au début des années soixante, la commission d'art sacré portait un titre plus compliqué : « Commissio suppellectili ecclesiarum invigilanda et inventario recensendo instituta » (commission instituée pour veiller au mobilier des églises et le soumettre à inventaire).

¹⁴⁴ « Certes, je le ferai, quand vous me le demanderez, mais ce sera un gros sacrifice » (brouillon d'une lettre de Journet à Besson, 6 mars 1925, FCJ).

¹⁴⁵ Cf. : CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 132.

¹⁴⁶ SAVARY, *Fribourg*, op. cit., p. 65.

« Il me paraît que les directeurs de *Nova* et *Vetera* pourraient, avec fruit, développer la chronique littéraire dans leur revue. Ce serait susceptible d'augmenter encore son intérêt et d'élargir le cercle de ses lecteurs »¹⁴⁷.

Trois problématiques importantes auxquelles Journet fut lié à la fin des années vingt ont été ensuite analysées : la condamnation de l'Action française, la critique du mouvement œcuménique, le soutien à l'art moderne. D'une certaine manière, ces questions illustraient le propos de la revue et de son titre¹⁴⁸. Journet manifesta son opposition à l'œcuménisme parce qu'il pensait, un peu trop vite, qu'il mettait en péril par un dangereux relativisme les « vetera », la foi immuable de l'Eglise. D'autre part le directeur de *Nova* était très « moderne » par son soutien à l'art contemporain, car il estimait que les réalités sensibles changeaient au fil du temps et que l'on ne pouvait pas ériger les productions du passé en normes universelles. Quant à l'Action française, elle montre un Journet hésitant. Sympathisant du mouvement de Maurras jusqu'à la condamnation mais obéissant à la décision du pape, le théologien aura besoin de temps pour formuler son opinion politique définitive. Comme sa doctrine esthétique, sa vision inspirée de Maritain sera finalement moderne, mais sa lente élaboration témoigne que si dans l'absolu on pouvait avoir la nette conscience de la distinction entre les choses anciennes et les choses nouvelles, il n'était pas toujours aisé de le réaliser dans le concret.

Durant les premières années de sa présence à Fribourg, l'abbé Journet menait l'existence d'un directeur de revue dynamique, actif en divers domaines. La variété de ses « chroniques » parues dans *Nova* l'indique bien. Jusqu'en 1932 (sans souci de régularité, avec deux chroniques seulement pour les volumes de 1931 et 1932), le responsable du périodique entretenait ses lecteurs de philosophie, d'apologétique, d'exégèse, de mystique, de politique, d'art et autres et, à défaut de pouvoir créer un mouvement littéraire, s'intéressa aussi à la littérature, jugeant le tout sous la lumière catholique et thomiste¹⁴⁹. Journet s'attardera à commenter la pensée de Maritain, il s'attaquera au protestantisme, critiquant un Jean de Saussure, un Alexis François ou un pasteur Sabatier, il parlera d'*Un nouveau Moyen Age* de Berdiaev, traitera de certaines œuvres de Charles Du Bos et de Gonzague de Reynold, évoquera la création d'Ordre et tradition, rendra compte d'études parues en Suisse romande sur le stoïcisme ou la notion de finalité etc.

Vers 1930, cette existence passait par des turbulences et des remises en question. Journet envisageait de quitter *Nova* en raison des attaques dont elle était l'objet pour son soutien à l'art moderne¹⁵⁰ et son style jugé élitiste¹⁵¹. Il étudia aussi la possibilité de la transformer en une revue francophone

¹⁴⁷ Henri SCHUBIGER, « Une revue catholique : *Nova* et *vetera* », *CG*, 4 juillet 1932. Voir également : Edmond HUMEAU, *Axonométrique romand*, Ed. de la Nouvelle Equipe / Desclée De Brouwer, Paris, 1932, pp. 26-27 (texte publié dans : Fernand GAY, *La révolution d'Agaune*. Edmond Humeau à l'Abbaye et au Collège de Saint-Maurice d'Agaune, avec témoignages de Maurice CHAPPAZ et Georges BERGEAUD, Ed. Cyclade, Nyon, 1982, 240-253, p. 250).

¹⁴⁸ Journet parlera de l'art principalement dans sa revue, alors que les questions portant sur l'œcuménisme et l'Action française, bien que traitées dans *Nova*, auront droit à un développement autonome.

¹⁴⁹ Nous nous abstenons de donner les références des nombreuses chroniques évoquées dans ce paragraphe. Elles se trouvent dans les t. 1 à 7 de *Nova* (1926-1932). Voir également bibliographie générale.

¹⁵⁰ Journet à Maritain, 30 janvier 1930 (*CJM* II, p. 37).

¹⁵¹ Journet à Maritain, 22 février 1929 (*CJM* I, p. 674).

internationale¹⁵², après avoir réfléchi à une collaboration étroite avec *La Vie intellectuelle*¹⁵³. Maritain en revanche ne réussira pas à l'attirer à Paris pour travailler sur place au périodique du père Bernadot, mais surtout pour l'extraire de l'enseignement et lui permettre de se consacrer à la recherche théologique dans l'ambiance stimulante d'une grande ville ; le philosophe évoquait aussi un travail de direction auprès de jeunes esprits et nourrissait le projet d'« un groupement possible, avec vie religieuse et travail apostolique intellectuel »¹⁵⁴.

Le théologien n'aimait pas le milieu catholique de Fribourg, mais il était attaché à vivre au Séminaire. Il acceptera ainsi avec réticence la charge de codirecteur de « Questions disputées », la nouvelle collection de Maritain chez Desclée De Brouwer, car elle pouvait menacer sa place sur les bords de la Sarine¹⁵⁵. L'aventure n'était effectivement pas sans danger : la collection voulait traiter de sujets controversés alors que, incertain sur son avenir – il était question de le renvoyer à Genève –, Journet désirait se faire discret pour ne pas être privé du Séminaire, « seul moyen de travailler intellectuellement » et port de salut :

*« Il y a quelque chose à quoi je tiens plus encore [que l'étude suivie], c'est la possibilité d'échapper au monde et de vivre un peu plus dans le silence, que j'ai ici : car j'ai peur du monde, il me fait du mal »*¹⁵⁶.

Les turbulences autour de l'année 1930 n'eurent finalement aucune incidence sur le cours de la vie de Charles Journet. Le prêtre conserva son poste à Fribourg et resta à la tête de *Nova*. Ces remous ont toutefois une valeur de symbole : la période marque un tournant pour Journet et son travail théologique. Cela avait été senti par Gonzague de Reynold lorsqu'il affirmait en 1933 que *Nova et vetera* « se cristallis[ait] un peu trop »¹⁵⁷. Par ces mots, l'écrivain regrettait peut-être le soutien de la revue à Maritain, mais en tout cas son manque d'ouverture littéraire et sa concentration sur la théologie. De fait, abandonnant symptomatiquement ses « chroniques » et leurs thèmes variés, Journet avait commencé à développer deux questions particulières, l'ecclésiologie et la politique chrétienne. Elles l'occupèrent durant toute la décennie et au-delà. En outre, ses articles devenaient dans l'ensemble moins polémiques qu'auparavant. Au début des années trente, un théologien avait pris son envol.

Dans la dernière partie de notre travail, nous verrons d'abord l'abbé Journet établir les grands axes de son ecclésiologie tout en réfléchissant aux rapports de l'Eglise et de la Cité. Le second chapitre sera consacré à la maturation de sa doctrine politique.

¹⁵² Cf. : *ibid.* et Maritain à Journet, 6 février 1929 (*CJMI*, p. 668).

¹⁵³ Journet à Maritain, 30 octobre 1928 (*CJMI*, p. 629).

¹⁵⁴ Maritain à Journet, 9 janvier 1929 (*CJMI*, pp. 652-653).

¹⁵⁵ Journet à Maritain, 23 juin 1930 (*CJM II*, pp. 74-75).

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 74. A cette raison s'ajoutait l'humilité, Charles Journet considérant comme « un supplice » « de mettre son nom sur une collection » (Journet à Maritain, 19 mai 1930, *CJM II*, p. 61).

¹⁵⁷ Reynold à Joseph Piller, 13 janvier 1933 (ALS, fonds Reynold, corr. cop. VII, d).

QUATRIEME PARTIE : LE THEOLOGIEN

XIV. AUX ORIGINES DE *L'ÉGLISE DU VERBE INCARNE*

Un ouvrage d'ecclésiologie issu des controverses confessionnelles

L'Église du Verbe incarné est l'œuvre maîtresse de Charles Journet, avec trois tomes publiés en 1941-1942 (1955², 1962³), 1951 (1962²) et 1969, qui lui vaudront une notoriété dépassant les frontières suisses¹. L'introduction datée du 15 septembre 1939 et parue dans le premier tome donne le plan d'ensemble du projet. Charles Journet désirait aborder l'Église selon les quatre causes aristotéliennes. La philosophie d'Aristote parle d'une cause efficiente, de causes formelle et matérielle et d'une cause finale pour chaque chose. Elles étaient mises en lien avec l'apostolicité, l'unité-catholicité et la sainteté de l'Église. Ensuite, le théologien voulait traiter de l'Église avant le Christ, de l'Église du purgatoire et du ciel. Les volumes publiés en 1941-1942 et 1951 aborderont respectivement la cause efficiente et les causes formelle-matérielle. En revanche, le livre consacré à la sainteté ne vit pas le jour et le dernier ouvrage de 1969 n'étudiera qu'une partie des destinées de l'Église.

Il serait faux de croire que l'abbé Journet était prédestiné à devenir ecclésiologue. Il aurait très bien pu se spécialiser dans la psychologie religieuse, la psychanalyse ou l'exégèse, domaines qu'il avait abordés. Malgré cela, Charles Journet avait formulé très tôt la plupart de ses intuitions sur l'Église. En janvier 1919, dans un sermon aux allures apologétiques, il évoquait plusieurs idées qui lui seront chères : la présence du Christ, la sainteté de l'Église malgré les péchés de ses membres, le thème des saints, « représentants authentiques » de l'Église².

L'abbé Journet attribuait « sa vocation de théologien de l'Église » à Catherine de Sienne, à Dante et au *Mystère de L'Église* du père Clérissac³. Catherine lui avait suggéré l'idée de la sainteté de l'Église, non souillée par le péché de ses enfants. Elle est citée à ce propos dans le sermon de janvier 1919. Avec Dante qui n'hésitait pas à mettre des prélats en enfer, elle montrait également que les « grandeurs de hiérarchie » étaient inférieures aux « grandeurs de sainteté ». Journet avait même affirmé lors de l'élection de Pie XI que dans l'ordre de la grâce de sanctification « l'Église restera éternellement une démocratie »⁴. Son idée que la charité devait appartenir à la définition de l'Église

¹ Sur la genèse de *L'Église du Verbe incarné* : LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., avec des informations supplémentaires dans son manuscrit, *Charles Journet : l'élaboration d'une théologie de l'Église au XX^e siècle*, Université de Fribourg, thèse, 1997 et exposé de « l'éblouissement devant le mystère de l'Église » (1907-1924) dans : « Itinéraire intellectuel et spirituel d'un théologien de l'Église : Charles Journet (1891-1975) », *NV*, janvier-mars 1994, t. 69, pp. 47-74. Voir aussi : René MOUGEL, « La correspondance Maritain-Journet. Un renouveau libérateur de la théologie de l'Église », *Cahiers Jacques Maritain*, n° 31 (décembre 1995), pp. 3-22 (également dans : *NV*, octobre-décembre 1995, t. 70/4, pp. 66-84 ; les citations renverront à cette version).

² Sermon sur « la vie de l'Église comme motif de crédibilité », 5 janvier 1919 (FCJ).

³ COTTIER, « L'œuvre de Charles Journet (1891-1975) », art. cit., p. 251 (déclaration à l'auteur).

⁴ Charles JOURNET, « Le cœur des catholiques pour leur Pape », *CG*, 13 février 1922. Cet article a été republié : « Tu es Pierre », *Bulletin des Amis du cardinal Journet*, n° 22 (novembre 1992), pp. 15-16.

était là. Humbert Clérissac invitait lui aussi à un dépassement de la vision juridique de l'Eglise. Le titre de son ouvrage édité par Maritain après sa mort l'indiquait⁵ :

« *Ce petit livre forme avec certaines pages de Bossuet ce qu'on a écrit, en français, de plus beau sur l'Eglise. Il fait pressentir le secret surnaturel et liturgique de l'Epouse du Christ et laisse dans le cœur de ceux qui l'ont feuilleté, l'impression d'une douceur impérissable. Pourquoi y a-t-il encore des gens pour peindre l'Eglise sous les traits d'une envahissante gendarmerie hostile à l'esprit intérieur et à l'esprit mystique ?... »⁶.*

Ainsi que l'a relevé René Mougel, Journet parlait du père Clérissac dans sa toute première lettre à Maritain : « Le premier échange de ces deux inconnus se noue immédiatement avec prédilection autour de la préface de J[acques] M[aritain] au *Mystère de l'Eglise* du P. Clérissac »⁷. Cet auteur influença aussi le jeune Yves Congar qui déclara à propos du *Mystère de l'Eglise* :

« *Il a certainement joué un rôle considérable dans les préparations de ma vocation dominicaine et, ensuite, ecclésiologique »⁸.*

En ecclésiologie, d'autres noms inspirèrent Charles Journet. Bossuet par exemple, que Journet avait nommé dans l'extrait cité. Le directeur de *Nova* publia *Trois écrits spirituels* de l'évêque de Meaux parmi lesquels « Le mystère de l'unité de l'Eglise », dont « le titre seul [était] une révélation »⁹. Journet avait aussi étudié *La symbolique* de Moehler¹⁰.

Rapidement intéressé à l'Eglise, l'abbé Journet fut amené à écrire un traité d'ecclésiologie en raison des controverses confessionnelles. *L'esprit du protestantisme en Suisse* était déjà, pourrait-on dire, un ouvrage d'ecclésiologie car l'auteur faisait des trois fonctions de l'Eglise (l'enseignement, la sanctification, la direction) les trois domaines d'application du rejet supposé du surnaturel par le protestantisme. *L'union des Eglises* abordait naturellement la question ecclésiologique. Mais la décision d'écrire un petit livre sur l'Eglise répondait, selon l'aveu de Journet, aux critiques qu'il avait essuyées de la part de l'archevêque d'Upsal pour *L'union* ainsi qu'aux turbulences œcuméniques du moment. Il confiait à Maritain :

« *Söderblom a fait paraître un livre sur Christliche Einheit où il discute assez longuement mon petit livre sur l'Union des Eglises. (...) Le mieux serait peut-être de faire un livre avec des*

⁵ Humbert CLERISSAC, *Le mystère de l'Eglise*, Georges Crès, Paris – Zurich, 1918.

⁶ Charles JOURNET [très probablement], recension de : Humbert CLERISSAC, *Le mystère de l'Eglise*, dans : *NV*, octobre-décembre 1926, t. 1, pp. 520-521. Il s'agissait d'une nouvelle édition de l'ouvrage.

⁷ MOUGEL, « La correspondance Maritain-Journet », art. cit., p. 68. Cf. : LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., p. 49. Sur le père Clérissac : Michel CAGIN, « *Le mystère de l'Eglise*. En relisant le livre du père Clérissac », dans : *Charles Journet, un théologien contemplatif*, op. cit., pp. 28-48 ; MOUGEL, « La correspondance Maritain-Journet », art. cit., pp. 73-76.

⁸ Yves CONGAR, « Le père Clérissac (1864-1914) et le mystère de l'Eglise », *La Vie spirituelle*, octobre 1964, t. 111, 513-516, p. 514. Voir également : MOUGEL, « La vision maritainienne des rapports de l'Eglise et du monde », art. cit., p. 101 et note 4, pp. 101-102.

⁹ Charles JOURNET, préface à : Jacques-Bénigne BOSSUET, *Trois écrits spirituels*, Cahiers *Nova et vetera* n° 2 (janvier 1928), Fragnière frères, Fribourg, 1928, 3-12, p. 6.

¹⁰ Johann Adam MOEHLER, *La symbolique ou exposition des contrariétés dogmatiques entre les catholiques et les protestants d'après leurs confessions de foi publiques*, 2 t., Louis Vivès, Paris – Châlon-sur-Saône, 1852² (trad. de l'allemand par F. LACHAT). La bibliothèque de Journet possède un troisième tome non annoté, consacré à la *Défense de la symbolique*.

études sur l'encyclique du Pape et les contre-encycliques de Monod, Söderblom, Germanos¹¹, sur le livre de Söderblom, sur Lausanne etc. J'aimerais faire aussi une petite synthèse sur l'essence, les propriétés et les notes de l'Eglise pour clore le tout. Mais je travaille comme un escargot »¹².

Pour Emmanuel Lemièrre, ce texte peut être interprété de deux manières. Ou bien Journet pensait écrire deux ouvrages, l'un contre l'ecclésiologie de Stockholm et l'autre sur l'Eglise, ou bien la synthèse sur l'Eglise « pour clore le tout » aurait été la conclusion de sa réponse aux congressistes suédois. Cela lui semble « l'interprétation la plus obvie »¹³. En 1932, Journet paraît dire le contraire puisqu'il parle de la nécessité d'écrire un résumé de sa grande recherche ecclésiologique à laquelle il était arrivé : « Après il faudrait faire (...) le petit livre qui s'adresserait à tous, auquel je songeais d'abord »¹⁴ ; mais il se peut que ses souvenirs se mélangeaient. Que l'on adopte l'une ou l'autre hypothèse, on constate que *L'Eglise du Verbe incarné* procède bel et bien des controverses confessionnelles.

Emmanuel Lemièrre voit une autre illustration de l'origine œcuménique des recherches de Journet en ecclésiologie, sa présence à une rencontre organisée par Nicolas Berdiaev à Paris. Philosophe orthodoxe russe installé en France, Berdiaev (1874-1948) aimait proposer des réunions interconfessionnelles. Chargé de présenter « la conception catholique de l'Eglise » à la maison des Etudiants russes (Montparnasse)¹⁵, l'abbé Journet devait donner sa conférence le 6 mai 1929 avec la présence attendue du pasteur néo-calviniste Auguste Lecerf et peut-être aussi « du côté libéral » du pasteur Wilfred Monod et du catholique Lucien Laberthonnière¹⁶. Le texte de son intervention n'a malheureusement pas été retrouvé. Dans la préparation de la rencontre, l'opposition à l'œcuménisme était moins forte que face à Söderblom, on sent que Journet avait envie de proposer une solution satisfaisante pour tous, mais qu'il en était empêché au nom de la vérité. D'après sa correspondance avec Maritain, Journet éprouvait de la difficulté à reconnaître les communautés non-catholiques « comme des morceaux vivants de la vraie Eglise » :

« Ces Eglises comme telles sont mauvaises, n'ont donc pas comme telles la nature de l'Eglise, mais seulement par accident et dans une mesure seulement. Je sais que c'est là un problème essentiel, mais aurai-je le temps de voir ce qu'on peut dire ?... »¹⁷.

Le théologien semblait vouloir articuler sa conférence suivant les quatre causes aristotéliennes¹⁸. Déjà en 1927, lorsqu'il avait parlé des « protestantismes à la recherche d'une formule d'universalité »,

¹¹ « L'abbé Journet fait allusion aux réactions de l'archevêque luthérien Nathan Söderblom (cf. notamment *La Civiltà cattolica* 1928, vol. 3, pp. 289-303, *Una replica protestante alla recente enciclica "Mortalium animos"*), du pasteur Monod (*Du Protestantisme*, Paris, Alcan 1928, en particulier le chap. IV de la 4^e partie, *Vers l'Intercommunion*, pp. 239-245), et de l'archevêque orthodoxe grec Germanos, vice-président de la 1^{re} conférence *Faith and Order* à Lausanne » (*CJMI*, p. 632, note 4).

¹² Journet à Maritain, 30 octobre 1928 (*CJMI*, pp. 630-631). « C'est ici la première mention de son projet de synthèse sur l'Eglise » (*ibid.*, p. 632, note 5).

¹³ LEMIERRE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., p. 169.

¹⁴ Journet à Maritain, 26 avril (?) 1932 (*CJMI*, p. 230).

¹⁵ Maritain à Journet, probablement 25 avril 1929 (*CJMI*, p. 698). Voir aussi : « [Berdiaev] demande si vous voudriez faire la conférence du côté catholique, on inviterait ce jour-là une vingtaine de catholiques. Jour à choisir. Je vous conseille beaucoup d'accepter » (Maritain à Journet, 9 janvier 1929, *CJMI*, p. 654).

¹⁶ Maritain à Journet, 19 avril 1929 (*CJMI*, pp. 691 et 693).

¹⁷ Journet à Maritain, 22 avril 1929 (*CJMI*, p. 695).

¹⁸ Maritain à Journet, probablement 30 avril 1929 (*CJMI*, p. 700).

l'abbé Journet avait évoqué les quatre causes, en montrant leur attaque par la Réforme : la thèse luthérienne de la justification extrinsèque s'opposait à la causalité finale de l'Eglise, la vie surnaturelle véritable ; elle attaquait sa causalité efficiente en dissolvant le caractère divin du pouvoir hiérarchique ; elle opérait un divorce entre ses causalités formelle et matérielle par la séparation de son âme (Eglise invisible) et de son corps (Eglise visible)¹⁹.

Mettant en pratique son projet d'étude ecclésiologique, Journet, au début de l'année 1930, travaillait à l'« Eglise »²⁰. Cinq mois plus tard, il prenait conscience de l'ampleur de sa recherche :

« Si je pouvais finir l'Eglise, ce serait ce que je pourrais faire de mieux, je crois. Mais il me faudrait bien une année ou deux ans, sans avoir à lâcher ce travail pour un autre »²¹.

Nous aurons l'occasion de revenir sur la rédaction de cet ouvrage. Avant cela, présentons quelques réflexions de Charles Journet concernant les rapports de l'Eglise et du monde : la transcendance et l'universalité de l'Eglise, une série d'articles sur les « mondes », la question du pouvoir indirect.

Transcendance et universalité de l'Eglise

L'Eglise avait une origine surnaturelle. Lors de la recension d'un ouvrage intitulé *Catholicisme et vie internationale*²², l'auteur avait eu soin de mettre une distance entre l'Eglise et la Société des Nations pour laquelle il émettait un avis mitigé, contrairement aux protestants libéraux qui voyaient un parallélisme entre l'organisation internationale et l'Eglise chrétienne composée d'une fédération d'Eglises. Tout en appréciant son travail lorsqu'elle restait humble dans ses propos, le théologien insistait sur le danger qu'elle représentait et distinguait clairement l'Eglise, « l'organisation surnaturelle qui nous est venue du Christ », « ici-bas, le plus pur de nos biens », et une Société des Nations qui voudrait se transformer en un « Sur-Etat » et une « Sur-Eglise »²³. A Henri Schubiger, Journet fit part de ses regrets. Il se demandait si dans *L'union des Eglises* il n'avait pas « trop accordé à la S.D.N. » :

« Je sais bien que certains catholiques illusionnés trouvent que j'ai manqué d'optimisme. Mais l'autorité compétente ne m'a point blâmé ! Au contraire »²⁴.

La création de la Cité du Vatican sera pour Charles Journet une nouvelle occasion d'extraire l'Eglise des institutions temporelles²⁵. Il commentera ainsi une étude de Marcel Brazzola :

¹⁹ JOURNET, « Les protestantismes à la recherche d'une formule d'universalité », art. cit. (1927), col. 1221-1222.

²⁰ « Je reste malgré tout bien calme [à propos des attaques contre *Nova*]. "Je ne m'en fais pas". Je travaille à l'« Eglise » » (Journet à Maritain, 30 janvier 1930, *CJM II*, p. 37).

²¹ Journet à Maritain, 19 mai 1930 (*CJM II*, p. 63).

²² *Catholicisme et vie internationale*. Publié à l'occasion du centenaire du cardinal Mermillod, Fragnière frères, Fribourg, 1924 (contributions de Marius BESSON, Gonzague de REYNOLD, Yves de la BRIERE etc.).

²³ Charles JOURNET, « Catholicisme et vie internationale », *CG*, 7 février 1925. Ces deux dernières expressions étaient de Reynold, qui refusait également une telle vision de la Société des Nations.

²⁴ Journet à Henri Schubiger, 25 décembre 1927 (FCJ). Critique de la S.D.N. dans : Charles JOURNET, « L'ordre social chrétien », *NV*, octobre-décembre 1931, t. 6, 362-391, p. 387.

« Il faut dire comme le fait excellemment et à plusieurs reprises l'auteur, que l'Eglise est une personnalité spirituelle et supra-nationale. C'est d'une manière conforme peut-être au vocabulaire des juristes, mais certainement impropre, que l'Eglise serait qualifiée de personnalité inter-nationale »²⁶.

A côté de sa dimension surnaturelle, une autre caractéristique fondamentale de l'Eglise était son universalité. Ce thème avait été évoqué dans un article « "préventif" »²⁷ écrit avant une conférence d'Henri Massis à Genève. L'écrivain travaillait à sa *Défense de l'Occident* :

« Sous prétexte que l'Occident est le véhicule du christianisme, faut-il le défendre en bloc, indistinctement ? Mille fois non ! Les plus saints, les plus surnaturels, les plus clairvoyants de nos missionnaires le disent : il ne s'agit pas de latiniser, de germaniser, ou même de "civiliser" l'Afrique et l'Asie, il s'agit de les christianiser »²⁸.

Charles Journet était bien loin de prêter l'oreille aux voies maurrassiennes de l'Occident latin. Cette conscience de l'universalité du christianisme existait déjà dans les notes spirituelles du jeune prêtre :

« Les civilisations chrétiennes n'épuisent pas les richesses du christianisme ; elles n'en réalisent qu'un aspect, n'en représentent qu'un reflet »²⁹.

Mondes et civilisations

A la fin des années vingt, Journet avait écrit une longue étude dans la revue du père Bernadot³⁰ :

« Je suis en train de faire pour La Vie Intellectuelle un grand article sur Mondes et Civilisations où j'essaie de définir la civilisation – puis cet ensemble de civilisations qu'est un monde »³¹.

Contrairement à son désir, ce travail n'aboutit pas à un ouvrage qui lui aurait permis de « dire les choses plus hardiment et sans [s']astreindre à des recherches documentaires », car il avait voulu auparavant finir l'étude sur l'Eglise, la future *Eglise du Verbe incarné*³². Mais revenons aux articles de

²⁵ LA REDACTION [Charles JOURNET], « Une victoire de la lumière », *NV*, avril-juin 1929, t. 4, 119-128, p. 124 (également sous forme de tract : Charles JOURNET, *La Cité du Vatican selon les catholiques*, tract n° 5, Genève, juin 1929). Nous citons d'après la 2^e édition.

²⁶ Charles JOURNET, recension de : Marcel BRAZZOLA, *La Cité du Vatican est-elle un Etat ?*, dans : *NV*, juillet-septembre 1933, t. 8, 370-371, p. 370.

²⁷ Journet à Maritain, 12 octobre 1925 (*CJMI*, p. 320).

²⁸ Charles JOURNET, « Henri Massis à Genève », *CG*, 11 octobre 1925. Appréciation plus positive (diplomatique ?) de *Défense de l'Occident* dans : Charles JOURNET, « Plusieurs chroniques. I. Surnaturel et civilisation », *NV*, juillet-septembre 1927, t. 2, 295-303, p. 299 : « Pourtant M. Massis ne se trompe pas. Catholicisme n'est pas latinisme : il le sait comme nous. – Protestantisme n'est même pas germanisme ».

²⁹ Notes spirituelles, doc. cit., 31 juillet 1918 – 24 décembre 1918, col. 9 (FCJ).

³⁰ Charles JOURNET, « Définition de la civilisation », « La valeur d'une civilisation », « Comparaison des civilisations », « Les mondes » et « Le monde païen », *La Vie intellectuelle*, t. 1, décembre 1928, pp. 452-460 ; t. 2, janvier 1929, pp. 104-115, février 1929, pp. 256-267, mars 1929, pp. 436-465 ; t. 5, 10 octobre 1929, pp. 92-119 (suite de l'article : 10 novembre 1929, pp. 276-303).

³¹ Journet à Maritain, 30 octobre 1928 (*CJMI*, p. 629).

³² Journet à Maritain, 19 juillet 1932 (*CJMII*, p. 254).

La Vie intellectuelle. Puisque selon Journet les « raisons suprêmes » des civilisations remontaient au principe religieux et que d'autre part il y avait non pas une nature pure mais une grâce divine acceptée ou rejetée, le jugement de fond sur les civilisations concernait leur rapport à l'ordre surnaturel, accepté ou rejeté³³. Loin de se livrer à une étude d'ethnologie religieuse, Journet poursuivait un propos théologique, qui le faisait s'écrier d'une manière bien à lui :

« *Il ne sera pas nécessaire d'avoir accompli toute la route pour porter les jugements de valeur exacts et définitifs. On est installé dans la source, qui est la lumière divine participée par la foi, les grands bras du fleuve seront facilement reconnaissables, et quant aux dernières ramifications, qui sont innombrables, il n'y a point nécessité de les examiner dans le détail, pour savoir quelles eaux elles charrient* »³⁴.

L'ensemble des civilisations était ainsi réduit à « quatre mondes suprêmes », « le monde païen, le monde juif, le monde chrétien, le monde moderne »³⁵. Il y avait là en germe la réflexion sur l'histoire du salut et les différents âges du monde développée dans la troisième partie de *L'Eglise du Verbe incarné*. Journet avait placé l'islam dans le monde païen. Plus tard, il en fera « une simili-dissidence du christianisme »³⁶ et le présentera « comme une sorte de reprise volontaire et tardive, après six siècles, d'un judaïsme qui a méconnu son Sauveur »³⁷.

Dans son article sur les débuts de *La Vie intellectuelle*, Yvon Tranvouez donne une importance certaine aux contributions que l'abbé Journet y fit paraître, ces articles sur les mondes et l'étude dont il va être question sur le pouvoir indirect³⁸. L'auteur montre qu'elles correspondaient au propos intransigeant et intégraliste du périodique tourné vers la réalisation (utopique) d'une nouvelle chrétienté³⁹ : Journet y condamnait communisme et libéralisme, affirmait que l'Eglise chapeautait la civilisation et revendiquait pour elle un contrôle sur le monde par le moyen du pouvoir indirect. Ce jugement est à nuancer car des arguments supérieurs à l'apologétique y sont agités (examen des civilisations, primauté du spirituel). A l'instar de Maritain⁴⁰, Journet manifesterait du reste une distance face au périodique, lui reprochant son caractère insuffisamment thomiste⁴¹. On ne peut cependant donner entièrement tort à l'historien. Il pense que le pouvoir indirect défendu par Journet était « l'arme géniale qui permet[tait] les plus grandes concessions tout en sauvegardant l'idéologie intégraliste »⁴². Ce jugement éclaire les mots écrits par Journet au début de son article :

³³ JOURNET, « Les mondes », art. cit., pp. 437-439.

³⁴ *Ibid.*, p. 441.

³⁵ JOURNET, « Les mondes », art. cit., p. 464.

³⁶ *EVI*, t. 2, 1951, p. 810 (Œuvres complètes, t. 3, p. 1335).

³⁷ Préface à *EVI*, t. 2, 1962², p. VII (Œuvres complètes, t. 2, p. 6).

³⁸ Charles JOURNET, « La pensée thomiste sur le "pouvoir indirect" », *La Vie intellectuelle*, 15 avril 1929, t. 2, pp. 630-682. Journet publia aussi : « Le problème du mal. Mystère ou absurdité ? », *La Vie intellectuelle*, novembre 1928, t. 1, pp. 196-211.

³⁹ TRANVOUEZ, « La fondation et les débuts de *La Vie intellectuelle* (1928-1929) », art. cit.

⁴⁰ « Faire de lui [Maritain] "le grand animateur de la revue à ses débuts" ne nous paraît pas conforme à la réalité » (CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 159).

⁴¹ « J'ai été déçu aussi des 2 pages de garde du P. Bernadot : où il n'a pas osé écrire le nom de saint Thomas, de peur de s'attirer le nom de revue de "chapelle". Je le lui dirai » (Journet à Maritain, 5 novembre 1928, *CJM I*, p. 635).

⁴² TRANVOUEZ, « La fondation et les débuts de *La Vie intellectuelle* (1928-1929) », art. cit., p. 79.

« Il nous semble que quelques catholiques, dans leur dessein de servir la Chrétienté de l'avenir, réduisent trop la part de l'élément formel et perdent de vue certains droits inaliénables de l'Eglise ».

Un outil encombrant : le pouvoir indirect⁴³

Le pouvoir indirect voulait rendre compte de l'intervention de l'Eglise dans les affaires temporelles. Maritain et Journet sont considérés comme les défenseurs modernes de cette doctrine, entendue selon l'acception des théologiens baroques Vitoria, Bellarmin et Suarez⁴⁴.

L'histoire ne manque pas d'exemples illustrant des tensions entre l'Eglise et l'Etat, que l'on songe aux luttes entre le pape Grégoire VII et Henri IV d'Allemagne ou entre Boniface VIII et Philippe le Bel. Pour expliquer les raisons de l'intervention de l'Eglise dans le temporel, certains théologiens maximalistes avaient revendiqué une autorité immédiate de l'Eglise sur les choses de ce monde. C'était la thèse du pouvoir « direct ». D'autres comme les légistes du roi de France avaient au contraire essayé de rendre le pouvoir séculier le plus indépendant possible du spirituel. On parlera par la suite d'un pouvoir purement « directif » de l'Eglise sur le monde, qui la limitait à un rôle de conseil. Une solution intermédiaire comprise de différentes manières défendait le pouvoir « indirect ». Ainsi, selon la théorie illustrée par les théologiens de l'époque baroque, l'Eglise avait une véritable autorité sur le temporel lorsque, dans des questions purement séculières et indépendantes comme telles de sa juridiction, un enjeu spirituel s'était manifesté, par exemple lorsqu'un prince devenait apostat. Dans ce cas, il était légitime à l'Eglise d'intervenir et de délier les sujets du serment d'obéissance ; son intervention s'expliquait « en raison du péché », *ratione peccati*. Journet précisera que cela ne concernait pas « les questions mixtes » comme les effets du mariage qui ressortissaient à la fois de l'autorité religieuse et de l'autorité civile⁴⁵.

Dans *L'esprit du protestantisme en Suisse*, l'abbé Journet évoquait le pouvoir indirect en parlant du « pouvoir de gouvernement ou de juridiction » de l'Eglise lorsqu'« il s'exerce *indirectement* sur les choses, actes et biens dits civils, lesquels ne peuvent relever de l'Eglise que dans la mesure où ils sont en *connexion moralement nécessaire* avec la fin religieuse qu'elle poursuit »⁴⁶. Sa méconnaissance chez les Réformateurs avait provoqué l'une des trois brisures du XVI^e siècle, la rupture entre l'Eglise et l'Etat :

⁴³ Sur ce sujet : Yves de la BRIERE, « Pouvoir pontifical dans l'ordre temporel. II. Pouvoir indirect du pape sur les choses temporelles », dans : Adhémar d'ALES, *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, t. 4, Beauchesne, Paris, 1928, col. 105-115 ; Jean-Marie AUBERT, « Pouvoir. IV. Le pouvoir de l'Eglise sur le temporel », dans : *Catholicisme*, op. cit., t. 11, 1988, col. 712-718 (actualisation de la problématique).

⁴⁴ *Ibid.*, col. 715 ; TRANVOUEZ, « La fondation et les débuts de *La Vie intellectuelle* (1928-1929) », art. cit., p. 89 (« Charles Journet théoricien du pouvoir indirect »). Voir également : FLOUCAT, *Pour une restauration du politique*, op. cit., pp. 27-33.

⁴⁵ JOURNET, « La pensée thomiste sur le "pouvoir indirect" », art. cit. (1929), p. 633.

⁴⁶ JOURNET, *L'esprit du protestantisme*, op. cit., p. 28.

« [Zwingli] méconnut tout le pouvoir indirect de l'Eglise sur les choses civiles. C'était rompre l'harmonie véritable entre l'Eglise et l'Etat, et s'obliger soit à subordonner l'Eglise à l'Etat, soit à la séparer de l'Etat et à proclamer (...) le divorce entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel »⁴⁷.

Lors de la condamnation de l'Action française, Journet et Maritain crurent au commencement que l'Eglise était intervenue en raison du pouvoir indirect. C'était l'avis du philosophe dans une lettre à Maurras⁴⁸. Pour lui répondre, il songeait à une étude sur le sujet (qu'il pensait confier à Journet)⁴⁹ et cette solution était pleinement approuvée par son ami genevois. Estimant qu'il fallait « délivrer la conscience française », ce dernier était d'avis que « tant que la notion de pouvoir indirect n'aura[it] pas été restaurée dans le monde, les nations ser[ai]ent en état de péché mortel de haine et d'égoïsme »⁵⁰. Quelques jours plus tôt, Journet avait envoyé au père Yves de la Brière un article qu'il avait écrit pour le *Courrier*⁵¹. Le jésuite partageait son point de vue concernant l'Action française :

« *Aucun doute du fait sur la question présente, nonobstant les exégèses tendancieuses : le Pape faisait usage de son pouvoir indirect et préceptif dans une matière mixte, et non pas de son pouvoir directif* »⁵².

Plus tard en revanche, Maritain pensera que la condamnation de l'Action française relevait du pouvoir direct de l'Eglise sur les choses spirituelles. Ce sentiment sera net dans sa contribution à *Pourquoi Rome a parlé*, que le philosophe composa après une rencontre décisive avec Pie XI⁵³.

Notons que dès 1927, les deux amis avouèrent leur réserve face à l'expression de « pouvoir indirect ». A un Maritain hésitant⁵⁴. Journet écrivait : « Ce serait perdre la moitié de ses avantages de le maintenir. En vous obligeant à le supprimer, vous serez obligé de faire un effort d'expression qui rendra plus pure votre pensée »⁵⁵. Le théologien refusait-il désormais à l'Eglise le droit d'intervenir avec autorité dans les questions temporelles ? Non. Il avait peur au contraire, et Maritain avec lui peut-être, d'un fractionnement de la juridiction ecclésiastique :

⁴⁷ *Ibid.*, pp. 31-32.

⁴⁸ Maritain à Maurras, 11 janvier 1927 (OC III, pp. 1308-1313). Cf. : Maritain à Philippe Bénéton, 11 juillet 1971 (lettre publiée dans : *Cahiers Jacques Maritain*, n° 46 (juin 2003), 77-80, p. 79).

⁴⁹ « Que dois-je faire ? Une étude sur le pouvoir indirect est l'affaire d'un théologien » (Maritain à Journet, 20 janvier 1927, *CJMI*, p. 461). L'ouvrage projeté deviendra *Primauté du spirituel*.

⁵⁰ Journet à Maritain, 24 janvier 1927 (*CJMI*, p. 463).

⁵¹ JOURNET, « Réflexions après la condamnation de l'Action Française », art. cit. (1927).

⁵² Billet d'Yves de la Brière à Journet, 19 janvier 1927 (FCJ).

⁵³ « Qu'il s'agît uniquement du pouvoir direct sur le spirituel j'en ai été de plus en plus profondément persuadé, aidé en cela par "le supplément de lumières que nous devons à la parole du suprême Pasteur" » (Maritain à Philippe Bénéton, 11 juillet 1971, doc. cit., p. 79). Voir : MARITAIN, « Le sens de la condamnation », dans : *Pourquoi Rome a parlé*, op. cit. (OC III, pp. 1238-1239) ; cf. : JOURNET, « La pensée thomiste sur le "pouvoir indirect" », art. cit. (1929), p. 670, note 1.

⁵⁴ « Quel titre ? Je ne sais encore. Peut-être : "Le Pape et le Pouvoir indirect" bien que ce mot indirect ne me plaise pas beaucoup » (Maritain à Journet, 29 janvier 1927, *CJMI*, p. 466).

⁵⁵ Journet à Maritain, 4 février 1927 (*CJMI*, p. 468).

« Il n'y a pas dans le Pontife romain un double pouvoir, mais un seul, qui regarde directement les choses spirituelles, et s'étend par manière de conséquence aux choses temporelles »⁵⁶.

La Vie intellectuelle faisait paraître en 1929 l'article « un peu long »⁵⁷ que Journet avait consacré au pouvoir indirect (écrit entre guillemets dans le titre). Pour l'auteur, alors qu'elle ne possédait aucune autorité sur les réalités temporelles comme telles, l'Eglise avait un pouvoir, une juridiction s'étendant aux « choses spirituelles par nature » et aux « choses spirituelles par accident ». A la fin de l'article, Journet estimait « impossible de rejeter à l'erreur du "pouvoir direct" l'enseignement des plus grands théologiens du moyen-âge » et « illusoire d'appeler traditionnelle la thèse du "pouvoir directif" »⁵⁸. A moins qu'elle ne l'était déjà, la thèse suivant laquelle « l'Eglise possède vraiment et en propre la juridiction sur les choses temporelles pour autant qu'elles sont ordonnées aux choses spirituelles »⁵⁹ pouvait être définie, pensait-il, comme un dogme.

Jacques Maritain avait souhaité publier l'étude de Journet dans la collection « Questions disputées »⁶⁰. Il sera d'autant plus intéressé qu'il avait été attaqué par un auteur autrichien selon lequel il y avait une évolution du pouvoir direct médiéval, par le pouvoir indirect des théologiens baroques, au pouvoir directif de l'époque contemporaine. Pensant au contraire à une continuité doctrinale entre les théories anciennes et son époque⁶¹, le philosophe pressa son ami de prendre la plume⁶². La réponse sera un petit livre de la collection dirigée par Maritain et Journet, *La juridiction de l'Eglise sur la cité*⁶³. Pour l'édition de cet ouvrage, Charles Journet avoua avoir été aidé « par les remarques si précises » de Roland Dalbiez⁶⁴, un familier de Meudon qui, on s'en souvient, avait insisté sur le pouvoir indirect en faisant la recension de *L'esprit du protestantisme*.

Dans le livre, la thèse de 1929 concernant la juridiction de l'Eglise sur les réalités temporelles « pour autant qu'elles sont ordonnées aux choses spirituelles » était réaffirmée⁶⁵. En revanche, l'expression de « pouvoir indirect » n'apparaissait plus dans le titre, pas même entre guillemets. On apprend du reste

⁵⁶ « *Non est in Pontifice duplex potestas, sed una, quae directe respicit spiritualia, et consequenter extenditur ad temporalia* » (jugement de Suarez, communiqué par Journet à Maritain, annexe à sa lettre du 4 février 1927, *CJMI*, p. 474).

⁵⁷ Journet à Maritain, 11 janvier 1929 (*CJMI*, p. 660).

⁵⁸ JOURNET, « La pensée thomiste sur le "pouvoir indirect" », art. cit. (1929), pp. 681-682.

⁵⁹ « *Ecclesia habet vere et propria jurisdictionem in temporalibus prout ordinantur ad spiritualia* » (*ibid.*, p. 682).

⁶⁰ Maritain à Journet, 6 octobre 1929 (*CJMI*, p. 716).

⁶¹ Cf. : « Cette doctrine [intervention de l'Eglise en matière temporelle *ratione peccati*] est immuable. Elle a pu se présenter sous des aspects différents, pour l'essentiel elle n'a pas bougé au cours des siècles » (MARITAIN, *Primauté du spirituel*, op. cit., OC III, p. 802).

⁶² Maritain à Journet, 23 février 1930 (*CJM II*, p. 41 et note 3, p. 43). Cf. : Véra Oumançoff à Journet, 23 décembre 1929 (*CJM I*, p. 734 et note 1, p. 735) et plusieurs autres lettres de Maritain en 1930, par exemple : « Vous reprendrez, n'est-ce pas, votre admirable étude sur le Pouvoir indirect » (lettre du 3, 10 ou 17 juillet 1930, *CJM II*, p. 81).

⁶³ Charles JOURNET, *La juridiction de l'Eglise sur la cité*, Desclée De Brouwer, Paris, 1931 (imprimatur : 7 mai 1931).

⁶⁴ *Ibid.*, p. 7.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 117.

que l'auteur avait voulu intituler son étude : « *Le pouvoir spirituel de l'Eglise sur les matières ordinairement civiles* »⁶⁶. La raison qui explique cette omission est la même que celle donnée par Journet en février 1927 : il était préoccupé de ne pas diminuer l'autorité pontificale⁶⁷. Nous précisons qu'en dépit de l'argument central de son livre et de la richesse de sa documentation, le réalisme amena Journet à reconnaître que « le plus souvent l'Eglise atteint le temporel non par voie de juridiction mais par voie de répercussion »⁶⁸.

Les idées défendues dans *La juridiction* furent remarquées. Trois auteurs au moins en parlèrent en France et furent dans l'ensemble assez critiques. Le père Yves Congar⁶⁹ était gêné par l'équivalence trop forte à ses yeux entre la pensée thomiste et l'Eglise :

« Il nous semble que l'auteur a méconnu l'existence d'écoles théologiques catholiques qui ont tenu dans l'Eglise – sans que pour autant l'Eglise ait proprement tenu en elles – des doctrines différentes de celle qu'on peut appeler thomiste. On ne gagnera rien, croyons-nous, à fabriquer trop vite une orthodoxie en ces matières ».

Estimant la position du théologien « d'authentique tradition thomiste », il l'invitera à distinguer ce qui était de saint Thomas et ce qui provenait de l'Ecole. Comme Charles Journet l'avait relevé, l'unicité du pouvoir pontifical était défendu par Thomas et Cajetan, mais il aurait dû marquer la différence avec une autre formule issue de l'Ecole, « exercer occasionnellement le pouvoir spirituel ».

Attaqué par Journet⁷⁰, Jean Rivière, professeur de théologie fondamentale à l'Université de Strasbourg, fut plus sévère⁷¹. Blâmant l'auteur de n'avoir pas abordé la tradition antérieure au XV^e siècle, il qualifia le livre d'« ouvrage unilatéral, où l'argument d'autorité a trop souvent le pas sur les faits ». Pour lui, le simplisme et « le dogmatisme d'école adopté par M. Journet » n'empêchaient pas le problème de rester parmi les « *Questions disputées* ».

De son côté, le père Henri de Lubac évoqua souvent Journet dans un article confié à la même revue. L'auteur refusait l'idée même de juridiction sur le temporel. Transformer l'autorité civile en un instrument spirituel était « abaisser l'Eglise » et « humilier l'Etat ». L'Eglise ne devait pas être « une grandeur de chair », même occasionnellement. Le père de Lubac acceptait en revanche les termes « pouvoir indirect », « pouvoir directif », pourvu qu'on les comprenne bien : l'Eglise avait autorité sur les consciences et les engageait à transformer le monde.

« Animés des intentions les meilleures, les théologiens qui réclament pour l'Eglise une juridiction sur le temporel ne s'aperçoivent pas du tort qu'ils lui causent, en entretenant envers elle, chez beaucoup d'hommes sincères, une méfiance, une hostilité même, souvent invincibles.

⁶⁶ Journet à Maritain, 14 ou 21 octobre 1930 (*CJM* II, p. 100).

⁶⁷ JOURNET, *La juridiction*, op. cit., pp. 116-118.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 217.

⁶⁹ Yves CONGAR, « Bulletin de théologie. I. Théologie spéculative », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, t. 21 (1932), 665-686, pp. 684-685.

⁷⁰ JOURNET, *La juridiction*, op. cit., p. 19, note 3.

⁷¹ Jean RIVIERE, recension de : JOURNET, *La juridiction*, op. cit., dans : *Revue des sciences religieuses*, t. 12 (1932), pp. 295-297.

Ils ne s'aperçoivent pas, chose plus grave, qu'ils la tentent, comme Satan jadis tenta le Christ au désert »⁷².

Le spectre du Grand Inquisiteur, que Journet combattra, planait donc sur lui.

Un lecteur autrement plus proche fit aussi des remarques : Jacques Maritain. Le philosophe, qui avait pourtant encouragé son ami, était resté un peu sur sa faim. C'est qu'il avait évolué dans sa vision des rapports du temporel et du spirituel et le livre de Journet correspondait trop à la vision dont il avait pris congé.

Chez Maritain, la condamnation de l'Action française est une date charnière. Son biographe Jean-Luc Barré pense que la condamnation de 1926 fut même aussi importante que sa conversion, car elle le conduisit d'« une vision foncièrement réfractaire à la modernité et nostalgique de l'ordre ancien » à « la nécessité d'intéresser plus largement l'enseignement de l'Eglise au destin des sociétés contemporaines et de restituer au christianisme l'intégralité de sa mission temporelle, au plus près de l'aventure humaine et des affaires de la cité »⁷³. Nous allons donner quelques exemples de cette évolution.

A Nicolas Berdiaev qui voyait l'émergence d'« un nouveau Moyen Age », un monde ayant abandonné la mentalité individuelle et libérale pour revêtir la figure de l'Antéchrist sous la mouvance de la Révolution russe mais disponible aux sollicitations de la grâce⁷⁴, Maritain précisait dans sa conférence tenue à Constance puis prononcée à Genève le 20 août 1928 que l'unité de la culture chrétienne n'était plus « un château-fort dressé au milieu des terres », mais plutôt « l'armée des étoiles jetées dans le ciel »⁷⁵. Jacques Maritain refusait pour l'Eglise le modèle de la cité assiégée qu'il fallait défendre les armes à la main. L'évêque Mgr Besson qualifia cette conférence d'« épatante », « ce qui est, en Suisse, le superlatif suprême »⁷⁶ ! Concluant en 1929 la polémique avec l'Action française, *Clairvoyance de Rome* avait établi les bases d'une vision nouvelle et plus harmonieuse du temporel et du spirituel : le philosophe avait eu recours à l'image de la greffe pour montrer la vivification opérée par la grâce à l'intérieur de la nature⁷⁷. Le 23 avril 1930, lors d'un congrès des Etudiants catholiques suisses à Fribourg, Maritain prononçait une conférence « décisive »⁷⁸, où il se démarquait des propos belliqueux de *Trois réformateurs* :

⁷² Henri de LUBAC, « Le pouvoir de l'Eglise en matière temporelle », *ibid.*, 329-354, pp. 341-342. Présentation de l'article dans : PREVOTAT, *Les catholiques et l'Action française*, op. cit., pp. 462-463.

⁷³ BARRE, *Jacques et Raïssa Maritain, les mendiants du ciel*, op. cit., p. 354.

⁷⁴ CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 166.

⁷⁵ Jacques MARITAIN, « Saint Thomas et l'unité de la culture chrétienne », *La Vie intellectuelle*, octobre 1928, t. 1, 46-74, p. 73 (texte repris dans : *Le Docteur angélique*, op. cit., OC IV, p. 94).

⁷⁶ Journet à Raïssa Maritain, 21 août 1928 (*CJM I*, p. 617). La conférence de Maritain à Genève, organisée sous le patronage des Etudiants catholiques (Journet à Maritain, 17 août 1928, *CJM I*, p. 615), fut annoncée et recensée par le théologien (Charles JOURNET, « Jacques Maritain à Genève », « La conférence de Jacques Maritain » et « La conférence de Jacques Maritain. L'unité de la civilisation chrétienne et Thomas d'Aquin », *CG*, 17, 19 et 23 août 1928).

⁷⁷ MARITAIN et alii, *Clairvoyance de Rome*, op. cit. (OC III, p. 1164). Sur *Clairvoyance* : MOUGEL, « La vision maritainienne des rapports de l'Eglise et du monde », art. cit., pp. 109-110.

⁷⁸ BARRE, *Jacques et Raïssa Maritain, les mendiants du ciel*, op. cit., p. 397.

« Dans la mesure où malgré tout ce qui lui manque en qualité, le monde moderne enveloppe une réelle croissance de l'histoire, non, la conception chrétienne de la culture ne lui est pas opposée. Bien au contraire, elle voudrait sauver en lui et amener à l'ordre de l'esprit toutes les richesses de vie qu'il comporte »⁷⁹.

Maritain développera aussi (à partir de l'édition anglaise de *Primauté du spirituel* en 1930) l'idée d'une nouvelle chrétienté, caractérisée par l'exercice de la liberté. La préface à cette édition marquait un « moment important » de la recherche de Maritain, comme l'intéressé le déclarera à Charles Journet⁸⁰. Loin de la thèse du pouvoir indirect, le philosophe s'ouvrait en ce moment à l'autonomie du temporel sous un ciel chrétien, où les choses de ce monde avaient valeur non de moyens, mais de fins, intermédiaires ou *infravalentes*⁸¹.

Revenons à *La juridiction*. Même s'il jugeait le livre « excellent »⁸², Maritain avait fait part de ses réserves à la lecture des épreuves. Il avait ainsi suggéré à Journet une modification pour éviter de faire comprendre au lecteur que le bien commun de la cité terrestre était identique en régime chrétien et en régime non chrétien⁸³. Le ciel chrétien donnait une couleur particulière à la cité des hommes. A Journet qui désirait « éviter l'augustinisme disant qu'il n'y a pas de droit hors la grâce »⁸⁴, Maritain répondait « qu'il f[allait] faire très grande attention à ne pas trop déterminer le thomisme par *antithèse* à l'augustinisme », en raison d'« un risque réel de rationalisme déguisé »⁸⁵. Le philosophe avait été gêné par la subordination *accidentelle* du politique au spirituel. Il préférait parler d'une « ordination de l'un à l'autre comme de la fin intermédiaire à la fin ultime », ajoutant plus bas ces mots éclairants :

« Je crois que ces termes [subordination accidentelle] conviennent au point de vue du pouvoir juridictionnel de l'Eglise, mais à ce point de vue seulement. Il y a une fonction comme maternelle de l'Eglise, infiniment plus vaste, et au point de vue de laquelle je crois à une subordination ou à une ordination essentielle et intrinsèque du politique au spirituel, du bien de la cité à celui de l'Eglise, je dis pour le bien lui-même de la cité »⁸⁶.

Les remarques de Maritain étaient précieuses. Rejetant l'équivalence entre le bien temporel d'une société chrétienne et d'une société non chrétienne, manifestant sa réticence face à l'indépendance essentielle du politique, le philosophe détournait Journet d'une position naturaliste et l'engageait à dépasser le cadre juridique pour considérer le temporel et le spirituel sous la forme de deux instances dont l'une était soumise à l'autre, comme une fin intermédiaire par rapport à la fin ultime.

⁷⁹ Jacques MARITAIN, *Religion et culture* [ouvrage issu de la conférence], Desclée De Brouwer, Paris, 1930 (OC IV, p. 214). Conférence publiée également dans : *NV*, juillet-septembre 1930, t. 5, pp. 229-264.

⁸⁰ Maritain à Journet, 14 septembre 1958 (*CJM* V, p. 103).

⁸¹ La distinction entre « fin infravalente » et « moyen » provenait du langage scolastique (Jacques MARITAIN, *Humanisme intégral*. Problèmes temporels et spirituels d'une nouvelle chrétienté, Fernand Aubier / Ed. Montaigne, Paris, 1936, OC VI, p. 460). Sur l'évolution de Maritain : MOUGEL, « La vision maritainienne des rapports de l'Eglise et du monde », art. cit., pp. 112-125.

⁸² Maritain à Journet, probablement 20 avril 1931 (*CJM* II, p. 135).

⁸³ Maritain à Journet, 6 avril 1931 (*CJM* II, pp. 125-126).

⁸⁴ Journet à Maritain, probablement 13 avril 1931 (*CJM* II, p. 130).

⁸⁵ Maritain à Journet, probablement 20 avril 1931 (*CJM* II, p. 135).

⁸⁶ *Ibid.*, pp. 134 et 135.

Nous ignorons si Journet eut connaissance des remarques d'Yves Congar, de Jean Rivière et d'Henri de Lubac. Celles de Maritain en tout cas le firent profondément réfléchir. A la suite de sa première lettre, le théologien, qui avait relu les pages de *Clairvoyance de Rome* signalées par Maritain, avait même envisagé de renoncer à *La juridiction*⁸⁷. Le texte paraîtra malgré tout, muni de quelques modifications (qui ne l'empêchèrent pas de recevoir les critiques des trois théologiens susmentionnés)⁸⁸. Mais dans son esprit, Charles Journet avait effectué comme une sorte de conversion politique. Elle se manifeste symboliquement par la signature d'une préface à un texte de saint Thomas paru quelque temps après *La juridiction*, où Journet aura soin de placer la subordination essentielle *avant* la subordination accidentelle :

*« Il faut donc reconnaître, croyons-nous, conformément à ces divers textes, une double subordination du temporel au spirituel : une subordination essentielle et générale de toute l'œuvre politique aux principes de la vie chrétienne ; puis une subordination occasionnelle, pour les cas d'interférence, de la juridiction politique à la juridiction spirituelle »*⁸⁹.

Le déplacement était important. Journet allait mettre désormais l'accent sur cette dynamique qui présentait le bien commun temporel comme une fin infravalente, autonome tout en étant naturellement unie au spirituel. Le théologien s'était déjà approché d'une telle vision en 1929 lorsqu'il affirma que la politique était non pas « subordonnée à la morale », mais « partie de la morale », ceci pour éviter de donner à penser qu'elle était « un tout subsistant et autonome qui p[ouvait] recevoir dans certains cas d'interférence avec une loi supérieure une régulation extérieure »⁹⁰. Mais il avait continué à parler de juridiction accidentelle parce qu'il s'était senti lié à un texte du Docteur commun. Grâce à Maritain, le théologien avait pu dépasser une fidélité trop littérale à saint Thomas :

*« Le texte des Sentences⁹¹ m'acculait à une dualité que je voyais bien qu'il fallait maintenir, mais qui contredisait tout ce que j'avais pensé ou écrit sur la fin de l'Etat, intermédiaire par rapport à celle de l'Eglise »*⁹².

⁸⁷ Journet à Maritain, probablement 13 avril 1931 (*CJM* II, p. 130).

⁸⁸ L'auteur évoqua ainsi la « subordination totale ou essentielle ou intrinsèque de la Cité » (JOURNET, *La juridiction*, op. cit., p. 85). Cf. : Maritain à Journet, 29 avril (?) 1931 (*CJM* II, pp. 141-144).

⁸⁹ Charles JOURNET, préface à : THOMAS D'AQUIN, *Du gouvernement royal*, nouvelle édition revue et corrigée, Librairie du Dauphin, Paris, 1931 (Claude ROGUET éd.), XII-XXXVIII, p. XXXII. L'imprimatur datait du 14 août 1931.

⁹⁰ Journet à Maritain, 25 octobre 1929 (*CJM* I, p. 724).

⁹¹ « Possunt iterum potestas superior et inferior ita se habere, quod *ambae orientur ex una quadam suprema potestate* quae unam alteri subdit secundum quod vult, et tunc una *non* est superior alteri *nisi* in his quibus una supponitur alii a suprema potestate » (Comm in II Sent., dist. 44, expositio textus, cité dans : JOURNET, *La juridiction*, op. cit., p. 71, note 1).

⁹² Journet à Maritain, 30 avril 1931 (*CJM* II, p. 145).

Même si Journet n'abandonna pas purement et simplement le pouvoir indirect⁹³, *L'Eglise du Verbe incarné* rectifiera certaines affirmations de *La juridiction*. L'abbé Journet explique que les données de l'ouvrage de 1931, « où le mot de juridiction était pris dans un sens très restreint, ont été élargies et modifiées » par la suite dans le premier volume de *L'Eglise*, « où des distinctions capitales ont été précisées » : la différence entre subordination instrumentale et subordination de la cause seconde, la différence entre chrétienté sacrale et chrétienté profane⁹⁴. Dans le second volume, l'auteur se corrigera explicitement au sujet des vertus morales acquises, « surélevées par la charité et par les vertus morales infuses qui leur correspondent, mais surélevées *non instrumentalement* »⁹⁵.

Le premier manuscrit de L'Eglise du Verbe incarné

En 1930, après avoir achevé ses articles pour *La Vie intellectuelle*, Charles Journet expliquait à Maritain qu'il travaillait à l'« Eglise »⁹⁶. C'est en 1930 également que le théologien publiait une étude sur la hiérarchie apostolique, le premier des articles de *Nova* qu'il reprendra dans *L'Eglise du Verbe incarné*⁹⁷. Serait-il possible de connaître plus en détail le contenu de sa recherche ?

Les archives de la Fondation du Cardinal Journet possèdent une partie d'un manuscrit dactylographié qui est très certainement l'« Eglise », comme le montrent l'analyse du document et sa comparaison avec les informations données par Journet à Maritain⁹⁸. Accompagnées d'un plan qui sera modifié en partie par l'auteur, les feuilles dactylographiées vont d'une page 581 à une page 1110. Plusieurs manquent malheureusement, mais l'on peut en trouver certaines (et d'autres aussi) ailleurs dans les documents de la Fondation. Elles comportent une « troisième partie », « La cause finale et la sainteté de l'Eglise » et une « quatrième », « L'Eglise dans sa préparation et dans sa consommation ». La troisième partie a dû être achevée au début de 1932 car le 8 février de cette année, Journet annonçait à Maritain qu'il se trouvait « au commencement de la 4^e et dernière partie » de son livre⁹⁹, ce qui

⁹³ En 1937 il gardait le mot pour évoquer l'action du pouvoir canonique « en passant par le bras séculier, mais sans engager immédiatement, directement, sa responsabilité [celle du pouvoir canonique] » (Charles JOURNET, « Le pouvoir indirect de l'Eglise », *NV*, octobre-décembre 1937, t. 12, 439-458, p. 440). Dans le premier tome de *L'Eglise du Verbe incarné*, Journet préférerait employer le « pouvoir direct » pour qualifier l'action du pouvoir canonique de l'Eglise du Moyen Age lorsqu'il assumait la responsabilité d'une action, que ce fût par lui-même ou par le bras séculier, tandis que le « pouvoir indirect » était « celui que le pouvoir canonique exerce en faisant un devoir au pouvoir temporel d'agir comme une cause seconde, selon ses moyens et ses fins propres, et sous sa propre responsabilité » (*EVI*, t. 1, 1941-1942, p. 302 [Œuvres complètes, t. 1, pp. 526 et 528]).

⁹⁴ JOURNET, « Regard rétrospectif. A propos du dernier livre du R. P. Congar sur l'Eglise », art. cit. (1963), p. 297.

⁹⁵ *EVI*, t. 2, 1951, p. 937, note 1 et également p. 164, note 1 [Œuvres complètes, t. 3, pp. 1533-1534, note 104 et t. 2, pp. 310-312, note 157].

⁹⁶ Journet à Maritain, 30 janvier 1930 (*CJM II*, p. 37).

⁹⁷ Charles JOURNET, « La hiérarchie apostolique », *NV*, janvier-mars 1930, t. 5, pp. 98-103. Article « très remanié » (LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., p. 331, note 44), dans : *EVI*, t. 1, 1941-1942, pp. 24-30 (Œuvres complètes, t. 1, pp. 53-63).

⁹⁸ Cette étude sera désormais appelée : « premier manuscrit de *L'Eglise du Verbe incarné* ».

⁹⁹ Journet à Maritain, 8 février 1932 (*CJM II*, p. 204).

signifiait que la précédente était terminée. Les ouvrages cités à la fin de la troisième partie vont du reste jusqu'en 1931 (*Quadragesimo anno* de Pie XI, *La juridiction de l'Eglise* par exemple)¹⁰⁰. Vers la fin d'avril 1932, Journet avait progressé et ne devait plus, avant de « redresser » son manuscrit, que parler « de l'Eglise du ciel » et écrire l'introduction¹⁰¹. Cette « Eglise du ciel » fut aussi vraisemblablement achevée en 1932¹⁰².

On peut supposer que les première et deuxième parties du manuscrit abordaient les causes efficiente et matérielle-formelle de l'Eglise puisque la troisième partie parlait de la causalité finale ; Journet évoquait ensuite l'Eglise dans sa préparation avant le Christ et dans sa consommation au purgatoire et dans le ciel : c'était le plan d'ensemble de *L'Eglise du Verbe incarné*. Appliquons à son propos deux points relevés par Emmanuel Lemièrre au sujet de l'introduction à *L'Eglise* du 15 septembre 1939 et des articles ecclésiologiques des années trente¹⁰³. Tout d'abord, le projet de l'auteur était d'une grande originalité. Le théologien n'était certes pas le premier à appliquer les quatre causes à l'Eglise. Il avait rencontré ce schéma dans le *De revelatione per Ecclesiam catholicam proposita* de Garrigou-Lagrange¹⁰⁴, qui l'avait lui-même vraisemblablement reçu de son maître Ambroise Gardeil¹⁰⁵. Mais une telle architecture était rare pour le traité *De Ecclesia* car il était d'usage de l'organiser autour des notes de l'Eglise (son apostolicité, son unité etc.)¹⁰⁶. En outre, loin de vouloir écrire une simple « hiérarchiologie » à laquelle se résumaient trop souvent selon le père Congar les traités d'ecclésiologie¹⁰⁷, Journet avait eu dès le départ une vision très large de la théologie de l'Eglise puisqu'il s'était intéressé, au début des années trente déjà, à l'âme de l'Eglise, à sa sainteté, à l'histoire du salut.

A quel moment Journet décida-t-il d'appeler son étude : *L'Eglise du Verbe incarné* ? Après une évocation de « l'Eglise du mystère de l'Incarnation » en 1932¹⁰⁸, *Nova* mentionne pour la première fois l'expression en 1934. C'était une citation faite par Journet de Maritain, qui parlait du mariage spirituel :

¹⁰⁰ Notes 782 et 816.

¹⁰¹ Journet à Maritain, 26 avril (?) 1932 (*CJM* II, p. 231). Une note des pp. 903 à 986 cite un ouvrage de 1932 (note 1024), alors que Journet avait ajouté à la main des renvois à une nouvelle édition du père Allo datant de 1933 (notes 912, 1026).

¹⁰² Les ouvrages cités dans les dernières pages vont jusqu'aux *Degrés du savoir*, de 1932 (note 1277).

¹⁰³ LEMIERRE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., pp. 174-176.

¹⁰⁴ *EVI*, t. 1, 1941-1942, p. XIII, note 1 (*Œuvres complètes*, t. 1, p. 8, note 3).

¹⁰⁵ LEMIERRE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., p. 178.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 175.

¹⁰⁷ Cité dans : *ibid.*, p. 179. « Le *De Ecclesia* fut principalement, parfois presque exclusivement, une défense et une affirmation de la réalité de l'Eglise comme appareil de médiation hiérarchique, des pouvoirs et de la primauté du Siège romain, bref une "hiérarchiologie" » (Yves CONGAR, *Jalons pour une théologie du laïc*, Cerf, Paris, 1953, p. 68).

¹⁰⁸ Charles JOURNET, « "La légende du grand inquisiteur" », *NV*, janvier-mars 1932, t. 7, 77-100, p. 80 (communication de René Mougel).

« Nous croyons que, si haut que puisse atteindre, hors de l'appartenance visible à l'Eglise du Verbe incarné, une expérience mystique issue d'une foi surnaturelle seulement implicite, elle ne s'élève jamais jusqu'à ce point »¹⁰⁹.

Le philosophe avait-il été influencé par Journet pour employer cette expression ? Donna-t-il lui-même au prêtre le titre de son traité de l'Eglise ? L'idée liant l'Eglise à l'incarnation du Fils était ancienne chez Journet. Dans un sermon de 1920, il avait décrit « la seule vraie » Eglise, celle « qui dispense aux âmes le vrai pain », comme « l'Eglise du Verbe fait chair »¹¹⁰.

Au printemps 1932, Journet qualifiait son étude de « travail préliminaire », propre en cas de réussite à « aider à ce que le traité de *Ecclesia* tel qu'on l'enseigne aujourd'hui, soit élargi et restitué à sa vraie grandeur »¹¹¹. Sa lettre à Maritain montre qu'il souhaitait également écrire un résumé de son travail, nous en avons parlé : « Il faudrait faire, en le décantant et en gardant les grandes thèses, le petit livre qui s'adresserait à tous, auquel je songeais d'abord ». Le projet sera concrétisé plus de vingt-cinq ans après par *Théologie de l'Eglise*¹¹².

Le théologien aurait pu rapidement publier son manuscrit car il était terminé en 1932, à l'exception peut-être de l'introduction. Mais l'auteur renonça à sa parution immédiate car il avait dû se rendre compte de ses faiblesses : « Toutes les pages suivantes sont sans valeur, à annihiler [plutôt qu'annuler] », écrivait-il en haut d'une page¹¹³. La remarque devait concerner les pages 720 à 902, qui abordaient « le rayonnement de l'Eglise sur le monde », le Royaume de Dieu (titre conjectural car la première page du chapitre fait défaut) et « la beauté sensible de l'Eglise ». Journet les avait reniées parce qu'il remettait peut-être en cause leur ton apologétique, à moins qu'il ne reprochât à son plan un manque de cohérence. Un plan retravaillé se proposait d'aborder de manière plus logique le Royaume de Dieu dans l'au-delà appelé « le Royaume du Père », puis le Royaume de Dieu sur la terre, c'est-à-dire « le Royaume du Fils de l'homme », et finalement son surcroît, la répercussion temporelle du Royaume.

Le premier volume de *L'Eglise du Verbe incarné* ne sera achevé qu'en 1939. Jusqu'à cette date, Journet allait écrire divers articles d'ecclésiologie pour rendre compte de questions qui lui tenaient à cœur et qu'il n'avait pas encore résolues¹¹⁴. Ce sera même, avec les articles de politique chrétienne, les recensions de *Nova* et quelques petits ouvrages¹¹⁵, son occupation principale durant les années trente.

¹⁰⁹ Jacques MARITAIN, *Distinguer pour unir ou les degrés du savoir*, Desclée De Brouwer, Paris, 1932 (OC IV, pp. 948-949), cité par : Charles JOURNET, « La sainteté du message de l'Eglise », *NV*, janvier-mars 1934, t. 9, 59-103, p. 87 (communication de René Mougel).

¹¹⁰ Huitième sermon sur « la Vierge, fille et gardienne de l'Incarnation », 28 mai 1920 (FCJ).

¹¹¹ Journet à Maritain, 26 avril (?) 1932 (*CJM* II, p. 230).

¹¹² Charles JOURNET, *Théologie de l'Eglise*, Desclée De Brouwer, Paris, 1958.

¹¹³ JOURNET, premier manuscrit de *L'Eglise du Verbe incarné*, p. 720 (FCJ).

¹¹⁴ Pour une lecture détaillée de ce processus, nous renvoyons le lecteur aux tableaux publiés dans : LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., pp. 331-342 (études de Journet ayant trait à l'ecclésiologie, 1930-1939, avec bibliographie comparée) et 409-413 (articles entre 1930 et 1939, réutilisés dans *EVT*).

¹¹⁵ Par exemple : Charles JOURNET, *Le purgatoire*, *Etudes religieuses* n° 301-302, La Pensée catholique – Librairie Labergerie, Liège – Paris, 25 septembre – 10 octobre 1932 et *Notre-Dame des sept douleurs*, Les Cahiers de la Vierge n° 2, Cerf, Juvisy, mars 1934.

Nous allons présenter ici une problématique particulière ou plutôt la problématique principale qui conduira Charles Journet à affiner sa position durant les années trente. Elle concerne « l'âme de l'Eglise », c'est-à-dire son constitutif formel, sa cause formelle même. Dans une lettre malheureusement non datée à sa secrétaire, Journet expliquait :

« Ce sujet de l'âme de l'Eglise est central. J'ai pensé, un temps, que c'était trop difficile, et que je n'en viendrais jamais à bout ! Maintenant je crois que j'ai réussi »¹¹⁶.

L'âme de l'Eglise : un point nodal de l'ecclésiologie de Charles Journet

Pour résoudre la problématique de l'âme de l'Eglise, il fallait se demander qui faisait partie de l'Eglise et préciser les liens de chaque groupe avec elle, bref rendre compte à la fois de l'appartenance des pécheurs du dedans et des justes du dehors, sans tomber dans la simplification qui aurait étendu l'âme de l'Eglise comme telle à tous les justes, ou exclu les pécheurs d'un lien avec elle parce qu'ils s'étaient coupé de sa sainteté.

La question revint trois fois en 1931. Dans un cahier de la revue *Vigile* fondée par l'abbé Altermann, Charles Du Bos et François Mauriac en faveur des convertis, le théologien parlait de « l'Eglise mêlée de bons et de méchants », affirmant que « l'Eglise [était] sainte *jusque dans ses membres pécheurs*, par les richesses qu'ils ret[enaient] encore, par les remords qu'elle suscit[ait] en eux »¹¹⁷. S'inspirant de Catherine de Sienne, Journet insistait sur le thème de l'Eglise lépreuse :

« L'Eglise est comme lépreuse, non point qu'il y ait en elle une cause de lèpre et de contamination : elle est, au contraire, le principe de la pureté et de la splendeur. Elle est lépreuse comme une mère qui, retrouvant son enfant lépreux et le serrant sur son sein pour le réchauffer, a pris à son tour la lèpre, mais en qui la force de la jeunesse lutte magnifiquement contre l'envahissement de la maladie, et qui veut purifier son enfant en l'attirant de plus en plus sur son cœur »¹¹⁸.

En cette même année, répondant à un martyrologe protestant que le naturaliste et humaniste Théodore Monod lui avait envoyé, peut-être à la suggestion de son père le pasteur Wilfred Monod, le théologien envisageait l'existence de « véritables martyrs » dans les Eglises dissidentes mais ajoutait-il, comme « des martyrs de l'Eglise véritable, non des Eglises dissidentes »¹¹⁹. La conférence déjà citée sur « l'ordre social chrétien » de septembre 1931 fut aussi l'occasion de relever que l'Eglise catholique, seule parmi les Eglises visibles, « constitu[ait] à elle seule l'ordre social spirituel tout entier, les autres n'ayant emporté d'elle que des fragments plus ou moins considérables et plus ou moins vivaces », et que pourtant, « par un miracle adorable de la miséricorde infinie », l'Eglise indivisible se trouvait « présente d'une certaine manière, c'est-à-dire d'une manière imparfaite et initiale, mais véritable,

¹¹⁶ Journet à Berthe Decourieux, sans date (FCJ).

¹¹⁷ Charles JOURNET, « L'Eglise mêlée de bons et de méchants », *Vigile*, 1931/2, 7-33, p. 10.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 28.

¹¹⁹ Charles JOURNET, « L'argument du martyr », *NV*, juillet-septembre 1931, t. 6, 285-300, p. 293. « Ils sont nos martyrs du dehors, ils ne sont pas les martyrs des Eglises du dehors » (*ibid.*).

dans l'âme de tous les justes »¹²⁰. Cette conférence avait été prononcée dans la salle du Grand Conseil de Fribourg en présence de Mgr Besson, lors de la Semaine sociale romande ; Charles Journet y « [fut] longuement applaudi »¹²¹.

Maritain était très intéressé à la question de l'appartenance à l'Eglise et accentuait, davantage que Charles Journet, le rapport des justes du dehors avec elle. Le philosophe fut d'ailleurs comme le relève René Mougel « l'aiguillon constant de l'abbé Journet, le demandeur insistant et exigeant de sa grande théologie de l'Eglise »¹²². Sensible à l'ecclésiologie bien avant d'entrer en contact avec lui¹²³, il incita Journet à participer à la rencontre avec Berdiaev en 1929, lui demanda un livre sur le pouvoir indirect, et l'encouragea à rédiger ce traité sur l'Eglise qui allait devenir *L'Eglise du Verbe incarné*. Jacques Maritain désirait dépasser les polémiques confessionnelles : pour lui, dans la rencontre avec le penseur russe, les quatre causes devaient être traitées « plutôt comme un échafaudage »¹²⁴. Il invita Journet à voir large et à considérer l'Eglise dans son extension universelle :

*« Il faudrait que ce traité éclaire un Hindou et un Chinois, un taoïste et un bouddhiste, comme un luthérien et un orthodoxe. Et plus encore en un sens ! Car ils ne sont pas "séparés", ceux-là. Et tous, – sauf un péché commis (...) – ils sont voto de l'Eglise. Il faut leur révéler leur maison... »*¹²⁵.

La publication de « Qui est membre de l'Eglise ? » en 1933 fut l'occasion d'une discussion serrée entre les deux amis¹²⁶. Maritain pensait qu'il fallait considérer les justes non-baptisés comme appartenant *actuellement* à l'Eglise, et non pas seulement *virtuellement*, selon le mot de Journet :

*« Ces justes (...) ont la grâce sanctifiante qui est l'essentiel dans l'âme de l'Eglise, et qui ne diffère pas spécifiquement de la grâce sacramentelle, laquelle est, comme vous dites, l'épanouissement plénier de la grâce sanctifiante »*¹²⁷.

Journet manifesterait sa réticence face à la vision généreuse du philosophe. Pour lui, l'« appartenance actuelle imparfaite » concernait les pécheurs catholiques¹²⁸. Maritain demanda alors si un catholique pécheur était davantage membre qu'un juste du dehors¹²⁹. Par delà cette question de vocabulaire, la réserve de Charles Journet s'explique parce que pour lui, « l'âme de l'Eglise [était] *coextensive* au corps de l'Eglise romaine »¹³⁰. Le théologien avait soin de lier l'Eglise des saints et l'Eglise visible. Par son âme, l'Eglise ne pouvait pas déborder comme telle son corps ; il n'y avait que certains éléments de cette âme chez les justes du dehors qui vivaient dans la charité. L'âme de l'Eglise n'était donc pas la grâce tout court, la charité, mais la grâce *sacramentelle et orientée*, c'est-à-dire la grâce

¹²⁰ JOURNET, « L'ordre social chrétien », art. cit. (1931), p. 374.

¹²¹ ANONYME, « La Semaine sociale suisse-romande », *SC*, 10 et 17 septembre 1931, 583-598 et 606-622, p. 584.

¹²² MOUGEL, « La correspondance Maritain-Journet », art. cit., p. 70.

¹²³ *Ibid.*, pp. 71-76.

¹²⁴ Maritain à Journet, probablement 30 avril 1929 (*CJMI*, p. 700).

¹²⁵ Maritain à Journet, 24 avril 1932 (*CJMII*, p. 226).

¹²⁶ Charles JOURNET, « Qui est membre de l'Eglise ? », *NV*, janvier-mars 1933, t. 8, pp. 90-10 ; Maritain à Journet, 9 avril 1933 (*CJMII*, p. 301).

¹²⁷ Maritain à Journet, 19 avril 1933 (*CJMII*, p. 307).

¹²⁸ Journet à Maritain, 1^{er} juin 1933 (*CJMII*, p. 324).

¹²⁹ Maritain à Journet, 7 juin 1933 (*CJMII*, p. 327).

¹³⁰ Notes de Journet à Maritain, 28 avril 1933 ? (*CJMII*, textes annexés, 915-918, p. 916).

reçue dans l'Eglise romaine, « la grâce sanctifiante en tant qu'elle est transmise par le pouvoir sacramentel et régie par le pouvoir juridictionnel »¹³¹.

Du théologien, on connaît la phrase célèbre proclamant que les frontières de l'Eglise passent à travers le cœur de l'homme. Elle avait peut-être été formulée à la retraite thomiste de 1933 ou un peu plus tard¹³² :

« C'est à Meudon devant Raïssa et vous, se rappelait en tout cas le théologien, que j'avais dit la première fois "La frontière entre l'Eglise et le monde passe à travers notre cœur" »¹³³.

Au début, dans le premier volume de *L'Eglise du Verbe incarné*, il semble que Charles Journet l'employait dans une seule direction, pour rendre compte de l'existence des pécheurs dans l'Eglise, et non pour parler des justes du dehors¹³⁴. Maritain l'a-t-il conduit à étendre la formule à ces derniers, comme un corollaire¹³⁵ ? Cela n'est pas exclu :

« C'est il y a bien des années, à Meudon, que l'abbé Journet a dit cela pour la première fois, et depuis lors l'impression que j'ai reçue de ces paroles est restée en moi, je les tiens pour particulièrement précieuses et profondément éclairantes. (...) "Tout homme qui a la grâce et la charité appartient vitalemment à l'Eglise d'une manière soit visible, soit invisible" »¹³⁶.

A côté de la question de l'appartenance à l'Eglise, l'âme de l'Eglise soulevait un autre problème, d'ordre *vertical* pourrait-on dire : comment concilier la relation entre la charité âme de l'Eglise et le Saint-Esprit, car ce dernier était traditionnellement considéré comme l'âme de l'Eglise. Journet ne voyait aucun inconvénient à affirmer deux âmes dans l'Eglise : la charité sacramentelle et orientée était son « âme créée » et le Saint-Esprit, auteur de la charité et hôte de l'Eglise, était son « âme incréée ». Ce sera l'objet de deux articles de *La Vie spirituelle* en 1934 :

« Non seulement, on le voit, il n'y a pas incompatibilité entre l'âme créée et l'âme incréée de l'Eglise. C'est, au contraire, parce qu'il cause efficacement l'âme créée de l'Eglise, laquelle devient, en raison de la grâce sacramentelle, comme un filet qui le retiendra mystérieusement présent dans l'Eglise, que le Saint-Esprit est appelé l'âme incréée de l'Eglise »¹³⁷.

Le père Ernest Mura, directeur des études au scolasticat des frères de Saint-Vincent-de-Paul à Rome et ecclésiologue, montra dans un article de la *Revue thomiste* que, suivant en cela la Bible et la grande

¹³¹ Charles JOURNET, « L'Eglise, issue de la hiérarchie », *La Vie spirituelle – supplément*, 1^{er} mai 1934, t. 39, 65-80, p. 73.

¹³² MOUGEL, « La correspondance Maritain-Journet », art. cit., p. 82.

¹³³ Annexe à une lettre de Journet à Maritain, 5 mai 1966 (*CJM VI*, en préparation).

¹³⁴ « Ainsi la frontière de l'Eglise passe en chacun de ceux qui se disent ses membres, prenant au-dedans d'elle ce qui est pur et saint, laissant au-dehors ce qui est péché et souillure » (*EVI*, t. 1, 1941-1942, p. XIV [Œuvres complètes, t. 1, p. 10]).

¹³⁵ *Ibid.*, t. 2, 1951, p. 26 (Œuvres complètes, t. 2, p. 101).

¹³⁶ Jacques MARITAIN, *Le paysan de la Garonne*. Un vieux laïc s'interroge à propos du temps présent, Desclée De Brouwer, Paris, 1966, OC XII, p. 917.

¹³⁷ Charles JOURNET, « L'Esprit-Saint hôte et âme incréée de l'Eglise », *La Vie spirituelle – supplément*, 1^{er} septembre 1934, t. 40, 65-77, p. 74. Voir aussi l'étude précédente : Charles JOURNET, « Le Saint-Esprit, principe de l'Eglise », *La Vie spirituelle – supplément*, juillet-août 1934, t. 40, pp. 1-27.

tradition patristique et médiévale, seul le Saint-Esprit était l'âme de l'Eglise¹³⁸. Parler de deux âmes pour le corps mystique faussait la comparaison avec l'image du corps naturel qui n'avait qu'une âme, et l'on ne pouvait pas mettre la charité au fondement de tout l'agir de l'Eglise à moins d'être disciple de Jean Hus pour lequel les actes d'un prélat pécheur étaient invalides. Le théologien était d'accord pour faire de la grâce sanctifiante et sacramentelle, de la foi, de l'espérance et de la charité, des « causes formelles de l'unité ecclésiastique » mais refusait de leur donner le nom d'âme car cette dernière « n'est pas n'importe quel élément formel du tout organique ; c'est le principe *ultime*, la *racine première* de l'unité, la cause originale de tous les mouvements et de toutes les activités de l'organisme vivant »¹³⁹, soit pour le cas présent, le Saint-Esprit.

Journet maintiendra sa position en recourant à saint Thomas : la vie de l'âme était à la fois Dieu et la charité, le premier par manière d'efficience, la seconde de manière formelle, et comme l'âme par rapport au corps. Il ne voyait pas la raison pour laquelle on s'attaquait aux théologiens qui faisaient de la charité l'âme créée de l'Eglise :

« *Ce que nous leur reprocherions plutôt, c'est de n'avoir pas assez marqué que l'âme créée de l'Eglise n'est pas la charité tout court, mais la charité en tant que sacramentelle et orientée* »¹⁴⁰.

Comme il n'était pas contradictoire que l'Eglise ait deux têtes, le pape et le Christ, ainsi il n'y avait pas de contradiction à postuler deux âmes. Pour Journet, le Saint-Esprit en tant que cause efficiente de l'Eglise ne méritait le titre d'âme de l'Eglise « que d'une manière impropre et métaphorique ». Il le méritait en revanche « d'une façon propre mais suréminente » en tant qu'hôte de l'Eglise : « Cela se vérifiera d'une manière parfaite dans la vision béatifique. Alors, en effet, Dieu deviendra la *forme intelligible* qui actualisera l'intelligence des bienheureux ». Un échange épistolaire qui aurait pu être plus fécond avec Mura¹⁴¹ se termina en avril 1937, date à laquelle Journet se montrait « pas très disposé à controverser sur ce sujet pour l'instant »¹⁴². *L'Eglise du Verbe incarné* gardera les deux âmes de l'Eglise.

La notion d'âme de l'Eglise se retrouva en 1935 au moment des réflexions importantes de Journet et Maritain sur le Royaume de Dieu¹⁴³. Charles Journet défendait l'idée d'une unité entre l'Eglise et le Royaume. Maritain citera l'axiome de son ami dans *Humanisme intégral* : « L'Eglise est le royaume

¹³⁸ Ernest MURA, « L'âme du corps mystique. Est-ce le Saint-Esprit ou la grâce sanctifiante ? », *Revue thomiste*, mars-avril 1936, n.s. t. 19, pp. 233-252. Sur Mura : LEMIERE, *Charles Journet : l'élaboration d'une théologie de l'Eglise au XX^e siècle*, op. cit., pp. 291-292 et annexe M, pp. 425-429.

¹³⁹ MURA, « L'âme du corps mystique », art. cit., pp. 248-249.

¹⁴⁰ Charles JOURNET, « Note sur l'âme de l'Eglise », *Revue thomiste*, novembre-décembre 1936, n.s. t. 19, 651-654, p. 652.

¹⁴¹ Quatre lettres échangées entre Journet et Mura, provenant des archives de la congrégation du père Mura et de la FCJ, ont été retrouvées (trois sont publiées dans : LEMIERE, *Charles Journet : l'élaboration d'une théologie de l'Eglise au XX^e siècle*, op. cit., pp. 426-429).

¹⁴² *Ibid.*, p. 291.

¹⁴³ Voir les deux articles : Charles JOURNET, « Les destinées du Royaume de Dieu » et « Le Royaume de Dieu sur terre », *NV*, janvier-mars et avril-juin 1935, t. 10, pp. 68-111 et 198-231. Le plan de la partie consacrée au Royaume dans *L'Eglise du Verbe incarné* fut peut-être modifié à ce moment-là (FCJ).

de Dieu commencé, le royaume de Dieu à l'état "pérégrinal, militant, crucifié" »¹⁴⁴. Or, dans ses réflexions, l'abbé Journet pensait que « l'histoire du monde [était] ordonnée *primo et immediate* » non « au Royaume de l'au-delà », mais « au Royaume d'ici-bas, à l'Eglise »¹⁴⁵ et selon lui, la dimension cosmique de l'Eglise militante s'exerçait au niveau de la causalité *finale* :

*« Tout l'univers se rapporte à elle. Les cieux pour la soutenir, la protéger, l'attirer dans leur pureté. Le monde pour l'accroître et l'éprouver »*¹⁴⁶.

Malgré son enthousiasme pour le travail ecclésiologique de Journet¹⁴⁷, Maritain ne cacha pas une divergence. Il préférerait en effet placer la dimension cosmique de l'Eglise au niveau de sa causalité *formelle*, étant donné que tous les justes appartenaient d'une certaine manière à son âme¹⁴⁸. De plus, il manifestait ses réticences à faire de l'Eglise terrestre la finalité de la marche du temps. Cela ne lui semblait « vrai *qu'en un certain sens* ». L'histoire des hommes était « singulièrement indifférente » au mystère de l'Incarnation : « Il ne faut pas que la théologie de l'Eglise oublie l'étable de Bethléem »¹⁴⁹.

Ouvert sur la théologie de l'étable de Bethléem¹⁵⁰, Journet expliqua sa difficulté à céder sur la causalité formelle :

*« Il faudra sans doute que j'y arrive et je me rends compte que c'est toute ma position profonde qui est en cause. Si je me suis trompé là-dessus je n'ai qu'à déchirer tout ce que j'ai écrit »*¹⁵¹.

L'aveu était révélateur. En plus de suggérer un impératif d'acquiescement aux thèses de son ami, il montrait que la notion de grâce sacramentelle et orientée, comme définition de l'âme créée de l'Eglise, était fondamentale dans son ecclésiologie :

*« Si vous dites que l'âme de l'Eglise c'est la grâce sanctifiante tout court, alors de grosses difficultés surgissent. On devra dire que l'âme de l'Eglise déborde son corps visible. Ce qui conduit directement à la distinction de deux Eglises l'une visible l'autre invisible. Ou encore que le Corps mystique du Christ existait en acte avant la venue du Christ »*¹⁵².

Mais Maritain ne rendait pas les armes : « Puisqu'il n'y a pas de salut *hors* de l'Eglise, il faut bien que les justes "du dehors" soient *dans* l'Eglise, je ne peux pas sortir de là »¹⁵³. Il suggérait de voir deux catégories de membres de l'Eglise : les membres co-rédempteurs – baptisés avec la charité – et les membres rédimés – justes non baptisés, baptisés sans la charité¹⁵⁴. Nous ignorons l'accueil immédiat

¹⁴⁴ MARITAIN, *Humanisme intégral*, op. cit. (OC VI, p. 408, note 3). Voir aussi : Journet à Maritain, 28 février 1935 (*CJM* II, p. 442).

¹⁴⁵ Journet à Maritain, 28 février 1935 (*CJM* II, p. 445).

¹⁴⁶ JOURNET, « Le Royaume de Dieu sur terre », art. cit., p. 199.

¹⁴⁷ « Votre travail sur l'Eglise et la courbe selon laquelle il se développe, et cette ouverture cosmique à présent, tout cela m'enthousiasme littéralement » (Maritain à Journet, 3 mai 1935, *CJM* II, p. 460).

¹⁴⁸ Maritain à Journet, 20 juillet 1935 (*CJM* II, p. 472).

¹⁴⁹ *Ibid.*, pp. 472-473.

¹⁵⁰ Journet à Maritain, 23 juillet 1935 (*CJM* II, pp. 475-476).

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 476.

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ Maritain à Journet, 25 juillet 1935 (*CJM* II, p. 478).

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 479.

donné à cette distinction, que le philosophe rappellera quelque temps plus tard¹⁵⁵. Dans *L'Eglise du Verbe incarné* au contraire, Charles Journet traitera de la question¹⁵⁶.

L'abbé Journet abandonna momentanément ses réflexions sur le Royaume et l'âme de l'Eglise, en raison peut-être des difficultés soulevées par Maritain, mais aussi parce qu'il devait s'atteler à la rédaction du premier tome de *L'Eglise du Verbe incarné* qui le fit aborder dès 1936-1937 de nouveaux sujets, la juridiction de l'Eglise et des thèmes historiques, l'inquisition, la Cité pontificale, les croisades :

*« Ces études historiques témoignent, à travers l'interruption des pages consacrées au Royaume de Dieu, d'un moment décisif dans l'élaboration et le développement interne de l'ecclésiologie de C. Journet. L'étude se suspend, pour mieux se reprendre et se frayer des voies nouvelles »*¹⁵⁷.

Charles Journet reviendra plus tard sur le constitutif formel de l'Epouse du Christ puisque le deuxième volume de *L'Eglise du Verbe incarné* sera consacré à l'unité-catholicité de l'Eglise et qu'il continuera à s'intéresser à ce thème. Dans une conférence de 1965 où apparaît « la pensée définitive » du théologien sur l'âme de l'Eglise¹⁵⁸, il écrira que la « réalisation visible et plénière » de l'Eglise constituait seulement « le noyau de l'immense nébuleuse du salut » :

*« La voilà donc tout ensemble petit troupeau et peuple immense : petit troupeau en tant qu'achevée, peuple immense en tant qu'inachevée. Mais comment cette dénivellation, qui pourrait bien durer jusqu'à la fin du monde, ne déchirerait-elle pas son cœur ? »*¹⁵⁹.

La mystique, cœur de la vie de l'Eglise

Selon la formule du théologien, les frontières de l'Eglise traversaient le cœur de l'homme. Il faisait ainsi une nette distinction entre le péché des chrétiens et la sainteté de l'Eglise. « L'Eglise est sans péché ! Cela il l'avait vu pour toujours », expliquait un de ses disciples, qui poursuivait plus bas :

*« L'Eglise sainte, immaculée, sera la vérité immobile autour de laquelle se noueront les innombrables fils des analyses théologiques par lesquels, jusqu'en ses derniers jours, Charles Journet en déroulera la lumière »*¹⁶⁰.

Une telle insistance n'allait pas sans inconvénient. Il sera difficile à Journet d'accepter l'idée défendue par Maritain que l'Eglise avait sa responsabilité dans la guerre sainte au Moyen Age¹⁶¹. L'auteur

¹⁵⁵ Maritain à Journet, 19 novembre 1935 (*CJM* II, p. 501). « Il manque peut-être une lettre de l'abbé Journet » (*ibid.*, p. 503, note 2).

¹⁵⁶ *EVI*, t. 1, 1941-1942, pp. 624 et 629 (Œuvres complètes, t. 1, pp. 1035 et 1041-1042).

¹⁵⁷ Charles JOURNET, *L'Eglise sainte mais non sans pécheurs*. Compléments inédits de *L'Eglise du Verbe incarné* – la cause finale et la sainteté de l'Eglise, Parole et Silence, Saint-Maur, 1999 (René et Dominique MOUGEL éd.), note de l'éditeur, p. 301.

¹⁵⁸ *CJM* II, p. 477, note 3.

¹⁵⁹ Charles JOURNET, « Le progrès de l'Eglise dans le temps », *NV*, octobre-décembre 1975, t. 50, pp. 287-299 (« texte d'une conférence lue partiellement (...) le 19 novembre 1965 »), pp. 298 et 299.

¹⁶⁰ EMONET, *Le cardinal Charles Journet*, op. cit., p. 14.

¹⁶¹ Maritain à Journet, 20 ou 27 mai 1938 et 2 juin 1938 (?) ; Journet à Maritain, 30 mai 1938 (*CJM* II, pp. 726, 732 et 730). « L'abbé Journet, soucieux de préserver la pureté et la sainteté de l'Eglise du Christ à travers

préférait la distinction apportée par le philosophe entre l'Eglise comme telle et les chrétientés qu'elle suscitait au long de l'histoire ! Le fait de considérer la charité comme « l'élément suprême de l'âme de l'Eglise »¹⁶² permettait néanmoins d'extraire l'ecclésiologie de l'apologétique et du juridisme et annonçait la définition de l'Eglise comme communion de grâce proclamée par le concile Vatican II :

« C'est encore cette primauté de la charité qui a permis à Journet d'élaborer la notion d'âme créée de l'Eglise, sans laquelle il n'est pas facile de rendre compte de l'enseignement de Lumen Gentium sur l'Eglise comme communion ni de la diversité des rattachements possibles à cette même communion ecclésiale »¹⁶³.

La distinction entre la sainteté de l'Eglise et le péché de ses membres ne conduisait pas à la résignation morale, comme si dans l'absolu l'Eglise était sainte alors qu'ici-bas il était normal que les chrétiens fussent pécheurs. Au contraire, la sainteté de l'Eglise était proposée aux âmes. Pour Charles Journet, les « représentants authentiques » de l'Eglise étaient « les saints »¹⁶⁴. Ils réalisaient à leur niveau la sainteté de l'Epouse du Christ, et chacun était invité à leur ressembler. La mystique s'adressait à tous.

Les recherches de Charles Journet s'inscrivent dans le contexte du renouveau de la théologie spirituelle au début du XX^e siècle, auquel le néo-thomisme apporta sa contribution¹⁶⁵. Pour certains, la mystique désignait un état particulier, réservé à certaines âmes. Au contraire, Garrigou-Lagrange pensait qu'elle constituait l'épanouissement de la vie d'un baptisé. Avec son épouse, Jacques Maritain disait aussi que chaque chrétien était appelé à la vie mystique, quand bien même il ne parviendrait pas à « la *contemplation proprement dite*, qui dépend principalement des dons d'Intelligence et de Sagesse ». La vie mystique consistait alors dans la pratique d'autres dons du Saint-Esprit¹⁶⁶. Cette recherche sera traduite à Vatican II par l'appel universel à la sainteté (*Lumen gentium*, n° 11).

En 1923, Charles Journet avait remercié Maritain de lui avoir ouvert les yeux :

« Je vous avoue que jusqu'alors je conservais la conception "simpliste", qui applique aux degrés de contemplation la doctrine thomiste sur la grâce suffisante (offerte immédiatement à tous) et efficace (donnée par miséricorde à plusieurs). (...) Mais le texte de saint Jean de la Croix que vous citez est décisif. L'âme totalement fidèle entrera donc toujours dans la vie mystique, sans toujours atteindre à la contemplation »¹⁶⁷.

l'histoire, n'accepta pas tout de suite de se rendre à cette évidence » (Philippe CHENAUX, « Guerre juste ou guerre sainte ? Maritain, Journet et la guerre d'Espagne (1936-1939) », dans : Michel PORRET – Jean-François FAYET – Carine FLUCKIGER (éd.), *Guerres et paix*. Mélanges offerts à Jean-Claude Favez, Georg Ed., Chêne-Bourg/Genève, 2000, 385-397, p. 394).

¹⁶² Charles JOURNET, « L'âme créée de l'Eglise selon Cajétan », *Revue thomiste*, novembre 1934 – février 1935, n.s. t. 17, 266-274, p. 269.

¹⁶³ Jean-Pierre TORRELL, « Présence de Journet à Vatican II », dans : *Colloque de Genève* (1991), 41-68, p. 67.

¹⁶⁴ Sermon sur « la vie de l'Eglise comme motif de crédibilité », 5 janvier 1919 (FCJ). Voir : EMONET, « La place de l'expérience des saints dans la théologie de Charles Journet », art. cit.

¹⁶⁵ Cf. : FOUILLOUX, *Une Eglise*, op. cit., p. 55.

¹⁶⁶ [Jacques et Raïssa MARITAIN], *De la vie d'oraison*, L'Art catholique, Paris, 1925, note IV (OC XIV, 65-80, pp. 70-71).

¹⁶⁷ Journet à Maritain, 16 mars 1923 (CJMI, p. 166).

Plus tard, parlant de deux ouvrages de Garrigou-Lagrange¹⁶⁸, Journet affirmera que « la mystique [était] le cœur même de la vie de l'Eglise »¹⁶⁹. Il attaquait deux courants antagonistes (« d'un côté Maurras, de l'autre Rousseau »), qui opposaient l'Eglise et la mystique et qui se trouvaient déjà obscurément chez les catholiques. Le théologien proclamait une cohérence entre la raison et la mystique, placée au cœur de l'Eglise mais découverte au terme d'une démarche :

*« Ce n'est qu'en allant sur la route de l'intelligence qu'on pourra dépasser l'intelligence, ce n'est qu'en allant sur la route de la théologie qu'on pourra dépasser la théologie, ce n'est qu'en allant sur la route que montre la foi surnaturelle, même lorsqu'elle n'est pas réchauffée par l'amour, qu'on pourra dépasser, en la réchauffant par l'amour, la simple connaissance de foi »*¹⁷⁰.

Le passage cité évoquait une dimension sur lequel il faudrait s'arrêter, la connaissance par connaturalité. Développée par Jacques Maritain dans les *Degrés du savoir*, cette expression désignait la connaissance intuitive, chez celui qui aime, de l'objet de son amour. Elle se fondait sur saint Thomas qui parlait d'un mode de jugement « par inclination », différent du jugement « par mode de connaissance »¹⁷¹. La question avait été présente dès les commencements de la correspondance avec Maritain¹⁷². Pour Charles Journet, les saints n'étaient pas cités en renfort, simplement pour appuyer de leur témoignage le discours théologique. Leur sagesse mystique par connaturalité inspirèrent en grande partie ses réflexions sur la sainteté cause finale de l'Eglise¹⁷³, sur l'Eglise glorieuse ou sur l'Esprit-Saint hôte, et donc âme de l'Eglise.

Dans l'article consacrée au « corps de l'Eglise » en 1936, Charles Journet donnait une synthèse sur le primat de l'amour. Il y avait deux chemins vers la sainteté, « le régime de la plus large utilisation de l'univers par les chrétiens » et « un régime de moindre utilisation de l'univers par les chrétiens », mais il n'y avait pas deux saintetés¹⁷⁴ :

*« Il n'y en a qu'une, qui consiste dans la perfection de l'amour, et vers laquelle tous les fidèles sont obligés de tendre. Ce n'est pas là un simple conseil. C'est un précepte »*¹⁷⁵.

La perfection chrétienne se caractérisait « essentiellement » par l'observation des commandements, amour de Dieu, du prochain, pratique des autres vertus, et ne reposait qu'« accidentellement et instrumentalement » dans les trois conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance que

¹⁶⁸ Réginald GARRIGOU-LAGRANGE, *Perfection chrétienne et contemplation*, 2 t., Ed. de *La Vie spirituelle*, Saint-Maximin, 1923 et *L'amour de Dieu et la croix de Jésus*. Etude de théologie mystique sur le problème de l'amour et les purifications passives d'après les principes de saint Thomas d'Aquin et la doctrine de saint Jean de la Croix, 2 t., Cerf, Juvisy, 1929.

¹⁶⁹ JOURNET, « Chronique sur la théologie mystique, la philosophie, l'art », art. cit. (1930), p. 448.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 449.

¹⁷¹ THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, Ia, 1, 6, ad 3 (Cerf, Paris, t. 1, 1984, p. 159). Cf. : MOUGEL, « Jacques Maritain, Charles Journet : les amoureux de la vérité », art. cit., pp. 81-82.

¹⁷² Journet à Maritain, 19 décembre 1921 (CJMI, p. 47).

¹⁷³ Voir ainsi : Charles JOURNET, « L'occupation dominante ou la "forme de vie" de l'Eglise », *Etudes carmélitaines*, t. 19/1 (avril 1934), pp. 1-17.

¹⁷⁴ Charles JOURNET, « Le corps de l'Eglise », *NV*, juillet-septembre 1936, t. 11, 307-347, pp. 330-332. Journet reprenait la distinction de Maritain entre moyens temporels riches et moyens temporels pauvres (cf. : MARITAIN, *Religion et culture*, op. cit. (OC IV, pp. 231-234).

¹⁷⁵ JOURNET, « Le corps de l'Eglise », art. cit., p. 332.

professaient les religieux¹⁷⁶. Dans cet article, le théologien citait le passage célèbre de sainte Thérèse de Lisieux :

« Je compris que l'amour renfermait toutes les vocations, que l'amour était tout, qu'il embrassait tous les temps et tous les lieux, parce qu'il est éternel ! »¹⁷⁷.

Emmanuel Lemièrre estime que le théologien « est le premier à avoir saisi l'importance ecclésiologique de ce texte mystique »¹⁷⁸. Selon Pierre-Marie Emonet, c'était à Thérèse de Lisieux « que le cardinal disait être redevable de la doctrine sur la charité, âme créée de l'Eglise »¹⁷⁹.

Restons quelques instants sur les grands amis de Dieu (et de l'abbé Journet), les saints. Lesquels préférait-il ? Ses choix englobent les grands noms de la mystique occidentale : saint Thomas, l'école dominicaine, même le controversé Savonarole¹⁸⁰, et naturellement Catherine de Sienne :

« Les saints raisonnent davantage ; dans les saintes on sent mieux s'effacer la théorie et la vie prendre toute la place. D'où les enthousiasmes qu'elles suggèrent. Et si la sainte est doctrinale, et qu'on puisse y retrouver sa théologie, ce sera parfait. C'est le cas pour Sainte Catherine de Sienne... »¹⁸¹.

Il y avait aussi l'ursuline Marie de l'Incarnation, Angèle de Foligno, Catherine de Gênes et la famille du Carmel, Jean de la Croix et Thérèse d'Avila. Journet affirmera que sa « patrie spirituelle [était] la mystique espagnole »¹⁸². Le théologien aimera prêcher des retraites chez les Carmélites comme au Reposoir en Haute-Savoie. Journet fut également attentif à des figures de son temps, Thérèse Neumann¹⁸³, Charles de Foucauld. Recensant un livre de réflexions de l'ermite du Sahara, Journet décrira l'ouvrage comme une « perle qui s'est formée spontanément et inconsciemment dans l'amour d'une oraison contemplative ininterrompue »¹⁸⁴. Nous observons en revanche, dans les textes publiés durant les années 1920-1940, un certain manque du côté de la littérature patristique¹⁸⁵.

Parmi les spiritualités qu'il affectionnait, Charles Journet réservait une place spéciale aux chartreux, présents à La Valsainte dans les montagnes de la Gruyère. La chartreuse fondée en 1295 avait été

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 335. Dans le texte, les trois adverbes sont notés en petites capitales.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 347.

¹⁷⁸ LEMIERRE, *Charles Journet : l'élaboration d'une théologie de l'Eglise au XX^e siècle*, op. cit., p. 252.

¹⁷⁹ Pierre-Marie EMONET, « La place de l'expérience des saints dans la théologie de Charles Journet », dans : *Colloque de Genève* (1991), 95-101, p. 99.

¹⁸⁰ Vingt-cinq ans avant de traduire son commentaire du *Miserere* (Jérôme SAVONAROLE, *Dernière méditation sur le psaume Miserere et sur le début du psaume In te Domine speravi* (Charles JOURNET éd.), L.U.F., Fribourg, 1943), il le jugeait déjà plutôt favorablement : « Qu'il soit permis de dénoncer le côté humain [de l'Eglise] c'est incontestable, mais avec cette douleur dont en parlait Sainte Catherine de Sienne, ou même peut être avec l'indignation d'un Savonarole, mais non dans une forme qui laisse l'impression que l'humain est seul à mener l'Eglise » (notes spirituelles, doc. cit., 24 décembre 1918, col. 11, FCJ).

¹⁸¹ *Ibid.*, 31 juillet 1918 – 24 décembre 1918, col. 9.

¹⁸² « Me añadía : "Mi patria espiritual es la mística española" » (POLO CARRASCO, préface à : JOURNET, *Las siete palabras de Cristo en la Cruz*, préface cit., p. 15).

¹⁸³ Nova parla de la stigmatisée bavaroise : Meinrad-Stéphane MORARD, « Les faits de Konnersreuth », *NV*, octobre-décembre 1929, t. 4, pp. 380-412 ; Benoît LAVAUD, « Comment Thérèse Neumann a reçu les stigmates », *NV*, octobre-décembre 1932, t. 7, pp. 359-390 et 456.

¹⁸⁴ Charles JOURNET, « Ecrits spirituels de Charles de Foucauld », *CG*, 14 août 1923.

¹⁸⁵ Il n'en va pas de même dans *L'Eglise du Verbe incarné*. Voir à ce propos l'index patristique dans : GLASSON, « La doctrine de Dieu dans l'œuvre de Charles Journet », thèse citée.

fermée en 1778 sur la pression du gouvernement patricien de Fribourg, puis réouverte en 1863. Cet intérêt, partagé par de nombreux contemporains¹⁸⁶ et notamment par Mgr Besson qui voyait en la chartreuse « le paradis terrestre »¹⁸⁷, devait s'expliquer en partie parce qu'elle était le seul couvent contemplatif masculin en Suisse romande. Les cisterciens ne revinrent par exemple à Hauterive (abbaye près de Fribourg) qu'en 1939¹⁸⁸. Mais l'abbé Journet avait d'autres raisons pour aimer les chartreux, comme Jacques Maritain aussi qui appelait ces moines « les grands contemplatifs blancs »¹⁸⁹.

Journet passait à La Valsainte la plupart de ses retraites¹⁹⁰ et avait confié à un futur moine, en 1918 déjà, son regret de ne pouvoir y entrer en raison d'une santé défaillante¹⁹¹. Il appréciait le dépouillement des religieux (« Sur l'église : SOLI DEO. Et qui dira que l'Eglise a inventé d'inutiles surcharges !! »)¹⁹², leur spiritualité pleine de tendresse, probablement aussi leur silence. Nous évoquerons en conclusion le thème de la douceur, cher à Journet. Ce mot revenait fréquemment sous sa plume à La Valsainte, lorsqu'il était question du « grand amour d'une infinie douceur » de la vie cartusienne¹⁹³, de « la douce chose que d[avait] être la mort et l'enterrement d'un chartreux »¹⁹⁴, ou de la liturgie eucharistique : « Douceur de la messe chantée ! »¹⁹⁵.

*« Tous les péchés mortels qu'on aurait sur le cœur, une messe pareille les résorberait dans sa paix et dans sa lumière. "Peccata etiam ingentia dimittit". C'est trop beau pour un cœur humain, c'est un toucher sensible des choses surnaturelles, une grâce de douceur envoyée par Dieu et qui émeut le fond spirituel de l'âme »*¹⁹⁶.

Charles Journet fut en lien avec Dom Florent Miège, prieur de 1909 à 1931, son deuxième successeur Dom Nicolas Barras (1934-1981), et Dom Jean-Baptiste Porion, un grand connaisseur des mystiques.

¹⁸⁶ Robert-Benoît CHERIX, *L'arche d'alliance*. Essai de synthèse sur le christianisme, Perrin, Paris, 1923, pp. 256-287 ; P. C., « Une visite à La Valsainte », *SC*, 6 octobre 1927, pp. 626-629 ; J. LORENZ : « Souvenirs de la chartreuse », *NV*, janvier-mars 1935, t. 10, pp. 1-12 ; Léon SAVARY, *La chartreuse de La Valsainte*, Victor Attinger, Neuchâtel – Paris, 1937. A cette liste, il faut naturellement ajouter : Pierre VAN DER MEER DE WALCHEREN, *Le paradis blanc*, Desclée De Brouwer, Paris, 1939. Ce livre, avec la préface de Jacques MARITAIN, parut initialement dans : *NV*, janvier-mars et avril-juin 1931, t. 6, pp. 1-30 et 97-114.

¹⁸⁷ « Vous le savez, mon Père, la Valsainte est le paradis terrestre, et même de n'y aller qu'un jour ou deux est toujours une grande joie pour moi » (Besson à Dom Florent Miège, prieur de La Valsainte, 24 septembre 1924, AEvF, religieux 31, dossier chartreux, d).

¹⁸⁸ WAEBER – SCHUWEY, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, op. cit., p. 173.

¹⁸⁹ Archives Jacques et Raïssa Maritain, cité par : BARRE, *Jacques et Raïssa Maritain, les mendiants du ciel*, op. cit., p. 360 et note 35, p. 606.

¹⁹⁰ L'Evêché voulait être informé si les prêtres avaient accompli leur retraite spirituelle d'année. D'après le registre qui consignait les informations, on sait que Journet vint à La Valsainte en tout cas en 1919, 1921, 1923, 1925-1932, 1934-1935 (registre des retraites, p. 110, AEvF).

¹⁹¹ Plus tard, Journet expliquait (mais faut-il le croire ?) : « J'avais dit que je n'avais pas la santé, mais ce n'était pas vrai, je manquais de générosité » (témoignage de Dom Nicolas Barras, cité dans : BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 22). Journet aurait voulu également partir dans la solitude du Sahara avec le père Charles Henrion : « Si j'avais le "cran" je partirais avec lui pour le désert » (Journet à Maritain, 16 novembre 1932, *CJM* II, p. 274).

¹⁹² Notes spirituelles, doc. cit., 7 août 1922, col. 20 (FCJ).

¹⁹³ Ibid., 18 août 1921, col. 17.

¹⁹⁴ Ibid., 10 août 1922, col. 21.

¹⁹⁵ Ibid.

¹⁹⁶ Ibid., 12 août 1922, col. 23.

Ce dernier écrivit dans *Nova* et Journet préfacera son petit livre, *Amour et silence*, qui complétait l'article par une série de sermons capitulaires¹⁹⁷. Ce n'est donc pas un hasard si Charles Journet avait présenté aux lecteurs de *La Vie spirituelle* la bulle *Umbratilem* de Pie XI, qui approuvait la révision des statuts des chartreux selon le droit canonique de 1917¹⁹⁸.

Retirés dans leurs déserts, les moines de saint Bruno n'intercèdent pas moins pour le monde. De la même manière Charles Journet, du sommet de sa recherche ecclésiologique, garda un œil ouvert sur la cité temporelle. Nous allons maintenant suivre le futur cardinal dans sa réflexion sur la politique chrétienne, cruciale dans les années trente. Nous verrons que c'est sous le regard de la théologie que l'auteur, aidé par Jacques Maritain, aborde les affaires de la cité.

¹⁹⁷ ANONYME, « Introduction à la vie intérieure », *NV*, octobre-décembre 1932, t. 7, pp. 329-358 ; Charles JOURNET, préface à : UN CHARTREUX, *Amour et silence*, Seuil, Paris, 1951, pp. 7-8. Sans la préface et les sermons, l'article avait déjà été publié en un ouvrage : UN CHARTREUX DE LA VALSAINTE, *Introduction à la vie intérieure*, Ed. de l'Abeille, Lyon, 1941 (puis Egloff – L.U.F., Fribourg – Paris, 1945, par UN CHARTREUX).

¹⁹⁸ « La bulle *Umbratilem* » (nom du titre en sommaire), constitution apostolique du pape PIE XI suivie des notes de Charles JOURNET, *La Vie spirituelle – supplément*, octobre 1927, t. 17, pp. 48-55. Il revenait sur la grandeur des messes en chartreuse (note 3, p. 54).

XV. UNE POLITIQUE CHRETIENNE

Dans le courant des années trente, alors que les pays européens étaient en grande partie soumis à des régimes autoritaires ou totalitaires, Charles Journet et Jacques Maritain réfléchirent beaucoup sur les questions politiques¹. La correspondance entre les deux amis mentionne pour la première fois les événements d'Allemagne en juin 1933. Jacques Maritain parle d'un Juif converti au catholicisme qui ne peut plus rester à Berlin². Le 18 mai 1934, Journet lui rapportait qu'un ami avait senti le pays « à la veille d'un Kulturkampf »³. Les lettres entre le philosophe et le théologien évoqueront d'autres sujets brûlants, la guerre d'Ethiopie, le fascisme en Italie, le régime de Salazar et surtout la guerre d'Espagne. Très présent lors de la fondation d'*Esprit*, la revue de Mounier, Maritain faisait paraître en 1933 *Du régime temporel et de la liberté*, « véritable matrice intellectuelle d'*Humanisme intégral* et de ses prolongements »⁴. Dans cet ouvrage dédié symptomatiquement « à Charles Journet »⁵, le philosophe défendait « un idéal politique *communautaire* et *personnaliste*, basé sur la notion thomiste de la société temporelle conçue comme fin intermédiaire »⁶.

La Suisse ne fut pas épargnée par le durcissement des positions politiques. Des mouvements de rénovation et des « fronts » fleurissaient, une initiative droitiste était lancée pour la révision totale de la constitution fédérale : « Le glissement vers une forme autoritaire [du pouvoir] n'était pas à exclure », explique Roland Ruffieux⁷. Genève voyait s'affronter les partisans de l'extrême droite et les « rouges ». Le 9 novembre 1932 dans le sillage d'une réunion nationaliste, une contre-manifestation socialiste était réprimée dans le sang par des officiers et recrues sans expérience. Elle avait fait treize morts et soixante-cinq blessés. Journet confiait à Maritain :

*« Les événements de Genève sont en effet bien affligeants, mais pas très surprenants. Il y a longtemps que les socialistes y sont communistes. Ils ont fait une répétition pour la révolution. S'ils arrivent au pouvoir, ce sera évidemment l'athéisme et la persécution »*⁸.

De 1933 à 1936, le Conseil d'Etat genevois sera à majorité « rouge », avec le remuant Léon Nicole. L'abbé Journet, on le constate, n'avait aucune sympathie pour le communisme, contrairement à ce qu'un bruit affirmera durant la guerre d'Espagne. Mais le théologien sentait que l'alliance avec l'ordre ancien était équivoque :

¹ La conception de la politique chez Journet est une question particulièrement étudiée. Nous renvoyons le lecteur à la bibliographie générale (VI, 7), où sont indiqués divers travaux de Guy BEDOUELLE, Guy BOISSARD, Marie-Agnès CABANNE, Philippe CHENAUX, Georges COTTIER, François-Xavier PUTALLAZ et Jean STEINAUER. Cf. aussi : MEROZ, *Le cardinal Journet*, op. cit., pp. 74-81 et EMONET, *Le cardinal Charles Journet*, op. cit., pp. 109-118.

² Maritain à Journet, 23 juin 1933 (*CJM II*, p. 328).

³ Journet à Maritain, 18 mai 1934 (*CJM II*, p. 384).

⁴ MOUGEL, « Thomiste ou maritainien ? Le thomisme de Jacques Maritain », art. cit., p. 200.

⁵ Jacques MARITAIN, *Du régime temporel et de la liberté*, Desclée De Brouwer, Paris, 1933 (OC V, pp. 319-515).

⁶ Charles JOURNET, « *Du régime temporel et de la liberté* », *La Vie intellectuelle*, 10 avril 1934, t. 28, 104-113, p. 107.

⁷ RUFFIEUX, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, op. cit., p. 216.

⁸ Journet à Maritain, 16 novembre 1932 (*CJM II*, pp. 273-274).

« Où les choses ne sont plus très claires, c'est qu'en défendant l'ordre établi, on a l'air de se solidariser avec le libéralisme dont il est le fruit. Dès qu'on essaie d'opérer des distinctions, on fait figure de défaitiste »⁹.

Le véritable reproche contre la « légende du grand inquisiteur »

Très tôt dans l'Église, les chrétiens s'étaient rendu compte que l'attente du retour du Christ ne les dispensait pas de s'engager pour améliorer le monde d'ici-bas. L'abbé Journet avait lui aussi pris conscience de cette grande vérité. Dans un article de jeunesse en 1923, il avait stigmatisé la concurrence exercée par les grands magasins de Genève et la manière d'y répondre¹⁰. *L'union des Églises* avait également abordé des questions concrètes de société, la propriété, la famille, la vie professionnelle etc. Certaines seront développées dans *Nova* :

« Il y a donc la guerre juste et la guerre injuste.

(...) Il va de soi que la guerre défensive est une guerre juste. C'est la guerre de la Belgique en 1914.

Mais la guerre déclarée, la guerre répressive, peut aussi être une guerre juste. Ce serait la guerre d'un pays contre le pays qui massacre ses ressortissants. Ce serait la guerre de la chrétienté pour délivrer les chrétiens du Mexique »¹¹.

Dans *L'union des Églises*, Charles Journet pensait que seule la position catholique était apte à concilier le temporel et le spirituel, à la différence des protestants qui avaient une attitude jugée contradictoire prônant le refuge intérieur chez les luthériens et la théologie des œuvres dans le christianisme social. Journet précisait son intuition en 1931 dans la conférence sur « l'ordre social chrétien » où, à côté de l'erreur inverse, il insistait sur « l'erreur séparatiste qui régi[ssait] de haut le monde moderne »¹². C'est dans le même sens que quelques mois plus tard il commentait la fameuse « légende du grand inquisiteur » racontée par Dostoïevski dans *Les frères Karamazov*.

Le récit de l'écrivain russe mettait en scène le Christ, accusé par l'inquisiteur (le pape) d'avoir séduit le peuple en lui promettant un vain bonheur spirituel¹³. A première vue du moins¹⁴, ces pages étaient une critique du système catholique. Une telle lecture avait été mise en avant lors d'un séjour du père Congar à Berlin en 1931¹⁵. Chez Journet en revanche, la pointe de la critique ne portait pas sur la soif de pouvoir de l'Église mais sur la *séparation* du spirituel, représenté par le Christ, et du temporel,

⁹ *Ibid.*, p. 274.

¹⁰ Charles JOURNET, « La vie économique à Genève et les principes catholiques », *CG*, 26 juin 1923.

¹¹ Charles JOURNET, « Note sur la guerre », *NV*, avril-juin 1928, t. 3, 231-235, p. 233. Cf. aussi son article : « Note sur le droit pénal et la peine de mort », *NV*, juillet-septembre 1928, t. 3, pp. 277-292.

¹² JOURNET, « L'ordre social chrétien », art. cit. (1931), p. 376.

¹³ JOURNET, « “La légende du grand inquisiteur” », art. cit. (1932). Nous ne savons pas comment Journet entra en contact avec l'œuvre de Dostoïevski. Était-ce par Nicolas Berdiaev ?

¹⁴ Romano GUARDINI, *L'univers religieux de Dostoïevski*, Seuil, Paris, 1947, pp. 130-131.

¹⁵ Yves CONGAR, *Journal d'un théologien (1946-1956)*, Cerf, Paris, 2000 (Étienne FOUILLOUX éd.), pp. 23-24 et note 27, p. 23. Cf. : *Chrétiens désunis*. Principes d'un “œcuménisme” catholique, Cerf, Paris, 1937, p. 41, note 1.

représenté par le pape-inquisiteur. Dostoïevski les opposait comme le bien et le mal. Journet refusait cette opposition car le temporel avait de la valeur aux yeux de Dieu, qui avait envoyé son Fils dans le monde : « C'est aussi parce que Dostoïevski adopte le postulat séparatiste que le Christ et le christianisme de la *Légende du grand inquisiteur* ne sont ni le vrai Christ, ni le vrai christianisme »¹⁶. La position de Journet rejoignait celle de Romano Guardini, qui montra ses réticences face au Christ du romancier russe :

*« Ce Christ n'a pas, avec le monde réel, cette sainte relation d'amour qui le purifie et le renouvelle, mais il est simple compassion, qui invite à sortir du monde. C'est un Christ détaché, on oserait dire : égoïste... »*¹⁷.

L'Eglise avait donc quelque chose à dire en matière de réalités temporelles. En 1933, Charles Journet se prononçait ainsi contre « la stérilisation des anormaux », une décision prise par le canton de Vaud cinq ans plus tôt¹⁸. Son point de vue était lié à la grandeur de la personne face à l'Etat, thème central au moment de la montée des totalitarismes. Journet rejetait la loi car elle induisait l'Etat à « trait[er] les hommes comme de simples parties du tout que forme la société ».

*« L'Etat qui décrète la stérilisation des anormaux parce que les asiles d'anormaux grèvent lourdement son budget, ou parce qu'il veut assainir physiologiquement la race, qu'il s'agisse du libéral canton de Vaud ou de l'Allemagne hitlérienne, est un Etat matérialiste »*¹⁹.

Sensible à ne pas séparer les plans, Charles Journet insistait pour ne pas non plus les confondre et préserver la transcendance de l'Eglise. A ce propos, un petit schéma donné par Maritain en automne 1934 lui avait « ouv[ert] les yeux »²⁰. Dans son billet, le philosophe employait un langage dynamique pour expliquer comment le temporel participait au Royaume : l'Eglise était l'« essence » du Royaume et le « surcroît » était constitué par « le rayonnement de l'essence illuminant et rectifiant “per modum transientem”, un univers, un milieu, une pâte qui est le monde et où le diable règne aussi »²¹. Avec un léger infléchissement, Charles Journet reprendra l'idée dans *L'Eglise du Verbe incarné*²².

Action catholique et engagement politique

Pour rayonner sur le temporel, l'Eglise employait deux chemins différents, l'Action catholique et l'action politique. La première invitait les laïcs à répandre dans leurs milieux les doctrines sur la foi et

¹⁶ JOURNET, « “La légende du grand inquisiteur” », art. cit., p. 83.

¹⁷ GUARDINI, *L'univers religieux de Dostoïevski*, op. cit., p. 136.

¹⁸ Charles JOURNET, « La stérilisation des anormaux. Principes de théologie », *NV*, octobre-décembre 1933, t. 8, pp. 415-421. Un autre article, rédigé par une femme médecin, abordait les questions médicales.

¹⁹ JOURNET, « La stérilisation des anormaux », art. cit., p. 419. Le thème de la grandeur de la personne avait déjà été signalé, sans le mot, dans : Charles JOURNET, recension de : Antoine de MEAUX, *Auguste Cochin et la genèse de la Révolution*, dans : *NV*, avril-juin 1929, t. 4, 224-226, p. 226.

²⁰ Journet à Raïssa Maritain, 10 octobre 1934 (*CJM II*, p. 416).

²¹ Annexe à *CJM II*, 921-923, p. 922.

²² « Les rayons qui illuminent la culture relèvent du royaume de Dieu ; mais l'œuvre culturelle sublimée reste de soi extérieure au royaume » (*EVI*, t. 1, 1941-1942, p. 232 [Œuvres complètes, t. 1, pp. 418-419]).

l'ordre temporel chrétien tandis que la seconde s'occupait de réaliser concrètement le bien commun temporel²³. Cette distinction n'était pas évidente à tous les esprits. Le théologien fut témoin des difficultés rencontrées à Genève par un mouvement emblématique de l'Action catholique, la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne), avec un autre groupe plus ancien, les chrétiens-sociaux. La JOC avait commencé à exister à Genève dès 1932²⁴.

« Les "chrétiens-sociaux" de Genève sont en lutte avec les Jocistes. Ils prennent, par opposition au gouvernement de Nicole, (agent de Moscou) une attitude très voisine du fascisme. Ils ont défendu jusqu'à l'extrême limite Hitler, ils ont pris parti entièrement pour l'Italie dans la récente guerre [la guerre d'Ethiopie], etc. »²⁵.

La mouvance chrétienne-sociale, qui militait pour un ordre nouveau transcendant le communisme et le libéralisme et était favorable à certains régimes autoritaires de droite, voulait constituer une puissance politique et sociale à Genève. Elle n'avait pas été suivie par les « jocistes », parce qu'ils refusaient de se faire embrigader dans des options politiques partisans²⁶. Charles Journet soutiendra la position des « jocistes ». Il disait qu'il fallait proclamer « à tous et partout » la distinction

« entre l'Action catholique, où les catholiques d[evaient] agir en tant que catholiques, c'est-à-dire comme mandatés par l'Eglise, et l'action politique, où les catholiques d[evaient] agir en catholiques, avec un profond respect de l'Eglise, de sa doctrine, de sa hiérarchie, et avec des moyens toujours purs, mais cette fois à leurs risques et périls »²⁷.

Cette distinction utilisée par Maritain²⁸ provenait de Pie XI, le pape de l'Action catholique²⁹.

En raison sans doute des tensions opposant le Parti chrétien-social à la hiérarchie autour du statut du *Courrier*, Charles Journet avait montré que l'Eglise n'était pas liée à un parti politique³⁰. Pour Journet, il ne devait pas exister de « parti confessionnel », à part des « cas anormaux, exceptionnels » comme à Genève lorsque les catholiques durent s'organiser afin de regagner leurs églises confisquées au moment du Kulturkampf³¹ (mais ce cas du reste particulier ne légitimait pas l'existence postérieure d'une telle organisation dans le canton). Le théologien donnait plusieurs arguments pour motiver son opinion. Les fins d'un parti étaient « débordées par les fins universelles de l'Eglise », un parti s'engageait dans de nombreuses questions susceptibles de recevoir des réponses différentes et ses chefs n'étaient point au bénéfice de l'assistance divine. Cela ne signifiait pas que le théologien refusait l'engagement politique :

²³ Charles JOURNET, « "Parti confessionnel ?" », *CG* (supplément), 28 juillet 1935.

²⁴ GANTER, *L'Eglise catholique de Genève*, op. cit., p. 496. Ce mouvement connut un rapide succès. En 1936, Genève accueillait une foule considérable pour les assises suisses de la JOC (à ce sujet : *SC*, 10 septembre 1936, pp. 579-580 et 582-589).

²⁵ Journet à Maritain, 28 novembre 1935 (*CJM* II, p. 504).

²⁶ Sur l'opposition des deux tendances : LARDERAZ, *René Leyvraz*, op. cit., t. 1, pp. 316-319.

²⁷ Charles JOURNET, « Pour la fin d'une injustice », *CG*, 13 décembre 1935.

²⁸ Marie-Agnès CABANNE, « Théologien ET prophète : Charles Journet dans les années 30 », *Choisir*, juillet-août 1986, 14-18, pp. 16-17. A ce sujet : Jacques MARITAIN, « Action catholique et action politique », *NV*, juillet-septembre 1938, t. 13, pp. 251-275.

²⁹ JOURNET, « Pour la fin d'une injustice », art. cit.

³⁰ LARDERAZ, *René Leyvraz*, op. cit., t. 1, pp. 341-343.

³¹ JOURNET, « "Parti confessionnel ?" », art. cit.

« Seule (je dis bien : seule) la doctrine catholique permet de distinguer, comme nous l'avons fait, l'ordre social spirituel (c'est l'Eglise) et l'ordre social temporel (c'est la politique). Seul, par conséquent, le catholicisme peut tenir à la fois ces deux affirmations : 1. il doit y avoir des partis travaillant à l'instauration d'une politique chrétienne ; 2. il n'y a pas, il ne doit pas y avoir de parti confessionnel »³².

L'article du 28 juillet 1935 avait été diversement apprécié. Dans sa polémique avec l'évêque, la direction du parti écrivait que

« le récent article sur le Parti confessionnel, paru sous la signature de Monsieur l'Abbé Journet et vraisemblablement avec l'accord de l'autorité ecclésiastique, n'a[vait] pas été de nature, lui non plus, à arranger les choses »³³.

René Leyvraz, qui avait quitté le *Courrier de Genève* dépendant de l'autorité ecclésiastique pour *La Liberté syndicale*, organe des chrétiens-sociaux³⁴, s'était en revanche déclaré satisfait de la distinction opérée par Journet. Il écrivait à Mgr Besson :

« On conçoit que le *Courrier*, propriété de l'Evêque, devienne avant tout un organe d'Action catholique. Et l'on en conclut que la presse politique de combat, indispensable à Genève, doit peu à peu s'organiser sur un autre plan. (...) L'article de M. l'abbé Journet, qui correspond assurément à votre pensée, a dissipé toute équivoque au sujet du "parti confessionnel". Il est plus évident que jamais que la politique doit se développer sur son propre plan. Cela ne signifie d'aucune manière que les catholiques qui font de la politique ne doivent suivre vos directions dans toutes les questions où l'intérêt de la religion est intrinsèquement engagé, et accueillir avec déférence vos avis en toute autre matière »³⁵.

La dénonciation du totalitarisme

Le caractère aconfessionnel d'un parti ne signifiait pas qu'un chrétien pouvait adopter n'importe quelle politique. Jacques Maritain en était très conscient. En 1934, suite à une grave émeute contre le gouvernement Daladier (quinze morts, près de mille cinq cent blessés)³⁶ et à la réaction de la gauche, il

³² *Ibid.* ; l'impossibilité du parti confessionnel avait déjà été affirmée par Journet en 1931 dans sa conférence sur « l'ordre social chrétien » (JOURNET, « L'ordre social chrétien », art. cit. (1931), pp. 379-380). Voir aussi : JOURNET, *La juridiction*, op. cit., pp. 218-219.

³³ Lettre de la direction du parti à Mgr Besson, 23 août 1935 (archives du Parti, Genève, citée par : LARDERAZ, René Leyvraz, op. cit., t. 1, p. 342).

³⁴ Sur les raisons de sa démission du *Courrier* : *ibid.*, t. 1, notamment pp. 329-331. Leyvraz était sympathisant des régimes de droite, mais il s'en prenait aussi au capitalisme. Après son départ, le *Courrier* n'attaqua plus que la gauche, faisant pencher le journal vers une ligne éditoriale plus dure (ainsi : *ibid.*, pp. 370-371).

³⁵ Leyvraz à Besson, 1^{er} août 1935 (AEvF, D 40, dossier *Courrier de Genève* [1934-1940]). Cf. aussi : LARDERAZ, René Leyvraz, op. cit., t. 1, pp. 342-343). A propos de la rencontre des jocistes à Genève en 1936, l'historienne note la bienveillance de Leyvraz, contrairement à son chef Henri Berra (*ibid.*, p. 366).

³⁶ *CJM* II, p. 372, note 1.

avait rédigé un manifeste sur la responsabilité du chrétien en politique³⁷ dans lequel il prônait le double non, au communisme et au fascisme³⁸. Cette question fut évoquée lorsque Journet lui rendit visite à sa villégiature près d'Arbois dans le Jura français et la discussion se prolongea par lettres : « Si la révolution est imminente, fasciste ou communiste, que faire ? »³⁹. L'abbé Journet voyait deux réponses, suivant que l'on acceptait ou non le caractère réaliste d'une politique chrétienne. La défense d'une telle politique, « pente unique de [son] cœur », n'excluait d'ailleurs pas la collaboration momentanée avec les adversaires « pour réaliser tel ou tel point du programme chrétien »⁴⁰. En revanche si l'on ne croyait pas à la possibilité d'une politique chrétienne, le théologien suggérait la solution fasciste comme un moindre mal, car il semblait considérer son idéal « *hic et nunc* comme moins profondément, moins irrémédiablement vicié que l'idéal communiste »⁴¹. Sur ce point, Maritain manifesta son désaccord. Pour lui, l'engagement fasciste n'était pas plus admissible que l'engagement communiste.

« Ou bien on a le courage d'avouer qu'on abandonne tout au diable, et que le monde n'appartient qu'à lui. Dès lors le chrétien devrait logiquement rester en dehors de tout.

*Ou bien on croit à une politique chrétienne. Et alors le plus grand des maux serait de laisser perdre cet espoir temporel chrétien »*⁴².

Probablement influencé par le philosophe, Charles Journet aura un avis plus tranché qu'auparavant.

Le 2 septembre 1935, devant les participants au Katholikentag suisse tenu à Fribourg, l'abbé Journet lisait de façon « un peu austère »⁴³ un rapport sur « les communautés totalitaires »⁴⁴. Cette étude formera le premier chapitre d'*Exigences chrétiennes en politique*, un grand recueil paru en 1945 qui reprendra divers textes des années trente et de la guerre.

*« Aujourd'hui le totalitarisme est plus subtil, plus spirituel [que dans l'Antiquité]. Il prend la forme d'un mythe, d'une idée-force collective. Il a pour sujet et pour organe non plus un individu mais toute une collectivité, toute une masse travaillée, suggestionnée, hallucinée par la propagande. Il déborde les limites d'un territoire, il tend à devenir universel. Surtout il n'est plus païen, il est devenu athée »*⁴⁵.

Manifestement, l'orateur proposait à son auditoire deux mots nouveaux, dont un seul sera retenu :

³⁷ Jacques MARITAIN et alii, *Pour le bien commun*. Les responsabilités du chrétien et le moment présent, Desclée De Brouwer, Paris, 1934 (OC V, pp. 1022-1041).

³⁸ Le fascisme, d'après Maritain, désignait une conception faussée de l'ordre, de la nation, du travail, avec une notion utilitariste de la religion (*ibid.*, p. 1027). Dans sa recension, Journet parlera de « l'idéal capitaliste des conservateurs » (Charles JOURNET, recension de : MARITAIN et alii, *Pour le bien commun*, op. cit., dans : *NV*, avril-juin 1934, t. 9, 207-208, p. 207).

³⁹ Journet à Maritain, 23 août 1934 (*CJM* II, p. 404).

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*, p. 405. Cf. : « (...) le régime fasciste (pour lequel nos pensées sont pleines de louanges et mêlées de réserves) » ([JOURNET], « Une victoire de la lumière », art. cit. (1929), p. 127).

⁴² Maritain à Journet, 25 août 1934 (*CJM* II, p. 410).

⁴³ Pierre LORSON, « Les journées de Fribourg. Le huitième "Katholikentag" suisse (Fribourg, 31 août – 2 septembre) », *Etudes*, 5 octobre 1935, t. 225, 49-59, p. 53.

⁴⁴ Charles JOURNET, « L'Eglise et les communautés totalitaires », *NV*, octobre-décembre 1935, t. 10, pp. 431-439.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 432.

« Les hommes ne voient plus le caractère sacré des droits de la personne individuelle sur la communauté ; c'est l'erreur que, pour le plaisir si l'on veut d'inventer des mots barbares, nous appellerons communautisme ou totalitarisme »⁴⁶.

Le mot « communautisme » n'a pas connu le destin de son synonyme, le « totalitarisme ». Il serait intéressant de développer l'histoire de ce substantif. L'adjectif « totalitaire » était employé depuis un certain temps par Don Luigi Sturzo, le fondateur du Parti populaire italien, pour qualifier le régime fasciste et plus généralement l'hypertrophie de l'Etat⁴⁷. Le substantif dérivé paraît plus récent en revanche. Sturzo ne l'utilisait que depuis 1935, « et toujours entre guillemets »⁴⁸. Nous suggérons que Journet figurait parmi les premiers auteurs francophones à l'employer⁴⁹.

Selon l'abbé Journet, le totalitarisme désignait un système refusant « le caractère sacré des droits de la personne individuelle sur la communauté »⁵⁰. Au contraire de sa version antique qui était religieuse, le totalitarisme moderne était par essence athée car il avait rencontré sur son chemin le christianisme et sa proclamation de la transcendance de l'être humain :

« Dès lors, le totalitarisme ne pouvait plus demeurer ce qu'il avait été. Il devait entrer en lutte avec l'Eglise, et tenter de se substituer à elle. Il devait revendiquer à son profit, en le détournant de ses fins éternelles pour l'appliquer à des fins purement temporelles, l'amour spirituel, l'amour mystique, l'amour messianique avec lequel l'Eglise doit être aimée »⁵¹.

Charles Journet avait une vision théologique du totalitarisme :

« Un point sur lequel il est bon d'insister, c'est que cette communauté politique n'est pas athée accidentellement et passagèrement ; elle est athée constitutivement et foncièrement. Le jour où ce que nous avons appelé le communautisme permettrait de reconnaître l'existence de Dieu, il devrait avouer, du même coup, qu'il y a dans chaque homme une âme capable de s'élever jusqu'à Dieu, une âme spirituelle, immortelle et par conséquent plus précieuse que la communauté politique tout entière. Ce jour-là le communautisme aurait cessé d'exister »⁵².

Critiqué par Pierre Lorson pour la place centrale faite à l'athéisme dans sa conception du totalitarisme⁵³, Journet maintint sa position en expliquant que, même si la théorie devait s'accommoder de compromis, « ce serait faire preuve d'une dangereuse inconscience que de reléguer ces idées-forces au plan spéculatif et de méconnaître leur souveraine vertu pratique et plastique »⁵⁴.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Jean-Luc POUTHIER, « Luigi Sturzo et la critique de l'Etat totalitaire », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 21 (janvier-mars 1989), 83-89, pp. 84-85. L'expression sera récupérée par Mussolini (*ibid.*, p. 85, note 2).

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ *Le Robert* renvoie le lecteur à une date plus tardive, 1936, en citant Jacques Maritain (Alain REY (éd.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, Paris, 1998, t. 3, p. 3858). Le philosophe emploie le mot dans *Humanisme intégral* (op. cit., OC VI, p. 596).

⁵⁰ JOURNET, « L'Eglise et les communautés totalitaires », art. cit., p. 432.

⁵¹ *Ibid.*, p. 433.

⁵² *Ibid.*, p. 438.

⁵³ « Le bolchevisme, pour autant qu'il est fidèle à Marx, n'est pas tant un athéisme qu'un agnosticisme, au moins théoriquement. (...) Le national-socialisme, de son côté, pour combattre les Eglises positives, ne nie pas Dieu. (...) Je ne sais pas que le fascisme italien soit réellement athée. Il y a quelque inconvénient à trop purifier les concepts et à trop systématiser quand on parle de réalités historiques ou, du moins, lorsque les auditeurs transposent instinctivement les notions dans la réalité » (LORSON, « Les journées de Fribourg », art. cit., p. 54).

⁵⁴ JOURNET, « L'Eglise et les communautés totalitaires », art. cit., p. 431, note.

Fort de ces considérants, le théologien pouvait tirer la conclusion qu'il fallait s'abstenir de toute forme de totalitarisme :

« Est-il permis, pour s'opposer au communisme, d'adopter provisoirement un mythe comme le racisme ou l'étatisme, en se réservant d'intervenir, au moment opportun, pour en réprimer les outrances ?

Il nous paraît que c'est folie ».

Plutôt qu'adopter le racisme ou le fascisme contre le communisme, ou défendre « un ordre politique adapté peut-être au siècle révolu, mais inadapté au monde historique qui se prépar[ait] », il fallait trouver, pensait Journet, un nouveau « mythe politique qui cette fois ne [fût] pas menteur », et « travailler à instaurer une formation politique chrétienne, neuve, inédite, encore irréalisée », sinon le combat aurait lieu entre l'Eglise et « les Bêtes démoniaques »⁵⁵.

La troisième voie : une attitude marginalisée

Il était difficile de garder la tête froide en ces années. René Leyvraz, qui avait approuvé l'article de Journet sur l'impossibilité d'un parti confessionnel, s'alarmera de la collaboration de Maritain à *Vendredi*, un hebdomadaire de gauche censé faire le lit du Front populaire de Léon Blum⁵⁶. L'article de Leyvraz fut la cause d'une polémique avec Journet. Le théologien montra que le journal en question se voulait apolitique au commencement et que Maritain avait voulu faire entendre une voix chrétienne dans un milieu qui ne l'était pas. Il écrivait plus bas :

« Maritain a fait son choix (il l'a dit avec toute la netteté désirable) et nous aussi avec lui : nous ne voulons ni politique communiste, ni politique fasciste ; contre beaucoup d'apparences, nous croyons possible une politique chrétienne : et c'est la seule que nous voulions. Les précisions de Maritain sur ce point viennent peut-être "bien tard". Toujours est-il qu'elles sont terriblement en avance sur notre temps et sur tous nos journaux. Je suis loin de trouver qu'elles se bornent à la constatation du mal. Elles tendent toutes à l'instauration d'une nouvelle chrétienté, où la patrie, je prie qu'on le remarque, est à la place d'honneur, où la corporation nouvelle est définie »⁵⁷.

Ces derniers mots étaient spécialement écrits pour le défenseur du christianisme social qu'était René Leyvraz. La discussion se déplaça ensuite sur les intellectuels qui ne remplissaient pas leur rôle de chaînons entre des hommes tels que Maritain ou Journet et le monde, mais le théologien revint à la défense de son ami, que Leyvraz voyait « planer au-dessus des contingences »⁵⁸ :

« [Maritain] interdit précisément qu'on plane. Il veut qu'on agisse. Non seulement, encore un coup, au plan de l'Action catholique, mais en outre au plan de l'action politique. (...) Où ira

⁵⁵ *Ibid.*, pp. 438-439.

⁵⁶ René LEYVRAZ, « Voies dangereuses », *La Liberté syndicale*, 22 novembre 1935 (article cité par : LARDERAZ, René Leyvraz, op. cit., t. 1, p. 356, texte et note 61). Sur cette polémique : *ibid.*, pp. 355-364. La collaboration de Maritain à *Vendredi* n'eut pas de suite.

⁵⁷ Charles JOURNET, « Lettre à René Leyvraz », *CG*, 29 novembre 1935.

⁵⁸ René LEYVRAZ, « Mission des intellectuels », *La Liberté syndicale*, 6 décembre 1935.

cette activité politique ? Elle s'évade du libéralisme présent. Elle le quitte non pour le communisme ou le fascisme de demain, mais pour faire la trouée héroïque d'une authentique politique chrétienne, préparant à longue portée une nouvelle chrétienté, par des moyens qui devront être purs même au regard des anges »⁵⁹.

René Leyvraz ne fut pas le seul à critiquer Jacques Maritain. Le père Garrigou-Lagrange par exemple avait écrit : « Je suis un peu peiné de voir notre ami “incliner à gauche” comme le disent plusieurs »⁶⁰. Journet fit tous ses efforts pour défendre le philosophe. Il est ainsi question d'« une lettre un peu dure » qu'il envoya au professeur de l'Angelicum en hiver 1936 où il expliquait que « les difficultés » faites à Maritain étaient « injustes et fausses »⁶¹. Si Garrigou-Lagrange prit parti pour Maritain dans sa controverse avec le père Ramirez sur la philosophie chrétienne⁶² et si au commencement des tensions politiques il s'efforça semble-t-il de le défendre auprès de la curie romaine, il sera opposé à lui durant la guerre d'Espagne et le régime de Vichy⁶³. La déclaration du dominicain dans une conférence sur « “la vraie droite” où est l'Eglise » suscita le commentaire de Journet, attristé et caustique à la fois, suivant lequel « on pourrait distinguer une “vraie gauche” où était Jésus : car il n'était sûrement pas à droite »⁶⁴. On rapporta à Journet que Garrigou avait souvent évoqué l'Espagne durant la retraite aux Allinges en 1937⁶⁵. Ce n'était pas pour faire l'éloge des républicains. Son absence à la rencontre de 1939 s'expliquerait-elle par ses divergences avec l'abbé Journet ?⁶⁶

L'attitude à prendre devant le fascisme divisa l'abbé Journet et son évêque. Quelques mois après la lecture de son rapport sur « les communautés totalitaires », le théologien était en Italie, entraîné à Rome par un ami américain venu visiter sa mère malade⁶⁷. Il y rencontra non seulement le père Garrigou-Lagrange auprès duquel il défendit Maritain, mais aussi l'abbé Edmond Chavaz, prêtre de son diocèse aux études à l'Angelicum. Journet discuta avec lui et l'invita à écrire quelque chose sur le système fasciste⁶⁸. Le langage du jeune prêtre était très net⁶⁹ :

⁵⁹ JOURNET, « Pour la fin d'une injustice », art. cit. (1935). Sur cette polémique, voir aussi : René LEYVRAZ, « Pour sauver le pays », *La Liberté syndicale*, 13 décembre 1935.

⁶⁰ Extrait d'une lettre de Garrigou-Lagrange à Journet, cité dans : Journet à Maritain, 28 novembre 1935 (*CJM II*, p. 507).

⁶¹ Journet à Maritain, 7 février 1936 (*CJM II*, p. 531).

⁶² Dans le débat très important des années trente sur le statut de la philosophie chrétienne, Santiago-Maria Ramirez, professeur à l'Université de Fribourg, avait manifesté son désaccord face à Maritain, pour lequel la philosophie morale ne pouvait faire abstraction de la foi car elle s'adressait à l'homme concret, marqué par le péché et sauvé par le Christ. Voir à ce sujet la note théologique suivante : Georges COTTIER, « La philosophie chrétienne », dans : *CJM II*, pp. 924-926.

⁶³ Georges COTTIER, introduction à : Charles JOURNET, « Lettres inédites de l'abbé Journet au père Garrigou-Lagrange », *NV*, octobre-décembre 1996, t. 71/4, 31-42, p. 31.

⁶⁴ Journet à Maritain, 30 décembre 1938 (*CJM II*, p. 769).

⁶⁵ Journet à Maritain, 13 septembre 1937 (*CJM II*, p. 672). Journet était alors en Pologne.

⁶⁶ Cette année du moins, c'était l'abbé Journet qui donnait une retraite sur la Trinité (« Retraite de Mr. l'Abbé Journet au Val St. François, du 6 au 9 juillet 1939 », manuscrit dactylographié, FCJ). En 1938, nous l'avons déjà dit, Garrigou-Lagrange était vraisemblablement au Brésil au moment de la retraite aux Allinges (Maritain à Journet, 2 juin (?) 1938, *CJM II*, p. 732).

⁶⁷ Journet à Maritain, 17 janvier 1936 (*CJM II*, p. 523).

⁶⁸ BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., pp. 371-372.

« Pour qui n'est pas égaré par la philosophie idéaliste et surtout pour un chrétien, la question du fascisme ne peut se résoudre que par une condamnation : le fascisme méconnaît la dignité humaine, il mutile la personnalité, il abolit les droits les plus fondamentaux de Dieu, de l'Eglise, de la famille et de l'âme »⁷⁰.

Besson refusa de donner l'imprimatur à ce texte, comme il s'opposa en 1938 à sa parution dans la collection « Les Iles », hors de Suisse pourtant⁷¹.

Les raisons qui opposaient l'abbé Journet et son évêque ont déjà été évoquées, le respect de Marius Besson pour les autorités civiles, son souci de ne pas créer inutilement des polémiques, la peur du qu'en-dira-t-on. Ces raisons ne sont pas exhaustives. Un jour, Besson avait écrit à Journet que, « sans nier les critiques d'ordre principal qu'on p[ouvait] faire au régime fasciste », ce dernier « a[vait] créé en Italie, sous divers rapports, même sous le rapport religieux, une situation meilleure que celle de la plupart des autres Etats »⁷². Il y avait donc un certain opportunisme dans l'attitude de Marius Besson, peu désireux de critiquer un système avantageux pour l'Eglise. René Rémond note par ailleurs que la plupart des Eglises, hostiles au libéralisme et donc favorables aux doctrines conservatrices et aux pouvoirs d'ordre, n'avaient pas fait la différence entre les régimes conservateurs et les nouveaux régimes de l'entre-deux-guerres, en raison de leur commun antilibéralisme⁷³. Cette analyse était peut-être valable pour l'évêque de Fribourg. Antidote du libéralisme, le fascisme était en tout cas vu par Besson comme le remède au communisme⁷⁴. Il rejoignait ainsi une opinion commune, contre laquelle Maritain puis Journet s'étaient insurgés.

La guerre d'Espagne à l'aune d'Humanisme intégral

La guerre civile espagnole⁷⁵ avait débuté en juillet 1936 par un putsch militaire dont la direction allait échoir au général Franco quelques mois plus tard. Prélude de la Seconde Guerre mondiale, ce conflit sanglant qui provoqua la mort de centaines de milliers de personnes et dura jusqu'au 1^{er} avril 1939 eut

⁶⁹ L'étude fut redécouverte lors de la préparation de la correspondance Journet-Maritain et publiée à ce moment-là : Edmond CHAVAZ, « La tragédie du fascisme », *NV*, octobre-décembre 1996, t. 71/4, pp. 67-80 (avec présentation du texte par Georges COTTIER, p. 67) et janvier-mars 1997, t. 72/1, pp. 49-74.

⁷⁰ *Ibid.* (1997), p. 72. L'abbé Chavaz pensait que ce serait « illusion » que « de rechercher dans le fascisme un refuge contre le bolchévisme » (*ibid.*, p. 74). Il était ainsi « en plein accord avec Journet » et son étude, transmise à Maritain, influença peut-être la rédaction de certaines pages du septième chapitre d'*Humanisme intégral* (BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., pp. 372-373).

⁷¹ Besson à Journet, 3 février 1938 et 2 mai 1938 (*CJM II*, pp. 958 et 960) ; p. 567, note 2. La correspondance Besson-Journet relative à la guerre d'Espagne et au fascisme (1937-1939) a été publiée dans : *CJM II*, annexes, pp. 949-963.

⁷² Besson à Journet, 3 février 1938 (*CJM II*, p. 958).

⁷³ « Pourquoi ces Eglises qui estimaient avoir eu à souffrir du libéralisme auraient-elles regretté la suppression des libertés qu'on avait invoquées à leur encontre ? » (René REMOND, *Religion et société en Europe*. Essai sur la sécularisation des sociétés européennes aux XIX^e et XX^e siècles (1789-1998), Seuil, Paris, 1998, pp. 225-226).

⁷⁴ *CJM I*, p. 415, note 2.

⁷⁵ Guy HERMET, *La guerre d'Espagne*, Seuil, Paris, 1989.

une répercussion immense dans l'opinion européenne⁷⁶. Il marqua beaucoup l'abbé Journet. Attentif à dissocier la situation sur place et à l'étranger, veillant à ne pas lui donner la tournure d'une croisade, le théologien en fit une lecture indissociable des positions d'*Humanisme intégral*, livre célèbre de Maritain paru durant l'été 1936.

Humanisme intégral avait partie liée avec l'Espagne puisque l'ouvrage reprenait les conférences prononcées par le philosophe à Santander en 1934. L'auteur y développait l'idée d'une nouvelle chrétienté, c'est-à-dire une façon inédite, différente de celle du Moyen Age, de vivre le christianisme⁷⁷ :

« Nous pensons que l'idéal historique d'une nouvelle chrétienté, d'un nouveau régime temporel chrétien, tout en se fondant sur les mêmes principes (mais d'application analogique⁷⁸) que celui de la chrétienté médiévale, comporterait une conception profane chrétienne et non pas sacrale chrétienne du temporel »⁷⁹.

Désigné par le responsable de la censure ecclésiastique de Paris pour le nihil obstat du livre⁸⁰, l'abbé Journet écrivit aussi, à la demande de cette censure, une recension d'*Humanisme intégral* dans *La Semaine religieuse* de l'archidiocèse⁸¹. La recension était élogieuse puisque Maritain était tout simplement comparé à saint Augustin et son ouvrage à *La cité de Dieu* :

« On comprend la joie du catholique lorsque, étudiant l'histoire des invasions barbares, il découvre un texte contemporain, ou même antérieur aux événements, où est nettement indiquée la distinction entre un monde romain, même christianisé, qui peut s'écrouler, et l'Eglise qui est immortelle, et qui restera capable de susciter, dans le cours ultérieur de l'histoire, de nouvelles formations culturelles (...).

Cette joie est celle qu'on éprouvera à la lecture de ce petit livre »⁸².

Dans *Nova*, Journet aborda également le livre, mais d'une autre manière ; ses lignes étaient présentées « comme une sorte d'introduction théologique à un livre qui ne v[oulait] être qu'un livre de philosophie chrétienne »⁸³. Face aux « deux grandes "mystiques" temporelles » de son époque, le

⁷⁶ Sur le débat dans l'opinion catholique française : René REMOND, *Les crises du catholicisme en France dans les années trente*, Points Histoire, Ed. Cana, Paris, 1996, pp. 171-199 (larges extraits). En Suisse : Catherine FUSSINGER, « Milieux catholiques et protestants face à la guerre d'Espagne : un soutien minoritaire à la République », dans : Mauro CERUTTI – Sébastien GUÉX – Peter HUBER (éd.), *La Suisse et l'Espagne de la République à Franco (1936-1946)*. Relations officielles, solidarités de gauche, rapports économiques, Antipodes, Lausanne, 2001, pp. 395-418.

⁷⁷ « Un résumé des leçons, non revu par l'auteur, avait paru en même temps [qu'une autre version] en espagnol sous le titre erroné : "Problemas espirituales y temporales de un nuevo cristianismo" (...). L'erreur est répétée plusieurs fois... mais se trouve d'abord dans le titre lui-même. Est-ce la source de la campagne anti-Maritain dont les instigateurs voyaient en lui le fondateur d'un nouveau christianisme ? » (*CJM* II, p. 597, note 1).

⁷⁸ « L' "analogicité" de l'idée de chrétienté est la thèse-clé d'*Humanisme intégral* » (*CJM* II, p. 821, note 4).

⁷⁹ MARITAIN, *Humanisme intégral*, op. cit. (OC VI, p. 475).

⁸⁰ Maritain à Journet, 14 juillet 1936 (*CJM* II, p. 602).

⁸¹ Journet à Maritain, 6 août 1936 (*CJM* II, p. 610).

⁸² Charles JOURNET, « *L'humanisme intégral* », *Semaine religieuse de Paris*, 22 août 1936, 182-185, pp. 182-183. Article retravaillé : « *Humanisme intégral* », *CG*, 12 octobre 1936.

⁸³ Charles JOURNET, recension de : MARITAIN, *Humanisme intégral*, op. cit., dans : *NV*, octobre-décembre 1936, t. 11, 483-485, p. 483.

communisme et le fascisme, le directeur de *Nova* pensait qu'une politique chrétienne, qu'une culture chrétienne, pouvaient toujours exister, mais cela passait par le refus du passéisme, sinon « on stériliserait les plus belles énergies temporelles en les détournant vers un but devenu irréalisable ». Le philosophe chrétien était justement chargé de dégager les tendances du Moyen Age à aujourd'hui, de discerner les faiblesses et les grandeurs du monde actuel, pour aider les chrétiens à bâtir la nouvelle chrétienté. Vers la fin de son article, Journet citait la guerre d'Espagne et expliquait que seule la politique chrétienne pouvait sortir ce pays de l'impasse.

Les lecteurs de *Nova* avaient été familiarisés assez tôt avec les choses d'Espagne puisqu'en 1932 le docteur Oppikofer, médecin de Genève et disciple de l'abbé Journet, y avait publié quelques réflexions sur les tendances du gouvernement, qu'il estimait être « essentiellement caractérisées par la haine du christianisme »⁸⁴. Au retour d'un voyage d'études, le médecin dénonçait en effet la mainmise anticléricale sur l'enseignement, le dévergondage moral, les incendies de lieux de culte, l'expulsion des jésuites. Il accusait la franc-maçonnerie surtout, et aussi les Juifs. Cet article reflétait bien l'angoisse des catholiques devant la République espagnole naissante.

Charles Journet fit la connaissance de plusieurs ressortissants espagnols, ce qui lui donna un éclairage particulier sur le conflit. Il entra en contact avec Angel Herrera, directeur de l'Action catholique espagnole, qui s'établit à Fribourg en 1936 pour se consacrer à un doctorat en sociologie et se préparer à l'ordination sacerdotale⁸⁵. Evêque de Malaga en 1947, il sera créé cardinal par Paul VI en même temps que Journet. Le théologien rencontra également José-Maria de Semprún y Gurrea⁸⁶, professeur de droit et gouverneur provincial, et le milieu de Meudon lui donna l'occasion de croiser Alfredo Mendizabal⁸⁷, professeur de droit à l'Université d'Oviedo, auteur d'un livre sur la politique espagnole préfacé par Jacques Maritain⁸⁸. Tandis que Semprún choisissait « une position de soutien critique envers les Républicains », Mendizabal adoptait le « double refus », face aux nationalistes et face aux républicains⁸⁹. C'est à cette même période que, rebuté de l'avis d'un confesseur qui lui avait reproché de ne pas aller combattre avec Franco, un jeune Catalan arrivé à Genève découvrit un conseiller compréhensif en la personne de Charles Journet : « De lui – et ensuite de son grand ami Jacques Maritain – j'ai obtenu l'assurance que je cherchais : ce n'est point par la force des armes que la

⁸⁴ Charles-Henri OPIKOFER, « Enquête en Espagne », *NV*, juillet-septembre 1932, t. 7, 280-289, p. 280.

⁸⁵ « Vu hier Herrera qui est le directeur de l'Action catholique en Espagne » (Journet à Maritain, 6 août 1936, *CJM* II, p. 610). Sur Herrera : Alex Ceslas RZEWUSKI, *A travers l'invisible cristal*. Confessions d'un dominicain, Plon, Paris, 1976, pp. 470-473.

⁸⁶ « J'ai vu dimanche Semprun y Gurrea, et je dois le revoir demain. Il demeure tout près de Genève, chez un ami commun » (Journet à Maritain, 19 novembre 1936, *CJM* II, p. 629).

⁸⁷ « Je viens de recevoir une petite carte de Mendizabal, où il me parle des moments heureux où nous nous sommes rencontrés à Meudon » (Journet à Maritain, 21 mai 1940, *CJM* III, p. 89).

⁸⁸ Alfred MENDIZABAL, *Aux origines d'une tragédie*. La politique espagnole de 1923 à 1936, Desclée De Brouwer, Paris, 1937.

⁸⁹ FUSSINGER, « Milieux catholiques et protestants face à la guerre d'Espagne », art. cit., p. 402. « Emmanuel Mounier soutiendra la position de Semprún, alors que Jacques Maritain se reconnaît dans celle de Mendizabal » (*ibid.*, pp. 402-403). Un autre historien nuance en disant que Mounier « oscille entre la tendance pro-républicaine et l'impartialité de J. Maritain » (Sébastien FARRE, « "L'Eglise espagnole sous la croix" : catholiques romands et croisade nationaliste 1936-1939 », dans : CONZEMIUS (Hg.), *Schweizer Katholizismus 1933-1945*, op. cit., 255-279, p. 258).

religion du Christ peut s'imposer »⁹⁰. Ramon Sugranyes de Franch entamera une carrière de professeur de langues et littératures ibériques à Fribourg. Journet fit également la connaissance du chanoine Cardò, qui écrira une *Histoire spirituelle des Espagnes*⁹¹, et de Mgr Francesc Vidal i Barraquer, le cardinal-archevêque de Tarragone⁹², qui fut l'un des seuls évêques à refuser de signer la lettre collective de l'épiscopat espagnol du 1^{er} juillet 1937 en faveur de Franco. Condamné à l'exil, il mourut à Fribourg en 1943 et fut enseveli à la chartreuse de La Valsainte. Journet participera, avec une poignée d'autres personnes, à la cérémonie au monastère⁹³.

La position exacte de Journet dans le conflit espagnol n'est pas évidente à dégager. Discutant en été 1936 avec Angel Herrera, le théologien lui avait fait accepter sa formule selon laquelle « le Royaume de Dieu n'[était] ni avec les droites ni avec les gauches »⁹⁴. On sent toutefois que le théologien hésite. Un jour, il déclarait qu'« idéalement » la position de Semprún était « compréhensible »⁹⁵, mais il montrait aussi ses craintes envers le communisme : « Si une victoire des droites me laisse plein d'immenses appréhensions, une victoire des gauches serait pire encore »⁹⁶. Nous pensons ainsi que Charles Journet prônait le double refus tout en préférant au plus profond de lui-même une victoire de la droite plutôt que de la gauche⁹⁷. Le théologien n'avait pas pu rester indifférent à la persécution religieuse et il s'était rendu compte que le déclenchement de la guerre avait modifié les données du problème :

*« Je suis intimement persuadé que cette guerre n'était pas justifiée. (...) Mais maintenant qu'elle est engagée et que le bolchevisme a pris parti, il y a, du point de vue politique, un tel embrouillement des choses ! »*⁹⁸.

En outre, le théologien insistait sur le fait que le double refus était la position à prendre à l'extérieur de l'Espagne. Dans sa recension du livre de Mendizabal, Journet mettra en lettres capitales le mot « étranger », que Maritain avait employé en disant « qu'un étranger n'a[vait] pas à prendre parti dans cette guerre civile »⁹⁹. Pour Journet, la question se posait donc différemment à l'intérieur du pays :

⁹⁰ Ramon SUGRANYES DE FRANCH, « Le Journet que j'ai connu », dans : *Colloque de Genève* (1991), 131-133, p. 131.

⁹¹ Carles Cardò habitera à Fribourg dès 1938 et ne retournera à Barcelone qu'en 1954 (*CJM* III, pp. 496-497, note 12). Sur les circonstances de l'*Histoire spirituelle*, pour laquelle Journet donna un nihil obstat chaleureux, et les pressions du gouvernement franquiste et de l'Eglise contre sa parution : Journet à Maritain, 4 janvier, 24 janvier et 4 février 1947 (*CJM* III, pp. 495, 516 et 521 et note 12, pp. 496-497).

⁹² « Vu au paradis blanc [La Valsainte] le cardinal avec qui j'ai parlé longuement » (Journet à Maritain, 25 août 1942, *CJM* III, p. 261). Sur le cardinal Vidal : *CJM* II, p. 679, note 2.

⁹³ Témoignage de Ramon Sugranyes de Franch, 15 février 2001.

⁹⁴ Journet à Maritain, 6 août 1936 (*CJM* II, p. 610).

⁹⁵ « La position de Semprun, idéalement, est certes compréhensible. Mais j'ai l'impression qu'il est *utilisé* par d'autres qui ne sont ni de sa valeur ni de sa loyauté. (...) Il me répondait l'autre jour qu'il s'était "rallié au peuple, non au gouvernement" » (Journet à Maritain, 23 décembre 1936, *CJM* II, p. 637).

⁹⁶ Journet à Maritain, 19 novembre 1936 (*CJM* II, p. 629).

⁹⁷ Il semble que Maritain était moins indulgent que Journet envers ceux qui soutenaient Franco. A ce sujet : Maritain à Journet, 17 novembre 1936 (*CJM* II, p. 625) et son commentaire dans : FUSSINGER, « Milieux catholiques et protestants face à la guerre d'Espagne », art. cit., p. 402.

⁹⁸ Journet à Maritain, 19 novembre 1936 (*CJM* II, p. 629).

⁹⁹ Jacques MARITAIN, préface à : MENDIZABAL, *Aux origines d'une tragédie*, op. cit. (OC VI, p. 1255) et recension par Charles JOURNET dans : *NV*, juillet-septembre 1937, t. 12, 350-351, p. 351.

« Les jeunes gens catholiques de Barcelone peuvent-ils se battre avec les gouvernementaux (en évitant, cela va de soi, les sacrilèges) ? J'ai répondu, oui : un peu comme ceux de la Navarre peuvent être avec Franco, c'est-à-dire en faisant les réserves sur ce qu'il y a d'immoral dans le parti »¹⁰⁰.

Allant jusqu'au bout de sa réflexion, Journet permettra même à l'Église espagnole d'opter pour Franco. Alors qu'il souhaitait en décembre 1936 la voir « au-dessus du conflit »¹⁰¹, son avis était quelque peu différent à la suite de la lettre du 1^{er} juillet 1937, que le cardinal Vidal avait refusé de signer : « On pouvait prendre le parti de Franco, si on le jugeait nécessaire, *mais pas à la manière dont ils l'ont fait*. C'est cela qui est terrible »¹⁰². Il disait la même chose à sa secrétaire :

« Combien je préférerais être avec les 6 qui n'ont pas signé. Je ne leur reproche pas d'avoir choisi pour la droite. Cela pouvait se discuter. Je leur reproche la manière dont ils l'ont fait »¹⁰³.

Double refus à l'extérieur de l'Espagne, soutien à l'un ou l'autre camp dans le pays même : pour Journet, il n'y avait pas de solution toute faite au problème espagnol. Une chose était claire en revanche, la lettre des évêques l'avait « fait souffrir »¹⁰⁴ et sa souffrance portait sur leur méthode. L'abbé Journet refusait l'idée de croisade¹⁰⁵ :

« Ils me semblent qu'ils jugent cette guerre d'Espagne du point de vue du passé ("ordre chrétien", "civilisation" chrétienne). Alors qu'il faudrait en juger d'après le présent et l'avenir, qui nous suggèrent que le vrai ordre sera justement autre chose que ce qui est détruit en Espagne »¹⁰⁶.

Le prêtre plaçait la guerre d'Espagne dans le contexte de la modernité et non pas dans celui de la croisade comme beaucoup le faisaient. Le rejet d'une guerre sainte, si fort pour le théologien à propos du conflit espagnol, avait là son origine, dans la conviction que le monde avait évolué et que l'on n'était plus au Moyen Âge où la croisade était légitime¹⁰⁷. Il s'en expliquait à Maritain : « Au fond, la vraie réponse, c'est d'admettre ce que vous dites du passage (*définitif*) du régime sacré au régime profane »¹⁰⁸. L'abbé Journet, qui avait écrit ces mots au sujet de la préface à Mendizabal¹⁰⁹, considérait

¹⁰⁰ Journet à Maritain, 23 décembre 1936 (CJM II, p. 638).

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 637.

¹⁰² Journet à Maritain, 17 septembre 1937 (CJM II, p. 676).

¹⁰³ Journet à Berthe Decourieux, septembre 1937 (FCJ).

¹⁰⁴ Journet à Maritain, 13 septembre 1937 (CJM II, p. 672).

¹⁰⁵ Marie-Agnès CABANNE, « Le théologien Charles Journet face aux totalitarismes des années 30 et 40 : son combat, ses réponses », dans : *Colloque de Genève* (1991), 15-28, p. 20. Cf. : COTTIER, introduction à : JOURNET, « Lettres inédites de l'abbé Journet au père Garrigou-Lagrange », intr. cit. (1996), p. 35 ; CHENAUX, « Guerre juste ou guerre sainte ? », art. cit.

¹⁰⁶ Journet à Maritain, 22 septembre 1937 (CJM II, p. 680). Dans sa lettre à Berthe Decourieux, Journet s'emportait, non sans exagération : « Ils disent qu'il n'y a de salut : que dans la paix ? Non ! Que dans un triomphe complet du Nationalisme, c'est-à-dire ils le disent aussi du fascisme sur le communisme, de l'idéologie de Hitler et de Mussolini, qui est une mystique de la guerre féconde, de la guerre créatrice de valeurs culturelles, de la "statôlatie" disait Pie XI ».

¹⁰⁷ Journet à Maritain, 28 juin 1937 (CJM II, p. 662). On pourrait naturellement discuter du bien-fondé de cette opinion.

¹⁰⁸ Journet à Maritain, 28 mai 1937 (CJM II, p. 658).

cet argument comme plus probant que celui qui rejetait une telle guerre au nom de « l'impureté des moyens ». Dans leur lettre de soutien à Franco, les évêques espagnols s'étaient eux aussi démarqué des idées de croisade et de guerre sainte, mais cela était sans doute insuffisant aux yeux du théologien¹¹⁰. L'attitude de Journet face au conflit en Espagne était à mettre en parallèle avec sa lecture d'*Humanisme intégral* et son projet de nouvelle chrétienté.

La guerre civile fut pour Charles Journet un moment de souffrance spirituelle : « En Pologne, j'ai dit bien des fois la sainte Messe pour que la sainteté de l'Eglise apparaisse au-dessus de ces massacres, et de ces haines qui doivent déchirer le Cœur de Dieu »¹¹¹. Le conflit le concerna même de façon personnelle. Elle mit en cause la possibilité qui lui tenait à cœur d'une politique chrétienne. Il écrivait, sans doute dans le désarroi :

*« Témoigner en faveur de cette politique, c'est déjà la réaliser, n'est-ce pas ? (...) La "catastrophe du politique" [expression de Maritain] pourrait-elle s'étendre sur une période de plusieurs siècles ? Du moyen âge à nos jours ? »*¹¹².

Le théologien se sentit aussi relativement seul, la hiérarchie et l'opinion catholique ayant majoritairement pris le parti des nationalistes¹¹³.

*« Ce qui me fait souffrir beaucoup, c'est d'avoir une vue des choses qui me place comme en opposition aux déclarations qui semblent venir même du pape : encore qu'il faille faire la différence entre sa manière de parler et celle des évêques espagnols ! »*¹¹⁴

Souffrant de l'attitude de Pie XI ou de son entourage¹¹⁵, Journet fut déçu de celle de Pie XII :

*« Oui le pape a pris parti, trop allègrement pour ne pas faire beaucoup souffrir ! Et en Italie, on me dit que le déplacement de Mgr Pizzardo qui était à la tête de l'Action catholique, et qui était violemment attaqué par Farinacci [Roberto Farinacci (1892-1945), un des personnages importants du régime fasciste], – est une concession au Fascisme. Tout cela m'a serré le cœur »*¹¹⁶.

Des tensions surviendront également avec son évêque.

¹⁰⁹ Le philosophe s'était lui-même prononcé contre la guerre sainte : « Qu'on invoque donc, si on la croit juste, la justice de la guerre qu'on fait, qu'on n'invoque pas sa sainteté ! » MARITAIN, préface à : MENDIZABAL, *Aux origines d'une tragédie*, préface cit. (OC VI, p. 1243).

¹¹⁰ CHENAUX, « Guerre juste ou guerre sainte ? », art. cit., pp. 389-390.

¹¹¹ Journet à Maritain, 18 septembre 1937 (*CJM* II, p. 677).

¹¹² Journet à Maritain, 26 octobre 1937 (*CJM* II, p. 686).

¹¹³ Philippe Chenaux note cependant que « les études les plus récentes sur le sujet tendent plutôt à souligner "le rôle modérateur joué par le Vatican" », « du moins dans un premier temps » (CHENAUX, « Guerre juste ou guerre sainte ? », art. cit., p. 387). Voir aussi : FARRE, « "L'Eglise espagnole sous la croix" », art. cit., p. 259.

¹¹⁴ Journet à Maritain, 19 novembre 1936 (*CJM* II, p. 629).

¹¹⁵ « On dirait que le pape seul domine le conflit, mais que son entourage essaie d'engager l'Eglise dans la politique de parti » (Journet à Maritain, 19 octobre 1937, *CJM* II, p. 683).

¹¹⁶ Journet à Maritain, 26 avril 1939 (*CJM* II, pp. 830-831). Trois mois plus tard, il dira qu'un discours de Pie XII aux phalangistes, où il leur appliquait saint Jean de la Croix affirmant que « l'âme, qui va en amour ne fatigue ni ne se fatigue », « était horrible à entendre ! » (Journet à Maritain, 12 juillet 1939, *CJM* II, p. 856 et note 9, p. 857).

Deux jours après lui avoir rapporté en présence de confrères le bruit l'accusant « d'«être communiste» »¹¹⁷, le chef du diocèse s'était opposé à la parution d'un texte dans le *Courrier*. Journet voulait y publier la lettre d'une mère espagnole à ses fils, les exhortant à ne pas mourir la haine des ennemis au cœur, à prier pour eux et à considérer la guerre comme une triste nécessité. Avec le recul, les mots de Besson peuvent paraître durs :

« Je trouve très beau qu'on prie et qu'on fasse prier pour les pires malfaiteurs (...). Mais, franchement, lorsque tant de milliers d'églises sont détruites, lorsque les prêtres et les religieuses sont systématiquement assassinés, lorsque des misérables, après avoir tout fait pour détruire la religion en Russie, veulent la détruire en Espagne partout où ils auront pris pied, je ne crois pas qu'il soit raisonnable de critiquer, même indirectement, ceux qui défendent à main armée leur patrie, leur Eglise et leurs traditions. (...) Saint Bernard a prêché la croisade et Saint Pie V n'a pas condamné les armées chrétiennes qui marchaient contre les Turcs »¹¹⁸.

L'abbé Journet se défendit :

« Quand je dis à quelqu'un : je ne suis pas fasciste, et que malgré mes dénégations il me fait passer pour "communiste", je trouve que, du point de vue du raisonnement, le procédé est paralogique, car on peut, grâce à Dieu, être partisan d'une troisième solution, et opter pour une politique chrétienne »¹¹⁹.

L'évêque ne s'opposa pas systématiquement à Journet, certes. Il eut recours à ses conseils pour un travail portant sur la question « Sommes-nous un pays chrétien »¹²⁰ et le défendit contre une diocésaine trop critique qui l'accusera durant la guerre¹²¹. Selon Sébastien Farré, même s'il soutenait le camp de Franco, le prélat montra une grande réserve dans le conflit, blâmant le ton outrancier du *Courrier de Genève*¹²². Une chose est certaine cependant : Journet était contrôlé par Mgr Besson et disposait d'une marge de manœuvre étroite en ce qui concerne les événements d'Espagne¹²³.

Pour Journet, la guerre civile ne s'arrêtera pas en 1939. Lorsqu'en 1952, plusieurs années après le conflit, le nouvel évêque François Charrière sollicitera Rome au nom de la Faculté de théologie de Fribourg pour octroyer le doctorat *honoris causa* au théologien, il se croira obligé d'évoquer son comportement durant la guerre civile :

« Il se peut que certaines de ses attitudes, en ce qui touche à l'Espagne par exemple, aient pu provoquer quelques réactions. Nous n'entendons pas approuver ce qu'il a pu y avoir d'exagéré

¹¹⁷ Journet à Maritain, 19 mars 1937 (*CJM* II, p. 643).

¹¹⁸ Besson à Journet, 19 mars 1937 (*CJM* II, p. 949). Voir aussi : Journet à Besson, 24 mars 1937 (*CJM* II, p. 953).

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 952.

¹²⁰ Journet à Maritain, 12 octobre 1938 (*CJM* II, p. 765).

¹²¹ Suzanne de Montenach à Besson, lettre non datée [1940] (AEvF, laïcs 96, dossier M^{me} de Montenach).

¹²² FARRE, « "L'Eglise espagnole sous la croix" », art. cit., pp. 260-263.

¹²³ « De fait, hormis le compte rendu de l'ouvrage de Mendizabal, *Nova et Vetera* ne publiera rien sur les choses d'Espagne » (COTTIER, introduction à : JOURNET, « Lettres inédites de l'abbé Journet au père Garrigou-Lagrange », intr. cit. (1996), p. 34).

chez lui ; mais il nous semble que, mis dans la balance avec l'ensemble de ses mérites, ceux-ci sont de beaucoup supérieurs aux difficultés que je viens de rappeler »¹²⁴.

L'évêque soutenait une demande transmise à la curie par le maître général des dominicains, mais restée probablement sans effet¹²⁵. Rome ne doit pas avoir répondu à l'évêque non plus, et elle gardera le silence face à une lettre de la nonciature de Berne du 28 février 1953 qui allait dans le même sens que Mgr Charrière¹²⁶. L'absence de réaction romaine ne paraît pas fortuite. Ne s'expliquerait-elle pas par l'hostilité de certains prélats envers l'abbé Journet, précisément à cause de son comportement durant la guerre d'Espagne ou, plus généralement, de son soutien à la doctrine politique de Maritain ? Le théologien ne deviendra docteur *honoris causa* de l'Université de Fribourg qu'en 1961, avant de recevoir en 1965 le doctorat de l'Angelicum.

Le voyage en Pologne

La présence de Journet en Pologne a déjà été mentionnée. Le théologien visitera ce pays deux fois, en août-septembre 1937 et juillet-août 1957. Le premier voyage constitua un jalon important dans la maturation de sa pensée politique.

Charles Journet aimait la Pologne. Il avait peut-être remarqué dans sa jeunesse les nombreux étudiants polonais dans les rues de Genève¹²⁷. L'intérêt pour ce pays sera sans doute entretenu à la cure du Sacré-Cœur du temps de l'abbé Tachet et de sa sœur¹²⁸. Leur mère était une de Jundzill et l'on sait que la sœur de Pierre Tachet était « très attachée aux vieilles traditions polonaises »¹²⁹. Lié à Jadwiga de Romer et à sa tante Jadwiga de Jundzill, le théologien avait été invité en Pologne par Aline Doria-Dernalowicz, qui avait bénéficié de ses conseils lors d'un séjour à Genève et d'une formation postérieure à Fribourg¹³⁰. La rencontre d'Aline avec Charles Journet avait été suggérée par l'abbé Ladislas Kornilowicz (1884-1946), un artisan du renouveau thomiste en Pologne, connu de Maritain, conférencier et directeur spirituel.

¹²⁴ Charrière à Carlo Confalonieri, secrétaire de la Congrégation des Séminaires et Universités, 21 octobre 1952 (AEvF, carton Journet, d). Cardinal en 1958, Carlo Confalonieri (1893-1986) sera plus tard doyen du Sacré-Collège.

¹²⁵ Ibid.

¹²⁶ D'après la lettre du nonce Alfredo Pacini à Charrière, 3 juillet 1961 (ibid.).

¹²⁷ A Genève, en 1908, 55,9 % des inscriptions à l'Université provenait de l'Empire russe (MARCACCI, *Histoire de l'Université de Genève*, op. cit., p. 178).

¹²⁸ Nous souscrivons à cette hypothèse de : Bronislaw MIAZGOWSKI, « L'abbé Journet, l'ami de la Pologne », *La Liberté*, 27-28 février 1965.

¹²⁹ Ibid. Curé de Morges avant son arrivée au Sacré-Cœur, Pierre Tachet connaissait le pianiste et futur homme politique polonais Ignace Paderewski, qui possédait une propriété dans les environs (cf. : ANONYME, « Nouvelles du diocèse », *SC*, 10 janvier 1929, 24-26, pp. 24-25).

¹³⁰ Notice biographique dans : *CJM* II, pp. 971-972.

Journet passa successivement à Cracovie, Czestochowa, Varsovie, Dratow (près de Lublin) où il prêcha une retraite sur la Transfiguration, Vilnius alors en Pologne, et Laski¹³¹. Situé dans un endroit proche de Varsovie, Laski était un institut pour aveugles et également un centre culturel fréquenté par les adeptes du cercle thomiste de l'abbé Kornilowicz. Journet y traita de l'Eglise et de l'ordre social chrétien. A Maritain, il disait : « Je parle des idées qui nous sont chères. Je cite souvent l'*Humanisme intégral*. Il y a beaucoup de jeunes esprits qui vous lisent et vous aiment »¹³². Le théologien avait beaucoup d'espoir pour l'avenir de la Pologne et pensait que le pays se trouvait « dans une situation qui permettrait l'éclosion d'une culture chrétienne »¹³³. La Seconde Guerre mondiale allait dramatiquement bouleverser cette heureuse disposition des choses. Après l'annexion de la Pologne par l'Allemagne et l'U.R.S.S., l'abbé Journet composera un numéro spécial de *Nova* en l'honneur du pays martyr¹³⁴.

Charles Journet avait reçu une carte de journaliste de la part du *Courrier*¹³⁵. Dès le premier article qu'il envoya, son discours avait une visée plus que touristique. Sa réflexion débutait par le thème de la vocation des nations¹³⁶ :

« Comment ne pas s'approcher sans respect de ces pays slaves qui semblent avoir été réservés parmi les nations pour leur révéler le sens social, la destination historique de la douleur collective ? »¹³⁷.

Pour lui, les patries avaient « une tâche historique dans l'humanité, un message à délivrer au monde », et dans ce sens-là, « tout vrai peuple [était] *messianique* ». La mission de la Pologne qui venait de sortir de l'oppression tsariste était, « peut-être », « de manifester au monde le sens providentiel de l'épreuve dans la constitution des patries »¹³⁸. Journet plaçait sa réflexion dans le cadre du temporel. La politique chrétienne ne visait pas à rechercher la justice pour l'Eglise : « C'est une politique *profane*, visant des fins *temporelles*, une justice *temporelle* »¹³⁹. L'esprit chrétien devait cependant l'animer.

Le voyage en Pologne permit à Journet de faire la connaissance d'un vaste pays et de sa culture, aux marches du monde orthodoxe¹⁴⁰. Il y découvrit aussi l'univers juif. Visiblement intéressé, le théologien entra dans les ghettos de Cracovie, Vilnius et Varsovie :

¹³¹ Sur le voyage en Pologne : Renata LATALA, « Rencontres polonaises en 1937 », dans : *Le cardinal Charles Journet : une vie cachée dans la lumière*, op. cit., pp. 85-98. La raison principale de son voyage avait été la retraite pour militantes catholiques à Dratow (*ibid.*, p. 90).

¹³² Journet à Maritain, 28 août 1937 (*CJM* II, pp. 668-669).

¹³³ *Ibid.*, p. 669.

¹³⁴ Charles JOURNET (éd.), *Le chant de la Pologne*, *NV*, janvier-juin 1940, t. 15 (numéro spécial).

¹³⁵ « Laissez-passer. Délivré à Monsieur Charles Journet, rédacteur et envoyé spécial en Pologne, du *Courrier de Genève* » (document de 1937, FCJ).

¹³⁶ A ce sujet : Guy BEDOUELLE, « La vocation des nations », dans : *Semaine théologique de Fribourg* (2002), pp. 181-189.

¹³⁷ Charles JOURNET, « L'épreuve de la Pologne », *CG*, 13 août 1937.

¹³⁸ « Dans ses douleurs, grâce à ses douleurs, la Pologne a connu un patriotisme pur, un patriotisme qui a méprisé la tentation matérialiste à laquelle succombent tous les grands Etats modernes » (*ibid.*).

¹³⁹ Charles JOURNET, « Politique chrétienne », *CG*, 18 août 1937.

¹⁴⁰ Au dilemme : favoriser la conversion des orthodoxes au rite latin pour l'unité de culte en Pologne ou favoriser l'« uniatisme » pour ne pas donner à penser que le catholicisme se réduisait à sa dimension latine, le prêtre

« Partout on s'est montré aimable. On semblait heureux et fier de l'intérêt que je prenais aux choses juives. A Cracovie les petits enfants, intrigués par ma soutane et mon chapeau ecclésiastique, faisaient cercle autour de nous »¹⁴¹.

Journet rapporte qu'il fut « une cause de trouble » alors que, entré dans une synagogue, il avait estimé « poli de [se] découvrir ».

Durant les années vingt, le théologien avait déjà évoqué la question juive, incidemment et de façon négative. Il la voyait au niveau conventionnel de la « finance juive »¹⁴², du pouvoir occulte des Juifs sur la bonne marche du monde¹⁴³, de leur influence jugée mauvaise sur la doctrine chrétienne¹⁴⁴. Une inflexion a lieu dès 1934 grâce aux travaux d'Erik Peterson (1890-1960), un ancien professeur de Bonn qui s'était converti au catholicisme. A cette date, Charles Journet commentait son livre intitulé *L'Eglise faite de Juifs et de gentils*¹⁴⁵. Le salut, expliquait le professeur allemand, s'était étendu providentiellement des Juifs aux païens. Les Juifs charnels jetaient leur zèle « dans la politique, le socialisme, le pacifisme, la publicité » mais ils appartenaient toujours « à l'olivier planté par Dieu ». Leur réintégration serait non le retour en Palestine mais « à brève ou longue échéance nous l'ignorons, la fin du monde ». L'Eglise composée de Juifs et de païens était « le mystère de la divine Miséricorde ». Journet paraissait partager les idées du savant¹⁴⁶. Quelque temps avant la Semaine sainte de 1937, le théologien de Genève le citera à nouveau, en proposant de traduire l'expression « perfidia judaica » des oraisons du Vendredi saint non pas par « perfidie » ou « endurcissement », mais simplement par « infidélité »¹⁴⁷. Une telle attitude préfigurait la réforme de Jean XXIII qui supprima en 1959 cette formule de la liturgie¹⁴⁸. Vers ce même moment, Charles Journet cosignait un manifeste dans une revue autrichienne sur « l'Eglise du Christ et la question juive ». Ce texte, auquel

adoptait la deuxième solution malgré la difficulté des Polonais avec tout ce qui leur rappelait la domination russe (Charles JOURNET, « La mission religieuse de la Pologne », *CG*, 16 septembre 1937).

¹⁴¹ Charles JOURNET, « La question juive vue de la Pologne », *CG*, 13 septembre 1937.

¹⁴² « Il est désolant que nos lois laissent les petits commerçants sans défense contre les entreprises des grands magasins de la finance juive » (JOURNET, « La vie économique à Genève et les principes catholiques », art. cit., 1923).

¹⁴³ « Nous n'aurions le droit de déposer les armes qu'en face d'une Société des Nations qui, refusant de se constituer sous le signe de la maçonnerie, de la juiverie, du méthodisme, du socialisme, et qui, renonçant à la prétention de décider à elle seule des "questions mixtes", accepterait sans arrière-pensée, de travailler au bien temporel de la société humaine » (JOURNET, « Catholicisme et vie internationale », art. cit., 1925).

¹⁴⁴ « (...) la manière intellectuelle des "Congrès d'histoire des Religions" où des libres-penseurs, souvent juifs ou francs-maçons, se convainquent que c'est par une marche toute naturelle que le christianisme est issu du paganisme, l'amour de Jésus de l'amour de Bélial ou d'Adonis, la religion de la pureté des religions d'obscénité » (Charles JOURNET, *La vérité de Pâques*, tract n° 3, Librairie Sage, Genève, 25 mars 1929).

¹⁴⁵ Charles JOURNET, « Le fond du problème juif », *CG*, 29 octobre 1934.

¹⁴⁶ Plus tard, réfléchissant sur la prophétie du retour d'Israël, Journet dissociera la conversion des Juifs et la fin de l'histoire (Charles JOURNET, *Destinées d'Israël*. A propos du *Salut par les Juifs*, Egloff / L.U.F., Paris, 1945, pp. 339-342). Cf. déjà : JOURNET, « La question juive vue de la Pologne », art. cit. (l'auteur parle de « la rénovation spirituelle du monde entier »).

¹⁴⁷ Charles JOURNET, « "Perfidia judaica" », *CG*, 8 mars 1937.

¹⁴⁸ En 1928, une association fondée par un religieux belge, les « Amis d'Israël », avait été dissoute pour avoir demandé la suppression de la formule et la réintroduction de la génuflexion dans la prière en faveur des Juifs, le Vendredi saint (Philippe CHENAUX, *Pie XII, diplomate et pasteur*, Cerf, Paris, 2003, p. 272).

Maritain fit ajouter un post-scriptum vigoureux contre les ghettos juifs, dénonçait « l'hérésie du racisme »¹⁴⁹.

Malgré cela, le théologien montrait dans son voyage à la fin de l'été 1937 ses réserves sur le judaïsme polonais. Il pensait que la surpopulation israélite, provoquée surtout par une immigration massive pendant la domination tsariste, avait produit un déséquilibre en Pologne. Journet dénonçait leur présence trop importante dans certaines professions et relevait leurs menées hostiles contre l'Eglise et la morale : « Ce n'est pas seulement par leur nombre, c'est surtout par leur influence que les Juifs sont un danger public pour la Pologne »¹⁵⁰. Dans cet article, l'auteur voyait deux solutions, la solution de « la politique qui v[oulait] rester chrétienne », l'émigration des Juifs venus en surnombre de la Russie et de l'Allemagne, et la solution « plus haute », « du royaume de Dieu », qui acceptait leur présence en Pologne : « Elle consiste à ne s'occuper que de ce qui est amour, et à attendre de Dieu tout le reste, au temps et par les moyens qu'il lui plaira de choisir ».

Ces témoignages montrent une certaine sympathie de Journet pour Israël, et en même temps une retenue et une peur devant les Juifs. Nous sommes d'accord avec Philippe Chenaux qui parle « d'un éveil progressif de la conscience » de Charles Journet à la question juive mais qui reste marqué jusqu'à la guerre par une certaine méfiance face à Israël¹⁵¹. Il appartenait à cette mentalité catholique qui faisait une distinction entre un antisémitisme racial condamnable et un antisémitisme politique qui avait sa légitimité sous certaines conditions¹⁵² :

*« Cette distinction entre deux formes d'antisémitisme, l'une de type racial et "antichrétien", formellement prohibée, l'autre, de nature politique et juridique, "permise" sinon encouragée, est fondamentale pour comprendre l'attitude des milieux d'Eglise à l'égard des juifs dans l'entre-deux-guerres »*¹⁵³.

Réagissant à la lecture de Werner Sombart, un économiste et sociologue allemand, le théologien avouera encore quelques mois avant la Seconde Guerre mondiale être frappé du « rôle prépondérant [des Juifs] dans la *matérialisation* et la *dépersonnalisation*, la *mécanisation* du commerce et de la vie publique »¹⁵⁴.

Selon Chenaux, Journet changera d'attitude durant la guerre. Sa sympathie pour la cause d'Israël se verra par exemple dans un éditorial de *Nova*, « Antisémitisme ». En 1945, il publiera *Destinées d'Israël* (qui commente une œuvre de Léon Bloy, *Le salut par les Juifs*) et deux ans plus tard, il représentera Maritain à une célèbre conférence à Seelisberg en Suisse centrale, où chrétiens et Juifs

¹⁴⁹ Philippe CHENAUX, « L'influence de Jacques Maritain en Allemagne », dans : HUBERT (éd.), *Jacques Maritain en Europe*, op. cit., 87-111, p. 103 et note 2, *ibid.*

¹⁵⁰ JOURNET, « La question juive vue de la Pologne », art. cit.

¹⁵¹ Philippe CHENAUX, « Charles Journet à la découverte du mystère d'Israël », dans : CONZEMIUS (Hg.), *Schweizer Katholizismus 1933-1945*, op. cit., pp. 377-398 (citation à la p. 378).

¹⁵² *Ibid.*, p. 381.

¹⁵³ CHENAUX, *Pie XII*, op. cit., p. 273.

¹⁵⁴ Journet à Maritain, 12 avril 1939 (*CJM* II, p. 825). Voir aussi sa réaction concernant l'étude d'un jésuite qu'il avait lue : « Ce que dit le P. Bonsirven pour excuser les Juifs (à la fin de son manuscrit) est bien insuffisant. Même naïf. Il vaut mieux reconnaître ouvertement cela. Cela ne nous oblige pas à les haïr comme Juifs » (*ibid.*).

s'étaient rassemblés afin de réfléchir sur l'antisémitisme et ses racines chrétiennes. Mais revenons à l'éditorial de *Nova* :

« L'esprit de haine n'a pas droit de cité dans le christianisme. Antisémitisme ou christianisme : il faut choisir.

Les chefs de l'antisémitisme le savent bien.

Il ne reste, pour associer les deux termes, que ceux qui sont inconscients et que ceux qui trahissent »¹⁵⁵.

On pourrait prolonger la réflexion en mettant en lumière l'importance du regard *théologique* porté par Journet sur le mystère d'Israël. Chez lui comme chez Maritain, le fait de haïr la race juive signifiait « haïr en même temps la vérité dont elle a[va]it été porteuse »¹⁵⁶ et attenter aux Juifs attentait à l'Eglise et au Christ. Contrairement à son ami qui ne tirait pas cette conclusion, la conviction d'une mission spirituelle d'Israël expliquerait l'attitude réservée de Charles Journet face à la restauration politico-temporelle de la nation juive après la guerre.

La réputation de l'abbé Journet

Le 25 avril 1934, la plume de Léon Savary dressait un portrait peu flatteur de Charles Journet¹⁵⁷. C'est lui en effet qui était attaqué sous le pseudonyme de « Thomas des Quintes » (Thomas d'Aquin...), puisque le journaliste parlait d'un cours de dogme que sa victime donnait à Genève et qu'un disciple de l'abbé Journet, Théodore Magnat, monta au créneau pour le défendre¹⁵⁸. Le personnage était présenté sous l'aspect d'un combattant, « grand pourfendeur d'hérésie, effrayé à l'idée qu'on pourrait limiter les armements de l'Eglise militante », mais homme au style « mou et flasque », adepte « du prêchi-prêcha », « personnage malaisément définissable, mélange d'enfant de cœur et de vieille femme, enveloppé de lainages noirs », au discours abondant (« le robinet d'une baignoire ») et soporifique.

A Fribourg non plus, Charles Journet n'avait pas que des admirateurs. Sa position durant le conflit espagnol l'avait affublé de la réputation peu honorable « d'«être communiste» », nous l'avons dit, et il était considéré comme tel même par « certains membres du gouvernement fribourgeois »¹⁵⁹. Cette accusation sera corroborée par la baronne Suzanne de Montenach, une dame d'œuvres influente sur les bords de la Sarine, connue pour sa « très forte personnalité »¹⁶⁰. L'abbé Journet figurait en bonne place parmi les prêtres fauteurs de troubles qu'elle dénonçait à l'évêque au moment de la défaite française

¹⁵⁵ Charles JOURNET, « Antisémitisme », *NV*, juillet-septembre 1941, t. 16, 225-231, pp. 227-228.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 229.

¹⁵⁷ Léon SAVARY, « Portrait au crayon », *La Tribune de Genève*, 25 avril 1934.

¹⁵⁸ Largement extraits dans : Léon SAVARY, « Portrait à la plume », *La Tribune de Genève*, 2 mai 1934. Savary nous apprend que d'autres personnes avaient réagi à son article.

¹⁵⁹ Journet à Maritain, 19 mars 1937 (*CJM* II, p. 643).

¹⁶⁰ Catherine MEUWLY-GALLEY, « Suzanne de Montenach (1867-1957) », *Annales fribourgeoises*, t. 63 (1998-1999), 75-79, p. 76. Cette personne dirigeait l'Association catholique internationale (de la protection de la jeune fille).

de 1940¹⁶¹. Après avoir attaqué en bloc les dominicains de la ville « imbus de libéralisme », elle avait critiqué la situation au Grand Séminaire, « où les idées de Mr l'Abbé Journet [avaient] eu une déplorable influence, démolissant l'anticommunisme de Franco ». Elle ajoutait quelques lignes plus bas :

« Des Cardinaux à Rome, il y a 2 mois, me disaient que l'on devait soutenir Franco ! Au Séminaire de Fribourg on le bafouait – on était en partie avec Maritain, Mauriac, Mr Journet pour les révolutionnaires qui assassinaient les archevêques, prêtres, religieuses etc. ».

La baronne de Montenach accusait aussi un collègue de Journet, l'abbé Romain Pittet avec qui elle s'était disputée au sujet de la politique française, ainsi que deux prêtres de Saint-Michel, les abbés Jambé et Gremaud, « qui t[enaient] des propos presque révolutionnaires, et s'[étaient] montrés tels dans la guerre d'Espagne et [avaient soutenu] Léon Blum ». Journet n'était donc pas le seul à s'opposer à la pensée dominante, mais nous ignorons s'il discuta avec ses confrères de politique chrétienne. Nous savons en revanche qu'il était soutenu du côté des dominicains par les pères Pierre-Jean de Menasce, Benoît Lavaud et Alex-Ceslas Rzewuski, dont les noms apparaissent dans la correspondance entre Journet et Maritain.

Le théologien, qui avait relevé à Maritain « une forte solidarisation du “parti conservateur” et du catholicisme » à Fribourg¹⁶², était en décalage par rapport à la mentalité de l'endroit.

« Pour les conservateurs au pouvoir, en effet, héritiers et continuateurs de la République chrétienne instaurée au tournant du siècle, l'idéal serait un Etat confessionnel, corporatif et autoritaire, sur le modèle du Portugal ou de l'Autriche »¹⁶³.

Malgré les longs applaudissements à sa conférence sur « l'ordre social chrétien » tenue dans la salle du Grand Conseil en 1931 lors de la Semaine sociale romande. il avait peut-être froissé certains en proclamant l'impossibilité d'un parti confessionnel, et que dire de cette phrase tirée de son commentaire de la *Lettre sur l'indépendance* :

« Il importe plus que jamais de ne pas lier le christianisme, qui est une flamme toujours vive, avec les positions d'un conservatisme politique qui mériterait d'être appelé un désordre établi »¹⁶⁴.

L'expression était inspirée d'*Esprit*, qui avait consacré un numéro spécial sur la « rupture entre l'ordre chrétien et le désordre établi »¹⁶⁵. Journet était très éloigné de ce vicaire général qui, une décennie auparavant, écrivait au nouveau curé d'une paroisse de campagne – Semsales, l'église de Severini – qu'il devait faire savoir à ses ouailles le nom de la liste qu'il déposait dans l'urne :

« Il est entendu que vous êtes le curé de tous vos paroissiens, des conservateurs et des radicaux, et que, à tous, vous devez justice et charité. Cela ne veut pourtant pas dire qu'un curé doive se montrer indifférent vis-à-vis des principes politiques comme s'il lui était égal qu'on soit

¹⁶¹ Suzanne de Montenach à Besson, lettre non datée [1940] (AEvF, laïcs 96, dossier M^{me} de Montenach).

¹⁶² Journet à Maritain, 12 février 1936 (CJM II, p. 536).

¹⁶³ Jean STEINAUER, « La résistance de l'abbé Journet dans Fribourg acquis à Franco », *Le Temps*, 30 juillet 1998.

¹⁶⁴ Charles JOURNET, « La tâche temporelle du chrétien », *CG*, 12 janvier 1936.

¹⁶⁵ *Esprit*, 1^{er} mars 1933 (cf. p. 872).

conservateur ou radical. Nous devons au contraire affirmer que les principes conservateurs sont les seuls vrais et les seuls possibles pour un catholique »¹⁶⁶.

Nous ignorons dans quelle mesure les idées politiques de Charles Journet était diffusées dans le pays romand. Aptes à se propager dans le monde assez clos et homogène de Fribourg, les rumeurs qui le concernaient¹⁶⁷ eurent plus de peine probablement à atteindre d'autres milieux. D'autre part, son quasi-mutisme à propos de la guerre d'Espagne n'aida pas à le faire connaître. Dans le cadre d'une réflexion sur la politique menée par la revue de Zofingue, une société d'étudiants d'inspiration protestante, on lui avait toutefois demandé de présenter la conception catholique de la cité, preuve qu'il constituait une référence¹⁶⁸.

A la suite de Catherine Fussinger, il faudrait de souligner « l'impact au niveau "privé" » de l'abbé Journet¹⁶⁹. Le théologien put exercer une certaine influence parmi les gens qui le fréquentaient, à Fribourg malgré l'hostilité ambiante¹⁷⁰, et surtout à Genève. C'est durant la période 1936-1940 du reste qu'il accueillit le plus grand nombre de personnes dans l'Eglise catholique. En mai 1937, Journet organisait un séjour de Maritain dans la ville de Calvin, durant lequel il parla de différents thèmes qui lui étaient chers (individu et personne, *Humanisme intégral*, poésie moderne)¹⁷¹ : « La conférence de Jacques [sur individu et personne] était magnifique (...). Les jeunes sont emballés. Et les vieux – dont je suis – tout autant qu'eux »¹⁷². On sait aussi que le prêtre tentait « d'éclairer un peu [ses] étudiants » face à des collègues protestants qui « essa[yaient] d'adopter la position barthienne sur l'impossibilité d'une politique / culture chrétienne »¹⁷³, et les jeunes s'adressèrent sans doute plusieurs fois à lui, comme lorsqu'ils l'interrogèrent « si, en cas de révolution communiste, ils d[evaient] descendre dans la rue pour se battre »¹⁷⁴. Il ne faut pas négliger en Charles Journet cette dimension d'éveilleur et de guide, qui se verra également durant la Seconde Guerre mondiale¹⁷⁵.

¹⁶⁶ Ems au prieur de Semsales, 23 novembre 1925 (AEvF, paroisses 99, dossier Semsales 1901-, d).

¹⁶⁷ Cf. : FUSSINGER, « Milieux catholiques et protestants face à la guerre d'Espagne », art. cit., p. 399.

¹⁶⁸ Charles JOURNET, « La doctrine de la cité selon saint Thomas d'Aquin », *Zofingue, feuille centrale*, janvier 1937, t. 77, pp. 243-256. Sur ce sujet : Francis PYTHON, *Les aspirations à une rénovation nationale dans les milieux conservateurs romands (1919-1941)*. Les débats d'idées dans les revues de deux Sociétés d'étudiants, Université de Fribourg, thèse d'habilitation, 1992, pp. 182-185.

¹⁶⁹ FUSSINGER, « Milieux catholiques et protestants face à la guerre d'Espagne », art. cit., p. 415, note 65. L'historienne cite comme exemple la rencontre avec Ramon Sugranyes.

¹⁷⁰ Echo dans : Journet à Maritain, 12 février 1936 (*CJM II*, p. 537). Journet rapporte à Maritain que des étudiants sont venus interroger Reynold après un cours, à propos d'une déclaration contre les « catholiques de gauche » en France.

¹⁷¹ *CJM II*, p. 653, note 4 et Journet à Maritain, 15 avril 1937 (*CJM II*, pp. 649-651).

¹⁷² Journet à Raïssa Maritain, 9 mai 1937 (*CJM II*, p. 654 et note 2, *ibid.*).

¹⁷³ Journet à Maritain, 20 février 1936 (*CJM II*, p. 540).

¹⁷⁴ Journet à Maritain, 28 février 1936 (*CJM II*, p. 545). Cf. aussi : « J'essaie d'éclairer un peu mes étudiants, mais ils n'ont pas tous assez de formation pour savoir bien se défendre » (Journet à Maritain, 20 février 1936, *CJM II*, p. 540).

¹⁷⁵ Sur le groupe des étudiants de Journet durant la Seconde Guerre mondiale : BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., notamment pp. 427-430.

A la fin de ce chapitre, nous aimerions évoquer l'éloignement de Charles Journet avec un personnage qu'il avait auparavant côtoyé, Gonzague de Reynold. Ayant lui aussi œuvré pour la création d'une revue catholique, l'aristocrate fribourgeois avait relu l'éditorial-programme du premier numéro de *Nova* et avait quelque peu collaboré avec Journet. De fait, les nuages s'étaient accumulés depuis un certain temps entre eux. Dès 1926, Journet s'était inquiété d'un manuscrit soumis à sa consultation, sans doute l'étude intitulée « L'Eglise au milieu des ruines »¹⁷⁶, où il voyait « du nationalisme à la manière des moindres parties de la *Défense de l'Occident* »¹⁷⁷. Mais, remarquons-le, l'opposition de l'abbé Journet à Reynold portait principalement sur son caractère de théoricien et son manque de connaissances philosophico-théologiques. C'est en tout cas ce qui apparaît lorsqu'il commence la correction d'un manuscrit sur la Société des Nations : « Il n'a pas de doctrine, son intellectualisme est une paroi de mots »¹⁷⁸. La même attitude se retrouvera à la parution de *La démocratie et la Suisse*, ouvrage qui suscita un tollé dans certains milieux à cause de ses charges contre la Suisse moderne accusée de démocratisation théorique, de centralisme etc., mais que Journet avait qualifié de « beau volume »¹⁷⁹, plus digne que le *Fribourg* de Léon Savary¹⁸⁰. Ne lui manifestant pas une opposition de principe – il ne comprenait pas bien le « sens des attaques dirigées contre [lui] »¹⁸¹ –, il jugeait en revanche comme une « pensée un peu naïve » la solution de remplacer la démocratie par l'aristocratie « pour sauver le pays »¹⁸² et estimait qu'une recension « demand[ait] un travail de mise au point théologique »¹⁸³. On voit de nouveau que la divergence concerne la facilité de pensée et la faiblesse doctrinale de Reynold. Il eût mieux valu, aux yeux de Journet, que Reynold restât poète. Quémendeur de vers auprès de lui afin de contrebalancer la faible qualité d'autres textes parvenus à *Nova*, son directeur aimait en effet l'auteur de *Cités et pays suisses*¹⁸⁴, décrivant manière impressionniste divers sites helvétiques et leur histoire :

*« Au fond, c'est toujours la même remarque : là où je vous aime, c'est quand vous êtes direct et que vous parlez avec votre cœur des choses qui vous ont ému »*¹⁸⁵.

Une dizaine d'année plus tard, Charles Journet s'oppose à Reynold en raison de ses idées elles-mêmes. Reynold était alors un grand admirateur du Portugal de Salazar et avait ses entrées auprès de

¹⁷⁶ *CJMI*, p. 382, note 2.

¹⁷⁷ Journet à Maritain, 30 avril 1926 (*CJMI*, p. 382). Cf. : « Mon très cher ami rendez-moi l'immense service d'être très sévère avec de Reynold et de l'empêcher de tomber dans le latinisme, l'européisme etc. Sous peine de mort nous devons être UNIVERSELS » (Maritain à Journet, probablement 15 mai 1926, *CJMI*, p. 387).

¹⁷⁸ Journet à Maritain, 4 février 1927 (*CJMI*, p. 470). « Pour ce qui est de raccorder ses expériences de la S.D.N. avec la doctrine de l'Eglise, il faudrait une délicatesse de doigté théologique qu'il n'a pas » (Journet à Maritain, 16 janvier 1928, *CJMI*, p. 536).

¹⁷⁹ Journet à Reynold, 21 décembre 1928 (ALS, fonds Reynold, corr. aut. 218).

¹⁸⁰ « Quelle différence de ce livre au vôtre ! On descend du plan des grands et nobles problèmes au plan des cancanes » (Journet à Reynold, 11 avril 1929, *ibid.*).

¹⁸¹ Journet à Reynold, entre septembre 1929 et mai 1930 (*ibid.*).

¹⁸² Journet à Maritain, 17 janvier 1930 (*CJMI*, p. 28).

¹⁸³ Journet à Reynold, 13 février 1930 (ALS, fonds Reynold, corr. aut. 218). La longue recension, qui ne fut pas écrite par Journet, sera assez largement favorable : Léon BARBEY, « La démocratie et la Suisse », *NV*, janvier-mars 1931, t. 6, pp. 77-83.

¹⁸⁴ « C'est cela qui demeurera de vous : "Cités et pays suisses" » (Journet à Reynold, 21 décembre 1927, ALS, fonds Reynold, corr. aut. 218).

¹⁸⁵ Journet à Reynold, 12 janvier 1928 (*ibid.*).

Mussolini. Journet l'accusera de refuser le caractère réaliste de la politique chrétienne : « Toujours ce reproche d'irréalisme ! Puisqu'il n'y a pas de politique chrétienne dans le monde, il faudra donc faire une politique non chrétienne pour être réaliste ! »¹⁸⁶. Plus tard, il s'indignera de son adhésion à la doctrine de l'ordre nouveau, c'est-à-dire à l'acceptation de l'hégémonie de l'Allemagne en Europe : « C'est fou de voir la naïveté (?) des gens à croire à l'ordre nouveau. G. de Reynold, comme tous les A.F., marche en plein là-dedans, Massis l'édite en France »¹⁸⁷. Reynold de son côté, qui n'avait pas choisi Maritain au moment de la condamnation de l'Action française¹⁸⁸, omet peut-être volontairement l'abbé Journet dans sa galerie des grands Fribourgeois de l'entre-deux-guerres (alors que Besson et Cingria pourtant étrangers au canton y figurent) :

« Musy était au Conseil fédéral ; Perrier, au Parlement fédéral et au gouvernement du canton ; Roger de Diesbach, celui qui avait expulsé de Berne la mission soviétique en 1918, commandait la 2^e division ; l'abbé Bovet faisait chanter le peuple ; Alexandre Cingria entraînait les artistes ; Georges de Montenach achevait sa vie dans une plénitude souriante, en continuant de défendre le visage aimé de la patrie ; Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, nous protégeait de sa haute stature un peu courbée, pareil, quant au visage, à l'un de ces évêques du haut moyen âge dont il s'était fait l'historien »¹⁸⁹.

La séparation entre Journet et Reynold, deux hommes qui auparavant travaillaient de concert, est significative. Reynold représente les aspirations à l'ordre, typiques de l'entre-deux-guerres. En s'éloignant de lui, Journet montre qu'il avait rompu avec ce milieu pour développer sa propre pensée.

¹⁸⁶ Journet à Maritain, 12 février 1936 (*CJM* II, p. 537).

¹⁸⁷ Journet à Maritain, 25 avril 1941 (*CJM* III, p. 156).

¹⁸⁸ « Je m'étais laissé prendre dans l'alternative : ou Maritain, ou Maurras. Je me refusais pourtant à opter » (REYNOLD, *Mes mémoires*, op. cit., t. 3, p. 141).

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 734.

*** **

*** **

Les années trente ont été très riches pour l'abbé Journet puisque durant cette période il commença à rédiger *L'Eglise du Verbe incarné* et développa ses idées sur la politique chrétienne. Il est remarquable de constater que la première version de son traité d'ecclésiologie, achevé probablement en 1932, contenait en germe l'ensemble de son œuvre. Sa vision de l'Eglise était large ; dès le départ, il voulait la considérer dans son constitutif formel (la charité, âme créée de l'Eglise) et son développement historique (les destinées de l'Eglise dans le temps jusqu'à sa consommation dans le ciel).

Il conviendrait de relever le parallélisme entre le travail ecclésiologique et la réflexion politique de l'abbé Journet. *L'union des Eglises* abordait des thèmes de société, puis l'auteur réfléchissait sur le « pouvoir indirect », c'est-à-dire à la manière de rendre compte des liens entre le spirituel et le temporel. L'année suivante, le commentaire de la « légende du grand inquisiteur » ne s'indignait pas devant la critique du pouvoir pontifical mais reprochait à Dostoïevski de défendre un Christ ennemi des valeurs temporelles. Charles Journet se penchait en 1935 sur le Royaume de Dieu et c'était à pareille date qu'il parlait de l'animation chrétienne du monde et du totalitarisme. La rédaction du premier tome de *L'Eglise du Verbe incarné* le poussa ensuite à étudier divers thèmes historiques à la charnière entre Eglise et monde (inquisition, Cité pontificale, croisades).

A part *L'union des Eglises* où l'on va dans les questions concrètes, il s'agissait surtout chez Journet de dire non : impossibilité d'un parti confessionnel, dénonciation du totalitarisme, refus de la chrétienté sacrale etc., parce qu'il avait affirmé des principes : transcendance de l'Eglise, grandeur de la personne, évolution du monde. On pourrait étendre la remarque que Catherine Fussinger a formulée au sujet de la guerre d'Espagne sur « la nature des résistances de Journet et de Maritain » :

*« Celles-ci portent essentiellement sur la place et le rôle de l'Eglise, et peu sur les réalités sociales et politiques. Dimensions qui seront par contre centrales dans les textes publiés sur l'Espagne par la revue Esprit »*¹⁹⁰.

L'historienne limite l'action de Journet à « cautionner les positions élaborées par Maritain et à défendre, d'un point de vue philosophico-théologique, la possibilité d'une politique chrétienne »¹⁹¹. Il se distinguait ainsi d'Emmanuel Mounier. Journet le connaissait et recevait sa revue, et cependant il « a[vait] toujours décliné l'invitation d'y collaborer »¹⁹². Journet reprochait peut-être au philosophe un manque d'affirmation confessionnelle, mais il est possible aussi qu'il se sentait peu concerné par sa recherche de solutions pratiques.

¹⁹⁰ FUSSINGER, « Milieux catholiques et protestants face à la guerre d'Espagne », art. cit., p. 402.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 404.

¹⁹² Journet à Besson, sans date [la réponse est du 2 mai 1938] (*CJM* II, p. 959).

L'abbé Journet réagissait surtout *en tant que théologien*. Il parlait des questions liées au Royaume de Dieu, et ne s'intéressait donc guère à formuler des solutions concrètes qu'il laissait aux politiciens et aux économistes. Cette faiblesse n'empêchera pas l'auteur d'apporter sa contribution d'une autre manière. Grâce à sa formation de théologien et de spécialiste en ecclésiologie, Journet comprit la distinction entre l'agir politique et l'Action catholique, une distinction que ne faisaient pas toujours certains chrétiens de son temps pour lesquels Parti conservateur et appartenance à l'Eglise allaient de pair. Avec son regard de théologien, il diagnostiqua une caractéristique majeure du totalitarisme moderne, son athéisme, car il rencontrait sur son chemin l'Eglise et sa défense de la transcendance de la personne humaine. Pour Journet, l'*individu* était certes soumis à la société, mais la *personne* dépassait le bien de cette société¹⁹³. Son attitude dans la guerre d'Espagne avait son origine dans l'abandon de la défense illusoire de la chrétienté médiévale. Enfin, le thème de la vocation des nations développé lors du voyage en Pologne donnait à tout chrétien une nouvelle raison d'aimer sa patrie. Le théologien Journet pensait du reste être en possession de certaines idées cohérentes sur la politique puisqu'il publiait en 1945 *Exigences chrétiennes en politique*, un recueil de diverses études dont la première était le rapport sur « les communautés totalitaires » de 1935¹⁹⁴. Comme l'a relevé Marie-Agnès Cabanne, c'est bien « un *humanisme politique théocentrique* »¹⁹⁵ que Journet défendait à la fin des années trente.

¹⁹³ A ce sujet : François-Xavier PUTALLAZ, « Chrétiens en politique. Notes sur la conception chrétienne de la cité selon Journet », dans : *Semaine théologique de Fribourg* (2002), 213-230, p. 215.

¹⁹⁴ Charles JOURNET, *Exigences chrétiennes en politique*, Egloff – L.U.F., Fribourg – Paris, 1945. Un premier jet avait été publié trois ans plus tôt par Maritain (BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 156) : *Vues chrétiennes sur la politique*, Beauchemin, Montréal, 1942.

¹⁹⁵ Marie-Agnès CABANNE, « Charles Journet dans le tournant des années 30 », *Bulletin des Amis du cardinal Journet*, n° 9 (avril 1986), 11-15, p. 15.

CHAPITRE CONCLUSIF :

DIEU A LA RENCONTRE DE L'HOMME

Un thomiste témoin de son temps

Le 1^{er} septembre 1939 éclatait la Seconde Guerre mondiale. Deux semaines après, le 15 septembre, Charles Journet terminait sa préface générale à *L'Eglise du Verbe incarné*, concluant son premier volume commencé en 1930 :

« Je viens de finir aujourd'hui ce qui devait être le premier livre de l'Eglise... J'ai été devancé par la guerre »¹.

Cette date de 1939 marque aussi la fin de notre travail. Il aurait été avantageux certes de poursuivre et de traiter les années de guerre, qui prolongeront la réflexion politique de Charles Journet élaborée dans la décennie précédente. Mgr Besson à qui Journet sera souvent opposé mourra d'ailleurs en 1945, l'année de la fin du conflit mondial. Mais nous voulions, dans la présente étude, nous pencher sur l'action d'un homme témoin d'une époque, l'entre-deux-guerres, avec ses caractéristiques propres. De nouveaux défis attendaient d'ailleurs l'abbé Journet. Par exemple, il ne devait plus d'abord s'interroger sur la guerre sainte dans l'arrière-fond du conflit espagnol, mais « rappeler, à la suite de saint Augustin et de saint Thomas, la légitimité morale d'une guerre entreprise pour une cause juste » ; Journet devenait ainsi « le théologien de la résistance spirituelle »².

Dans cet « âge d'or »³ de la Suisse catholique de l'entre-deux-guerres, nous avons découvert un jeune théologien, un prêtre intellectuel et ses multiples champs d'activités : la psychologie religieuse, la critique du protestantisme libéral et du mouvement œcuménique, l'art, l'ecclésiologie, la politique chrétienne, sans oublier l'animation de sa revue *Nova et vetera*. En ce qui concerne la polémique antiprotestante, le lecteur a été rendu attentif au fait que Journet avait en face de lui le protestantisme libéral, ce qui explique sa grande sévérité contre la Réforme. Même s'il appartenait déjà au milieu « international » de Meudon et aimait beaucoup Paris, c'est bien la Suisse romande qui constituait le pôle principal de ses activités. Nous avons vu ses contacts avec divers acteurs du moment, Mgr Besson (avec qui les divergences, réelles au niveau politique, ne l'étaient pas au niveau religieux), l'abbé Zundel, Gonzague de Reynold, les protestants Arnold Reymond ou Philippe Bridel, des artistes tels que Cingria et ses amis du Groupe Saint-Luc, un Mgr Petite, une Marie Giovanna ou un René Leyvraz, qui émergeaient parmi le catholicisme genevois, un professeur de l'Université de Fribourg, le père dominicain Ernest-Bernard Allo. Malgré ses limites évidentes, sa trop grande rapidité à juger la pensée des autres, le manque de pédagogie dans son enseignement à Fribourg, ou encore sa difficulté à proposer des solutions concrètes aux questions de société, Journet peut compter parmi les figures de

¹ Journet à Maritain, 15 septembre 1939 (*CJM* II, p. 878).

² CHENAUX, « Guerre juste ou guerre sainte ? », art. cit., p. 396.

³ CHENAUX, « La Suisse », dans : MAYEUR (éd.), *Guerres mondiales et totalitarismes*, art. cit., p. 556.

son époque. Le théologien possédait en effet une vision globale du monde. Par sa philosophie de l'être⁴, sa vision théologique et sa formation humaniste, il avait une parole sur la politique, la culture, l'art. On retiendra également son souci de rechercher les *causes* des problèmes lorsqu'il agitait des polémiques, le soin qu'il mettait à défendre hors de tout discours consensuel ce qu'il pensait être la vérité, et sa volonté de transmettre des valeurs éternelles aux âmes : le Christ et l'Eglise, « Jésus-Christ répandu et communiqué », et non les structures d'un ordre chrétien dépassé.

Journet n'atteignit pas tout de suite la maturité de sa pensée. Il y a une différence entre le moment des polémiques antiprotestantes et des sympathies pour l'Action française et le patient travail du théologien, de l'ecclésiologue, du penseur politique. Pour le père Garrigou-Lagrange, ce que Journet avait écrit dans *La juridiction de l'Eglise sur la cité* « avait paru plus traditionnel et plus juste que la distinction », que le théologien fit plus tard, « entre le *sacral* et ce qui ne l'est pas, et beaucoup plus conforme aux encycliques des papes depuis Léon XIII »⁵. Le dominicain avait bien senti pour la critiquer une évolution dans les idées de l'abbé Journet. Et cela est vrai : Charles Journet a grandi dans sa vision du monde, passant d'une attitude apologétique combative à une réflexion théologique en profondeur, conjointe à une estimation plus positive de la modernité. L'éloignement de Journet avec Gonzague de Reynold illustre aussi ce propos. L'année 1931, durant laquelle le théologien complète *La juridiction de l'Eglise sur la cité* puis insiste sur la soumission essentielle du temporel au spirituel, ce qui lui donne paradoxalement toute son autonomie parce qu'il n'est plus juxtaposé à lui mais placé à un niveau différent, constitue une date charnière.

Un personnage souvent cité a grandement aidé le jeune prêtre dans la maturation de sa pensée : Jacques Maritain. La rencontre que Journet fit avec lui au début des années 1920 fut la grande chance de sa vie. Le philosophe français allait lui tracer la route en divers domaines, la connaissance d'auteurs, l'approfondissement de questions métaphysiques, la philosophie de l'art, le procès de la modernité, la théologie spirituelle, la politique chrétienne. Relais pour transmettre la pensée du philosophe entre le Jura et les Alpes, Journet aurait-il pu être Journet sans Maritain ? On peut en douter. Mais nous avons vu également comment le théologien aida son ami par ses conseils, sa prière, son travail dans l'ombre, et naturellement sa théologie de l'Eglise. C'est à l'image du « petit frère » employée par Journet lui-même que nous avons eu recours pour qualifier ses rapports avec Maritain.

Malgré l'apport de Maritain, le développement progressif de sa pensée et un changement dans sa vision des rapports du temporel au spirituel, il est frappant de relever une constante dans les idées de Charles Journet. Dans son premier travail publié à l'âge de vingt-cinq ans, donc bien avant la rencontre avec Maritain ou même Ernest-Bernard Allo, son confident dominicain, Journet parlait de thèmes qui lui seront chers plus tard, la miséricorde de Dieu, la rédemption, l'eucharistie, le mal. Le théologien regrettera par ailleurs le ton de ses articles polémiques mais ne les reniera point. La foi qui

⁴ BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 132.

⁵ Cité dans : Journet à Maritain, 22 décembre 1956 (*CJM* IV, p. 698). Garrigou-Lagrange réagissait à sa défense d'*Humanisme intégral*, qu'il avait reçue en tiré à part (Charles JOURNET, « Une présentation de l'*Humanisme intégral* », *NV*, octobre-décembre 1956, t. 31, pp. 246-260).

lui « tenait aux entrailles »⁶, la conscience de sa vocation, le goût des études, la philosophie d'Aristote et de saint Thomas, son amour de l'Eglise, furent autant de valeurs qu'il n'abandonna jamais. Sans vouloir forcer le parallélisme, il y aura évolution plus ou moins *homogène* de sa pensée, comme il y avait une évolution homogène du dogme catholique, selon la description de Marín-Sola fort goûtée par l'abbé Journet !

Charles Journet : théologien spéculatif et homme de prière

Journet était attentif aux mots, aux concepts et voyait dans la théologie et la philosophie d'authentiques sciences. Sa production théologique ne se contentait pas d'approximations⁷. En 1924, c'est parce qu'il reconnaissait en lui l'unique personne capable d'assumer la chaire vacante de dogme que Mgr Besson appela Journet à Fribourg. Nous avons vu que ce dernier fit vraisemblablement partie des professeurs critiqués par le visiteur apostolique du Séminaire en raison de leur enseignement trop spéculatif. Soucieux de dénoncer ce qui lui paraissait être une erreur ou un mensonge, le théologien écrivait qu'il « a[vait] la haine de l'incohérence », et que cette haine « n'a[vait] d'égale » en lui « que l'amour du vrai mystère » : « Nous nous refuserons toujours à appeler “solution provisoire”, ou “mystère”, le discours qui se clôt sur une contradiction »⁸. On comprend toute l'ardeur que mit Journet lorsqu'il se lança dans la polémique. Il voulait distinguer la vérité objective de la sincérité prônée par ses adversaires⁹... même si lui-même défendait de façon ardente les idées de son ami Jacques Maritain. C'est l'exigence de vérité qui transparait, conjointement à la douceur, dans le portrait que Véra Oumançoff, la sœur de Raïssa, traçait de Charles Journet en 1945 :

« Agneau aux yeux bleus – poussière impossible, diamants lumineux – tête dure, serrée comme la vérité, douceur des anges, tendresse implacable, goutte d'eau qui creuse les rocs, imprenable, paisible, tranquille »¹⁰.

La rigueur de vérité ne conduisait pas Journet à l'intellectualisme. Scrutée par le théologien, la révélation de l'amour de Dieu offert au monde invitait à la prière. Il y avait chez Charles Journet, explique René Mougel, « un tour radicalement personnel » dans cette « question de la vérité »,

« non pas seulement parce que c'est une personne qui pose la question et cherche la vérité, mais surtout parce que la réponse elle-même à la question et le terme de cette quête personnelle (...) se trouvent dans la révélation d'une personne : celle de Jésus, qui donne et révèle le Père et l'Esprit »¹¹.

⁶ JOURNET, « La critique littéraire de Henri Massis », art. cit. (1923).

⁷ Comme exemple de son aisance dans le langage conceptuel, René MOUGEL donne sa recension de la *Logique* de Maritain, en 1924 (« Jacques Maritain, Charles Journet : les amoureux de la vérité », dans : *Semaine théologique de Fribourg* (2002), 71-85, p. 78).

⁸ JOURNET, *L'esprit du protestantisme*, op. cit., p. 11.

⁹ « Que le bon Dieu veuille faire éclore et faire durer un peu de vraie lumière dans tout ce chaos où la *sincérité* est bien la plus profanée des vertus puisqu'on s'en autorise, sans cesse, pour se dispenser de la *vérité* ! » (Journet à Maritain, 10 septembre 1922, *CJMI*, p. 97). Journet parlait du climat libéral de Genève.

¹⁰ MARITAIN, *Carnet de notes*, op. cit. (OC XII, p. 370).

¹¹ MOUGEL, « Jacques Maritain, Charles Journet : les amoureux de la vérité », art. cit., p. 75.

Charles Journet n'était pas un théologien sec et érudit. Sa théologie était habitée, habitée par le mystère de Dieu auquel il avait donné sa vie. La connaissance par connaturalité sur laquelle il insistait indique bien que chez lui le savoir théologique se liait à l'expérience spirituelle. On sait que la prière était une composante essentielle de son existence : prière quotidienne, action de grâce après la messe, visite au sanctuaire de Bourguillon, goût pour les auteurs spirituels, séjours à La Valsainte, prédication de retraites. Charles Journet n'a pas pu entrer chez les chartreux mais il a vécu l'idéal de saint Bruno. « Chartreux dans le monde »¹², il aimait sa vie retirée de professeur de séminaire et se distinguait par un esprit d'ascétisme, de pauvreté, d'économie, de silence.

Est-il permis de rendre compte d'une manière synthétique de l'élan de la pensée de Charles Journet durant toutes les années que nous avons étudiées ? Une maxime utilisée de différentes manières nous invite à découvrir une personne en fonction d'un trait propre, d'une caractéristique : « Dis-moi ceci, et je te dirai qui tu es ». Journet était un théologien, un homme de foi et de prière, fervent, donné à Dieu. Pour lui, on pourrait dire : « Dis-moi quel est ton Dieu, je te dirai qui tu es ».

La misère et la miséricorde

« Misère de l'homme sans Dieu » s'écriait Blaise Pascal. Le Dieu de Charles Journet répond à la souffrance et à la finitude humaine, qu'il sentait d'une manière très vive. Marqué par une contingence absolue, le monde avait besoin d'être porté par Dieu dans l'existence. Durant son collège, Journet avait découvert un écrit de Garrigou-Lagrange selon lequel seul l'enseignement d'Aristote sur l'acte et la puissance pouvait résoudre les deux positions antagonistes de Parménide (l'être sans le devenir) et d'Héraclite (le devenir sans l'être). Dieu, l'Acte pur, permettait à l'homme de passer de la puissance à l'acte. Plus tard, le dominicain formulera le célèbre axiome : « Dieu ou l'absurdité radicale ». Cette lecture fut pour le jeune étudiant l'heure de son éveil métaphysique et de son option pour Aristote et Thomas d'Aquin.

Sans Dieu, l'homme était absurde. La question du mal frappait énormément Charles Journet, c'était une lame de fond chez lui. Un drame comme celui de la Seconde Guerre mondiale sera crucifiant pour lui, ou déjà le conflit civil espagnol. « Lui-même se sentait souvent comme écrasé devant l'universelle présence du mal » explique le père Emonet, qui rapporte le témoignage d'une carmélite à qui Journet s'était confié : « Si le bon Dieu ne me tenait pas bien fort, je sombrerais dans le désespoir ». Le prêtre lui avait répété cet aveu, avec son ton de voix caractéristique : « Je sombrerais dans le désespoir »¹³. Or, l'idée présente dans son livre majeur sur *Le mal*, que la connaissance de ce mystère et celui de Dieu sont en connexion (« deux points extrêmes d'une circonférence grandissante »¹⁴), germe avant 1920 :

¹² COTTIER, « Comme un chartreux dans le monde », art. cit.

¹³ EMONET, *Le cardinal Charles Journet*, op. cit., p. 150 ; cf. : BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., p. 437.

¹⁴ Charles JOURNET, *Le mal*. Essai théologique, Desclée De Brouwer, Paris, 1961, p. 20. Voir également ses articles : « Le problème du mal. I. L'existence du mal autorise-t-elle l'athéisme ? », *Revue des jeunes*, 25 octobre 1924, t. 42, pp. 120-130 et « Le problème du mal. Mystère ou absurdité ? », *La Vie intellectuelle*, novembre 1928, t. 1, pp. 196-211.

« Au mystère de la souffrance, il n'y a qu'une réponse qui réussit, c'est l'exemple de Jésus-Christ ; c'est répondre à un mystère par des mystères dix fois plus incompréhensibles »¹⁵.

Le jeune prêtre avait lu les auteurs. Il citait souvent Blaise Pascal et sa vision dramatique et grandiose de l'être humain :

« Et c'est seulement après avoir compris la grandeur troublante de l'homme avant le Christ et ce qu'il y joignait de bassesse, de déviations, que je comprends aujourd'hui l'éternelle profondeur de la parole de Pascal : car la grandeur se conclut de la misère, et la misère de la grandeur. Et toute solution est dans le Christ »¹⁶.

Journet aimait aussi la *Divine comédie* de Dante, dont « la clef » était pour lui « l'émouvant voyage de l'âme qui s'en va du péché mortel, par la purification, jusqu'à l'état de grâce »¹⁷. D'Angèle de Foligno, il savait que Dieu n'avait pas aimé l'humanité « pour rire »¹⁸, et de sainte Catherine de Sienne, découverte au début de son séminaire, il avait retenu la dialectique chère à saint Augustin déjà de la miséricorde divine répondant à la misère humaine. Son traducteur le père Hurtaud insistait sur ce propos¹⁹. Quant à Léon Bloy, il renforça sans doute en Journet la conviction que la vie chrétienne n'était pas la religion tranquille des bonnes gens²⁰.

Mais Charles Journet n'obéissait pas qu'à des considérations littéraires. Ces dernières vinrent confirmer des faits concrets. Nous nous sommes arrêtés sur la mort de son père et de sa sœur en 1907 en montrant que ce double deuil est lié à l'éclosion de sa vocation sacerdotale. Nous avons parlé de la mort de sa mère en 1919 et de la faiblesse de sa propre santé, qui le conduisit à penser à une fin prochaine. L'expérience pastorale lui fit découvrir aussi la misère, pauvreté matérielle et misère du cœur humain blessé par le péché. Il y a eu des échecs dans sa vie : tout ne lui a pas réussi dans son ministère à Carouge et il dut abandonner la vocation dominicaine à laquelle il tenait tant, pour des raisons de santé justement.

Le Verbe incarné et son Eglise

Dans ses notes spirituelles, Charles Journet faisait une opposition classique entre la justice de Dieu et sa miséricorde. Plus originale peut-être était l'idée de *douceur* qui caractérisait les médiations miséricordieuses par lesquelles Dieu répondait à sa justice :

¹⁵ Notes spirituelles, doc. cit., 25 décembre 1917 – mai 1918, col. 3 (FCJ).

¹⁶ Ibid., 31 juillet 1918 – 24 décembre 1918, col. 8. Cf. : *Pensées*, n° 314 [161/416] (écrits de Blaise PASCAL, parus sous le titre : *L'œuvre de Pascal*, La Pléiade n° 34, Paris, 1936, p. 906 [Jacques CHEVALIER éd.]).

¹⁷ Charles JOURNET, « Une traduction de la *Divine comédie* », *CG*, 11 mai 1922.

¹⁸ ANGELE DE FOLIGNO, *Le livre des visions et instructions*, ch. 33 (Ernest HELLO éd., Tralin, Paris, 1914⁵, p. 139). Cf. : *EVI*, t. 2, 1951, p. 399 (Œuvres complètes, t. 2, p. 677).

¹⁹ CATHERINE DE SIENNE, *Le dialogue* (HURTAUD éd., op. cit., t. 1, préface, XVII-LXXXIV, pp. LVI-LVII). Le père Hurtaud donnait même comme titre principal à l'ouvrage les mots suivants : *Le livre de la miséricorde* (*ibid.*, p. LVIII), mais il conserva l'expression traditionnelle sur la page de titre.

²⁰ Cf. : « Religion des bonnes gens, qui veulent sauver leurs petits points de vue, qui refusent de se perdre en Dieu » (sermon sur « le mystère de notre destinée intellectuelle », 5 novembre 1922, FCJ).

« Ce n'est que lorsqu'on est effrayé par la Sainteté de Dieu, par les exigences irréfragables de sa Pureté et la discipline effrayante mais inévitable de sa Justice... que la douceur de l'Incarnation et de l'Eucharistie, de la Vierge Mère, pénètre vraiment au cœur »²¹.

Pour Journet, fidèle lecteur de Catherine de Sienne, la miséricorde divine sauvait la misère humaine par Jésus-Christ, « le pont vivant qui joint le ciel et la terre »²². Le prêtre ne se lassait pas d'admirer le mystère de l'Incarnation, « le dogme de la tendresse divine à notre égard »²³. Avec Jésus le Verbe incarné, Dieu était venu « à la rencontre de l'homme »²⁴ :

« Tel un père qui regarde longuement son enfant reposer, qui n'ose intervenir de peur de le troubler, mais qui, à la fin ne pouvant plus se retenir, le prend dans ses bras et le soulève sur son cœur ; ainsi Dieu ayant regardé longtemps le monde, y mit afin de pouvoir l'embrasser dans la même étreinte, son Fils unique, et afin que fût manifeste son amour »²⁵.

Dans ses écrits et son enseignement²⁶, l'abbé Journet insistait beaucoup sur l'ordre surnaturel, ensemble de réalités qui n'étaient jamais montées au cœur de l'homme, don purement gratuit de Dieu en discontinuité avec la nature : « Le ciel fini se déchire, notre prison s'ouvre sur des splendeurs... »²⁷. On peut même trouver chez Charles Journet une tendance à mettre davantage l'accent sur la différence entre la nature et l'ordre surnaturel que sur leur harmonie. Au niveau de la théologie politique, cette tendance était forte jusqu'en 1931, date à laquelle Charles Journet renonçait à faire de l'Etat et de l'Eglise deux instances parallèles dont la première était soumise accidentellement à la seconde. Au-delà des débats d'école (Thomas contre la vision scotiste de l'Incarnation transformant le surnaturel en « un prolongement de la nature »²⁸), le théologien défendait l'ordre surnaturel parce qu'il l'estimait attaqué par le protestantisme libéral. Il pensait ainsi que le lien établi par Georges Berguer entre le christianisme et les religions à mystères et son recours à la psychanalyse pour expliquer la personne du Christ mettaient en péril la nouveauté de la Révélation. Contre les pasteurs libéraux pour qui le Christ était un homme supérieur choisi par Dieu, Journet défendait la divinité de son Maître et la vérité de sa résurrection :

« Toutes les prosopopées qu'on pourrait faire alors sur un Jésus dont le corps serait scellé dans un tombeau, mais dont le souvenir vivrait éternellement au cœur des générations, ne seraient pour nous que redondances et vanités lyriques qui sonneraient creux devant la mort »²⁹.

²¹ Notes spirituelles, doc. cit., 9 août 1922, col. 21 (FCJ).

²² JOURNET, « Le Christ et le prêtre », art. cit. (1916), p. 445. Sur la doctrine du pont chez la sainte dominicaine : CATHERINE DE SIENNE, *Le dialogue*, ch. 20 et suivants (HURTAUD éd., op. cit., t. 1, p. 73 et suivantes).

²³ Troisième sermon sur « la Vierge, fille et gardienne de l'Incarnation », 11 mai 1920 (FCJ).

²⁴ Charles JOURNET, *Dieu à la rencontre de l'homme*. La voie théologique, Ed. Saint-Paul – Desclée De Brouwer, Fribourg – Paris, 1981 (titre d'un ouvrage issu de retraites prêchées par l'abbé Journet).

²⁵ Troisième sermon sur « la Vierge, fille et gardienne de l'Incarnation », doc. cit. (FCJ). Journet reprendra plus tard la même image pour décrire la présence d'inhabitation de Dieu dans les âmes : « C'est un peu comme une maman qui trouve trop loin d'elle l'enfant qu'elle a mis au monde et qui le prend sur son cœur » (Charles JOURNET, *Entretiens sur la grâce*, Desclée De Brouwer, Paris, 1959, p. 13).

²⁶ Cf. : rapports annuels du Grand Séminaire (archives du Séminaire).

²⁷ Sermon ou conférence sur « l'ordre naturel et l'ordre surnaturel », Neuchâtel, 1^{er} mars 1925 (FCJ).

²⁸ Notes spirituelles, 25 décembre 1917 – mai 1918, col. 4 (FCJ).

²⁹ JOURNET, *L'esprit du protestantisme*, op. cit., p. 12.

Journet unissait très fortement la foi au Christ et la dévotion envers la Vierge Marie³⁰. Pour citer le titre du mois de Marie qu'il prêcha à la paroisse Saint-Joseph de Genève en 1920, la Vierge était à ses yeux « fille et gardienne de l'Incarnation ». Marie était la mère du Verbe incarné : « C'est ce dogme illuminateur de l'Incarnation qui est la source des grandeurs de la Vierge et du culte que nous lui rendons »³¹. Invoquant le développement conjoint de ce dogme et du culte marial, Journet proclamait que, « loin de faire tort au Fils », la piété mariale « a[vait] maintenu (...) le sens pur, large et vivifiant du mystère de l'Incarnation »³². Le théologien eut soin d'unir Marie avec l'Eglise aussi. Anticipant la démarche du concile Vatican II qui inclura Marie dans la constitution *Lumen gentium*, il déclara que « la Vierge est au cœur de l'Eglise »³³ et lui consacra une place importante dans *L'Eglise du Verbe incarné*. L'abbé Journet avait envers Marie une attitude filiale. Il ne dédaignait pas d'aller en pèlerinage à son sanctuaire de Bourguillon aux portes de Fribourg³⁴ et écrivit en son honneur *Notre-Dame des sept douleurs*³⁵ ainsi qu'un *Petit catéchisme de la Sainte Vierge*³⁶.

La manifestation de l'invisible n'avait pas duré trente ans seulement. Par l'Eglise, elle se continuait au cours de l'histoire. Charles Journet ne cessa d'aimer l'Eglise, « la sainte Eglise catholique romaine », « plus que tout au monde »³⁷. Il consacra à son mystère la majeure partie de son travail de théologien. Nous avons étudié les débuts de sa recherche ecclésiologique et présenté sa réflexion sur l'âme de l'Eglise, un point central pour lui. A ses yeux, l'Eglise constituait avant tout une communauté de grâce. Pour la définir, il fallait faire appel au registre de l'amour, ne pas oublier le témoignage des saints et le langage mystique.

*« Pour cette connaissance amoureuse et expérimentale de l'Eglise, que l'Esprit saint peut donner aux petits, à ceux qui semblent les derniers, le théologien échangerait avec joie toute sa science »*³⁸.

L'abbé Journet croyait fermement que l'Eglise d'origine divine s'inscrivait dans le prolongement de l'Incarnation et qu'elle rendait le Christ présent à chaque génération du temps, au moyen de la

³⁰ Plusieurs travaux universitaires ont été consacrés à la doctrine mariale chez Journet : Hugues-François ROVARINO, *L'enseignement théologique marial du cardinal Charles Journet et le chapitre huitième de Lumen gentium : une affinité ?*, Institut catholique de Toulouse, maîtrise de théologie, 1993 (avec notes en volume séparé) ; Thomas BUFFER, *The Mariological Doctrine of Charles Journet (1891-1975) : A Survey*, University of Dayton, thesis (...) for the Licenciante in Sacred Theology, 1998 ; Thierry THABUIS, *La Vierge est au cœur de l'Eglise selon le cardinal Journet*. Eléments de théologie spéculative, Université de Fribourg, mémoire, 1998 et résumé dans : « La Vierge est au cœur de l'Eglise », *Bulletin des Amis du cardinal Journet*, n° 34 (novembre 1998), pp. 2-16.

³¹ Huitième sermon sur « la Vierge, fille et gardienne de l'Incarnation », 28 mai 1920 (FCJ).

³² Ibid., deuxième sermon, 7 mai 1920 (FCJ).

³³ *EVI*, t. 2, 1951, p. 382 (Œuvres complètes, t. 2, p. 651). C'est le titre du chapitre consacré à la Vierge Marie, pp. 382-453 (pp. 651-757 de la nouvelle éd.).

³⁴ « J'essaie de vous recommander à la Sainte Vierge : il y a près de Fribourg un petit pèlerinage où je vais porter votre souvenir » (Journet à Raïssa Maritain, 28 août 1934, *CJMII*, p. 411).

³⁵ Charles JOURNET, *Notre-Dame des sept douleurs*, Les Cahiers de la Vierge n° 2, Cerf, Juvisy, 1934.

³⁶ Charles JOURNET, *Petit catéchisme de la Sainte Vierge*. En l'honneur des fêtes du couronnement de Notre-Dame de Genève (23 mai 1937), Ed. de la Croisade, Genève, 1937 (?). Autre édition : Procure générale du clergé, Paris, 1938.

³⁷ JOURNET, « Autour du thomisme », art. cit. (1926).

³⁸ *EVI*, t. 2, 1951, p. XLVII (Œuvres complètes, t. 2, p. 62).

hiérarchie apostolique. Le titre donné à son grand ouvrage ecclésiologique n'est pas anodin. C'est *L'Eglise du Verbe incarné*, et non pas simplement *L'Eglise*. Une telle préoccupation était apparue très tôt dans l'esprit de son auteur puisqu'il évoquait « l'Eglise du Verbe fait chair » en 1920³⁹. Pour Journet, l'Eglise est sainte et immaculée. C'est le christocentrisme du théologien, ou plus fondamentalement encore son théocentrisme comme le suggère Nicolas Glasson dans sa thèse⁴⁰, qui expliquerait son insistance à parler de la sainteté de l'Eglise. Pourtant si troublé par le mal, le jeune prêtre n'était pas désarçonné par les ombres qui obscurcissaient l'Eglise : il savait avec Catherine de Sienne que ces « souillures » ne pouvaient pas « diminuer l'Eglise », car « elles [étaient] impuissantes à souiller le Christ »⁴¹. Ainsi l'Eglise était sainte parce qu'elle était le Christ d'une certaine manière :

« *L'Eglise est Jésus-Christ ; non pas sans doute, Jésus-Christ homme particulier, mais Jésus-Christ homme parfait, Jésus-Christ dans sa plénitude, Jésus-Christ répandu et communiqué, avec ses gloires et ses infirmités, portant les croix et les péchés* »⁴².

La remarque de Bossuet⁴³ avait frappé l'abbé Journet, de même certainement que la phrase du père Clérissac selon laquelle « tout le mystère de l'Eglise gît dans l'équation et la convertibilité de ces deux termes : le Christ et l'Eglise »⁴⁴.

Une conception large de la sacramentalité

Journet insistait sur la venue du Verbe incarné et son action ininterrompue dans et par l'Eglise. Il ne pouvait pas ne pas s'intéresser aux sacrements par lesquels l'Eglise le rendait présent au monde. Journet valorisait ainsi le sacerdoce ministériel, comme il l'avait fait dans sa première œuvre publiée, *Le Christ et le prêtre*, et s'extasiait devant le mystère de la messe. Il travailla dès 1922 à un traité de théologie sur le sujet, qui deviendra *La messe, présence du sacrifice de la croix* en 1957. Dans la correspondance avec Maritain, les deux hommes réfléchissent d'une manière très poussée sur la manière dont le sacrifice du calvaire est rendu présent à la messe. Le prêtre marquera ses séminaristes par sa façon pieuse de célébrer la messe. Pour lui, la messe était le mystère de la miséricorde, « la plus grande miséricorde » que Dieu avait faite à l'homme, et dont la méconnaissance aurait entraîné, si cela était possible, la plus grande douleur en Dieu⁴⁵.

³⁹ Huitième sermon sur « la Vierge, fille et gardienne de l'Incarnation », 28 mai 1920 (FCJ).

⁴⁰ GLASSON, « La doctrine de Dieu dans l'œuvre de Charles Journet », thèse citée.

⁴¹ Sermon sur « la vie de l'Eglise comme motif de crédibilité », 5 janvier 1919 (FCJ).

⁴² Charles JOURNET, préface à : Jacques-Bénigne BOSSUET, *Trois écrits spirituels*, Cahiers Nova et vetera n° 2 (janvier 1928), Fragnière frères, Fribourg, 1928, 3-12, p. 7.

⁴³ « Vous me demandez ce que c'est que l'Eglise : l'Eglise c'est Jésus-Christ répandu et communiqué, c'est Jésus-Christ homme parfait, Jésus-Christ dans sa plénitude » (BOSSUET, « Lettre à une demoiselle de Metz sur le mystère de l'unité de l'Eglise et les merveilles qu'il renferme », dans : *Trois écrits spirituels*, op. cit., 49-64, p. 57).

⁴⁴ CLERISSAC, *Le mystère de l'Eglise*, op. cit., p. 31.

⁴⁵ « Si Dieu pouvait souffrir, le mépris de ses avances miséricordieuses serait ce dont il souffrirait le plus. Et plus la miséricorde est grande plus la souffrance le serait. Et la plus grande miséricorde étant celle de l'Eucharistie, la méconnaissance (?) de l'Eucharistie est la plus grande, et nous voyons dans saint Jean la douleur du Christ » (sermon pour l'adoration perpétuelle à Saint-Paul, 5 décembre 1920, FCJ).

« Comme autrefois lorsque vous envoyâtes les stigmates à Sainte Catherine, les rayons de sang qui partirent de ses plaies furent changés par la prière de la Sainte en rayons de lumière, ainsi chaque jour pour l'amour de votre Sainte Eglise, vous changez le rayon de sang de la Croix en rayon de lumière et de paix »⁴⁶.

Il ajoutait que « le drame » de la croix arrivait aujourd'hui « sous les espèces de la paix, comme la chair sous les espèces du pain, “pane suavissimo” ». C'est à La Valsainte que Journet avait écrit ce passage sur la messe.

En 1928, un article intitulé « Questions détachées sur la sacramentalité » indiquait que Charles Journet avait une conception étendue de la dimension sacramentelle⁴⁷. Il y avait déjà des sacrements dans la loi ancienne. La nouveauté apportée par le Christ ne concernait pas le sacrement en tant que tel, mais elle lui ajoutait d'être cause de la grâce. Le théologien proposait aussi de voir des « *sacrements majeurs* » là où un « mystérieux mélange de *choses sensibles*, et de *paroles intelligibles*, signifiant et communiquant la grâce » possédait « d'une manière éminente, et comme fondues ensemble, les différentes vertus des sept sacrements ». De telles conditions se réalisaient à l'Annonciation (personne de Marie et oui de Marie) ainsi qu'à la Croix (corps blessé de Jésus et sa parole « tout est consommé »)⁴⁸. L'humanité du Christ pouvait même être désignée comme « le Sacrement de Dieu »⁴⁹ et l'Eglise, ainsi qu'il le dira ailleurs en une formule annonçant Vatican II, était le « sacrement représentant et préparant l'unité de l'humanité »⁵⁰. Plus tard, Journet donnera une explication à ce mystère de la sacramentalité entendue dans son sens large en renvoyant à Blaise Pascal :

« La nature nous révèle et nous cache en même temps le mystère de l'acte créateur, l'humanité du Christ nous révèle et nous cache en même temps le mystère du Verbe, le corps de l'Eglise nous révèle et nous cache en même temps le mystère de sa vie intime. L'un des pourquoi d'un si étonnant mélange, sa raison finale, c'est que “si Dieu se découvrait continuellement aux hommes, il n'y aurait point de mérite à le croire et s'il ne se découvrait jamais, il y aurait peu de foi” »⁵¹.

L'abbé Journet s'intéressa beaucoup aux questions artistiques dans sa revue *Nova et vetera* et ses articles de presse, défendant un Cingria ou un Severini qu'il estimait injustement attaqués. L'intérêt profond de Journet pour l'art se comprend dans cet ordre d'idée « sacramentel ». Le père Emonet nous l'explique :

⁴⁶ Notes spirituelles, doc. cit., 10 août 1922, col. 21 (FCJ).

⁴⁷ Charles JOURNET, « Questions détachées sur la sacramentalité », *La Vie spirituelle – supplément*, décembre 1928, t. 19, pp. 121-150.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 149.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 150. Cf. déjà : JOURNET, « La Réforme en Suisse », art. cit. (1925), col. 740 (« la foi au Verbe fait chair, dont on peut dire analogiquement qu'il est le Sacrement de la divinité »).

⁵⁰ Notes spirituelles, doc. cit., Sacré-Cœur, septembre-décembre 1921, col. 18 (FCJ). Cf. : « L'Eglise étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain » (*Lumen gentium*, n° 1 [Concile œcuménique Vatican II. Constitutions, décrets, déclarations, messages, Centurion, Paris, 1967 (impression de 1989), p. 13]).

⁵¹ JOURNET, « Le corps de l'Eglise », art. cit. (1936), p. 314. A ce sujet : lettre de Pascal à M^{lle} de Roannez, fin octobre 1656 (écrits de Blaise PASCAL, parus sous le titre : *L'œuvre de Pascal*, op. cit., pp. 286-288).

« Chez le jeune théologien l'art est aimé pour des raisons qui le conduisent souterrainement vers le mystère de l'Eglise lui-même. (...) Il faut rapprocher la sphère de la sacramentalité et celle de la création artistique. Ces deux activités entretiennent d'éclairantes analogies »⁵².

Connaissant intuitivement comme le mystique, l'artiste traçait un chemin vers la contemplation, le silence, la prière⁵³. Un jour, émerveillé par un coucher de soleil qui lui montrait la différence entre la couleur réelle et la couleur renvoyée par le paysage, Charles Journet abandonnait sa réserve face au caractère menteur des choses revêtues de poésie. Il estimait que « la nature sensible a[vait] un rôle sacramentel » :

« Cela suffit pour ouvrir l'âme à la beauté et à l'harmonie, aux transcendants. Que m'importe que la montagne que je croyais vibrante fût terne, que la personne que je croyais haute fût vulgaire, si par là mon âme est éveillée à la beauté et à la sainteté : c'est ici que l'objectivité est infaillible, non dans le sensible »⁵⁴.

Conscient de la différence entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, Charles Journet rappelait à la suite de Maritain qu'entre poésie et religion les ressemblances étaient « *analogiques* », « *proportionnelles* »⁵⁵. Il mettait l'artiste en garde contre « la séduction de la beauté »⁵⁶. Citant Maritain, il pensait que l'« esprit de poésie » était une « région "à laquelle la grâce peut venir mêler ses touches, mais qui, de soi, reste encore infiniment loin de la mystique des saints, et qui est disponible aussi bien au ciel et à l'enfer" »⁵⁷. Malgré cela, Charles Journet estimait que l'enthousiasme de l'artiste « l'empêch[ait] de se refermer orgueilleusement en lui-même »⁵⁸ et que l'Eglise était capable de l'aider à rencontrer la pureté :

« [L'Eglise] communique à ses enfants, pour qu'ils puissent, lorsqu'ils en sont capables, l'incarner dans la langue de l'art, une flamme spirituelle, un esprit que le monde avait jusqu'alors ignorés. C'est précisément cet esprit, quand le grand art réussit à lui donner une forme, qui fera qu'un sensuel comme Rodin s'extasiera devant la chasteté de l'ange de Chartres, qui fera qu'on ne peut entrer dans la nef d'Amiens sans ressentir une impression de pureté »⁵⁹.

Parfois sévère envers la beauté de ce monde⁶⁰, le théologien formulera plus tard une synthèse éclairante : « Si l'art n'est pas nécessaire à la piété des saints, il est nécessaire à la nôtre, à la piété du peuple fidèle dont nous sommes »⁶¹.

⁵² EMONET, *Le cardinal Charles Journet*, op. cit., p. 43.

⁵³ BOISSARD, *Charles Journet*, op. cit., pp. 258-260.

⁵⁴ Notes spirituelles, doc. cit., rentrée à Lausanne, 16 août 1922, col. 25 (FCJ).

⁵⁵ « Il ne faut ni méconnaître les ressemblances ni oublier les profondes différences de la Poésie et de la Religion. *Non, la Poésie n'est pas la Prière, elle n'est pas même l'aube de la Prière* » (Charles JOURNET, « Poésie et religion », *CG*, 5 décembre 1926).

⁵⁶ Notes spirituelles, doc. cit., 31 juillet 1918 – 24 décembre 1918, col. 7 (FCJ).

⁵⁷ Charles JOURNET, recension de : Jacques MARITAIN, *Frontières de la poésie et autres essais*, dans : *NV*, octobre-décembre 1935, t. 10, 455-457, p. 455.

⁵⁸ Notes spirituelles, doc. cit., 31 juillet 1918 – 24 décembre 1918, col. 7 (FCJ).

⁵⁹ JOURNET, premier manuscrit de *L'Eglise du Verbe incarné*, p. 817 (FCJ).

⁶⁰ Quelques jours après avoir été émerveillé d'un coucher de soleil, Journet, en séjour en Valais, jugeait que le spectacle des montagnes n'était rien devant une croix de bois, que « le reste n'a[vait] pas de saveur » (notes spirituelles, doc. cit., Chandolin, 19 août 1922, col. 25, FCJ).

⁶¹ JOURNET, « Légende. Avec quelques digressions sur l'art et les images... », art. cit. (1926), p. 359.

Il existait donc pour Charles Journet une cohérence entre la venue sur terre du Verbe, le témoignage de l'Eglise à travers les siècles, la célébration de la messe et des autres sacrements et les efforts des artistes à représenter l'invisible. Une preuve indirecte de cette conviction est son analyse de l'évolution du protestantisme, où il croyait déceler un processus inverse parti du rejet des images et du culte des saints pour nier dans sa variante libérale l'Incarnation et la divinité du Christ. Le Dieu de Charles Journet est un Dieu descendant à la rencontre de l'homme. Le Verbe incarné dont Journet défendit la divinité dans ses articles de jeunesse, l'Eglise qu'il chanta dans son grand traité, les sacrements et, à sa manière, la beauté du monde étaient autant de manifestations de ce mystère de la miséricorde divine, qui répondait de manière ineffable et douce à la misère de l'homme. Tout cela, nous semble-t-il, est résumé et unifié dans la devise qui bien plus tard accompagnera ses armes épiscopales : « Deus misereatur » (Ps 66, 2).

Un voyage par charité chez les hommes

On ne doit pas oublier la dimension d'apostolat chez l'abbé Journet. Charles Journet s'extrait souvent de sa chambre de Fribourg pour retourner à Genève. Ainsi que Maritain l'avait très bien perçu, Journet était comme lui ami des « publicains »⁶². Le théologien aimait Fribourg car la ville lui offrait le calme et la retraite, mais il lui préférait la cité de Calvin. Son terrain était plus favorable pour échapper à un catholicisme de routine et annoncer la foi dans toute son intégralité.

Journet était prêtre diocésain, il avait été vicaire de paroisse. Durant de longues années, il exercera un ministère intellectuel, par ses cours, ses prédications, l'accueil des non-catholiques dans l'Eglise. Il se découvrira même une véritable mission dans le monde des journaux. Collaborant dès 1919 au *Courrier de Genève*, il allait se faire un nom lors de « l'affaire Berguer » l'année suivante, en répondant aux arguments du pasteur féru de psychanalyse pour rendre compte de l'évolution religieuse et de la personne de Jésus. En écrivant dans le *Courrier*, Charles Journet voulait éviter que les catholiques de Genève soient troublés par des affirmations contraires à leur foi. *Nova et vetera* sera elle aussi une revue engagée, son directeur refusant de faire d'elle un cahier d'érudition qui n'aurait entraîné qu'une poignée d'abonnés à sa suite. L'abbé Journet donnait des explications, il souhaitait favoriser une obéissance libre chez des disciples maurassiens heurtés par la condamnation de l'Action française, et ce rôle de guide, d'accompagnateur, il le remplira également auprès des personnes qui venaient à lui lors des années troublées de la guerre d'Espagne puis de la Seconde Guerre mondiale.

L'abbé Journet avait été véhément dans les controverses confessionnelles. En revanche, il n'y avait pas de contradiction entre le zèle pastoral et la vie intérieure profonde de ce théologien et homme de prière. Commentant la bulle *Umbratilem* de Pie XI en faveur des chartreux, il dressait un peu son

⁶² Maritain à Journet, 2 décembre 1924 (*CJMI*, p. 252).

propre portrait en évoquant la fameuse remarque de saint Thomas d'Aquin sur le statut de la vie apostolique par rapport à la vie contemplative⁶³ :

« La vie apostolique, *comportant une activité extérieure dans le monde, n'est plus excellente que la vie contemplative que dans la mesure où l'activité extérieure, loin de parasiter la vie contemplative, s'ajoute à cette dernière pour la manifester* »⁶⁴.

Dans un autre contexte, Charles Journet avait dit que « la plus belle traduction » de la maxime dominicaine « *contemplari et contemplata aliis tradere* » était celle d'Ernest Hello : « Leur parole est un voyage qu'ils font par charité chez les autres hommes. Mais le silence est leur patrie »⁶⁵.

L'apostolat de l'abbé Journet était le débordement d'une vie faite de veilles et de méditations, de lectures et de prières, dans la concentration du travail intellectuel et la grâce des grandes amitiés, dans l'émerveillement de la venue de Dieu sur la terre, la fascination devant la sainteté de l'Eglise et la « douceur du sacrifice non sanglant », le silence de l'adoration eucharistique, la contemplation de la beauté, « l'un des noms de notre Dieu ». Voilà une existence aux multiples facettes qu'il nous est bon de découvrir et d'admirer.

Grolley (Fribourg), 9 juin 2008

⁶³ THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, IIa-IIae, 188, 6, rép. (Cerf, Paris, 1984, pp. 1100-1101) et également *ibid.*, 182, 1, rép. (p. 1033).

⁶⁴ JOURNET, « La bulle *Umbratilem* », art. cit. (1927), p. 53.

⁶⁵ Notes spirituelles, doc. cit., 24 décembre 1918 – 8 mars 1919, col. 11 (FCJ). Journet citait : Ernest HELLO, introduction à : Jean RUSBROCK (sic), *Œuvres choisies*, Perrin, Paris, 1918⁵, p. xxii.

ANNEXES

I. CHRONOLOGIE DE CHARLES JOURNET

26 janvier 1891 :	naissance de Charles Journet
1893 :	mort de son petit frère Alphonse-Jean
1897-1902 :	école primaire du Grütli
1902-1905 :	Collège de Genève
11 juin 1903 :	première communion à la paroisse du Sacré-Cœur, confirmation le lendemain
1905(-1906 ?):	Mariahilf (collège catholique à Schwytz)
5 mars et 20 avril 1907 :	mort de son père puis de sa sœur Marie
1905 ou 1906-1907 :	commis (apprenti ?) dans une banque
1907-1913 :	études classiques et philosophiques au Collège Saint-Michel (Fribourg)
6 octobre 1913 :	entrée au Grand Séminaire à Fribourg
automne 1913 :	découverte de Catherine de Sienne
printemps-été 1915 :	grave maladie (pleurésie etc.), interruption des études
3 et 24 mars 1917 :	sous-diaconat (engagement définitif), puis diaconat
15 juillet 1917 :	ordination sacerdotale à Fribourg
1917-1920 :	vicaire à Carouge
29 décembre 1918 :	première lettre au père Ernest-Bernard Allo, exégète et confident spirituel
18 juin 1919 :	mort de sa mère
1919 :	première brochure de Journet
1920 :	l'« affaire Berguer »
septembre-octobre 1920 :	expérience dominicaine à La Quercia près de Viterbe
4 novembre 1920 :	première lettre à Jacques Maritain
fin 1920-1921 :	vicaire à Saint-Pierre (Fribourg)
1921-1924 :	vicaire au Sacré-Cœur (Genève)
20 juillet 1922 :	Journet rencontre Jacques Maritain et son épouse Raïssa à Val-d'Iliez
30 sept.-4 oct. 1922 :	première retraite thomiste
6 mars 1923 :	première conférence de Maritain à Genève
6 octobre 1924 :	Journet arrive à Fribourg comme professeur de dogmatique au Grand Séminaire
printemps 1925 :	voyage en Provence
mai (?) 1925 :	<i>L'esprit du protestantisme en Suisse</i> , premier livre de Journet
1925-1926 :	la « mêlée thomiste »
décembre 1925 :	parution du premier numéro de <i>Nova et vetera</i>
janvier 1927 :	un article de Journet à propos de l'Action française suscite l'inquiétude du nonce de Paris
été 1927 :	parution de <i>L'union des Eglises</i> , critique du mouvement œcuménique
décembre 1927 :	conférence de Journet à la Semaine des écrivains catholiques à Paris, sur « Les protestantismes à la recherche d'une formule d'universalité »

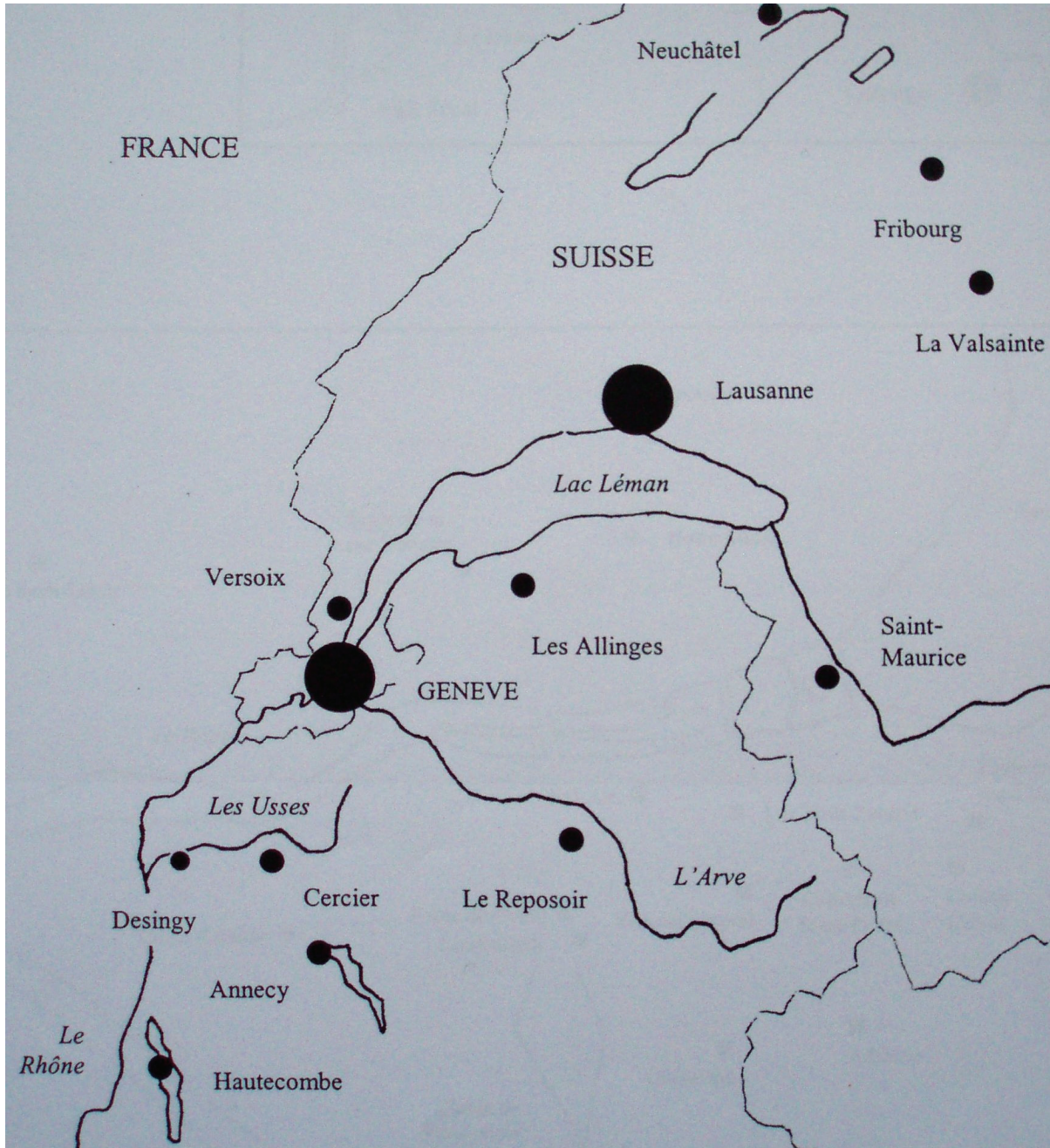
- 1928 Journet défend la Trinité peinte par Severini à Semsales. A la fin des années vingt et au début des années trente, *Nova* essuiera des attaques en raison de son soutien à l'art moderne
- 6 mai 1929 : Journet est attendu chez Nicolas Berdiaev à Paris pour présenter sa vision de l'Eglise
- 1930 : premières mentions de la préparation de *L'Eglise du Verbe incarné*
- 1931 : *La juridiction de l'Eglise sur la cité*, un tournant dans la maturation politique de Journet
- 1932 : le manuscrit sur l'Eglise est sans doute quasiment achevé, mais Journet le reprendra
- 1934-1935 : réflexions avec Jacques Maritain sur le Royaume de Dieu
- 1935 : Journet emploie le mot « totalitarisme » dans une conférence dénonçant les méfaits de cette forme de gouvernement
- 1936-1939 : la guerre d'Espagne jugée d'après *Humanisme intégral* de Maritain
- août-septembre 1937 : premier voyage en Pologne
- 15 septembre 1939 : Journet achève l'introduction générale à *L'Eglise du Verbe incarné* (publiée dans le premier volume paru en 1941-1942)
- mars 1942 : début de la collection des « Cahiers du Rhône », auxquels Journet n'est pas étranger
- automne 1942 : l'article de Journet intitulé « Coopération », sur la rafle du Vélodrome d'Hiver, est interdit par l'évêque
- 1943 : Journet reçoit une réprimande de la censure militaire pour son article intitulé « Représailles »
- 1943 : *Connaissance et inconnissance de Dieu*
- 1945 : *Destinées d'Israël*
- 10 mai 1945 : Journet prononce à la cathédrale de Fribourg le sermon marquant la fin de la guerre
- 1945-1948 : Maritain étant à Rome comme ambassadeur de France près le Saint-Siège, Journet y fait la connaissance de Mgr Jean-Baptiste Montini
- mars 1947 : Annonce de la nomination de Journet au titre de Prélat de la Maison pontificale
- 31 juillet 1947 : Journet lit un message de Maritain à la conférence de Seelisberg, organisée par le Conseil international de chrétiens et Juifs
- 1948 : première rencontre de Kolbsheim en Alsace, le nouveau Meudon
- 1950 : la revue *Nova* est désormais éditée par Lucien Méroz à Genève
- septembre 1950 : rencontre œcuménique avec des anglicans à Strasbourg
- 1951 : Journet participe à une rencontre œcuménique à Presinge près de Genève (présence du Dr Visser't Hooft). Fin de l'année : parution du deuxième volume de *L'Eglise du Verbe incarné*
- juin 1952 : Journet à Florence, au Congrès pour la paix et la civilisation chrétienne, organisé par Giorgio La Pira
- printemps 1953 : parution de *Primauté de Pierre dans la perspective protestante et dans la perspective catholique*, premier volume publié à la collection « Sagesse et cultures » chez Alsatia

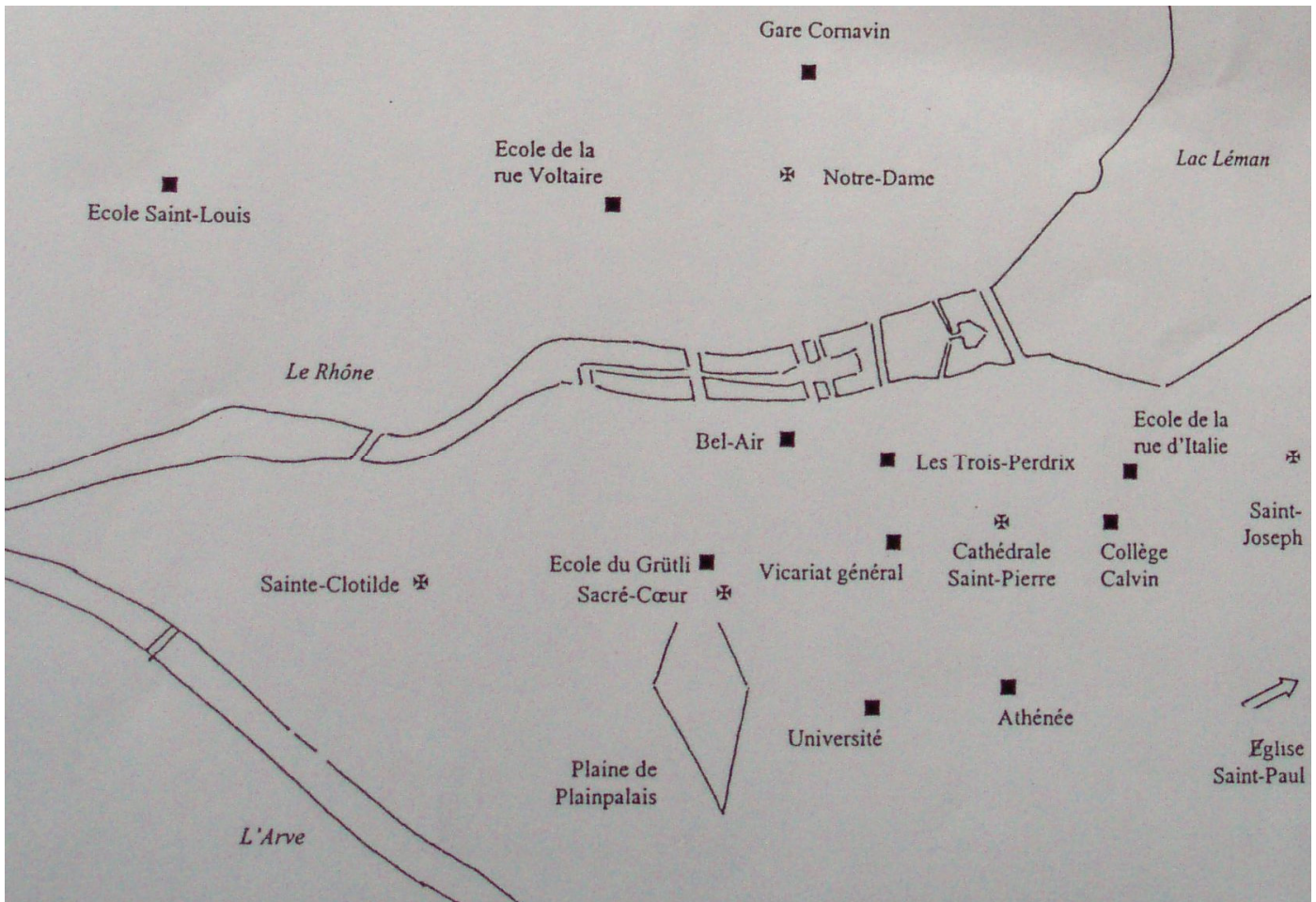
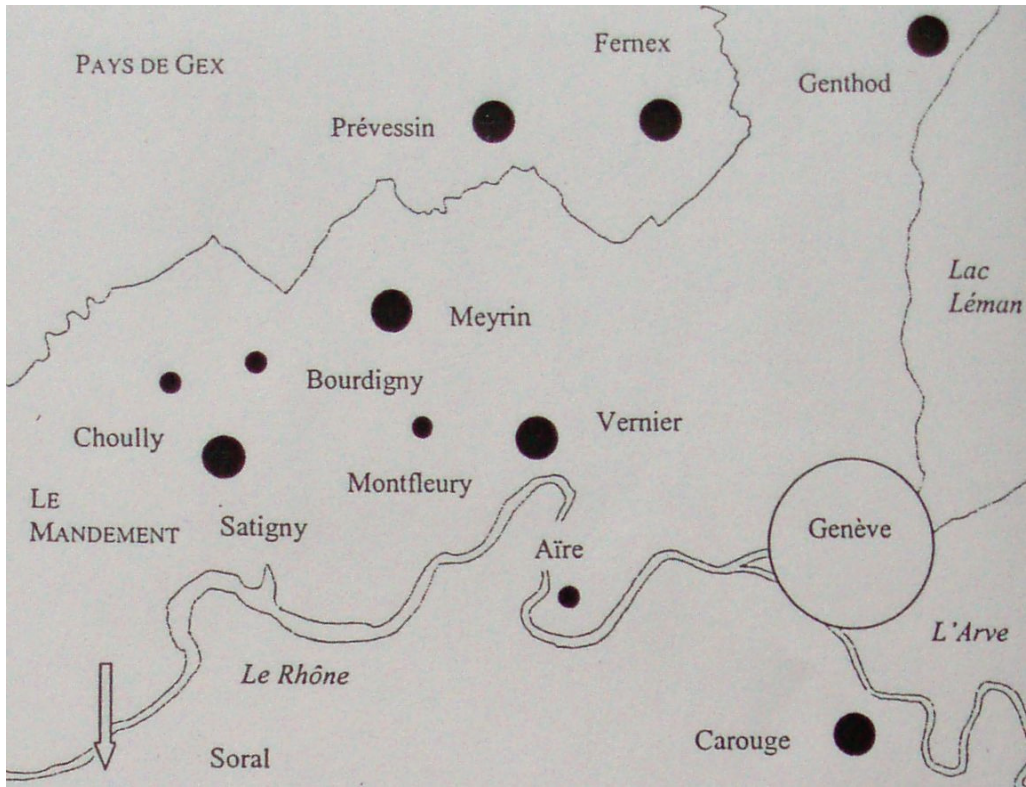
- août 1956 : séjour au monastère de Toumliline au Maroc (autres séjours en 1958 et 1959)
- 28 juillet-fin août 1957 : second voyage en Pologne
- 1957 : Journet donne une conférence lors de la Mission de Milan
- 1960 : Journet est nommé membre de la commission théologique préparatoire du concile, qu'il abandonne à cause de sa surdité
- 4 novembre 1960 : mort de Raïssa Maritain
- novembre 1961 : Journet reçoit le doctorat *honoris causa* de l'Université de Fribourg
- 1964 : l'abbé Journet doit abandonner ses conférences apologétiques au Sacré-Cœur
- 25 janvier 1965 : annonce de sa nomination comme cardinal
- 20 et 25 février 1965 : consécration épiscopale à Fribourg et consistoire à Rome
- automne 1965 : participation à la quatrième session du concile Vatican II
- 21 septembre 1965 : discours dans l'aula conciliaire sur la liberté religieuse
- 30 septembre 1965 : discours sur l'indissolubilité du mariage
- 1968 : Journet ordonne Mgr Mamie évêque auxiliaire du diocèse
- 1969 : Parution du troisième volume de *L'Eglise du Verbe incarné* puis accueil de Paul VI à Genève
- 1970 : Journet cesse son enseignement mais demeure au Séminaire
- 28 avril 1973 : mort de Jacques Maritain
- 15 avril 1975 : mort de Charles Journet. *La Liberté* titrera : « Une longue existence cachée dans la lumière »
- 18 avril 1975 : funérailles à la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg. Charles Journet est enterré à la chartreuse de La Valsainte

II. CARTES GEOGRAPHIQUES

Ci-dessous : Haute-Savoie et Suisse romande (sauf certaines régions périphériques)

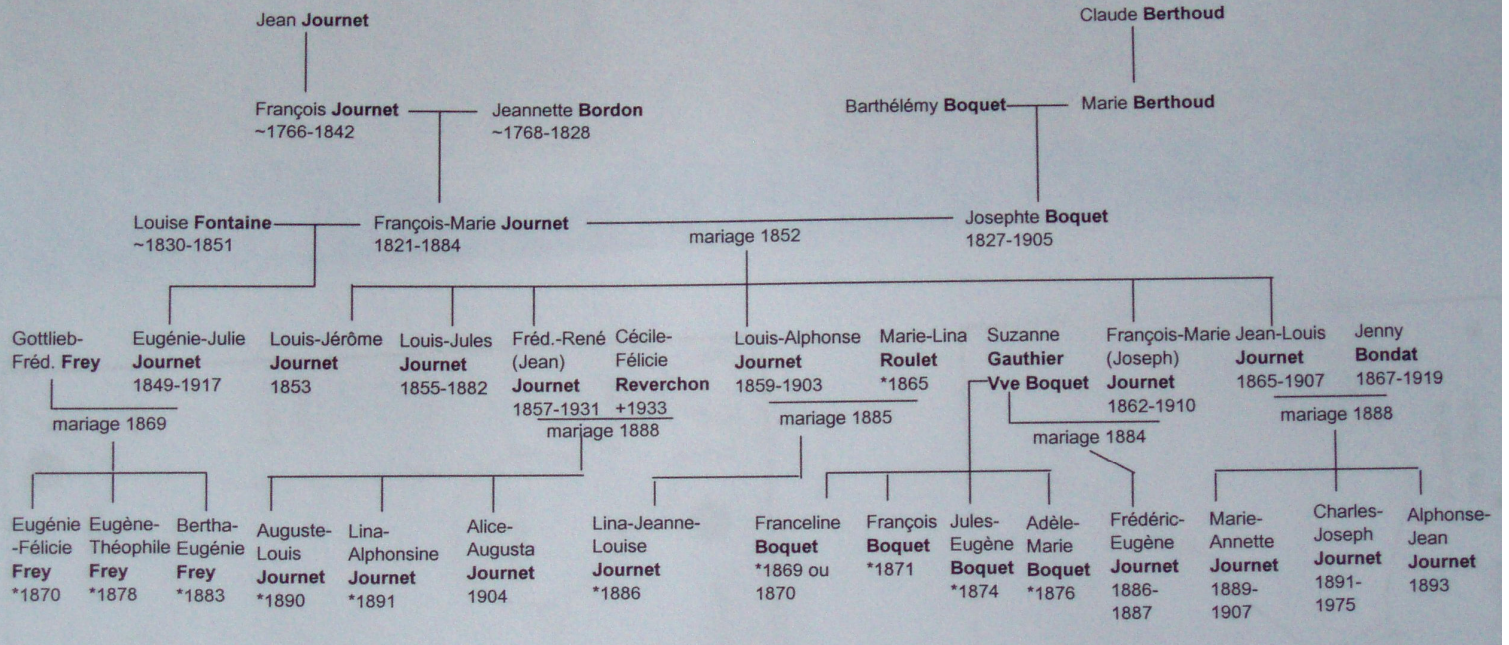
Page suivante : nord-ouest du canton de Genève et centre-ville de Genève



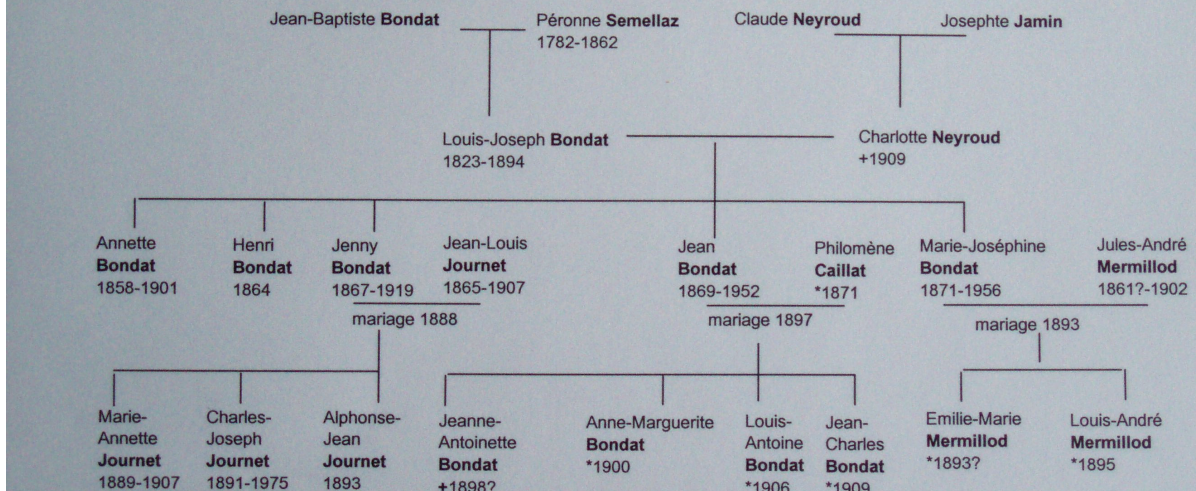


III. GENEALOGIES DES FAMILLES JOURNET ET BONDAT

Famille Journet



Famille Bondat



IV. QUELQUES AUTORITES ECCLESIASTIQUES

Les évêques de Charles Journet

Gaspard Mermillod (1883-1891)

Joseph Deruaz (1891-1911)

André Bovet (1911-1915)

Placide Colliard (1915-1920)

Marius Besson (1920-1945). Evêque de Lausanne, Genève *et Fribourg* depuis 1925

François Charrière (1945-1970)

Pierre Mamie (1970-1995)

Les vicaires généraux de Genève

Joseph-André Broquet (1883-1907)

Eugène Carry (1907-1912)

Etienne Ruche (1912-1917)

Eugène Petite (1918-1928)

Pierre Tachet des Combes (1929-1932)

Henri Petit (1932-1956)

Marcel Bonifazi (1956-1975). A partir de 1971, vicaire épiscopal

Fernand Emonet, vicaire épiscopal (1975-1987)

Les supérieurs du Séminaire de Fribourg

Joseph-Alexandre Savoy (1890-1895)

Georges Vermot (1895-1911)

Joseph Fragnière (1911-1919)

Marius Besson (1919-1920)

Marc Dalbard (1920-1937)

Pius Emmenegger (1937-1957)

Max Overney (1957-1972)

Jean-Marie Pasquier (1972-1981)

Les curés du Sacré-Cœur

Jean-François Chuit (1883-1910)

Pierre Tachet des Combes (1910-1930)

Henri Petit (1930-1932)

Joseph Schubel (1932-1964)

Sylvestre Girardin (1964-1979)

V. BIBLIOGRAPHIE GENERALE

Plan de la bibliographie

- I. Fonds d'archives
- II. Témoignages oraux
- III. Sources écrites : publications de Charles Journet
- IV. Sources écrites : publications officielles, journaux et œuvres de l'époque
- V. Etudes anciennes, témoignages, nécrologies
- VI. Travaux récents

I. FONDS D'ARCHIVES

1. Fondation du Cardinal Journet (FCJ)

Les documents de la FCJ sont en cours de classement définitif. Voilà pourquoi nous avons renoncé, dans cette étude, à leur donner une cote. Une exception a été faite pour les « témoignages écrits », dont la référence restera inchangée (TE + numéro).

La FCJ comprend la bibliothèque de Charles Journet, sa correspondance reçue ou envoyée (sous forme de photocopies dans certains cas), les épreuves de manuscrits, le texte polycopié de ses retraites, de multiples notes (sermons, notes de cours, papiers divers, carnets). Quelques pages de réflexions allant de 1917 à 1923 ont été intitulées « notes spirituelles ».

2. Archives de l'Evêché de Fribourg (AEvF)

Registres

« Registre des retraites diocésaines ou particulières » (1886-[1935, date de la fin des inscriptions des retraites particulières]).

« Registre des ordinations » (1903-1939).

« Retraite Séminaire », protocole de la Commission des fondations du Séminaire, des subsides ecclésiastiques et des bénéfiques (1903-1918). Suite à une transformation de ladite commission, ce document contient ensuite les protocoles de la Commission des biens temporels du Séminaire et de la Caisse de retraite (1919-1939).

Registre des « Nominations et décès » (1909-1962).

« Protocole des séances du Conseil des examinateurs prosynodaux » (1911-1932 ; 1960-1962).

« Commission de vigilance – Conseil diocésain » (1912 ; 1919-1923 ; 1933-1959).

Dossiers personnels

Religieux (cartons 31-35).

Laïcs (cartons 87-100).

Prêtres (cartons 101-107 + n° 108 [autres dossiers] ; nouvelle série [cartons 108-134 et d'autres cartons non numérotés]).

Dossier Zundel (carton avec abbé Bovet, sans n°) [cité ainsi : AEvF, dossier Zundel].

Carton Journet (sans n°) [cité ainsi : AEvF, carton Journet].

Cartons Charrière.

Dossiers des paroisses (1850-1945)

Carton 11, dossier « Carouge ».

Cartons 41-44 : « Genève Vicariat général », années 1897-1906 ; 1907-1922 ; 1923-1926 ; 1927-1945.

Carton 45 : « Genève Œuvre du clergé ».

Carton 46, dossier « Sacré-Cœur ».

Carton 99, dossiers « Semsales », années 1849-1900 ; 1901-.

Autres dossiers (1850-1945)

Carton V (Vatican) 1, dossiers « Secrétairerie d'Etat » ; « Nonciature de Berne » ; « Séminaires et Universités S. C. ». Dans ce dernier dossier se trouve le double du rapport envoyé à Rome par Mgr Besson sur le Séminaire, le 26 février 1926.

Carton Ec (écoles) 18 : dossiers Collège Saint-Michel.

Carton Sé (séminaires) 21, dossiers « Séminaire diocésain 1901-1920 » ; « Séminaire diocésain 1921-1945 ». Dans ce dernier dossier se trouve le double du rapport d'Hilarin Felder, « Relatio de visitatione apostolica in seminariis Helvetiae peracta », sans date.

Carton D (divers) 28, dossier « Action française ».

Carton D 38, dossier « conférence de Lausanne ».

Carton D 39, dossier « convertis ».

Carton D 40, « *Courrier de Genève* » (dossiers en ordre chronologique).

Carton D 55, dossier « Marienheim Lausanne ».

Carton D 58, dossiers « *Nova et Vetera* » ; « œcuménisme ».

Carton D 67, dossier « protestantisme ».

Dossiers des « abjurations » (cartons 61-69, années 1903-1964).

Documents sur l'époque de Mgr Besson recueillis par Frédéric Yerly (2 cartons « F. Y. »).

3. Archives du Vicariat général de Genève (AVic)

« Journal du Vicariat général de Genève, commencé sous la protection de Dieu le 1 janvier 1905 » (1905-1918).

Classeur « Circulaires de Mgr Petite 1918-1928 ».

Correspondance Mgr Petite-Evêché de Fribourg (classeurs 1918-1922 ; 1922-1925 ; 1925-1927 ; 1927-1931).

Dossier Charles Journet.

[Raoul SNELL], « Un humaniste chrétien. L'abbé Snell », manuscrit dactylographié, format A4, 324 p., sans date.

Abjurations (classeurs 1917-1928 ; 1928-1937 ; 1938-1949 ; 1950-1956 ; 1957-1959, 1960-1961 ; 1962-1963).

III Ab : (anciennes) œuvres catholiques Genève 1900-1965, dossier « Union des travailleuses catholiques (1909-1927) ».

III Aj : Fédération catholique romaine.

III Ba : Comptes-rendus annuels de l'Œuvre du clergé, avec jusqu'en 1933 rapport du vicaire général sur la vie religieuse à Genève.

4. Archives du Séminaire diocésain de Fribourg

Carton 1 : « Règlement, rapports annuels, 1892-1967 ».

Carton 2 : « Historique Séminaire ». Dossier 1 : « Séminaire – Université 1890 ss. ; org. interne du Séminaire 1880 ss. » ; dossier 2 : « Séminaire – Extérieur, correspondances diverses ; Séminaire – Conseil d'Etat ; lettre du Séminaire à l'évêque concernant la politique cantonale, 1914 ».

Carton 3 : « E. Ruche, J. Beck, A. Pellet, J. Fragnière », dossiers Fonds Fragnière 1 ; Fonds Fragnière 3. « Chronik. Die Kreuzschwestern vom Seminar in Freiburg », chronique manuscrite à la communauté des sœurs d'Ingenbohl au Séminaire diocésain (années 1912-1945, avec résumé de la situation antérieure).

Listes des résultats scolaires des séminaristes, anciennes photographies à la Bibliothèque du Centre diocésain (Séminaire diocésain).

5. Archives d'Etat de Genève

Etat civil, registres généraux :

Naissances (1861-1870 ; 1886-1890 ; 1891-1895 ; 1896-1900) et baptêmes catholiques (1792-1877).

Mariages (1841-1860 ; 1886-1890) et mariages catholiques (1792-1877).

Décès (1891-1895 ; 1901-1905 ; 1906-1910) et sépultures catholiques (1792-1877).

Etat civil, registres particuliers, sur microfilms

Meyrin, naissances, mariages, décès (1846-1859 ; 1860-1869) : Mi B 292p-293p.

Satigny, naissances, mariages, décès (1844-1855 ; 1856-1863 ; 1864-1869) : Mi B 342p-344p.

Vernier, naissances, mariages, décès (1838-1849 ; 1850-1858) : Mi B 353p-354p.

Etat civil, recensement 1882-1902 (ville de Genève et ensemble du canton), sur microfilms dont Mi A 629n et 636n ; Mi A 712n, 730n, 740n et 744n.

Tableaux du corps électoral 1884-1894 (« Elections Ca 45-54 »).

Listes des prix scolaires du canton 1874-1881 et 1897-1902 (« Instruction publique Gi 15-22 ; 38-43 »).

Généalogies d'Edouard Galissard de Marignac, « Familles du Mandement » (cote Ms hist 335.29-37).

Catalogues annuels, imprimés, parus sous différents titres (*Annuaire du commerce genevois* etc.).

6. Archives littéraires suisses, fonds Reynold (ALS)

Corr. choix XV-XVI-XVII (correspondance reçue, 1920-1922).

Corr. aut. 62 (correspondance de Besson à Reynold) ; corr. aut. 218 (Journet à Reynold) ; corr. aut. 146 (Maritain à Reynold).

Corr. cop. III, V, VI, VII (copie de la correspondance de Reynold avec Cingria, Journet, Maritain etc.).

Action 9 (organisation des catholiques, projet de revue).

7. Archives du Collège Saint-Michel, Fribourg

Catalogues imprimés du Collège, avec aperçu rétrospectif (années 1907-1908 à 1912-1913).

Programmes imprimés des études (années 1910-1911 à 1912-1913).

Annonces à l'église du Collège (1^{er} juin 1907 – 28 mai 1911 ; 9 juin 1911 – 29 novembre 1914).

Copie de lettres (4 juillet 1909 – 8 janvier 1911 ; 7 janvier 1911 – 13 janvier 1913 ; 12 janvier 1913 – 10 novembre 1914).

Correspondance officielle, carton 12 (juillet 1910-janvier 1912).

Cahier du recteur (n° 10, 4 juin 1905 – 28 novembre 1907 ; n° 11, 29 novembre 1907 – 24 juillet 1909 ; n° 12, octobre 1909 – 14 octobre 1911 ; n° 13, 28 octobre 1911 – 30 juin 1913).

8. Archives paroissiales

Paroisse de Meyrin

Registres : baptêmes (1891-1936) ; confirmations et premières communions (1865-1947) ; mariages (1865-1908) ; sépultures (1865-1906 ; 1907-1951).

Registre de population (fin XIX^e siècle) et registre « Status animarum ».

« Notes de Mr Jules Ramusat, sacristain de 1865 à 1898 – Recettes des baptêmes et des mariages ».

« Registre de Satigny » (vers 1885).

« Annales paroissiales (1722 à 1899) ».

Paroisse de Carouge

Annonces paroissiales (1915-1919 ; 1919-1922).

Rapports annuels de la paroisse (1914-1923).

Cahiers du cercle d'études (1913-1915 ; 1917-1918).

Registres : baptêmes (1909-1922) ; mariages (1908-1920 ; 1920-1952) ; sépultures (1916-1954).

Paroisse du Sacré-Cœur

Registres : baptêmes (1873-1894 ; 1895-1920) ; confirmations et premières communions (1876-1910) ; confirmations (1858-1910).

9. Autres fonds d'archives

Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (BCU)

Fonds Léon Barbey : P-1/8 (cours de l'abbé Clerc) et P-16/21 (cours de l'abbé Journet) ; W-17/19 (notes spirituelles).

Fonds Léon Savary : correspondance avec Charles Journet (Ea, Haldas-Meili) ; collection d'articles, notamment F 1 (1933-1935).

Archives communales de Meyrin

Registres des délibérations du Conseil municipal (1858-1873 ; 1873-1900). Ce dernier registre est muni d'une pagination incomplète.

Registre de la Société des agriculteurs de la commune de Meyrin (1877-1895, dates extrêmes des assemblées).

Cadastre, répertoire des propriétaires (sans date).

Cadastre genevois

Consultation du cadastre de Meyrin et de Chouilly (Satigny).

Archives des Missionnaires de Saint-François-de-Sales, Annecy

Communication provenant d'un registre des membres de la congrégation.

Collège Calvin, Genève

Communication des résultats scolaires de Journet ; extraits des registres des classes ; « bordereau de l'élève » ; lettre datée de 1971 (photocopies).

Kantonsschule Kollegium Schwyz

Communication de la liste des élèves de la classe de Charles Journet (1905-1906) et des branches qu'il a suivies (photocopies).

Couvent des dominicaines d'Estavayer

Communication des Annales manuscrites du couvent concernant Charles Journet (photocopies).

*** **

II. TEMOIGNAGES ORAUX

M. Yoki *Aebischer*, Fribourg, 16 janvier 2001.

(+) Chanoine Georges *Bavaud*, Villars-sur-Glâne, 11, 12 et 18 janvier, 1^{er} et 8 février, 29 septembre 2001, 21 octobre 2003, et plusieurs autres discussions.

Abbé André *Bise*, Lessoc, 13 février 2001.

Abbé François *Clément*, Lausanne, 4 mai 2001.

Cardinal Georges *Cottier*, Rome, 10 septembre 2000, Val d'Aoste, 22 août 2001, Villars-sur-Glâne, 7 juin 2003 et 27 novembre 2004.

Abbé Natale *Deagostini*, Cortaillod, 14 mars 2001.

Mgr Bernard *Genoud*, Fribourg, 21 juin 2001.

Chanoine Joseph *Grossrieder*, Fribourg, 20 avril et 2 mai 2001.

(+) Mgr Pierre *Mamie*, Villars-sur-Glâne, 11 et 26 janvier, 2 août 2001, 10 juillet 2005, et plusieurs autres discussions.

(+) Abbé Robert *Papaux*, Bulle, 13 août 2001.

Abbé Ottavio *Predebon*, Meyrin, 14 mars 2003.

Sœur Bernadette *Porte*, Villars-sur-Glâne, 26 octobre 2003 (et communication du 4 novembre 2003).

Prof. Ramon *Sugranyes de Franch*, Fribourg, 15 février 2001.

Abbé Joseph *Vial*, Cortaillod, 14 mars 2001.

Lettre de M^{me} Josiane *Journet*, 25 septembre 2001.

*** **

III. SOURCES ECRITES : PUBLICATIONS DE CHARLES JOURNET

Cette liste, qui aimerait être exhaustive pour les années 1916 à 1939, est en très grande partie redevable aux travaux effectués par René et Dominique Mougel qui, au nom de la Fondation du Cardinal Journet, sont en train de recueillir l'ensemble des écrits de Charles Journet. Sa longueur montrera l'ampleur du travail fourni par Charles Journet.

Bibliographies publiées

L. D., « Bibliographie résumée », dans : *Un théologien de l'Eglise, le cardinal Charles Journet, Revue thomiste*, avril-septembre 1971, t. 71, 195-608 (numéro spécial), pp. 601-608.

Philippe BLANC, *L'Eglise : mystère trinitaire et sacrement du salut*. Etude de l'ecclésiologie de Charles Journet, Saint-Maurice, 1991, pp. 125-166.

LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie de l'Eglise*, op. cit. n° VI, 7, pp. 321-402 (bibliographie ecclésiologique).

1916

« Le Christ et le prêtre », *SC*, 8 juillet 1916, pp. 442-445.

1917

C. T. [Charles Journet], « Des *Confessions* de saint Augustin à la *Somme* de saint Thomas. A propos du chant liturgique », *Revue cécilienne*, n° 3/4 (mai 1917), pp. 41-45.

1919

« *L'apogée de la civilisation* », *SC*, 10, 17 et 24 mai 1919, pp. 300-302, 318-319 et 330-333 (recension de Philippe MAURO, *L'apogée de la civilisation*. Le nombre de l'homme, Bureau de *Vie et liberté*, Lausanne, 1918² (première édition : Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1911).

« La théologie de l'Immaculée Conception », *SC*, 5 et 12 juillet 1919, pp. 428-429 et 444-446. L'article sera repris sans grande modification trois ans plus tard : « La Vierge Immaculée et les théologiens », *Revue des jeunes*, 10 décembre 1922, t. 34, pp. 502-510.

« La théologie du féminisme », *SC*, 16, 23 et 30 août 1919, pp. 523-525, 538-541 et 555-558.

« Les problèmes d'outre-tombe d'après le livre de M. Georges Fulliquet », *SC*, 11 et 18 octobre, 15, 22, 29 novembre et 13 décembre 1919, pp. 646-649, 669-671, 730-732, 751, 761-762 et 793-796 (et brochure : *Les problèmes d'outre-tombe d'après le livre de M. Georges Fulliquet*, Saint-Paul, Fribourg, 1919).

« La philosophie à l'Université », *CG*, 13 novembre 1919.

« Autour de la *Ville-Eglise* de M. Georges Goyau », *Revue des jeunes*, 25 novembre 1919, t. 22, pp. 405-425.

1920

S. T. [Charles JOURNET], « A l'Aula », *CG*, 28 janvier 1920.

« Le point de vue de M. Goyau dans son livre sur Genève », *L'Echo vaudois*, 31 janvier et 7 février 1920.

« Le christianisme en face des religions païennes », *CG*, 25 février, 3, 14 et 17 mars 1920.

« Les miracles évangéliques », *CG*, 10 mars 1920.

S. T. [Charles JOURNET], « A propos d'une conférence à l'Aula », *CG*, 21 mars 1920.

« Le scientisme. Solution du problème du mal par la suggestion », *L'Echo vaudois*, 1^{er} avril 1920.

« A propos du scientisme », *L'Echo vaudois*, 1^{er} mai 1920.

« Les voies nouvelles en psychologie religieuse », *Revue des jeunes*, 25 juillet 1920, t. 25, pp. 125-154.

Quelques réflexions sur La vie de Jésus au point de vue psychologique et psychanalytique de M. le pasteur Georges Berguer, Gilbert, Genève, 1920.

- « Choses religieuses et choses de science », *CG*, 29 août 1920.
« Un manuel de philosophie thomiste », *CG*, 4 novembre 1920.

1921

- « Pascal selon M. Arnold Reymond », *CG*, 23 janvier 1921.
« Les voies décevantes. Gaston Frommel », *La Liberté*, 12 février 1921.
« La place de saint Thomas d'Aquin dans la théologie », *SC*, 24 février, 3 et 10 mars 1921, pp. 114-117, 134-137 et 154-157.
« Les échos d'une controverse », *CG*, 1^{er} avril 1921.
« L'Apocalypse », *CG*, 28 avril 1921.
« Le Rév. Frère Louis Dupraz, novice profès », *L'Année dominicaine*, mai 1921, 57^{ème} année, pp. 231-234.
« Questions actuelles », *CG*, 2 décembre 1921.
« Théonas », *CG*, 18 décembre 1921 (*L'Echo*, 25 décembre 1921). L'article fut par la suite augmenté et parut sous cette nouvelle version : « Un nouveau livre de Jacques Maritain », *Causeries*, février 1922, n.s. t. 1, pp. 33-39.
« Saint Luc », *CG*, 25 décembre 1921 (également dans : *L'Echo*, 31 décembre 1921).

1922

- « Le cœur des catholiques pour leur Pape », *CG*, 13 février 1922.
« Nos origines chrétiennes », *CG*, 19 février 1922 (sans le premier paragraphe, également dans : *L'Echo*, 4 mars 1922).
« Une traduction de la *Divine comédie* », *CG*, 11 mai 1922.
« Psychanalyse et philosophie », *Revue des jeunes*, 10 juillet 1922, t. 33, pp. 5-15.
« Les activités de l'homme et la psychologie thomiste », *Revue des jeunes*, 10 août 1922, t. 33, pp. 245-269.
« A la mémoire de M. l'abbé Charpine », *CG*, 6 septembre 1922 (également dans : *L'Echo*, 9 septembre 1922 et *Le Fribourgeois*, 14 septembre 1922).
« Anti-moderne », *CG*, 11 septembre 1922. Remaniement de l'article : « Antimoderne », *Causeries*, décembre 1922, n.s. t. 1, pp. 461-464.
Entrefilets dans *CG*, 28 octobre 1922 (annonces de cours d'instruction religieuse).

1923

- « La visite d'Henri Ghéon », *CG*, 4 février 1923.
ANONYME [probablement Charles JOURNET], « La conférence de Henri Ghéon », *CG*, 8 et 9 février 1923.
« Jacques Maritain à l'Athénée », *CG*, 4 mars 1923.
« L'arche d'alliance », *CG*, 11 mars 1923.
« La conférence de Jacques Maritain à l'Athénée », *CG*, 11 mars 1923.
ANONYME, « La *Vie de Jésus* d'après Renan », *CG*, 16 mars 1923 (article de Charles Journet ?).
« Antimodernisme ! », *CG*, 8 mai 1923.
« Inquiétude protestante », *CG*, 14 juin 1923 (article repris, sans le premier paragraphe, sous le titre : « L'inquiétude de nos frères séparés », *L'Echo*, 23 juin 1923).
« Mgr Fragnière », *CG*, 17 juin 1923.
« La vie économique à Genève et les principes catholiques », *CG*, 26 juin 1923.
« La critique littéraire de Henri Massis », *CG*, 25 juillet 1923.
« La preuve de l'existence de Dieu », *Revue des jeunes*, 25 juillet 1923, t. 37, pp. 166-172.
« Le problème du mal et la suggestion, la Christian Science », *Revue des jeunes*, 10 août 1923, t. 37, pp. 246-257.
« Ecrits spirituels de Charles de Foucauld », *CG*, 14 août 1923 (sauf un paragraphe, également dans : *L'Echo*, 18 août 1923).

- « A propos de la “Christian Science” », *Revue des jeunes*, 25 octobre 1923, t. 38, pp. 117-122 (avec réaction d’une lectrice).
- « Léon Bloy », *CG*, 29 octobre 1923.
- « Jacques Maritain à l’Athénée », *CG*, 25 novembre 1923.
- « Pierre Janet », *CG*, 27 novembre 1923.
- « La conférence de M. J. Maritain sur St Thomas d’Aquin, apôtre des temps modernes », *CG*, 30 novembre 1923 (sans le premier et le dernier paragraphe, également dans : *SC*, 4 mars 1926, pp. 130-132).

1924

- « Les maladies des sens internes », *Revue thomiste*, janvier-février 1924, n.s. t. 7, pp. 35-50.
- « L’ancienne et la nouvelle logique », *Revue universelle*, 15 janvier 1924, t. 16, pp. 248-254.
- « Le problème du théâtre », *CG*, 27 janvier 1924.
- « Henri Ghéon à l’Athénée », *CG*, 3 février 1924.
- « La conférence de Henri Ghéon à l’Athénée », *CG*, 7 février 1924.
- « Encore la conférence de M. Henri Ghéon », *CG*, 9 février 1924.
- « Paul Cazin et l’humanisme chrétien », *CG*, 24 février 1924.
- « Ernest Renan et l’Evangile », *CG*, 16 mars 1924.
- « L’Evangile de Renan », *CG*, 23 mars 1924.
- Une âme dominicaine, Frère Louis Dupraz, novice profès*, Imprimerie Jules Deshusses, Genève, 1924.
- « L’alouette de Pâques de Paul Cazin », *CG*, 26 mai 1924.
- « Le vitrail de Cingria à l’église de Carouge », *CG*, 4 juin 1924.
- « Un livre posthume de Mgr Fragnière », *CG*, 15 juin 1924.
- « Un beau livre de théologie », *CG*, 21 juin 1924.
- « L’œuvre de Henri Ghéon », *CG*, 8 août 1924.
- « Le “Saint Bernard” à Menthon », *CG*, 21 août 1924.
- Pompe romaine et pauvreté évangélique*. Une digression sur le congrès d’Amsterdam (imprimatur : 2 septembre 1924). Egalement dans : *SC*, 16 octobre 1924, pp. 658-663 (extraits dans : *L’Echo*, 13 septembre 1924).
- « Le problème du mal. I. L’existence du mal autorise-t-elle l’athéisme ? », *Revue des jeunes*, 25 octobre 1924, t. 42, pp. 120-130.
- « Un essai de définition du protestantisme », *L’Echo*, 15 novembre 1924 (également dans : *CG*, 19 novembre 1924).
- « Un nouveau livre de Jacques Maritain », *CG*, 4 décembre 1924.
- « A la mémoire du père Berthier », *CG*, 25 décembre 1924.

1925

- « La Réforme en Suisse », dans : Adhémar D’ALES (éd.), *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, Beauchesne, Paris, t. 4, 1928 (fascicule 21, 1925), col. 733-742.
- « Le thomisme vu du dehors », *CG*, 6 janvier 1925.
- « L’art de Cingria », *CG*, 25 janvier 1925.
- « Catholicisme, thomisme et royalisme », *Nouvelle Revue romande*, février-mars 1925 (1925 n° 2-3), pp. 1-3.
- « Catholicisme et vie internationale », *CG*, 7 février 1925.
- « Gino Severini », *CG*, 13 avril 1925.
- « Dogmatique pascale », *CG*, 16 avril 1925.
- « Un opuscule sur la vie d’oraison », *CG*, 6 mai 1925 (même article dans : « *De la vie d’oraison* », *L’Echo*, 16 mai 1925).
- « Injustes agresseurs ? », *CG*, 12 mai 1925.

L'esprit du protestantisme en Suisse, Nouvelle Librairie nationale, Paris, 1925. Sur la page de couverture, des exemplaires de la FCJ ont également comme éditeur la maison Desclée de Brouwer ; il s'agit d'une reprise du volume (information de René Mougel).

« Saint Jean Hus et saint Wicléf ! », *CG*, 13 juin 1925.

« Où en est le protestantisme romand de l'Eglise libre ? », *Revue des jeunes*, 10 juillet 1925, t. 45, pp. 7-33.

« Pierre Lasserre et Jacques Maritain », *CG*, 12 juillet 1925.

« Renan et M. Pierre Lasserre », *CG*, 19 juillet 1925.

« Autour d'un petit livre », *CG*, 25 et 30 août 1925 (et aussi *L'Echo*, 29 août et 5 septembre 1925).

« L'église de Corsier », *CG*, 8 septembre 1925.

« Henri Massis à Genève », *CG*, 11 octobre 1925.

« Jacques Maritain », *CG*, 18 octobre 1925.

« Jacques Maritain à l'Athénée », *CG*, 23 octobre 1925.

« Après la conférence de Jacques Maritain », *CG*, 15 novembre 1925.

Textes successifs de Rolin WAVRE et Charles JOURNET, dans : « Répliques », *CG*, 24 novembre 1925.

« A propos de mariages mixtes », *L'Echo*, 21 novembre 1925 (également dans : *CG*, 13 et 14 décembre 1925).

1926

Nova et vetera, t. 1, janvier-mars 1926 :

« Définitions », pp. 1-14.

ANONYME¹, « Légende », p. 64 (commentaire de deux reproductions de Georges de Traz).

« Chronique des idées religieuses et philosophiques », pp. 84-103 (avec « Réplique à M. Gillouin » de Jacques MARITAIN, pp. 101-102).

« Scolastique et science moderne », *CG*, 26 janvier 1926.

« Autour du thomisme », *L'Echo*, 13 février 1926.

Lettre au directeur de la revue, à propos de la thèse en philosophie de Jean Rimaud, *Les Lettres*, mars 1926, 13^e année, pp. 394-395.

Nova et vetera, t. 1, avril-juin 1926 :

« Rome et Stockholm », pp. 117-140 (la suite dans les deux numéros suivants, pp. 263-296 et 445-476).

ANONYME, « Légende », pp. 195-196 (commentaire de la Trinité de Semsales).

Entrefilet dans *CG*, 11 avril 1926 (annonce du cours pour dames et jeunes filles).

« Rapport sur les conférences décanales (suite des thèses de 1924). Théologie dogmatique », troisième et quatrième thèses, *Bulletin du clergé du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg*, n° 3 (20 avril 1926), pp. 52-58.

« Les indulgences », *La Vie Spirituelle*, juin 1926, t. 14, pp. 250-254.

« Joannès Joergensen », *CG*, 13 juin 1926.

Nova et vetera, t. 1, juillet-septembre 1926 :

« Légende. Avec quelques digressions sur l'art et les images... », pp. 356-364.

« Apologies », pp. 385-394.

« L'organisateur du "Congrès de Stockholm" parle à Genève », *CG*, 5 septembre 1926.

« A propos de l'Action française. "Le nationalisme intégral" », *CG*, 27 septembre 1926.

Nova et vetera, t. 1, octobre-décembre 1926 :

ANONYME, « Légende », pp. 443-444 (église d'Echarlens, porte du tabernacle de Corsier).

« Principes et propos ou revue des revues », pp. 502-517.

¹ Dans *Nova*, les commentaires anonymes d'œuvres d'art sont vraisemblablement de Journet.

Recensions, pp. 518-522 :

- Maurice NEESER, *Du protestantisme au catholicisme, du catholicisme au protestantisme*. Essai de psychologie des conversions confessionnelles, Victor Attinger, Paris – Neuchâtel, 1926 ;
- Roger BORNAND, *Concentrations protestantes*. Ed. Forum, Neuchâtel – Genève, 1921 ;
- André BOUVIER, *L'unité du protestantisme*, La Concorde, Lausanne, 1925 ;
- La règle de saint Benoît*, L'Art catholique, Paris, 1924 (trad. par les BENEDECTINS DE SAINT-MICHEL DE FARNBOROUGH) ;
- THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique* (vol. récents publiés), éd. de la *Revue des jeunes*, Desclée, Paris, 1925 et 1926 ;
- Humbert CLERISSAC, *Le mystère de l'Eglise*, Ed. de *La Vie spirituelle*, Saint-Maximin, 1925 [recension non signée, mais très probablement écrite par Journet] ;
- THOMAS DE CELANO, *Vie de saint François d'Assise*, Librairie Saint-François, Paris, 1922 (“Vita prima” et “Vita secunda”, trad. du latin) ;
- Hilarin FELDER, *L'idéal de saint François d'Assise*, Librairie Saint-François-d'Assise, Paris, 1924 (trad. de l'allemand) ;
- Maurice BEAUFRETON, *Saint François d'Assise*, Plon, Paris, 1925 ;
- Gilbert Keith CHESTERTON, *Saint François d'Assise*, Plon, Paris, 1925 (trad. de l'anglais) ;
- Emile DERMENGHEM, *La vie admirable et les révélations de Marie des Vallées*, Plon, Paris, 1926.

LA DIRECTION, « Petite lettre », p. 523.

- « Exposition Gino Severini », *CG*, 3 octobre 1926.
- « Une opinion sur Charles Maurras », *CG*, 4 octobre 1926.
- « Pour une architecture de notre âge », *L'Echo*, 23 octobre 1926.
- « La décoration de la Salle Carry », *CG*, 4 novembre 1926.
- « Poésie et religion », *CG*, 5 décembre 1926.

1927

Nova et vetera, t. 2, janvier-mars 1927 :

- « Chronique sur le protestantisme, le libéralisme, la politique », pp. 66-87.
- ANONYME, « Légende », p. 88 (travaux de Jean-Louis Gampert à Corsier).
- Recensions, pp. 97-98 :

- Léopold LEVAUX, *Quand Dieu parle*, Bloud et Gay, Paris, 1926 ;
- Maurice BRILLANT, *Quelques sacristains de la chapelle laïque*, Spes, Paris, 1926.

- « La peine temporelle du péché », *Revue thomiste*, janvier-février et mars-avril 1927, n.s. t. 10, pp. 20-39 et 89-103.
- « Réflexions après la condamnation de l'Action française », *CG*, 17 janvier 1927.
- « Une conférence de Maurice Denis », *CG*, 30 janvier 1927.

Nova et vetera, t. 2, avril-juin 1927 :

- « Légende », p. 146 (œuvres sur saint François d'Assise).
- « Petite chronique » (Action française, protestantisme), pp. 205-210.

Nova et vetera, t. 2, juillet-septembre 1927 :

- ANONYME, « Légende », p. 226 (sur les vitraux de Saint-Paul à Genève).
- « L'art imite la nature », pp. 277-281.
- « Plusieurs chroniques. I. Surnaturel et civilisation », pp. 295-303.
- « Plusieurs chroniques. III. Economie chrétienne », pp. 306-310.

Recensions, pp. 312-318 et 320 :

- Paul DONCOEUR, *Le livre de la bienheureuse Angèle de Foligno*, L'Art catholique, Paris, 1926 ;
- Paul-Henri MICHEL (éd.), *Les plus belles lettres de sainte Catherine de Sienne*, Lethielleux, Paris, 1927 ;
- Henri BOUTOUX (éd.), *Les étapes de Déhival dans les voies de l'amour*, Beauchesne, Paris, 1926² ;
- BENOIT-MARIE DE LA SAINTE-CROIX, *Les saints déserts des carmes déchaussés*, L'Art catholique, Paris, 1927 ;
- Fr. BENOIT [Maurice ZUNDEL], *Le poème de la sainte liturgie*, Saint-Augustin, Saint-Maurice, 1926 ;

Georges SEPIETER, *La doctrine catholique tirée des œuvres de Bossuet*, Lethielleux, Paris, 1927 ;
Henri MASSIS, *Réflexions sur l'art du roman*, Plon, Paris, 1927 ;
A. PESTALOZZI-PFYFFER, *Der Meister E. S., und die Schongauer*, Verlag J.-P. Bachem, Köln, 1926 ;
Maurice BRILLANT, *L'art chrétien en France au XX^e siècle, ses tendances nouvelles*, Bloud et Gay, Paris, 1927 ;

Herbert von LEISEN, *Mirabeau et la Révolution royale*, Grasset, Paris, 1926.

L'union des Eglises et le christianisme pratique, collection « La Vie chrétienne » n° 3, Grasset, Paris, 1927.

« Le vrai livre sur l'affaire de l'Action française », *CG*, 17 août 1927.

Charles JOURNET, « Le "concile" de Lausanne », *L'Echo*, 10 septembre 1927 (également dans : *SC*, 15 septembre 1927, pp. 580-585). Nouvel article plus développé : « Le concile de Lausanne », *Revue des jeunes*, 10 octobre 1927, t. 54, pp. 19-34.

Nova et vetera, t. 2, octobre-décembre 1927 :

ANONYME, « Légende », p. 385 (porte de tabernacle à Semsales).

« Chronique de philosophie », pp. 406-421.

Recension, p. 430 :

Lucien PAULOT, *L'Esprit de sagesse*. Essai de synthèse des principes généraux de la vie intérieure, Ed. de *La Vie spirituelle*, Paris, 1926.

« La bulle *Umbratitem* » (nom du titre en sommaire), constitution apostolique du pape PIE XI suivie des notes de Charles JOURNET, *La Vie spirituelle – supplément*, octobre 1927, t. 17, pp. 48-55.

« Notre Eglise insultée » *CG*, 21 et 22 octobre 1927 (également dans : *L'Echo*, 22 octobre 1927), avec « Rectification », *CG*, 23 octobre 1927.

« La conscience d'un publiciste », *CG*, 17 novembre 1927.

« Faux-fuyant », *CG*, 1^{er} décembre 1927.

« Les protestantismes à la recherche d'une formule d'universalité », *La Documentation catholique*, 24 décembre 1927, t. 18 (juillet-décembre 1927), col. 1219-1227.

« Pourquoi Rome a parlé », *CG*, 22 décembre 1927.

1928

Préface à : René LEYVRAZ, *Les chemins de la montagne*. Itinéraire d'un converti, Bloud et Gay, Paris, 1928, pp. 5-11.

« La représentation de la Sainte Trinité », *Ars sacra*, Schweizerisches Jahrbuch für christliche Kunst / Annuaire suisse d'art sacré, Verlag Gebr. J. & F. Hess, Basel, 1928, pp. 23-24.

Nova et vetera, t. 3, janvier-mars 1928 :

« La vérité de vie », pp. 1-26 (sera repris en plaquette plus tard : *La naissance de la foi*, Saint-Paul, Fribourg, 1950 [date de l'imprimatur]).

ANONYME, « Légende », pp. 47-48 (sur *L'Eglise et la Bible* de Mgr Besson et sur la décoration du nouveau Tribunal fédéral de Lausanne).

« Chronique », pp. 110-123 (sur la Bible, la catholicité et l'art).

Recensions, pp. 127-128 :

Dominique JAQUET, *Grammaire du grec du Nouveau Testament*, E. de Boccard, Paris, 1927 ;

Gilbert Keith CHESTERTON, *L'homme éternel*, Plon, Paris, 1927 (traduit de l'anglais).

Préface à : Jacques-Bénigne BOSSUET, *Trois écrits spirituels*, Cahiers *Nova et vetera* n° 2 (janvier 1928), Fragnière frères, Fribourg, pp. 3-12.

« L'éblouissement de l'Inde », *CG*, 5 février 1928.

« Les remarques de M. Choisy sur l'encyclique », *CG*, 6 février 1928 (avec errata le 8 février 1928).

« Le sens de la vie », *CG*, 20 mars 1928.

Nova et vetera, t. 3, avril-juin 1928 :

ANONYME, « Légende », pp. 142-144 (sur *L'Eglise et la Bible* de Mgr Besson et des œuvres du sculpteur François Baud).

« Apologie », pp. 193-208.

« Note sur la guerre », pp. 231-235.

« Au Comité protestant de défense. Lettre ouverte », *CG*, 10 avril 1928.

« M. Maritain selon le *Journal de Genève* », *CG*, 23 avril 1928.

« La défense de Luther », *CG*, 6 mai 1928.

« Un message de S.G. Mgr Besson aux fidèles de Genève », *CG*, 27 mai 1928 (Journet signe avec le clergé de Genève la déclaration de soutien des archiprêtres et curés de la ville en faveur de Mgr Petite).

Nova et vetera, t. 3, juillet-septembre 1928 :

« Légendes », pp. 274-276 (la première partie est écrite par Maxime REYMOND, la seconde, sur des vitraux de Cingria à Carouge, est anonyme, mais Charles JOURNET en est vraisemblablement l'auteur).

« Note sur le droit pénal et sur la peine de mort », pp. 277-292.

« La religion naturelle », pp. 325-372.

« Jacques Maritain à Genève », *CG*, 17 août 1928.

« La conférence de Jacques Maritain », *CG*, 19 août 1928.

« La conférence de Jacques Maritain. L'unité de la civilisation chrétienne et Thomas d'Aquin », *CG*, 23 août 1928.

Nova et vetera, t. 3, octobre-décembre 1928 :

« Avertissement » à l'article : Jacques MARITAIN, « Notes sur Luther », pp. 373-377.

ANONYME, « Légende », p. 436 (un Christ de Paul Baud).

« Chronique sur l'art », pp. 479-492.

Recensions, pp. 497-500 :

Maurice BASTIAN, *La vie de Philip Howard. Earl of Arundel and Surrey*, Aubanel frères, Avignon, 1928 ;

Henri GHEON, *Le saint curé d'Ars*, Flammarion, Paris, 1928 ;

Dominique JAQUET, *Grammaire du grec du Nouveau Testament*, E. de Boccard, Paris, 1927 ;

Victor MARCHAL, *Cœur à cœur avec le bon Dieu. Exposé gradué d'oraison mentale*, Téqui, Paris, 1926 ;

Marie-Vincent BERNADOT – Gustave DESBUQUOIS – Michel RIQUET, *Le joug du Christ*, Spes, Paris, 1928.

« Le problème du mal. Mystère ou absurdité ? », *La Vie intellectuelle*, novembre 1928, t. 1, pp. 196-211.

« Définition de la civilisation », *La Vie intellectuelle*, décembre 1928, t. 1, pp. 452-460.

« Questions détachées sur la sacramentalité », *La Vie spirituelle – supplément*, décembre 1928, t. 19, pp. 121-150.

1929

Nova et vetera, t. 4, janvier-mars 1929 :

ANONYME, « Légende », p. 48 (œuvres de Fernand Bovy et Paul Monnier).

« La valeur d'une civilisation », *La Vie intellectuelle*, janvier 1929, t. 2, pp. 104-115.

« Comparaison des civilisations », *La Vie intellectuelle*, février 1929, t. 2, pp. 256-267.

« Ce qu'ils font de Jésus », *CG*, 5 et 6 février 1929. Egalement sous forme de tract (tract n° 2), dont la troisième édition remonte à juin 1929.

« Les mondes », *La Vie intellectuelle*, mars 1929, t. 2, pp. 436-465.

La vérité de Pâques, tract n° 3, Librairie Sage, Genève, 25 mars 1929 (également dans : *SC*, 18 avril 1935, pp. 242-247). Voir aussi : *Lettres sociales*. Bulletin mensuel du Cercle catholique social de Genève, avril 1942, 2^e année, pp. 1-2.

« Tintoret (1518-1594) », *CG*, 25 mars 1929.

Nova et vetera, t. 4, avril-juin 1929 :

LA REDACTION [Charles JOURNET] : « Une victoire de la lumière », pp. 119-128. Egalement sous forme de tract : Charles JOURNET, *La Cité du Vatican selon les catholiques*, tract n° 5, Genève, juin 1929 (2^{ème} éd.).

ANONYME, « Légende », pp. 165-166 (sur l'église de Tavannes).

« Petite chronique romande. Exégèse. – Tintoret. – Le génie de Berne », pp. 208-221.

Recensions, pp. 222-228 :

Le cardinal Mercier (1851-1926), Ed. Louis Desmet-Verteneuil, Bruxelles, 1927 ;

Stanislas FUMET, *Ernest Hello, ou le drame de la lumière*, Ed. Saint-Michel, Paris, 1929 ;

Antoine de MEAUX, *Augustin Cochin et la genèse de la Révolution*. Introduction à son œuvre suivie d'un choix de lettres, Plon, Paris, 1928 ;

Frédéric BLANCHOD, *Le beau voyage autour du monde*, Payot, Lausanne, 1928 ;

Chroniques du "Roseau d'Or", n° 3, 4^e série, Plon, Paris, 1929.

« La pensée thomiste sur le "pouvoir indirect" », *La Vie intellectuelle*, 15 avril 1929, t. 2, pp. 630-682.

Un défenseur du protestantisme. A propos d'un écrit de M. le pasteur de Saussure, tract n° 4, Maurice Deshusses, Carouge-Genève, 9 juin 1929. D'après une note signée E. B. (Etienne Bouchardy), l'édition a été « mise au pilon » (information sur un exemplaire de la FCJ).

« Réponse à plusieurs contradicteurs », *CG*, 24 juin 1929.

Nova et vetera, t. 4, juillet-septembre 1929 :

« La primauté de Pierre », pp. 330-340.

Recension(s), pp. 341(-342 ?) :

Léon SAVARY, *Fribourg*, Payot, Lausanne, 1929.

S. T., recension de : SUNIERE (Jean-Bernard BOUVIER), *Le deuxième jour*, Ed. de la Vie romande, Lausanne, 1929.

Nova et vetera, t. 4, octobre-décembre 1929 :

ANONYME, « Légende », p. 358 (sur l'église de Finhaut).

« Chronique sur des choses antiques et récentes », pp. 423-446 (stoïcisme, monde contemporain, bergsonisme).

Recensions, pp. 448-450 et 453-454 :

Alcide-Mannès JACQUIN, *Histoire de l'Eglise*, t. 1 : l'Antiquité chrétienne, Ed. de la *Revue des jeunes*, Paris, 1929 ;

Gabriel BRUNHES, *La foi et sa justification rationnelle*, Bloud et Gay, Paris, 1928 ;

Louis SULLEROT, *Le problème de la vie devant la raison et devant le catholicisme*, Publiroc, Marseille, 1928 ;

Marie-Dominique ROLAND-GOSSELIN, *L'amour a-t-il tous les droits ? Peut-il être un péché ?*, Flammarion, Paris, 1929 ;

Marcel BRION, *Bartholomé de Las Casas*, Plon, Paris, 1927 ;

Roland DALBIEZ, *Saint Jean de la Croix d'après M. Baruzi*, Ed. de *La Vie spirituelle*, Paris, 1929.

« Le monde païen », *La Vie intellectuelle*, 10 octobre et 10 novembre 1929, t. 5, pp. 92-119 et 276-303.

« A propos de l' "Index" », *CG*, 25 novembre 1929.

« La personnalité surnaturelle d'un jeune garçon », *CG*, 28 décembre 1929 (également dans : *L'Echo*, 4 janvier 1930 et *SC*, 23 janvier 1930, pp. 60-61).

1930

Charles JOURNET – Jacques MARITAIN, « Questions disputées. Collection dirigée par Charles Journet et Jacques Maritain », avant-propos de : Jacques Maritain, *Religion et culture*, Desclée De Brouwer, Paris, 1930, pp. 7-9.

Nova et vetera, t. 5, janvier-mars 1930 :

« Inventaire », pp. 1-14.

« La hiérarchie apostolique », pp. 98-103.

Recensions, pp. 112-113 et 115-116 :

Eugène DEVAUD, *Guy de Fontgalland, ou la personnalité surnaturelle d'un jeune garçon*, Saint-Augustin, Saint-Maurice, 1930 ;

Jacques MARITAIN, *Le Docteur angélique*, Paul Hartmann, Paris, 1929 ;

BRUNO DE JESUS-MARIE, *Saint Jean de la Croix*, Plon, Paris, 1929 ;

Pierre TERMIER, *La vocation de savant*, Desclée De Brouwer, Paris, 1929.

De la Bible catholique à la Bible protestante, Blot, Paris, 1930 (imprimatur : 15 février 1930). Ouvrage traduit en italien : *Dalla Bibbia cattolica alla Bibbia protestante*, A cura dell'Opera pontificia per la preservazione della fede, Morcelliana, Brescia, 1930 (nihil obstat : 20 avril 1930).

« Conférence de Sa Grandeur Monseigneur Besson », *CG*, 17 février 1930 (même texte sous le titre : « Une conférence de Mgr Besson sur Jésus-Christ », *L'Echo*, 22 février 1930).

Nova et vetera, t. 5, avril-juin 1930 :

« Chronique sur le temps présent », pp. 213-222.

Recension, p. 227 :

Stanislas FUMET, *Sainte Jeanne d'Arc*, Desclée De Brouwer, Paris, 1929.

« Examen de dogme des jeunes prêtres en octobre 1929 », *Bulletin du clergé du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg*, n° 9 (Pâques 1930), pp. 181-182.

Nova et vetera, t. 5, juillet-septembre 1930 :

ANONYME, « Légende », p. 276 (sur des peintres suisses gothiques).

Nova et vetera, t. 5, octobre-décembre 1930 :

ANONYME, « Légende », p. 397 (sur un calice de Marcel Feuillat).

« Chronique sur la théologie mystique, la philosophie, l'art », pp. 436-461.

1931

Nova et vetera, t. 6, janvier-mars 1931 :

Recensions, pp. 94-96 :

Marius BESSON, *La route aplanie*. Lettres à Monsieur le pasteur A. O. Dubuis, à propos du *Voile déchiré*, Jacquemoud, Genève, 1930 ;

Pierre TERMIER, *Introduction à Léon Bloy*, Desclée De Brouwer, Paris, 1930 ;

Ferdinand-Joseph d'ALTORA COLONNA DE STIGLIANO, *Les Soviets en Chine*. Pour comprendre le drame chinois, Desclée De Brouwer, Paris, 1930 ;

François BOUCHARDY, *Monsieur et Madame de Chateaubriand et les Genevois*. Avec des documents inédits, A. Jullien, Genève, 1931.

« Le salut par la foi seule », *CG*, 17 janvier 1931.

« Encore M. le pasteur de Saussure », *CG*, 8 février 1931.

« L'Eglise mêlée de bons et de méchants », *Vigile*, 1931/2, pp. 7-33.

Nova et vetera, t. 6, avril-juin 1931 :

« Réflexions et témoignages sur le chapelet », pp. 196-202.

Recensions, p. 204 :

Les Echos de Saint-Maurice, t. 29, juillet-août 1930 et t. 30, janvier-février 1931 ;

Denys MEZARD, *La moëlle de saint Thomas d'Aquin*. Ou méditations tirées de ses œuvres et distribuées pour les jours de l'année, Lethielleux, Paris, 1930 (trad. du latin).

La juridiction de l'Eglise sur la cité, Desclée De Brouwer, Paris, 1931 (imprimatur : 7 mai 1931).

« Lettre adressée à M. Olivier Leroy par M. l'abbé Journet », publiée dans : Olivier LEROY, *Les hommes salamandres*. Recherches et réflexions sur l'incombustibilité du corps humain, Desclée De Brouwer, Paris, 1931, pp. 77-92 (lettre datée de mai 1931).

« Compte rendu des thèses décanales de 1930. I. Théologie dogmatique » et « Examens des jeunes prêtres. Dogme, deuxième série », *Bulletin du clergé du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg*, n° 10 (Pentecôte 1931), pp. 183-188 et 188-189.

« Les apôtres », *La Vie spirituelle*, juin 1931, t. 27, pp. 269-277.

Nova et vetera, t. 6, juillet-septembre 1931 :

« Notes sur le décalogue, Calvin, les images », pp. 252-264. Avec l'article quelque peu modifié sur le Sacré-Cœur de Cingria (*Nova et vetera*, juillet-septembre 1926, t. 1, pp. 356-364), cette étude sera publiée en brochure : *Les images*, Saint-Paul, Fribourg, 1950.

« L'argument du martyr », pp. 285-300.

« Chronique de philosophie : finalité, évolution, biologie », pp. 301-330.

Recensions, pp. 331-333 :

- Marius BESSON, *Les indulgences*, Jacquemoud, Genève, 1931 ;
–, *Discours et lettres pastorales*, t. 5 (1928-1930), Saint-Paul, Fribourg, 1928-1930 ;
Vigile, 1931/1 (Desclée De Brouwer, Paris) ;
Etudes carmélitaines, t. 16/1 (avril 1931), Desclée De Brouwer, Paris, 1931 ;
Essais et poèmes 1931, Plon, Paris, 1931.

Préface à : THOMAS D'AQUIN, *Du gouvernement royal*, nouvelle édition revue et corrigée, Librairie du Dauphin, Paris, 1931 (Claude ROGUET éd.), pp. XII-XXXVIII. L'imprimatur date du 14 août 1931.

Nova et vetera, t. 6, octobre-décembre 1931 :

« L'ordre social chrétien », pp. 362-391.

Recension, p. 439 :

Marcel CHAPPATTE, *La collégiale de Saint-Ursanne*. Essai esthétique, E. Grossniklaus, Saint-Imier, 1929.

« Jacques Maritain à Genève », *CG*, 22 novembre 1931.

1932

Nova et vetera, t. 7, janvier-mars 1932 :

« Légende », p. 44 (sur Marek Szwarz et Henry Bischoff).

« “La légende du grand inquisiteur” », pp. 77-100.

Recensions, pp. 111-112 :

Charles JOURNET (probablement), recension de : MOTHER BOLTON, *La voie spirituelle enseignée aux petits*, Desclée De Brouwer, Paris, 1930/1931 (trad. et adaptation de l'anglais) ;

Charles JOURNET (probablement), recension de : Renée ZELLER, *Noël*, Desclée De Brouwer, Paris, 1931 ;

Henri GHEON, *Epiphanie*, Desclée De Brouwer, Paris, 1931.

Nova et vetera, t. 7, avril-juin 1932 :

« L'Eglise souffrante », pp. 146-199.

« Sur l'argument du martyre », pp. 200-204.

Recensions, pp. 209-210 :

Marius BESSON, *La route aplanie*, Spes – Jacquemoud, Paris – Genève, 1932 ;

Jacques MARITAIN, *Le songe de Descartes*, suivi de quelques essais, Ed. R.-A. Corréa, Paris, 1932.

« Compte rendu des conférences décanales de 1931. I. Théologie dogmatique », *Bulletin du clergé du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg*, n° 11 (Pentecôte 1932), pp. 209-215.

« Le songe de Descartes », *CG*, 20 juin 1932.

Nova et vetera, t. 7, juillet-septembre 1932 (pas d'articles de Journet).

Le purgatoire, *Etudes religieuses* n° 301-302, La Pensée catholique – Librairie Labergerie, Liège – Paris, 25 septembre – 10 octobre 1932.

« Le R. P. Garrigou-Lagrange à Genève », *CG*, 29 septembre 1932.

Nova et vetera, t. 7, octobre-décembre 1932 :

« Petite chronique », pp. 440-443.

Recensions, pp. 444-446 :

Marie-Joseph LAGRANGE, *M. Loisy et le modernisme*, Cerf, Juvisy, 1932 ;

Raoul SNELL, *Autour du protestantisme*, L'Art catholique, Paris, 1931 ;

Eugène DUTHOIT, *La sanctification des heures*, Desclée De Brouwer, Paris – Bruges, 1932 ;

Eugène DEVAUD, *La pédagogie scolaire en Russie soviétique*, Desclée De Brouwer, Paris, 1932.

1933

Nova et vetera, t. 8, janvier-mars 1933 :

« Qui est membre de l'Eglise ? », pp. 90-103.

Recensions, pp. 105-116 :

Marius BESSON, *La révocation de l'Edit de Nantes*, Jacquemoud, Genève, 1933 ;

Réginald GARRIGOU-LAGRANGE, *La Providence et la confiance en Dieu*, Desclée De Brouwer, Paris, 1932 ;

- Ernest-Bernard ALLO, *L'Apocalypse de saint Jean*, Gabalda, Paris, 1933 ;
Vladimir SOLOVIEV, *Les fondements spirituels de la vie*, Ed. de la Cité chrétienne, Bruxelles, 1932 (trad. du russe) ;
J. C. [JOURNET Charles?], recension de : Friedrich GUNDOLF, *Paracelse*, Payot, Lausanne, 1932 (trad. de l'allemand) ;
Raïssa MARITAIN, *Le prince de ce monde*, Desclée De Brouwer, Paris, 1932 ;
Courrier des Iles, premier numéro, Desclée De Brouwer, Paris, 1933 ;
Jacques MARITAIN, « Religion et culture II », *Esprit*, 1^{er} janvier 1933, pp. 523-545 ;
– , *Gino Severini*, Gallimard, Paris, 1930 et Pierre COURTHION, *Gino Severini*, Hoepli, Milano, 1930 ;
Ernest-Bernard ALLO, *Plaies d'Europe et baumes du Gange*, Cerf, Juvisy, 1931 ;
Olivier LACOMBE, « Orient et Occident », *Etudes carmélitaines*, t. 16/1 (avril 1931), pp. 133-159 et avant-propos de : René GROUSSET, *Les philosophies indiennes*, Desclée De Brouwer, Paris, 1931, 2 t., pp. XI-XVIII ;
Jacques MARITAIN, annexe à : Georges Ghislain DANDOY, *L'ontologie du Vedânta*, Desclée De Brouwer, Paris, 1932, pp. 161-176 ;
FRANC-NOHAIN, *Saint-Louis roi de France*, Flammarion, Paris, 1932 ;
J. C. [JOURNET Charles?], recension de : Louis BOUELLAT, *Le mystère d'amour*, Saint-Augustin, Saint-Maurice, 1933.

Nova et vetera, t. 8, avril-juin 1933 :

« “Les degrés du savoir rationnel” », pp. 121-161.

Recension, p. 246 :

Henri PETIT, *L'Action catholique*, Association Cardinal Mermillod, Genève, 1933.

« Conférences décanales 1932. Thèses de Dogme », *Bulletin du clergé du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg*, n° 12 (avril 1933), pp. 246-250.

Nova et vetera, t. 8, juillet-septembre 1933 :

NOTE DE LA REDACTION à : Edwin NILSON, « La soumission catholique », p. 299.

« Légende », pp. 305-306 (sur différents sujets, dont la réaction du Vatican face à l'art religieux moderne).

Recensions, pp. 361-364 et 368-374 :

André WILMART, *Auteurs spirituels et textes dévots du Moyen Age latin*. Etudes d'histoire littéraire, Bloud et Gay, Paris, 1932 ;

JEAN DE LA CROIX, *Le cantique spirituel*, Desclée De Brouwer, Paris, 1933 (trad. de l'espagnol, Philippe CHEVALLIER éd.) ;

– , *Le cantique spirituel*. Texte critique précédé de notes historiques et accompagné de la version française, Desclée De Brouwer, Paris, 1930 (Philippe CHEVALLIER éd.) ;

Philippe CHEVALLIER, *Les mots d'ordre de saint Jean de la Croix, docteur de l'Eglise*, Desclée De Brouwer, Paris, 1933 ;

JOANNES A SANCTO THOMA, *Cursus theologicus*, t. 1, Desclée, Paris, 1931 (éd. de SOLESMES) ;

Jacques et Raïssa MARITAIN, *De la vie d'oraison*, L'Art catholique, Paris, 1933 ;

Réginald GARRIGOU-LAGRANGE, *Les trois conversions et les trois voies*, Cerf, Juvisy, 1933 ;

Les faits mystérieux de Beauraing, Desclée De Brouwer, Paris, 1933 ;

Marcel BRAZZOLA, *La Cité du Vatican est-elle un Etat ?*, Recueil Sirey, Paris, 1932 ;

François BOUCHARDY, *L'abbaye de Saint-Maurice*, Victor Attinger, Neuchâtel, 1933 ;

Charles DU BOS, *François Mauriac et le problème du romancier catholique*, Ed. R.-A. Corrêa, Paris, 1933 ;

La Revue du Siècle, Ed. du Siècle, Paris, juillet-août 1933 (hommage à François Mauriac) ;

Charles DU BOS, *Approximations*, cinquième série, Ed. R.-A. Corrêa, Paris, 1932 ;

Henriette PSICHARI, *Ernest Psichari, mon frère*, Plon, Paris, 1933 ;

Léon BLOY, *Lettres à Véronique*, Desclée De Brouwer, Paris, 1933 ;

Jean-Baptiste ERIAUX, *Louise de La Vallière, de la cour au carmel*, J. de Gigord, Paris, 1931.

Nova et vetera, t. 8, octobre-décembre 1933 :

« La stérilisation des anormaux. Principes de théologie », pp. 415-421.

« Légendes », p. 435 (la première est de Charles Journet, elle annonce les œuvres commentées par Joseph ARNI).

Recension, p. 469 :

Georges SAUSER-HALL, *La nationalité de la femme mariée*, Orell Füssli, Zurich, 1933.

« Une réponse au livre de Mgr Besson », *CG*, 13 décembre 1933.

1934

Nova et vetera, t. 9, janvier-mars 1934 :

« Du problème de la sainteté de l'Eglise au problème de la nature de l'Eglise », pp. 27-32.

« Légende », p. 33 (sur le peintre Robert Juillerat).

« La sainteté du message de l'Eglise [: le message dogmatique de l'Eglise] », pp. 59-103.

Recensions, pp. 108-110 :

Jacques MARITAIN, *De la philosophie chrétienne*, Desclée De Brouwer, Paris, 1933 ;

Yves SIMON, *Critique de la connaissance morale*, Desclée De Brouwer, Paris, 1934.

« Le royaume de Dieu et son surcroît », *Echo jéciste*, mars 1934. (d'après LEMIERE, *Charles Journet : l'aurore d'une théologie*, op. cit., p. 336).

Notre-Dame des sept douleurs, Les Cahiers de la Vierge n° 2, Cerf, Juvisy, mars 1934.

« Compte rendu des conférences décanales de 1933. Théologie dogmatique », *Bulletin du clergé du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg*, n° 13 (mars 1934), pp. 266-269.

Nova et vetera, t. 9, avril-juin 1934 :

« La sainteté du message secondaire de l'Eglise », pp. 180-205.

Recensions, pp. 206-211, et 218 :

La spiritualité dominicaine, Cerf, Juvisy, sans date (réimpression d'un numéro spécial de *La Vie spirituelle*).

Jan VAN RUYSBROECK, *Pensées pour chaque jour de l'année*, Desclée De Brouwer, Paris, 1933 ;

Raïssa MARITAIN, *L'Ange de l'Ecole*, Desclée De Brouwer, Paris, 1934 ;

Pour le bien commun. Les responsabilités du chrétien et le moment présent, Desclée De Brouwer, Paris, 1934 ;

Adrien BOVY, *De quand dater la Renaissance ?*, Imprimerie centrale, Lausanne, 1934 ;

Rainer Maria RILKE, *Le livre de la vie monastique*, *Les Cahiers du Journal des poètes*, Bruxelles, 1934 (trad. de l'allemand) ;

Régis JOLIVET, *Précis de philosophie*, Vitte, Lyon, 1933 ;

Eugène DEVAUD, *Pour une école active selon l'ordre chrétien*, Desclée De Brouwer, Paris, 1934 ;

Tristan D'ATHAYDE, *Fragments de sociologie chrétienne*, Desclée De Brouwer, Paris, 1934.

« L'occupation dominante ou la "forme de vie" de l'Eglise », *Etudes carmélitaines*, t. 19/1 (avril 1934), pp. 1-17.

« Du régime temporel et de la liberté », *La Vie intellectuelle*, 10 avril 1934, t. 28, pp. 104-113.

« L'Eglise, issue de la hiérarchie », *La Vie spirituelle – supplément*, 1^{er} mai 1934, t. 39, pp. 65-80.

Nova et vetera, t. 9, juillet-septembre 1934 :

« Remarques sur la sainteté de l'Eglise militante », pp. 299-323.

« Le Saint-Esprit, principe de l'Eglise », *La Vie spirituelle – supplément*, juillet-août 1934, t. 40, pp. 1-27.

« L'Esprit-Saint hôte et âme créée de l'Eglise », *La Vie spirituelle – supplément*, 1^{er} septembre 1934, t. 40, pp. 65-77.

Nova et vetera, t. 9, octobre-décembre 1934 :

« Légende », pp. 376-377 (sur deux Vierges de pitié gothiques).

« L'état de grâce ou l' "état de liberté" de l'Eglise », pp. 408-416.

Recensions, pp. 438-440 :

Raïssa MARITAIN, « Douceur du monde » ; « Procession », poèmes dans : *Courrier des Iles*, n° 4, Desclée De Brouwer, Paris, 1934, pp. 85-92 ;

Gertrude von LEFORT, « Hymnes à l'Eglise », *La Vie intellectuelle*, 25 novembre 1934, t. 32, pp. 132-157 (trad. de l'allemand) ;

Henri FERRARE, *Rose mystique. Poèmes*, *Les Cahiers du Journal des Poètes*, Paris – Bruxelles, 1934 ;

Joseph A. GLYNN, *Matt Talbot, ou le saint au chantier*, Desclée De Brouwer, Paris, 1934 ;
Félix KLEIN, *La vie humaine et divine de Jésus-Christ, Notre Seigneur*, Bloud et Gay, Paris, 1934 ;
Serge BARRAULT, *Mgr Anastase Hartmann (1803-1866)*. Ou l'agneau gardant la tunique sans couture, J. de Gigord, Paris, 1933.

« Le fond du problème juif », *CG*, 29 octobre 1934.

« Le foyer de l'Eglise et les reposoirs de la Sagesse », *La Vie spirituelle – supplément*, 1^{er} novembre 1934, t. 41, pp. 65-80.

« L'âme créée de l'Eglise selon Cajétan », *Revue thomiste*, novembre 1934-février 1935, n.s. t. 17, pp. 266-274.

« Le sacrement chrétien », *CG*, 26 novembre 1934.

« La méconnaissance du christianisme par Calvin », *CG*, 3 décembre 1934.

« L'efficacité du sacrement chrétien », *CG*, 17 décembre 1934.

1935

Nova et vetera, t. 10, janvier-mars 1935 :

« Légende », pp. 66-67 (sur un Christ gothique et sur Gino Severini).

« Les destinées du Royaume de Dieu », pp. 68-111.

Recensions, pp. 112-114 et 116-120 :

Clément DILLENCHNEIDER, *La mariologie de saint Alphonse de Liguori*, Studia friburgensia, Fribourg, 1931 ;

Maurice ZUNDEL, *Le poème de la sainte liturgie*, Saint-Augustin, Saint-Maurice, 1934 ;

« Protestantisme », rubrique de *La Vie intellectuelle*, dirigée par le père CONGAR ;

Jacques MARITAIN, *Sept leçons sur l'être et les premiers principes de la raison spéculative*, Téqui, Paris, 1934.

« La décoration de Notre-Dame du Valentin à Lausanne », *SC*, 28 mars 1935, pp. 206-207.

Nova et vetera, t. 10, avril-juin 1935 :

« Le Royaume de Dieu sur terre », pp. 198-231.

« Compte rendu des thèses présentées aux conférences décanales en 1934. I. Théologie dogmatique », *Bulletin du clergé du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg*, n° 15 (Pâques 1935), pp. 295-296.

« L'explication historique de la Réforme selon M. le pasteur Courvoisier-Patry », *CG*, 11 juin 1935.

« La méthode historique de M. le pasteur Courvoisier-Patry », *CG*, 24 juin 1935.

« Le dernier mot de M. le pasteur Courvoisier-Patry », *CG*, 13 juillet 1935.

Nova et vetera, t. 10, juillet-septembre 1935 :

« Les vertus surnaturelles dans l'Eglise », pp. 283-311.

Recensions, pp. 345-346 et 350 :

Henri PINARD DE LA BOULLAYE, *L'héritage de Jésus*. Conférences de Notre-Dame de Paris (année 1935), Spes, Paris, 1935 ;

Paul CHANSON, *Les droits du travailleur et le corporatisme*, Desclée De Brouwer, Paris, 1935.

« "Parti confessionnel ?" », *CG* (supplément), 28 juillet 1935.

Nova et vetera, t. 10, octobre-décembre 1935 :

ANONYME, « Légende », p. 397 (simple annonce des reproductions de Simon Marmion).

« L'Eglise et les communautés totalitaires », pp. 431-439.

Recensions, pp. 449-462 :

Pierre de PUNIET, *Le psautier liturgique à la lumière de la tradition chrétienne*, 2 t., Desclée De Brouwer, Paris, 1935 ;

Erik PETERSON, *Le mystère des Juifs et des gentils dans l'Eglise*, suivi d'un *Essai sur l'Apocalypse*, Desclée De Brouwer, Paris, 1935 ;

Ambroise GARDEIL, *La vraie vie chrétienne*, Desclée De Brouwer, Paris, 1935 ;

Daniel LALLEMENT, *Principes catholiques d'action civique*, Desclée De Brouwer, Paris, 1935 ;

Emile-Nicolas NEUBERT, *Vie de Marie*, Salvator, Mulhouse, 1936 (sic) ;

Henri GHEON, *Sainte Thérèse de Lisieux*, Flammarion, Paris, 1934 ;

–, *Saint Jean Bosco*, Flammarion, Paris, 1935 ;

Raïssa MARITAIN, *La vie donnée*, Librairie Labergerie, Paris, 1935 ;

- JACOPONE DA TODI, *Quelques poésies*, Desclée De Brouwer, Paris, 1935 (traduit de l'ombrien) ;
Henri GHEON, *Féeries*, Desclée De Brouwer, Paris, 1935 ;
Jacques MARITAIN, *Art et scolastique*, Rouart, Paris, 1935 ;
–, *Frontières de la poésie et autres essais*, même éditeur, 1935 ;
Henri GHEON, *Noël, Noël*, Flammarion, Paris, 1935 ;
Jacques MARITAIN, *La philosophie de la nature. Essai critique sur ses frontières et son objet*, Téqui, Paris, 1935 ;
Martin-Stanislas GILLET, *Paul Valéry et la métaphysique*, Flammarion, Paris, 1935 ;
Arthur de GOBINEAU, *Mémoire sur diverses manifestations de la vie individuelle*, Desclée De Brouwer, Paris, 1935 ;
Baigne rouge. Souvenirs d'une prisonnière au pays des Soviets, Cerf, Juvisy, 1934 ;
ANONYME, recension de : Jules-Jérémie ROCHAT, *Un ambassadeur biennois à Paris*, Imprimerie Gassmann, Bienne ;
Univers. Bulletin mensuel d'informations.

« Lettre à René Leyvraz », *CG*, 29 novembre 1935.

« Pour la fin d'une injustice », *CG*, 13 décembre 1935.

1936

Nova et vetera, t. 11, janvier-mars 1936 :

« L'Esprit divinisateur de l'Eglise », pp. 47-102.

Recensions, pp. 106-111 :

Jacobus Maria (Santiago Maria) RAMIREZ, « De philosophia morali christiana », *Divus Thomas*, 3^e série, t. 14 (1936), pp. 87-122 ;

Gallus Maria MANSER, « Gibt es eine christliche Philosophie ? », *Divus Thomas*, 3^e série, t. 14 (1936), pp. 19-51 ;

Henri de LUBAC, « Sur la philosophie chrétienne. Réflexions à la suite d'un débat », *Nouvelle Revue théologique*, mars 1936, t. 63, pp. 225-253 ;

Jacques MARITAIN, *Science et sagesse, suivi d'éclaircissements sur la philosophie morale*, Labergerie, Paris, 1935.

–, *Lettre sur l'indépendance*, Desclée De Brouwer, Paris, 1935 ;

Joseph PILLER, *Corporation et fédéralisme*, Victor Attinger, Neuchâtel, 1935.

« La tâche temporelle du chrétien », *CG*, 12 janvier 1936 (commentaire de la *Lettre sur l'indépendance* de Jacques MARITAIN).

« Bonheur d'être catholique », *L'Echo*, 7 mars 1936.

Nova et vetera, t. 11, avril-juin 1936 :

« La raison de la conversion de Newman au catholicisme », pp. 161-170.

« Les phases de l'acte générateur de l'Eglise ou les régimes divins de l'Eglise », pp. 198-213.

Recensions, pp. 217-227 :

Noële MAURICE-DENIS et Robert BOULET, *Romée, ou le pèlerin moderne à Rome*, Desclée De Brouwer, Paris, 1935 ;

Yves SIMON, *La campagne d'Ethiopie et la pensée politique française*, Ed. S.I.L.I.C., Lille, 1936² ;

Alexis CARREL, *L'homme, cet inconnu*, Plon, Paris, 1936 ;

René BIOT, *Lourdes et le miracle, dialogues de médecins*, Bloud et Gay, Paris, 1930 ;

Paul CLAUDEL, *La légende de Prâkriti*, Gallimard, Paris, 1934 ;

Hélène ISWOLSKY, *L'homme 1936 en Russie soviétique*, Desclée De Brouwer, Paris, 1936 ;

Johann Wolfgang von GOETHE, *Le serpent vert. Conte symbolique*, Ed. du Symbolisme, Paris, 1935 (trad. de l'allemand, Oswald WIRTH éd.) ;

Blaise PASCAL, *Les pensées* (classées et commentées par Henri MASSIS), Grasset, Paris, 1935 ;

Michel SEUPHOR, *Dans le royaume du cœur*, Ed. R.-A. Corrêa, Paris, 1935 ;

Gino SEVERINI, *Ragionamenti sulle arti figurative*, Ed. Ulrico Hoepli, Milano, 1936 ;

Paul FIERENS, *Gino Severini*, Ed. des Chroniques du jour, Paris, 1936.

Nova et vetera, t. 11, juillet-septembre 1936 :

« Le corps de l'Eglise », pp. 307-350.

Recensions, pp. 356-358 :

Oskar BAUHOFFER, « Calvin und die Genfer Reformation », *Schweizerische Rundschau*, août 1936, pp. 349-358 ;

Theodor HAECKER, *Virgile, père de l'Occident*, Desclée De Brouwer, Paris, 1935 (traduit de l'allemand).

« "Religion et politique" », *CG*, 17 août 1936.

« *L'humanisme intégral* », *Semaine religieuse de Paris*, 22 août 1936, pp. 182-185. Article retravaillé :

« Humanisme intégral », *CG*, 12 octobre 1936.

« Cantique des Cantiques », *CG*, 24 août 1936.

« Epreuves et scandales », *CG*, 31 août 1936.

« Japon », *CG*, 30 septembre 1936.

Nova et vetera, t. 11, octobre-décembre 1936 :

« Le pouvoir d'ordre, envisagé comme cause ministérielle de l'Eglise », pp. 426-479.

Recension, pp. 483-485 :

Jacques MARITAIN, *Humanisme intégral*. Problèmes temporels et spirituels d'une nouvelle chrétienté, Fernand Aubier / Ed. Montaigne, Paris, 1936.

« Le point de vue théologique sur les sueurs de sang et les stigmatisations », *Etudes carmélitaines*, t. 21/2 (octobre 1936), pp. 171-187.

« Sœur Marie-Marthe Chambon », *CG*, 5 octobre 1936.

« Les armes du paganisme antique », *CG*, 26 octobre 1936.

« Note sur l'âme de l'Eglise », *Revue thomiste*, novembre-décembre 1936, n.s. t. 19, pp. 651-654.

« La doctrine du purgatoire d'après saint Paul », *CG*, 1^{er} novembre 1936.

1937

Propriété chrétienne et pauvreté chrétienne, Etudes religieuses n° 383, La Pensée catholique, Liège – Paris, 1937 (Saint-Paul, Fribourg, 1950).

Nova et vetera, t. 12, janvier-mars 1937 :

« Le pouvoir de juridiction, seconde cause ministérielle de l'Eglise », pp. 91-121.

Recensions, pp. 122 et 127 :

Actes de S. S. Pie XI, t. 7, Paris, 1931 (texte latin et trad. française) ;

Calixte BOULESTEIX – THOMAS-D'HOSTE – Louis MEYER (éd.), *Pie XI et la presse*. Actes pontificaux (1922-1936), Collection *Documentation catholique*, Paris, 1936 ;

Régis JOLIVET, *Le problème du mal d'après saint Augustin*, Beauchesne, Paris, 1936.

« Les privilèges secondaires de l'Eglise glorieuse », dans : *Strena Garrigou-Lagrange, Angelicum*, janvier 1937, t. 14 (numéro spécial en l'honneur du dominicain), pp. 114-125.

« La doctrine de la cité selon saint Thomas d'Aquin », *Zofingue, feuille centrale*, janvier 1937, t. 77, pp. 243-256.

COLLECTIF (Jacques MARITAIN, Stanislas FUMET, Charles JOURNET etc.), « Die Kirche Christi und die Judenfrage », *Die Erfüllung*, 2^e année, n° 5-6 (après février 1937), pp. 3-31. Paraît ensuite sous forme de brochure (Pauluswerk, Wien, 1937).

« "Perfidia judaïca" », *CG*, 8 mars 1937.

« L'âme est-elle immortelle ? », *CG*, 15 mars 1937.

« La dernière à l'échafaud », *CG*, 25 mai 1937.

Petit catéchisme de la Sainte Vierge. En l'honneur des fêtes du couronnement de Notre-Dame de Genève (23 mai 1937), Ed. de la Croisade, Genève, 1937 [?] (lettre du vicaire général du 28 mai 1937). Autre édition : Procure générale du clergé, Paris, 1938. Cette étude avait paru dans *CG* en avril-mai 1937.

Nova et vetera, t. 12, avril-juin 1937 :

Recensions, pp. 224-225, 227-229 et 233-234 :

ANONYME, recension de : *Etudes carmélitaines*, t. 22/1 (avril 1937) ;

- ANONYME, recension de : *Revue thomiste*, t. 43, mai-juin 1937 ;
Henri-Louis MIEVILLE, *Vers une philosophie de l'esprit ou de la totalité*. Réflexions et recherches, Ed. des
Trois Collines, Lausanne, 1937 ;
Joseph VIALATOUX, *Philosophie économique*. Etudes critiques sur la naturalisme, Desclée De Brouwer, Paris,
1933 ;
André SECRETAN, *François Baud, sculpteur*, La Baconnière, Neuchâtel, 1937 ;
Almanach romand de Saint-Luc, 1937, Galley, Fribourg.

La sainte messe ou la permanence du sacrifice de la loi nouvelle, Etudes religieuses n° 411, La Pensée
catholique – Casterman, Liège – Paris, 15 juin 1937.

Nova et vetera, t. 12, juillet-septembre 1937 :

ANONYME, « A propos de peinture religieuse », pp. 298-302 (sur José-Maria Sert, sur l'art religieux, sur
Picasso).

« Le pouvoir coercitif de l'Eglise », pp. 303-346.

Recensions, pp. 347 et 350-351 :

Marius BESSON, *L'Eglise et l'imprimerie dans les anciens diocèses de Lausanne et de Genève jusqu'en 1525*,
H. Trono, Genève, 1937 ;

Alfred MENDIZABAL, *Aux origines d'une tragédie*, Desclée De Brouwer, Paris, 1937.

« L'apostolicité, propriété et note de la véritable Eglise », *Revue thomiste*, juillet-septembre 1937, t. 43, pp. 167-
200.

« L'épreuve de la Pologne », *CG*, 13 août 1937.

« Politique chrétienne », *CG*, 18 août 1937.

« La question juive vue de la Pologne », *CG*, 13 septembre 1937.

« La mission religieuse de la Pologne », *CG*, 16 septembre 1937.

Nova et vetera, t. 12, octobre-décembre 1937 :

« Le pouvoir indirect de l'Eglise », pp. 439-458.

« La condamnation de Galilée », pp. 474-479.

Recensions, pp. 484-486 :

Georges REGARD, *Etude biologique et scientifique des grands problèmes religieux*, Payot, Lausanne, 1937 ;

Constantin HOHENLOHE, *Einfluss des Christentums auf das Corpus juris civilis*. Eine rechtshistorische Studie
zum Verständnisse der sozialen Frage, Hölder-Pichler-Tempsky, Wien, 1937.

« L'aridité dans le protestantisme », *Etudes carmélitaines*, t. 22/2 (octobre 1937), pp. 179-190.

1938

Nova et vetera, t. 13, janvier-mars 1938 :

ANONYME, « Légende », pp. 23-24 (sur un spectacle des Compagnons de Romandie, sur un oratorio à
Fribourg et la contribution du Groupe Saint-Luc à l'Exposition internationale de Paris).

« La juridiction permanente ou pontificat », pp. 80-117.

Nova et vetera, t. 13, avril-juin 1938 :

« Message spéculatif et message pratique de l'Eglise », pp. 198-234.

Recensions, pp. 235-237 :

Jacques MARITAIN, « L'impossible antisémitisme », dans : *Les Juifs*, Plon, Paris, 1937, pp. 44-71 et *Les Juifs
parmi les nations*, Cerf, Paris, 1938 ;

Pierre CHARLES, *Les protocoles des Sages de Sion*, Casterman, Paris – Tournai, 1938 ;

Jacques MARITAIN, « Le témoignage du chrétien », *Vie catholique*, 5 février 1938 ; « Communion et liberté »,
Temps présent, 25 février 1938 ; « France, espoir du monde », *Temps présent*, 4 mars 1938 ; « Le
chrétien et le monde », *La Vie intellectuelle*, 10 avril 1938.

Nova et vetera, t. 13, juillet-septembre 1938 :

« Juridiction particulière et juridiction universelle », pp. 320-345.

Recension, pp. 346-348 :

Yves CONGAR, *Chrétiens désunis*. Principes d'un "œcuménisme" catholique, Cerf, Paris, 1937.

« Le successeur de Pierre, évêque de Rome », *Revue thomiste*, juillet 1938, t. 44, pp. 522-535.

Nova et vetera, t. 13, octobre-décembre 1938 :

Recensions, pp. 437-449 et 452-453 :

JOANNES A SANCTO THOMA, *Cursus theologicus*, t. 2 et 3, Desclée, Paris, 1934 et 1937 (éd. de SOLESMES) ;

THOMAS DE VIO CARDINALIS CAJETANUS, *De comparatione auctoritatis papae et concilii, cum apologia ejusdem tractatus*, Collège angélique, Rome, 1936 (Vincent M. Jacques POLLET éd.) ;

– , « Ad septemdecim quaesita responsiones », *Angelicum*, t. 14, juillet 1937, pp. 538-559 (Vincent M. Jacques POLLET éd.) ;

Maurice BRILLANT et Maurice NEDONCELLE (éd.), *Nos raisons de croire*. Réponse aux objections, Bloud et Gay, Paris, 1937 ;

Hilarin FELDER, *Jésus de Nazareth*, Saint-Augustin, Saint-Maurice, 1938 (trad. de l'allemand) ;

Léon VAGANAY, « L'Eglise primitive à la lumière des papyrus », *Christus*, 20 mai 1938, pp. 388-411 ;

Marie-Benoît SCHWALM, *La société et l'Etat*, Flammarion, Paris, 1937 ;

Johannes HAESSLE, *Le travail*, Desclée De Brouwer, Paris, 1933 (trad. de l'allemand) ;

Etienne BORNE – François HENRY, *Le travail de l'homme*, Desclée De Brouwer, Paris, 1937 ;

Yves SIMON, *Trois leçons sur le travail*, Téqui, Paris, 1938 ;

Goetz BRIEFS, *Le prolétariat industriel*, Desclée De Brouwer, Paris, sans date (trad. de l'allemand) ;

Antoine LEMONNYER – J[ean ?] TONNEAU – Robert TROUDE, *Précis de sociologie*, Ed. Publiroc, Marseille, 1934 ;

Jacques et Raïssa MARITAIN, *Situation de la poésie*, Desclée De Brouwer, Paris, 1938 ;

Albert BEGUIN, *Gérard de Nerval*, suivi de *Poésie et mystique*, Stock, Paris, 1937 ;

Le problème suisse : personne et fédéralisme, *Esprit*, 1^{er} octobre 1937 (numéro spécial) ;

Images de la Suisse, Micromégas. Courrier critique et technique du livre moderne, 10 juin 1938 (numéro spécial).

« La dévotion à la Croix », *CG*, 22 décembre 1938.

1939

Nova et vetera, t. 14, janvier-mars 1939 (pas d'études ni de recensions, numéro consacré entièrement à *La dévotion à la croix* de Pedro Calderon de la Barca).

« La cité pontificale », *Revue thomiste*, janvier-mars 1939, t. 45, pp. 30-57.

Nova et vetera, t. 14, avril-juin 1939 :

NOVA ET VETERA, « Hommage au Pape », pp. 97-100.

« Les perspectives de la nouvelle Université de Fribourg », pp. 135-139.

« Eclaircissements sur les rapports du pouvoir canonique et du pouvoir politique », pp. 182-209.

Nova et vetera, t. 14, juillet-septembre 1939 :

NOVA ET VETERA, « Editorial », pp. 217-220.

« Le régime de la chrétienté sacrale », pp. 244-267.

ANONYME, « En l'honneur d'Alexandre Cingria », pp. 284-285.

« La guerre sainte et la croisade », pp. 290-306.

« L'autorité sur le temporel en régime sacral », *Revue thomiste*, juillet-septembre 1939, t. 45, pp. 417-439.

Nova et vetera, t. 14, octobre-décembre 1939 :

NOVA ET VETERA, « Editorial », pp. 329-339.

« Le "Pater" », pp. 340-348 (causerie à Radio-Genève, le 22 octobre 1939).

« De l'inégale égalité des créatures », *Etudes carmélitaines*, t. 24/2 (2^{ème} vol. de 1939), pp. 195-206.

« Le royaume de Dieu sur terre » : texte impossible à dater (existe sous forme de tiré à part).

« La délivrance rédemptrice », *CG*, 1938 ou 1939 ?

Ecrits postérieurs, utiles pour notre étude :

- L'Eglise du Verbe incarné*, t. 1, Desclée De Brouwer, Paris, 1941-1942¹, 1955², 1962³ (Œuvres complètes, t. 1, Ed. Saint-Augustin, Saint-Maurice, 1998).
- « Sur Karl Barth », *Feuille centrale de Zofingue*, mai 1941, t. 81, pp. 365-367.
- Petite biographie de Nicolas de Flue*, La Baconnière, Neuchâtel, 1942.
- Vues chrétiennes sur la politique*, Beauchemin, Montréal, 1942.
- Préface à : Ernest FRICHE, *Etudes claudéliennes*, Ed. des Portes de France, Porrentruy, 1943, pp. XVII-XXIV.
- Connaissance et inconnissance de Dieu*, L.U.F., Fribourg, 1943.
- « Mort d'Alexandre Cingria », *La Liberté*, 9 novembre 1945.
- « En mémoire d'Alexandre Cingria », *NV*, juillet-septembre 1945, t. 20, pp. 215-217 (extrait d'une lettre de Claudel à Journet et listes vraisemblablement établies par Charles JOURNET).
- Destinées d'Israël. A propos du Salut par les Juifs*, Egloff / L.U.F., Paris, 1945.
- Exigences chrétiennes en politique*, Egloff – L.U.F., Fribourg – Paris, 1945.
- NOVA ET VETERA [= Charles JOURNET, cf. p. 305], « Pour que continue *Nova et vetera* », *NV*, t. 22 (1946-1947), pp. 305-306.
- « L'ecclésiologie de Karl Barth », *NV*, avril-juin 1949, t. 24, pp. 149-189.
- L'Eglise du Verbe incarné*, t. 2, Desclée De Brouwer, Paris, 1951¹, 1962² (Œuvres complètes, t. 2 et 3, Ed. Saint-Augustin, Saint-Maurice, 1999 et 2000).
- « Une présentation de l'*Humanisme intégral* », *NV*, octobre-décembre 1956, t. 31, pp. 246-260.
- La messe, présence du sacrifice de la croix*, Desclée De Brouwer, Paris, 1957.
- Théologie de l'Eglise*, Desclée de Brouwer, Paris, 1958 (Desclée, Paris, 1987²).
- Entretiens sur la grâce*, Desclée De Brouwer, Paris, 1959 puis 1961 et Ed. Saint-Augustin, Saint-Maurice, 1969 (nouvelle publication chez ce dernier éditeur en 1985 et 1995).
- Le mal*. Essai théologique, Desclée De Brouwer, Paris, 1961, 1962² (Ed. Saint-Augustin, Saint-Maurice, 1988).
- « Regard rétrospectif à propos du dernier livre du R. P. Congar sur l'Eglise », *NV*, octobre-décembre 1963, t. 38, pp. 294-312.
- L'Eglise du Verbe incarné*, t. 3, Desclée De Brouwer, Paris, 1969 (Œuvres complètes, t. 4, Ed. Saint-Augustin, Saint-Maurice, 2004).
- « Le progrès de l'Eglise dans le temps », *NV*, octobre-décembre 1975, t. 50, pp. 287-299.
- L'Eglise du Verbe incarné*. Compléments et inédits, Œuvres complètes, t. 5, Ed. Saint-Augustin, Saint-Maurice, 2005.

Inédits publiés et autres

- Bulletin des Amis du cardinal Journet* (35 numéros, parus de juin 1982 à juin 1999). Contient plusieurs textes de Journet, des témoignages, des études. Ainsi : deux sermons inédits prononcés à Vernier en 1918 et 1920, publiés dans le n° 10 (décembre 1986), pp. 2-3 et le n° 11 (avril 1987), pp. 1-6.
- CAGIN Michel (éd.), *Paul Claudel – Charles Journet, entre poésie et théologie*. Textes et correspondance, op. cit. n° VI, 7.
- Comme une flèche de feu*. Lettres choisies par Marie-Agnès CABANNE, Le Centurion, Paris, 1981.
- Dieu à la rencontre de l'homme*. La voie théologique, Ed. Saint-Paul – Desclée De Brouwer, Fribourg – Paris, 1981.
- Entretiens sur le mystère chrétien, exposé de la foi catholique*. I. Ordre naturel – ordre surnaturel, conférences données par le cardinal Journet à Genève au Centre universitaire catholique du 21 octobre 1967 au 8 juin 1968, publication par la Fondation du Cardinal Journet, 1988.
- Journet-Maritain, correspondance* : cinq volumes (sur six) : vol. I (1920-1929), Ed. universitaires – Ed. Saint-Paul, Fribourg – Paris, 1996 ; vol. II (1930-1939), mêmes éditeurs, 1997 ; vol. III (1940-1949), Ed. Saint-Augustin, Saint-Maurice, 1998 ; vol. IV (1950-1957), même éditeur, 2005 ; vol. V (1958-1964), même éditeur, 2006.

« Le cas de conscience de l'Action française », *NV*, janvier-mars 1993, t. 68, pp. 38-47.

L'Eglise sainte mais non sans pécheurs. Compléments inédits de *L'Eglise du Verbe incarné* – la cause finale et la sainteté de l'Eglise, Parole et Silence, Saint-Maur, 1999 (René et Dominique MOUGEL éd.).

« Lettres inédites de l'abbé Journet au père Garrigou-Lagrange », *NV*, octobre-décembre 1996, t. 71/4, pp. 31-42 (avec introduction de Georges COTTIER, pp. 31-36).

« Sainte Catherine de Sienne », *Bulletin des Amis du cardinal Journet*, n° 8 (décembre 1985), pp. 7-16 (causerie aux Petits Frères de Jésus à Annemasse, le 30 avril 1966).

*** **

IV. SOURCES ECRITES : PUBLICATIONS OFFICIELLES, JOURNAUX ET ŒUVRES DE L'EPOQUE

1. Documents officiels

Acta Sanctae Sedis, dès 1865. Remplacés en 1909 par les *Acta Apostolicae Sedis*.

Codex juris canonici, promulgué en 1917.

La Documentation catholique. Premier tome : février-juin 1919.

Gaspard MERMILLOD, *Statuta diœcesana seu constitutiones synodales*, Saint-Paul, Fribourg, 1885.

Marius BESSON, *Constitutiones synodales*, Saint-Paul, Fribourg, 1923.

François CHARRIERE, *Constitutiones synodales*, Saint-Paul, Fribourg, 1949.

Directorium seu ordo recitandi divini officii et sacri faciendi. Titre (restreint) du milieu du XIXe siècle à 1954 du calendrier liturgique du diocèse de Lausanne (Genève et Fribourg). La brochure paraît maintenant sous le titre de *Calendrier liturgique de la Suisse romande*. Les listes du clergé mises en annexe à la fin de la brochure sont devenues l'*Annuaire du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg*.

2. Quotidiens et hebdomadaires catholiques

Courrier de Genève. Fondé en 1868 par Mgr Mermillod (de septembre 1935 à la fin de décembre 1936, le journal paraît en « première édition » sous le titre de *Courrier romand*). Devient *Le Courrier* en 1948.

La Liberté. Journal conservateur catholique fribourgeois, fondé en 1871.

L'Ami du peuple. Journal conservateur catholique fribourgeois (1863-1943).

L'Echo vaudois. Devient *L'Echo* en 1920 puis *L'Echo romand* en 1998. N'existe plus.

La Semaine catholique de la Suisse française (dès janvier 1933, *La Semaine catholique de la Suisse romande*). Fondée en 1872 sous le titre de *Semaine catholique du Jura* et transférée à Fribourg en 1879. Organe officiel du diocèse de Lausanne et Genève depuis 1914, et de la partie francophone de Bâle dès 1951. Remplacée en 1972 par *Evangelie et mission* (journal officiel de tous les diocèses romands dès 1974).

3. Revues catholiques

Bulletin du clergé du diocèse de Lausanne et Genève, puis *Bulletin du clergé du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg*. Petit bulletin paraissant à dates irrégulières, notamment à Pâques (Saint-Paul, Fribourg). Au moins 26 numéros répartis en deux tomes (1924-1944).

(Les) *Causeries (doctrinales, documentaires, délassantes)*. Revue fondée en 1912 dans le but de rendre compte de cours et de conférences tenus à l'Institut des Fougères (Fribourg). Transformée en 1922, cesse en 1928.

Les Echos de Saint-Maurice. Revue fondée en 1899.

Monat-Rosen. Revue de la Société des étudiants suisses (1857-1930/31). Devient *Monatschrift* (1931-1945), puis *Civitas*.

Nova et vetera. Premier numéro daté de janvier-mars 1926.

Revue de la Suisse catholique (1869-1901). Remplacée par la *Revue de Fribourg* (1902-1912) puis par *La Suisse latine* (1914). *Nova et vetera* en est l'héritière.

4. Journaux et revues d'inspiration protestante

Gazette de Lausanne et Journal suisse (1798-1991). Absorbée par le *Journal de Genève*.

Journal de Genève (1826-1998). *Le Temps* en est l'héritier.

La Semaine littéraire (1893-1927).

Revue de théologie et de philosophie. Fondée en 1868 sous le titre de *Théologie et philosophie*.

5. Journaux protestants

Journal religieux des Eglises indépendantes de la Suisse romande (jusqu'en 1942).

L'Eglise nationale. Journal évangélique de l'Eglise neuchâteloise (jusqu'en 1942).

L'Essor (depuis 1906).

La Semaine religieuse de Genève. Journal du courant orthodoxe genevois (1853-1940).

La Vie protestante (1938-1990). En 1990-1991 : *VP hebdo : la vie protestante*.

Le Protestant de Genève. Journal du courant libéral genevois (1922-1947). Plusieurs revues libérales furent fondées depuis 1831. Dès 1947 : *Le Protestant*.

Les Cahiers de jeunesse (1917-1926), devenus *Les Cahiers protestants* (1927-1963, nouvelle série, 1965-2003).

Semur vaudois. Journal de l'Eglise protestante vaudoise (1881-1966).

6. Autre journal

La Revue romande. Issue d'une revue destinée aux soldats internés à Leysin. Transformée en *Nouvelle Revue romande* (1922-1945).

7. Œuvres de Jacques Maritain

Les ouvrages sont donnés par ordre chronologique, avec la mention de leur première édition et leur renvoi aux Œuvres complètes de Jacques et Raïssa MARITAIN, qui tiennent compte de l'évolution du texte (Ed. universitaires – Ed. Saint-Paul, Fribourg – Paris, 16 vol. publiés, index à paraître).

La philosophie bergsonienne. Etudes critiques, Marcel Rivière, Paris, 1914 (OC I, pp. 5-612).

Art et scolastique, *L'Art catholique*, Paris, 1920 (OC I, pp. 615-788).

Théonas. Ou les entretiens d'un sage et de deux philosophes sur diverses matières inégalement actuelles, Nouvelle Librairie nationale, Paris, 1921 (OC II, pp. 765-921).

Antimoderne, Ed. de la *Revue des jeunes*, Paris, 1922 (OC II, pp. 923-1136).

- Réflexions sur l'intelligence et sur sa vie propre*, Nouvelle Librairie nationale, Paris, 1924 (OC III, pp. 9-426).
- Trois réformateurs*. Luther, Descartes, Rousseau, Plon-Nourrit, Paris, 1925 (OC III, pp. 429-655).
- Une opinion sur Charles Maurras et le devoir des catholiques*, Plon, Paris, 1926 (OC III, pp. 739-780).
- « Pie XI et le Christ-Roi. Encyclique *Quas primas* », *Revue des jeunes*, 10-25 mars 1927, t. 51, pp. 577-592 (OC XVI, pp. 41-52).
- Primauté du spirituel*, Plon, Paris, 1927 (OC III, pp. 783-988).
- « Avant-propos » et « Le sens de la condamnation », dans : Paul DONCOEUR – Marie-Vincent BERNADOT – Etienne LAJEUNIE – Daniel LALLEMENT – François-Xavier MAQUART – Jacques MARITAIN, *Pourquoi Rome a parlé*, Spes, Paris, 1927, pp. 7-13 et 327-385 (OC III, pp. 1413-1417 et 1223-1267).
- Clairvoyance de Rome*, Spes, Paris, 1929 (OC III, pp. 1025-1218)².
- Le Docteur angélique*, Paul Hartmann, Paris, 1929 (OC IV, pp. 9-191).
- Gino Severini, NRF / Gallimard, Paris, 1930 (repris dans : *Frontières de la poésie et autres essais*, OC V, pp. 766-773).
- Religion et culture*, Desclée De Brouwer, Paris, 1930 (OC IV, pp. 193-255). Cette conférence avait été publiée dans : *NV*, juillet-septembre 1930, t. 5, pp. 229-264.
- Distinguer pour unir ou les degrés du savoir*, Desclée De Brouwer, Paris, 1932 (OC IV, pp. 257-1111).
- Du régime temporel et de la liberté*, Desclée De Brouwer, Paris, 1933 (OC V, pp. 319-515).
- Pour le bien commun*. Les responsabilités du chrétien et le moment présent, Desclée De Brouwer, Paris, 1934 (OC V, pp. 1022-1041) [manifeste rédigé par Jacques Maritain avec la collaboration d'autres intellectuels].
- Frontières de la poésie et autres essais*, Rouart, Paris, 1935 (OC V, pp. 685-817).
- Humanisme intégral*. Problèmes temporels et spirituels d'une nouvelle chrétienté, Fernand Aubier / Ed. Montaigne, Paris, 1936 (OC VI, pp. 291-634).
- Préface à : Alfred MENDIZABAL, *Aux origines d'une tragédie*. La politique espagnole de 1923 à 1936, Desclée De Brouwer, Paris, 1937, pp. 7-56 (OC VI, pp. 1215-1255).
- Carnet de notes*, Desclée De Brouwer, Paris, 1965 (OC XII, pp. 125-427).
- Le paysan de la Garonne*. Un vieux laïc s'interroge à propos du temps présent, Desclée De Brouwer, Paris, 1966 (OC XII, pp. 663-1035).
- [Jacques et Raïssa MARITAIN], *De la vie d'oraison*, L'Art catholique, Paris, 1925 [édition hors commerce en 1922, à Saint-Maurice, avec l'imprimatur de Mgr Mariétan] (OC XIV, pp. 11-81).
- Raïssa MARITAIN, *Les grandes amitiés*, Desclée De Brouwer, Paris, 1948 [réunion de deux livres : *Les grandes amitiés* et *Les aventures de la grâce*, Ed. de la Maison française, New York, 1941 et 1944] (OC XIV, pp. 619-1083).
- , *Journal de Raïssa*, Desclée De Brouwer, Paris, 1963 [Jacques MARITAIN éd.] (OC XV, pp. 141-507).

8. Œuvres théologiques et spirituelles marquantes pour Journet

Sauf exception, les ouvrages sont cités d'après l'édition en possession de la bibliothèque de Charles Journet.

ALLO Ernest-Bernard, *Foi et systèmes*, Bloud, Paris, 1908.

– , *L'Évangile en face du syncrétisme païen*, Bloud, Paris, 1910.

– , *La paix dans la vérité*. Etude sur la personnalité de saint Thomas d'Aquin, Bloud, Paris, 1911.

² Ce livre, bien que portant les mêmes signatures que *Pourquoi Rome a parlé*, était dû principalement à Maritain (CHENAUX, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit., p. 156).

- CATHERINE DE SIENNE, *Le dialogue* (Jourdain HURTAUD éd., 2 t., Lethielleux, Paris, 1913).
- CLERISSAC Humbert, *Le mystère de l'Eglise*, Georges Crès, Paris – Zurich, 1918 (avec préface de Jacques MARITAIN).
- DANTE ALIGHIERI, *La divine comédie* (Joachim-Joseph BERTHIER éd., Desclée De Brouwer – Auguste Picard, Paris, 1921 ; Fragnière frères, Fribourg, 1924).
- GARDEIL Ambroise, *La crédibilité et l'apologétique*, Lecoffre / Gabalda, Paris, 1912.
- , *Le donné révélé et la théologie*, Lecoffre / Gabalda, Paris, 1910.
- GARRIGOU-LAGRANGE Réginald, *Le sens commun, la philosophie de l'être et les formules dogmatiques*, Beauchesne, Paris, 1909. Autre édition : Nouvelle librairie nationale, Paris, 1922.
- , *Dieu, son existence et sa nature. Solution thomiste des antinomies agnostiques*, Beauchesne, Paris, 1914 ; 1919.
- , *De revelatione per Ecclesiam catholicam proposita*, 2 t., Ferrari – Gabalda, Rome – Paris, 1918.
- , *Perfection chrétienne et contemplation*, 2 t., Ed. de *La Vie spirituelle*, Saint-Maximin, 1923.
- GREDT Joseph, *Elementa philosophiae aristotelico-thomisticae*, 2 t., Herder, Fribourg en Brisgau, 1909 et 1912.
- MARIN-SOLA Francisco, *L'évolution homogène du dogme catholique*, 2 t., Saint-Paul, Fribourg, 1924.
- NEWMAN John Henry, *Histoire de mes opinions religieuses (Apologia pro vita sua)*, Charles Douniol, Paris, 1866.
- PRADO Norbert del, *De gratia et libero arbitrio*, 3 t., Saint-Paul, Fribourg, 1907.
- SERTILLANGES Antonin-Dalmace, *Féminisme et christianisme*, Lecoffre / Gabalda, Paris, 1913.
- , *L'Eglise*, 2 t., Lecoffre / Gabalda, Paris, 1931.
- THOMAS D'AQUIN, *Summa theologica* (plusieurs éditions, dont : Marietti, Turin, 6 t., 1922).
- VAN DER MEER DE WALCHEREN Pierre, *Le paradis blanc*, Desclée De Brouwer, Paris, 1939. Ce livre, avec la préface de Jacques MARITAIN, parut initialement dans : *NV*, janvier-mars et avril-juin 1931, t. 6, pp. 1-30 et 97-114.

9. Œuvres apologétiques, théologiques et spirituelles du diocèse

- BESSON Marius, *Le patriotisme chrétien*, Saint-Paul, Fribourg, 1923.
- , *L'Eglise et la Bible*, S.A.D.E.A., Genève, 1927.
- , *La route aplanie*. Lettres à Monsieur le pasteur A. O. Dubuis à propos du *Voile déchiré*, Jacquemoud, Genève, 1930.
- , *La révocation de l'Edit de Nantes*, Jacquemoud, Genève, 1933.
- , *Après quatre cents ans*, Jacquemoud, Genève, 1933.
- , « Comment fut accueilli *Après quatre cents ans* », *NV*, octobre-décembre 1934, t. 9, pp. 337-375.
- , *L'Eglise et le Royaume de Dieu*, Librairie de l'Université, Fribourg, 1941.
- , *La Sainte Vierge*, Ed. de *L'Echo illustré*, Genève, 1942.
- CLEMENT Gustave, *Pour les mieux connaître*. Réflexions d'un médecin suisse sur les autorités, doctrines et usages de l'Eglise catholique, Attinger, Paris – Neuchâtel, 1917.
- DALBARD Marc, *Exposé de la doctrine chrétienne*, Fragnière frères, Fribourg, 1942.
- FRAGNIERE Joseph, *Commentaires des litanies du Sacré-Cœur*, Fragnière frères, Fribourg, 1924.
- Fr. BENOIT [Maurice ZUNDEL], *Le poème de la sainte liturgie*, Saint-Augustin, Saint-Maurice, 1926.
- SNELL Raoul, *Autour du protestantisme*, L'Art catholique, Paris, 1931.
- ZUNDEL Maurice, « L'Eglise et le suffrage féminin », *CG*, 9 octobre 1921.
- , « Le "Parti" de la vérité », *CG*, 2 mars 1924.
- , « Le lyrisme de saint Thomas d'Aquin », *SC*, 20 mars 1924, pp. 181-182.
- , « La force d'expansion du catholicisme devant l'assemblée pastorale suisse », *L'Echo*, 29 mars 1924.
- , « L'esprit du protestantisme en Suisse », *CG*, 31 mai 1925.
- , « Visions de requiem », *NV*, janvier-mars 1926, t. 1, pp. 25-39.

- , *Recherche de la personne*, Saint-Augustin – Desclée De Brouwer, Saint-Maurice – Paris, 1938.
–, *Croyez-vous en l'homme ?*, Fayard, Paris, 1956.

10. Œuvres littéraires

- CINGRIA Alexandre, *La décadence de l'art sacré*, Les Cahiers vaudois, Lausanne, 1917.
–, *Souvenirs d'un peintre ambulante*, Payot, Lausanne, 1933. Une version du chapitre 5 avait paru dans la revue de Journet : « Souvenirs d'un peintre ambulante. Vitrail et vitraux », *NV*, avril-juin 1931, t. 6, pp. 186-195.
DESLANDES Pierre, « La Suisse Romande de l'après-guerre », *Les Causeries doctrinales, documentaires, délassantes*, juin 1928, n.s. t. 7, pp. 441-448.
HUMEAU Edmond, *Axonométrie romand*, Ed. de la Nouvelle Equipe / Desclée De Brouwer, Paris, 1932 (également dans : GAY, *La révolution d'Agaune*, op. cit. n° V, 6, pp. 240-253).
REYNOLD Gonzague de, *Cités et pays suisses*, Payot, Lausanne, 1914.

11. Œuvres apologétiques et théologiques protestantes

- Aux Amis de la pensée protestante – Appel*, La Concorde, Lausanne, 1923.
BARTH Karl, *Parole de Dieu et parole humaine*, Je sers, Paris, 1933.
BERGUER Georges, *Quelques traits de la vie de Jésus au point de vue psychologique et psychanalytique*, Atar, Genève – Paris, 1920.
BOUVIER Auguste, « Du progrès et de la conciliation en théologie », 3^e brochure de *Nouvelles paroles de foi et de liberté* (1883), Cherbuliez – Fischbacher, Genève – Paris, 1885, pp. 53-135.
BREITENSTEIN Jules, *La valeur du protestantisme*, La Concorde, Lausanne, 1924.
BRIDEL Philippe, *L'humanité et son chef*. Essais d'apologétique et de morale chrétiennes, Payot, Lausanne, 1925.
CHAVAN Aimé – FORNEROD Aloïs – CHAMOREL Gabriel, *Le protestantisme, son histoire – son principe – sa valeur sociale*, La Concorde, Lausanne, 1923.
DUBUIS Albert-Olivier, *Le voile déchiré*, La Concorde, Lausanne, 1929.
EMERY Louis, *Le miracle et le surnaturel*, Librairie F. Rouge, Lausanne, 1899.
FROMMEL Gaston, *L'expérience chrétienne*. Un cours de dogmatique, 3 t., Attinger frères, Neuchâtel, 1916 (4-6^e t. de son Œuvre systématique).
FULLIQUET Georges, *Le chrétien protestant*. Manuel d'instruction religieuse, Société générale d'imprimerie, Genève, 1918.
–, *Les problèmes d'outre-tombe*, Kundig – Fischbacher, Genève – Paris, 1918.
KLEIN Frédéric, *La pensée religieuse de Georges Fulliquet*, Labor, Genève, 1942.
LAVANCHY Alexandre, *L'abjuration d'un étudiant en théologie*. A propos de *L'arche d'alliance* (extrait du *Semur vaudois*), Librairie des Semailles, Lausanne, 1923.
LEMAITRE Auguste, « La pensée théologique de Georges Fulliquet », *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 13 (1925), pp. 32-42 [leçon inaugurale].
LOMBARD Emile, *Une page tournée*, Imprimeries réunies, Lausanne, 1928.
MARION Emile, *Les Amis de la pensée protestante*. Vingt ans d'activité (1923-1943), Association des Amis de la pensée protestante, Genève, 1943.
NEESER Maurice, « La force d'expansion du catholicisme et ses limites » (premier rapport), dans : *Actes de la Société pastorale suisse*, 74^e assemblée à Lausanne (3-5 septembre 1923), La Concorde, Lausanne, 1923, pp. 38-80. Existe aussi en brochure : La Concorde, Lausanne, 1923.
–, *Trois discours élémentaires sur la question catholicisme et protestantisme*, Comptoir de librairie protestante, La Chaux-de-Fonds, 1925.
–, *Du protestantisme au catholicisme – du catholicisme au protestantisme*. Essai de psychologie des conversions confessionnelles, Victor Attinger, Paris – Neuchâtel, 1926.

- PIAGET Jean, « L'orientation de la philosophie religieuse en Suisse romande », *La Semaine littéraire*, 27 août 1921, pp. 409-412.
- REYMOND Arnold, « Quelques aspects de la pensée protestante », *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 14 (1926), pp. 33-48.
- ROGET Amédée, « L'article "Genève" de D'Alembert dans l'Encyclopédie et la réplique de la Compagnie des pasteurs », dans ses *Etrennes genevoises – Hommes et choses du temps passé*, t. 4, Jules Carey, Genève, 1880, pp. 101-160.
- SÖDERBLOM Nathan, *Christliche Einheit !*, Evangelischer Pressverband für Deutschland, Berlin-Steglitz, 1928.

*** **

V. ETUDES ANCIENNES, TEMOIGNAGES, NECROLOGIES

1. Genève

- Genève, son passé, son présent, son avenir*, Association de la presse genevoise, Genève, 1945.
- ANONYME, *Le sacrilège de Chêne-Bourg du 2 avril 1878. Documents*, Grosset et Trembley, Genève, 1878.
- BOUCHARDY François, *Arthur-A. Taponier, curé-archiprêtre de Carouge*, Cercle l'Union, Carouge, 1942.
- CARRY Eugène – RIVE Théodore de la, *Lettres sur les intérêts catholiques à Genève*, Imprimerie Studer, Genève, 1899.
- CINGRIA Alexandre, *La République de Genève*, Ed. des Cahiers Vaudois – Tarin, Lausanne, 1914.
- COMTE Charles, *L'abbé Francis Jacquet (1882-1919)*, Genève, 1920.
- , *Le cardinal Mermillod d'après sa correspondance*, Jacquemoud – Bloud et Gay, Genève – Paris, 1924.
- GAMPERT Auguste, « L'Eglise de Genève et la suppression du budget des cultes », *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 9 (1921), pp. 5-58.
- GOYAU Georges, *Une Ville-Eglise, Genève (1535-1907)*, 2 t., Perrin, Paris, 1919.
- HERKING Marie-Louise, *Un prêtre genevois, l'abbé Carry 1853-1912*, Jacquemoud, Genève, 1932.
- [JEANTET Louis], *Histoire de la persécution religieuse à Genève. Essai d'un schisme par l'Etat*, Lecoffre, Paris – Lyon, 1878.
- , *Le cardinal Mermillod (1824-1892)*, Lethielleux, Paris, 1906.
- LOUP Robert, *Un grand apôtre de Jésus-Ouvrier, Jules-Maximilien Schuh (1860-1930)*, Casterman – Saint-Augustin, Paris – Saint-Maurice, 1937.
- MARTIN William, *La situation du catholicisme à Genève (1815-1907)*. Etude de droit et d'histoire, Félix Alcan – Payot, Paris – Lausanne, 1909.
- MONNIER Philippe, *Le livre de Blaise*, A. Jullien, Genève, 1904.
- NEESER Maurice, *La séparation à Genève. Ses conditions, ses effets au cours des dix premières années*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1919.
- PERRIN Charles-Louis, *Les communes genevoises*. Descriptions et souvenirs, Georg, Genève, 1905.
- REYNOLD Gonzague de, « Genève et les catholiques », *Revue de Fribourg*, novembre 1909, t. 8, pp. 641-649.
- ZIEGLER Henri de, *Le Collège de Genève*, Victor Attinger, Paris – Neuchâtel, 1933.

2. Fribourg

- JACCOUD Jean-Baptiste, *Notice sur le Collège St-Michel de Fribourg*, Saint-Paul, Fribourg, 1914.
- , *Jubilé sacerdotal (4 juin 1871 – 4 juin 1921)*, Saint-Paul, Fribourg, 1921.
- , « Mes souvenirs de collègue », *Les Echos de Saint-Maurice*, t. 24-26, de septembre-octobre 1925 à novembre 1927 (pas de contribution en mai 1926).
- , « Souvenirs du Collège germanique (1867-1872) », *Monat-Rosen*, t. 70 (1925-1926), pp. 512-520 et t. 71 (1926-1927), pp. 39-58 et 96-104.
- OBERSON Gabriel, *L'âme damnée*, Ed. du Vieux-Mazel, Vevey, 1960. Autre édition : Perret-Gentil, Genève, 1944.
- PERRITAZ Gilbert, *L'infanterie du bon Dieu*, Ed. La Sarine, Fribourg, 2003.
- PHILIPONA Pie, *Georges Python (1856-1927)*, Publications « Lumière », Dijon, 1927 (réédition chez Barré et Dayez, Paris, 1995).
- , *Le chanoine Schorderet (1840-1893)*. Un chapitre de l'histoire religieuse et politique de la Suisse, 2 t., Saint-Paul, Fribourg, 1928.
- REPOND Jean-Bernard, *Le siècle de Madeleine*. Secrétaire de l'abbé Bovet, Ed. La Sarine, Fribourg, 2000.
- REYNOLD Gonzague de, *Mes mémoires*, Ed. générales, Genève, t. 1, 1960 ; t. 2, 1960 ; t. 3, 1963.
- SALLIN Ferdinand, *Sourires des âges tendres*, Ed. gruériennes, Bulle, 1987².
- SAVARY Léon, *Fribourg*, Payot, Lausanne, 1929.
- , *Le Collège Saint-Michel*, Victor Attinger, Paris – Neuchâtel, 1932.
- , *La chartreuse de La Valsainte*, Victor Attinger, Neuchâtel – Paris, 1937.
- , *Le fardeau léger*, Victor Attinger, Neuchâtel – Paris, 1938.
- , *Le troupeau sans berger*, Ed. du Milieu du monde, Genève, 1942.
- , *Lettres à Suzanne*, Marguerat, Lausanne, 1949.
- , *Le fonds des ressuscités*. Mémoires, t. 1, Jack Rollan, Lausanne, 1956.
- , *Les balances faussées*. Mémoires, t. 2, Ed. du Panorama, Bienne, 1966.
- STOECKLIN Paul de, *Ce sont là jeux de prêtres*. En marge de l'histoire du canton de Fribourg, en Suisse. Les origines du parti catholique dans le canton de Fribourg, Presses universitaires de France, Paris, 1927.
- TELIN Robert, *...De Saint-Michel... à Sainte-Barbe...*. Souvenirs de collègue, Vrin, Paris, 1915 (? , dédicace dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, Berne).
- WECK Marcel de, « Georges de Montenach (1862-1925) », *NV*, janvier-mars et avril-juin 1928, t. 3, pp. 88-109 et 209-230.
- WECK René de, *Jeunesse de quelques-uns*, Plon-Nourrit, Paris, 1924.

3. Le Séminaire et les évêques du diocèse de Lausanne, Genève (et Fribourg)

- A la mémoire de Monseigneur François Charrière*, *Bulletin de la paroisse Notre-Dame de Lausanne*, septembre 1976 (numéro spécial).
- CHARRIERE François, *Son Excellence Monseigneur Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg*, Saint-Paul, Fribourg, 1945.
- FAVRE Julien, *Mgr André Bovet, évêque de Lausanne et Genève*. Notice biographique, Saint-Paul, Fribourg, 1915.
- GENOUD Joseph, *Vie de Sa Grandeur Mgr Cosandey, évêque de Lausanne*, Imprimerie catholique suisse, Fribourg, 1885.
- , *Notice sur Sa Grandeur Mgr Joseph Deruaz, évêque de Lausanne et Genève*, Saint-Paul, Fribourg, 1912.
- ODET Jean-Baptiste d'(imprimé par ordre de), *Motifs de l'établissement du Séminaire de Fribourg en Suisse pour le diocèse de Lausanne*. Objets et ordre des exercices qui s'y pratiquent, B. Louis Piller, Fribourg, 1797.

Souvenir du jubilé sacerdotal de Mgr Joseph Fragnière, protonotaire apostolique A.I.P., supérieur du Grand Séminaire de Fribourg (Suisse), 12 juin 1916 (exemplaires de cette brochure imprimée aux AEvF et à la Bibliothèque du Centre diocésain).

4. Récits de convertis

- CHERIX Robert-Benoît, *L'arche d'alliance*. Essai de synthèse sur le christianisme, Perrin, Paris, 1923.
HALDAS Georges, *L'école du meurtre*. Chronique, L'Age d'Homme, Lausanne, 1992.
LEYVRAZ René, *Les chemins de la montagne*. Itinéraire d'un converti, Bloud et Gay, Paris, 1928.
RIVE Théodore de la, *De Genève à Rome*. Impressions et souvenirs, Plon-Nourrit, Paris, 1895 (1914²).
SCHUBIGER Henri, *La cité de l'ouest*, Saint-Paul, Fribourg – Paris, 1948.
SECRETAN André, *Lettres à Marcellus*, Ed. jurassiennes, Porrentruy, 1931.

5. Biographies protestantes, souvenirs

- CLAPAREDE Edouard, « Autobiographie », dans : Edouard CLAPAREDE – Pierre BOVET – Jean PIAGET, *Edouard Claparède*, Ed. des Archives de psychologie – Naville, Genève, 1941, pp. 3-39.
FROMMEL Gaston, *Lettres intimes*, 2 t., Attinger frères, Neuchâtel, 1921.
GAILLARD John, *John Cougnard, professeur de théologie à l'Université de Genève, 1821-1896*. Notice biographique, Georg, Genève, 1898.
MEYLAN Henri, *La Haute Ecole de Lausanne (1537-1937)*. Esquisse historique publiée à l'occasion de son quatrième centenaire, Université de Lausanne, Lausanne, 1986 (rééd. de l'édition de 1937 avec préface).
MONOD Wilfred, *Après la journée (1867-1937)*. Souvenirs et visions, Grasset, Paris, 1938.
RAMBERT Eugène, *Alexandre Vinet*. Histoire de sa vie et de ses ouvrages, Georges Bridel, Lausanne, 1875².
René Guisan par ses lettres, 2 t., La Concorde, Lausanne, 1940² (Pierre BOVET éd.).
ROBERTY Jules-Emile, *Auguste Bouvier, théologien protestant (1826-1893)*, Alcan – Eggimann, Paris – Genève, 1901.
ROUX Hébert, *De la désunion vers la communion*. Un itinéraire pastoral et œcuménique, Le Centurion, Paris, 1978.
VAUTIER Edouard, *La Maison des cèdres*. Faculté de théologie de l'Eglise libre vaudoise, Victor Attinger, Neuchâtel, 1935.
VISSER'T HOOFT Willem Adolph, *Le temps du rassemblement*. Mémoires, Seuil, Paris, 1975 (trad. de l'anglais).

6. Autres souvenirs, livres anciens

- FENOUILLET Félix, *Monographie de la commune de Desingy (Haute-Savoie)*, Imprimerie Vve Ménard, Chambéry, 1907 (réimpression en 1985).
GAY Fernand, *La révolution d'Agaune*. Edmond Humeau à l'Abbaye et au Collège de St-Maurice d'Agaune, avec témoignages de Maurice CHAPPAZ et Georges BORGEAUD, Ed. Cyclade, Nyon, 1982.
SAUDAN Paul – VIATTE Norbert, *Lettres – textes inédits, précédés de témoignages*, Pillet, Martigny, 1968 (chronologie par Joseph VOGEL, pp. 11-15 ; lettre-préface de Charles JOURNET, pp. 17-26 ; témoignages, pp. 27-127).
ZIEGLER Henri de, *Rouge et vert ou éloge de Belles-Lettres*, Victor Attinger, Neuchâtel, 1935.

7. Témoignages publiés sur Journet

- BARBEY Léon, « Humbles souvenirs sur Charles Journet », *Bulletin des Amis du cardinal Journet*, n° 6 (décembre 1984), pp. 5-8.

- [BEAUD Joseph], « Dans les papiers de la rédaction de *L'Echo* », *L'Echo*, 26 avril 1975.
- BORGEAUD Georges, « Gratitude », dans : *Colloque de Genève* (1991), pp. 123-129.
- BOUCHARDY François, « Voix genevoise », *La Liberté*, 27-28 février 1965.
- CARRIER Fernand, « En hommage au cardinal », *Le Message du Collège*, juin 1965, t. 18, pp. 69-74.
- CHARRIERE François, « Unis dans l'amitié et le service de l'Eglise », *La Liberté*, 27-28 février 1965.
- COTTIER Georges, « Comme un chartreux dans le monde », dans : *Colloque de Genève* (1991), pp. 111-115.
- « En hommage à notre cardinal suisse : prêtre, théologien, serviteur de l'Eglise », divers articles publiés dans *La Liberté*, 27-28 février 1965.
- MEROZ Lucien, « Une grande figure genevoise, le cardinal Journet. Aperçus et souvenirs (à l'occasion du 10^e anniversaire de sa mort) », *Una Voce helvetica*, n° 11 (novembre 1985), pp. 1-26.
- MIAZGOWSKI Bronislaw, « L'abbé Journet, l'ami de la Pologne », *La Liberté*, 27-28 février 1965.
- POLO CARRASCO Jesús, préface à : Charles JOURNET, *Las siete palabras de Cristo en la cruz*, Ed. Rialp, Madrid, 1976, pp. 13-29.
- ROUYET Léon (avec longue citation de Jean BLANCHE), « Un ancien vicaire... cardinal de la Sainte Eglise ! », *Bulletin paroissial Sainte-Croix – Carouge*, février 1965, pp. 6-8.
- SUGRANYES DE FRANCH Ramon, « Le Journet que j'ai connu », dans : *Colloque de Genève* (1991), pp. 131-133.
- TROLLUX Eugène, « S. E. le cardinal Journet a des cousins à Genève », *Tribune de Genève*, 25 février 1965.
- TROXLER Anton, « Von der Suche nach der Wahrheit zum ewigen Licht. Zum Tode des Schweizer Kardinals Charles Journet », *Schweizerische Kirchenzeitung*, 1. Mai 1975, pp. 291-294.

8. Nécrologies

Comme plusieurs nécrologies sont anonymes, elles apparaîtront d'après l'ordre alphabétique des défunts. L'auteur, s'il est connu, sera cité entre crochets.

- Joachim-Joseph *Berthier* (professeur à l'Université de Fribourg), *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, t. 59 (1926), pp. 241-244.
- Marius *Besson* (évêque de Lausanne, Genève et Fribourg), *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, t. 39 (1945), pp. 75-80 [par Louis WAEBER].
- Antoine *Bosson* (professeur au Séminaire), *CG*, 13 février 1929 (également dans : *SC*, 14 février 1929, pp. 104-106).
- Joseph *Broquet* (curé de Vernier), *CG*, 18 décembre 1921.
- Henri-Georges *Carlier* (premier directeur de *L'Echo illustré*, fondateur de la paroisse de Sainte-Thérèse à Genève), *SC*, 22 mars 1951, p. 193.
- Eugène *Carry* (vicaire général de Genève), *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, t. 47 (1913), pp. 12-16 [par L. F.].
- Amédée *Castella* (professeur au Séminaire de Fribourg), *SC*, 17 janvier 1924, pp. 41-44.
- Albert *Charpine* (professeur de Journet à Saint-Michel), *CG*, 30 septembre 1922 [par A. CHEREL].
- François *Claverie* (dominicain, professeur au Collège Saint-Michel puis à l'Université de Fribourg), *SC*, 8 juin 1939, p. 378.
- Gustave *Clément* (médecin catholique à Fribourg), *SC*, 18 avril 1940, p. 253.
- Charles *Comte* (confrère de Journet), *SC*, 23 avril 1964, pp. 195-196.
- Norbert *del Prado* (professeur à l'Université de Fribourg), *SC*, 20 juillet 1918, pp. 453-455 [par H. A. M.].
- Charles-François *Donnier* (confrère de Journet), *Evangile et mission*, 28 septembre 1989, pp. 729-730 [par G. ALBRECHT].
- Hilarin *Felder* (évêque titulaire de Gera en Thuringe), *SC*, 6 décembre 1951, pp. 743-744.
- Etienne *Fragnière* (éditeur-imprimeur), *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, t. 68 (1935), pp. 270-276 [par Tobie de RAEMY].

- Joseph *Fragnière* (supérieur du Séminaire), *SC*, 15 février 1923, pp. 104-109.
- Laurent *Fragnière* (éditeur-imprimeur), *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, t. 60 (1927), pp. 237-238 [par Georges CORPATAUX].
- Réginald *Garrigou-Lagrange* (dominicain, professeur à Rome), *Revue thomiste*, avril-juin 1964, t. 64, pp. 181-199 [par Benoît LAVAUD]. Voir aussi : *NV*, octobre-décembre 1964, t. 39, pp. 273-290, avec réflexion sur son œuvre [par Marie-Rosaire GAGNEBET].
- Marie *Giovanna* (présidente de l'Union des Travailleuses catholiques), *CG*, 19 novembre 1935 [par Henri PETIT], et *CG*, 22 novembre 1935.
- Rodolphe *Jambé* (professeur au Collège Saint-Michel), *SC*, 4 juillet 1957, p. 431.
- Claude *Monney* (confrère d'ordination de Journet), *SC*, 14 janvier 1954, p. 23.
- Marc de *Munynck* (professeur à l'Université de Fribourg), *SC*, 26 avril 1945, pp. 263-264.
- Maurice *Neser* (professeur à l'Université de Neuchâtel), *Revue de théologie et de philosophie*, 3^e série t. 5 (1955), pp. 298-300 [par Jean-Daniel BURGER].
- Firmin *Ody* (homme politique de Genève), *SC*, 11 mars 1920, pp. 171-172.
- Eugène *Petite* (vicaire général), *CG*, 10 et 11 novembre 1944 [par A. M]. Autre article : *SC*, 16 novembre 1944, pp. 665-667.
- Paul *Romand* (jeune prêtre emporté par la grippe espagnole), *SC*, 24 août 1918, pp. 531-532. Autre article : *ibid.*, 31 août 1918, pp. 550-551 [par Maurice ZUNDEL].
- Etienne *Ruche* (vicaire général), *CG*, 4 décembre 1945.
- Hubert *Savoy* (prévôt de la cathédrale Saint-Nicolas), *SC*, 1^{er} février 1951, pp. 79-82.
- Pierre *Tachet des Combes* (curé du Sacré-Cœur, vicaire général), *CG*, 23 mai 1933 [par Henri PETIT]. Voir aussi un résumé dans : *SC*, 25 mai 1933, pp. 316-318.
- Albert *Vogt* (curé de Notre-Dame), *CG*, 6 octobre 1942 [par Henri PETIT].
- Louis *Vuachet* (curé de Carouge), *Bulletin paroissial, Sainte-Croix – Carouge*, mai-juin 1965, pp. 5-7 [par A. B.].

*** **

VI. TRAVAUX RECENTS

1. Instruments de travail – dictionnaires généraux

Catholicisme, hier, aujourd'hui, demain, 15 t., Letouzey et Ané, Paris, 1948-2000.

Dictionnaire de spiritualité, 17 t., Beauchesne, Paris, 1937-1995.

GISEL Pierre – KAENNEL Lucie (éd.), *Encyclopédie du protestantisme*, Quadrige/Presses universitaires de France – Labor et Fides, Paris – Genève, 2006².

JULLIARD Jacques – WINOCK Michel (éd.), *Dictionnaire des intellectuels français*. Les personnes. Les lieux. Les moments, Seuil, Paris, 2002².

LA BROSSE Olivier de – HENRY Antonin-Marie – ROUILLARD Philippe (éd.), *Dictionnaire des mots de la foi chrétienne*, Cerf, Paris, 1989 (nouvelle édition).

LEVILLAIN Philippe (éd.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Fayard, Paris, 1994.

2. Instruments de travail – dictionnaires sur la Suisse

BRAUN Patrick, *Le diocèse de Lausanne (VI^e siècle-1821), de Lausanne et Genève (1821-1925) et de Lausanne, Genève et Fribourg (depuis 1925)*, Helvetia sacra I, 4, Helbing et Lichtenhahn, Bâle, 1988.

- BRUCKNER Albert Theophil (éd.), *Neue Schweizer Biographie – Nouvelle biographie suisse – Nuova Biografia svizzera*, Buchdruckerei zum Basler Berichthaus, Basel, 1938.
- DESFOSSÉZ Jules, *Nécrologe du clergé séculier du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg (1833-1939) – Toten-Chronik des Klerus der Diözese Lausanne, Genf und Freiburg (1833-1939)*, Œuvre St. Canisius, Fribourg, 1939.
- GODET Marcel – TÜRLEUR Henri – ATTINGER Victor (éd.), *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, 7 t., Neuchâtel, 1921-1933 (supplément en 1934).
- JORIO Marco (éd.), *Dictionnaire historique de la Suisse*, 6 t. publiés, Gilles Attinger, Hauterive, 2002- (version électronique : www.dhs.ch).
- LEIMGRUBER Stephan – SCHOCH Max (Hg.), *Gegen die Gottvergessenheit. Schweizer Theologen im 19. und 20. Jahrhundert*, Herder, Basel – Freiburg – Wien, 1990.
- LEIMGRUBER Stephan – BÜRKI Bruno (Hg.), *Theologische Profile – Portraits théologiques. Schweizer Theologen und Theologinnen im 19. und 20. Jahrhundert – Théologiens et théologiennes suisses des 19^e et 20^e siècles*, Universitätsverlag – Paulusverlag, Freiburg, 1998.
- THÜRLEUR Athanas, *Catalogue alphabétique des prêtres séculiers et réguliers au service du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg jusqu'en 1996 – Alphabetischesverzeichnis der Priester aus dem Welt- und Ordensklerus im Dienst der Diözese Lausanne, Genf und Freiburg bis 1996*, Uebewil, 1997.

3. Histoire de l'Eglise – Histoire de l'Eglise en France : méthodes et ouvrages généraux

- BEDOUELLE Guy, *L'histoire de l'Eglise, science humaine ou théologie ?*, Mentha, Paris, 1992.
- , *L'histoire de l'Eglise*, AMATECA – manuels de théologie catholique, t. 14, Saint-Paul, Luxembourg, 1997.
- CHOLVY Gérard – HILAIRE Yves-Marie (éd.), *Histoire religieuse de la France contemporaine*, t. 2 (1880-1930), Bibliothèque historique Privat, Toulouse, 1986.
- L'Eglise dans le monde moderne (1848 à nos jours)*, t. 5 de : Roger AUBERT – M. David KNOWLES – Ludovicus Jacobus ROGIER, *Nouvelle histoire de l'Eglise*, Seuil, Paris, 1975.
- MARROU Henri-Irénée, *Théologie de l'histoire*, Seuil, Paris, 1968.
- MAYEUR Jean-Marie (éd.), *Guerres mondiales et totalitarismes (1914-1958)*, t. 12 de : *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, Desclée – Fayard, Paris, 1990.
- PYTHON Francis, « D'une approche confessionnelle à une histoire religieuse universitaire. L'itinéraire de l'historiographie française », *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, t. 87 (1993), pp. 33-47.
- REMOND René (éd.), « Un renouveau chrétien ? » ; « Ecrivains d'hier et d'aujourd'hui » et MONNERON Jean-Louis (éd.), « Le christianisme devant les fascismes », dossiers n° 26 et 27/1, dans : *Deux mille ans de christianisme*, t. 9, Aufadi – S.H.C. international, Paris, 1976, pp. 100-163 ; 164-193 ; 194-259.

4. Histoire de l'Eglise – Histoire de l'Eglise en France : thèmes particuliers

- AUBERT Jean-Marie, « Pouvoir. IV. Le pouvoir de l'Eglise sur le temporel », dans : *Catholicisme*, t. 11, 1988, col. 712-718.
- BOESPFLUG François, *Dieu dans l'art. Sollicitudini nostrae* de Benoît XIV (1745) et l'affaire Crescence de Kaufbeuren, Cerf, Paris, 1984.
- CHENAUX Philippe, *Entre Maurras et Maritain. Une génération intellectuelle catholique (1920-1930)*, Cerf, Paris, 1999.
- , *Pie XII, diplomate et pasteur*, Cerf, Paris, 2003.
- , « La seconde vague thomiste », dans : COLIN (éd.), *Intellectuels chrétiens et esprit des années 20*, op. cit. n° VI, 4, pp. 139-167.
- COLIN Pierre (éd.), *Intellectuels chrétiens et esprit des années 20*, actes du colloque de l'Institut catholique de Paris (23-24 septembre 1993), Cerf, Paris, 1997.
- FOUILLOUX Etienne, *Les catholiques et l'unité chrétienne du XIX^e au XX^e siècle. Itinéraires européens d'expression française*, Le Centurion, Paris, 1982.

- , *Une Eglise en quête de liberté. La pensée catholique française entre modernisme et Vatican II (1914-1962)*, Desclée De Brouwer, Paris, 1998.
- GUGELOT Frédéric, *La conversion des intellectuels au catholicisme en France (1885-1935)*, CNRS Ed., Paris, 1998.
- HEBBLETHWAITE Peter, *Paul VI, the first modern pope*, HarperCollins, London, 1993.
- LAUDOUZE André, *Dominicains et Action française (1899-1940)*. Maurras au couvent, Ed. ouvrières, Paris, 1990 (date de l'impression).
- LEYMARIE Michel – SIRINELLI Jean-François (éd.), *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Presses universitaires de France, Paris, 2003.
- POUTHIER Jean-Luc, « Luigi Sturzo et la critique de l'Etat totalitaire », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 21 (janvier-mars 1989), pp. 83-89.
- PREVOTAT Jacques, *Les catholiques et l'Action française. Histoire d'une condamnation (1899-1939)*, Fayard, Paris, 2001.
- , *L'Action française*, Collection « Que sais-je ? » n° 3692, Presses universitaires de France, Paris, 2004.
- REMOND René, *Les crises du catholicisme en France dans les années trente*, Points Histoire, Ed. Cana, Paris, 1996.
- , *Religion et société en Europe. Essai sur la sécularisation des sociétés européennes aux XIX^e et XX^e siècles (1789-1998)*, Seuil, Paris, 1998.
- TRANVOUEZ Yvon, « La fondation et les débuts de *La Vie intellectuelle* (1928-1929). Contribution à l'histoire du catholicisme intransigeant », *Archives de sciences sociales des religions*, t. 42 (juillet-décembre 1976), pp. 57-96.

5. Histoire suisse profane et religieuse : ouvrages généraux

- ALTERMATT Urs (Hg.), *Schweizer Katholizismus zwischen den Weltkriegen (1920-1940)*, Universitätsverlag, Freiburg, 1994.
- , *Le catholicisme au défi de la modernité. L'histoire sociale des catholiques suisses aux XIX^e et XX^e siècles*, Payot, Lausanne, 1994.
- BEDOUELLE Guy – WALTER François, *Histoire religieuse de la Suisse. La présence des catholiques*, Ed. universitaires, Paris – Fribourg, 2000.
- CHENAUX Philippe, « La Suisse », dans : MAYEUR (éd.), *Guerres mondiales et totalitarismes*, op. cit. n° VI, 3, pp. 554-566.
- CONZEMIUS Victor (Hg.), *Schweizer Katholizismus 1933-1945. Eine Konfessionskultur zwischen Abkapselung und Solidarität*, Verlag *Neue Zürcher Zeitung*, Zürich, 2001.
- FATIO Olivier (éd.), *Histoire du christianisme en Suisse. Une perspective œcuménique*, Labor et Fides – Ed. Saint-Paul, Genève – Fribourg, 1995.
- JOST Hans-Ulrich, « Menace et repliement (1914-1945) », dans : *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Payot, Lausanne, 1986², pp. 683-770.
- KREIS Georg, *La Suisse dans l'histoire, 1700 à nos jours*, Silva, Zurich, 1997.
- RUFFIEUX Roland, *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, Payot, Lausanne, 1974.

6. Histoire suisse profane et religieuse : thèmes particuliers

- 19-39. *La Suisse romande entre les deux guerres. Peinture, sculpture, art religieux, architecture, céramique, photographie, littérature, musique, cinéma, radio, théâtre, fêtes*, Payot, Lausanne, 1986.
- BERCHTOLD Alfred, *La Suisse romande au cap du XX^e siècle. Portrait littéraire et moral*, Payot, Lausanne, 1963.
- BLANC Olivier – REYMOND Bernard, *Catholiques et protestants dans le Pays de Vaud. Histoire et population (1536-1986)*, Labor et Fides, Genève, 1986.

- BUTIKOFER Roland, *Le refus de la modernité. La Ligue vaudoise : une extrême droite et la Suisse (1919-1945)*, Payot, Lausanne, 1996.
- CHENAUX Philippe, « Jacques Maritain et la Suisse romande », dans : HUBERT (éd.), *Jacques Maritain en Europe*, op. cit. n° VI, 8, pp. 113-132.
- CHENAUX Philippe, « La renaissance thomiste en Suisse romande dans les années 1920 », *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, t. 85 (1991), pp. 119-138 (également dans : ALTERMATT (Hg.), *Schweizer Katholizismus zwischen den Weltkriegen*, op. cit. n° VI, 5, pp. 27-44).
- CLAVIEN Alain, *Les helvétistes. Intellectuels et politique en Suisse romande au début du siècle*, Société d'histoire de la Suisse romande – Ed. d'En bas, Lausanne, 1993.
- CLERC Benoît, *Contribution à l'histoire des constitutions synodales de l'actuel diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg*, Université de Fribourg, mémoire, 1975.
- FAGIOLO Maurizio – COEN Ester – SEVERINI Gina, *Gino Severini – "Entre les deux guerres"*, Staderini Editore, Pomezia, 1980 (catalogue de l'exposition).
- FATIO Olivier, « Les catholiques vus par des protestants : mauvais souvenirs de l'entre-deux-guerres », dans : CONZEMIUS (Hg.), *Schweizer Katholizismus 1933-1945*, op. cit. n° VI, 5, pp. 179-187.
- FELLAY Jean-Blaise, « De la confrontation au rapprochement. Les catholiques genevois face au protestantisme 1920-1950 », dans : *ibid.*, pp. 147-177.
- FRANCILLON Roger (éd.), *Histoire de la littérature en Suisse romande*, t. 2 : de Töpffer à Ramuz, Payot, Lausanne, 1997.
- GAMBONI Dario, « Route ouverte, route barrée : l'art d'Eglise protestant », dans : *19-39. La Suisse romande entre les deux guerres*, op. cit. n° VI, 6, pp. 73-81.
- HAUSER Claude, « L'histoire des intellectuels en Suisse : un bilan décennal (1990-2001) », dans : LEYMARIE – SIRINELLI (éd.), *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, op. cit. n° VI, 4, pp. 379-407.
- KÄPPELI Anne-Marie, *Sublime croisade. Ethique et politique du féminisme protestant (1875-1928)*, Zoé, Carouge-Genève, 1990.
- Les Cingria*. Pour le centenaire de la naissance de Charles-Albert, Alliance culturelle romande, n° 29, Pully, novembre 1983.
- MASPOLI Philippe, *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, Histoire et société contemporaines (collection de la section d'histoire de la faculté des lettres de l'Université), Lausanne, 1993.
- MATTIOLI Aram, *Gonzague de Reynold, idéologue d'une Suisse autoritaire*, Ed. universitaires, Fribourg, 1997.
- MORAND Marie Claude, « L'art religieux moderne en terre catholique. Histoire d'un monopole », dans : *19-39. La Suisse romande entre les deux guerres*, op. cit. n° VI, 6, pp. 82-91.
- OSSIPOW William, « Pro Deo et Patria ou l'attitude politique d'un évêque romand », *Choisir*, février 1973, pp. 8-10.
- PALLINI Stéphanie, *Entre tradition et modernisme. La Suisse romande de l'entre-deux-guerres face aux avant-gardes*, Benteli, Wabern, 2004.
- Patrimoine fribourgeois*, n° 5 (octobre 1995), numéro spécial consacré au Groupe Saint-Luc.
- Pro Fribourg*, n° 117 (novembre 1997), avec trois articles d'Aloys LAUPER, Marie-Thérèse TORCHE et Patrick RUDAZ sur l'église de Semsales, pp. 70-84.
- PYTHON Francis, « Un évêque défenseur de la Patrie. Le discours pastoral de Mgr Besson sur les crises de l'entre-deux-guerres », dans : *Passé pluriel*. En hommage au professeur Roland Ruffieux, Ed. universitaires, Fribourg, 1991, pp. 77-96.
- , « Un test pour les catholiques romands au sortir de la guerre. L'accession à l'épiscopat de Mgr François Charrière en 1945 », dans : Catherine BOSSHART-PFLUGER – Joseph JUNG – Franziska METZGER (Hg.), *Nation und Nationalismus in Europa*. Kulturelle Konstruktion von Identitäten, Festschrift für Urs Altermatt, Huber, Frauenfeld, 2002, pp. 639-661.
- RUDAZ Patrick, *Carouge, foyer d'art sacré (1920-1945)*, livre édité par la ville de Carouge, 1998.

- RUFFIEUX Roland (avec la collaboration de PRONGUE Bernard), *Le mouvement chrétien-social en Suisse romande (1891-1949)*, Ed. universitaires, Fribourg, 1969.
- SIMONIN Pierre-Yves, *L'Action française et la Suisse romande. Les revues (1904-1930), essai de classification des thèmes*, Université de Fribourg, mémoire, 1960-1961.
- TORCHE-JULMY Marie-Thérèse, « Gino Severini à Semsales. Renouveau de l'art religieux en Suisse romande », *Patrimoine fribourgeois*, n° 2 (1993), pp. 29-32.
- WOODTLI Susanna, *Du féminisme à l'égalité politique. Un siècle de luttes en Suisse (1868-1971)*, Payot, Lausanne, 1977.
- ZERMATTEN Maurice, *Gonzague de Reynold*, Tribune Ed., Genève, 1980.

7. Sur Charles Journet

- BAVAUD Georges, « La position de Charles Journet face au protestantisme dans le dialogue œcuménique », dans : *Semaine théologique de Fribourg* (2002), pp. 287-298.
- BEDOUELLE Guy, « La vocation des nations », dans : *Semaine théologique de Fribourg* (2002), pp. 181-189.
- BOISSARD Guy, *Quelle neutralité face à l'horreur ? Le courage de Charles Journet*, Ed. Saint-Augustin, Saint-Maurice, 2000.
- , « Les controverses entre Charles Journet et les protestants. Un œcuménisme vigoureux », *NV*, janvier-mars 2002, t. 77/1, pp. 67-125.
- , « Résistance aux totalitarismes », dans : *Semaine théologique de Fribourg* (2002), pp. 191-211.
- , « L'amour du beau dans la vérité. Charles Journet, ami de l'art et des artistes », dans : *La vérité vous rendra libres. Hommage au cardinal Georges Cottier, o.p., théologien de la Maison pontificale, Parole et Silence*, Paris – Les Plans, 2004, pp. 205-223.
- , *Charles Journet – Jacques Maritain, une grande amitié*, Ad Solem, Genève, 2006.
- , *Charles Journet (1891-1975)*, Salvator, Paris, 2008.
- BOISSARD Guy – LATALA Renata – RIME Jacques, *Charles Journet et Nova et vetera*, Ad Solem, Genève, 2007 (catalogue de l'exposition).
- CABANNE Marie-Agnès, « La "mêlée thomiste" en Suisse romande (1925-1930) », *Evangile et mission*, 6 décembre 1984, pp. 825-833.
- , « Charles Journet, un théologien qui s'engage dans la foi », *NV*, avril-juin 1985, t. 60, pp. 81-97.
- , « Charles Journet dans le tournant des années 30 », *Bulletin des Amis du cardinal Journet*, n° 9 (avril 1986), pp. 11-15.
- , « Théologien ET prophète : Charles Journet dans les années 30 », *Choisir*, juillet-août 1986, pp. 14-18.
- , « Le théologien Charles Journet face aux totalitarismes des années 30 et 40 : son combat, ses réponses », dans : *Colloque de Genève* (1991), pp. 15-28.
- CAGIN Michel (éd.), *Paul Claudel – Charles Journet, entre poésie et théologie. Textes et correspondance*, Ad Solem, Genève, 2006.
- CAREY Edith, « *Nova et Vetera* et l'art religieux catholique en Suisse romande », dans : *19-39. La Suisse romande entre les deux guerres*, op. cit. n° VI, 6, pp. 92-94.
- Charles Journet, un théologien contemplatif*, *NV*, octobre-décembre 1991, t. 66/4 (numéro spécial pour le centenaire de la naissance de Charles Journet).
- CHENAUX Philippe (éd.), *Charles Journet (1891-1975), un théologien en son siècle*, actes du colloque de Genève (1991), Ed. universitaires – Ed. MAME, Fribourg – Paris, 1992 [cité ainsi : *Colloque de Genève* (1991)].
- CHENAUX Philippe, « Le cardinal Journet et la Suisse », dans : *Charles Journet, un théologien contemplatif*, op. cit. n° VI, 7, pp. 173-182.
- , « Guerre juste ou guerre sainte ? Maritain, Journet et la guerre d'Espagne (1936-1939) », dans : Michel PORRET – Jean-François FAYET – Carine FLUCKIGER (éd.), *Guerres et paix. Mélanges offerts à Jean-Claude Favez*, Georg Ed., Chêne-Bourg/Genève, 2000, pp. 385-397.

- , « Charles Journet à la découverte du mystère d’Israël », dans : CONZEMIUS (Hg.), *Schweizer Katholizismus 1933-1945*, op. cit. n° VI, 5, pp. 377-398.
- COTTIER Georges, « L’œuvre de Charles Journet (1891-1975) », *NV*, octobre-décembre 1975, t. 50, pp. 242-258.
- , « Charles Journet (1891-1975). Théologien de l’Eglise du Verbe Incarné », dans : LEIMGRUBER – SCHOCH (Hg.), *Gegen die Gottvergessenheit*, op. cit. n° VI, 2, pp. 410-419.
- , « Les rapports du spirituel et du temporel chez Charles Journet », *NV*, janvier-mars 1993, t. 68, pp. 22-37.
- DELMAS Claire, « Charles Journet, l’art et les artistes », dans : *Semaine théologique de Fribourg* (2002), pp. 395-406.
- EMONET Pierre-Marie, *Le cardinal Charles Journet, portrait intérieur*, C.L.D., Chambray-lès-Tours, 1983.
- , « La place de l’expérience des saints dans la théologie de Charles Journet », dans : *Colloque de Genève* (1991), pp. 95-101.
- FOUILLOUX Etienne, « Face au mouvement œcuménique naissant (1925-1927) », dans : *Colloque de Genève* (1991), pp. 3-13.
- GLASSON Nicolas, *L’essence du sacrifice de la messe. Etude d’un traité inédit du cardinal Charles Journet*, Université de Fribourg, mémoire, 1999 (avec vol. d’annexes).
- , « La doctrine de Dieu dans l’œuvre de Charles Journet » (Université de Fribourg, thèse en cours).
- KAMYKOWSKI Lukasz, « Israël et l’Eglise », dans : *Semaine théologique de Fribourg* (2002), pp. 109-136.
- LATALA Renata, « Rencontres polonaises en 1937 », dans : *Le cardinal Charles Journet : une vie cachée dans la lumière*, op. cit. n° VI, 7, pp. 85-98.
- , « “Penser la culture” travers la correspondance polonaise de Charles Journet » (Université de Fribourg, thèse en cours).
- Le cardinal Charles Journet : une vie cachée dans la lumière*, *NV*, avril-juin 2006, t. 81/2 (numéro spécial pour les trente ans de la mort du cardinal et les quatre-vingts ans de la revue).
- LEMIERE Emmanuel, « “Les grandeurs de hiérarchie au service des grandeurs de sainteté” : aux sources d’un principe ecclésiologique du cardinal Journet », *NV*, octobre-décembre 1991 (t. 66/4, op. cit.), pp. 66-79.
- , « Itinéraire intellectuel et spirituel d’un théologien de l’Eglise : Charles Journet (1891-1975) », *NV*, janvier-mars 1994, t. 69, pp. 47-74.
- , *Charles Journet : l’élaboration d’une théologie de l’Eglise au XX^e siècle*, Université de Fribourg, thèse, 1997.
- , *Charles Journet : l’aurore d’une théologie de l’Eglise*, Parole et Silence, Saint-Maur, 2000.
- MEROZ Lucien, *Le cardinal Journet ou la sainte théologie*, Dominique Martin Morin, Bouère, 1993².
- MOUGEL René, « La correspondance Maritain-Journet. Un renouveau libérateur de la théologie de l’Eglise », *Cahiers Jacques Maritain*, n° 31 (décembre 1995), pp. 3-22 (également dans : *NV*, octobre-décembre 1995, t. 70/4, pp. 66-84).
- , « Jacques Maritain, Charles Journet : les amoureux de la vérité », dans : *Semaine théologique de Fribourg* (2002), pp. 71-85.
- PICARD Emmanuelle, *La revue Nova et vetera dans la Deuxième Guerre mondiale : un exemple d’engagement ?*, 2 t., Université de Genève, mémoire (avec vol. d’annexes), 1999.
- PUTALLAZ François-Xavier, « Chrétiens en politique. Notes sur la conception chrétienne de la cité selon Journet », dans : *Semaine théologique de Fribourg* (2002), pp. 213-230.
- RIME Jacques, « Le théologien Charles Journet et le philosophe Jacques Maritain », dans : BORDE – HUBERT (éd.), *Amitiés et collaborations intellectuelles autour de Jacques Maritain*, op. cit. n° VI, 8, pp. 105-122.
- ROSSIGNOTTI JAEGGI Marta – BOISSARD Guy (éd.), *Charles Journet : un témoin du XX^e siècle*, actes de la semaine théologique de l’Université de Fribourg, 8-12 avril 2002, Parole et Silence, Paris – Les Plans, 2003 [cité ainsi : *Semaine théologique de Fribourg* (2002)].
- STEINAUER Jean, « La résistance de l’abbé Journet dans Fribourg acquis à Franco », *Le Temps*, 30 juillet 1998.
- TORRELL Jean-Pierre, « Actualité du cardinal Journet », *Sources*, juillet-août 1988, t. 14, pp. 175-178.
- , « Présence de Journet à Vatican II », dans : *Colloque de Genève* (1991), pp. 41-68.

8. Sur Jacques et Raïssa Maritain

- BARRE Jean-Luc, *Jacques et Raïssa Maritain, les mendiants du ciel*. Biographies croisées, Stock, Paris, 1995.
- BARS Henry, *Maritain en notre temps*, Grasset, Paris, 1959.
- BORDE Marie-Bruno – HUBERT Bernard (éd.), *Amitiés et collaborations intellectuelles autour de Jacques Maritain*, actes du colloque de Toulouse (7-8 avril 2006), Faculté de philosophie de l'Institut catholique de Toulouse, 2007 (*Recherches philosophiques*, t. 3).
- CAGIN Michel, « Jacques Maritain et les artistes », *Cahiers Jacques Maritain*, n° 27 (décembre 1993), pp. 5-30. *Cahiers Jacques Maritain*, publiés actuellement par le « Cercle d'Etudes Jacques et Raïssa Maritain » (Kolbsheim). Premier numéro : septembre 1980.
- CHENAUX Philippe, *Entre Maurras et Maritain*, op. cit. n° VI, 4.
- FLOUCAT Yves, *Pour une restauration du politique*. Maritain l'intransigeant, de la contre-révolution à la démocratie, Téqui, Paris, 1999.
- HUBERT Bernard – FLOUCAT Yves (éd.), *Jacques Maritain et ses contemporains*, Desclée, Paris, 1991.
- HUBERT Bernard (éd.), *Jacques Maritain en Europe*. La réception de sa pensée, Beauchesne, Paris, 1996.
- MOUGEL René, « La vision maritainienne des rapports de l'Eglise et du monde », dans : *Montini, Journet, Maritain : une famille d'esprit*, actes des journées d'étude (Molsheim, 4-5 juin 1999), Istituto Paolo VI – Ed. Studium, Brescia – Roma, 2000, pp. 99-132.
- , « Thomiste ou maritainien ? Le thomisme de Jacques Maritain », dans : *La vérité vous rendra libres*. Hommage au cardinal Georges Cottier, o.p., théologien de la Maison pontificale, Parole et Silence, Paris – Les Plans, 2004, pp. 193-204.
- RIPOLL Frédéric, *Les grandes amitiés de Jacques et Raïssa Maritain*, Ed. du Carmel, Vénasque, 1995 (catalogue de l'exposition).
- VIOTTO Piero, *Jacques Maritain, dizionario delle opere*, Città Nuova, Roma, 2003.

9. Sur Genève

- ALTERMATT Urs (avec la collaboration de Bruno SCHMUCKI), « Genève : un catholicisme oublié », dans ALTERMATT, *Le catholicisme au défi de la modernité*, op. cit. n° VI, 5, pp. 185-224.
- BLANC Paul – DELETRAZ Jacques, *Le baptême à la baïonnette de Compesières*. Un épisode du Kulturkampf, Compesières, 1975.
- Cent ans d'histoire*, Genève, 1968 [centenaire du *Courrier*].
- DUMONT Eugène-Louis, *Histoire de Meyrin*, ouvrage édité par le Conseil administratif de la commune de Meyrin, Meyrin, 1991.
- Encyclopédie de Genève*, 11 t., Association de l'Encyclopédie de Genève, Genève, 1982-1996. Spécialement : Monique RIBORDY – Rémi JEQUIER (éd.), *Les religions* (t. 5), 1986.
- FATIO Olivier, « Genève », dans : GISEL – KAENNEL (éd.), *Encyclopédie du protestantisme*, op. cit. n° VI, 1, pp. 539-542.
- GANTER Edmond, *Histoire de Saint-Germain et du Sacré-Cœur*, Genève, 1973.
- , « Le transfert des communes réunies du diocèse de Chambéry à celui de Lausanne (1819) », *Revue du Vieux Genève*, t. 3 (1973), pp. 35-47 et t. 4 (1974), pp. 36-49.
- , *L'Eglise catholique de Genève*. Seize siècles d'histoire, Slatkine, Genève, 1986.
- GUICHONNET Paul (éd.), *Histoire de Genève*, Privat – Payot, Toulouse – Lausanne, 1974, spécialement : Anne-Marie PIUZ, « De la Réforme aux Lumières (XVII^e – XVIII^e siècles) », pp. 185-224 ; Jean-Claude FAVEZ – Claude RAFFESTIN, « De la Genève radicale à la cité internationale », pp. 299-385.
- HILER David – PERRET BARI Geneviève, *Le Parti démocrate-chrétien à Genève*. Un siècle d'histoire, PDC, Genève, 1992.

- LARDERAZ Françoise, *René Leyvraz (1898-1973)*. Portrait et combats d'un journaliste catholique engagé, 2 t., Genève, 1999 (Université Lumière Lyon II, thèse).
- LESCAZE Bernard – LOCHNER Barbara, *Genève 1842-1942*. Chronique photographique d'une ville en mutation, 179 photographies anciennes, Payot, Lausanne, 1976.
- MAGNIN Charles – MARCACCI Marco, *Le passé composé*. Images de l'école dans la Genève d'il y a cent ans, Tribune Ed., Genève, 1987.
- MARCACCI Marco, *Histoire de l'Université de Genève (1559-1986)*, Université de Genève, Genève, 1987.
- MARTIN Paul-Edmond, *L'Université de 1914 à 1956*, t. 4 de *l'Histoire de l'Université de Genève*, Georg, Librairie de l'Université, Genève, 1958.
- RUCHON François, *Histoire politique de la République de Genève de la Restauration à la suppression du budget des cultes (31 décembre 1813 – 30 juin 1907)*, 2 t., Alexandre Jullien, Genève, 1953.
- TORRACINTA Claude, *Genève 1930-1939 : Le temps des passions*, Tribune Ed., Genève, 1978.

10. Sur Fribourg

- BARTHELEMY Dominique, *Idéologie et fondation*, Etudes et documents sur l'histoire de l'Université de Fribourg Suisse – Studien und Dokumente zur Geschichte der Universität Freiburg Schweiz (études 1), Ed. universitaires, Fribourg, 1991.
- , *Diffuser au lieu d'interdire*. Le chanoine Joseph Schorderet (1840-1893), Ed. Saint-Paul – Ed. universitaires, Fribourg-Paris – Fribourg, 1993 (avec vol. d'index).
- BORCARD Patrice, *Joseph Bovet 1879-1951*. Itinéraire d'un abbé chantant, Ed. La Sarine, Fribourg, 1993.
- BUGNARD Pierre-Philippe, *Le machiavélisme de village*. La Gruyère face à la République chrétienne de Fribourg (1881-1913), Le Front littéraire, Lausanne, 1983.
- , « Les humanités à Saint-Michel, "lieu de mémoire" pédagogique », *Annales fribourgeoises*, t. 61-62 (1994-1997), pp. 265-292.
- MURITH Jean-Denis – ROSSETTI Georges, *Le Collège Saint-Michel*, Ed. Saint-Paul, Fribourg, 1980.
- [NIQUILLE Jeanne], *Un siècle d'histoire fribourgeoise*, Saint-Paul, Fribourg, 1941 (réédition chez Barré et Dayez, Paris, 1994).
- PYTHON Francis, *Mgr Etienne Marilley et son clergé à Fribourg au temps du Sonderbund (1846-1856)*. Intervention politique et défense religieuse, Ed. universitaires, Fribourg, 1987.
- , « De la "religion en danger" à la "mission de Fribourg" », *Annales fribourgeoises*, t. 61-62 (1994-1997), pp. 197-206.
- RUFFIEUX Roland (éd.), *Encyclopédie du canton de Fribourg*, 2 t., Office du livre, Fribourg, 1977.
- , *Histoire du canton de Fribourg*, 2 t., Fribourg, 1981.
- , *Histoire de l'Université de Fribourg Suisse – 1889-1989 – Geschichte der Universität Freiburg Schweiz*, 3 t., Ed. universitaires, Fribourg, 1991-1992.
- WAEBER Louis – SCHUWEY Aloys, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, Ed. Saint-Paul, Fribourg, 1957.
- WEBER Marie-Thérèse, *La pédagogie fribourgeoise, du concile de Trente à Vatican II*. Continuité ou discontinuité ? Peter Lang, Bern, 1997.
- , *Léon Barbey, pédagogue (1905-1992)*, Ed. Don Bosco – Bibliothèque cantonale et universitaire, Paris – Fribourg, 2001.
- WILLEMEN Nicolas, *Georges Python et la République chrétienne (1881-1896)*. Structure et activité parlementaire du régime, Université de Fribourg, mémoire, 1987.

11. La renaissance thomiste

- AUBERT Roger, *Le pontificat de Pie IX (1846-1878)*, Histoire de l'Eglise Fliche et Martin, t. 21, Bloud et Gay, Paris, 1952, pp. 184-211.

- , « Aspects divers du néo-thomisme sous le pontificat de Léon XIII », dans : Giuseppe ROSSINI (ed.), *Aspetti della cultura cattolica nell'età di Leone XIII*, Ed. Cinque Lune, Roma, 1961, pp. 133-227.
- , *Le cardinal Mercier (1851-1926)*. Un prélat d'avant-garde, publications du professeur Roger Aubert rassemblées à l'occasion de ses 80 ans, Academia – Presses universitaires, Louvain-la-Neuve, 1994 (Jean-Pierre HENDRICKX, Jean PIROTTE et Luc COURTOIS éd.). Voir notamment l'article : « Désiré Mercier et les débuts de l'Institut de philosophie », pp. 99-115.
- BONINO Serge-Thomas (éd.), *Saint Thomas au XX^e siècle*, actes du colloque du centenaire de la *Revue thomiste* (Toulouse, 25-28 mars 1993), Saint-Paul, Paris, 1994.
- CAGIN Michel, « *Le mystère de l'Eglise*. En relisant le livre du père Clérissac », dans : *Charles Journet, un théologien contemplatif*, op. cit. n° VI, 7, pp. 28-48.
- D'AMORE Benedetto (ed.), *Tommaso d'Aquino nel I centenario dell'enciclica Aeterni Patris*, atti del convegno organizzato a Roma (15-16-17 nov. 1979), Società internazionale Tommaso d'Aquino, Roma, 1981.
- JACCARD Pierre, « La renaissance thomiste dans l'Eglise du cardinal Mercier à M. Jacques Maritain », *Revue de théologie et de philosophie*, n.s. t. 15 (1927), pp. 134-161.
- L'enciclica Aeterni Patris nell'arco di un secolo ; L'enciclica Aeterni Patris, significato e preparazione*, 1^{er} et 2^e t. des actes du 8^e Congrès thomiste international, Libreria editrice vaticana, Roma, 1981.
- POUPARD Paul, « L'encyclique *Aeterni Patris*. Le contexte historique et l'influence », dans : *ibid.*, t. 2, pp. 46-56.
- Saggi sulla rinascita del tomismo nel secolo XIX*, Pontificia Accademia teologica romana – Libreria editrice vaticana, Città del Vaticano, 1974.
- Thomistes ou de l'actualité de saint Thomas d'Aquin*, Parole et Silence, Paris – Les Plans, 2003.

12. Sur les séminaires, et spécialement le Séminaire de Fribourg

- DUMOULIN Christian, *Un séminaire français au XIX^e siècle*. Le recrutement, la formation, la vie des clercs à Bourges, Téqui, Paris, 1978.
- KÖLL Louis, *Ils ont voulu être prêtres*. Histoire d'un grand séminaire, Nancy-Bosserville (1907-1936), Presses universitaires, Nancy, 1987.
- LANGLOIS Claude, « Le temps des séminaristes. La formation cléricale en France aux XIX^e et XX^e siècles », dans : *Problèmes d'histoire de l'éducation*, actes des séminaires organisés par l'Ecole française de Rome et l'Università di Roma – La Sapienza (janvier-mai 1985), Ecole française de Rome, 1988, pp. 229-255.
- LAUNAY Marcel, *Les séminaires français aux XIX^e et XX^e siècles*, Cerf, Paris, 2003.
- LEFLON Jean, « Les grands séminaires de France au XIX^e siècle », *Etudes*, novembre 1963, t. 319, pp. 175-186.
- MARMIER Henri, *Le Séminaire de Fribourg*, Saint-Paul, Fribourg, 1939 (tiré à part de *SC*, année 1939, pp. 260-264 et passim).
- NOYE I., « Séminaire », dans : *Catholicisme*, t. 13, 1993, col. 1057-1068.
- VICAIRE Marie-Humbert, « Les relations hiérarchiques. Les évêques – Fribourg et son séminaire », dans : RUFFIEUX (éd.), *Histoire de l'Université de Fribourg*, op. cit. VI, 10, t. 2, pp. 504-509.

13. Sur le protestantisme

- ANONYME, *De l'Académie à l'Université de Lausanne (1537-1987), 450 ans d'histoire*, Musée historique de l'Ancien-Evêché – Ed. du Verseau, Lausanne – Denges-Lausanne, 1987.
- Arnold Reymond*, Ed. de *Filosofia*, Turin, 1956.
- BARDET André, *Un combat pour l'Eglise*. Un siècle de mouvement liturgique en Pays de Vaud, Bibliothèque historique vaudoise n° 92, Lausanne, 1988.
- CHENEVIÈRE Charles, *L'Eglise de Genève de 1909 à 1959*. Esquisse historique de son organisation suivie des diverses modifications de sa constitution, de la liste de ses pasteurs et professeurs et d'une table biographique, Labor et Fides, Genève, 1959.

- HAMMAN Gottfried – RIGHETTI Roselyne, « La faculté de théologie », dans : ANONYME, *Histoire de l'Université de Neuchâtel*, Université de Neuchâtel – Gilles Attinger, Neuchâtel – Hauterive, t. 3, 2002, pp. 577-618.
- PITASSI Maria-Cristina, *De l'orthodoxie aux Lumières*. Genève 1670-1737, Labor et Fides, Genève, 1992.
- REYMOND Bernard, *Théologien ou prophète ? Les francophones et Karl Barth avant 1945*, L'Age d'Homme, Lausanne, 1985.
- , « Quand la théologie de la faculté de Genève était tentée de virer à la psychologie religieuse », dans : *Actualité de la Réforme*. Vingt-quatre leçons présentées par la Faculté de théologie de l'Université de Genève à l'Auditoire de Calvin dans le cadre du 450^e anniversaire de la Réformation (1536-1986), Labor et Fides, Genève, 1987, pp. 191-206.
- , *A la redécouverte d'Alexandre Vinet*, L'Age d'Homme, Lausanne, 1990.
- , *Le protestantisme en Suisse romande*. Portraits et effets d'une influence, Labor et Fides, Genève, 1999.
- STAHLER Robert, *Le libéralisme à la trace*, Ed. de l'Union protestante libérale, Genève, 1972.

14. Sur Maurice Zundel

- BOISSIERE Bernard de – CHAUVELOT France-Marie, *Maurice Zundel*, Presses de la Renaissance, Paris, 2004.
- DONZE Marc, *La pensée théologique de Maurice Zundel*. Pauvreté et libération, Ed. du Tricorne – Cerf, Genève – Paris, 1980-1981.
- GIRARD André, « L'expérience sensible et le respect du mystère », *Choisir*, janvier 1997, pp. 28-32.
- L'homme passe l'homme*. Passion de l'homme, passion de Dieu, Neuchâtel, 2002² (catalogue de l'exposition Zundel).
- LUCQUES Claire, *Maurice Zundel, esquisse pour un portrait*, Mediaspaul – Ed. paulines, Paris – Montréal, 1986.
- VINCENT Gilbert, *La liberté d'un chrétien : Maurice Zundel*, Cerf, Paris, 1979.
- ZUNDEL Maurice, « La clé du royaume », *Choisir*, août-septembre 1976, pp. 3-7 (conférence donnée au Cénacle à Genève, 29 janvier 1961).
- , « Conférence du père Maurice Zundel. Retraite de l'année 1967 », *Carmel de Matarieh (Le Caire)*, février 1967, pp. 5-15.
- , « Quelques fragments d'un entretien du Rév. Père Maurice Zundel », 8 mai 1969, *Carmel de Matarieh (Le Caire)*, mai 1969, pp. 16-23.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	5
Chapitre introductif : le contexte romand et genevois	11
La Suisse romande, une et diverse	11
Un catholicisme en position favorable.....	13
Le catholicisme genevois.....	17
Première partie : les années de formation	23
I. Une jeunesse genevoise (1891-1907)	25
La famille de Charles Journet	25
Charles Journet, un enfant de Genève.....	28
Les séquelles du Kulturkampf.....	30
La paroisse du Sacré-Cœur et l'abbé Carry	34
Les premières études de Charles Journet	37
Deuils intimes et vocation sacerdotale.....	38
II. Le Collège Saint-Michel (1907-1913)	43
Fribourg la catholique	43
Saint-Michel, un collège catholique et humaniste	45
Un maître : l'abbé Albert Charpine.....	49
La maturation de l'esprit.....	51
La philosophie au Collège Saint-Michel.....	54
III. Quatre ans de séminaire (1913-1917)	59
Le Grand Séminaire	59
Le supérieur Joseph Fragnière	60
La découverte de Catherine de Sienne.....	62
La formation intellectuelle.....	66
Itinéraire vers le sacerdoce.....	71
Deuxième partie : le ministère genevois	77
IV. Le vicaire de Carouge et du Sacré-Cœur	79
Charles Journet vicaire.....	79
Une étape difficile.....	82
Ernest-Bernard Allo, conseiller exégétique et confident spirituel	84
Trois semaines au couvent dominicain	86
La parenthèse fribourgeoise.....	90
Journet vicaire du Sacré-Cœur.....	93

V. La rencontre avec Jacques Maritain.....	97
Le début d'une « grande amitié ».....	97
Les connaissances thomistes dominicaines de l'abbé Journet.....	99
Le thomisme des années vingt.....	102
Une ouverture des horizons.....	105
VI. L'Évangile au défi de la psychologie.....	109
Charles Journet contre Les problèmes d'outre-tombe de Georges Fulliquet.....	109
L'évolution de la pensée protestante genevoise.....	112
La théologie de l'expérience : un dépassement du conflit orthodoxie-libéralisme ?.....	116
Une vie de Jésus selon la méthode psychanalytique.....	120
La brochure de l'abbé Journet.....	123
Une réputation commençant à s'établir.....	125
Journet et la psychologie.....	127
VII. A la recherche de l'esprit du protestantisme.....	131
Les Amis de la pensée protestante.....	131
Quelques tentatives de définition du protestantisme.....	133
L'apogée de la polémique confessionnelle (1924-1925).....	136
Le premier livre de Journet : L'esprit du protestantisme en Suisse.....	140
Réactions contrastées à L'esprit du protestantisme.....	142
Le protestantisme dans les Eglises libres.....	147
La valeur des polémiques de l'abbé Journet.....	150
VIII. La promotion de la pensée catholique.....	153
Les cours de l'abbé Journet.....	153
Le groupe thomiste de Genève et les retraites aux Allinges.....	157
Les conversions au catholicisme.....	159
Le procès de la modernité.....	162
« Celui qui restreint la vie, restreint l'art ».....	166
Troisième partie : le directeur de <i>Nova et vetera</i>	177
IX. Un professeur de séminaire.....	179
Une nomination de dernière minute.....	179
Deux caractères différents.....	181
Un évêque défenseur de la foi catholique.....	184
Les professeurs du Grand Séminaire.....	187
L'enseignement de la théologie dogmatique.....	188
Un zèle spéculatif critiqué.....	190
L'abbé Zundel à la place de Journet au Séminaire de Fribourg ?.....	193

X. Les débuts de <i>Nova et vetera</i>	199
Les tentatives de création d'une revue catholique après la guerre	199
Le premier numéro et son article programmatique	204
La parution de Nova au milieu de la « mêlée thomiste »	206
L'équipe de Nova et vetera	212
XI. La condamnation de l'Action française	217
Charles Journet : une sympathie pour le maurrassisme	217
Le danger du « politique tout court »	221
Après la condamnation de décembre	223
Journet, conseiller de Maritain	227
La condamnation de l'Action française : un tournant pour Charles Journet ?	230
XII. Un catholique critique face au mouvement œcuménique	233
L'attitude de l'Eglise romaine face à l'œcuménisme	233
Le livre de l'abbé Journet sur Stockholm	235
Un mouvement œcuménique jugé à la lumière du christianisme pratique	239
Un petit ouvrage : De la Bible catholique à la Bible protestante	243
Le renouveau du protestantisme	246
La valeur de la position « œcuménique » de Charles Journet	251
XIII. Le défenseur de l'art moderne	255
La revue Nova attaquée pour son soutien aux artistes	255
Alexandre le Magnifique	258
Gino Severini et la Trinité de Semsales	263
Les idées artistiques de l'abbé Journet	268
Quatrième partie : le théologien	275
XIV. Aux origines de <i>L'Eglise du Verbe incarné</i>	277
Un ouvrage d'ecclésiologie issu des controverses confessionnelles	277
Transcendance et universalité de l'Eglise	280
Mondes et civilisations	281
Un outil encombrant : le pouvoir indirect	283
Le premier manuscrit de <i>L'Eglise du Verbe incarné</i>	290
L'âme de l'Eglise : un point nodal de l'ecclésiologie de Charles Journet	293
La mystique, cœur de la vie de l'Eglise	298
XV. Une politique chrétienne	305
Le véritable reproche contre la « légende du grand inquisiteur »	306
Action catholique et engagement politique	307
La dénonciation du totalitarisme	309
La troisième voie : une attitude marginalisée	312

La guerre d'Espagne à l'aune d'Humanisme intégral.....	314
Le voyage en Pologne.....	321
La réputation de l'abbé Journet.....	325
Chapitre conclusif : Dieu à la rencontre de l'homme	333
Un thomiste témoin de son temps	333
Charles Journet : théologien spéculatif et homme de prière	335
La misère et la miséricorde	336
Le Verbe incarné et son Eglise	337
Une conception large de la sacramentalité.....	340
Un voyage par charité chez les hommes.....	343
Annexes	345
I. Chronologie de Charles Journet.....	345
II. Cartes géographiques	349
III. Généalogies des familles Journet et Bondat	351
IV. Quelques autorités ecclésiastiques.....	353
V. Bibliographie générale	355
I. Fonds d'archives.....	355
II. Témoignages oraux	359
III. Sources écrites : publications de Charles Journet	360
IV. Sources écrites : publications officielles, journaux et œuvres de l'époque	378
V. Etudes anciennes, témoignages, nécrologies.....	383
VI. Travaux récents.....	387
Table des matières.....	397